TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 623 — SAMEDI 12 JUIN 1982

Rupture des discussions sur la sidérurgie entre Washington et la C.E.E.

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 135 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Cessez-le-feu au Liban

Jérusalem et Damas ont conclu un accord par le truchement du médiateur américain

Radio-Damas a annoncé en fin de matinée ce vendredi 11 juin que la Syrie acceptait d'observer un cessez-le-feu qu'Israël avait proposé. L'arrêt des hostilités devait intervenir à midi, heure de Paris.

On ignore à quelles conditions l'accord a été conclu, mais la presse syrienne rapportait dans ses éditions de vendredi matin que Damas accepterait un cessez-le-feu, *« à condition qu'il soit fondé sur le retrait israélien total du Liban »*. L'arrêt des combats, indiquait-elle, avait été proposé par le médiateur américain, M. Habib, qui fait la navette entre Jérusalem et Damas. Toutefois, dans les dernières heures, l'affrontement entre Israël et la Syrie n'a rien perdu de son intensité, et le porte-parole de Jérusalem a annoncé que, au cours de la matinée, dix-huit Mig syriens ont été abattus, tous les appareils israéliens rentrant à leur base.

De même, la pression israélienne sur Beyrouth s'était accrue dans la matinée de vendredi. Les quartiers périphériques de l'aéroport international ont été soumis à un intense pilonnage aéronaval. Le général Gavish a déclaré que l'occupation de la capitale libanaise *« poserait des problèmes militaires et politiques très complexes »* et qu'elle n'était pas *« indispensable à la destruction des infrastructures palestiniennes »*.

Il ne sembla pas que les forces de Jérusalem aient réussi à *« nettoyer »* entièrement le Sud-Liban où, selon des correspondants israéliens, la résistance palestinienne serait encore *« très vive »* dans certains secteurs. Des combats au corps à corps se poursuivent à Nabatieh. Jeudi, des guérilleros de l'O.L.P. ont tiré sur des convois israéliens. Le général Adam et le colonel Sela, deux des officiers les plus brillants de Tsahal, ont été tués jeudi au cours de l'une de ces attaques. Selon des sources palestiniennes des unités israéliennes auraient tenté à plusieurs reprises, mais en vain, au cours de la nuit du jeudi à vendredi de débarquer sur une plage à 4 kilomètres de Beyrouth

● A PARIS, M. Mitterrand a reçu à l'Elysée ce vendredi matin le prince Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères.

● A NEW-YORK, MM. Cheysson et Gromyko avaient, la veille, échangé leurs vues sur la crise, au cours d'un dîner. Le ministre soviétique des affaires étrangères aurait fait preuve d'une certaine prudence pour ne pas se compromettre, pense-t-on, l'ouverture à la fin du mois des négociations américano-soviétiques sur les armements stratégiques.

● ENFIN, TEHERAN a rejeté l'offre de Bagdad de mettre un terme à la guerre du Golfe pour que les deux pays engagent leurs forces contre Israël.

Dans Beyrouth, ville otage...

De notre correspondant

Beyrouth. — Prise en otage, la ville attend et, après l'annonce de l'offre d'un cessez-le-feu par Israël, elle se prend à espérer la fin de son épreuve. Pourtant, des bombardements très durs se sont poursuivis ce vendredi matin et rien encore ne donne l'impression que la pression d'Israël se relâche. Les Beyrouthins avaient réagi sans panique à l'aggravation de leur situation. Ceux qui en avaient la possibilité, surtout lorsqu'ils avaient charge d'enfants, sont passés en secteur chrétien, se mettre à l'abri, mais ils ne constituaient qu'une infime minorité, et l'unique passage intersecteur facilement accessible, celui du musée, était loin d'être pris d'assaut : les automobilistes s'y égrenaient à un rythme normal. Les autres, c'est-à-dire la quasi-totalité des six cent mille à sept cent mille habitants du secteur palestino - progressiste se sont appliqués à s'organiser.

La guerre, il est vrai, ils la connaissent déjà sous presque toutes ses formes dans les deux secteurs, l'Est chrétien et l'Ouest. Ce dernier est un magma indéfinissable, dit palestino-progressiste, mais qui est aussi musulman tout en comptant beaucoup de chrétiens, où les Syriens sont présents sans en être maîtres.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

Le déferlement d'une armée sûre de vaincre

De notre envoyée spéciale

Hasbaya (Sud-Liban). — L'impressionnant déferlement des forces israéliennes dans le « doigt » de la Galilée ne laisse pas augurer — avec ou sans arrêt des combats menés conter la Syrie — la fin proche de l'invasion du Liban. De toutes les routes qui convergent vers le nord du pays en direction du Golan ou vers la plaine de la Bekaa montent, nuit et jour, des colonnes de blindés, de camions, de porte-chars et des autobus civils réquisitionnés pour le transport des troupes.

En pleine nuit, à plus de 50 kilomètres de la frontière, de gigantesques embouteillages de véhicules militaires bloquent par instants toute circulation. La nuit n'interrompt pas davantage le ballet des hélicoptères qui font la navette entre le front et les dépôts de munitions de l'arrière.

Partout en Israël, les convois sont fêtés par la population, et dans la traversée des kibboutzim, sur la route du Golan, de très jeunes filles en mini-jupes multicolores lancent en souriant aux soldats des melons ou des bouteilles de jus de fruits Sur la frontière qui sépare Hasbaya, au sud-est du Liban, de Metoulla, village israélien frontalier, l'armée est omniprésente. Au pied de chaque colline, dissimulés sous les oliviers qui bordent la route, ou tapis dans les replis de terrains, des chars, des canons autotractés, des autochenilles, sont alignés. Les soldats font cuire des brochettes sur un foyer dressé entre deux pierres. Souriants, ils fêtent à l'avance une victoire qui ne fait aucun doute dans leur esprit.

Sur la route étroite et sinueuse qui serpente au flanc de coteaux, la détonation d'un obus de mortier semble faire trembler la montagne.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

BULLETIN DU JOUR

L'OTAN et la crise de la dissuasion

Drôle d'époque et drôle de paix, comme on disait jadis drôle de guerre ; époque paradoxale en tout cas pour qui jugerait déplacé tout autre qualificatif.

Ne voit-on pas le président des Etats-Unis visiter Berlin-Ouest à la sauvette, boudé ou conspué par ceux qui acclamaient ses prédécesseurs et à qui, nul n'en doute, seule l'armée américaine garantit sécurité et liberté ? Ne voit-on pas la France socialiste devenir quasiment le meilleur élève de la classe atlantique sans ébranler la sérénité de M. Marchais ? M. Mauroy demander au conseil de l'OTAN « de raffermir dans l'opinion européenne la croyance dans l'efficacité de la garantie nucléaire des Etats-Unis » et souligner que c'est la défense indépendante qui écarte l'opinion française du désarroi neutraliste ? Fidèle à cette logique, le président de la République ne s'est-il pas réservé de doter la France des armements les plus perfectionnés ? Non moins paradoxalement, l'Assemblée des Nations unies délibère imperturbablement du désarmement tandis que l'on s'entretue sur tant de champs de bataille.

Ce dernier paradoxe vaut qu'on s'y arrête. Le débat sur le désarmement, qu'il se déroule à la tribune de l'ONU, dans les rassemblements politiques ou au cours des manifestations de rue, est centré sur l'arme nucléaire. Chacun est bien convaincu qu'une guerre nucléaire conduirait en peu de jours à l'holocauste final de l'espèce humaine. La menace vaut qu'on s'en occupe sérieusement, mais ce n'est qu'une menace.

En revanche, les batailles qui se déroulent du golfe Persique aux Malouines, en passant par le Liban et il y a quelques jours encore au Tchad, les morts, les souffrances et les dévastations qu'elles provoquent sont le fait d'armements que l'on appelle joliment « classiques ». Depuis les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945, plus de cent trente conflits, sans parler de ceux qui sont en cours, ont été répertoriés par les spécialistes, et le nombre des victimes est estimé à une dizaine de millions de morts, sans parler de ceux, infiniment plus nombreux, qui ont été victimes de la misère consécutive aux combats ou même engendrée par le surarmement.

La grande peur du nucléaire est justifiée, mais c'est un épouvantail trop facile à brandir. La course aux armements classiques et les déséquilibres qui en résultent présentent des dangers plus immédiats, et l'on comprend que le conseil de l'OTAN, qui s'est réuni au sommet jeudi 10 juin à Bonn, tout en donnant son aval à la politique américaine (armements plus négociation nucléaires en Europe) se préoccupe aussi de pallier le déséquilibre « classique » entre l'alliance atlantique et les pays du pacte de Varsovie.

Il reste que toute sécurité, objectif du désarmement comme de l'armement, ne peut reposer que sur un minimum de confiance : confiance entre alliés, confiance aussi et surtout dans la parole de l'adversaire potentiel... ou dans sa force et sa détermination à s'en servir.

En dénonçant « la crise de la dissuasion » à laquelle les alliés occidentaux doivent remédier d'urgence, M. Mauroy n'a pas dit autre chose.

(Lire nos informations page 9.)

POINT

Le franc sous pression

Après un répit de quelques jours au lendemain du sommet de Versailles, le franc est de nouveau attaqué sur les marchés des changes. La nervosité des milieux financiers internationaux s'accentuant à la veille du week-end.

La cause immédiate de cette attaque est le repli inattendu du dollar, très ferme ces jours derniers, sur l'annonce soudaine, jeudi 10 juin en fin d'après-midi, de l'adoption par la Chambre des représentants des Etats-Unis, d'un compromis sur le déficit budgétaire américain. Le vote, acquis grâce à l'alliance des républicains et des démocrates conservateurs, et considéré comme un succès pour le président Reagan, a immédiatement fait baisser le dollar dans la mesure où les pressions à la hausse sur les taux d'intérêt américains pourraient s'en trouver atténuées dans les prochains mois.

Le repli du dollar a très logiquement entraîné un raffermissement du mark, que le franc n'a pu suivre dans sa remontée. Le résultat a été un net affaiblissement de notre monnaie par rapport aux monnaies fortes du système monétaire européen, notamment le mark, dont le cours à Paris est remonté au niveau de son plafond, 2,62 F. La Banque de France a dû intervenir assez énergiquement pour le ramener un peu en dessous, à 2,6190 F.

Cette nouvelle attaque, émanant des opérateurs étrangers peu rassurés par les propos de M. Mitterrand sur l'avenir du franc, pose à nouveau le problème de l'hémorragie qui vide progressivement les réserves de devises de la Banque de France. Elle conduit un certain nombre d'observateurs à penser que ces pertes de devises se poursuivent inutilement, compte tenu du déficit croissant de la balance commerciale de la France vis-à-vis de l'Allemagne. Tout réajustement, néanmoins, ne peut s'effectuer qu'en liaison avec les partenaires de la C.E.E., notamment la Belgique et l'Italie.

LE CONFLIT DES MALOUINES

Mme Thatcher fait état de « pertes considérables »

Le pape devait arriver, ce vendredi 11 juin, en début d'après-midi à Buenos-Aires. Le conflit des Malouines, cependant, semble freiné par les conditions atmosphériques, autant que par les revers des forces britanniques. « Elles ont subi mardi des pertes considérables », a déclaré Mme Thatcher à Bonn, au cours de la conférence de l'OTAN.

A Buenos-Aires, les spéculations vont bon train sur les destinées politiques du général Basilio Lami Dozo, chef de l'aviation, qui est l'arme la plus engagée dans la guerre, et membre de la junte militaire de gouvernement. Dans une interview au « Monde », cet officier, qui se présente comme un homme raisonnable, modéré, patriote, soucieux de dialogue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Argentine, estime « absurde » l'attitude du gouvernement français qui « se range du côté du colonialisme » britannique.

« Il est absurde qu'un gouvernement socialiste se range du côté du colonialisme »

nous déclare le commandant de l'aviation argentine

« Le peuple argentin a démontré son patriotisme, mais aussi son désir de paix. Croyez-vous qu'il soit disposé à payer n'importe quel prix pour conserver les Malouines ?

— Ce que l'Argentine doit gagner avant tout, c'est la bataille politique, à un coût raisonnable. Si le coût était trop élevé, le pays aurait remporté une victoire à la Pyrrhus. Il est vrai que le peuple argentin aime la paix, mais comme résultat. Je crois que la reconquête des Malouines, en consolidant notre identité, nous aide à résoudre la contradiction entre l'amour de la patrie et l'amour de la paix que nous avons hérité des immigrants qui ont peuplé le pays au début du siècle.

Propos recueillis par JACQUES DESPRÉS.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

PÉAGE

Une quatrième chaîne de télévision à péage : excellente idée, mais quel contenu lui donner ? Il la faudrait radicalement différente.

Les nouvelles, par exemple. On n'y montrerait que des images rassurantes de pays en paix (cela doit se trouver), on y annoncerait chaque mois le nombre de ceux qui ont trouvé un emploi, on présenterait des « médicales » sur les gens en bonne santé, des dossiers sur l'art du bouquet, des débats sur la joie de vivre...

Mais qui paierait pour regarder cela ?

BRUNO FRAPPAT.

Page 7

Bir-Hakeim la bataille qui réveilla les Français

par Pierre Messmer

LE PARI DE MICHEL ALBERT

Le nouveau plein-emploi

Dieu n'est pas avec nous. Ou plutôt la Bible. Sept ans après *les Vaches maigres*, qu'il écrivit en compagnie de Jean Ferniot, Michel Albert n'annonce pas sept ans de « vaches grasses », mais nous dit carrément que le plus difficile est *« devant nous »*, dans son nouveau livre *le Pari français*. On s'en doutait un peu, mais cela fait tout de même un choc, venant de qui a su, à la tête du commissariat général du Plan, faire tourner des « modèles » qui lui ont donné jusqu'ici raison.

Heureusement, la deuxième conviction de notre auteur c'est que le poids des millions de chômeurs qui risquent de faire crouler nos sociétés peut être considérablement réduit et même assez rapidement.

Les yeux s'écarquillent. Comment ! On nous avait caché cela ! Vite, la recette ! Michel Albert sait ménager ses effets. Bien sûr, on peut, comme un mauvais lecteur de roman policier, se précipiter tout de suite vers la fin. Ce serait dommage, car, soyons sérieux, ce n'est pas évidemment un remède mystérieux que l'on veut nous faire découvrir mais une somme de propositions, une fois bien connues les causes du mal.

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 39.)

Une semaine avec le Languedoc-Roussillon

Depuis le début de la semaine « le Monde » publie, dans toutes ses éditions, les enquêtes et les reportages de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur les cinq départements du Languedoc-Roussillon.

Aujourd'hui : les chances de l'industrie dans cette région durement frappée par le chômage ; un reportage de Jean-Pierre Chabrol ; la présentation du département du Gard.

Lire pages 21 à 24

Le Monde

idées

LIBAN

L'invasion du Liban provoque des réactions *dont la vivacité* est à la mesure de l'événement. Seuls, jusqu'à présent, de tous ceux qui nous ont adressé des articles, Paul Giniewski approuve, sans réserve, la décision de M. Begin : les juifs ont tiré la leçon de l'holocauste, *ils sont debout*. Alexandre Minkowski réagit à l'opposé : la violence est contraire au message juif de la Diaspora. Pour la première fois, il a honte pour les juifs. Maxime Rodinson ne peut accepter une logique qui prend allègrement son parti du *« désastre pour les autres »*. Tahar Ben Jelloun croit cependant qu'Israël ira jusqu'au bout sans susciter autre chose que « de petites phrases réprobatrices ».

Les Juifs debout

par PAUL GINIEWSKI (*)

D'INNOMBRABLES articles ont relaté et commenté la bataille du Liban. Aucun n'a abordé sa dimension principale : faute de comprendre ce qui anime les juifs israéliens, on ne peut s'expliquer le conflit israélo-arabe.

Les juifs israéliens ne sont plus les juifs qui subissent. Ce sont des juifs debout.

Ce sont les juifs qui ont tiré la leçon de l'holocauste. Cette explication simpliste est la seule qui rende compte de tous les aspects du problème. Les explications les plus sophistiquées en sont incapables si elles n'en tiennent pas compte avant tout.

Les terroristes de l'O.L.P. *torturent* les athlètes d'Israël à Munich, égorgent des enfants juifs sous les yeux de leur mère, abattent des *diplomates* israéliens à Londres et à Paris : les Israéliens tuent ceux qui les assassinent.

La charte de l'O.L.P. promet la liquidation d'Israël : les Israéliens envoient leurs chars liquider l'O.L.P.

Les juifs israéliens sont les juifs qui ne se laissent plus faire. Les communistes, les Arabes et même certaines chancelleries du monde libre auront beau s'indigner : s'ils espèrent modifier les juifs israéliens, ils se trompent. Pour revenir au confortable ron-ron du temps du *pogrom*, il faudra tuer les Israéliens jusqu'au dernier. Bien sûr, ils sont gênants pour les marchands de Mirage et de Mig, les fournisseurs et les valets des émirs du pétrole, qui voudraient un univers accordé au nouvel ordre pétro-dollardier. N'en déplaise aux nouveaux satrapes, les juifs israéliens ne marcheront pas.

Un Français l'a compris. Jacques Faizant, qui représente dans une caricature un minuscule David, face à un Goliath immense. Goliath est « le monde ». Il dit au petit juif : « David ! Tu ne peux pas te laisser détruire tranquillement au lieu de nous embêter ? »

Il est vrai que les juifs embêtent le monde entier.

M. Mauroy annonce que la France ne saurait tolérer le terrorisme et s'emploiera à le déraciner. Les juifs ont la naïveté de le prendre au sérieux et de ne plus se laisser terroriser.

La Grande-Bretagne envoie son armée à 10.000 kilomètres de chez elle pour restaurer ses droits bafoués ? Les juifs prétendent que leurs droits sont menacés quand on les assassine chez eux.

Les juifs ont perdu le respect des traditions les plus solides. Ils ont oublié qu'ils sont, *eux*, dans leur rôle quand on les assassine. Les *autres* ne doivent pas se faire assassiner. Des enfants juifs jetés vivants dans des brasiers ? On ne fout pas par terre le monde pour si peu de chose. Mais incinérer *Beyrouth sous prétexte* que les fedayin s'y sont retranchés ? Où irions-nous si le monde permettait que *les juifs fassent* ce qu'on leur a toujours fait !

Un monde où les juifs sortiraient de leur rôle, où les juifs rendraient coup pour coup, serait un monde invivable pour presque tout le monde. Ce serait un monde qui punirait les assassins, où les intérêts sordides seraient étiquetés pour ce qu'ils sont : un autre monde. Trop d'intérêts sont liés au monde de l'impunité du crime, du profit-roi, de l'hypocrisie générale, pour tolérer que les juifs se mettent à le chambouler.

En réalité, c'est cela aussi – c'est cela peut-être avant tout – qui se joue au Liban. C'est en cela aussi que le Liban nous interpelle et nous concerne. Un « ordre juif » au Sud-Liban, qui succéderait à l'ordre terroriste, préfigurerait un monde où les valeurs qui valent la peine de vivre : justice, paix, équité et fraternité, commenceraient à être restaurées.

(*) Ecrivain et journaliste.

Le désastre pour les autres

par MAXIME RODINSON (*)

UNE fois de plus les dirigeants d'Israël se servent du nom et des malheurs passés de tous les juifs pour couvrir *une opération brutale qui, malgré* son nom de code mystifiant, ne peut apporter la paix ni à la Galilée, ni à Israël, ni à personne. Une fois de plus, l'immense majorité des médias collaborent au camouflage. Une fois de plus les virtuoses de l'intelligentsia manipulent, au service d'une mauvaise cause, la métaphysique, la psychanalyse, la poésie, la mystique, la supériorité du monothéisme ou les souffrances de millions de martyrs – très réels n'en déplaise aux Faurisson. *Ils utilisent* comme à l'accoutumée le génie des non-nationalistes juifs que furent Spinoza, Marx, *Freud ou Einstein. D'autres abritent* leur refus de condamner ce qu'ils auraient condamné partout ailleurs sous des arguties futiles. J'en oublie et j'en passe.

Alors que des milliers d'Arabes meurent sous *les bombes israéliennes*, M. l'ambassadeur Meïr Rosenne justifiait l'opération en procla*mant que le sang d'un Juif valait* bien le sang d'un Arabe. Pour le moment les Arabes seraient heureux qu'on en reste à cette simple équation. Le lendemain, convoqué par le même Ivan Levaï, le grand sioniste Elie Wiesel ne trouvait à déplorer que les quelques morts juifs. A quelques questions plus précises, il répondait qu'il n'était pas un homme politique.

Rappelons que le même ambassadeur, un quart-d'heure après avoir appris le meurtre de son collaborateur, y dénonçait la main de l'O.L.P. *alors qu'on avait vu s'enfuir une* femme inconnue, sur laquelle le seul détail disponible était qu'elle parlait français. Ses chefs justifiaient leur agression contre le Liban par l'attentat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres – acte de l'O.L.P. assurait-il. Mme Thatcher vient de révéler (*International Herald Tribune* du 8 juin - p. 2) que la liste trouvée chez les tueurs prévoyait – comme victime ! – le chef du bureau de l'O.L.P. à Londres. On a fait peu d'écho à cette intéressante précision.

Les intellectuels favoris des médias mêlent ainsi le grotesque à l'odieux. Quant aux gouvernants qui auraient des moyens de pression efficaces sur Israël, ils se contentent de « réprouver » ou de « condamner » du bout des lèvres. On a vu la valeur et la durée de ces désapprobations à propos de l'annexion du Golan – acte violant de façon fla*grante les conventions de Genève* – ou du meurtre d'enfants palestiniens au cours des opérations policières contre les manifestations de protestation (rien de la douceur sophistiquée pratiquée avec les opposants juifs de Yamit !).

A force d'exaspération devant les insanités déversées par les arabophiles ou islamophiles inconditionnels (appliquant à l'autre bord strictement la même logique para*noïaque* que les sionistes), on en viendrait presque à oublier deux faits élémentaires. Menahem Begin se charge de nous les rappeler au-delà des rideaux de fumée idéologiques dont les couvrent ses amis.

I. *La logique du sioniste est fondée sur le remplacement forcé d'une population par une autre.* Au vingtième siècle, cela ne pouvait que susciter la protestation de la population évincée et son recours à l'action armée. D'où la *guerre permanente* dont parlait ici Eric Rouleau (*le Monde* du 9 juin). Comment douter que, si la frontière d'Israël est repoussée pratiquement de quarante kilomètres plus au nord, ses adversaires ne s'établissent au kilomètre 45 pour poursuivre leur lutte ? A qui fera-t-on croire que la destruction d'un Q.G. ne sera pas suivie de l'installation d'un autre Q.G. ?

II. *Cette même logique ne peut conduire à l'intérieur qu'à la diffusion programmée de la morale spartiate du guerrier perpétuel et à une politique qu'on ne peut qualifier que de raciste.*

Ce n'est pas là une injure, mais un terme descriptif auquel on ne peut échapper logiquement. Comment une égalité totale des chances et des possibilités pourrait-elle permettre le maintien du caractère juif d'un Etat, qu'on veut être un Etat juif, alors qu'il englobe une population soumise, humiliée, mais indispensable pour les bas travaux, et prolifique ? Il vaudrait mieux répondre rationnellement à cette simple question que se draper dans l'attitude de la vertu outragée et manier une fois de plus l'accusation bien commode d'antisémitisme.

Par ignorance (souvent voulue) des conditions du Proche-Orient, par souvenir des épreuves du passé, par « esprit de corps » primaire, des millions de juifs (dans tous les sens multiples attribués à ce mot) se sont laissé entraîner à approuver tous les actes du centre de décision sioniste. Ils ont oublié que ce centre a fait ses *premiers pas contre l'opinion de la* majorité d'entre eux et malgré les avertissements lucides de beaucoup. La pratique n'a fait que confirmer, hélas ! l'analyse théorique. Il faut espérer que les juifs installés là-bas pourront éviter un jour les conséquences dramatiques de cette erreur historique capitale. Mais le désastre pour les autres (en l'occurrence les Arabes) a maintenant atteint des dimensions insupportables.

Il est grand temps de sortir des léthargies complices et du nuage des mystifications. Il est grand temps que les non-juifs renoncent à enfoncer les juifs dans l'erreur au nom de leurs propres fantasmes religieux, raciaux ou autres. Et, pour les juifs de toutes catégories, l'honneur de chacun devrait consister à empêcher à tout prix qu'on se serve de son nom et de sa participation à un malheur collectif pour bénir en leur sein ce que l'on condamne chez les autres. C'est ainsi qu'ont compris leur rattachement au nom juif tous les vrais grands juifs du passé, depuis les prophètes. Tout le reste est racisme hypocrite, mauvaise littérature, mauvaise philosophie, mauvaise foi, mauvais cœur.

(*) Directeur d'étude à l'Ecole pratique des hautes études.

La honte et la démence

par A. MINKOWSKI *

AINSI, parce que d'une ma*nière certes irresponsable*, les Palestiniens bombardaient quelques villages de Galilée et commettaient des attentats, les Israéliens se permettent, après la répression sanglante en Cisjordanie et l'annexion du Golan, de faire une guerre « triomphale » au Liban, tuant sans sourciller des milliers de civils, libanais et palestiniens, et forçant à l'exode une population qui n'en peut plus. Je pense que nombreux sont les massacrés des camps de concentration qui n'auraient pas voulu cela, qui doivent se retourner dans leur tombe. Imagine-t-on les Français, après les assassinats de nos diplomates à Beyrouth, et l'attentat de la rue Marbeuf, bombardant Damas et débarquant des parachutistes en Syrie, la Syrie qui d'ailleurs porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle pour avoir occupé le Liban ? Liban où les Palestiniens, hébergés et accueillis librement, ont parfois outrepassé les lois de l'hospitalité.

Beaucoup de pays arabes ont aussi leur part de responsabilité dans ce qui apparaît maintenant comme une liquidation des Palestiniens par l'armée israélienne. *Mais que dire surtout des Occi*dentaux, des Américains d'abord, des Européens ensuite, de l'Eglise qui ne bronche pas, et pour finir, des juifs qui restent pratiquement sans réaction devant ce massacre ? Car qu'on ne s'y trompe pas, s'il est vrai qu'il y a une armée palestinienne, il y a aussi les centaines de milliers de réfugiés entassés dans les camps, ces camps auxquels j'ai rendu visite comme pédiatre il y a quelque temps. Il y *aura donc, il y a eu boucherie.*

La communauté juive est in*conditionnellement sioniste*, même quand le sionisme est représenté par le diable, Menahem Begin et son acolyte Ariel Sharon. Bien sûr il y aura succès militaire et triomphalisme. Mais à long terme Israël s'est suicidé et entraîne dans ce sillage la communauté juive du monde entier. Le message juif de la Diaspora semble avoir quelque peu pris fin avec la disparition totale des juifs polonais. Ce message, qui était celui de tendre la main, de propager les idées dans tous les domaines, d'enrichir la communauté internationale, ce message prend fin avec le massacre du Liban. Oui, pour *la première fois de mon existence*, et je ne suis pas le seul, j'ai honte pour les juifs.

* Professeur de médecine et de néonatalogie à l'université René-Descartes.

Non, je ne suis pas indigné !

par TAHAR BEN JELLOUN

Non, je ne suis pas indigné ! Et à quoi cela servirait-il ? Tout était prévu, et nous le savions. L'envie est de se taire. Pas envie d'écrire pour dire les blessures et gémir. Les mots portent mal le dégoût. Les « sept » de Versailles ont pesé chaque mot avant de composer une petite phrase de réprobation, bien triste et lâche, pour avoir bonne conscience et termi*ner les festivités sur fond d'un ciel* traversé de lumières esthétiques, juste au moment où le ciel du Li*ban était fendu par l'éclair métalli*que de la mort.

Non, mon indignation, ravalée, annulée, se supporte mal dans les mots. Je refuse cette logique des choses et constate ceci : l'existence d'Israël se paie par la mort de milliers d'Arabes, libanais et palestiniens. Cet État a besoin, *pour nourrir sa paranoïa*, d'annexer, d'envahir des territoires et de perpétrer des massacres.

Depuis 1948, il ne cesse d'exploiter la mauvaise conscience et la culpabilité de l'Occident, ainsi que les divisions et bavardages des États arabes pour non seulement *refuser* aux Palestiniens *l'existence* en les exterminant, mais aussi pour s'ériger, à l'image de l'Afrique-du-Sud, en État puissant se situant au-dessus du droit et de la loi, sourd et indifférent à ce que peuvent dire ou penser les *instances internationales.*

Cela, il se le permet car il considère qu'il n'a de comptes à rendre à personne, pas même à l'histoire. En ce sens, la responsabilité de l'Occident est entière.

Non, je ne suis pas indigné ! Je suis en colère. Je le sais, chacun le sait, Israël ira jusqu'au bout dans l'exécution de ses plans : en *finir* avec les Palestiniens, partout où ils se trouvent. Il ira jusqu'au bout, jusqu'à faire du Liban, puis du Proche-Orient tout entier un immense cimetière. Et tout cela sera enrobé de petites phrases réprobatrices. Quant à la France, elle est dans une espèce de coma : sans voix, absente, figée *par l'hypnotisme israélien.*

Réplique à... Jacques Ellul

Mme R. Giacaman nous a adressé la lettre suivante :

Je suis une universitaire palestinienne, enseignante à l'université de Bir Zeit (université palestinienne située sur la rive ouest du Jourdain dans les territoires occupés par Israël). Je me trouve à Paris pour quelques semaines dans le cadre d'échanges *inter-universitaires* entre mon université et celle de Paris-VII.

J'ai lu l'article de M. Ellul, « L'annexion » (*le Monde* du 4 mai), et je voudrais répondre en quelques mots.

Si nous sommes d'accord sur le fait que la culture constitue à la fois « l'ensemble des expressions intellectuelles d'une civilisation » et « l'ensemble des formes acquises de comportement dans les sociétés humaines » (*cf dictionnaire Robert*), alors ce qui peut être dit est simple.

M. Ellul, en ignorant que la culture palestinienne a rempli de telles exigences depuis des générations, et qu'elle a été reconnue par le *monde entier, y compris par les Israéliens*, montre dans le meilleur des cas une évidente ignorance des faits historiques. Au *pire, il défend un* point de vue politique qui ne tient aucun compte de la réalité, qui méprise l'existence d'un peuple qui depuis des générations a souffert et souffre encore du poids de l'oppression et de la domination pour les intérêts des autres. Ce qui conduit à des pertes de vie, à la dépossession, à la dispersion, et finalement au problème politique et humain : le problème palestinien.

Les Palestiniens partout mais particulièrement ceux qui vivent dans les territoires occupés par Israël et dans les frontières d'avant *1967* avaient à faire face avant même l'invasion du Liban aux plus sévères *mesures de la part du gouvernement* militaire israélien, mesures destinées non seulement à étouffer les voix qui résistent à l'occupation militaire mais, peut-être ce qui est plus important, à détruire la culture nationale palestinienne.

Quelques exemples de ces mesures : fermeture d'une galerie d'art palestinien à Ramallah, en 1980, fermeture de l'université de Bir Zeit en novembre 1980 quand les étudiants ont tenté de célébrer une semaine de la culture palestinienne (au même moment se tenait à Tel-Aviv le colloque international des enseignants contre le racisme, l'antisémitisme et la violation des droits de l'homme), interdiction de nombreux ouvrages de poésie, de littérature, de géographie, d'histoire, fermeture à répétition des universités (celle de Bir Zeit a été fermée pendant quatre mois au cours du premier semestre 81-82).

Mon propos n'est pas d'énumérer des exemples car la liste serait longue. Il est de dire que de telles mesures représentent la partie émergée de l'iceberg, à savoir une politique systématique de la part du gouvernement militaire israélien, dirigée vers la destruction de chaque aspect d'une culture indispendable à l'existence de la société palestinienne.

Dans les deux cas, il aurait été *plus sage que M. Ellul entreprenne* une plus profonde investigation du problème palestinien, incluant peut-être une visite dans les territoires occupés par Israël avant d'émettre de telles affirmations et d'énoncer les idées préconcues qui apparaissent dans cet article.

Si M. Ellul est véritablement intéressé par la réalité plutôt que par la justification, pour des raisons sentimentales, politiques ou autres, de l'oppression d'un peuple, je prendrai le temps de lui montrer ce qu'est la culture palestinienne s'il vient dans les territoires occupés.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

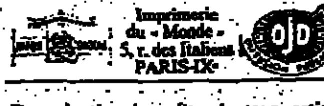
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; *nos abonnés sont invités à formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

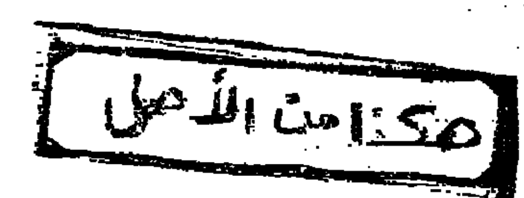
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





autres

gné !

s Ellul

Le Monde

étranger

L'invasion du Liban par les forces israéliennes

Tout en affirmant qu'il ne souhaite pas occuper Beyrouth, le haut commandement israélien n'excluait pas une telle éventualité, ce vendredi matin 11 juin. Un porte-parole militaire déclarait : « Nous n'avons pas l'intention de pénétrer à Beyrouth, mais notre principal objectif est de contrôler l'axe stratégique Beyrouth-Damas. Nous allons nous efforcer d'y parvenir sans entrer dans le centre de la ville, à moins que le déroulement des combats ne nous y oblige. » Cependant, selon la presse israélienne, des commandos pourraient entreprendre des raids ponctuels contre des positions occupées par l'O.L.P. au cœur de la capitale.

Les Israéliens ne paraissent pas redouter de pressions américaines. En effet, on affirme, tant à Jérusalem qu'à Washington, que M. Reagan n'a pas « sommé » M. Begin d'arrêter les hostilités et ne lui avait pas demandé de retirer ses troupes du Liban. Le principal conseiller du chef de la Maison Blanche, M. Meese, a précisé que le ton du message de M. Reagan n'était pas « menaçant ». « Je dirais que le président a été très ferme et très persuasif. » Le dialogue se poursuit, puisque M. Reagan a adressé un second message à M. Begin, en réponse aux explications que ce dernier lui avait fournies dans la journée de jeudi. Faute de la « souplesse » que l'on attendait du premier ministre israélien, M. Alexander Haig, le secrétaire d'État américain, a renoncé « in extremis » à se rendre à Jérusalem.

Deux facteurs avaient incité M. Reagan à faire des recommandations « amicales » à M. Begin : un certain raidissement soviétique qui se serait manifesté au cours d'échanges entre Moscou et Washington, et des démarches pressantes entreprises par l'Arabie Saoudite. Le prince Saoud Al Feyçal, le chef de la diplomatie de Ryad, a rencontré, jeudi à Bonn, MM. Reagan, Schmidt et Genscher, pour leur demander d'intervenir en vue de l'arrêt des hostilités. Le ministre, après un entretien, jeudi, avec M. Cheysson, devait être reçu, ce vendredi en fin de matinée, par M. Mitterrand.

La quasi-totalité des Etats arabes et de nombreux pays islamiques ont adressé à la Syrie et à l'O.L.P. des messages de solidarité et, pour certains d'entre eux, des offres d'aide matérielle. En Egypte, où les autorités auraient repris langue avec des représentants de l'O.L.P., les responsables manifestent une irritation croissante à l'égard de Washington. L'un d'eux a déclaré à l'A.F.P. que la position américaine était « nullement convaincante » et, d'autre part, « incompréhensible », puisque « ce sont les Etats-Unis qui vont subir dans toute la région les conséquences de leur incapacité à faire entendre raison à l'Etat juif ». Le président Moubarak a adressé, jeudi, un troisième message à M. Reagan, et son ministre des affaires étrangères est attendu, samedi, à Washington.

La presse arabe, en particulier dans le Golfe, s'est déchaînée contre les Etats-Unis, après que Washington eut opposé son veto à une résolution du Conseil de sécurité condamnant Israël. La plupart des journaux demandent aux gouvernements arabes de décréter des mesures de boycottage. « Algérie Actualité » a demandé, jeudi, aux dirigeants arabes » qui participent par leur silence au génocide [des Palestiniens au Liban] autant que les sionistes le font par les armes, (...) de cesser de livrer le pétrole arabe à l'Amérique ».

A Tripoli, le colonel Kadhafi a pris à partie l'Arabie Saoudite et l'Egypte, à laquelle il demande de dénoncer son traité de paix avec Israël. Le président libyen s'étonne du retard mis à la convocation d'un sommet arabe, et demande que celui-ci se réunisse dans les vingt-quatre heures à Tripoli ou à Tunis. Cependant, la mission entreprise avec cet objectif par le secrétaire de la Ligue arabe, M. Klibi, n'a pas abouti, en raison, entre autres, de la brouille entre l'Irak et la Syrie.

La réconciliation entre les deux régimes baasistes paraît difficile aussi longtemps que la Syrie maintiendra son soutien à l'Iran, lequel a rejeté la proposition irakienne d'un cessez-le-feu. Téhéran dépêchera une unité combattante à Damas, afin de défendre le Liban.

Dans Beyrouth, ville otage...

(Suite de la première page.)

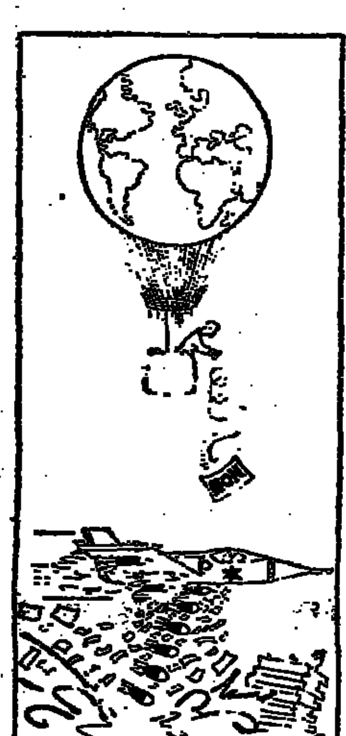
Ils ont connu la guerre, des enlèvements suivis d'exécutions sommaires, celle des voitures piégées, des bombardements massifs.

Ils ont même connu les guerres dans la guerre : conflits ou règlements de compte sanglants entre organisations rivales qui, à Beyrouth-Ouest, entretenaient un climat d'anarchie jusqu'à la semaine dernière encore.

Largués vers dix heures du matin, les tracts adressés, jeudi par le commandant des troupes israéliennes, au chef des troupes syriennes de Beyrouth sont rédigés sur le ton du dialogue entre professionnels de la guerre mais emprunt d'une arrogance condescendante. Israël demande à la Syrie de retirer ses troupes, car Beyrouth va être accoupé incessamment. Deux heures plus tard, coup de semonce : plusieurs positions syriennes des quartiers de Ramlet-el-Baida et Jnah sont durement bombardées par l'aviation israélienne pendant trois quarts d'heure. Une épaisse fumée noire enveloppe la ville. Cette fois-ci, ce ne sont plus ses camps palestiniens ni ses faubourgs, c'est Beyrouth même qui est la cible de l'aviation israélienne. Puis un lourd silence s'apesantit sur la ville dont les rues se sont vidées. On entend, cependant, le roulement du canon, car l'artillerie israélienne est désormais à Damour, à 17 kilomètres au sud de la ville. Les Palestiniens n'y ont pas mis bas les armes, mais les israéliens y sont déjà.

Les miliciens sur le front

Les enfants jouent au ballon dans les rues désertes, leurs parents se soucient enfin de visiter les abris des immeubles et découvrent le plus souvent que ceux-ci sont transformés en dépôts, voire en débarras, infestés de rats et de cafards. La radio phalangiste diffuse à l'intention des Beyrouthins « d'en face », un mode d'utilisation des abris avec l'air de dire : « *Nous avons connu cela en 1978 et en 1981, sous les bombardements syriens, à votre tour maintenant.* »



(Dessin de PLANTU.)

Entre les deux Beyrouth, c'est le même clivage que l'an dernier, en sens inverse bien entendu. On compatit, aujourd'hui à l'Est, aux malheurs des frères de l'Ouest, d'autant plus qu'il s'agit très souvent de vrais frères ou de vrais amis, mais, assurément, ce sont là deux villes bien distinctes, l'une sous les bombes et sous la menace directe d'un désastre, l'autre seulement inquiète des retombées de ce qui va se passer « à côté ».

On ne pavoise pas à l'Est, loin de là, on se sent concernés et même finalement souvent inquiets des intentions de ces Israéliens qui ont été de si mauvais alliés dans l'épreuve, cyniques et calculateurs. Mais on ne se sent pas non plus solidaires du reste des Libanais au-delà de la fourniture du pain et éventuellement de l'accueil des blessés. Mais condamner les Israéliens n'est pas envisagé. D'ailleurs les « *gens de l'Ouest* » n'avaient pas bougé le petit doigt pour condamner les Syriens lorsqu'ils écrasaient Achrafieh sous les bombes.

Et, puis, il y a ceux qui n'ont ni abris, ni même un toit, les déracinés des zones déjà bombardées et qui errent, par familles entières, à la recherche d'un appartement vide où se réfugier. L'occupation des appartements est devenue le grand souci de qui en possède à Beyrouth-Ouest, car il risque de s'en trouver privé pour peu qu'il le quitte, même pour une journée. Mais aussi que de tristesse dans le regard des occupants en puissance ! Parfois des profiteurs exécrables, mais le plus souvent de braves gens du Sud (ou de Palestine) qui ne rêvent que de leur vieille petite maison, dans leur village perché sur la colline.

Les miliciens, brusquement devenus moins antipathiques à une population naguère excédée par leurs agissements, ont le mérite aujourd'hui de monter en ligne contre des forces infiniment supérieures ; ils se rendent vers le front, en général le long du littoral, à pied, en moto ou en voiture.

Beyrouth la pestiférée, une fois de plus fait face à son destin, quel qu'il soit, avec détermination ou plutôt avec la résignation de l'impuissance face à la fatalité.

LUCIEN GEORGE.

LA SITUATION MILITAIRE

- Le bombardement des accès sud de Beyrouth se poursuit
- Le président Assad exhorte les troupes syriennes à « combattre jusqu'au dernier homme »

L'aviation israélienne a repris, ce vendredi 11 juin à l'aube, le pilonnage de l'entrée sud de Beyrouth, après l'échec de deux tentatives de débarquement naval dans la région de Khaldé, à 4 kilomètres au sud de la capitale. Les bombardements continuaient en fin de matinée. La plage de Khaldé et les collines de Doha qui la surplombent étaient enveloppées par un épais nuage de fumée, témoignant de la violence du pilonnage israélien. L'artillerie palestino-progressiste ainsi que les « orgues de Staline » de l'Armée de libération palestinienne ripostaient aux tirs des vedettes israéliennes de Khaldé à Ramlet-el-Baida (Beyrouth). La région de l'aéroport, dans la périphérie sud de la capitale, a été également bombardée durant la nuit par air et par mer.

Dans la ville même de Beyrouth, les combattants palestiniens ont pris position, ce vendredi aux points stratégiques en prévision de l'assaut. L'ultimatum israélien de jeudi sommant les Syriens, dans des tracts lâchés par des avions de « *quitter immédiatement Beyrouth* » n'a pas été suivi d'effet. Au contraire, le président Assad a adressé un message à ses troupes les exhortant à combattre les Israéliens « *jusqu'au dernier homme* ». « *Je vous demande*, leur dit-il, *de maintenir votre résistance afin de vaincre l'ennemi en vous souvenant de votre devise :* « Martyr ou victoire ».

Ce vendredi matin, plusieurs avions non identifiés ont survolé les faubourgs de Damas, déclenchant un tir de batteries antiaériennes et de missiles.

Dans la Bekaa, l'aviation israélienne a attaqué jeudi après-midi les nouvelles batteries de missiles Sam-6 introduites dans la nuit de mercredi à jeudi par la Syrie, après la destruction de ses rampes de lancement par des bombardements. De nouveaux affrontements aériens ont eu lieu au-dessus du ciel de la Bekaa, et le porte-parole israélien affirmait jeudi soir qu'au moins vingt-cinq Migs et trois hélicoptères d'attaque syriens avaient été détruits dans la journée.

Sur le front de la montagne, où les Israéliens occupent une grande partie du Chouf (au sud-est de Beyrouth) les duels d'artillerie entre positions syriennes à Mdeirej (sur la route Beyrouth-Damas) et israéliennes à Barouk se sont poursuivis jeudi. Selon la radio de Beyrouth, les Syriens ont repoussé une attaque lancée en direction de la ville d'Aley. D'autre part, des avions israéliens ont bombardé jeudi matin des véhicules civils transportant des voyageurs venant du Liban au poste frontière syro-libanais de Joussieh, faisant cinquante-sept morts et soixante-quinze blessés.

A Washington, des sources proches des services de renseignements américains ont indiqué jeudi que Syriens et Israéliens avaient massé, à leurs frontières respectives avec le Liban, d'importantes forces qui pourraient rapidement être jetées dans la bataille. Deux divisions d'infanterie israéliennes seraient prêtes à intervenir et Damas pourrait dépêcher également deux divisions au Liban dans les quarante-huit heures. Selon les mêmes sources, les forces déjà sur place comptent environ quarante mille hommes de part et d'autre et Damas dispose d'une division blindée au Liban. — (A.F.P., Reuter.)

LE GÉNÉRAL ISRAÉLIEN YEKOUTIEL ADAM EST TUÉ

Tel-Aviv (A.F.P.). — Le général israélien Yekoutiel Adam, cinquante-cinq ans, ainsi que le colonel Havim Sela, un des officiers les plus brillants des forces israéliennes, ont été tués jeudi 10 juin au Liban.

Selon le porte-parole israélien, vingt-trois soldats israéliens ont été tués, un est port disparu et cent seize ont été blessés dans la seule journée de jeudi, portant ainsi le total des pertes israéliennes après cinq jours de combat, à soixante-huit militaires tués, quatre cent vingt blessés et huit disparus.

Le général Adam, qui était le chef désigné des services secrets, avait été durant plusieurs années le numéro deux de l'état-major et était considéré comme le successeur probable du généra Gur. Il avait cependant été écarté en faveur du général Raphael Eytan, dont il fut l'adjoint jusqu'en 1980.

● *M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P.* à Paris, a demandé, jeudi 10 juin, à la France, de prendre des sanctions à l'encontre d'Israël. Le responsable palestinien, interviewé par TF 1, a déclaré : « *Nous jugeons satisfaisantes les déclarations faites par le président Mitterrand et par M. Cheysson, mais il ne suffit pas de condamner Israël. Il faut appliquer des sanctions à son encontre.* » M. Souss a tenu à rappeler que « *les Palestiniens n'occupent pas le Liban* ». « *Nous sommes dans un pays hôte. Nous sommes de passage dans un pays frère, juste le temps de récupérer nos droits légitimes et nationaux, et d'établir notre Etat indépendant en terre palestinienne* », a-t-il précisé.

Le déferlement d'une armée sûre de vaincre

(Suite de la première page.)

A 50 mètres en contrebas, une fumée révèle le lieu de l'impact de l'autre côté des collines, où l'armée syrienne, à une vingtaine de kilomètres de sa propre frontière, fait face aux assaillants. Au nord-ouest d'Hasbaya, le pilonnage de l'artillerie israélienne, au rythme d'un obus toutes les deux ou trois minutes, témoigne de l'intensité de la lutte.

« Les Syriens étaient prévenus »

« *Nous avançons lentement et avec précaution* », reconnaît le général Even, porte-parole de l'armée, « *car nous avons en face de nous une division syrienne. Les Syriens n'étaient pas notre cible, mais ils en deviennent une après leur engagement. Nous les avions prévenus, ils avaient le choix.* »

Pour sa part, la population civile a fui ces combats qui lui sont étrangers. Les rares maisons, le long de la route, sont désertes. Certaines arborent encore le dérisoire chiffon blanc d'une neutralité qui apparaît bien précaire face à des duels d'artillerie. « *Tous les villages de la région sont déserts, la population a fui* », confirme un officier israélien, qui ajoute : « *Ici, il n'y a plus que l'armée.* » A Tibnit et Arnoun, sur la route du château de Beaufort, les habitants, qui ont assisté terrorisés aux sanglants combats pour la reprise de ce nid d'aigle, paraissent surtout soulagés de n'être plus les victimes innocentes de la guerre entre Palestiniens et Israéliens.

Les combats sur le front de l'Est, où une violente bataille de chars a opposé, jeudi, à proximité du lac Karoun, Israéliens et Syriens, ne semblaient pas terminés jeudi soir, si l'on en jugeait par l'amontée en ligne d'une nouvelle division blindée avec ses impressionnants chars Ben Gourion, copie des Centurion américains, que rien n'arrêtait, pas même les énormes cylindres de pierre placés sur le bas-côté de la route à des passages dangereux pour d'autres véhicules. Casqués, armés jusqu'aux dents, porteurs de lunettes des sables, les yeux rivés à leurs cartes, les équipages semblait plus soucieux de leur prochain objectif que des obstacles qui pouvaient se dresser devant eux. Certains des blindés étaient munis de dispositifs antimines ou d'énormes cisailles pour couper les barbelés. Les tapis de douilles qui jonchent par endroits la chaussée révèlent l'ampleur des affrontements.

Débordées par la ruée israélienne, des poches de résistance subsistent à l'arrière du front principal, notamment dans la région de Tyr ou de Nabatieh. Aux alentours de cette ville, des éléments de la population libanaise chrétienne collaborent avec les envahisseurs et n'hésitent pas quelquefois à dénoncer et à escorter au Q.G. israélien des fedayin reconvertis, trop vite à leur goût, à la vie civile.

Les Israéliens, tout à leur désir de se débarrasser une fois pour toutes des « terroristes », tentent de réduire un par un ces îlots, tout en reconnaissant que ce genre d'opération est souvent très meurtrier. Sur les pertes de leurs adversaires, ils ne veulent donner aucun chiffre, le général Even admettant seulement qu'il y a « *quelques centaines de prisonniers palestiniens et un pilote syrien* ». Le nombre des morts et des blessés civils est impossible à évaluer. L'hôpital de Marjayoun, qui n'admet pas les militaires, ne donne pas l'impression d'un établissement submergé par la guerre, même si, dans la seule journée de mercredi, il a reçu trente-six blessés de Hasbaya, dont quatre sont morts. Sœur Elodie, qui dirige provisoirement l'hôpital, reconnaît qu'elle reçoit assez peu de blessés. Religieuse catholique de rite grec, elle vit depuis 1971 à Marjayoun, et nous dit avec une certaine fierté : « *J'ai assisté à tous les événements.* » Inquiète pour sa famille qui vit à la périphérie de Beyrouth et pour son pays une nouvelle fois meurtri, il est clair qu'elle juge l'invasion venu du sud plus supportable que la présence des fedayin. « *Depuis qu'ils sont partis en 1976*, dit-elle, *la vie est beaucoup plus tranquille.* » Après quatre jours passés dans les abris, durant la bataille pour la conquête de Beaufort, elle ne dissimule pas non plus un certain contentement de voir disparaître la menace des roquettes palestiniennes.

A Marjayoun, fief du commandant Haddad, la population réagit plutôt favorablement aux événements, même si l'affirmation du chef du « Liban libre », assurant que « *plus de 90 % de la population se réjouit de cette opération* », semble pour le moins exagérée.

Conscients de l'échec de l'ONU qui les a dépêchés ici, les « casques bleus » n'ont pu que regarder passer, impuissants, la formidable armada israélienne. A Blatt, siège du contingent népalais, quelques soldats, stoïques dans leur gilet pare-balles et avec leur casque lourd par une chaleur accablante, tuent le temps sous les portraits du couple royal. Que font-ils dans ce guêpier ? Ils l'ignorent, ils obéissent. Pour qui, pour quoi ? Bah ! Plus à l'est, une zone sous contrôle norvégien est carrément occupée par les Israéliens. Le seul soldat en poste de garde observe le passage, indifférent, des convois qui montent au front. Un colonel israélien nous lance : « *Nos consignes sont strictes. L'ONU n'est pas notre ennemie et nous prenons toutes les précautions pour que les hommes ne soient pas blessés.* » Et le guerrier pose sur ces soldats qui n'en sont pas un regard apitoyé.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LE COMMANDANT HADDAD ÉLARGIT SON « LIBAN LIBRE »

Jérusalem (A.F.P.). — Le « Liban libre » est, désormais, constitué par tous les villages et bourgs conquis par l'armée israélienne, a déclaré, jeudi 10 juin, le major Saad Haddad, commandant en chef des forces chrétiennes libanaises du Sud-Liban.

Le major, cité par la radio israélienne, a fait état de discussions portant sur la constitution de ce « Liban libre » qu'il aurait eues avec les représentants des communautés chiites et druzes.

En attendant, les miliciens du commandant Haddad se sont joints à l'armée israélienne dans le « ratissage » du Sud-Liban pour découvrir les Palestiniens armés et des caches d'armes et de munitions. « Ces hommes connaissent la région comme leur poche. Ils ont de la famille dans chaque village du Sud-Liban, et peuvent donc être informés si des terroristes se cachent dans la région », *a expliqué un des porte-parole du commandant.*

L'INVASION DU LIBAN PAR ISRAËL

L'ampleur et la rapidité des succès créent un climat presque euphorique en Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que le pays s'estime en assez bonne posture pour proposer un cessez-le-feu, l'opinion se voit confortée dans un sentiment proche de l'euphorie. Elle a connu, successivement, trois états.

L'avance fulgurante des unités de Tsahal — l'armée israélienne, — l'arrêt progressif des tirs de l'artillerie palestinienne sur la Galilée et la reprise d'une vie quasi normale dans cette région avaient provoqué à « l'arrière », au cours des premiers jours de l'offensive, un climat de vive satisfaction.

Puis, soudain, durant la journée du 9 juin, les Israéliens ont vécu dans l'incertitude en apprenant les premiers affrontements avec l'armée syrienne, l'alerte sur la frontière du Golan, et en constatant surtout que l'on procédait à une mobilisation massive des réservistes, qui n'épargne pas une famille. De plus, la radio commençait à énumérer la liste des victimes : en quatre jours, 63 morts, 12 disparus, près de 400 blessés. Pertes qualifiées de « légères » par l'état-major qui s'attendait à pis. Elles n'en paraissaient cependant pas moins graves, les Israéliens étant habitués dans ce domaine à une rigoureuse économie et personne ne songeant ici à établir une comparaison avec les pertes subies « en face ». A ce sujet, on entend fréquemment dire qu'il n'y a pas de rapport possible, Israël étant un petit pays et les Arabes *« n'ayant pas le même sens de la valeur de la vie »*. Si Israël marque sa différence au Proche-Orient, c'est déjà dans cette appréciation.

Depuis le 10 juin, cette inquiétude a été nettement tempérée par les comptes rendus des victoires remportées sur les forces syriennes, brusquement dépourvues de couverture aérienne (depuis le début de la semaine, soixante et un Mig ont été abattus, annonçait-on jeudi soir à Tel-Aviv) et anti-aérienne avec la destruction des rampes de missiles Sam-6. L'orgueil national a été singulièrement renforcé par ces nouvelles. Impossible de ne pas éprouver une réelle fierté lorsqu'un officier supérieur de l'armée de l'air explique à la télévision comment a été mené le raid contre ces batteries de fusées, présentées depuis un an par M. Begin comme un danger majeur pour la sécurité d'Israël. L'insistance du premier ministre était telle que bien des Israéliens n'ont jamais admis qu'il s'agissait, en fait, d'armes défensives.

Ayant profité de l'expérience de la guerre de Kippour, l'aviation a d'abord employé des systèmes de contre-mesure électroniques très perfectionnés pour neutraliser les radars syriens. Puis une deuxième vague d'avions, volant à très basse altitude et utilisant le relief pour dissimuler leur approche, a surpris au dernier moment les servants de ces batteries. Cet exploit, ajouté à la destruction d'une vingtaine de Mig en quelques heures, a été considéré par l'état-major comme un *« tournant décisif »* dans le conflit et a confirmé pour la plupart des Israéliens le sentiment que leur pays est invincible.

De là à penser que tout ou presque est permis à Israël, il n'y a qu'un pas. Nombre de partisans de M. Begin l'ont déjà franchi ; les experts militaires persuadent le public que l'armée syrienne est désormais à la merci des forces israéliennes, au Liban tout au moins, qu'une leçon a été donnée à Damas et que le président Assad ne peut plus prendre le risque de déclencher une guerre totale.

Le prix de la guerre

Les civils ont retrouvé leurs habitudes des conflits précédents, dans un certain confort : l'adversaire est réduit aux seuls Palestiniens et Syriens et, pour la première fois après quatre guerres, l'intégrité du territoire national n'est pas menacée au début des hostilités. Le dispositif est bien rodé. Discipline et solidarité. Des guichets sont ouverts dans les banques pour recevoir les dons au profit de l'armée. Une loterie spéciale est organisée dans le même but ; des volontaires collectent des colis pour les soldats. Les grèves ont cessé sur ordre des syndicats. Quand cela est possible, les femmes remplacent dans leur travail les maris partis au front, mais la plupart des usines et des administrations ont toujours des structures permettant de pallier les absences, afin de limiter un inévitable ralentissement de l'économie. Sur ce plan aussi, la guerre a son prix et les économistes craignent déjà une prolongation des hostilités ou celle de la présence de l'armée au Liban après l'arrêt des combats. Une des premières conséquences de la guerre, en outre, aura été une baisse de 10 à 20 % du tourisme.

D'une manière ou d'une autre, tout le monde participe à l'effort de guerre. Toutes les heures, dans les bureaux et les magasins, l'activité s'arrête soudainement ; on se regroupe autour d'un transistor pour écouter les bulletins d'information. Tous les soirs à 9 heures, les rues se vident au moment du journal télévisé, dont la durée a doublé. Des journalistes en uniforme qui relatent les combats du jour dans la mesure où la censure militaire le permet. Bien que soit parfois mentionnée dans le commentaire la forte résistance des Palestiniens, les images donnent une formidable impression de puissance.

A en croire ce que diffuse la télévision, il s'agit d'une guerre « propre ». Pendant cinq jours, seuls les correspondants militaires israéliens ont eu le droit d'aller sur le théâtre des opérations. Si le 10 juin, quelques journalistes étrangers ont pu se rendre à Tyr, le porte-parole de l'armée a précisé que ce n'était que pour assister à *« l'aide apportée par l'armée à la population locale »*. Des membres du gouvernement et de l'état-major continuent, malgré l'intensité des bombardements, à souligner que les tirs sont d'une extrême précision, signifiant ainsi que les civils sont épargnés au maximum. Quoi qu'il en soit, une majorité d'Israéliens ont accepté depuis des années l'implacable logique de la politique de représailles au Liban, qui fait qu'en riposte à chaque action de l'O.L.P. ou d'un groupe marginal, il y a toujours au moins dix fois plus de victimes du côté palestinien ou libanais.

On n'ignore pas pour autant que l'opération en cours avait notamment pour but de « nettoyer » et « d'éliminer » les positions palestiniennes et qu'en raison de la tactique d'encerclement systématique appliquée, de très nombreux fedayin n'ont pu s'échapper. Le ministre de la défense, M. Charon, a indiqué que les pertes étaient considérables dans les rangs « terroristes ». On n'en sait pas plus. Quelques reportages télévisés ont montré des prisonniers couchés sur le sol, mains liées, les yeux bandés, mais, au total, combien sont-ils ? Aucun chiffre n'est fourni. Quel est et sera leur sort ? Personne ne le dit. Quand leur armée est engagée dans un combat, les Israéliens considèrent comme un devoir sacré de soutenir le gouvernement et de ne pas critiquer ses options.

Aujourd'hui encore le tabou est respecté. Jusqu'à présent, les réactions négatives ont été infimes. Il n'y a eu que deux petites manifestations organisées par des mouvements d'extrême gauche peu représentatifs. L'opposition travailliste oublie les objections qu'elle avait formulées et appuie résolument le cabinet Begin, comme elle l'a fait le 8 juin en se joignant à la coalition gouvernementale pour rejeter une motion de censure déposée par le parti communiste.

L'« ivresse de la victoire »

Il y a toutefois des dissidents. Après M. Youssef Sarid, animateur de la minorité *« colombe »* travailliste, qui réclamait depuis le début un arrêt unilatéral des combats, M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères, a dénoncé jeudi l'attitude jusqu'auboutiste du gouvernement. Une partie de la presse commence à suivre ces exemples et a réclamé la recherche rapide d'un cessez-le-feu, ou au moins la définition des véritables objectifs du gouvernement. C'est le cas des journaux indépendants *Haaretz* et *Jérusalem Post* et, avec moins de vigueur, de l'organe travailliste *Davar*, qui redoute *« l'ivresse de la victoire »*.

Mais, dans l'ensemble, les Israéliens ne paraissent pas avoir beaucoup de scrupules à intervenir aussi rudement dans les affaires d'un autre pays déjà tant éprouvé par les ingérences de toutes sortes. *« La lutte contre le terrorisme »* est une formule magique. En Israël, la notion de *« légitime défense »* n'a pas de limites, surtout depuis l'arrivée au pouvoir de M. Begin. Avec bonne conscience, beaucoup de citoyens estiment que leur armée est en train de *« libérer »* le Liban. La télévision montre chaque fois qu'elle le peut l'accueil chaleureux que réservent des villageois libanais aux forces israéliennes.

« C'est la première fois dans l'histoire du Liban asservi, écrit l'éditorialiste du *Yediot Aharonot*, *qu'un ami étranger vient pour apporter à ce pays une aide réelle, alors que des Etats qui se prétendent alliés du Liban — la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et le Vatican — ne font rien pour lui. »* Et ce moraliste n'hésite pas à donner des leçons aux Libanais eux-mêmes en leur reprochant vertement de ne pas encore avoir pris les armes pour faciliter la tâche de l'armée israélienne. Pour sa part, M. David Kimche, directeur général du ministère des affaires étrangères, affirme qu'Israël est en train d'accomplir contre *« le terrorisme »* une mission qui devrait être celle de *« tout pays civilisé »*. Israël semble donc parti en croisade au nom du *« monde libre »*, selon l'expression chère à M. Begin, qui estime que l'Etat juif est l'un des bastions les plus importants du bloc occidental.

FRANCIS CORNU.

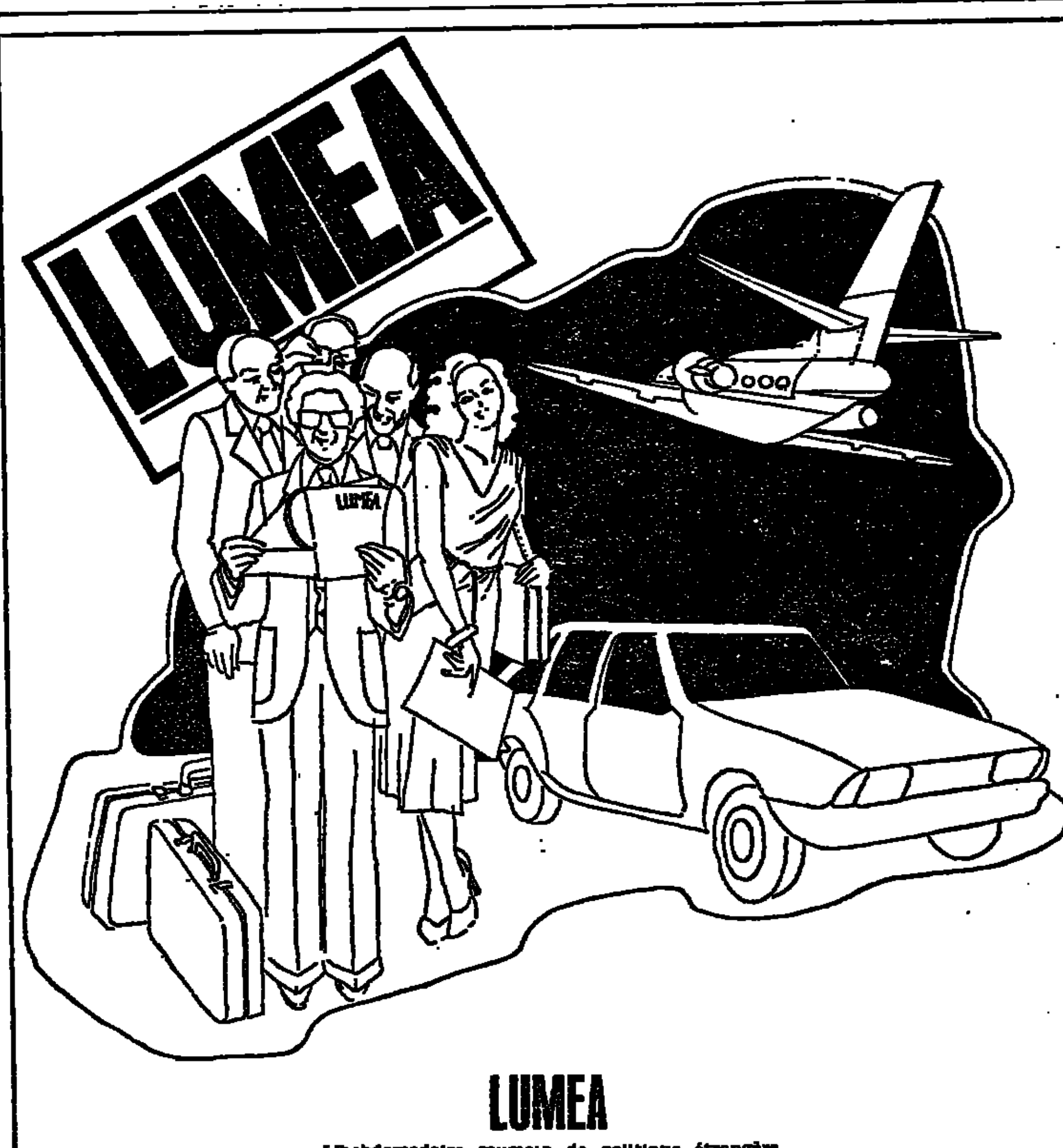
DEUX MANIFESTATIONS A PARIS

L'intervention israélienne au Liban a peu mobilisé les Parisiens au cours de deux manifestations rassemblées dans le calme, sous l'orage et une pluie diluvienne.

Pour affirmer leur soutien à Israël, à l'appel du Renouveau juif et d'une quinzaine d'organisations, un millier de manifestants se sont retrouvés devant l'ambassade d'Israël. Ils ont exprimé leur sympathie envers l'action d'Israël au Liban — qualifiée par les orateurs d'action de *« légitime défense »* — aux cris de *« O.L.P. assassins »* ou *« Israël vaincra »*.

La manifestation en faveur des Palestiniens, organisée par le P.C.F. et une dizaine d'associations franco-arabes, a rassemblé quelque six mille personnes, dont des immigrés marocains, algériens, libanais et palestiniens, qui ont défilé pendant deux heures de la place de la République à la Nation aux cris de *« Begin assassin - Mitterrand complice »* derrière des banderoles indiquant notamment *« Halte au massacre des peuples palestinien et libanais »*.

L'orage qui s'est abattu sur la capitale, vers 18 h 45, alors que la tête du cortège atteignait la place Voltaire, a eu cependant pour effet de clairsemer les rangs. Aucun incident n'a été signalé sur le parcours.



LES RÉACTIONS EN FRANCE

M. Cot rejette les accusations d'indifférence formulées par M. Couve de Murville

M. Ralite, ministre de la santé, a annoncé, jeudi 10 juin, à l'Assemblée nationale *« le prochain départ d'une mission sanitaire au Liban animée par le professeur Minkowski »* (1).

M. Couve de Murville (R.P.R., Paris), a critiqué *« le manque total d'émotion, voire de simple intérêt, manifesté au sommet de Versailles devant les tragiques événements intervenus au Liban par les dirigeants des principaux pays occidentaux qui épiloguaient dans le vague sur les problèmes économiques du monde »*. Parlant de la déclaration publiée par les Sept le 6 juin, il a indiqué : *« C'était la larme à l'œil, mais il n'y avait pas d'indignation, pas de condamnation, pas de sympathie pour les victimes. »*

Après avoir évoqué la condamnation d'Israël faite par M. Mitterand le 6 juin, M. Couve de Murville a ajouté : *« Et ce fut tout. Je ne me souviens pas d'avoir vu le Liban, dans son malheur, traité par la France avec une telle indifférence. Je ne crois pas non plus avoir jamais vu les grands pays occidentaux manifester aussi crûment leur indifférence, qui est à l'égal de leur impuissance. »* Le 9 juin, a-t-il ajouté, lors de sa conférence de presse, le président a renouvelé sa condamnation. *« C'était le moins qu'il pouvait faire,* a-t-il assuré. *Mais où est la sympathie humaine ? Cette déclaration ne peut corriger la stupéfaction et la peine que bien des Français et des Libanais ont éprouvées devant l'absence d'une réaction spontanée et solennelle devant le drame qui ensanglante à nouveau le Liban et fait peser dans le Moyen-Orient tout entier des menaces sur la paix. »*

M. Cot, ministre chargé de la coopération et du développement, a déclaré : *« Comment accuser la France d'indifférence alors que, dans l'année écoulée, des agents du ministère des relations extérieures, dont un ambassadeur, ont perdu la vie parce que la France marquait son intérêt pour le Liban, et alors que la position prise aujourd'hui par notre pays a été qualifiée par certains d'excessivement courageuse ? Par égard pour des agents qui n'hésitent pas à prendre de gros risques — et je tiens en particulier à rendre hommage à notre ambassadeur, Paul-Marc Henry, qui mène à Beyrouth une action remarquable — je regrette que vous ayez eu de tels mots. »*

Après avoir rappelé les propos de M. Mitterrand à ce sujet et la demande conjointe de la France et des pays de la C.E.E. pour *« un retrait immédiat et inconditionnel des troupes israéliennes en application des résolutions 508 et 509 du Conseil de sécurité »*, M. Cot a ajouté : *« Est-il besoin de rappeler que l'action israélienne et les bombardements qui l'ont précédée sont injustifiables ? Ils ont provoqué la perte d'un nombre intolérable de vies humaines et représentent une violation flagrante du droit international, car c'est là une nouvelle atteinte grave à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Liban, pays ami de la France, auquel de nombreux liens affectifs et historiques nous lient. »* M. Cot a observé, à propos du rôle de la FINUL : *« Il est clair qu'elle n'a pas rempli le rôle qui lui avait été confié. »*

M. Brunhes (P.C., Hauts-de-Seine) a indiqué de son côté : *« Nous dénonçons avec force ce terrorisme d'Etat qui ne peut que compromettre une paix qui passe par la reconnaissance du droit inaliénable du peuple palestinien à se doter d'un Etat et du droit imprescriptible des autres peuples de la région à la sécurité. »*

M. Gérard Bapt (P.S., Haute-Garonne), président du groupe d'amitié parlementaire France-Liban, a demandé *« quelles initiatives le gouvernement compte prendre dans les prochains jours dans le domaine de l'aide humanitaire, notamment sanitaire. »*

M. Cot a répondu que *« toutes les dispositions sont prises pour que la France apporte sa contribution, sur le plan humanitaire, et allège les souffrancs des victimes d'un affrontement stupide que nous avons condamné. »*

**

Invité de l'émission *l'Heure de vérité* d'Antenne 2 (voir page 10), M. Marchais a dénoncé, jeudi, *« la politique criminelle »* des dirigeants israéliens et souligné sa satisfaction devant *« la condamnation sans réserve »* exprimée par M. Mitterrand.

La C.G.T. *« exige le retrait immédiat et inconditionnel des forces israéliennes »*. M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., s'est rendu, vendredi, à l'ambassade d'Israël pour protester contre la « agression » et a écrit dans le même sens à M. Begin. Il a ensuite demandé à la centrale israélienne Histadrout d'appuyer sa démarche.

Un groupe de personnalité (MM. Claude Bourdet, Antoine Comte, Yves Dechezelles, Jean-Pierre Faye, Pierre Halbwachs, Alain Krivine, Marc Partehaut, Bernard Revenel et Mmes Edith Pernet et Madeleine Reberioux demande au gouvernement français de dénoncer *« la politique de liquidation totale de la résistance palestinienne »* par Israël et de *« décréter à l'égard de cet Etat expansionniste un embargo total, en particulier dans le domaine nucléaire et militaire »*. D'autres spécialistes du monde arabe (P. Bonnenfant, B. Etienne, J.-. Garcin, R.-B. Gayraud, D. Gril, R. Mantran, S. Ory, A. Raymond, Ch. Vial (Aix-en-Provence), N. Elisseef (Lyon), M. Arkoun, J.-E. Bencheikh, J. Chabbi, D. Chevallier, A. Miquel, D. Reig, M. Rodinson, N. Tomiche, G. Troupeau (Paris), expriment « leur indignation » et demandent au gouvernement français *« de prendre l'initiative d'une conférence internationale afin d'obtenir le retrait israélien du Liban »*.

Le Collectif national pour la Palestine dénonce *« la tentative d'anéantissement du peuple palestinien »*, ainsi que la référence faite par M. Mitterrand *« à une prétendue égalité entre les droits d'un Etat agresseur et ceux de sa victime »*.

Enfin, M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a lancé à Paris, jeudi, un appel pour la cessation immédiate des opérations militaires dans la région de Tyr *« afin de sauvegarder ce bien culturel irremplaçable, d'une valeur inestimable »*.

(1) Une aide, pour répondre à des besoins sanitaires immédiats, peut également être adressée au docteur Kamel Mohanna, secours populaire libanais. Adresse : Amel, B.P. 14.5581, Beyrouth. Compte chèque : Arab Bank, RAS Beyrouth, 51006003044017.

EUROPE

La querelle sur les exportations

LES NÉGOCIATIONS SUR LA SIDÉRURGIE ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA COMMUNAUTÉ SONT ROMPUES.

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Ce qu'on redoutait est arrivé : M. Baldridge, le secrétaire américain au commerce, a averti jeudi soir 10 juin, la Commission européenne qu'il ne serait pas possible de parvenir à un arrangement sur les exportations de produits sidérurgiques de la C.E.E. vers les Etats-Unis. En conséquence, les négociations sont rompues.

Un tel arrangement recherché par la C.E.E. aurait permis de retirer les plaintes déposées voici six mois par les entreprises américaines — pour subventions et pour pratique de dumping — contre leurs concurrentes communautaires. A son défaut, l'administration de Washington va condamner les entreprises européennes à des droits anti-dumping.

« Dans tous les cas, cela impliquera un coup de frein majeur pour les entreprises exportatrices de la C.E.E. », a commenté M. Davignon, le vice-président de la commission chargée des affaires industrielles, ajoutant : *« C'est une mauvaise affaire commerciale, une mauvaise affaire juridique, une mauvaise affaire politique. C'est très grave. Nous nous trouvons avec les Etats-Unis dans une situation de tension. »*

M. Davignon a laissé entendre que la Communauté ne se laisserait pas faire. Le conseil des ministres des Dix délibérera de ce dossier le 21 mai. Les négociations ont échoué principalement, parce que les Etats-Unis voulaient imposer à la C.E.E. une réduction sensible de ses livraisons de produits sidérurgiques. *« La sanction par rapport au niveau actuel de nos exportations aurait été de 17 à 18 %. C'est une chose d'accepter une autolimitation, c'est autre chose de se laisser ainsi durement sanctionner. »* — P.L.

Pologne

● *« Cross pour Solidarnosc »*. — Le bureau d'information et de liaison pour la Pologne (1) organise, dimanche 13 juin, un *« cross pour Solidarnosc »*. Le départ est fixé à 17 heures, esplanade des Invalides, et les participants parcoureront 5 kilomètres à travers les rues et les avenues du 7e arrondissement. Les inscriptions se feront sur place à partir de 15 heures, au pied de « l'Oiseau blanc » (participation 30 francs, maillot Solidarnosc fourni par les organisateurs).

Un rassemblement suivra à 18 heures sur l'Esplanade avec des stands et un spectacle musical.

Le syndicat des correcteurs C.G.T. s'associe à cette manifestation.

(1) Le bureau d'information et de liaison pour la Pologne regroupe notamment l'association Solidarité France-Pologne, l'association Solidarité presse-Pologne, le collectif Solidarité presse-Pologne, le collectif Solidarité avec Solidarnosc, l'association culturelle d'Europe centrale, la fédération nationale Léo-Lagrange, l'Union de la région parisienne C.F.D.T. et le comité de coordination du syndicat Solidarnosc en France.

Mozambique

Le développement des actions de la rébellion inquiète de plus en plus le régime de Maputo

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Le gouvernement de Maputo prend de plus en plus au sérieux la guérilla menée par la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.). Récemment, certaines informations en provenance de Beira, deuxième ville du pays, annonçaient le déclenchement d'une contre-attaque de grande envergure dans la province de Manica, l'une des plus affectées par la rébellion. Plusieurs milliers de soldats gouvernementaux, soutenus par l'aviation progresseraient le long de l'axe routier Beira-Mutare (l'ancienne Umtali) avec pour objectif la destruction des camps rebelles situés près de la frontière du Zimbabwe. Dans un souci apparent de minimiser les combats, on dément, de source gouvernementale, avoir lancé une offensive « *spéciale* » tout en réaffirmant la volonté d'en finir avec les insurgés.

Le régime, de toute évidence, manifeste une inquiétude croissante. On assiste depuis plusieurs mois en effet à une escalade de la rébellion. Pour montrer leur force et leur détermination, les rebelles occupent pendant quelques heures des localités rurales avant de s'évanouir en brousse. On crédite maintenant la R.N.M. de 5 000 à 10 000 hommes. Selon la presse mozambicaine, ceux-ci prennent pour cibles favorites les « *villages communautaires* ». Ainsi, dans le district de Forongosa, à 150 kilomètres au nord-ouest de Beira, les assaillants ont détruit récemment trois coopératives, une ferme d'État ainsi qu'une scierie, et brûlé une trentaine d'écoles primaires et des dispensaires. Nombre de paysans ont trouvé refuge au quartier général du district. Les récoltes sont sérieusement menacées.

La guérilla détruit des ponts, attaque des trains, sabote des lignes électriques. Début juin, une quarantaine d'ouvriers suédois et leurs familles ont abandonné leurs chantiers après plusieurs attaques contre des objectifs voisins (*le Monde* du 1er juin). Surtout actif à l'origine dans les provinces de Manica et de Sofala, la R.N.M. se manifeste maintenant plus au sud dans celles de Gaza et d'Inhambane.

Un ressortissant britannique, M. John Burlison, libéré par la R.N.M. après cinq mois de captivité, a fourni un témoignage de première main sur la rébellion. Ses informations contredisent partiellement l'image de la guérilla telle qu'elle est présentée par les autorités et la presse mozambicaines. Celles-ci décrient la R.N.M. comme un ramassis de « *bandits* » et de « *mercenaires* » sans foi ni loi, harcelés en permanence par l'armée et semant la peur et l'anarchie dans les campagnes. Selon M. Burlison, les rebelles sont disciplinés, bien nourris – trois repas par jour – et correctement soignés. Ils disposent d'armes lourdes, notamment de mortiers et de bazookas, d'un matériel radio efficace et circulent de jour librement dans de vastes régions.

D'après ce témoin, les commandos de brousse de la guérilla sont bien organisés. La plus importante unité qu'il ait accompagnée au cours de sa longue marche regroupait 300 combattants. Il n'a pu trouver sur le terrain aucune preuve du soutien logistique sud-africain, hormis des tenues de campagne confectionnées avec de vieux morceaux de parachutes à l'origine indéterminée. En revanche, il a confirmé la thèse officielle mozambicaine selon laquelle la R.N.M. recrute de force les villageois.

Face à la montée du péril, le gouvernement a placé fin décembre au poste de « *ministre résident* » de la province de Sofala, un homme à poigne, le général Armando Guebuza. En mars, le président Machel a nommé neuf « commandants militaires de province ». Tous sont des vétérans de l'armée mozambicaine. Ils ont pour mission de renforcer la capacité d'autodéfense des milices chargées de protéger les villages et les récoltes. Le gouvernement veut également, par une campagne de sensibilisation, mettre à profit la principale faiblesse de la R.N.M., à savoir son inconsistance politique. Celle-ci semble avoir d'ailleurs renoncé à établir de véritables « zones libérées ».

Mission soviétique et aide portugaise

M. Machel cherche aussi des soutiens à l'extérieur. Il resserre les liens militaires avec ses amis traditionnels est-européens, U.R.S.S., R.D.A. et Hongrie. Une délégation soviétique vient de séjourner au Mozambique. Elle est conduite par le général Alexis Epichev, chef du département politique des armées. Pour leur part, deux des principaux dirigeants mozambicains se sont rendus à Moscou : M. Marcellino dos Santos, bras droit de M. Machel, et le lieutenant général Sebastiao Mabole, chef d'état-major. Ils ont notamment rencontré le maréchal Ustinov, ministre soviétique de la défense.

M. Machel recherche également l'aide de ses voisins. Les patrouilles mozambicaines et zimbabwéennes mènent déjà des opérations communes le long de la frontière mais M. Mugabe a toujours démenti l'intervention de son armée en territoire mozambicain. L'insécurité entretenue par la R.N.M. le long de la route, de la voie ferrée et de l'oléoduc Beira-Mutare porte directement préjudice au Zimbabwe. L'oléoduc n'est toujours pas en service.

Depuis février, la Tanzanie et le Mozambique ont renforcé leur coopération militaire. L'entreprise de déstabilisation conduite par la R.N.M. avec les encouragements de Pretoria semble beaucoup préoccuper le président Nyerere. Quelque 200 instructeurs tanzaniens servent déjà au Mozambique, notamment à l'académie militaire de Nampula. Plus intéressant encore est le renforcement des liens militaires avec le Portugal. La visite au Mozambique, en novembre dernier, du président Eanes avait scellé de façon spectaculaire la réconciliation entre les deux pays. Aux termes d'un accord de coopération signé à cette occasion, le Portugal fournit au Mozambique des armes légères et des uniformes et il met à sa disposition - ironie de l'histoire - des spécialistes de la contre-insurrection familiers, O combien, de la brousse du Mozambique. Fin avril, les deux gouvernements ont conclu un « *protocole de coopération militaire* » qui dépasssait les espérances portugaises. Il semble maintenant que le Portugal pourrait livrer des hélicoptères au Mozambique et aider à la remise en état du système de communication utilisé pendant la guerre coloniale.

Cette collaboration nouvelle prend toute son importance du fait que le Portugal appartient à l'OTAN. M. Machel marquerait ainsi sa volonté de diversifier ses alliances militaires et de limiter les risques de durcissement du conflit selon un axe Est-Ouest pour ne pas jouer le jeu de l'Afrique du Sud qui s'affirme par ailleurs, la meilleure alliée de l'OTAN.

J.-P. L.

Ile Maurice

La coalition de gauche paraît assurée de gagner les élections législatives

Le scrutin pour le renouvellement du Parlement élu en 1976 avait lieu, ce vendredi 11 juin, à Maurice. Depuis vingt-trois ans au pouvoir, les travaillistes risquent de céder la place à la gauche.

De notre envoyé spécial

Port-Louis. – Le vent du changement souffle sur l'île Maurice. Très vite, dès les premières conversations, l'évidence s'impose : après vingt-trois ans de régime travailliste, cet envoûtant pays, où la politique est un sport national, s'apprête à choisir un nouveau chemin. Ce besoin de changer, les Mauriciens paraissent l'éprouver de façon presque viscérale. Aucun argument de dernière minute, aucune crainte ne semble pouvoir les empêcher, ce vendredi 11 juin, d'opter pour l'alternance.

On a beau chercher. Hormis dans les allées du pouvoir, rares sont ceux qui prédisent la reconduction de l'équipe en place. L'homme de la rue, les diplomates et les bookmakers du quartier chinois partagent le même pronostic et donnent gagnante l'alliance de gauche M.M.M.-P.S.M (Mouvement militant mauricien-parti socialiste mauricien). « *Ce sera un meurtre électoral* », affirme, sûr de lui, M. Paul Bérenger, secrétaire général du M.M.M., qu'il fonda en 1969. A trente-sept ans, il se prépare à recueillir les fruits d'un combat politique déjà long.

En décembre 1976, le M.M.M., seul en lice à gauche, manqua de peu la victoire. Arrivé en tête avec trente-quatre sièges sur soixante-dix, il dut s'incliner face à une coalition « *antimarxiste* » regroupant le parti travailliste de Sir Seewosagur Ramgoolan – premier ministre et « père de l'indépendance » – et le parti mauricien social-démocrate (P.M.S.D.) de M. Gaëtan Duval. Mais cette courte défaite fut salutaire pour la gauche mauricienne qui se mit aussitôt à préparer avec soin la relève.

Depuis, bien des éléments ont joué en sa faveur. Dans les mairies, dont il prit le contrôle en avril 1977, le M.M.M. a fait ses classes. Au contact des dures réalités municipales, il modifia son style, adoucit son discours « gauchiste » et accrut sa respectabilité. Il entreprit, ou approfondit, un travail politique de longue haleine, notamment en milieu syndical. L'alliance avec le P.S.M. – formation qui regroupe des dissidents du parti travailliste conduits par M. Harish Boodhoo – permit à la gauche d'élargir son audience chez les Hindous, majoritaires à Maurice (52 % de la population).

Tournant le dos au « communalisme » – cet esprit de chapelle qui consiste à favoriser les intérêts de telle ou telle communauté nationale – sans pouvoir toutefois l'ignorer, la gauche est aujourd'hui solidement implantée dans toutes les ethnies mauriciennes. Le M.M.M. fait désormais figure à juste titre de rassemblement multiracial face à un parti travailliste qui, à l'inverse, attisa trop souvent le communalisme pour masquer ses faiblesses. L'alliance de gauche profite du rajeunissement de la société et du corps électoral. Quarante-huit pour cent des électeurs n'ont pas trente ans. La jeunesse n'est guère séduite par un parti travailliste qui, selon le jugement d'un confrère mauricien, ne sait plus « *ni stimuler l'imagination ni susciter l'espoir* ».

La gauche profite aussi de la désunion qui règne chez l'adversaire. En effet, M. Gaëtan Duval, cette fois, fait cavalier seul. Dénonçant avec virulence la sénilité des dirigeants travaillistes – Sir Seewosagur, né avec le siècle, est le plus vieux chef de gouvernement au monde – ainsi que leur immobilisme, le « roi créole » prévoit, lui aussi, la victoire du M.M.M.-P.S.M. et se pose déjà en chef de la future opposition. Les travaillistes n'ont pu nouer alliance qu'avec deux groupuscules, le parti mauricien et le Rassemblement pour le Progrès et la Liberté.

L'œil fixé sur Paris

Autre élément favorable à la gauche : l'avènement du socialisme en France. L'œil fixé sur Paris, toute l'île chuchote « *Pourquoi pas nous ?* ». L'alliance M.M.M.-P.S.M. lui propose un « *socialisme à visage mauricien* ». Son programme prévoit notamment la transformation du pays en une république « *à l'indienne* » avec un président sans pouvoir exécutif (Maurice relève toujours de l'autorité très formelle de Sa Très Gracieuse Majesté), la nationalisation de deux des vingt et une propriétés sucrières et une prise de participation majoritaire dans les grosses compagnies hôtelières. Tout au long de sa campagne, la gauche s'est employée à rassurer l'électorat, quitte à gommer certains chapitres de son programme, telle la suspension immédiate des vols de la compagnie Air Mauritius vers l'Afrique du Sud.

Si la gauche emporte le scrutin, le président du M.M.M., M. Anerood Jugnauth, intègre et respecté, deviendra premier ministre. MM. Boodhoo et Bérenger seront respectivement vice-premier ministre et ministre des finances. Une lourde tâche les attend : réduire le chômage, qui touche quelque soixante mille Mauriciens, soit 18 % de la population active. Dans les couloirs de « l'hôtel du gouvernement » qui conduisent au bureau de Sir Seewosagur, des centaines de jeunes se pressent chaque matin, leur carte de chômeur à la main. Ils attendent des services du premier ministre un hypothétique emploi temporaire. En ce moment, les plus chanceux, pour 30 roupies (18 francs), passent la journée à couper de l'herbe...

J.-P. LANGELLIER.

AFRIQUE

Tchad

De retour à N'Djamena

M. HISSÈNE HABRÉ CRITIQUE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE POUR LEUR « POLITIQUE NÉO-COLONIALISTE »

Bien qu'il juge « *positive* » la déclaration faite mercredi 9 juin à Paris par M. Mitterrand sur l'aide que la France serait prête à apporter au Tchad, M. Hissène Habré, chef des Forces armées du Nord (FAN), de retour à N'Djamena, a sévèrement critiqué la France et l'Algérie pour leur « *politique néo-colonialiste au Tchad et leur tentative de manipulation* » des forces de l'O.U.A. Il a indiqué qu'il ne relâcherait pas ses efforts pour que les Tchadiens puissent retrouver leur unité ; estimant que le rôle de l'O.U.A. n'est pas terminé, il a dit qu'il souhaitait que le Sénégal revienne sur sa décision de retirer ses troupes du pays.

« *Il ne serait pas réaliste de dire que la guerre est terminée au Tchad, bien qu'un grand pas soit franchi dans la voie vers la paix et le rétablissement de l'ordre* », a ajouté M. Habré, qui a conclu : « *Il reste encore à droite et à gauche des éléments armés qui sillonnent les campagnes, oppriment et pillent les paysans. Notre retour à N'Djamena n'a pas suffi à régler tous les problèmes.* »

M. Habré a encore affirmé que le « *moment viendra où un gouvernement sera formé* », sans apporter d'autres précisions. Il a souligné que l'« *autorité suprême* » au Tchad était pour l'instant assurée par le Conseil du commandement en chef des Forces armées du Nord (CC. FAN) dont il est le président.

A Paris, M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, répondant jeudi 10 juin à l'Assemblée nationale, à une question de M. Guy Vadepied, député socialiste de l'Oise, a déclaré : « *Certes, la situation actuelle du Tchad est navrante. Toutefois, il faut noter qu'il n'y a pas eu d'occupation étrangère et que N'Djamena n'a pas trop souffert des événements récents. L'unité, l'intégrité, la souveraineté du Tchad ne sont contestées par personne, il n'y a pas d'intervention extérieure manifeste. La France a les moyens d'aider le Tchad à régler ses affaires, mais elle se refuse à les régler à sa place : cela lui a coûté cher dans le passé !* »

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● UN CONSEIL DE GUERRE A CONDAMNE à trente ans de prison par contumace les deux principaux chefs du mouvement de guérilla M-19, M. Jaime Bateman et Ivan Ospina. Le même tribunal a, le lundi 7 juin, prononcé des peines allant jusqu'à deux ans de détention à l'encontre des sept autres militants du même mouvement. — *(A.F.P.)*

Espagne

● UNE DEUX CENT SOIXANTE-DIXIEME VICTIME DU « SYNDROME TOXIQUE », cet empoisonnement dû à l'ingestion d'huile frelatée qui a affecté près de vingt mille personnes en Espagne depuis un an, a été enregistrée le mercredi 9 juin. Il s'agit de Mlle Julie Carrasco, seize ans, décédée à l'hôpital de Soria, à 200 kilomètres au nord-est de Madrid. Ce décès a coïncidé avec le rejet, par le Parlement espagnol, d'une motion du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) condamnant, à propos de cette affaire, la politique du ministre de la santé, M. Manuel Nunez. Le P.C.E. s'est abstenu, ne souhaitant rien faire « *qui puisse mettre en difficulté le gouvernement avant la fin de l'actuelle législature* ». — *(A.F.P.)*

États-Unis

● *LA PROTECTION DE L'IDENTITE DES AGENTS SECRETS.* — Le Sénat américain a approuvé jeudi 10 juin la loi qui assimile à un crime la révélation de l'identité des agents des services de renseignements. Par 81 voix contre 4, la Haute Assemblée a voté un texte qui prévoit des peines de prison allant jusqu'à trois ans et des amendes pouvant atteindre 5 000 dollars pour tous ceux, y compris les journalistes, qui révéleraient le nom d'agents secrets américains. Ces peines vont jusqu'à dix ans de prison et 25 000 dollars d'amende quand les coupables sont des fonctionnaires. — *(A.F.P.)*

Namibie

● DES REPRESENTANTS DU « *GROUPE DE CONTACT* » OCCIDENTAL sur la Namibie ont rencontré, jeudi 10 juin à Luanda, une délégation de l'Organisation des peuples du sud-ouest africain (S.W.A.P.O.) conduite par son président, M. Nujoma. M. Lyman, sous-secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, a affirmé que les pays du « Groupe de contact » (Etats-Unis, France, Canada, Grande-Bretagne et R.F.A.) pensaient « *être en mesure, dans un futur proche, de faire avancer les consultations avec toutes les parties concernées par le problème de la Namibie* ». « *Nous sommes convaincus que nous détenons actuellement une occasion exceptionnelle d'atteindre notre objectif* », a ajouté M. Lyman. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE PRESIDENT MOBUTU du Zaïre est arrivé vendredi 11 juin à Pékin pour une visite officielle de trois jours — la quatrième qu'il fait en Chine. Il devait être reçu le même jour par le premier ministre, M. Zhao Ziyang. — *(A.F.P.)*

Bahamas

● M. LYNDEN PINDLING, premier ministre depuis l'indépendance obtenue de la Grande-Bretagne en 1973, a la majorité des sièges au Parlement de Nassau à la suite des élections du jeudi 10 juin. Le parti libéral progressiste de M. Pindling (centre droit) a remporté 32 des 43 sièges. Le Mouvement national libre (droite) de M. Kendal Isaacs a obtenu les 11 sièges restants. — *(Reuter.)*



LA GUERRE DES MALOUINES

Un entretien avec le commandant de l'aviation argentine

(Suite de la première page.)

— *Lorsque la junte a pris la décision de reconquérir les Malouines, avait-elle prévu la guerre avec la Grande-Bretagne ? Avait-elle pensé que ses relations avec les Etats-Unis et la Communauté européenne se détérioreraient sensiblement ?*

— En décidant de récupérer pacifiquement notre archipel austral, nous avons répondu de façon responsable et sereine à la provocation que représentait l'envoi par la Grande-Bretagne du navire *Endurance* pour déloger un groupe d'ouvriers argentins. Si nous n'avions pas réagi, cela aurait signifié que nous renoncions à nos droits. Evidemment, l'attitude démesurée de la Grande-Bretagne et de la Communauté européenne et la réaction tout à fait insolite des Etats-Unis apparaissaient alors comme des éventualités très lointaines, encore qu'elles ne pouvaient pas être totalement écartées.

— *Comment expliquez-vous que la plupart des pays occidentaux se soient dressés contre l'Argentine ?*

— Il n'est pas vrai que la majorité des pays occidentaux soient hostiles à l'Argentine. L'Ocident, c'est aussi, et surtout, l'Amérique, où le mouvement de solidarité à notre égard prend chaque jour davantage le caractère d'une alliance réunissant pratiquement tous les pays du continent. L'Occident, c'est aussi l'Espagne et l'Italie. Soyons précis. Ceux qui ont adopté une attitude hostile sont sept ou huit gouvernements — je dis bien gouvernements et non pas peuples — de la Communauté européenne, qui ont agi en fonction d'intérêts purement économiques.

— *Que pensez-vous de l'attitude du gouvernement français ?*

— En tant qu'Argentin et Occidental, j'apprécie la France. J'aime son histoire, j'aime sa culture. La France comme l'Italie et l'Espagne sont les grandes patries latines dont les patries latines de notre Amérique sont fières. Que la France soit d'un côté et le reste du monde latin de l'autre représente l'un des plus douloureux paradoxes dans cette affaire des Malouines. Mais qu'un gouvernement socialiste se range du côté du colonialisme, cela est totalement absurde. Il y a pourtant, au-delà des déclarations publiques, certains faits qui montrent que la position française n'est peut-être pas aussi éloignée de la nôtre qu'il y paraît : en premier lieu, la France n'a jamais dit qu'elle appuyait la revendication [de souveraineté] de la Grande-Bretagne sur les Malouines. 'autre fait significatif est qu'elle se soit abstenue au cours du dernier vote du Conseil de *sécudité*.

— *Les forces armées ont combattu les idées de libération des peuples, défendues naguère par la guérilla en Argentine au nom des valeurs occidentales et chrétiennes. Aujourd'hui, elles sont en guerre contre la Grande-Bretagne au nom de l'anti-impérialisme. N'y a-t-il pas là une contradiction ?*

— En ce qui nous concerne, il n'y a aucune contradiction. Nous avons vaincu la subversion pour sauver les valeurs essentielles de l'Occident. Là où, en revanche, la contradiction est totale, c'est entre les exigences fondamentales du mode de vie occidental et chrétien et les prétentions de la Grande-Bretagne et de ses alliés de restaurer un système colonialiste.

— *On ne cesse de répéter que l'Argentine est aujourd'hui différente de ce qu'elle était avant le 2 avril. Qu'est-ce que cela signifie ?*

— Je ne dirai pas que l'Argentine est différente. L'Argentine est la même, mais elle a mûri. Elle est devenue en très peu de temps adulte.

— *La guerre des Malouines ne risque-t-elle pas de favoriser la naissance d'un régime militaire nationaliste s'appuyant sur les masses ?*

— Je comprends qu'on se pose cette question, surtout si l'on tient compte de notre histoire récente. Mais je suis convaincu que, après le conflit des Malouines et ce qu'il nous a révélé, nous ne répéterons pas les erreurs du passé. On en a fini pour toujours en Argentine avec les situations cycliques où les gouvernements avaient peur du peuple et où le peuple avait peur des gouvernements. Ce que nous voulons, c'est une démocratie stable et pluraliste, fonctionnant selon les règles établies par notre Constitution nationale.

— *Le général d'aviation Lami Dozo pourrait-il être l'homme qui conduise le pays à la démocratie ?*

— Ce que je veux vous dire, c'est que dès la fin de cette lutte, qui est celle de tous les Argentins, nous devons comme responsables du processus de réorganisation nationale, et avec la participation de tous ceux qui exercent des responsabilités au sein de la société, faire tout notre possible pour aboutir à cette Argentine que nous avons tant de fois désirée.

— *Il faudra faire vite... ?*

— Sans aucun doute. Le facteur temps sera décisif. Si nous voulons profiter du climat d'union nationale créé par la récupération des Malouines, nous devrons agir avec célérité et dynamisme. »

Propos recueillis par
JACQUES DESPRÉS.

La censure officielle sur les pertes provoque de vives protestations à Londres

L'affrontement autour de Port-Stanley continue à se limiter à des activités de patrouilles et à des duels d'artillerie, selon les informations de l'état-major argentin, les Britanniques restant *muets, pour leur part.* Buenos-Aires fait, notamment, état d'un repli local des éléments avancés britanniques implantés entre les monts Kent et Fitzroy. Les pluies diluviennes et les chutes de neige entravent tout important mouvement de troupes.

Le paquebot « Queen-Elizabeth-II » est rentré en Grande-Bretagne avec sept cents survivants des navires coulés au large des Malouines.

A Washington, on annonce officieusement que le Pérou aurait *livré cinq Mirage à l'Argentine, le 6 juin.*

A Londres, une vive polémique a éclaté entre les organes d'information et les services officiels, accusés de pressions, de censure et de « désinformation ». Notre correspondant fait état du malaise suscité par le refus gouvernemental de dire clairement *quelles pertes ont subies* les Britanniques ces derniers jours.

De notre correspondant

Londres. — Le refus du ministère de la *défense de publier* un bilan des pertes subies lors de la dernière attaque de l'aviation argentine contre *la flotte* britannique, *le mardi 8 juin*, a suscité une vive émotion dans l'opinion et chez les parlementaires. M. Nott, ministre de la défense, a réitéré ce refus, jeudi, devant les *Communes, et les députés paraissent* avoir accepté ses explications.

L'*argument majeur est qu'il ne faut* pas donner à l'adversaire des indications pouvant lui être utiles et mettre ainsi en danger la vie d'autres soldats. Le chiffre des victimes est-il donc connu des autorités ? Quelques heures auparavant, le porte-parole du ministère avait affirmé le contraire, *ajoutant* que les communications avec le corps expéditionnaire étaient malaisées, que les survivants avaient été transportés dans des lieux divers et qu'il était difficile d'en dresser la *liste*. Interrogée à Bonn où elle assistait au sommet de l'OTAN, Mme Thatcher n'en a pas moins déclaré que le nombre des victimes « *pourrait être considérable* ». Des *estimations que rien ne confirme font* état d'une *quarantaine* à une centaine de morts.

M. Nott s'est même refusé à préciser à quelle unité appartenaient les troupes qui débarquaient quand la chasse argentine a commencé ses bombardements. Il pourrait s'agir des gardes gallois de la 5e brigade. Le ministre a simplement indiqué que le navire auxiliaire *Sir-Tristram* avait terminé le déchargement et qu'il n'avait été que légèrement touché. Le *Sir-Galahad*, au contraire, avait encore des hor -se à bord (quelque trois cents, croit-on savoir). M. Nott n'a pas confirmé que ce bateau avait coulé, comme un envoyé spécial de la presse britannique l'a rapporté.

Depuis le début du conflit, la politique d'information des autorités a été changeante. Outre la presse, des familles de soldats *s'en sont plaintes*. Certaines ont été averties par les journaux que l'un des leurs était tombé aux Malouines ; d'autres ont reçu des responsables des nouvelles qui se sont *révélées* fausses.

En faisant état de pertes, sans donner de précisions, les autorités accroissent l'inquiétude, mais il leur est en même temps impossible de *cacher totalement les événements*. Dans le cas de l'attaque de mardi, les silences calculés font, semble-t-il, partie d'une préparation psychologique de l'opinion. On pourrait attendre d'avoir une bonne nouvelle à *annoncer pour compenser* les effets d'un revers inattendu.

Les conséquences militaires ne sont pas plus claires : les Argentins affirment que leur attaque a retardé l'assaut contre Port-Stanley, peut-être de deux semaines. M. Nott a indirectement démenti cette assertion *en déclarant devant les Communes* que les Britanniques étaient prêts à avancer vers une nouvelle victoire « *très bientôt* ». Le matériel perdu a été remplacé par des stocks *déjà à terre, tous les équipements* ayant été transportés en double. Une seule chose est sûre : plus la liste des victimes s'allonge, plus il sera politiquement difficile au gouvernement de Londres de négocier avec les Argentins l'avenir des Malouines.

DANIEL VERNET.

LE CAPITAINE ASTIZ EST TRANSFÉRÉ AU BRÉSIL

Londres (A.F.P.). — Le capitaine argentin Alfredo Astiz a quitté la Grande-Bretagne dans la soirée du 10 juin à bord d'un a ...n en partance pour le Brésil. Il venait d'être transféré de la prison de Chichester, où il était détenu depuis une semaine.

Le capitaine Astiz, qui avait été capturé par les Britanniques, a refusé, pendant sa détention, de répondre aux questions concernant les accusations d'avoir fait disparaître une jeune femme suédoise et deux religieuses françaises, se bornant à décliner son nom, son matricule et son grade, selon les termes de la convention de Genève.

Ne trouvant aucune faille juridique permettant de le juger ou de l'extrader vers la France ou la Suède, qui avaient demandé à l'interroger, le gouvernement britannique a décidé de le rapatrier comme les autres prisonniers argentins.

La décision britannique de rapatrier le capitaine Astiz ne signifie pas pour autant que la question soit réglée, a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay. La procédure judiciaire engagée par la France demeure, semble-t-il, toujours valable.

ASIE

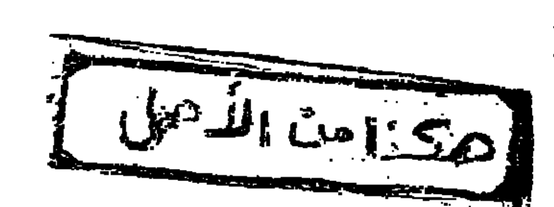
Chine

L'UN DES AUTEURS DE « CHINOIS, SI VOUS SAVIEZ » EST CONDAMNÉ A QUATORZE ANS DE PRISON.

Pékin (A.F.P.). — Des condamnations à de lourdes peines de prison viennent d'être prononcées à Canton contre deux dissidents de premier plan, MM. Wang Yizhe et He Qiu. Le premier, qui fut l'un des pionniers du mouvement démocratique et le co-auteur d'un pamphlet sur la légalité et la démocratie en régime socialiste diffusé dès 1974 sous le pseudonyme collectif de Li Yizhe (1), a été condamné à quatorze ans de prison. L'activité de M. Wang Yizhe lui avait valu d'être *plusieurs fois condamné, mais* il avait été officiellement réhabilité le 6 février 1979. Il avait de nouveau *été arrêté au début de l'année 1981*, en même temps que M. He Qiu, également l'un des principaux animateurs du mouvement démocratique en Chine méridionale et qui se voit infliger pour sa part une peine de dix ans de prison.

(1) Le texte de Li Yizhe a été traduit en français *sous le* titre de *Chinois, si vous saviez* (Ch. Bourgois, 1976.)





LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE BIR-HAKEIM

La bataille qui réveilla les Français

par PIERRE MESSMER

Il y a quarante ans, en juin 1942, les Forces françaises libres — et plus précisément la 1re division française formée par le général de Larminat — accomplissaient à Bir-Hakeim le fait d'armes qui les faisait sortir de l'ombre : *« Général Kœnig,* télégraphiait le 6 juin 1942 le général de Gaulle, *sachez et dites à vos troupes que la France vous regarde et que vous êtes son orgueil. »*

Capitaine dans la Légion étrangère, M. Pierre Messmer était du nombre de ceux qui ont lancé ce défi insensé à Rommel, commandant en chef de l'Afrika Korps, dont l'incursion en Libye paraissait irrésistible. L'ancien premier ministre rapporte ici ses souvenirs.

Au moment où s'amorçait le tournant de la guerre, ce fut, dans le désert de Libye, le choc d'armées puissantes, presque égales par leurs forces, leur expérience et leur détermination. Pourtant, ni la géographie ni l'histoire ne désignaient Bir-Hakeim pour devenir l'enjeu d'une bataille acharnée.

Sur ce théâtre d'opérations, les distances sont à la dimension de l'Afrique : 2 200 km d'Alexandrie à Tripoli et, de Tripoli à Fort-Lamy, 3 000 km. Une seule route côtière, médiocre ; pour le reste, des pistes chamelières, bientôt effacées et défoncées par les convois de camions. Dans cette immensité, les grandes batailles ont eu lieu, pendant trois ans, sur une bande côtière d'une largeur inférieure à cent kilomètres.

Le terrain est, presque partout, désertique : les populations, peu nombreuses, sont nomades, sauf dans le djebel Akdar et sur la côte tripolitaine. Les ressources naturelles sont nulles car le pétrole n'a pas encore été découvert.

Le style des opérations est fortement marqué par cet environnement. Pour franchir de tels espaces et y manœuvrer, toutes les unités doivent être mécanisées ou motorisées ; le matériel est mis à rude épreuve par le sol et par le climat, la chaleur et les vents de sable. Le ravitaillement en armes, munitions, essence et même en vivres doit être importé d'Europe, à travers la Méditerranée pour les Allemands et les Italiens, en contournant l'Afrique par Le Cap, pour les Anglais. La logistique commande la stratégie et parfois la tactique. Les pertes civiles, en vies et en biens, sont rares : la guerre du désert est une « guerre propre », s'il peut en exister.

Depuis 1940, les mouvements motorisés se succèdent d'est en ouest, ou inversement, interrompus par des phases de stabilisation pendant lesquelles sont préparées de nouvelles opérations. En mai 1942, s'achève une phase de stabilisation dont la 1re Brigade française libre avait profité pour organiser la position de Bir-Hakeim depuis qu'elle s'y était installée en février.

La position a été organisée en hérisson, couvrant un espace de 16 km² environ : c'est la surface de l'île d'Ouessant ou celle de l'aéroport d'Orly.

Les hommes et leur matériel sont enterrés, plus ou moins bien selon l'expérience des commandants d'unités et le volume du matériel à protéger : les emplacements de combat sont en général mieux traités que les garages de camions. Des champs de mines antichars très denses qui enveloppent toute la position et chaque point d'appui sont battus par le feu de trente canons antichars de 75 mm, sept de 47 et dix-huit de 25 mm. Les feux d'infanterie sont puissants, dans le style « armée française, modèle 1939 » : fusils-mitrailleurs, mitrailleuses, mortiers de 60 et de 81 mm. Les feux antiaériens sont suffisants contre des avions attaquant à basse altitude grâce à douze canons Bofors de 40 mm. Les feux d'artillerie se révéleront efficaces contre l'infanterie mais inefficaces en contrebatterie, à cause de la portée insuffisante du 75, face aux calibres allemands supérieurs.

Le général Kœnig a su, avec une exceptionnelle clairvoyance, préparer pendant trois mois Bir-Hakeim exactement pour la bataille qu'il faudra livrer. Il y a été puissamment aidé par les cadres et les hommes de la 1re Brigade française libre :

— 5 bataillons d'infanterie : 2 de la 13e demi-brigade de Légion étrangère, 1 bataillon d'infanterie de marine, 1 bataillon du Pacifique, 1 bataillon de marche nº 2, venant d'Oubangui, une compagnie nord-africaine

— 1 régiment d'artillerie : 1er R.A. ;

— 1 bataillon de fusiliers marins chargé de la défense anti-aérienne ;

— 1 compagnie du génie, 1 compagnie de transmission, 1 compagnie du train, etc.

Cet étonnant mélange d'ethnies — Hitler dira *« un affreux mélange de races »* — fera preuve d'une très bonne cohésion : tous les hommes sont volontaires, en majorité professionnels. Les officiers sont jeunes : Kœnig a quarante-deux ans, Amilakvari, qui commande la Légion, trente-cinq ; la plupart des commandants de compagnie, moins de trente ans. La garnison de Bir-Hakeim, 3 723 hommes, est formée presque uniquement de combattants, les services étant à l'arrière, en dehors de la position.

∴

Les opérations militaires de mai-juin 1942 peuvent être divisées en quatre phases de durée inégale : la première et la dernière ne durent que quelques heures, chacune des deux autres se prolonge pendant une semaine environ.

Le 27 mai 1942, premier jour de l'offensive lancée par Rommel, les blindés de la division italienne Ariete tentent d'enlever Bir-Hakeim par une sorte de « charge de cavalerie », sans appui d'artillerie ni accompagnement d'infanterie. Cette opération téméraire est sévèrement sanctionnée : de 9 heures à 10 heures, 32 chars sont détruits par les mines ou les canons et 91 Italiens, dont un colonel, faits prisonniers. Les Français n'ont eu que deux blessés légers.

L'ennemi constate que Bir-Hakeim est un point dur et les Français libres que leur position est solide. Chacun, pour ce qui le concerne, en tire des enseignements.

Dans la deuxième phase, du 28 mai au 2 juin, la garnison pratique la « guerre de course » : des détachements formés d'une ou deux sections d'infanterie motorisées, de quelques canons antichars, avec des liaisons radio, battent l'estrade sur une vingtaine de kilomètres autour de Bir-Hakeim, dans toutes les directions. Les détachements ont été bien préparés à cette mission par les colonnes mobiles, ou « Jock Colonnes » des mois précédents. Ils renseignent, harcèlent, font des prisonniers, récupèrent du matériel. L'ennemi doit dérouter ou escorter ses convois, ce qui lui cause une gêne certaine et conduit Rommel à la décision d'enlever Bir-Hakeim.

Le 3 juin commence véritablement le siège. Précédé d'une sommation de capituler, dont le texte original est conservé au Service historique des armées, il est commandé par Rommel en personne, qui engage trois divisions, dont sa 90e division légère, et le groupe de choc de l'Afrika Korps.

A la suite d'attaques de plus en plus violentes et rapprochées, le blocus devient chaque jour plus étroit.

Les bombardements d'artillerie et d'aviation sont répétés et intenses : à durée égale d'une semaine, le tonnage d'explosifs déversés par kilomètre carré sur Bir-Hakeim est comparable à Stalingrad et supérieur aux attaques de Verdun. Ils causent de lourdes pertes en matériel mais légères en personnel, grâce à la bonne organisation du terrain.

Les attaques proprement dites se déroulent selon un schéma classique : déminage, souvent de nuit, devant l'objectif choisi ; après une préparation d'artillerie ou un bombardement aérien, progression de quelques chars pour coiffer l'objectif ; enfin, assaut de l'infanterie. Rommel, après avoir tâté de divers côtés, concentre ses attaques sur les points d'appui qu'il parvient à entamer le 10 juin, dans l'après-midi.

Au soir, la position est devenue intenable. L'eau, strictement rationnée depuis plusieurs jours, va manquer : l'artillerie a épuisé ses munitions : il reste vingt-deux coups aux six canons de 75 encore en état de tirer. Et surtout, Bir-Hakeim est devenue inutile depuis que le général Ritchie, commandant de la VIIIe armée britannique, a ordonné un repli général. Mais il ne vient à personne l'idée de capituler.

Le général Kœnig décide de tenter une sortie de vive force. Ses ordres sont clairs et brefs : plus tard, il dira qu'ils ressemblent à un ordre de défilé :

- Regrouper la garnison ;
- Rompre l'encerclement par une attaque surprise au sud-est de la position vers 23 heures ;
- Sortir en masse par la brèche ouverte ;
- Retrouver, avant l'aube, l'échelon de recueil britannique, en attente à 11 kilomètres, avec des moyens de transport.

L'exécution est marquée par une inévitable confusion. Les Allemands, surpris et bousculés en pleine nuit par une attaque qu'ils n'attendaient pas et ne comprenaient pas, n'ont réalisé que le lendemain ce qui était arrivé. Les Français, dont les unités à pied ou motorisées ont été prises sous le feu ennemi, se sont dispersés par nécessité et par tactique. Ils ne réussiront pas à se reformer dans la nuit, illuminée par les fusées éclairantes, les incendies, les balles traçantes et les explosions. Jusqu'à 6 heures du matin, la bataille prend la forme de centaines de combats individuels, souvent au corps à corps, sur lesquels ne peut s'exercer aucun commandement.

La sortie a réussi parce que le général Koenig avait donné des ordres simples qui ont été exécutés librement par des hommes aguerris et résolus.

∴

Le bilan de Bir-Hakeim se traduit d'abord, comme pour toute bataille, par un tableau des pertes en hommes et en matériel. Chez l'ennemi, le nombre des tués et blessés est inconnu. Mais des prisonniers avaient été faits : 9 officiers et 145 soldats italiens ; 1 officier et 122 soldats allemands. Leurs pertes en matériel étaient sensibles : 52 chars et 11 automitrailleuses détruits, 5 canons, des dizaines de camions, 7 avions allemands abattus par la D.C.A. et plus de 50 par la chasse anglaise, au-dessus de Bir- Hakeim.

Du côté français : des 3 723 hommes constituant la garnison au début de la bataille, un millier (exactement 978) manqueront à l'appel, le 1er juillet. Plus de 300 ont été tués au combat ou dans le torpillage d'un transport de prisonniers, 190 blessés graves ont été évacués vers les hôpitaux britanniques. Près de 500 prisonniers sont dispersés dans des camps en Italie puis en Allemagne. Beaucoup s'évaderont.

Quant au matériel, sauf les armes légères, presque tout a été détruit, donc perdu.

Au prix de ces lourdes pertes, le bilan stratégique est important. La manœuvre de Rommel a subi, du fait de Bir-Hakeim, un retard *irréparable :* quand il arrivera à El-Alamein, les Anglais l'arrêteront avec des divisions fraîches qu'ils ont eu le temps de faire venir d'autres théâtres.

Le bilan politique est très favorable. Désormais, les Allemands ne peuvent plus ignorer les Forces françaises libres. Les Anglais et tous nos alliés nous prennent en considération. Quant aux Français, beaucoup sont réveillés et encouragés par le bruit de la bataille à laquelle les radios britannique et allemande ont fait écho.

On connaît le magnifique hommage rendu aux combattants par le général de Gaulle, dans ses *Mémoires.* On connaît moins le jugement d'André Malraux sur la bataille : *« Nous ne tenons pas Bir-Hakeim pour Austerlitz. Mais Bir-Hakeim, comme le premier combat de Jeanne d'Arc à Orléans, a été la preuve que la France n'était pas morte. »*

Publicité

UNE RÉSISTANCE INTELLECTUELLE

Non : l'histoire ne tient pas lieu de morale et la morale ne fait pas office de lucidité.

Plus que jamais, la France est malade d'idéologie, c'est-à-dire d'un dédain des réalités et de la substitution d'"une" vérité (militante) à la recherche de la vérité. Il faut développer **une résistance intellectuelle.** Refuser l'intolérance, l'invective et les "mensonges nécessaires", **d'où qu'ils viennent**, les simplifications mutilantes ; maintenir l'exigence de vérité, donc de pluralité et exiger de nous-mêmes que l'esprit ne soit pas le complice – on dirait aujourd'hui le sous-traitant – de la passion idéologique ou des cynismes politiques.

Bien entendu, la résistance intellectuelle est une attitude neuve, non une quelconque analogie. Le totalitarisme, s'il compte de nombreux adeptes organisés et bien des convertis naïfs, n'occupe pas notre pays ! Raison de plus pour résister dès maintenant au manichéisme intellectuel et social qui s'étend, nous mine et pourrait nous conduire, soit précisément au totalitarisme, soit aux abords d'une sorte de guerre civile où seules triomphent la stupidité et la haine.

Rappelons-le : lorsque la politique prétend distinguer le bien et le mal, le fatal et le futile, les justes et les injustes, les hommes de l'avenir et ceux du passé, elle entre dans la "folie" et l'abus, alors que sa fonction est de raison et de mesure. La résistance intellectuelle, **c'est d'abord s'opposer à l'excès de la politique.**

L'ampleur des menaces du communisme soviétique, encore si mal compris, justifie pleinement le mot de résistance. La participation au gouvernement de représentants de ce même communisme, créé une situation exceptionnelle. Conjointement, l'intention de fondre plus ou moins en un même système l'économie, la vie sociale, culturelle, éducative et même associative, invite à réfléchir et à agir. Dès que la pluralité régresse, la liberté décline.

Le contraire de la résistance, c'est la résignation. Navrante moralement, elle serait aussi injustifiée dans les faits. Ni la société française – on le voit bien –, ni la liberté ne sont mortes. **Faisons-les vivre.**

Alain RAVENNES
Fondateur du C.I.E.L.

3e ASSISES DU CIEL

Comité des Intellectuels pour l'Europe des Libertés

11 ET 12 JUIN 1982 – PARIS

La menace totalitaire :
COMPRENDRE ET RESISTER avec Jean-François REVEL, Alain BESANÇON, Michel HELLER, Général LAURENT, Général MERY, Yves LAULAN, Jacques GUILLERMAZ, Branko LAZITCH, Pierre EMMANUEL, Lucien ISRAEL, Carlos RANGEL.

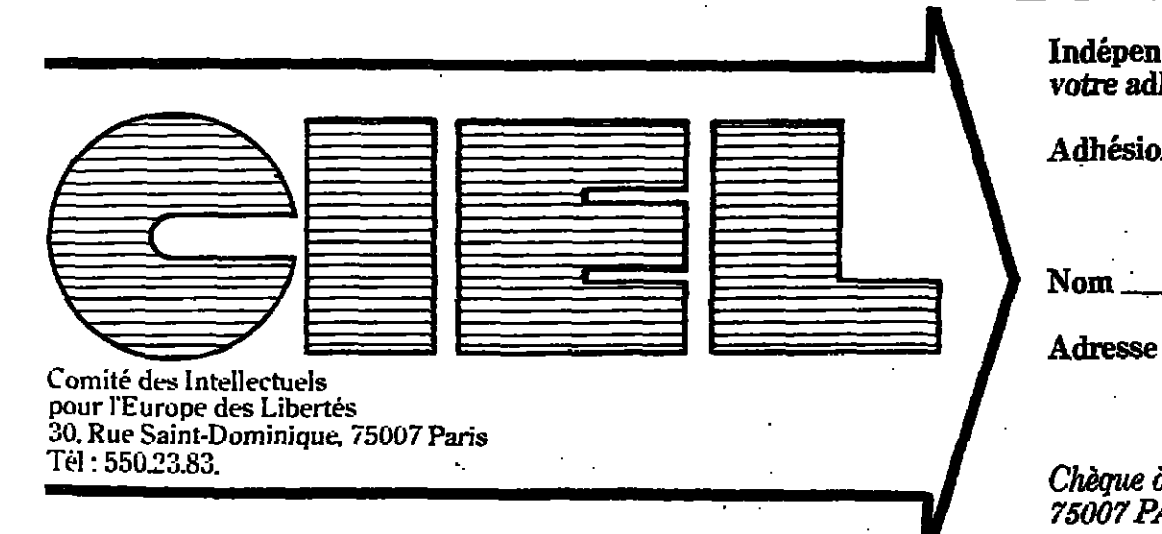
L'expérience socialiste-communiste:
COMPRENDRE POUR AGIR avec Michel CROZIER, Annie KRIEGEL, Jean-Marie BENOIST, Jean-Claude CASANOVA, François TERRE, Philippe NEMO, Pierre CHAUNU, Pierre SCHAEFFER, François BOURRICAUD.

et Alain RAVENNES, Emmanuel LE ROY LADURIE, Fernando ARRABAL, Eugène IONESCO, Jean NEGRONI, Jean-Louis CURTIS, Marcel LANDOWSKI, Louis CANE, Francis BALLE, Patrick MEYER, Patrik VAN TROYEN, Alexandre ASTRUC, Michaël LONSDALE.

L'invité du CIEL, André BERGERON et les conclusions de Raymond ARON.

Le vendredi 11 juin après-midi : réunion des commissions (pour s'inscrire: tél : 550.23.83)

Le samedi 12 juin : séance pleinière ouverte au public dans les salons de l'hôtel Hilton, 18, avenue de Suffren 75015 Paris, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h.



Indépendant, libre de toute obédience, le CIEL a besoin de *votre adhésion et de votre soutien.*

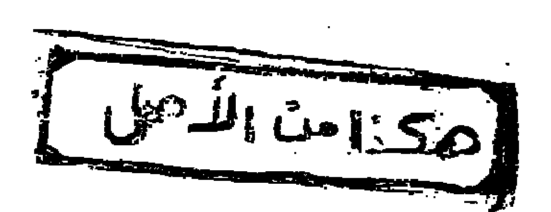
Adhésion de membre actif ☐ **200 F**
membre bienfaiteur ☐ **500 F**
membre donateur ☐ **à partir de 1000 F**

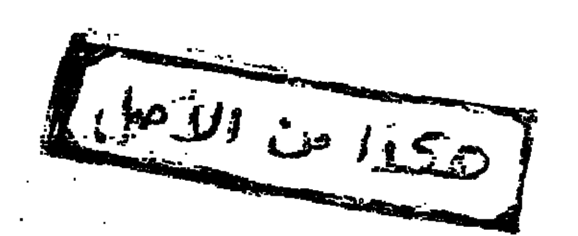
Nom ____________________

Adresse ____________________

Signature:

Chèque à l'ordre du CIEL, 30, rue Saint-Dominique 75007 PARIS





DIPLOMATIE

LES CONCLUSIONS DU SOMMET DE L'OTAN

Renforcer les capacités de défense de l'alliance mais rester prêt au dialogue avec l'Est

De nos envoyés spéciaux

Bonn. — Les chefs d'État ou de gouvernement des seize pays membres de l'OTAN se sont réunis à Bonn, jeudi 10 juin. Cette rencontre était la première à laquelle participait l'Espagne.

Trois textes ont été adoptés. Le principal, dit « déclaration de Bonn », réaffirme et précise sous une forme solennelle les grandes orientations de l'OTAN. Il s'accompagne d'un document sur « la maîtrise des armements et le désarmement », et d'un autre consacré à « la défense intégrée de l'OTAN ». Au cours de son intervention, M. Mauroy avait souligné la nécessité, pour l'alliance atlantique, de faire face à une certaine « crise de la dissuasion ».

On n'attendait pas grand-chose de précis du sommet de Bonn, dont l'intérêt était d'avance quelque peu éclipsé par les crises internationales. Aussi la « déclaration de Bonn » est-elle plus riche de signification par ses intentions, voire par sa simple existence, que par son contenu. Elle illustre, dès ses premières lignes, la volonté des dirigeants de l'OTAN de tirer un encouragement de l'adhésion de l'Espagne, et une comparaison flatteuse avec ce qui se passe parmi les pays du pacte de Varsovie.

En même temps, la déclaration de Bonn tente de répondre à la campagne des différents courants (pacifisme, antiaméricanisme, neutralisme...) qui sont, à un titre ou à un autre, hostiles à l'OTAN. Elle le fait sur trois fronts. D'abord en rappelant qu'aucune arme de l'alliance « *ne sera jamais utilisée autrement que pour répondre à une agression* ». Ensuite en réclamant « *des relations plus constructives entre l'Est et l'Ouest* » et « *une coopération mutuellement avantageuse* ».

Il s'agit dans ces deux cas de montrer que l'OTAN est non une machine de guerre, mais de défense, et que le fait d'améliorer cette défense n'est nullement incompatible avec la recherche du dialogue avec Moscou. De même d'ailleurs qu'avec Berlin-Est de la part de Bonn : un paragraphe consacré au statut de l'ancienne capitale du Reich s'accompagne en effet d'un éloge des relations interallemandes, qui devrait faciliter la tâche du chancelier Schmidt, même si le vœu que « *le peuple allemand puisse retrouver son unité par une libre autodétermination* » n'est pas de nature à satisfaire la R.D.A. Enfin, la déclaration de Bonn prend en compte la nécessité de préserver la « *stabilité économique et sociale* » des pays de l'alliance.

Sans doute une déclaration un peu solennelle est-elle une tradition lorsqu'un nouveau président américain assiste, pour la première fois, à un sommet de l'OTAN. Mais il s'agissait, cette fois-ci, de beaucoup plus qu'une sorte de rite diplomatique. Les grandes démonstrations antimilitaristes ou antiaméricaines, les risques que semblait faire peser sur son flanc sud un retrait éventuel de la Grèce, l'avance prise par les Soviétiques grâce à leur politique de surarmement nucléaire et classique, tout concourait à donner aux dirigeants de l'OTAN le sentiment que le temps était venu de réagir à ce que le premier ministre français a appelé « *la crise de la dissuasion* ».

« *Recherchons la reconstitution ou le raffermissement dans chacun de nos peuples d'un véritable esprit de défense bien compris* », a dit M. Mauroy, en insistant tout au long de son intervention sur la nécessité pour l'alliance de faire œuvre de pédagogie afin de rassurer une opinion publique « *inquiète, déroutée et prête à reprendre à son compte n'importe quel slogan qui lui garantirait la paix sans effort* ».

La course aux armements due, principalement, « *à l'effort immense et constant* » de l'Union soviétique, désoriente les opinions qui « *en viennent à craindre les armes qui les protégeront au lieu de s'effrayer de celles qui les menacent déjà* ». « *La dissuasion*, a affirmé encore le premier ministre, *doit être souhaitée comme une sécurité et non perçue comme un risque. Ou, alors, c'est l'esprit même de défense qui fait défaut à nos concitoyens.* »

Seconde source de trouble dans l'opinion relevée par M. Mauroy : la crise des rapports Est-Ouest. « *L'Union soviétique n'a assoupli ni son régime interne ni les liens d'inégalité qu'elle impose aux pays de l'Europe de l'Est et son comportement vis-à-vis du monde extérieur.* » Depuis l'invasion de l'Afghanistan et les événements de Pologne, « *des interrogations supplémentaires se posent sur la possibilité d'instaurer des rapports équilibrés avec l'Union soviétique et les pays de l'Est* ».

Aux peuples de l'alliance soucieux de paix, il faut faire savoir « *que la paix ne peut être le résultat de la faiblesse* ». Face à l'Est, M. Mauroy prône la doctrine la plus orthodoxe : renforcer les moyens de défense et en même temps manifester une volonté inébranlable d'ouverture et de discussion. S'agissant du monde occidental, « *il convient*, souligne M. Mauroy, *de convaincre ceux des Européens qui en doutent — ce qui n'est pas le cas de la France — que les armes nucléaires à moyenne portée dont l'implantation a été décidée ne seront pas là pour mener une guerre nucléaire limitée en Europe, mais bien au contraire pour faire comprendre à l'adversaire qu'une telle guerre limitée est impossible* ».

Pour le premier ministre, une des principales forces de l'alliance face au monolithisme soviétique, c'est sa diversité. Certes, le poids des États-Unis est considérable, mais les pays européens de l'alliance ne doivent pas s'en remettre uniquement à leur protection pour garantir leur défense : « *C'est pourquoi la France estime qu'aucun de nous n'est dispensé de la tâche de concevoir, chacun à sa façon, sa propre sécurité, son propre effort de défense, naturellement relié et complété mais non rendu inutile par l'effort de l'alliance (...). Je veux dire par là que les États-Unis pourraient être amenés à accepter (...) telle ou telle affirmation particulière de leurs partenaires européens. Ils ne devraient pas y voir un manquement à l'idée qu'ils se font de leur rôle et de la discipline à mettre en œuvre face au péril. (...) Quant à nous, partenaires européens de l'alliance, nous devons rechercher des relations saines et loyales avec notre allié, les États-Unis. Ainsi il n'est pas logique de leur reprocher alternativement de ne pas vouloir faire usage de leur force et ensuite de vouloir redevenir trop puissants.* »

Ne pas élargir la zone de compétence

M. Mauroy a aussi invité ses partenaires à ne pas chercher à élargir indirectemnet la zone de compétence de l'alliance. La recommandation n'a été que partiellement suivie puisque les chefs de gouvernement ont délibéré tant de la situation au Liban que de celle aux Malouines. A propos du Liban, M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a fait le commentaire suivant : « *Tous les gouvernements se sont montrés préoccupés et regrettent les pertes de vies humaines. Ils ont été d'accord pour considérer que l'OTAN n'a pas de rôle à jouer dans ce conflit en tant qu'alliance.* » Cependant, M. Papandreou, premier ministre grec, a suggéré que le sommet reprenne à son compte la condamnation d'Israël prononcée la veille par les ministres des affaires étrangères des Dix. Cette initiative a été abandonnée dès lors qu'il est apparu que les Américains y étaient opposés.

S'agissant des Malouines, M. Luns a indiqué à la presse que tous les premiers ministres qui étaient intervenus avaient exprimé leur soutien à la détermination du Royaume-Uni. Manière élégante de masquer les divergences : ceux qui sont réservés, voire opposés à la politique de Mme Thatcher dans l'Atlantique sud, ne sont pas intervenus ou l'ont fait à une autre occasion. Tel fut en particulier le cas du premier ministre espagnol.

Enfin, à propos d'un litige situé dans la zone de l'alliance, on a noté une réelle détente entre les Grecs et les Turcs. Les porte-parole des deux pays ont publié une déclaration commune indiquant qu'ils souhaitent améliorer leurs relations dans un esprit de bonne volonté et de paix. M. Olussu, premier ministre turc, a exprimé son intention de faire le nécessaire pour détendre le climat entre son pays et la Grèce ; souhaitant cependant que des actes succèdent aux paroles

BERNARD BRIGOULEIX
et PHILIPPE LEMAITRE.

LES MANIFESTATIONS DE BONN

La grande fête sage des marginaux

De notre envoyé spécial

Bonn. — Combien étaient-ils ? « *Seulement* » des *dizaines* de milliers, comme on l'estimait, *jeudi soir, du côté officiel* ? Ou bien deux à *trois cent mille*, comme le prétendaient les organisateurs de la manifestation ? En fait, il était bien difficile de chiffrer précisément les participants aux cortèges, forums, concerts, débats, meetings, organisés, le 10 juin, à Bonn, par plus de *deux mille* mouvements pacifistes, écologistes ou d'ex-pacifistes, écologistes, ou d'extrême gauche. L'essentiel est, pour les initiateurs de cette nouvelle démonstration de masse, que la foule fût impressionnante, et, pour les responsables du maintien de l'ordre, que celui-ci fût, vaille que vaille, maintenu. Les uns et les autres pouvaient, jeudi soir, s'estimer satisfaits.

Ce fut d'ailleurs, tout au long d'une journée particulièrement ensoleillée, la grande fête des marginaux en tout genre, davantage qu'une vraie manifestation contre l'OTAN.

Cette foule bon enfant, au milieu de laquelle une participante devait pourtant tenter de s'immoler par le feu avant d'être hospitalisée dans un état grave, était des plus composites, par les nationalités représentées et, plus encore, par la variété de ses slogans, de ses banderoles et de ses objectifs.

Existe-t-il vraiment un lien entre les « groupes communistes », qui conspuent MM. Reagan et Begin, et le collectif de Solidarité avec les syndicalistes polonais emprisonnés ? Entre ceux qui dénoncent le gouvernement salvadorien et le comité de soutien à la résistance afghane ? Entre les antimilitaristes convaincus et les adversaires du nucléaire civil ? Entre les militants aux drapeaux rouges et noirs, les immigrés turcs et les écologistes, qui profitent de l'occasion pour faire campagne en faveur de la bicyclette ? Pour ne rien dire de quelques « punks » au crâne rasé et au blouson de cuir noir, particulièrement incongrus sous le soleil et dont les croix gammées faisaient tout de même un drôle d'effet dans un cortège pacifiste.

Changer la vie

Au fond, oui, il existe un point commun entre tous ces gens, généralement très jeunes : leur rejet, qui n'est pas nécessairement le réflexe de gauche, de la société ouest-allemande (et, au-delà, occidentale). La manifestation de Bonn aura été, au moins autant que celles des pacifistes, celle des « alternatifs » et des « verts », bref de cette autre Allemagne qui cherche, à son tour, à changer la vie, y compris à grands renforts de musique et de pantomimes sans lesquels une manifestation ne serait plus concevable aujourd'hui en R.F.A.

La sagesse des manifestants aura constamment répondu à celle du service d'ordre policier. On semble parfaitement rodé, désormais, du côté des autorités aux manifestations de masse. Derrière cette foule sage, qui traverse la rue au feu rouge et dans les clous, suivent, à une distance qui ne risque pas de passer pour provocatrice, quelque voitures de police, puis quelques ambulances, parce qu'on ne sait jamais, et, enfin, une armada de voitures-balais et d'arroseuses municipales, qui, au fur et à mesure de la progression du cortège, nettoient chaussées et trottoirs des milliers de tracts, boîtes de conserves et bouteilles vides. On est décidément au pays de l'organisation... — B. B.

M. REAGAN A BERLIN-OUEST

Une visite à la sauvette qui ne passe pas inaperçue

De notre envoyée spéciale

Berlin-Ouest. — « *Ave président, ceux qui vont mourir te saluent* », pouvait-on lire sur une banderole en tête du cortège de cent mille manifestants (cinquante mille selon la police) qui ont défilé le jeudi 10 juin à Berlin-Ouest. Ils ne vont pas mourir, mais c'est un bien piètre accueil que les Berlinois réservaient au président américain, ce vendredi matin 11 juin. Kennedy avait été ovationné en 1963 ; M. Nixon avait encore pu, six ans plus tard, se faire acclamer dans sa voiture décapotable, M. Carter n'avait eu à affronter que l'indifférence. M. Reagan devra, lui, se cacher, sauter d'un hélicoptère dans une voiture blindée pour la visite traditionnelle au maire, la visite de courtoisie à la garnison américaine et un bref discours au château de Charlottenburg, devant vingt mille Berlinois qu'on dit triés sur le volet, mais dont on dit aussi qu'ils ne se sont pas précipités pour répondre à l'invitation. Le tout en trois heures à peine.

Et tandis que les « bons » Berlinois suivront devant leur télévision cette visite au pas de course qui se voulait la dernière étape symbolique de la croisade en Europe du président, la police, appuyée par les forces américaines veillera, à grands renforts de moyens, à ce qu'elle ne tourne pas trop mal.

Certes, l'association des étudiants protestants, en appelant à manifester jeudi, avait précisé que cette démonstration ne visait pas le président, mais était organisée en faveur de la paix et du désarmement, à l'Est comme à l'Ouest — nuance qui a échappé à la plupart des cent quatre-vingt-dix organisations qui ont répondu à l'appel.

Il n'y avait que des jeunes, comme si ce mouvement était devenu une affaire de génération, mais ils étaient extraordinairement nombreux, des groupes communistes peu fournis mais surreprésentés en banderoles, dont certaines demandaient à M. Reagan d'« *accepter les propositions de désarmement de l'U.R.S.S.* », aux jeunes du S.P.D., en passant par une multitude de comités pour la paix et par les anonymes, les inorganisés, ceux dont on redoutait ce vendredi qu'ils ne fassent parler d'eux.

En l'absence de toutes forces de police visibles tout au long du parcours, ils furent aussi, jeudi, d'une sagesse exemplaire jusqu'au meeting final auquel participait le pasteur américain Jim Lawson et où plusieurs orateurs ont déploré l'absence de l'écrivain est-allemand Rolf Schneider. Il devait venir parler au nom du mouvement pacifiste non officiel de R.D.A., mais l'autorisation de sortir de Berlin-Est lui a été refusée *in extremis*.

CLAIRE TRÉAN.

La préparation des élections municipales

Les socialistes veulent éviter que leurs relations avec le P.C.F. ne se tendent

Les élections municipales de mars 1977 avaient été, pour le parti communiste, la consultation électorale *la plus fructueuse* de la période du programme commun. Entrés, à côté des socialistes, dans de nombreuses municipalités, les communistes avaient été portés ou reconduits à la tête de soixante-douze villes de plus de trente mille habitants et de cent cinquante-quatre villes de neuf mille à trente mille habitants, alors que, auparavant, ils en administraient cinquante pour la première catégorie et quatre-vingt-sept pour la seconde.

Le P.C.F. souhaite que sa politique unitaire d'aujourd'hui *lui vaille* de conserver les acquis de celle d'autrefois, en effaçant les traces de sa confrontation avec le P.S. dans les années 1977-1981. Les socialistes sont tentés, à l'inverse, de traduire au niveau municipal le rapport des forces établi en leur faveur au terme de ces quatre années. Cependant, les dirigeants socialistes ont plusieurs raisons de vouloir tempérer les ambitions de leurs cadres et de leurs militants et de rechercher, avec le parti communiste, un accord qui garantisse la présentation du plus grand nombre possible de listes communes en mars 1983.

Outre que les élections cantonales de mars dernier ont montré que la gauche pouvait être à la merci, dans un scrutin local, de l'abstention d'une fraction de l'électorat communiste, l'attitude des responsables socialistes procède du souci de respecter une certaine cohérence — deux partis qui gouvernent ensemble ne peuvent s'affronter pour la direction de municipalités — et de ne pas provoquer, entre les communistes et eux, une tension qui pèserait sur l'action gouvernementale et ajouterait à ses difficultés.

Les dirigeants socialistes sont conscients que, pour recevoir l'adhésion de leur parti, cette ligne de conduite suppose que les communistes se résolvent, dans un certain nombre de cas, à reconnaître la prééminence acquise, l'an dernier, et confirmée, cette année, par le P.S. La direction du P.S. a énoncé trois critères pour aborder les différentes situations qui se présentent dans les villes administrées par la gauche : les données locales, le bilan de gestion de la municipalité et les résultats des dernières consultations électorales.

Le troisième de ces critères est, évidemment, favorable au parti socialiste, qui ne pouvait pas ne pas le mettre en avant, de même que les communistes cherchent à éviter qu'il entre en ligne de compte. Les deux autres critères sont à double usage. Les caractéristiques locales peuvent être opposées aux communistes dans une ville comme Reims, par exemple, dont le maire, contesté, a perdu son siège de conseiller général, en mars dernier, au profit d'un socialiste. Cet argument peut aussi servir à convaincre les socialistes de s'incliner, là où le maire communiste, bien que son parti ait été devancé par le P.S., dispose d'un fort crédit personnel auprès de la population (dans certains de ces cas, d'ailleurs, les communistes sont disposés à envisager une modification de l'équilibre, au sein de la municipalité, pouvant aller jusqu'à l'octroi de la majorité au P.S.).

De même, le bilan de gestion peut permettre aux socialistes, lorsqu'il y a eu désaccord au sein du conseil municipal, de justifier la demande de prendre la tête de liste aux communistes ou, si ceux-ci refusent, la présentation d'une liste séparée au premier tour de scrutin. Inversement, là où il n'y a pas eu de divergences significatives, les responsables socialistes locaux sont incités à ne pas provoquer une confrontation qui n'aurait de justification qu'électorale.

L'union contre la droite

Les communistes ont abordé la négociation en soulignant la nécessité de l'union contre la droite, en particulier là où cette union avait fait ses preuves en 1977. Pour le P.C.F., les équipes municipales sortantes doivent être reconduites, avec des modifications éventuelles qui ne sauraient affecter, cependant, le choix du maire, poste qui doit demeurer au même titulaire ou, à défaut, au même parti. Les communistes se sont opposés, d'autre part, au mode de scrutin envisagé par le P.S. En défendant le principe de la représentation proportionnelle intégrale (avec un léger correctif, la liste qui obtiendrait la majorité absolue des suffrages exprimés recevant 55 % des sièges), les communistes se sont donné une arme face au P.S., qui serait le seul partisan du mode de scrutin qu'il propose, voire le seul à le voter au Parlement. La position du P.C.F. est, cependant, affaiblie par le fait qu'il demande, à la fois, la proportionnelle intégrale, qui signifie que le scrutin détermine le poids de chaque formation au sein du conseil municipal, et la formation de listes communes, qui implique que les sièges soient répartis entre les votes.

Les socialistes ont, dans un premier temps, cherché à profiter de cet avantage, puis ils ont décidé, sur le conseil de l'Hôtel Matignon et de l'Elysée, de faire au P.C.F. une concession allant dans le sens d'une meilleure représentation des différents courants : les listes ayant obtenu 10 % au moins des voix au premier tour seraient autorisées à se maintenir au second tour, alors que cette possibilité était initialement réservée aux deux listes arrivées en tête. Concession formelle face à un argument formel : les communistes ne réclament pas la proportionnelle intégrale pour pouvoir présenter leurs propres listes, mais pour faire pression sur les socialistes, la modification proposée par ceux-ci n'aura aucun effet à gauche et probablement peu à droite, où la tendance est à l'union pour profiter d'une dynamique d'opposition. On trouvera donc, au second tour de scrutin, dans la quasi-totalité des grandes villes, deux listes en présence. Le véritable enjeu de la négociation, c'est-à-dire des villes gagnées par les communistes en 1977 et où le P.S. a devancé le P.C.F., ne sera abordé, vraisemblablement, qu'après la convention et la conférence réunies par ces partis le 19 juin.

PATRICK JARREAU.

RENCONTRES COMMUNISTES : la gauche a besoin des communistes « unitaires ».

MM. Henri Fiszbin et François Hincker, anciens membres du comité central du parti communiste, et M. Roger Fajnzylberg, maire de Sèvres (Hauts-de-Seine), ont présenté à la presse, mardi 8 juin, une déclaration du collectif national de Rencontres communistes sur les élections municipales. Ce texte insiste sur la nécessité de « *donner à la politique d'union la crédibilité et l'efficacité nécessaires* », ce qui suppose, notamment, que le P.C.F. « *débarrasse sa politique des ambiguïtés, des réticences, des contradictions* » et que soit prise en compte « *la réalité née des années d'abandon de l'union* ».

« *La direction du P.C.F.*, estiment les responsables de Rencontres communistes, *n'a plus, à elle seule, le crédit nécessaire pour rassembler et représenter la totalité de l'électorat communiste. (...) La gauche a besoin, pour l'emporter, en mars prochain, que tous les communistes, membres du parti ou non, soient pleinement présents dans la bataille. Elle a besoin de la participation à la campagne électorale et sur les listes d'union, de la force politique que représentent les militants et élus communistes unitaires qui n'ont jamais accepté de se résigner face à la division.* »

Les animateurs de Rencontres communistes, se référant aux dernières élections cantonales, évaluent à « *5 à 7 % du corps électoral* » le nombre des électeurs communistes qui ne se reconnaissent plus dans le P.C.F., sans pour autant reporter leurs voix sur le P.S. M. Fiszbin estime qu'il serait « invraisemblable » que le P.S. et le P.C.F. ne tiennent pas compte de cette « composante » de l'union de la gauche.

● *M. Georges Marchais* se rendra à Belgrade, le 26 juin, à la tête d'une délégation du P.C.F. qui assistera au douzième congrès de la Ligue communiste de Yougoslavie, réuni du 26 au 29 juin.

INVITÉ DE « L'HEURE DE VÉRITÉ » SUR ANTENNE 2

M. Marchais souligne que le président de la République « a confirmé le cap »

M. Georges Marchais était, jeudi 10 juin, l'invité de l'émission « *L'heure de vérité* » sur Antenne 2, animée par François-Henri de Virieu. Il a répondu successivement aux questions de Christine Clerc (*le Figaro-Magazine*), Jean Boissonnat (*l'Expansion*) et Michel Cardoze (France-Inter), puis à celles des téléspectateurs, adressées par téléphone à S.V.P.

Interrogé sur l'appartenance de la France à l'OTAN, le secrétaire général du P.C.F. a répondu : « *François Mitterrand sait très bien que Georges Marchais ne pouvait pas se tromper sur cette question (1), parce que, lorsque le général de Gaulle a décidé le retrait de la France de l'organisation militaire,* [ce retrait] *a été approuvé par le parti communiste français (...) et François Mitterrand a confirmé, hier, qu'il était tout à fait exclu que la France réintègre l'organisation militaire.* » M. Marchais a précisé qu'il n'avait pas visé le chef de l'Etat dans son discours du 6 juin contre « *ceux qui prônent le retour de la France dans l'OTAN* », mais « *la droite française prise dans son ensemble et, plus précisément Chirac, (...) reconnu, aujourd'hui, officiellement, par M. Reagan, comme le chef de l'opposition* ».

M. Marchais a déclaré que « *certaines des propositions* » qu'il avait défendues dans la campagne pour l'élection présidentielle « *auraient été plus efficaces* » que celles qui sont actuellement mises en application, et que « *l'expérience le montrera* ». A cet égard, certains propos du président de la République « *satisfont pleinement* » le secrétaire général du P.C.F., notamment pour ce qui est d'une « *gestion plus rigoureuse des entreprises publiques et de l'Etat lui-même* ».

M. Marchais a *souligné que les* communistes sont au gouvernement « *dans les limites de* [leur] *propre influence* ». « *Avec le gouvernement actuel, nous avons réduit de moitié la progression du chômage* », a ajouté M. Marchais, qui a évoqué, ensuite, les autres aspects de l'action gouvernementale et les « *obstacles* » qu'elle a rencontrés. En particulier, a-t-il dit, « *nous ne nions pas la crise mondiale et ses retombées* », même si les communistes considèrent que cette crise est « *avant tout nationale* » et aggravée par « *l'attitude du patronat français* ».

Il a ajouté : « *La seule question qui pouvait se poser, pour que nous quittions le gouvernement,* [serait] *l'hypothèse où le président de la République et le parti socialiste ne tiendraient pas le cap sur la politique voulue par les Français le 10 mai. (...) Le président de la République, hier, a confirmé le cap.* »

M. Marchais s'est prononcé pour le relèvement de l'impôt pour les hauts revenus et la révision de l'assiette de l'impôt sur les sociétés. « *Ce ne sont pas les petits et moyens salaires qui doivent payer* », a-t-il dit, au sujet de l'effort demandé aux Français. Il a indiqué qu'il n'est « *pas d'accord* » pour que les fonctionnaires participent au financement de l'assurance chômage, mais, dans la suite de l'émission, il s'est déclaré « *pas opposé* » à une telle contribution « *à partir d'un certain niveau de salaire* ».

« *Je suis en parfaite santé*, a indiqué M. Marchais. *La retraite, je n'y pense absolument pas.* » Il estime qu'« *on aurait pu faire un peu moins, peut-être* », pour ce qui est des fastes du sommet de Versailles, où, a-t-il dit, « *il était juste que les communistes y soient* ». (M. Marchais, lui-même, s'était excusé et fait représenter par M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale). Le secrétaire général du P.C.F. estime que « *certaines décisions concernant l'essence n'étaient pas très bien venues* » et qu'« *on ne peut pas continuer à augmenter le prix de l'essence* ».

(1) Le président de la République avait déclaré, le 9 juin, au cours de la conférence de presse, que M. Marchais avait « *fait une confusion* » entre l'alliance atlantique et le commandement militaire intégré de l'OTAN (*le Monde* du 11 juin).

A contre-emploi

C'est un Marchais roublard et retenu, un peu empêtré, gêné aux entournures, que nous avons retrouvé après quinze mois d'absence sur le plateau d'Antenne 2. Un Marchais patelin, précautionneux, contraint de regarder où il mettait les pieds, empêché de donner toute sa mesure par un rôle à contre-emploi, un Marchais obligé de calculer à chaque pas l'exacte distance qui le rapproche ou le sépare du gouvernement. Un Marchais retombé tête haute, tête baissée, dans l'erreur vertement relevée la veille, au bénéfice d'une journaliste du Figaro-Magazine, *par le président de la République lors de sa conférence de presse, erreur qui consiste à confondre l'organisation militaire de l'alliance atlantique et le commandement intégré de l'OTAN. Ce qui n'a pas empêché le secrétaire général du P.C. de faire à son tour la leçon à cette pauvre Christine Clerc.*

Elle était sortie première de la pochette-surprise contenant les noms de trois confrères tirés à la courte paille et en toute ignorance de cause par l'invité de cette émission bimensuelle dont Jacques Delors a déjà essuyé les plâtres. Jean Boissonnat a pris le relais, suivi un quart d'heure après, ô stupeur, par Michel Cardoze, le premier communiste, soulignait fièrement François-Henri de Virieu, admis à ce genre de débat. Il avait l'air tout content d'être là, Cardoze, ému, pénétré. On aurait dit Bernadette à Lourdes.

Nous, pendant ce temps-là, on téléphonait à tour de bras. En vain. Dès 20 heures, le standard de S.V.P. menaçait de péter sous les appels. La formule — elle sera reprise, on le sait, prochainement par Mitterrand, qui en a fait l'expérience au Japon — est excellente. Et nouvelle. D'où l'intérêt des questions posées par le bon peuple au leader du parti des travailleurs.

Sur sa santé d'abord : elle est parfaite. Les lèvres retroussées d'un sourire carnassier et l'accent circonflexe d'un sourcil charbonneux accusaient la satisfaction la plus complète. Et la retraite ? A soixante-deux ans sonnés, ne serait-il pas temps d'y songer ? Là, on l'a senti tiquer. Pas question de dételer. Il a, on n'a pas tous cette chance, l'avenir devant lui, l'avenir du P.C. Et, entre nous, que penser de ces fastes, de ces pompes, déployés à Versailles au nez de deux millions de chômeurs ? Ben... Bof... Que voulez-vous, il faut ce qu'il faut. En aurait-il fait autant à la place du chef de l'Etat ? Cette place, pardonnez, justement il n'y est pas. Alors inutile de rêver, ce n'est d'ailleurs pas son genre.

Et si la France au Mundial s'était mesurée à l'U.R.S.S., à qui seraient allés ses vœux ? A la France. Naturellement.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Chirac : la crise économique peut avoir des conséquences pour l'ordre républicain

L'intervention de M. Jacques Chirac, jeudi 10 juin, au cours du colloque organisé par la délégation du R.P.R. aux petites et moyennes entreprises, sur le thème « Entreprise et libertés », était prévue de longue date et ne pouvait constituer une réaction à la conférence de presse tenue la veille par le chef de l'Etat. Toutefois, le président du R.P.R. a dressé de la politique conduite depuis un an par le gouvernement un réquisitoire absolu, sans épargner pour autant la responsabilité du septennat précédent, tout au moins pendant les dernières années du gouvernement Barre. M. Chirac trouve, dans la situation économique actuelle, la justification à la fois des reproches qu'il adressait à M. Giscard d'Estaing et des craintes qu'il nourrissait envers le programme de M. Mitterrand.

Il reprend donc les propositions qu'il faisait déjà dans sa campagne électorale de 1981 en les adaptant à la situation présente. Il a aussi appelé les quelque quatre cents représentants de P.M.E. réunis à l'initiative de M. Jacques Dauer, délégué du R.P.R., à contribuer à l'élaboration d'un « *programme de redressement national* ».

Lançant un appel politique à la reconquête du pouvoir, il a proclamé que « *rien n'était irréversible* », *rien n'était irrattrapable quand la nation est prête au sursaut* ». Il a ajouté : « *Il faut tenir, jour après jour, mois après mois, mobiliser toutes les énergies pour faire front dans la tourmente et dans le strict respect de la légalité.* » Envisageant l'avenir avec un certain espoir, il a précisé : « *Demain, aux prochaines élections législatives, quand seront dissipées les illusions, lorsque le peuple aura jugé sur pièces l'expérience socialiste, j'ai confiance que l'opposition reprendra les responsabilités et engagera le pays dans la voie du redressement.* »

Du sombre tableau que dresse le maire de Paris, il ressort que « *la régression s'accélère et risque de remettre en cause les fondements mêmes de notre appareil économique* ». M. Chirac s'appuie, dans sa démonstration, sur de multiples chiffres et indices, et surtout sur ceux concernant le recul des investissements. Il reproche au gouvernement d'avoir privilégié ceux du secteur public au détriment de ceux du secteur privé, qui, seuls, permettent, selon lui, de créer des richesses et des emplois productifs.

Dénonçant l'augmentation des charges des entreprises, et notamment les projets Auroux, il reconnaît que certaines initiatives sociales sont inspirées d'une « *générosité louable dans l'idéal* », mais que l'accumulation des réformes n'a pas tenu compte des contraintes et des coûts supplémentaires qu'elles entraînaient. Bref, pour M. Chirac, la politique du gouvernement dans ce domaine est « *irresponsable et insupportable* ». Il le répète à plusieurs reprises pour dénoncer ce bilan « *exécrable* », condamnant tout à la fois « *les nationalisations absurdes* » et les créations « *artificielles* » d'emplois publics. Quant au déficit croissant du commerce extérieur, il risque de placer la France « *dans une situation comparable à celle d'avant 1958* ». Si tout cela se poursuit, le président du R.P.R. prédit que se produira « *une crise grave au plan économique, mais aussi au plan social et même pour l'ordre républicain* ». Et il juge que les actions qui se développent à l'initiative de la C.G.T. augurent mal de ce qui se passerait dans le cas d'une baisse du niveau de vie.

L'esquisse d'un programme

M. Chirac propose quelques réformes, qu'il a seulement énumérées, sous les applaudissements de ses auditeurs : la suppression de la taxe professionnelle, l'abrogation du « *nouvel impôt qui pénalise l'outil de travail et compromet l'investissement* », visant ainsi certains aspects de l'impôt sur la fortune, l'abrogation de la taxation des plus-values, l'étalement du paiement des droits de succession pour la transmission des entreprises familiales, la création d'un crédit mutuel pour les petites entreprises et des économies sur le fonctionnement de l'Etat. Tous ces thèmes sont repris et amplifiés par les responsables du secteur économique et social du R.P.R., notamment MM. Pons, Marette, Juppé, Godfrain et Mme Chouraqui.

Ces propositions ne sont ni très originales, ni très nouvelles, ni très précises, ni très nombreuses. Elles rappellent seulement que le président du R.P.R. souhaite d'abord la restauration du rôle de la « libre entreprise » et la réduction du rôle de l'Etat-producteur.

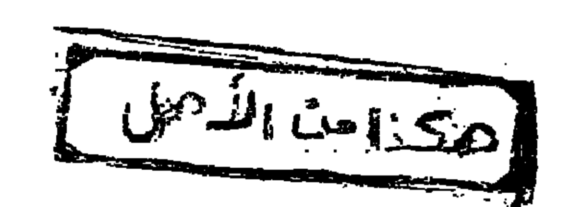
M. Chirac s'est certes adapté à l'auditoire qui l'écoutait. Mais, pour ne pas passer pour le défenseur des seuls commerçants, le maire de Paris devra s'adresser aux autres catégories de producteurs et... d'électeurs susceptibles d'être réceptives à son message. Il compte le faire au hasard des occasions, mais il ne semble pas éprouver la nécessité de précipiter le mouvement. Outre que l'échéance électorale la plus proche ne se situe qu'en mars 1983, il considère que ce n'est que lentement que peuvent mûrir dans l'opinion publique les déceptions et les mécontentements à l'égard du pouvoir en place et dont l'opposition tirera le bénéfice.

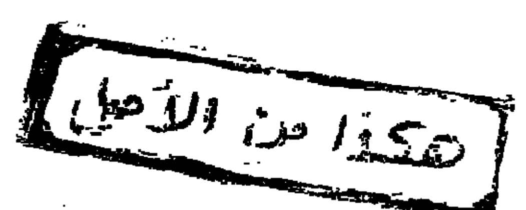
ANDRÉ PASSERON.

M. JOSPIN : ne chausse pas qui veut les bottes du général.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré jeudi soir : « *M. Chirac demande de respecter la « légitimité républicaine » ; mais, il annonce, et donc espère, une « crise de l'ordre républicain ». Le président du R.P.R. affirme que nous conduisons « progressivement à la situation qui a précédé 1958 ». Ce goût pour le retour en arrière n'est pas le fait d'un homme résolument tourné vers l'avenir. Outre l'aspect irréel de la comparaison historique, je dirais à M. Chirac que ne chausse pas qui veut les bottes du général. Le député de Corrèze nous reproche d'avoir une politique à contre-courant des politiques économiques de nos partenaires. (...) Nous ne sommes plus sous Giscard. Je croyais que le maire de Paris s'en réjouissait.*

» Terminons par une note d'humour. Il paraît que l'ancien premier ministre souhaite la suppression de la taxe professionnelle et de l'imposition sur les plus-values. En somme, il demande de renoncer à ce qu'il a lui-même instauré. Comme quoi le conseiller du cinquième arrondissement de Paris n'a pas seulement deux discours mais aussi deux pratiques. »





LE PROJET SUR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'obligation de négocier une fois par an sur les salaires

Jeudi 10 juin, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail.

L'article L. 132-8 prévoit que la convention et l'accord collectif de travail à durée indéterminée peuvent être dénoncés par les parties signataires. Ils doivent prévoir la durée du préavis qui doit précéder la dénonciation. En l'absence de stipulation expresse, cette durée est de trois mois. La dénonciation doit être notifiée aux autres signataires. En cas de dénonciation par l'ensemble des salariés ou l'ensemble des employeurs, la convention ou l'accord restent en vigueur soit jusqu'à l'entrée en vigueur de la convention ou de l'accord qui remplace le texte dénoncé soit, à défaut, pendant une durée d'un an, soit pendant une durée supérieure prévue par une clause spéciale du texte dénoncé.

D'autre part, en cas de dénonciation par une partie des signataires employeurs, la dénonciation ne fait pas obstacle au maintien de la convention ou de l'accord entre les parties qui ne la dénoncent pas. Si la convention ou l'accord ne sont pas remplacés dans les délais, les salariés conservent à l'expiration de ceux-ci les avantages individuels acquis en vertu de la convention ou de l'accord. Enfin, en cas d'opération affectant la nature de l'entreprise (fusion, cession, changement d'activité), la convention ou l'accord remplace le texte dénoncé. soit, à collectif continuent de produire effet jusqu'à la conclusion d'un nouveau texte ou, à défaut, pendant un an (avec maintien des avantages individuels acquis, y compris lorsqu eceux-ci sont plus favorables que ceux prévus par le nouveau texte).

L'Assemblée adopte un amendement de M. Noir (R.P.R., Rhône) précisant que la convention ou l'accord collectif doivent prévoir, outre la durée du préavis précédant la dénonciation, *« les conditions dans lesquelles ils peuvent être dénoncés »*. A l'initiative de M. Oehler (P.S., Bas-Rhin), il est précisé que les dispositions relatives à la dénonciation par une partie seulement des signataires concernent également les signataires salariés. Les députés adoptent ensuite un amendement du gouvernement prévoyant que lorsqu'une convention ou un accord a été dénoncé par la totalité des signataires, une nouvelle négociation doit s'engager à la demande d'une des parties intéressées, dans les trois mois qui suivent la dénonciation (c'est-à-dire six mois avec le préavis). Toutefois, dans le cas où la dénonciation de la convention ou de l'accord de branche émane d'une organisation seule signataire, les parties intéressées ne sont tenues d'engager la négociation que si la demande émane d'une organisation syndicale de salariés. Cette disposition répond au souci de combattre *« l'émiettement conventionnel »*.

Un léger incident éclate ensuite, M. Coffineau (P.S., Val-d'Oise) estimant qu'un des amendements de l'opposition *« sortait de la rue Pierre-Ier-de-Serbie »* (siège du C.N.P.F.). L'article L. 132-9 traite de l'adhésion aux conventions et accords collectifs. Il prévoit que toute organisation syndicale représentative de salariés ainsi que toute organisation syndicale ou tout groupement d'employeurs, ou des employeurs pris individuellement, peuvent adhérer à ces conventions ou accords.

⁂

L'article L. 132-11, relatif au champ d'application territorial des conventions de branche et des accords professionnels, ne prévoit plus — contrairement à la législation actuelle — que la convention ou l'accord peuvent être limités à un ou plusieurs établissements ou entreprises.

⁂

L'article L. 132-12 pose comme principe l'obligation pour les parties liées par une convention de branche ou des accords professionnels de négocier au moins une fois par an sur les salaires et au moins une fois tous les cinq ans pour examiner la nécessité de réviser les classifications. La négociation sur les salaires est l'occasion d'un examen par les parties signataires de l'évolution économique et de la situation de l'emploi dans la branche, ainsi que de l'évolution des salaires effectifs moyens par catégorie professionnelle et par sexe. Cet examen intervient au vu d'un rapport remis par la partie patronale aux organisations de salariés, au moins quinze jours avant la réunion.

L'Assemblée nationale adopte un amendement de M. Oehler précisant que le rapport établi par la partie patronale doit être remis quinze jours au moins avant *« la date d'ouverture de la négociation »*. Adoptant un amendement de la commission, l'Assemblée précise que lors de l'examen de ce rapport la partie patronale devra le compléter en fournissant les renseignements demandés par les organisations syndicales.

⁂

L'article L. 132-13 stipule qu'une convention de branche ou un accord professionnel ne peuvent comporter de clause moins favorable pour les salariés que celle contenue dans une convention ou un accord ayant un champ d'application plus large.

⁂

L'article L. 132-17 précise que les conventions de branche ou les accords professionnels doivent prévoir des dispositions relatives à la situation des salariés qui participent à leur élaboration ainsi qu'aux réunions d'instance qu'ils instituent (autorisation d'absence, compensation salariale, maintien des salaires et frais de déplacement).

L'Assemblée aborde ensuite les dispositions régissant les conventions et accords d'entreprise. L'article L. 132-18 pose le principe selon lequel les salariés ont droit à la négociation dans l'entreprise. L'article L. 132-19 définit les organisations habilitées à négocier des accords ou des conventions d'entreprise : d'un côté l'employeur et de l'autre les organisations syndicales de salariés représentatives dans l'entreprise. De tels conventions ou accords pourront être conclus au niveau d'un établissement ou d'un groupe d'établissements.

A cet article, l'Assemblée repousse un amendement de MM. Séguin et Millon prévoyant qu'à défaut de convention ou d'accord conclu *« le chef d'entreprise peut soumettre par voie de référendum à l'ensemble du personnel (...) un projet de convention ou d'accord. La majorité absolue des inscrits est requise et vaut conclusion de la convention ou de l'accord »*.

Se prononçant contre la roposition commune des groupes U.D.F. et R.P.R., le ministre du travail estime notamment que voter l'amendement serait *« nier le fait syndical »*. *« Laisser l'initiative au chef d'entreprise détruirait les équilibres nécessaires au dialogue social »*, ajoute M. Auroux. — L. Z. et P. V.

AU SÉNAT

Débat sans passion sur la réforme de l'audiovisuel

Le Sénat a commencé, jeudi 10 juin, l'examen du projet de réforme de la communication audiovisuelle, qu'il doit poursuivre jusqu'au mercredi 23 juin inclus.

« Contrairement à ce qu'on aurait pu craindre, reconnaît le *ministre, les sénateurs n'ont pas voulu présenter une contre-proposition au projet du gouvernement. Vos commissions en ont respecté l'esprit et l'architecture. Je suis prêt à étudier de bonne foi vos propositions qui ne remettront pas en cause la logique interne du texte. »*

M. Fillioud relève que pas un orateur n'a défendu à l'Assemblée nationale la loi de 1974 sur la R.T.F., et indique qu'il attache un grand prix à la recherche d'un large consensus. Au reproche de ne traiter que des structures, il répond que la loi ne peut que fixer de srègles et des limites ; création et imagination artistique ne dépendent pas d'elle. Ce projet crée un nouveau droit de la communication. Le ministre apporte ensuite les précisions suivantes sur la quatrième chaîne annoncée la veille par le chef de l'Etat : *« Cette chaîne de télévision aura un caractère expérimental. Ce sera le banc d'essai d'un ou plusieurs programmes nouveaux que diffusera d'ici quelques années le satellite franco-allemand. Il s'agit d'utiliser le réseau noir et blanc datant des débuts de la télévision, le réseau VHF 819 lignes qui ne couvre pas la totalité du territoire mais 70 à 75 % de la population française. Le nombre des postes récepteurs de ce réseau encore en service, serait de vingt à trente mille seulement. Leurs propriétaires seront indemnisés. Le projet consiste à reconvertir le réseau à la couleur. L'opération pourrait commencer en 1983 pour s'étaler sur une durée de trois ans. Il n'est pas question de financer la nouvelle chaîne par prélèvement sur le produit de la redevance. Une partie des programmes pourrait être affectée à des éditeurs publics ou privés ou mixtes qui participeraient aux frais d'exploitation. Il est également envisagé de recourir au péage, c'est-à-dire à un système de décodage réservé à des abonnés. En tout état de cause, pour que l'attrait de cette nouvelle chane soit suffisant, un programme « grand public » devra être offert aux heures de grande audience. »*

Le développement des réseaux câblés

Le développement des moyens de création et de production ira de pair avec le développement et l'organisation des réseaux. Le gouvernement est favorable au développement des réseaux câblés. Il serait néfaste, estime le ministre, de nous laisser envahir par les productions étrangères. C'est notre identité culturelle qui est en jeu. La Haute autorité et le Conseil national seront des structures légères et ne seront pas source de novelles dépenses.

M. Eeckhoutte (P.S., Haute-Garonne), président de la commission des affaires culturelles, déclare se situer au-dessus des controveres partisanes et vouloir réfléchir aux perspectives d'avenir. Au sujet du vidéodisque, il souligne : *« Les performances sont déjà éblouissantes et dans dix ans les obstacles seront surmontés. Un disque décodé, inusable, lu par laser sera un produit parfait pour le marché international. Quant aux satellites, dans dix ans, ils nous arroseront d'images. Alors, faut-il être prophète pour prédire la décadence du service public ? Pour retenir l'attention, il devra se spécialiser dans l'information. Il ne retiendra plus le téléspectateur au mieux que pendant un quart d'heure par jour. Alors, pourquoi un tel luxe de précautions juridiques pour l'organiser et le protéger ? (...) Plus que dans la diffusion, le service public, en revanche, aura un grand rôle à jouer dans la production. »*

MM. Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine et Cluzel (Un. centre, Allier) présentent ensuite les rapports de leurs commissions respectives (*le Monde* du 10 juin). Puis M. Pontillon (P.S., Hauts-de-Seine) expose l'avis de la commission des affaires étrangères et estime que la politique d'action extérieure n'apparaît pas clairement dans le projet. La société nouvelle chargée de commercialiser à l'étranger les œuvres créées par nos sociétés de production aura-t-elle une véritable exclusivité ? S'agissant des satellites, acceptera-t-on une certaine liberté de réception ?

M. Mexandeau, ministre des P.T.T., porte une attention particulière aux conséquences sur la presse écrite. *« Un député de l'opposition,* déclare-t-il, *s'est étonné de voir que l'article 70, au lieu d'instaurer immédiatement un régime de simple déclaration pour la presse électronique, le renvoyait au 1er janvier 1986. Ainsi disait-il, vous faites mine d'ouvrir la porte, mais vous la refermez aussitôt. En réalité ce délai est nécessaire pour poursuivre la concertation et le débat qui s'est instauré avec la presse sur ce sujet. »*

Au sujet du réseau cablé, le ministre indique qu'il desservira toutes les villes de plus de 20 000 habitants avant la fin de 1989.

M. Miroudot (R.I., Haute-Saône) affirme que les socialistes ne tiennent pas leurs promesses : ils annonçaient une libéraiton de l'audiovisuel, c'est l'endoctrinement et le « catéchisme » qui ont suivi leur accès au pouvoir. Quant au projet, il le juge « incomplet et dépassé ». M. Bourgine (non-inscrit, Paris) approuve le projet de créer une haute autorité de l'audiovisuel. Il ne votera pas l'amendement tendant à introduire trois magistrats dans cet organisme qui appartient, estime-t-il, à l'ordre exécutif. En revanche, il votera l'amendement visant à supprimer la limite d'âge de soixante-cinq ans pour les membres de la haute autorité.

Ce projet est jugé « réaliste » et « souple » par M. Caillavet (M.R.G., Lot-et-Garonne) ; *« Il accomplit,* dit-il, *ce que jamais M. Giscard d'Estaing n'a pu réaliser : le monopole de la liberté. »* Il faut néanmoins, estime ce sénateur, lier la ressource publicitaire à la redevance.

« Vous n'avez pas fait pour l'indépendance de l'audiovisuel ce que vous aviez promis, déclare M. Pado (Union centr., Paris). *Vous n'avez pas coupé le cordon ombilical, vous avez seulement substitué à la rigidité du câble la souplesse de la fibre optique. »*

M. Romani (R.P.R., Paris) dénonce « le flou, l'ambiguïté, la timidité » du texte, que M. Perrein (P.S., Val-d'Oise) juge « libéral, décentralisateur, un bon projet ». Dernier orateur de la nuit, M. Taittinger (R.I., Paris) considère le « discours » gouvernemental aussi « étrange » que le texte, *« qui ne résoudra,* dit-il, *aucun problème de fond »*. Quant à la haute autorité, elle ne rompt pas les cordons ombilicaux ; elle les transformerait plutôt *« en nœuds gordiens »*. — A. G.

● *L'Union Ve République,* créée après le 10 mai 1981 par des « gaullistes de gauche déçus », a élu à sa présidence le chanteur Félix Marten. Le secrétaire général, M. Bernard Bertry, ancien U.D.R., a précisé : *« Nous représentons ce pourcentage de Français qui fait et défait les courants impétueux qui, d'un côté ou de l'autre, ne peuvent prétendre représenter une majorité indiscutable. »* L'Union Ve République est installée 11, rue de Solférino (Paris-7e), dans des locaux prêtés par M. Philippe Dechartre, président de l'Union de la gauche Ve République.

Le projet de quatrième chaîne : un banc d'essai

Le projet de quatrième chaîne de télévision prend corps. Après les propos du chef de l'Etat, M. Mexandeau, ministre des P.T.T., et M. Fillioud, ministre de la communication, ont, tour à tour, apporté des précisions tant sur le support technique de cette quatrième chaîne (le « contenant ») que sur les programmes (le « contenu »).

Le projet gouvernemental — que nous avions exposé dans *le Monde* du 4 juin — va faire l'objet, lundi 14 juin, d'un important conseil interministériel. Celui-ci traitera non seulement du présent — la quatrième chaîne, — mais aussi de l'avenir avec les satellites et le câblage des villes.

La quatrième chaîne va donc utiliser les infrastructures du réseau 819 lignes (FF 1 noir et blanc). On va reconvertir progressivement les émetteurs et réémetteurs de cette chaîne pour qu'ils diffusent en 625 lignes couleur. Dès le début de 1983 certains téléspectateurs, dans quelques grandes villes, pourront la capter.

Les possesseurs de postes ne recevant pas le 625 lignes — il y aurait encore trente mille postes noir et blanc environ — se verront indemniser puisqu'il ne pourront plus recevoir TF 1 en noir et blanc. Les postes ayant été acquis d'occasion et leurs détenteurs « oubliant » bien souvent d'acquitter la redevance, on peut penser que les demandes d'indemnité seront peu nombreuses...

Le réseau 819 lignes ne couvrant que 70 % à 75 % du territoire — son extension a été interrompue avec la mise en place du 625 lignes — on ne pouvait pas financer la quatrième chaîne par la redevance. Au moment où la presse s'inquiète du déplafonnement des ressources publicitaires des autres chaînes, il ne pouvait être question, non plus, de faire appel à la publicité. Finalement, on devrait aboutir à un système mixte où « culture » et « distraction » se partageront le temps d'antenne.

Le ministre de la communication a évoqué jedi devant les sénateurs deux hypothèses. D'une part, des « éditeurs » privés ou publics feraient des programmes spéciaux et participeraient aux frais d'exploitation. Les ministères de l'éducation, de la recherche, mais aussi des grandes entreprises publiques auraient aussi des *« plages horaires »* dans la journée.

D'autre part, pour que l'attrait de cette chaîne *« soit suffisant »*, il y aura des *« programmes grand public aux heures de forte audience »*. Mais ils ne seront accessibles qu'aux téléspectateurs qui se seront dotés d'un « décodeur ». Celui-ci pourrait être acheté ou loué, voire être combiné avec un système de paiement horaire par carte à mémoire. Plusieurs questions restent en suspens : Qui aura en charge ces programmes grand public ? Y aura-t-il des journaux télévisés ? Y aura-t-il une part importante de programmes originaux ou s'agit-il essentiellement de rediffusion de films et d'anciens programmes.

Etre présent sur le marché

Cette quatrième chaîne, a précisé M. Fillioud, servira également de banc d'essai en attendant le lancement du satellite de télévision directe T.D.F. 1 prévu pour 1986. Les producteurs auront ainsi trois ans pour tester certains programmes originaux, qu'ils soient baptisés culturels ou grand public. Le troisième canal de T.D.F. 1, qui n'est pas encore attribué, pourrait alors être alloué aux meilleurs programmes de la quatrième chaîne.

Multiplier les chaînes de télévision par faisceaux herziens, satellites ou câbles, est une chose. Encore faut-il avoir des programmes. Or, avec la mondialisation du marché des biens culturels, le risque existe de s'en remettre aux quelques grands producteurs mondiaux, aujourd'hui américains et demain — qui sait ? — japonais.

Sept sociétés assurent à elles seules 75 % du marché mondial des films de fiction. Deux banques d'images alimentent la quasi-totalité des stations de T.V. dans le monde. En France, la prise de conscience de ce phénomène est tardive. Entre l'œuvre d'auteur, au public limité, et l'importation de téléfilms américains, il ya pourtant place pour des programmes grand public français qui s'exportent. Encore faut-il avoir des sociétés de programmation de taille mondiale. Havas, Gaumont, Publicis, Hachette, Pathé, la S.F.P., pour ne citer qu'eux, nourrissent aujourd'hui de nouvelles ambitions. Les accords de coproduction, les échanges de programmes se multiplient : des alliances se nouent ; des ponts sont jetés vers les autres supports de la communication (radio, presse écrite). Bref, il s'agit d'être présent sur ce vaste marché de la vidéo-communication qui s'ouvre avec les satellites et le câblage.

J.-M. QUATREPOINT.

Le Monde

société

LE DÉBAT SUR L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE

L'Association pour le droit de mourir dans la dignité diffuse un « guide de l'autodélivrance »

Si les démarches destinées à faire saisir, interdire ou censurer partiellement l'ouvrage de MM. Guillon et Le Bonniec intitulé *Suicide, mode d'emploi* (*le Monde* du 18 mai), devaient conduire à une procédure judiciaire, les dirigeants de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (A.D.M.D.) (1) seraient prêts à témoigner au nom du droit à l'information et pour défendre les principes qui ont inspiré la création, il y a deux ans, de leur mouvement (2).

Il s'agit essentiellement de la revendication de la liberté, du droit fondamental que doivent, selon l'association, avoir les hommes de disposer de leur existence, de terminer une vie devenue insupportable, avant *« de subir le processsus irrévocable de graves détériorations physiques et mentales, par dignité personnelle et souvent par amour pour son entourage »*.

L'association revendique à cette fin le *« droit à la connaissance des méthodes, moyens, procédés, substances et produits susceptibles de faire cesser la vie, des effets et de la rapidité de ce processus et des difficultés qui lui sont liées »* et le *« droit de choisir parmi ces substances les plus efficaces et les plus clémentes »*. *« En somme,* souligne son président, M. Pascal Landa, *le droit d'indiquer à tous ce que savent déjà les privilégiés de la connaissance. »*

L'appui qui serait ainsi apporté à une démarche actuellement si controversée concerne *le principe* d'une libre information mais non *la forme* d'un ouvrage (*Suicide, mode d'emploi*) qui soulève à l'A.D.M.D. de vives critiques tant par son aspect agressif et superficiel que par ses incidences commerciales et, surtout, par les erreurs techniques graves que diffuse le chapitre des recommandations médicamenteuses.

L'A.D.M.D. a préparé, elle aussi, et comme elle l'avait annoncé de longue date, un « guide de l'autodélivrance » qui est adressé à ses membres, et à ceux-là seulement, moyennant une somme de 75 francs.

La présentation en est très différente, le ton plus nuancé, les mises en garde sur les aléas des effets des substances indiquées fermement soulignées. Le *Guide de l'A.D.M.D.* comporte, en outre, une section non pas incitative mais dissuasive intitulée « Réfléchir à sa mort », et une rigueur extrême a présidé à l'élaboration de sa partie « pratique », pour laquelle plusieurs experts ont été consultés.

Bien que *« toute information présentant un élément de doute jugé trop important ait été éliminée »*, les dirigeants de l'A.D.M.D. soulignent que *« la mort, en dépit de toutes ces précautions, présente un élément non négligeable d'incertitude »*.

Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos le bilan des centres d'anesthésie- réanimation, dont les lits sont encombrés par des « tentatives de suicide » – 99 % de ces désespérés provisoires sont sauvés, qui ne récidivent pas, car leur geste correspond bien souvent à *« la volonté de s'abstraire pour un temps d'un milieu ou d'une situation intolérables »*. Un certain nombre de ces désespérés, réanimés, qui ont eu recours à des substances toxiques diverses gardent des séquelles neurologiques définitives, et toutes les méthodes suggérées par *Suicide, mode d'emploi* peuvent conduire non au but recherché mais à de telles infirmités.

L'aide du médecin

Le *Guide* qu'a préparé l'A.D.M.D. n'est qu'une simple étape dans son action, dont l'objectif réel est la reconnaissance d'un testament biologique que tous ses membres ont signé, et qui implique non seulement une abstention thérapeutique lorsque les facultés physiques et mentales sont définitivement atténuées, mais *« que l'on ait recours à l'euthanasie dite active »*, autrement dit, l'aide du corps médical.

L'A.D.M.D. demande, à cette fin, la levée des sanctions pesant, en raison de l'article 63 du code pénal, sur les médecins qui collaboreraient à la délivrance réclamée.

Sur le plan juridique, la publication d'un *guide de l'autodélivrance* n'est pas contraire à la loi française *« qui respecte la liberté de l'individu dans ses choix et l'autonomie des consciences »*. Le code français est muet sur le suicide et les actes de complicité de suicide ne sont pas punissables *« puisqu'il ne peut exister de complicité délictuelle ou criminelle d'un acte qui n'est tenu ni pour un crime ni pour un délit »*.

En revanche, et selon l'article 63 du code pénal, les juges condamment la non-assistance à personne en danger. Laisser ou, à plus forte raison, fournir des substances léthales à quelqu'un qui souhaite mettre fin à ses jours relève du délit de non-assistance.

De tels gestes viseraient les pharmaciens, les médecins ou toute autre personne qui fournirait à un candidat à *« l'autodélivrance »* les moyens de son action.

Quel préjudice ?

Quant aux auteurs d'une information écrite concernant ces moyens, c'est non au pénal mais au civil qu'ils pourraient être éventuellement poursuivis, s'il était établi que le guide ou le livre visé a porté préjudice à autrui (la famille d'un suicidé, par exemple).

Encore faudrait-il que l'information concernant les mélanges des médicaments toxiques puisse être réellement tenue pour inciter au suicide, voire au meurtre, ou pour en faciliter l'exécution. Or il serait vain de se méprendre sur l'extrême difficulté – et la longue et méthodique détermination – qu'impliquent tant le rassemblement que l'utilisation de ces médicaments.

Il n'est pas douteux que le fusil, la défenestration, la pendaison ou la noyade constituent des moyens plus rapides et plus simples pour en finir avec la vie.

La remarque vaut aussi pour le risque que des meurtres soient commis à l'aide de tels mélanges médicamenteux. *« Empêche-t-on tout le monde de conduire sous prétexte qu'existent, parmi les automobilistes, des suicidants ou des assassins en puissance ? »*, interroge M. Pascal Landa, président de l'A.D.M.D.

« La vraie question, ajoute-t-il, *est de savoir si l'être humain peut disposer du droit fondamental de mettre fin à son existence »*. Les appels que reçoit son association émanent, pour la plupart, de vieillards isolés – et physiquement amoindris – ou de patients atteints de maladies mortelles longuement et invalidantes, celles, par exemple, qui traduisent la lente dégénérescence du système nerveux.

Il est évident que la multiplication des associations ou des ouvrages défendant « le droit à une mort digne » traduit le malaise actuel devant un double phénomène, largement enveloppé d'hypocrisie et de craintes mal formulées : d'une part, l'augmentation considérable de la durée de *la vie, une vie souvent misérable et douloureuse* ; d'autre part, les progrès technologiques qui permettent à la médecine de maintenir un semblant d'existence chez des êtres à qui la nature accordait, jadis, une délivrance miséricordieuse.

« Notre démarche, dit M. Pascal Landa – qui est, il faut le souligner, objecteur de conscience, – *ne s'inscrit nullement dans une optique de cynisme ou de mépris de la vie ; elle vise, bien au contraire, à en souligner la dignité et à défendre la liberté ultime de ceux qui entendent rester juges et maîtres de son issue ».*

« Elle devrait, par-dessus tout, inciter les communautés occidentales à prêter plus d'attention au sort, trop souvent intolérable, de ceux qui atteignent le troisième et le quatrième âge et à leur accorder une meilleure protection ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) A.D.M.D. Boîte postale 32209, 75423 Paris Cedex 09. Bureau : 18, rue Fontaine, 75009 Paris. Tél. : 874-19-99. L'Association pour le droit de mourir dans la dignité a 3 075 adhérents qui règlent une cotisation annuelle de 30 francs. Elle adresse à ses membres (depuis plus de trois mois) une « brochure d'autodélivrance » moyennant des frais de publication de 75 francs et un engagement à « conserver ce document en lieu sûr, ne pas le prêter, ne pas le diffuser, ne pas le photocopier et le détruire en cas d'utilisation. »

(2) Dimanche 13 juin, Antenne 2 diffusera, à 21 h 40, dans le magazine « Moi... je », un reportage sur « la mort douce », consacré à l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (*le Monde* du 10 juin).

POINT DE VUE

« C'est ici le combat du jour et de la nuit »

Après la publication du livre « Suicide, mode d'emploi » (« le Monde » du 22 mai), le président de l'Association Phénix, qui s'est donné pour mission de lutter contre le suicide, nous a adressé le point de vue suivant. L'anonymat étant de règle au sein de l'Association, le texte du président est signé d'un pseudonyme.

Il y a deux manières d'aider ceux qui ont un jour tenté de se suicider et ceux qui auraient la tentation de le faire.

● L'AIDE PAR LA MORT. – La première, c'est l'aide par la mort. C'est celle que proposent les *promoteurs* de la campagne publicitaire tapageuse faite autour d'un livre qui prétend fournir au puplic des recettes permettant aux amateurs de bricoler un suicide réputé infaillible et surtout indolore. La mort oui, la mort douce et si possible *même* agréable.

Quatre remarques s'imposent sur ce livre, qui est en tout cas assuré de donner un profit commercial aux auteurs – et aux fabricants de pilules – qui verront leurs ventes s'accroître.

1. *La décision de se tuer* est une décision essentielle dans la vie d'un être. Elle témoigne de la liberté absolue de celui-ci. Elle est la plus haute responsabilité qu'il puisse prendre vis-à-vis de lui-même. Elle implique donc une réflexion sur les fins.

Or, ce livre de recettes ramène *le choix au niveau des moyens*. Subordonner le choix final de vivre ou de mourir à un choix de recettes de cuisine c'est asservir la fin aux moyens, c'est dévaloriser cet acte libre, c'est suggérer que seules la lâcheté et la peur de souffrir ont empêché jusqu'ici de décider de sa propre mort.

Non. Il faut savoir que le choix de vivre ou de mourir est un choix entre deux souffrances, non un choix entre une vie difficile et une mort douce. Celui qui a pris la décision lucidement et librement n'a pas besoin de recettes. On l'insulte en les lui proposant.

2. Ces recettes sont présentées comme *une facilité pour celui* qui veut en finir avec lui-même. Elles sont aussi objectivement une aide pour ceux qui veulent en finir avec... autrui. Comme il sera facile de mijoter avec tendresse un bouillon de onze heures pour expédier dans l'autre monde tel être qu'on ne supporte plus. Cela *s'appelle de l'incitation au meurtre*.

3. Si même l'on accepte la logique du livre celui-ci est essentiellement malhonnête car il trompe sur la marchandise. Il présente, en effet, ses recettes comme garantissant l'efficacité et la douceur.

Or, il n'en est rien. Les études faites, et notamment celles de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale montrent qu'il existe des moyens beaucoup plus efficaces (et peut-on ajouter, beaucoup plus doux) que ceux décrits avec complaisance dans le livre. Celui qui utiliserait ces recettes *sera trompé. Mourir* trompé ?

4. On ne peut, en la matière, recommander les « bonnes » recettes que si l'on a expérimenté les mauvaises. *Il serait intéressant* que les auteurs et éditeur du livre nous disent quels moyens ils ont eux-mêmes expérimentés. S'ils ne pouvaient le faire, il serait établi qu'ils n'ont agi que dans le but d'un profit commercial : ils ne seraient que des manipulateurs profitant de la détresse d'autrui. Dans la Grèce antique, on donnait la ciguë pour moins que cela...

● L'AIDE PAR LA VIE. – La seconde manière d'aider ceux qui ont voulu en finir c'est l'aide par la vie. Certes, il existe des suicides qui sont des rejets de la vie et de ses maux à venir. L'acte de Montherlant s'apparente à ceux-là.

Mais la plupart des tentatives de suicide sont des appels au secours, informulés mais terribles. On est à bout de tout, parce qu'on se heurte à des murs, parce que personne ne nous donne de son temps pour communiquer ou communier avec nous, parce que peronne ne nous écoute, parce qu'un être cher nous abandonne, parce que notre vie apparaît comme un désert de solitude, parce que nous voulons être *comme du cristal dans un monde* d'hypocrisie, parce que nous sommes sensibles dans une société matérialiste, parce que nous cherchons à être, non à avoir.

Alors, lorsque survient la goutte d'eau qui fait déborder la coupe, nous n'avons pas besoin de recettes frelatées pour mourir, *mais nous avons besoin de pouvoir échanger, partager sans masque et sans frein* ce qui est notre idéal et cela avec quelqu'un qui puisse nous écouter et nous entendre.

La Fédération Phénix est depuis plusieurs années un tel lieu d'accueil et de rencontre de tous ceux qui ont un jour tenté de se supprimer, de ceux qui ont la tentation de le faire. A Phénix, un suicidant n'est pas l'être anormal d'une société qui ne le serait pas, mais bien l'inverse. Il peut partager sa vérité, son être, son idéal, avec d'autres qui ont traversé les mêmes difficultés. Il peut enfin sans honte et dans l'espérance, être reconnu, être lui-même.

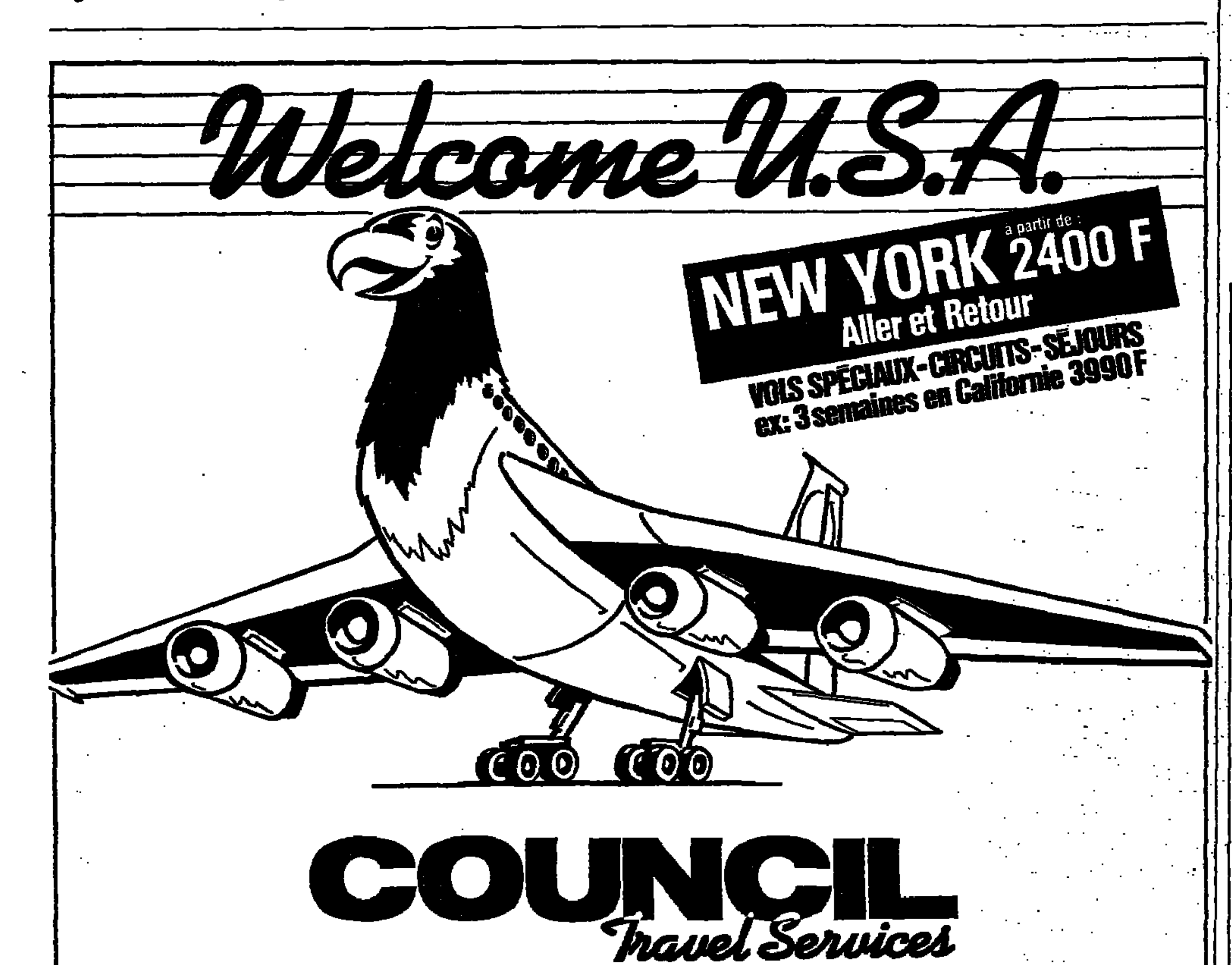
Dans cet instant [illegible] où tout peut basculer vers la mort ou vers la vie, face à l'appel des sirènes qui entraînent au gouffre, nous voulons développer les équipes de ceux qui, au contraire, veulent partout en France offrir autre chose : des lieux de rencontre – nos « maisons des suicidants » – et leur temps, leur attention, leur écoute, leur sens du partage.

La mort est irréversible et irrémédiable. Le droit de choisir de mourir n'est légitime que si toutes les virtualités de vie ont été explorées.

C'est le sens de la recherche de Phénix. Nous y attendons ceux qui veulent y accueillir comme ceux qui veulent y être écoutés.

ZED,
président de la Fédération Phénix

• Phénix, 65, rue Baudricourt, 75013 Paris. Tél. : 584-52-22 ; 6 bis, rue des Récollets, 75010 Paris. Tél. : 239-42-20 ; 10, avenue du Général-Leclerc de Hauteclocque, 57000 Metz.



Un cahier pédagogique

L'Institut coopératif de l'Ecole moderne (I.C.E.M., mouvement Freinet) édite un cahier pédagogique consacré à l'euthanasie et préparé par des élèves de troisième.

Destinée aux classes du secondaire, cette brochure a pour objet *« de dédramatiser le problème de la mort douce, sans souffrance (...) de donner à ce sujet tabou « droit de cité »*. Les *dirigeants de l'I.C.E.M.* déplorent, en effet, que *« le droit fondamental duquel découlent tous les autres, le droit de mourir, ne soit jamais abordé »*.

Exemples concrets, législations françaises et étrangères, opinion des représentants des divers mouvements laïques ou religieux, du public, des médecins, analyse des débats parlementaires, de code de déontologie, bibliographie, larges extraits d'enquêtes et d'articles parus dans *le Monde*, texte du *« testament de vie »*, description de l'action conduite par l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, les animateurs de l'I.C.E.M. ont réussi à présenter avec leurs élèves un document remarquablement complet à la « sagesse » qui l'inspire, même si elle se réfère, entre autres, à une citation de Thomas More *(l'Utopie)* est résolument laïque et résolument inspirée de concepts progressites.

(1) *L'euthanasie*, I.C.E.M., 189, avenue Francis Bonnet, B. P. 109 - 06322 Cannes La Bocca Cedex.

TÉMOIGNAGE

LA VIE DERRIÈRE SOI

Mme O..., de Versailles, nous écrit :

« Beaucoup de vieilles personnes s'accrochent à la vie jusqu'à leur dernier souffle. D'autres considèrent (moi par exemple, âgée de 82 ans) qu'après 80 ans, en l'état actuel de la durée de la vie, on a le droit de penser que la vie est derrière soi et qu'une loi devrait vous permettre de *la terminer si on le désire, librement,* sans l'intervention du médecin, qui a toujours peur des responsabilités, et qui refuse de vous fournir la moindre indication vous permettant de mourir, volontairement, proprement et sans souffrance. Il arrive que l'on n'ait pas de famille, que l'on voit disparaître les proches l'un après l'autre, que les *infirmités* vous guettent – déchéance de la vieillesse !, – que l'on coûte cher à la Sécurité sociale, donc à la collectivité alors qu'on ne lui rend plus de services : grand silence affectif, misère physiologique !

» Alors ! Que l'on ait au moins le droit de disposer de sa mort. Nous avons vu, ce n'est pas si vieux, jeter *en prison* les personnes « coupables » d'avortement. A présent, l'avortement, admis légalement, pourrait être remboursé par la Sécurité sociale. Je ne doute pas que cette question de liberté de mourir ne soit également réglée un jour où l'autre.

» Avoir sous la main le moyen d'en finir serait au moins, dans l'attente de la mort, un repos de l'âme. Il n'est pas certain que l'on en userait, mais il n'y aurait plus cette obsession. »



ÉDUCATION

AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le recul du SNI se confirme

Les instituteurs ont voté le 11 mai dernier pour désigner leurs représentants à la commission administrative paritaire nationale (C.A.P.N.) et dans les commissions administratives paritaires départementales (C.A.P.D.). Ces organismes ont un rôle important dans la gestion des personnels. Ce scrutin, qui a lieu habituellement tous les trois ans (mais dont le précédent datait de 1978) est un test de la représentativité des organisations syndicales. Seuls les personnels titulaires y prennent part à l'exclusion des suppléants, des remplaçants et des stagiaires (environ 20 000). Pour la commission nationale (C.A.P.N.), sur les 315 736 inscrits cette année, 220 966 ont voté. Le taux de participation : 73,15 % est donc légèrement plus faible qu'en 1978 (75,44 %).

La répartition des sièges n'est pas modifiée : 9 sièges au S.N.I.-P.E.G.C. (Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège) et au S.G.E.N.-C.F.D.T. (Syndicat général de l'éducation nationale). Cependant, l'évolution des voix observée il y a quatre ans se confirme : le S.N.I.-P.E.G.C. recule encore, le S.G.E.N.-C.F.D.T. continue sa progression.

Voici les résultats officiels pour la C.A.P.N. :

— S.N.I.-P.E.G.C. : 77,98 % (80,66 % en 1978) ;

— S.G.E.N.-C.F.D.T. : 12,97 % (11,25 %) ;

— Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF) : 3,31 % (3,34 %) ;

— Force ouvrière : 26,66 % (Fédération nationale de l'éducation et de la culture en 1978 : 2,16 %) ;

— Syndicat C.F.D.T. de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires culturelles (S.C.E.N.R.A.C.) : 0,99 % (0,93 %) ;

— Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A.) : 1,17 % (1,53 %) ;

— SUPEN (qui se réclame de la C.G.T. mais n'est pas reconnu par elle ; n'avait pas présenté de liste en 1978) : 0,84 %.

Les trois organisations syndicales qui progressent dans ce scrutin appartiennent à une confédération ouvrière : la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C. Dans l'éditorial du 29 mai de *l'École libératrice*, hebdomadaire du S.N.I.-P.E.G.C., le secrétaire général, M. Guy Georges, estimait que son syndicat demeurait *« le symbole de l'unité contre la meute des divisions ».*

Le S.N.I. reste, et de loin, le syndicat prépondérant chez les instituteurs : il recueille plus des trois quarts des suffrages. M. Guy Georges n'en constate pas moins le *« tassement »* des voix obtenues. Il en est ainsi, explique-t-il, après chaque *« succès significatif et envié, comme avec la revalorisation »* (du traitement des instituteurs, récemment décidée). Il s'ensuit, selon le secrétaire général du S.N.I.-P.E.G.C., des *« déceptions »*, des *« réflexes catégoriels ».*

Le S.G.E.N.-C.F.D.T. justifie autrement sa propre progression. Ses responsables soulignent qu'elle n'est pas conjoncturelle : *« elle est lente, mais assurée »* depuis 1972. En dix ans, le syndicat C.F.D.T. est, en effet, passé de 9,11 % des suffrages exprimés à 12,97 % aux C.A.P.D. Il souligne la même évolution : 35 élus en 1972, puis 40, puis 54, pour arriver à 69 cette année. Il y voit le signe que sa campagne *« pour des transformations en profondeur du système éducatif recueille un écho favorable chez un nombre croissant d'institutrices et d'instituteurs ».* Il estime aussi que les résultats confirment, d'une part, *« la nécessité d'un syndicalisme de priorités prenant à bras-le-corps le problème de l'échec scolaire »*, et, d'autre part, *« une aspiration grandissante à l'ouverture qu'offre un syndicalisme confédéré ».* — C. V.

UNE EXPÉRIENCE DE CLASSES TRANSPLANTÉES

D'Auvers-sur-Oise à Trois-Rivières (Québec)

A l'origine, la classe de CM 2 (cours moyen deuxième année) de l'école communale Chaponval d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise) devait aller en classe de neige dans le Jura. Comme cela se fait dans beaucoup d'écoles. Mais le maître, M. Michel Braghini, s'occupe d'échanges d'enseignants, et, à l'occasion d'un court séjour au Québec en novembre 1980, l'idée lui vient : pourquoi ne pas échanger aussi des élèves ?

Un instituteur de Trois-Rivières, la troisième ville du Québec, est séduit par le projet. D'accord ! Envoyez-nous les petits Français, on leur trouvera des familles d'accueil. Ce qui est dit en 1980 est fait l'année suivante, en octobre 1981. Les garçons et les filles d'Auvers-sur-Oise, âgés d'une dizaine d'années, débarquent un beau jour au Québec avec leur maître et quelques parents accompagnateurs.

« Au début, je comprenais rien », avoue Gérard, que l'accent canadien français déroute. Ses camarades se souviennent avec émotion des arbres rouges de l'été indien, du flottage du bois sur le fleuve et de mémorables matches de hockey. *« On a fait du patin à glace, nous aussi »*, précise Corinne.

Une initiative exemplaire

Les élèves du CM 2 d'Auvers-sur-Oise transplantés à Trois-Rivières ont fait plus que du tourisme que de lecture et de calcul. Normal : on ne traverse pas l'Atlantique pour se confiner dans l'arithmétique et les dictées. La découverte de l'Amérique, ça ne se bâcle pas. Ils n'ont rien bâclé, les élèves d'Auvers. Ils ont pris des notes et des photos, et, à leur retour en France, ils ont préparé une exposition puis mis en vente un calendrier illustré pour rentrer peu ou prou dans leurs frais (1). Et aussi pour préparer l'arrivée des petits Québécois, le 8 mai.

Comme les Français au début de l'année scolaire, les enfants de Trois-Rivières ont été hébergés pendant trois semaines dans des familles, chacun chez un « appariés » soigneusement choisi. Mais eux viennent de plusieurs classes, car, comme l'explique le maître, M. Pierre Dumont : *« Chez nous, les parents ne sont pas habitués à laisser leurs enfants partir : les classes de neige, nous les avons sur place six mois par an ! »* En France, ils ont visité Paris (*« C'est plein de gratte-ciel ! »*), Versailles, Saint-Germain et les châteaux de la Loire. *« Ils ont copié sur nous autres »*, s'est exclamée une Québécoise en considérant les fleurs de lys d'une cheminée Renaissance. Excellente occasion de faire un peu d'histoire et d'expliquer que, à cette époque, Canadiens et Français ne sont encore qu'un seul et même peuple.

Cette expérience, lancée sur l'initiative du seul maître français, est exemplaire : il a suffi d'un peu de volonté et de beaucoup de travail (préparer le voyage, depuis les passeports jusqu'aux transports en car) pour que les parents et la municipalité suivent. M. Michel Braghini, ancien maître auxiliaire du privé devenu instituteur d'école publique — et à ce titre affilié au Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), — ne s'embarrasse pas d'obstacles administratifs ou hiérarchiques. Une occasion s'offre, on la saisit. Tant mieux si l'association de parents (F.C.P.E.) apporte son soutien. Pour le reste, seul compte le plaisir des enfants lancés à la découverte du Nouveau Monde ou au rendez-vous de l'histoire. L'an prochain, ce sera la Louisiane.

ROGER CANS.

(1) Le prix du voyage a été fixé à 1 900 F par tête (1 600 F pour le billet d'avion). La municipalité d'Auvers-sur-Oise a pris en charge, forfaitairement, la moitié des frais pour les 29 enfants, de sorte que le prix demandé aux parents a varié, selon les cas, entre 500 F et 1 500 F, non compris les frais annexes comme le passeport (200 F en 1981). Le prix de revient total avoisine le coût d'une classe de neige (entre 2 200 F et 2 500 F).

La Confédération syndicale des familles et l'orientation scolaire

« Les textes officiels ne doivent pas rester des vœux généreux »

« Les rectorats ou inspections académiques ne sauraient-ils pas lire les textes ou n'a-t-on pas voulu donner pleine satisfaction aux droits acquis par les familles et les jeunes ? » C'est sur cette interrogation que la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) a réuni, lundi 7 juin, à Paris, une conférence de presse présentée par Mme Françoise Villiers, secrétaire confédérale, et Mme Andrée Baudry, responsable de la confédération pour la région nantaise.

Tout en restant *« attentive »* aux nouvelles orientations de la politique éducative arrêtée par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, la C.S.F. voulait attirer l'attention sur la distance qui subsiste entre les mesures officielles et leurs applications effectives : *« Les textes officiels ne doivent pas rester des vœux généreux. »*

Mme Villiers, après avoir souligné que les classes de sixième et de quatrième ne sont pas des *« paliers d'orientation »*, a déploré l'augmentation considérable des effectifs des sections d'éducation spécialisées (S.E.S.). *« Ces classes sont devenues de véritables fourre-tout »*, a-t-elle déclaré, ajoutant : *« Dans le cadre d'une politique de réduction des inégalités, le devenir de ces élèves fait partie des priorités éducatives. »*

Mme Baudry a aussi encouragé les parents *à faire preuve de* vigilance au moment de l'orientation scolaire qui intervient en fin de cinquième de sorte que certains élèves ne soient pas dirigés, malgré leurs goûts, vers des sections parallèles. A propos de la classe de seconde, la C.S.F. a rappelé que parents et élèves bénéficient d'une procédure d'appel dans un délai, certes, assez court, mais qui permet aux familles de contrecarrer la décision du conseil de classe lors de l'orientation survenant en « fin de troisième ». La C.S.F. demande qu'un *« droit d'accompagnement »* soit accordé aux familles, afin *« que celles qui ont le plus de mal à défendre leurs droits puissent être soutenues dans leurs démarches ».*

ADMISSIONS A L'AGRÉGATION

(par ordre alphabétique)

● HÉBREU MODERNE. — Mme Sophie Kessler-Mesguich, Mme Catherine Muller-Gardos.

NOUVELLE GRÈVE DES ENSEIGNANTS DU CENTRE PARISIEN DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Les enseignants du centre parisien de l'Alliance française ont fait grève, jeudi 10 juin, à l'occasion de *l'assemblée générale* annuelle de l'Alliance. C'est en quatre-vingt-dix-neuf ans d'existence, le deuxième mouvement de ce genre, le premier ayant eu lieu le 19 février dernier (*le Monde* daté 21-22 février). Soutenus par les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T., les enseignants réclament une augmentation du salaire de base — fixé actuellement à 3 271,42 F par mois pour vingt heures de cours — et l'instauration d'un contrat d'association avec l'Etat, qui soit une étape vers leur intégration à l'éducation nationale. Présente dans quatre-vingt-quinze pays, l'Alliance française enseigne le français à quelque deux cent soixante mille étudiants de par le monde et cherche, depuis 1883, à promouvoir la tradition culturelle française.

Cette nouvelle grève illustre un conflit plus général entre les enseignants et les responsables de l'Alliance française. Les premiers, suspectant des irrégularités dans la gestion, affirment ne pas avoir pu obtenir, au conseil d'entreprise, les comptes de l'Alliance, association loi 1901, et estiment que les actuels dirigeants *« sont d'anciens notables, qui ne sont plus compétents dans la gestion quotidienne de l'association ».* Ils se plaignent d'être maintenus *« au-dessous d'un salaire décent »*, alors que l'activité internationale de l'Alliance est financée à 85 % par le travail du centre parisien ; ils s'estiment *« exploités »* au profit d'une politique *« de prestige ».*

Au ministère de l'éducation nationale, vers lequel se sont tournés ces personnels, on précise que *« ce dossier n'est pas abandonné ».* Reconnaissant qu'il existe *« une incompréhension fondamentale entre la direction de l'Alliance française et les enseignants »*, on s'y déclare favorable à une distinction juridique progressive des activités éducatives de l'Alliance en France et de ses activités culturelles, en particulier à l'étranger. Le ministère de l'éducation nationale pourrait, sous forme d'une convention, prendre en compte et aider financièrement les premières, les secondes relèveraient alors de la tutelle du ministère des relations extérieures. Le président d'honneur de l'Alliance française est actuellement, le président de la République, mais l'aide de l'Etat ne compte que pour 3,77 %, après avoir représenté, en 1946, 43 % des recettes.

Au tribunal administratif de Rouen

LA DÉLIBÉRATION D'UN JURY DU BACCALAURÉAT EST ANNULÉE

Le tribunal administratif de Rouen a annulé la délibération d'un jury du baccalauréat 1981, série B, sur la requête d'une candidate qui, comme quatre autres de ses camarades, s'estimait victime de ce jury n° 121 irrégulièrement composé : le président adjoint n'était pas professeur agrégé, mais certifié. Des professeurs avaient eux-mêmes dénoncé la notation de ce jury, où proliféraient les *notes* anormalement basses : sur cent trente candidats, vingt-huit avaient obtenu 2 sur 20, et quinze 3 sur 20. Le recteur de l'académie de Rouen avait provoqué une seconde réunion du jury le 9 septembre 1981, qui n'avait abouti qu'à la confirmation des décisions de juillet (*le Monde* du 19 décembre 1981).

Pour le tribunal administratif de Rouen, la délibération du jury 121 *« est entachée d'excès de pouvoir et doit être annulée ».*

Le ministère de l'éducation nationale fait observer, dans un communiqué, que sa souveraineté du jury n'est pas remise en cause par ce jugement. Il décide cependant, par *« une mesure gracieuse (...) dans un souci de simple équité »*, de réexaminer, par une nouvelle délibération du jury, le cas de tous les candidats qui se trouvaient dans la même situation que les requérants.

● RECTIFICATIF. — Dans notre présentation des effectifs inscrits à la session 1982 du baccalauréat (*le Monde* du 9 juin), une inversion de chiffres a rendu inexact le total des candidats au baccalauréat de technicien : 119 890 et non 119 980.

JUSTICE

En marge de l'affaire de Broglie

M. Pierre Ottavioli est inculpé de violation du secret de l'instruction

M. Pierre Ottavioli, soixante ans, ancien chef de la brigade criminelle, aujourd'hui à la retraite, a été inculpé, jeudi 10 juin, de violation du secret de l'instruction par M. Guy Georgin, doyen des juges d'instruction au tribunal de grande instance de Lyon. La même inculpation sera également prononcée contre M. Jean Ducret, ancien directeur de la police judiciaire parisienne, lui aussi à la retraite, qui, convoqué le même jour que M. Ottavioli, ne s'est pas présenté chez le magistrat pour raison de santé.

Cette inculpation sur réquisition du parquet intervient deux ans et demi après la plainte avec constitution de partie civile déposée le 18 décembre 1979 par les avocats de Pierre de Varga. Elle visait également M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, à l'époque, qui ne pouvait qu'être traduit devant la Haute Cour de justice, décision qui a été refusée par la commission spéciale de l'Assemblée nationale.

Cette plainte visait la conférence de presse du 29 décembre 1976, soit cinq jours après l'assassinat de Jean de Broglie, de MM. Poniatowski, Ducret et Ottavioli au cours de laquelle le « patron » de la brigade criminelle avait notamment déclaré que *« le personnage clef de l'affaire est Pierre de Varga, l'organisateur l'inspecteur Guy Simoné, et l'exécuteur Gérard Frèche ».* M. Ducret avait pour sa part précisé que le mobile était *« une sordide histoire d'argent ».*

Ces accusations étaient formulées *avant même que les personnes appréhendées ne soient présentées au magistrat instructeur et inculpées.* Ce qui avait provoqué une réaction de « surprise » de l'entourage du ministre de la justice, M. Olivier Guichard, qui faisait remarquer qu'il n'est *« pas d'usage que des accusations soient portées contre des personnes alors même que celles-ci n'ont pas encore été déférées devant un juge... ».*

Amnistiable

En raison de leurs fonctions à l'époque des faits, MM. Ottavioli et Ducret bénéficiaient d'un privilège de juridiction. Ce qui signifie que, en tant qu'officiers de police judiciaire, ils ne peuvent être jugés dans le ressort du tribunal où ils exerçaient leurs fonctions. La Cour de cassation a donc renvoyé le dossier devant le tribunal de grande instance de Lyon. Si M. Ottavioli est reconnu coupable de la violation de l'article 11 du code de procédure pénale, qui énonce *« que toute personne qui concourt à [la] procédure est tenue au secret professionnel »*, cet ancien policier encourt, en vertu de l'article 378 du code pénal, une peine d'un à six mois d'emprisonnement et une amende de 500 à 8 000 F. Une telle peine entrerait cependant dans le cadre de la loi d'amnistie du 4 août 1981, qui, dans son article 6, indique que sont amnistiées les peines d'emprisonnement inférieures ou égales à six mois.

L'ancien « patron » de la brigade criminelle a déclaré à sa sortie du cabinet du magistrat : *« Je ne me sens pas coupable. Lorsqu'on fait l'objet d'une plainte de la part de quelqu'un qui a été condamné à dix ans de réclusion criminelle* (Pierre de Varga), *on ne se sent pas atteint dans son honneur. »*

Une autre plainte contre X... avec constitution de partie civile déposée le 8 avril 1980 par Pierre de Varga pour détournement et soustraction de documents, en l'occurrence les rapports de la 10e B.T., n'a, en revanche, pas abouti (*le Monde* du 9 juillet 1981). La Cour de cassation avait désigné, le 3 décembre 1980, [illegible]

Au cours d'une altercation entre automobilistes

UNE FEMME TUÉE PAR UN INSPECTEUR DE POLICE HORS SERVICE

Une femme âgée de soixante-six ans, Mme Edmonde Quentin, a été tuée par balles, jeudi 10 juin, par un inspecteur de police sur le boulevard périphérique à la hauteur de la porte de Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Mme Quentin venait de quitter l'entreprise de nettoyage où elle travaillait à Bagnolet et rentrait vers 23 heures à son domicile à Chatou (Yvelines). Elle roulait à bord d'une camionnette en compagnie de sa sœur et d'un ami quand le véhicule percuta légèrement l'arrière de la voiture de l'inspecteur Frédéric Martinez, trente et un ans, inspecteur *stagiaire au commissariat* du Père-Lachaise. M. Martinez se trouvait à bord en compagnie de son épouse, inspectrice à la brigade de répression du banditisme, et de M. Serge Gonzales, trente-deux ans, également inspecteur de cette brigade. Tous trois — hors service — venaient de dîner dans un restaurant et rentraient chez eux.

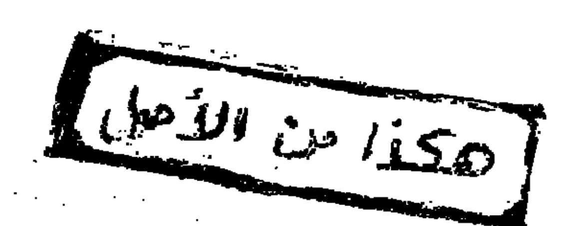
Selon les premières informations recueillies par l'Inspection générale des services (I.G.S.), qui a ouvert une enquête tout de suite après le meurtre, les trois policiers auraient forcé la camionnette de Mme Quentin à s'arrêter, puis M. Gonzales serait sorti l'arme au poing et c'est dans la confusion d'une altercation que le coup serait parti, blessant Mme Quentin. Cette dernière, transportée dans une clinique de Bagnolet, devait y décéder dans la nuit.

Selon l'inspecteur Gonzales, il ne s'agirait que d'une maladresse. « Quand l'un des passagers a vu l'arme, il a eu un mouvement de recul et c'est à ce moment que le coup de feu est parti », aurait expliqué le meurtrier. D'après la fille de la victime, l'inspecteur aurait été manifestement ivre quand il est sorti de la voiture.

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a décidé de suspendre les trois policiers dans l'attente de la décision du parquet.

LES COMMUNISTES ET LES ACTIVITÉS « POLITIQUES » D'INTERPOL

Le parti communiste souhaite la création d'une mission d'information parlementaire sur les activités d'Interpol. Dans une lettre adressée par M. Guy Ducoloné, vice-président de l'Assemblée, à M. Raymond Forni, président (P.S.) de la commission des lois, le P.C.F. explique que l'Organisation internationale de police criminelle *« a transmis un avis de recherche concernant le rabbin Fahri, coupable d'avoir manifesté en 1978 devant les bureaux de l'ancien colonel SS Kurt Lischka, qu'elle a également joué un rôle dans l'arrestation et l'extradition de Klaus Croissant ainsi que dans celle de Mme* [illegible] *en 1977 par la police* [illegible]*, et poursuit actuellement le cinéaste Yilmaz Guney ».* Les communistes estiment [illegible] *« ces démarches* [illegible] *à une* [illegible] *internationale* [illegible] *contre la criminalité* [illegible] *mais* [illegible] *politique* [illegible] *».* En conséquence, les [illegible] communistes estiment [illegible] étudier [illegible] le fonctionnement de cette organisation.



AUX ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

La singulière déconfiture du notaire qui n'était pas fait pour l'être

Aix-en-Provence. — On peut croire Mᵉ Jacques Mauran, ancien notaire de Châteaurenard, aujourd'hui destitué et accusé, devant les assises des Bouches-du-Rhône, d'escroquerie, d'abus de confiance, émission de chèques sans provision, faux en écriture publiques, quand il confesse candidement : « Je n'étais pas fait pour être notaire. » Il l'était si peu, cet homme du Sud-Ouest, passionné de rugby, de grand air et d'élevage de moutons, que, entre 1963 et 1976, il a tout simplement vidé les caisses de son étude. Au total, un « trou » de plus de 8 millions de francs.

De notre envoyé spécial

Si la Caisse régionale de garantie des notaires a payé là-dessus un peu plus de 3 millions, il reste 5 bons millions dont nul ne peut dire où ils sont passés. C'est que l'affaire n'est pas ordinaire. Aux côtés de l'ancien notaire, il y a en effet un autre accusé, dont Jacques Mauran soutient qu'il a joué dans cette déconfiture un rôle déterminant. Son nom : Ludovic Devitch. Son état : directeur de société, par l'intermédiaire de sa femme, elle aussi inculpée, et de surcroît châtelain.

A son passif, plusieurs condamnations pour vols, escroqueries, fraude fiscale. Ludovic Devitch, « Ludo » pour ses familiers, c'est l'anti-Mauran, le Méditerranéen au verbe facile, plein de faconde et d'assurance. Un pragmatique aussi, qui sait s'adapter aux circonstances. Tout ce qu'il faut pour avoir pu, notamment, escroquer ce notaire déjà aux abois et ainsi consommer sa ruine et sa chute.

Certes, Ludovic Devitch plaide l'innocence totale, soupire qu'il est en prison depuis quatre mois « *pour rien* » et que ce notaire a beaucoup d'imagination.

Opération uranium

Et pourtant... Lorsque Jacques Mauran va le rencontrer, en mars 1976, il a toutes les raisons d'espérer de lui le salut. Notaire au grand cœur, il a déjà pris pour habitude d'utiliser les comptes de certains de ses clients pour consentir à d'autres des prêts hypothécaires, réaliser des opérations plus ou moins occultes. Les bénéficiaires de toutes ces largesses, de cette si grande compréhension des difficultés du petit épargnant, lui gardent d'ailleurs leur confiance et seraient quasiment prêts à le canoniser. Pourtant, ces petits jeux étaient dangereux. Mᵉ Mauran, en mars 1976, avait déjà, de la sorte, détourné au moins 2,5 millions. Personne ne s'était aperçu de rien, mais la situation commençait à l'inquiéter. C'est alors, thèse de Jacques Mauran, que l'inespéré arrive.

Voilà qu'on vient dire au notaire, le 26 mars 1976, qu'un homme recherche un million et demi pour une opération qui, en quelques jours, va en rapporter le double. Veut-il s'y associer et réunir cette somme ? Il le veut et y parvient. Méfiant ? Pas le moins du monde. Il passe par toutes les conditions voulues : remise de l'argent en liquide, sans décharge ni reçu. Il est vrai que Ludovic Devitch, qu'il rencontre quelques jours après, a enveloppé l'affaire du plus grand mystère, parlé d'hommes politiques importants, députés et sénateurs eux aussi dans le secret : on lui laisse finalement entendre qu'il s'agit d'acheter de l'uranium qui sera revendu dans des conditions mirobolantes à des pays comme l'Irak ou l'Iran.

Le gouvernement est au courant, et c'est de lui que « Ludo » a même reçu mission de mener à bien cette affaire d'Etat. Mais, évidemment : motus. Et puis, ce M. Devitch, « *bien habillé* », suivi de son frère, un peu plus effacé mais de bonne allure lui aussi, comment ne pas le croire ? Mᵉ Mauran apporte le million, comme exigé. « *Une décharge ? vous plaisantez*, dit « Ludo », *ne sommes-nous pas associés maintenant ? Promis, juré, votre million sera de retour avec les bénéfices dans trois jours.* »

Le choc des millions

Au jour dit, premier contretemps. Il faut patienter une semaine. Soit. Mais voici que tout se complique. M. René Costabel, émissaire ordinaire de M. Devitch, arrive à l'étude, affolé : l'un des associés qui participait pour deux millions, s'est retiré. Si l'on ne ramène pas l'équivalent, l'opération uranium est à l'eau. Adieu le premier million. « *Ça m'a fait un choc* », dira Mᵉ Mauran. Choc ou non, il accepte de rechercher ces deux millions supplémentaires sans lesquels il assure que sa perte aurait été consommée.

Il les prend une fois encore dans les comptes clients à l'étude. Et il attend. En vain. On lui avait juré encore que, le 25 avril, ce serait le pactole. On le renvoie au 25 mai. Cette fois il panique mais garde son secret en même temps que sa folle espérance. Toujours rien. Pis encore. Ludovic Devitch lui explique maintenant que le bateau qui doit livrer l'uranium est bloqué quelque part en Méditerranée. Et « Ludo » soupire : « *Ah ! Si je pouvait aller là-bas pour le débloquer.* » « *Que vous faudrait-il ?* », murmure Jacques Mauran dans son angoisse. Ce qu'il faut : encore trois millions. « *Je vais essayer de les trouver.* »

« Grugé »

Voilà le notaire qui, fort encore de la confiance de ses banques et par le biais d'un chèque sans provision, les obtient. Toujours en liquide. Et l'insaisissable Devitch les empoche. « *J'ai attendu, monsieur le président, j'attends encore.* »

Dans les jours qui suivent, la réalité est découverte. On inculpe Mᵉ Mauran. On l'écroue. Mais pendant les trente mois de sa détention, il refusera de parler de Ludovic Devitch, de raconter tout ce qui, aujourd'hui, fait le piment de sa chute et pourrait paraître incroyable. C'est qu'il voulait toujours espérer. Devitch avait disparu mais son rabatteur, Costabel, était toujours là qui disait à ses filles comme à son amie : « *Patience, tout va s'arranger.* »

« *Finalement, c'est un codétenu*, dit Jacques Mauran, *qui m'a ouvert les yeux en m'expliquant que j'avais tout simplement été grugé* ». Ludovic Devitch écoute tout cela les yeux au ciel avec les mimiques d'un homme qui n'aurait jamais entendu de fable aussi bien construite. Pourtant, au lendemain de ces remises d'argent, M. Devitch a beaucoup investi dans ses propres affaires. Et ce ne serait pas, comme il le soutient, grâce aux bénéfices ordinaires de son entreprise de nettoyage de l'aéroport de Marseille. Ne parle-t-on pas aussi d'un dossier ouvert contre lui à Tours pour une opération d'affaire de vente d'uranium qui ressemble terriblement à celle contée par Mᵉ Mauran ? Là-bas aussi, il se serait fait verser quelques millions en liquide.

En attendant, on fait les comptes de tous ces comptes vidés. Jacques Mauran ne discute rien. Oui, il a consenti des prêts à certains clients en se servant de l'argent des autres. Oui, il a payé de la même façon des intérêts. Il reconnaît en vrac les fausses décharges comme l'absence d'inscription des opérations sur les livres de l'étude. Mais en regardant son amie, Mme Liliane Blanc, poursuivie pour complicité d'escroquerie pour avoir signé le chèque sans provision, il espère quand même : « *Nous avons été très heureux ensemble, monsieur le président, et j'espère que bientôt nous le serons encore.* »

Cette fois, vraiment, M. Devitch n'en revient pas.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Le décès d'une malade à Lyon.* — Le tribunal correctionnel de Lyon, qui avait à juger le professeur Jean Pasquier, chef de service à l'hôpital de Villeurbanne, un interne et deux infirmières, inculpés d'homicide involontaire, après la mort d'une malade, Mlle Chantal Rivier, survenue il y a cinq ans (*le Monde* du 8 mai), a ordonné une expertise dont les conclusions ne seront pas connues avant plusieurs mois.

SIX ANS APRÈS

Non-lieu dans l'affaire de l'ancien SS Joachim Peiper

Vesoul. — *Le dossier de l'« Affaire Peiper », l'ex-colonel SS dont la maison de Traves (Haute-Saône) avait été incendiée en juillet 1976, sans que l'on puisse jamais vraiment affirmer qu'il y avait trouvé la mort, a été refermé le 1ᵉʳ juin par le procureur de la République du tribunal de Vesoul, a-t-on appris le 10 juin. Une ordonnance de non-lieu a été signée.*

Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1976, la maison de Joachim Peiper, âgé de soixante et un ans, avait été incendiée. Le lendemain, on avait découvert dans les décombres un corps calciné, difficile à identifier, auprès d'un fusil, revolver et de douilles. Trois semaines auparavant, un tract de la fédération du parti communiste avait dénoncé la présence « *indécente et scandaleuse* », dans la région, du « *criminel de guerre Peiper* ». D'anciens résistants, déportés, internés et familles de disparus, ainsi que la fédération de Haute-Saône du parti communiste, avaient alors demandé l'expulsion de cet ancien membre de l'état-major de Himmler, chef de la Gestapo, résident à Traves depuis 1971.

Peiper fut condamné à mort, en 1946, par le tribunal militaire américain de Dachau, mais sa peine avait été commuée en détention à vie et il devait être libéré en 1957. Il avait été jugé pour avoir fait fusiller soixante et onze prisonniers de guerre américains au cours de la bataille des Ardennes. Il était d'autre part accusé d'avoir commandé la destruction de la ville de Boves (Italie) et le massacre d'une partie de ses habitants.

Le texte de l'ordonnance de non-lieu précise : « *En dépit de très nombreuses investigations, malgré la qualité des travaux des experts et des enquêteurs de la police nationale et de la gendarmerie, il n'a pas été possible de découvrir les auteurs de cet acte criminel (...). L'information permet raisonnablement de conclure que le corps découvert dans la maison sise au lieudit Le Ranfort, à Traves, est bien celui de Joachim Peiper.* »

Trois jeunes gens de la région, d'une vingtaine d'années, avaient été entendus en 1976 par la police, mais aucune charge n'avait été retenue contre eux. — *(Corresp.)*

LA DISPARITION DE M. TANASE : UN DÉMENTI DE L'AMBASSADE DE ROUMANIE

Une centaine de personnes ont participé, jeudi 10 juin, à un rassemblement devant l'ambassade de Roumanie à Paris pour protester contre la disparition de M. Virgil Tanase, écrivain français d'origine roumaine. Les manifestants ont longuement scandé sous la pluie « *Libérez Tanase !* ». Une délégation qui voulait déposer une motion de protestation n'a pas été reçue à l'ambassade.

De son côté, l'ambassade de la République socialiste de Roumanie a publié, jeudi 10 juin, après les déclarations de M. Mitterrand le 9 juin, un communiqué dans lequel elle déclare : « *La Roumanie n'est pas impliquée, sous quelque forme que ce soit, dans l'affaire Virgil Tanase. Toute cette campagne qui s'est déchaînée en France n'est qu'une inqualifiable provocation, mise en scène et menée par des milieux hostiles de l'émigration roumaine de pair avec d'autres milieux qui ne voient pas d'un bon œil le développement des relations roumano-françaises... Toutes les spéculations concernant l'implication de la Roumanie dans l'affaire Tanase sont dépourvues de tout fondement...* »

D'autre part, M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, se rendra vers la fin du mois de juillet en Roumanie, visite qui précédera celle du chef de l'Etat prévue pour la fin du mois de septembre.

MÉDECINE

AUX ÉTATS-UNIS

Une commission scientifique déconseille l'utilisation de tampons périodiques « super absorbants »

Une commission scientifique de l'Institut de médecine de Washington vient de recommander aux jeunes filles de réduire le plus possible l'utilisation des tampons périodiques dits « super-absorbants ». La même recommandation est adressée aux femmes en suites de couches ainsi qu'à celles qui ont déjà présenté le « syndrome du choc toxique ». Les origines exactes de ce syndrome, connu depuis quelques années et mortel dans certains cas, sont aujourd'hui encore controversées. Il y a quelques semaines à Denver (Colorado) s'ouvrait le premier procès visant un fabricant américain, Procter and Gamble.

L'histoire du « syndrome du choc toxique », lié à l'utilisation des tampons périodiques « super-absorbants », ne remonte qu'à quelques années, même si quelques descriptions spécifiques peuvent être retrouvées dans la littérature médicale internationale du début du siècle. En 1978, aux Etats-Unis, on décrit une nouvelle entité clinique bien particulière, souvent grave, associant notamment une fièvre élevée, des maux de tête, des éruptions cutanées, une chute de la tension artérielle ainsi que divers troubles biologiques. Ce syndrome est souvent *suivi d'une desquamation* de la surface cutanée des mains et des pieds. Si le lien a pu être établi avec une *infection* généralisée de l'organisme par une forme particulière de germe — un staphylocoque doré, — rien, en revanche, ne permet de localiser avec certitude la « porte d'entrée » de cette infection.

En 1980, plusieurs observations sont faites sur des femmes au moment de leur menstruation. Le Center for Disease Control d'Atlanta met alors en place une gigantesque étude épidémiologique à l'échelle nationale. Aujourd'hui, près d'un millier de cas ont *été* recensés. La mortalité du syndrome avoisine aux Etats-Unis 8 %. Le « portrait-robot » *de la malade* (une femme jeune en période menstruelle ou en suites de couches) et l'analyse *systématique des différents paramètres* enregistrés ont conduit à relever une étroite corrélation entre *le syndrome et l'utilisation* de tampons périodiques « super-absorbants ». Parmi ceux-ci, une marque *semblait* plus particulièrement concernée : Rely, fabriquée par la firme américaine Procter and Gamble.

Mis sur le marché depuis peu, Rely fut retiré volontairement du commerce après que le fabricant eut accepté de diffuser sur six cents stations de télévision, trois cent cinquante radios et dans mille deux cents journaux une information sur les dangers liés à son utilisation.

Aujourd'hui encore, on ne dispose d'aucune certitude quant au mécanisme physiopathologique et diverses *hypothèses sont avancées* pour tenter d'expliquer la corrélation observée entre l'utilisation *des tampons périodiques et l'in*fection généralisée d'un organisme féminin par un staphylocoque. L'affaire commence à connaître des développements judiciaires. Deux cents procès sont actuellement en cours d'instruction contre la firme Procter and Gamble qui a préparé un fonds de 75 millions de dollars afin de faire face aux demandes possibles de dommages-intérêts. Les fabricants soutiennent néanmoins qu'aucune preuve de leur responsabilité n'a encore pu être établie.

Divers éléments tendent à établir que d'autres tampons « super-*absorbants » pourraient être incri*minés. D'autres cas de « syndrome du choc toxique » ont en effet *été recensés depuis dans diffé*rents pays américains ou européens, dont la France.

En déconseillant officiellement aux femmes l'utilisation des « protections internes » « super-absorbantes », la commission scientifique de l'Institut de médecine de Washington n'innove pas. Plusieurs spécialistes avaient, directement ou non, mis en garde les femmes contre les conséquences possibles des perturbations physiologiques liées à leur utilisation. *En France, contrairement* à certains pays comme le Canada, ni les fabricants, ni le corps *médical, ni les pouvoirs publics* n'ont encore donné publiquement de conseils dans ce domaine.

JEAN-YVES NAU.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de l'anniversaire de la reine Elisabeth II, l'ambassadeur de Grande-Bretagne et Lady Fretwell ont donné une réception, le jeudi 10 juin, à l'ambassade.

— L'ambassadeur du Portugal à Paris, M. Antonio de Siqueira Freire, a offert une réception, jeudi matin, à l'occasion de la fête nationale.

— L'ambassadeur d'Irak et Mme Mohammed Sadiq El Maschat ont offert un dîner à l'occasion de la visite d'une délégation de l'Assemblée nationale irakienne. Y assistaient notamment MM. Chevènement, Bérégovoy et Le Drian, président du groupe France-Irak de l'Assemblée nationale.

Naissances

— M. Denis OFFROY et Mme, née Martine Royer, ont la joie d'annoncer la naissance de
Guillaume,
le 6 juin 1982.
47, rue des Mathurins,
75008 Paris.

— Alain et Sophie CAMUS, née *Bennour, ont la joie de faire part* de la naissance, le 9 juin 1982, de leur fille
Tatiana,
49, rue de Richelieu,
75001 Paris.

Mariages

— Nous annonçons le mariage de
Eglantine PEZERAT,
fille de M. Dominique Pézerat et de Mme, née Claudine Begouën-Demeaux,
avec
Etienne CURTIL,
fils de M. Jean-Claude Curtil et de Mme, née Solange d'Arrentières,
qui sera célébré le samedi 26 juin 1982, à 15 h. 15, en l'église d'Ermenonville.
La Chaussée,
60270 Gouvieux.
Rue Prince-Radziwill,
60440 Ermenonville.

Décès

— Mme Charles Simon,
Mme Lena Simon,
M. et Mme Joannidès,
Mme Cécile Gurdjiogiou,
M. Michel Garnier,
Et leurs familles,
ont la grande tristesse de faire part du décès, entouré de l'affection des siens et dans la foi chrétienne, de

M. Charles SIMON,

président-directeur général
de la Société Cargo-Maritime,
administrateur-délégué honoraire
de la Société des bains de mer,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite agricole,
survenu à Paris le 3 juin 1982.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 7 juin 1982, à Noisy-sur-Ecole.
61, boulevard Beauséjour,
75016 Paris.

— La Société Cargo-Maritime S.A. a la profonde tristesse de faire part du décès de son président-fondateur,

M. Charles SIMON,

engagé volontaire,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de la Légion d'honneur.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le lundi 7 juin 1982, à Noisy-sur-Ecole.
28, avenue de l'Opéra,
75002 Paris.

— M. et Mme Robert Maurel,
Les enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 5 juin 1982, dans sa quatre-vingt-huitième année, de
Mme Berthe THINLOT,
née Seeberger.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 9 juin 1982, *dans le caveau de famille* au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.
2 bis, avenue Victor-Hugo,
89000 Auxerre.

— Le conseil d'administration de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique,
a le regret de faire part du décès de

M. Jean WIENER,
compositeur de musique,
président
de la commission du cinéma
de la SACEM,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 juin 1982, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
L'incinération aura lieu le lundi 14 juin, à 10 h. 45, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise.

225, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly.
Le Monde du 10 juin.

— Le docteur et Mme Vahan Yeghicheyan et leurs enfants,
M. Jacques Yeghicheyan et Delphine,
Mme Odette Mikaelian,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Vartan YEGHICHEYAN,
président d'honneur
de la Société des gens de lettres arméniens,
survenu le 8 juin 1982, dans sa quatre-vingt-huitième année, six mois après son épouse.
Suivant la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Fontenay-aux-Roses.

Anniversaires

— Une prière et une pensée affectueuse sont demandées pour
René KAUFFMANN,
décédé le 12 juin 1981.

— Pour le premier anniversaire de sa disparition, une pensée fidèle et émue est rappelée à tous ceux qui se souviennent de
Maurice BAUMONT,
membre de l'Institut,
inhumé à Luxeuil, où un musée lui est consacré.
De la part de sa fille Arlette Kramer-Baumont.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le samedi 19 juin 1982, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e), à la mémoire de
l'ingénieur-général
Henri DYEVRE,
décédé le 28 mai 1982.

Avis de messes

— L'Association des Français libres fera célébrer le vendredi 18 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides une messe (portes ouvertes) pour commémorer
l'Appel du général de GAULLE
et honorer sa mémoire ainsi que celle des combattants de la France libre morts au champ d'honneur.
Cette messe sera suivie, à 11 heures, d'un dépôt de gerbe au monument de la France libre (Palais d'arts modernes - avenue du Président-Wilson, Paris-16e).
Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de Résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et d'y déléguer leur porte-drapeau.

Soutenances de thèses

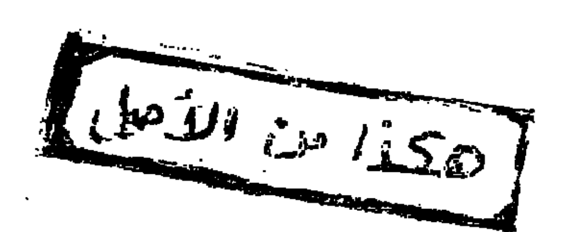
DOCTORAT D'ETAT

— Université Paul-Valéry (Montpellier-III), samedi 12 juin, à 9 heures, salle Pierre-Jourda, Mme Janice Deledalle Rhodes : « *Arabia Deserta*, de Charles M. Doughty, et les récits des voyageurs anglais au Moyen-Orient de 1800 à 1898 ; mythes, réalités et transformations des mentalités ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 12 juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Monique Attali-André-Gillois : « De l'objectivité - essai de philosophie catholique de la connaissance ».

— Université de Caen, samedi *12 juin, à 14 h. 30, salle du conseil,* M. Roger Lebarbenchon : « Littérature dialectales et culture populaire de Guernesey, Jersey et Cotentin ».





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

ROUTES DE VACANCES

L'autre Gironde

TOUS les efforts de la bourgeoisie bordelaise, qui, au dix-huitième siècle, alors à l'apogée de son enrichissement, a remodelé le paysage urbain et meublé les campagnes de demeures surprenantes, ne feront pas oublier, que la Gironde est riche d'un patrimoine archéologique, architectural et culturel de premier ordre.

A l'écart des grands axes Nord-Sud, entre Garonne et Dordogne, au-delà des célèbres vignes riches en crus classés, le promeneur curieux et avide de découverte s'en ira à la conquête de l'Entre-Deux-Mers, du Bazadais, de la Guyenne ou du Benauges.

A l'heure où l'on s'ingénie à redécouvrir la France, il ne faudrait pas que le touriste se résigne à arpenter les petites routes de cette région par dépit. Elle vaut plus qu'un détour, et loin d'être un « ersatz » à des vacances lointaines, la Gironde est un but qui vaut bien quinze jours de pleine investigation.

Le choix est difficile. Une approche « brillante » et plus aisée conduit à s'en aller visiter les châteaux clémentins du Bazadais. Et d'abord, ancienneté oblige, celui de Villandraut. Construit en 1305, il servira de modèle dans toute la région par la grâce de Bertrand Goth, archevêque de Bordeaux, qui est élevé à la dignité pontificale en 1305 et devient Clément V en Avignon.

Grand quadrilatère, avec ses tours en saillie au 7/8° dont l'empattement à la base constitue une petite révolution dans la construction des châteaux forts, le château de Villandraut surprend par son système de défense novateur : archères à croix pattée, créneaux merlons, fossés qui s'arrondissent au droit des tours et sont dallés. Bref, un château qui associe la défense et son utilité palaciale.

Inspiré de l'architecture alors en cours au Pays-de-Galles, le « keep-gate-house », ou bastille, qui défend l'entrée principale, les murs de 1,80 mètre d'épaisseur, les dimensions de l'enceinte (45 mètres sur 52), sont autant de sujets d'étonnement dus aux soins de l'architecte savoyard, le maître de saint Georges et symbole de la richesse de Bertrand de Goth.

Son neveu, Raymond Guilhem, s'en inspirera pour bâtir en 1308 le château de Budos, non loin de Villandraut tout comme le cardinal Gaillard de la Motte pour construire celui de Roquetaillade. Ce dernier, datant de 1301, cède moins à la nouveauté et s'organise autour d'un donjon carré. Il a été entièrement restauré en 1860 par Violet-le-Duc pour le compte de la famille Leblanc de Mauvezin qui poursuivait le même rêve que Napoléon III et Eugénie à Pierrefonds. Superbe, un peu trop « cliché » pour être vrai, il n'en demeure pas moins une étape obligée et fascinante.

Les souvenirs médiévaux de Gironde ne se limitent pas aux châteaux Clémentins. L'Aquitaine du Moyen Age se lit aussi au cœur des bastides de l'Entre-Deux-mers. Sauveterre, fondée en 1281 par Edouard Ier d'Angleterre, où subsistent la place centrale et ses arcades, les quatre portes de l'enceinte ; Monségur fondée en 1265 par Eléonore de Provence où, comme à Pellegrue, on découvrira une merveilleuse halle au centre du village ; Créon fondée en 1316 par Amaury de Craon, qui a donné son nom au village, son église — une belle nef du quinzième siècle, un clocher formant porche du dix-septième siècle — et ses galeries couvertes.

Autant de souvenirs de trois siècles de domination anglaise, un moment où les villes s'organisaient autour de marchés, témoins de la renaissance des échanges et du renouveau de l'agriculture.

La promenade continue avec les moulins fortifiés des vallées de la Gamage et du Dropt. Aux onzième et douzième siècles, l'Entre-Deux-Mers voit surgir, le long de ces rivières, plus de cent moulins ! Il y a le moulin neuf à Espiet, d'origine gallo-romaine et reconstruit au seizième siècle, le moulin à vent de Saint-Aubin-de-Branne datant du dix-huitième, le moulin de Labarthe, construit au quatorzième siècle, à quelques minutes de l'abbaye Saint-Nicolas-de Blasimon. Cette abbaye de la fin du douzième en partie, comporte une façade très belle et un portail roman de l'école poitevine, aux sculptures multiples d'un très beau style.

L'aide du Québec

Un moulin encore, habité toute l'année, celui de la Salle à Cleyrac, bâti en 1348 par Bernard de la Salle, et, enfin, le moulin de Gornac, datant du dix-septième siècle et restauré par des médecins du Québec sous le patronage du docteur Eyland et de l'association des Amis du Haut-Benauges.

La vicomtée de Benauges, plateau couvert de vignes, de bonnes terres et de bois, compte de nombreuses maisons paysannes qui sont des joyaux de l'architecture rurale des quinzième et dix-septième siècles. Escoussants, Gornac, Cessac, en offrent plusieurs exemples tout comme Rions, la « capitale », ville fortifiée construite à l'emplacement d'une villa gallo-romaine.

OLIVIER SCHMITT.

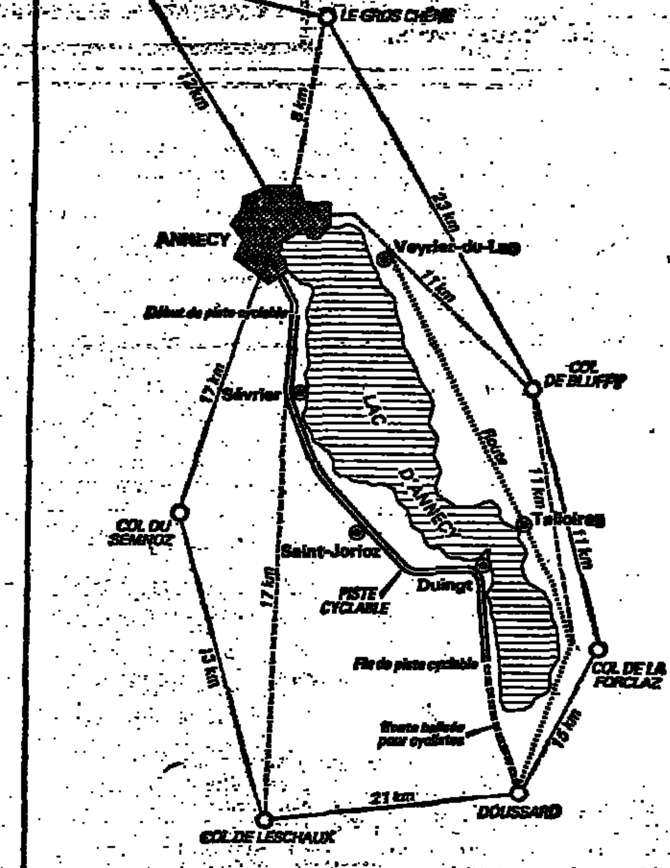
(Lire la suite page 18.)

BALADE A LA CARTE

Annecy : les anneaux du lac

APRES s'être enorgueilli du titre de lac le plus propre de France, grâce à un collecteur d'eaux usées ceinturant ses berges, le lac d'Annecy deviendra-t-il le lac le plus cyclable ? Il ne s'en faudrait pas de beaucoup afin de réaliser sur 35 kilomètres le cheminement sécuritaire qu'Allemands, Suisses et Autrichiens ont réussi sur les... 250 kilomètres du lac de Constance.

Sur 11 300 mètres de la rive ouest, une piste bidirectionnelle de 3 mètres de large utilise le tracé de l'ancienne voie ferrée Annecy-Albertville. Hélas ! pour atteindre cette terre promise, il faut se hasarder sur la R.N. 508 durant 1 500 mètres, où, selon M. Fantin, maire adjoint de la métropole haut-savoyarde, le prolongement de la piste vers la ville « est à l'étude, mais non encore financé ».



Bref, à partir de Sévrier, cyclistes, mais aussi (faute d'espace) joggueurs, patineurs à roulettes, campeurs d'un terrain limitrophe, mères poussant un landau et pêcheurs se pressent sur cette partie nord de la piste. Longeant des restaurants, où la petite friture arrosée de roussette est à l'honneur, côtoyant une plage équipée d'un garage à vélos, la piste sert également de liaison pour les déplacements domicile-travail et domicile-école entre Sévrier, Saint-Jorioz et Duingt. Après un court raidillon, vous pénétrez à l'intérieur d'un tunnel éclairé de 185 mètres, à la sortie duquel s'offre un panorama montagneux digne des lacs italiens. Un kilomètre plus loin, la piste touche à sa fin. Mais le syndicat intercommunal des communes riveraines ne vous laisse point choir, du moins, pas tout de suite...

En effet, au bout de la piste, vous empruntez à droite une petite route. Après quelques centaines de mètres, à un croisement, deux itinéraires balisés « tour du lac » (avec une silhouette de vélo) se présentent. Celui de gauche descend vers l'eau et la nationale : à proscrire ! L'autre vous promène plein sud à flanc de montagne sur 4 kilomètres avant de vous orienter à l'est vers Doussard. Après la traversée de la R.N. 508, l'unique voie possible est la D. 909 A, remontant vers le nord, sauf à Verthier, où vous pouvez momentanément vous en écarter. Vous vous retrouvez vite au bord de l'eau aux Balmettes, puis à Angon, où vous vous faufilez à droite par le centre du village, toujours par souci de sécurité.

Arrivé à Talloires, vous pouvez poursuivre par la voie normale, escalader la colline et redescendre sur les bords du lac.

MICHEL DELORE.

(Lire la suite page 18.)

HALTE A BEAUNE !

Un repas chez les Romains

SI Lucullus parcourait encore la Gaule, nul doute qu'il emprunterait l'autoroute du Soleil et qu'il arrêterait son char sur l'aire de service de Beaune. Ce gourmand y trouverait table à son goût. Depuis le 20 mai la Bourguignotte, l'un des trois restaurants qui se sont postés là, propose à ses clients un menu gallo-romain : hydromel comme apéritif, puis escargots d'Alésia, agneau à la Pétrone, fromage de chèvre, flan aux poires, le tout arrosé, si on le désire, de vin paillé (1). C'est la première fois en France — et peut-être au monde — qu'un aventurier en toque blanche tente de ressusciter les saveurs des agapes antiques.

Ce jeune chef audacieux, qui a fait ses classes dans les grandes maisons, se nomme Jean-Pierre Gillot. S'il ne peut garantir l'authenticité absolue de ses préparations, il s'est entouré cependant des conseils scientifiques les plus sérieux. La tâche n'est pas facile.

Les archéologues, si diserts sur la vie quotidienne à Rome, sont bien embarrassés quand on leur parle cuisine. Il y a, bien sûr, la description par Pétrone d'un extravagant banquet où l'on servit des langues de flamants roses et des tétines de truies farcies. Mais ce n'était sûrement pas, au premier siècle après Jésus-Christ, l'ordinaire des riches colons romains installés en Bourgogne. Plus utiles sont les recettes rassemblées dans un ouvrage intitulé De l'art culinaire *par un gourmet du nom de Marcus Apicius. Malheureusement il n'indique ni les proportions ni les temps de cuisson.*

Restait donc, à partir de ces textes, à réinventer la cuisine romaine en se mettant devant ses fourneaux. C'est ce qu'a essayé de faire une jeune femme, Mlle Nicole Blanc, qui est à la fois latiniste, curieuse, cordon bleu et... chercheur au C.N.R.S. Depuis des années elle mitonnait pour ses amis, qui lui servaient de cobayes, les curieux plats d'Apicius.

Escia de crevettes et moules de Neptune

Mais ses découvertes n'auraient pas franchi les portes de sa salle à manger si, parallèlement, il ne s'était trouvé un fonctionnaire de la culture et un constructeur d'autoroute décidés tous les deux à faire sortir l'archéologie de son ghetto.

Le premier, Jean-Bernard Devauges, alors directeur des antiquités historiques de Bourgogne, souhaitait mettre à la portée du plus grand nombre les mystères du monde antique. Le second, Charles Rickard, construisait l'autoroute Paris-Lyon. Ce dernier accepta avec enthousiasme de construire sur l'aire de Beaune le fameux archéodrome (voir le Monde du 29 juillet 1978) *qui, en recevant deux cent cinquante mille visiteurs par an, est l'un des musées archéologiques les plus fréquentés de France.*

Non seulement on y a reconstitué en vraie grandeur une habitation néolithique et les fortifications dans lesquelles César enferma Alésia, mais on y fait chaque été des démonstrations de poterie et de métallurgie gallo-romaines. « Pourquoi ne pas offrir en complément la dégustation des gourmandises de l'époque ? » *se dirent les deux hommes. Nicole Blanc apporta son expérience, le chef de la Bourguignotte son talent.*

Soixante-dix journalistes, archéologues et ingénieurs ont ...récié, en entrée, l'escia de crevettes, sorte de quenelles mi-sucrées mi-salées, tout à fait typique du goût qu'avaient les Romains pour les saveurs contrastées. Puis vinrent les moules de Neptune parfumées au garum, au cumin et à la sarriette. Le garum, macération de poissons salés et aromatisés dont les anciens arrosaient la plupart de leurs plats, est aujourd'hui introuvable. On lui a substitué du nuoc-mam indochinois, qui lui ressemble fort. En revanche, les escargots d'Alésia rôtis à l'huile arrosés de laser — un extrait de plante orientale qu'on ne trouve plus que chez les pharmaciens homéopathes — et servis sans leur coquille ont provoqué maintes grimaces. Ils étaient fous ces Romains !

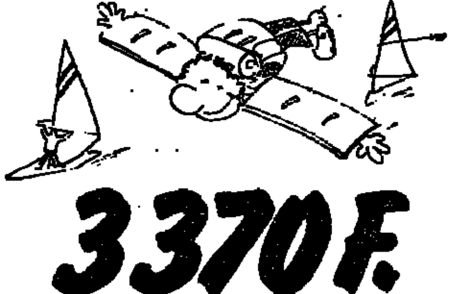
Le chef est monté des cuisines pour présenter lui-même son triomphe : la patina de soles. Les poissons, cuits à feu doux et arrosés d'une sauce alliant des épices et des œufs, étaient dignes de Lucullus. Les tranches d'agneau assaisonnés de coriandre à la Pétrone soulevèrent aussi des murmures de satisfaction. Pas si fous que ça, les Romains !

On termina par une compote de poires, où se mêlaient aux fruits le cumin, le miel, le vin jaune, les œufs et le poivre. Toujours cette prédilection des Antiques pour les mixtures insolites. Les sommeliers offrirent tour à tour un vin jaune du Jura et un côtes-du-Rhône dont les cépages existaient déjà, paraît-il, au troisième siècle de notre ère. Ces vins étaient sans doute meilleurs que ceux de l'époque, qui, mal vinifiés et mal conservés, sentaient souvent la poix, dont les jarres étaient enduites.

Manquaient à ce banquet les voiles légers dont les convives romains aimaient à se couvrir, les lits sur lesquels ils s'étendaient, les essuie-mains dont on usait fort, car on mangeait avec les doigts, et les distractions parfois fort épicées qui égayaient la soirée. Ces « accessoires » ne sont non plus proposés aux touristes qui s'aventurent dans le menu gallo-romain du restaurant autoroutier. Mais, après tout, le souci de l'authenticité conduira peut-être un restaurateur encore plus aventureux à pousser la reconstitution jusque-là. Archéologie, quand tu nous tiens...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Ce menu, apéritif compris, mais sans les vins, est à 120 F. Il donne droit, en outre, à une entrée à l'archéodrome.





ROUTES DE VACANCES

L'autre Gironde

(Suite de la page 17.)

Entourée d'un rempart, érigé en 1295 et reconstruit plus tard, d'un développement de plus de 1 kilomètre, Rions possède un système de défense sophistiqué d'archères à croix pattées, de deux fossés de part et d'autre d'une chaussée, et renferme plusieurs bâtiments religieux, l'église Saint-Seurin, le couvent des Cordeliers à l'entrée de la ville, une citadelle à trois étages et... de jolis jardins.

La découverte ne serait pas complète si on ne s'arrêtait pas à La Réole pour son château des Quat-Sos, au confluent de la Garonne et du Charros. C'est lui qui a inspiré les châteaux clémentins du Bazadais. Et pour le monastère bénédictin restauré au dix-huitième siècle qui abrite les services municipaux et de nombreuses manifestations culturelles, les restes importants de l'enceinte du Moyen Age, le plus vieil hôtel de ville de France, etc.

Pour parachever cette incursion girondine, il ne serait pas juste de ne pas traverser la Garonne pour s'enfoncer un peu dans la Lande. Au cœur du pays de Mauriac, on retrouvera les décors naturels de son héroïne, Thérèse Desqueyroux, Saint-Symphorien et la maison arcachonnaise de l'écrivain, la forêt où les exploitants expliqueront aux gens de cœur les difficultés de la monoculture du pin, les palombières, les lagunes qui se couvrent au printemps de milliers de nénuphars... Et enfin, Verdelais, le plus célèbre pèlerinage de la Gironde où l'on honore une statue de la Vierge et sa basilique qui trouve son heure de gloire avec le cardinal Donnet à partir de 1838.

Une histoire qui se lit au rythme de la promenade, par les petites routes nombreuses qui relient toutes ces bourgades empreintes de tradition, tout près de Bordeaux et pourtant tristement méconnues.

OLIVIER SCHMITT.

ANNECY

LES ANNEAUX DU LAC

(Suite de la page 17.)

— Mais, sortant des routes trop battues, vous pouvez virer à gauche vers le port e tla plage ; de là, remonter par la droite à côté de l'abbaye. Deux cents mètres plus loin, un sentier en forte pente grimpe parmi les villas : mieux vaut pousser le vélo cinq minutes que s'essouffler sur les lacets de la route au milieu des pots d'échappement.

Au sommet, filez à gauche en direction du nord. Tentant l'aventure par les chemins, parfois non goudronnés, sans perdre de vue la route, vous pouvez rejoindre la ville par un inénarrable dédale. Puisse-t-on baliser cet itinéraire serpentant par Perroix, Ramponnet, Les Moulins, L'Arête, le chemin de Beauregard, Montpellaz, franchissant la route Annecy-Thônes pour emprunter la route de la corniche, devenue plus loin la route du mont Veyrier. Celle-ci vous ramène sur la R.N. 509, où nous préférons rouler sur un trottoir désert. L'entrée de la ville (rive nord) s'effectue par l'avenue d'Albigny, où des bandes cyclables devraient voir le jour cette année.

Une alternative existe : le tour du lac... par les cimes. Le 4 juillet, un rallye (1) propose divers itinéraires, de 60 à 120 kilomètres Pédalant vers l'ouest, vous gagnez le (facile) col de Leschaux 897 mètres) par Sevrier ou le col du Semnoz (1 699 mètres). Plongeant sur Doussard, vous rejoignez le (petit) col de Bluffy (897 mètres) par Sevrier ou le col moins de vous imposer la Forclaz de Montmin (1 157 mètres), où les braquets de 3 mètres sont recommandés. Enfin, il n'est nullement interdit de vous atteler à la Randonnée permanente de l'edelweiss (1) : vingt-neuf cols, 15 000 mètres de dénivellation. En prime, le club, généreux, offre une médaille.

MICHEL DELORE.

(1) Organisés par Dassault-Omni-Sports, les Cyclos du Parmelan, Argonay, 74370 Pringy (itinéraires et règlements contre une enveloppe timbrée).

● **Le lac** : le troisième de de France (en comptant le Léman), longueur 14 km maximale 3,5 km, altitude 448 mètres, profondeur 80 mètres.

● **Carte** : IGN, série verte, n° 45 au 1/100 000°.

● **Hébergement** :

— Maison de Savoie, 16, bd Haussmann, 75008 Paris.

— Association touristique départementale, 4, rue Saint-Maurice, 74012 Annecy.

— Auberge nordique, 74450 Grand-Bornand, à 32 km d'Annecy (accueille les cyclo-touristes, entre autres activités montagnardes.

● **Location de vélos** : gare S.N.C.F. d'Annecy (téléphoner pour retenir au (50) 51-34-08.

Etapes

Il est d'autant plus agréable de se promener à l'écart des grands axes que les étapes, qu'il s'agisse de manger ou de dormir, sont nombreuses, souvent chaleureuses et à des prix venus de temps qui paraîtront lointains aux citadins.

A table !

Impossible de ne pas s'arrêter à Créon pour y découvrir la cuisine raffinée de Mme Kuits. Dans son restaurant, le Précôt, elle confectionne chaque jour un menu, à 46 francs nets, où sont réunis une soupe de poissons et sa rouille, une fricassée de poulet en aigre-doux, du fromage et une pâtisserie maison délicieuse.

Pour les plus argentés, un superbe menu à 85 francs : une dodine de foies de volailles et sa marmelade aux poireaux, les potiquets d'escargots ou la flamiche aux poireaux, une gibelotte de lapin aux pruneaux ou les filets d'oie à la moutarde, suivis d'un crottin rôti et sa salade et d'un joli choix de desserts.

Enfin, un menu à 120 francs qui surprendra le plus exigeant des gourmets : le foie gras naturel ou accompagnant un superbe gâteau chaud d'huîtres, ou la salade frisée aux chapons et aux gésiers confits, puis les anguilles persillées de la Garonne ou les cuisses de grenouilles, et, plus tard, le magret de canard grillé au miel et au citron, le crottin rôti sur sa salade et un dessert, gourmand ou raisonnable selon les goûts.

La carte aussi, où l'on s'abandonnera aux filets d'oie sauce à l'oseille (35 francs) ou au gigot de poulet en cocotte et son incroyable mousseline d'orties (40 francs)...

★ Le Précôt, rue Charles-Dopter, 33670 Créon, tél. : 23-08-08.

Bonne cuisine, bon accueil à quelques pas de la basilique de Verdelais, avec la carte traditionnelle, simple et sans prétention de l'Hostellerie Saint-Pierre. Cuisine locale, les poissons, les foies, les magrets, de bons desserts et beaucoup de bons vins, le tout à des prix raisonnables.

★ Hostellerie Saint-Pierre, Verdelais, 33490 Saint-Macaire, tél. : 63-23-08.

Au lit !

L'Entre-Deux-Mers regorge de bonnes adresses. Chambres d'hôte et gîtes ruraux ne sont pas rares, tout juste sont-ils quelquefois difficiles à repérer. On peut consulter le Guide des gîtes ruraux de la Gironde, édité par Les gîtes ruraux de France, disponible dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative. Retenons quelques adresses sûres que nous avons testées :

● **Château du Broustaret**

Chez Jacques Guillot du Sudurot, une superbe demeure qui surplombe un très joli parc et le plan d'eau de Laromat. Une salle à manger où la cuisine, préparée avec soin, se déguste dans la joie des conversations des hôtes, une salle de télévision, cinq chambres grandes et claires dont trois avec entrée, cabinet de toilettes et w.-c. et deux avec salle de bains, de 63 à 90 francs avec le petit déjeuner, de 89 à 142 francs et demi-pension et de 126 à 216 francs en pension complète. Un gîte aussi de 380 à 600 francs selon la saison.

★ Château du Broustaret, Rions, 33410 Cadillac, tél. : (56) 27-06-53.

● **Château du Beysserat**

A quelques kilomètres de Monségur, une très bonne table avec des produits de la ferme, et de bonnes chambres dans un calme absolu qui fait tout l'attrait des chambres d'hôte. Chambre et petit déjeuner : 100 francs. 65 francs pour un repas. 130 francs en pension complète. Accueil chaleureux de la famille Le Goff dont il faut absolument écouter les savoureuses histoires de chiens...

★ Château du Beysserat, 33580 Monségur, tél. : 61-61-65.

● **Domaine des Massiots**

Peut-être moins un lieu de villégiature et plus une étape sur la route des vacances, le Domaine des Massiots de Mme Bareille est une petite perle de l'architecture néo-classique girondine si courante à la fin du siècle dernier. Cinq chambres d'hôte avec salle de bains ou douches et w.-c. particuliers, un coin repas, une salle de télévision : 100 francs pour une personne, 120 francs pour deux.

★ Domaine des Massiots, Lamothe-Landeron, 33190 La Réole, tél. : 61-71-78.

Pour tous renseignements : Loisirs-Accueil-Gironde, 12, cours du 30-Juillet, 33080 Bordeaux Cedex. Tél. : (56) 44-28-41, 90-92-24, 90-81-33. Télex : 541523 F Evitour.

La Maison du tourisme de Bordeaux

Cet organisme girondin publie chaque année une série de fiches en couleurs qui sont autant de promenades et de circuits passionnants. Il en est ainsi des « châteaux clémentins en Bazadais », des « imagiers romans dans l'Entre-Deux-Mers », des « moulins fortifiés », des « templiers et hospitaliers en Gironde », de « la Guyenne anglo-gasconne », des « maisons paysannes de Benauges » et de « François Mauriac et la lande girondine ». Chacun de ces circuits peut être fait seul, à vélo, en automobile ou en groupe, en autocar.

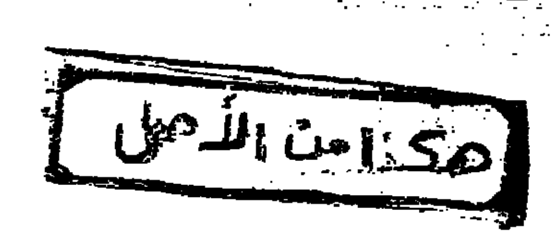
★ Renseignements et inscriptions : Maison du tourisme, 12, cours du 30-Juillet, 33080 Bordeaux Cedex, tél. : (56) 44-28-41. Télex : 570362 Accueil Bx.

Un bon guide

C'est celui de Mgr Olivier Laroza intitulé Guide touristique, historique et archéologique de la Gironde, édité par Féret et Fils, à Bordeaux, en 1975 (disponible à l'Office du tourisme et en librairie), 239 pages, illustrées et très documentées, qui inventorient les monuments et les richesses naturelles de Gironde et analysent, ville par ville, les richesses du patrimoine girondin. Un livre pratique et indispensable. — O.S.

● *Des étrangers à Paris.* — L'Association des offices nationaux étrangers de tourisme (ADONET), installée à Paris, vient de renouveler son comité directeur dont la composition est la suivante : présidente, Françoise de Tailly (Colombie) ; vice-présidents, Joachim Murat (Monaco), Hassan Benghabrit (Maroc), Veselko Grebenar (Yougoslavie), Gyula Harbula (Hongrie) ; trésorier, Omar Nawaz (Ceylan) ; secrétaire général, Michel Goumaz (Suisse).







CARNETS DE FRANCE

LE TOIT DES PYRÉNÉES

A quelques pas de la place Wilson et de ses encombrements, une petite rue calme, rue Héliot. C'est là, au fond d'un jardin, qu'est installé le bureau de la Maison de la montagne et de la nature, qui fêtera en juillet son premier anniversaire. Le décor simple donne le ton : ici, pas de tape-à-l'œil, les Pyrénées que l'on vous propose de découvrir sont celles de la nature sauvage et des chemins de traverse. Ce local abrite déjà depuis trois ans un « bureau des guides » rattaché à la Compagnie des guides des Pyrénées.

La Maison de la montagne est une association qui regroupe des professionnels de la montagne et des spécialistes de la nature. Elle est présidée par Guy Dotter, guide dans la vallée de Campan (Hautes-Pyrénées) et propose aujourd'hui différents types de week-end et de séjours : randonnée pédestre, randonnée nature axée sur la découverte du milieu (plantes médicinales, végétation des hautes altitudes, forêt, écologie, faune) avec l'aide de scientifiques, initiation et perfectionnement à la haute montagne, escalade, ski de randonnée, de fond et de raid. Les randonnées nature sont organisées par l'association Créer (collectif de recherche et d'étude pour l'environnement et la région) ou en relation avec l'Atelier d'étude et d'information sur l'environnement.

Les animateurs veulent faire de ces stages une occasion de rencontrer les Pyrénées mais aussi de se trouver soi-même. Loin des conformismes, ils proposent des stages mixtes voile-escalade, danse-escalade ou théâtre-escalade. Des stages élaborés avec des spécialistes de la voile ou de la formation artistique sensibilisés aux techniques de l'escalade. La démarche rencontre un vif succès. « *On a parfois l'impression que la montagne a un effet thérapeutique*, commente Jacques Prat, secrétaire de l'association et guide. *Le contact avec l'espace et le danger permet de mesurer son évolution intellectuelle, de mieux employer ses forces dans la vie de tous les jours. Ça aide les gens à clarifier des situations.* »

Chaque « genre » s'adresse à un public différent. Une promenade dans les Corbières ou l'escalade de la face nord du Vignemale ne présentent pas les mêmes difficultés. C'est, grâce à cette diversité de choix que l'association entend donner à de nombreuses personnes les moyens de pratiquer la montagne, en toute saison et hors des circuits touristiques classiques.

La Maison de la montagne et de la nature est née de la volonté de développer à la fois l'image des Pyrénées et celle des guides : « *Nous voulons donner une idée de ce que l'on peut faire dans nos montagnes*, explique Jacques Prat. *Nous savons que le tourisme du genre randonnée va s'y développer et nous ne voulons pas laisser n'importe qui démarrer des projets sur des bases uniquement commerciales.* » L'équipe table sur le développement du temps libre et du tourisme social, mais veille à ne pas transformer les Pyrénées en supermarché du loisir. Les groupes ne dépassent jamais dix personnes (quatre pour l'escalade), l'hébergement se fait en refuge, en petit hôtel ou en gîte d'étape.

Jacques Prat est l'exemple même des inconditionnels des espaces vierges. Originaire de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), il a découvert la montagne au cours de balades familiales du dimanche. Heureuse époque où, comme lui, de nombreux jeunes de la région s'émerveillaient devant le cirque de Gavarnie, le lac d'Espingo ou les forêts des Encentats, sur le versant espagnol des Pyrénées où s'étend aujourd'hui le parc national d'Aigues-Tortes !

C'est au contact de ces paysages et après avoir lu Frison-Roche qu'il a décidé d'apprendre le métier de guide. « *Métier, si l'on veut*, avoue-t-il, *comme être curé est un métier. C'est plutôt une vocation.* » Tout le monde peut-il aller en montagne ? « *Oui, mais ça se mérite. Il faut marcher, avec de grosses chaussures, porter du poids. On souffre. Mais, au bout du compte, on est toujours émerveillé.* »

R. Cl.

★ Maison de la montagne et de la nature : 15, rue Héliot, 31000 Toulouse. Tél. : (61) 62-67-67. Permanence du mardi au vendredi, de 16 h. à 20 h.

★ Exemples de stages. — Six jours d'initiation et de perfectionnement à la haute montagne dans le Luchonnais, 1 155 F (tarif comprenant : hébergement, nourriture, encadrement, matériel collectif, transport à partir de Luchon vers la base de départ).

— Cinq jours de randonnée-nature « Cévennes et Causse Méjean », 850 F.

— Possibilité de réservation à la Maison des Pyrénées, 24, rue du 4-Septembre, 75002 Paris. - Tél. : 742-21-34 et 266-41-88.

Chevaux de salle à Chantilly

IL manquait à l'histoire du cheval, liée de tout temps au destin de l'homme, fortunes et infortunes confondues, un musée retraçant les grandes étapes du passé célébrant les mérites présents et de celui-là. Lacune étonnante aujourd'hui heureusement comblée.

Et comme il fallait au noble animal un cadre à son image, ma foi, on a visé très haut et gagné un merveilleux pari. Le lieu choisi et conquis avec l'accord de l'Institut de France, propriétaire du domaine, est ni plus ni moins que celui des Grandes Ecuries de Chantilly, qui font dire équitablement à l'amateur : « *Certes, le château du duc d'Aumale, malgré des imperfections notoires, a fière allure, mais la grandeur de Chantilly réside dans ses écuries, ce pur chef-d'œuvre du dix-huitième siècle.* »

Notre dernière visite aux écuries — auxquelles le public n'avait pas accès, et beaucoup en étaient choqués — remonte à 1975 (1). Le Cercle hippique de Chantilly y tenait alors vaillamment ses assises. Le manège, avec son faisceau de colonnes noyées dans la crasse, son dôme et ses éclairages de veillée funèbre, n'était pas spécialement attrayant. Nous y avions vu grelotter en selle une dizaine d'enfants sous le regard des mères luttant avec distinction contre l'onglée.

Le Cercle hippique ayant depuis lors plié bagages, un homme de cheval honorablement connu du monde équestre, M. Yves Bienaimé, qui avait lui-même officié dans cet établissement, eut l'idée originale et courageuse de fonder dans ce cadre unique et après complète rénovation un « musée vivant du cheval ». Ne bénéficiant d'aucune subvention, ce père de famille prit le risque d'engager sa fortune personnelle, les fonds de tiroir compris, soit 2 millions.

Communiquant son enthousiasme et sa foi aux artistes et artisans placés sous sa houlette, il a réussi la gageure de restaurer en quatre mois le bâtiment central et une dizaine de salles, à effacer les stigmates du temps, bref à rendre aux Grandes Ecuries leur beauté d'origine. Pour adapter l'édifice à ses nouvelles fonctions, soixante boxes ont été sacrifiés à l'intérieur des remises ainsi que le manège. On a dû faire tomber les plafonds lézardés pour découvrir de magnifiques poutres, nettoyer l'intérieur des 186 mètres du monument ainsi que le dôme haut de 28 mètres, démurer des fenêtres et nettoyer des milliers de carreaux, en remplacer des centaines, etc.

Un musée vivant

Les portes franchies, le visiteur, enfilant du regard une perspective cavalière qui n'en finit pas, en demeure ébaubi. La publicité n'exagère en rien en décrivant l'ensemble comme sans rival au monde. La métamorphose, après travaux, laisse rêveur le citoyen affligé du travers de se poser des questions. Comment l'Institut de France, qui ne passe pas pour économiquement faible, ses donateurs étant légion, n'avait-il pas lui-même envisagé la réhabilitation de ce chef-d'œuvre d'architecture trop longtemps méconnu ?

Ouvert au public depuis le 6 juin (2), le musée présente notamment une suite de trente chevaux grandeur nature et harnachés suivant les diverses utilisations de l'animal, des galeries réservées aux expositions temporaires, la première consacrée au cheval à travers la photographie. On y trouve également des sculptures anciennes de différentes provenances : le cheval dans l'art religieux, dans l'art populaire, le cheval et l'enfant (une magnifique collection de jouets).

Enfin, mérite insigne, pour la première fois l'hippologie n'est pas présentée comme un cours, un enseignement à travers un manuel, mais par une succession de peintures sur bois du peintre Robert Ladou. Elles initient le visiteur dont l'information est complétée dans une salle vétérinaire.

Le musée ne pourrait se dire « vivant » si le cheval en chair et en os en était absent. Des présentations de haute école, d'étalons de différentes races, des présentations d'attelages, des défilés de cavaliers en costumes du dix-huitième siècle compléteront une visite qui, en tout point, s'impose.

ROLAND MERLIN.

(1) *Le Monde* du 1er décembre 1975.

(2) Tarifs : Adultes : 23 F. Groupe de 20 minimum : 17 F. Enfants (individuel) 17 F (jusqu'à 16 ans). Groupe enfants (minimum 20) 12 F (jusqu'à 16 ans).

Châteaux en Irlande

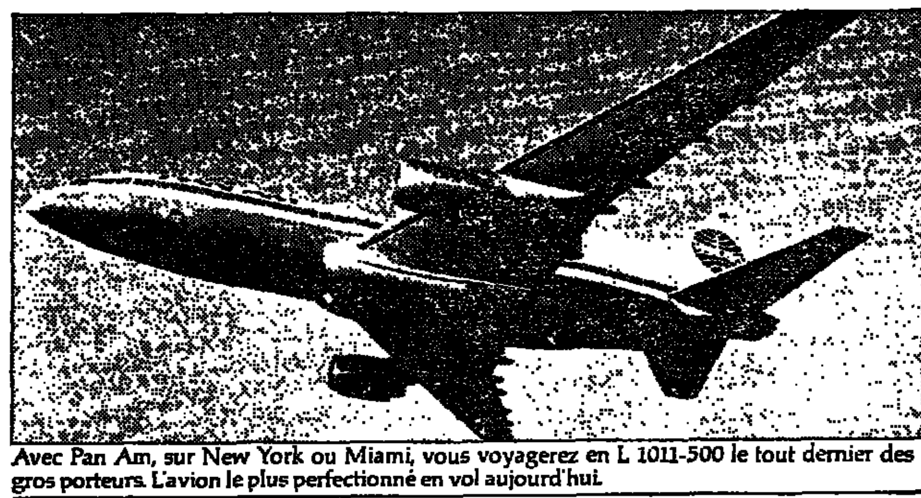
Jouer les châtelains est assez commode en Irlande. Leurs grosses tours normandes du treizième siècle accueillent, sans problème, de six à quinze personnes. Pour des raisons stratégiques et touristiques, la vue y est imprenable, les poutres apparentes et les cheminées confortables. La location d'un château pendant une semaine coûte, en général, de 1 350 à 1 700 francs.

★ Office du tourisme irlandais, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. Téléphone : 261-84-26.



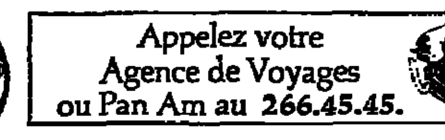






Avec Pan Am, sur New York ou Miami, vous voyagerez en L 1011-500 le tout dernier des gros porteurs. L'avion le plus perfectionné en vol aujourd'hui.





LA PAROLE AUX VOYAGISTES

STATUT POUR UN MONSIEUR DE COMPAGNIE

M. Patrick Kaplanian, responsable de la promotion et de la publicité des voyages Peuples du Monde, nous écrit :

EST-CE un hasard ou une simple coïncidence ? En tout cas, la parution sur *la même page, côte à côte, dans* « le Monde du tourisme et des loisirs » du samedi 22 mai, de la réponse de J.-P. Picon, P.-D.G. d'Explorator, à l'article d'Alain Herbeth (*le Monde* du samedi 24 avril) et de celle de J. Maillot, P.-D.G. de Nouvelles Frontières, à l'article d'Alain Faujas (*le Monde* du samedi 8 mai) me paraît hautement significative.

Ayant été accompagnateur une dizaine d'années, je peux dire à quel point l'article d'Alain Herbeth correspond exactement à ce que j'ai vécu. C'est pourquoi je ne comprends pas bien ce que J.-P. Picon veut y ajouter. Certes, il insiste à nouveau sur le rôle culturel, ajoute aussi le rôle de gestionnaire, et a bien raison de préciser que « ces hommes et ces femmes ont la responsabilité de vies humaines » Il n'en reste pas moins que l'accompagnateur est souvent considéré par ses clients, voire par ses employeurs, comme un valet de luxe, un *larbin de classe, bref un « esclave chic »*. Et pourquoi nier les difficultés de reconversion qui ne sont pas que pratiques mais aussi psychologiques (il n'est pas facile de passer d'une vie nomade à une vie sédentaire) ?

Pourquoi aussi écrire qu'il est bien défendu et protégé par les lois sociales alors que cela est *manifestement* faux. L'accompagnateur est un pigiste. Il part sans contrat et n'est jamais sûr de retrouver un autre circuit lorsqu'il revient. Il peut être remercié à tout moment. Je pourrais raconter comment plusieurs d'entre eux furent ainsi *renvoyés d'une très grosse* agence pour avoir fait remarquer que leur bulletin de paie indiquait huit heures par jour alors qu'ils en faisaient plus du double. Il arrive souvent qu'un accompagnateur apprenne quelques jours avant son départ qu'il est remplacé par un autre. Dans des cas comme celui-là, il n'a aucun recours.

Mais, *surtout*, pourquoi dire qu'un guide international touche 300 francs par jour et laisser entendre que c'est le cas chez tous les T.O. agréés par le ministère du tourisme et des loisirs. C'est hélas ! tout à fait inexact. Le salaire oscille entre 0 franc *et 350* francs par jour. Beaucoup de T.O. ne paient pas ou mal et beaucoup d'autres ne déclarent pas à la Sécurité sociale.

C'est ici que j'en viens à l'article de J. Maillot. Je ne doute pas une seconde que Nouvelles Frontières, grâce à son volume *considérable, obtienne* des tarifs plus bas de la part des transporteurs aériens et des prestataires de service, et cela sans nécessairement rogner sur la qualité des prestations.

Aucun doute que la suppression des intermédiaires représente aussi de sérieuses économies. Mais, lorsqu'il choisit *l'exemple du Hoggar où il n'y* a pas d'accompagnateur mais simplement un guide local et justifie ainsi une économie supplémentaire, il laisse entendre que c'est le cas de tous ses circuits. Or la plupart des circuits N.F ont bien un accompagnateur bénévole (*sauf en Inde où il touche* entre 30 et 120 francs par jour, la plupart du temps non déclarés).

Si J.-P. Picon paie, lui, ses accompagnateurs 300 francs par jour, ce qui lui coûte 500 francs avec les charges, on imagine l'imputation sur le prix de revient d'un circuit et l'économie que réalise N.F. De plus, ce coût est à partager entre une dizaine de clients, taille moyenne des groupes Explorator, Peuples du monde, etc., alors que les groupes N.F. sont plus importants. De plus, dans les petits groupes de ces agences spécialisées, l'accompagnateur ne bénéficie *pas de la gratuité* du transport aérien et des prestations qu'il faut donc réimputer aussi dans le prix de revient, alors que des *grands T.O. comme N.F.* dépassent, le plus souvent, le chiffre fatidique de 15 au-delà duquel généralement le billet et les prestations de l'accompagnateur sont gratuits. Je *ne comprends* donc pas que J.-P. Picon nie les pratiques de certains de ses collègues qui lui font une concurrence somme toute pas très loyale.

Pour conclure, je donnerai un exemple. En 1978, j'étais prestataire du service en Inde. Je m'étais spécialisé dans la découvertes de nouveaux circuits. J'avais ainsi exploré la vallée du Zanskar et « vendu » l'idée à N.F. aussi bien qu'à Explorator. C'est un voyage très difficile : routes coupées, ponts cassés, rivières qui débordent. Durant l'été 1978, les clients des deux agences eurent également leur part de « pépins » et leurs conséquences : marches forcées, programmes écourtés, etc. Les trois groupes *Explorator* rentrèrent satisfaits ; en revanche, dans les groupes N.F., c'était l'ébullition permanente, et les lettres de plainte affluèrent.

Pourquoi ? Explorator n'avait envoyé qu'un seul accompagnateur, toujours le même, choisi avec mon accord, et que j'avais emmené avec moi faire une deuxième reconnaissance au Zanskar. N.F. m'avait envoyé cinq accompagnateurs différents qui tous venaient pour la première fois. Pourquoi ? Parce que ces amateurs quasi bénévoles se considéraient comme en vacances et voulaient à chaque voyage voir du nouveau. N'ayant pas l'approche professionnelle du client et ne connaissant pas non plus le terrain, ils paniquaient au premier incident. Ils troublaient ainsi leur groupe. Ce sont moins les incidents que l'attitude du chef de groupe par rapport à ces incidents qui fait qu'un circuit est réussi ou pas.

Au fin de compte, je voudrais dire ceci :

1) Il serait temps que la profession d'accompagnateur soit protégée, comme c'est effectivement le cas des guides interprètes en France ;

2) Il serait temps qu'un statut soit élaboré, tenant compte des responsabilités réelles et du travail effectif accompli par les guides internationaux. Un accompagnateur travaille seize à dix-huit heures par jour, y compris le samedi et le dimanche. En quinze jours, il effectue plus de travail qu'un fonctionnaire astreint aux trente-neuf heures hebdomadaires pendant un mois ; sans compter le travail de préparation avant le voyage, le rapport et la comptabilité après ce voyage.

TARIF CHARTER

Le billet désossé

par Claude Soulières (*)

ALORS qu'un livre (1) récent vient de nous montrer que, en matière de comparaison des revenus, l'étude des facteurs non monétaires (c'est-à-dire l'ensemble des avantages, primes, gratifications...) était aussi instructive que celle des revenus proprement dits, le consumérisme en matière de voyage se borne pratiquement à la comparaison des prix. Pour avoir démarré un peu plus tôt, quelques organisations monopolisent l'attention de la presse, d'une façon fort injustifiée.

On comprend le parti pris : dès lors que rien ne ressemble plus à un siège d'avion qu'un autre siège d'avion, le « comparateur » va s'attacher à la seule différence qui lui paraisse évidente : le prix.

Ces habitudes se sont forgées dans les années 70, où une poignée d'organisateurs audacieux avaient réussi à diviser le prix du transport par trois en affrétant des appareils des compagnies supplémentaires américaines.

Aujourd'hui, la situation est différente : les compagnies régulières ont réagi en créant des tarifs adaptés à ce type de trafic (exemple : les vols vacances d'Air France) ou en vendant sous le manteau des billets à des tarifs préférentiels. Le résultat de cette évolution est que la différence entre le vol régulier « régulier » et le vol régulier qui ne l'est pas est de l'ordre de 20 % environ sur la plupart des axes touristiques. Il y a bien sûr quelques exceptions notoires (Tokyo, Rio, Ouagadougou, etc.).

Dès lors que le prix ne varie plus de 1 à 3 comme il y a dix ans, mais de 1 à 1,2, l'attitude purement tarifaire n'est plus adaptée ; l'attention ne doit plus être braquée sur les tarifs, mais sur leur environnement, c'est-à-dire les conditions d'application de ces tarifs.

J'ai recensé quatorze éléments qui doivent être analysés pour comparer valablement deux propositions de vols sur une destination.

CONDITIONS DE PRIX

1) Prix adulte : *ajouter l'adhésion lorsqu'elle n'est pas comprise. L'assurance est-elle incluse dans le prix ?*

2) Prix enfant : *sur les charters, les enfants ne disposent généralement pas de réduction, alors que les vols réguliers prévoient toujours des réductions pour les enfants (jusqu'à douze ans) ;*

3) Conditions d'annulation : *comparer la retenue selon les dates d'annulation ;*

4) Prix ferme ou révisable : *une organisation importante, qui déclare se battre pour le droit au voyage, oblige ses clients à accepter une augmentation éventuelle de 15 % des tarifs ;*

5) Conditions de paiement : *les prix bas s'accompagnent généralement de conditions de paiement très contraignantes. Telle association, qui se targue de pratiquer les prix les plus bas, oblige ses adhérents à payer des sommes plus importantes à l'inscription : la différence, placée à la Caisse d'épargne, baisserait le prix de 0,75 % à 1 % !*

CONDITIONS DE VOL

6) Aéroport de départ : *part-on d'Orly ou de Roissy ?*

7) Type d'appareil : *certains appareils sont plus confortables que d'autres. Les grands voyageurs vous diront tous qu'ils préfèrent tel appareil à tel autre ;*

8) Compagnie aérienne : *les compagnies aériennes n'ont pas toutes la même notion de service ;*

9) Itinéraire, durée du vol : *tous les chemins mènent à Rome... On peut aller au Japon en quinze, dix-neuf ou vingt-six heures, selon la route (sibérienne, polaire ou sud) ;*

10) Horaires : *certains horaires matinaux obligent les provinciaux à un transport sur Paris la veille du départ ;*

11) Jour d'opération *(milieu de semaine, week-end).*

TYPE DE BILLET

12) Validité du billet : *qui peut le plus peut le moins. Un billet valable un an est toujours préférable à un billet à durée limitée... Sauf pour celui qui n'a que quinze jours de vacances ;*

13) Vol charter ou vol régulier : *dans le cas d'un vol régulier, on peut savoir à l'avance les horaires et numéros de vol ;*

14) Peut-on faire des arrêts ? *A l'aller ou au retour, certains billets offrent la possibilité de s'arrêter.*

Certains voyagistes ont dépensé plusieurs millions de francs lourds pour faire savoir qu'ils luttaient pour le droit au voyage et qu'ils étaient les moins chers. Comme souvent, la vérité est plus complexe ; notre liste en quatorze points n'est certes pas exhaustive, mais, à nos yeux, la défense du consommateur et le droit au voyage passent par l'information du voyageur sur les à-côtés du prix du voyage.

(*) Directeur de l'agence Carrefour des voyages.

(1) *Toujours plus*, de François de Closets.

DES PROGRAMMES IMMOBILIERS DE LA COTE D'AZUR « FONT LE VOYAGE » JUSQU'A PARIS

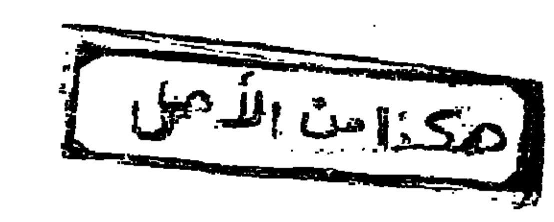
Se créer un « petit coin de paradis » sur la Côte d'Azur, c'est un rêve caressé par beaucoup de Français (et de Parisiens en particulier !). Mais il faut bien reconnaître que l'abondance des programmes immobiliers de toutes sortes, la difficulté qu'il y a à distinguer le bon... du moins bon, le manque de temps pour se rendre sur place et opérer un tri judicieux, rendent difficile la *réalisation de ce rêve.*

C'est pourquoi nous semble intéressante l'initiative de la GEFIC (l'une des premières centrales de vente immobilière française) : durant une semaine — du 14 au 19 juin prochains de 10 à 20 heures — des équipes commerciales de GEFIC-COTE D'AZUR s'installent au Siège social, 4, place d'Iéna, Paris (16e) — 723-78-78 — pour le transformer, ou presque, en salon de la résidence secondaire sur *la Côte d'Azur*, avec une *moisson* de renseignements, des audio-visuels très complets, sur une sélection de programme de la GEFIC :

— La Résidence « La Miougrano » au cœur de Fréjus-Plage ;
— 5 résidences à Saint-Raphaël ;
— et « Les Résidences du Golf » à Cannes Marina.

Incontestablement, ce sont de belles réalisations, avec un choix très vaste de types d'appartements, de superficies, donc de prix. Mais ce qui nous semble avant tout utile de signaler aujourd'hui, c'est cette abondance d'informations qui vont être données « à domicile » aux acquéreurs éventuels, permettant ainsi à ces derniers d'opérer en somme une sélection, appuyée sur des documents, des chiffres et des réponses précises à des questions essentielles. Quitte ensuite à se rendre sur place, pour effectuer un dernier examen.

Le choix d'une résidence est un choix trop important pour qu'on ne mette pas toutes les chances de son côté. Voilà pourquoi nous avons été séduits par cette formule originale de la GEFIC : 6 jours de véritable information immobilière à GEFIC Paris.



une semaine avec LE LANGUEDOC-ROUSSILLON



La traite des touristes

par JEAN-PIERRE CHABROL

IMAGINEZ un village de vallée, au flanc du mont Lozère. A la sortie, le long de la rivière, une plaine, une petite plaine miraculeuse. Tout autour, les cultures doivent se contenter d'étroites terrasses soutenues par des murettes sur les pentes, mais en bas, là où la vallée s'évase, elles peuvent s'étaler sur un limon renouvelé par les sept crues annuelles. Depuis des siècles, chaque famille en possède un morceau, c'est la meilleure part des héritages. Une modeste digue en amont, un canal et un ingénieux système de rigoles permettent l'arrosage pénard des potagers et des prairies. Les « heures d'eau » sont réparties sur les jours et les nuits de la semaine entre les propriétaires, presque les mêmes heures et les mêmes familles depuis toujours. Untel se lève le dimanche à 3 heures du matin et va « mettre son eau » pour quatre-vingt-dix minutes. L'entretien du barrage et du canal communs est aussi scrupuleusement réparti en heures de travail ou, par défaut, en espèces. Droits et servitudes se sont transmis de père en fils, de vendeur en acheteur, non sans procès ni querelles, jusqu'à nos jours. Mais, si le voisinage n'allait pas sans histoires, il y avait une communauté de travaux, de vie, la grêle frappait tout le monde.

Voilà. Il y a eu la saignée de 1914-1918, la naissance de besoins nouveaux qui exigeaient de plus en plus d'argent frais et régulier... Bref, la polyculture montagnarde n'a plus nourri les familles, même avec l'apport de la parcelle la plus fertile.

Pendant près d'un siècle, le sous-sol a pallié la carence du sol. Chaque mas envoyait un homme au charbon, le père ou l'un des fils. Après sa journée, le dimanche et pendant les congés, le mineur lâchait le pic et la pelle pour la bêche et la faux. C'est en août 1936, pendant les premiers congés payés, que la vallée s'est rajeunie. Ainsi s'est créée une sorte d'homme attachant, le mineur-agriculteur, alliant le meilleur du prolétaire au meilleur du paysan. Fier comme un propriétaire terrien, révolté comme un exploité. A 800 mètres de fond, il était encore sous *sa* terre. Il faut comprendre ça : il était encore au fond plus chez lui que les ingénieurs ou le directeur parachutés de Paris. Les tailles parlaient occitan. Au sortir du trou, les gueules noires plongeaient dans leur rivière avant d'aller à la vigne ou au jardin. Ils pouvaient tenir une grève, il y avait à la maison des patates, des œufs, du vin et du bon fromage de chèvre.

La ceinture pendant quatre-vingt-dix jours

Dans les années 50, les petites mines cévenoles ont fermé les unes après les autres. Les enfants sont partis à la recherche du travail, de plus en plus loin. La vallée ne revit plus qu'au mois d'août, quand ils reviennent, parmi beaucoup d'autres.

Cependant, chaque retraité a gardé jalousement sa bonne parcelle de la petite plaine, jusqu'à ces jours-ci. Le trésor de la famille, la moins dévaluée des épargnes séculaires. Ces mille à deux mille mètres carrés ont gardé plus fidèlement leur valeur que les bons du Trésor, que cette moitié de pension que l'on continue à placer chaque trimestre, obstinément, sur le livret de l'Ecureuil, quitte à se serrer quatre-vingt-dix jours la ceinture. Ce pré arrosable, qui nous vient du fond des âges, c'est pour les enfants. Ils ont d'autres besoins que nous, il leur faut du gros argent pour s'établir, faire construire, se payer un appartement ou une voiture digne d'eux. Il faut leur plaire, sans ça ils seraient bien capables d'aller passer leurs vacances en Espagne, surtout que les femmes qu'ils ont trouvées dans les villes s'ennuient un peu dans notre « bled ». Le bien de la plaine, il faut donc en tirer le *maximum* ; il n'y a que le Belge, le Hollandais, voire le chirurgien parisien pour payer ces prix-là. L'angoisse, c'est le *« non edificandi »*, l'idéal, c'est la viabilité.

Il est fini le temps où l'on n'aurait jamais contruit là *« où poussaient les pommes de terre »*. Les vieux mas sont ancrés sur le roc, c'est pour ça qu'ils sont si solides, si joliment situés. Les estivants, eux, ne rêvent que gazon et bord de l'eau. Du coup, les inondations tournent au cauchemar. Jadis, on les bénissait, elles rénovaient le sol, nettoyaient la rivière, regarnissaient les nappes d'eau souterraines, assuraient les sources. N'en faut plus ! Les résidents secondaires n'aiment pas trouver, en arrivant, vingt centimètres de boue dans leur living rustique. La Cévenne est donc championne du monde dans la spécialité rarissime des barrages écrêteurs de crues. Y en a partout, c'est laid, dangereux, et ça coûte un maximum, mais il faut savoir faire des sacrifices pour ces trois ou quatre semaines de balancelle au bord de l'onde.

Sur la petite plaine que vous imaginez, il reste un paysan, un seul. On pourrait me chicaner sur le mot : un *« demi-paysan »* plutôt, comme la plupart de ceux qui survivent au flanc du Lozère : maris d'institutrice, d'épicière, de postière... Sans le maigre mais régulier salaire de la moitié, ils n'y arriveraient pas, même en se tuant à la tâche. Je le répète : un paysan, un vrai, qui passe sa vie sur ses terres, conscient et organisé, superbe, un empereur. La vallée, il la veut toute à lui. De son point de vue, ça se défend. Ces bonnes parcelles condamnées à des villas Clairlogis ne seraient pas de trop pour rentabiliser son exploitation. Il se heurte aux retraités douloureusement cramponnés au trésor du petit. Les empoignades, le plus souvent verbales heureusement, sont d'une vigueur moyenâgeuse. Au point que le maire a dû renoncer à maintenir son « plan d'occupation des sols ». Pas de place entre le paysan et les autres, pour des jeunes par exemple. Il n'en manque pas qui voudraient s'intaller. D'ailleurs, au prix où atteint la glèbe constructible...

(Lire la suite page 23.)

Terres vierges pour les industries de demain

« J'AI *peur de tout, même de l'espoir.* » Sur la plage de Sète, il n'y a pas que des souvenirs ensoleillés. Il y a celui d'Anne-Monique, militante de la JOC, qui a décidé d'en finir avec la vie, à vingt-trois ans, à cause du chômage... A Montpellier, dans le quartier populaire du Petit-Bard, où vécut Albertine Sarrazin, une assistante sociale parle : *« Dès le matin, on voit les hommes déambuler. C'est un signe. De plus en plus les familles vivent avec les seules prestations familiales. Il faut attendre deux mois au minimum pour toucher les indemnités, et encore quand le dossier est parfaitement en règle.* » Une responsable du Secours catholique de l'Hérault confirme : *« Les demandes de secours ont triplé depuis un an : jamais nous n'avons vu cela ! »*

Détresses individuelles, détresses collectives. A Perpignan, cinq cent cinquante emplois sur les huit cent soixante des Poupées Bella, la plus grosse entreprise de la ville, sont gravement menacés. A l'autre bout de la région, les Montpelliérains n'en reviennent pas de la disparition de la seconde entreprise de l'agglomération, la société Eurocéral, une usine ultra-moderne travaillant pour un client solide Eurodif : six cents personnes, dont la qualification n'est pas « transférable », ont dû aller s'inscrire à l'agence pour l'emploi, en janvier dernier. « Vivre au pays », une formule occitane, peut devenir le cauchemar.

Depuis près de dix-huit mois, les clignotants de l'emploi s'affolent dans le Languedoc-Roussillon : un bond de vingt mille demandeurs d'emploi (de soixante mille à quatre-vingt mille) a été enregistré, qui donne à la région un record peu envié : celui du plus fort taux de chômage. Cette brusque dégradation survient dans une région déjà marquée par le sous-emploi : en 1975, le taux d'activité y était inférieur de six points à la moyenne nationale ; en 1980, ce même taux pour les femmes est inférieur de dix points. 40 % des demandeurs d'emploi sont des intérimaires.

Les syndicats signalent des records officieux. Celui des « smicards » tout d'abord : 19 % des salariés du secteur privé vivent en dessous du SMIC, d'après une étude de la C.F.D.T. en 1980. Et quand on est mal payé, on cherche à travailler plus : là encore, selon la C.F.D.T., la région bat le record de la durée du travail « ouvrier » et se situe à la troisième place pour la durée du travail « employé ».

Si bien qu'on en arrive à oublier les statistiques rassurantes : il y a peu, terre d'exode, le Languedoc-Roussillon est devenu en effet terre d'accueil, alors qu'il compte un département — la Lozère — qui a la réputation d'être le plus déserté de France. Le taux d'immigration (11 %) plaçait en 1975 la région au troisième rang derrière la Provence et le Centre : un arrivant sur cinq, le plus souvent un retraité, vient de Paris, un sur cinq également est un travailleur étranger...

Un secteur tertiaire bien adapté, mais sous-industrialisation et agriculture en crise : le triptyque de l'économie régionale n'est guère à première vue encourageant. *« Il y a deux façons de regarder la région »*, expliquent MM. Berger et Rouzier, chercheurs au C.N.R.S., animateurs du laboratoire d'économie régionale (1). *« L'observation de la tendance ancienne, viticole, à l'origine d'une richesse énorme, mais dont la crise rejaillit dans tous les secteurs (vieillissement de la population, sous-activité, etc.), incite au pessimisme. En revanche, à partir des années 50-60, la « tertiairisation », le tourisme, l'urbanisation plus tardive qu'ailleurs, le renouveau démographique depuis l'arrivée des rapatriés, ont créé des tendances positives. »*

Depuis 1907, la viticulture est en crise. *« Et pourtant elle est toujours là. A-t-on un autre exemple d'une résistance aussi longue et aussi farouche ?* (2) » La vigne occupe l'espace et les esprits : son impact sur l'emploi est plus difficile à saisir. En 1954, l'agriculture regroupait 38 % des actifs, elle n'en occupe plus que 12 % aujourd'hui : les deux tiers de ces actifs travaillent dans la viticulture. Seconde constatation : le viticulteur a très souvent une double activité : cent quarante-six mille viticulteurs fiscaux sont recensés, mais les statistiques font état de quatre-vingt-trois mille exploitants agricoles. Sur cent viticulteurs, quarante sont des retraités. Le viticulteur est souvent le voisin de palier ou le collègue de bureau.

RÉGIS GUYOTAT.

(Lire la suite page 22.)

(1) Centre régional de la productivité et des études économiques, Faculté de droit et de sciences économiques, Montpellier.

(2) *Vivre et produire en Languedoc-Roussillon*, par A. Berger et J.-C. Rouzier, Ed. Privat, 1981.

Du neuf sous le solaire

IL y a du nouveau sous le soleil de l'Aude. Les tristes lotissements qui forment autour des villes et des villages du département une couronne de maisons impersonnelles ont fait leur temps. Un homme a décidé de changer tout cela. Il est député socialiste de Carcassonne, conseiller général et président de l'Office public départemental d'H.L.M. Joseph Vidal est un des premiers élus français à avoir cru au solaire. *« Par atavisme professionnel »*, explique-t-il. Ce professeur s'est, de par sa formation scientifique, intéressé très tôt aux expériences menées en France. Il a été de ceux qui ont reçu comme un choc la construction à Odeillo, dans les Pyrénées-Orientales, d'un four solaire et des maisons Trombe. La crise de l'énergie a fait le reste.

En 1974, dans l'Aude, le solaire en est à ses premiers balbutiements. Des architectes comme Michel Gerber, près de Narbonne, ou Robert Laignelot, dans le Carcassonnais, passent pour des farfelus lorsqu'ils se mettent à construire des maisons qui n'utilisent que la seule énergie du soleil. L'intérêt de la démarche de Joseph Vidal réside dans le fait que, dès cette époque, il veut imposer le solaire dans des logements H.L.M. Il se heurte dans un premier temps à l'incompréhension des professionnels mais finit par gagner son pari en expérimentant à Trebes, près de Carcassonne, plusieurs procédés combinant capteurs solaires et pompes à chaleur, dans des maisons individuelles en location. C'est loin d'être parfait, la recherche architecturale est nulle : on s'est contenté de plaquer des capteurs sur des maisons traditionnelles. Mais une nouvelle occasion se présente en 1976 avec la construction de la caserne de pompiers de Carcassonne. Joseph Vidal frappe cette fois un grand coup en équipant la caserne de 400 m² de capteurs qui alimentent quarante logements et des bureaux, permettant une économie d'énergie atteignant 50 %.

Les capteurs solaires ont toutefois deux inconvénients : ils sont trop coûteux pour des logements H.L.M. et ils sont encombrants. Il convient donc de réduire leur surface et de les intégrer dans une architecture. Cette nécessité a conduit Joseph Vidal, influencé sans doute par les réalisations exemplaires de l'architecte Michel Gerber, vers le choix de l'habitat bioclimatique. L'évolution s'est faite par tâtonnements. D'une part, la construction, en 1980, d'un lotissement H.L.M. à Carcassonne où pour la première fois l'architecte intégrait habilement des capteurs destinés à chauffer l'eau et, d'autre part, les essais d'isolation extérieure réalisés début 1981 dans un autre lotissement ont été déterminants.

Les lendemains du 10 mai

Au lendemain du 10 mai 1981, *« dans l'euphorie de la victoire »*, Joseph Vidal réunit tous les architectes du département et leur propose son projet : lancer une vaste opération de construction de logements bioclimatiques dans tout le département. Il leur demande à tous de participer, d'imaginer de nouvelles architectures, de confronter leurs expériences. D'emblée, les architectes sont enthousiastes. Joseph Vidal effectuera la même démarche avec les entreprises du bâtiment. « *Jusque-là*, dit-il, *on avait trop tendance à sélectionner les architectes et les entrepreneurs. J'ai fait l'inverse. J'ai donné à tout le monde la possibilité de participer. Car mon souci est, outre de permettre aux familles de réaliser des économies, de relancer l'activité du bâtiment. Ainsi est née l'opération « Un logement bioclimatique par commune ».*

Des centaines de réunions auprès des maires du département ont permis à Joseph Vidal de constater à quel point il avait vu juste : en quelques mois, trois cent soixante communes sur les quatre cent trente-sept que compte le département ont accepté d'être partie prenante. 5 mai 1982 : plus de deux cent cinquante logements bioclimatiques étaient lancés ; non seulement des maisons individuelles mais aussi des foyers pour personnes âgées.

La construction bioclimatique repose sur quelques idées simples qui ont malheureusement été négligées depuis des décennies : concevoir le logement en fonction du site, du climat et de l'exposition (d'où l'importance de l'architecture). Cela implique une insolation très importante, une face sud laissant entrer le maximum de soleil en hiver (grandes surfaces vitrées, serres), les faces exposées au froid et au vent restant fermées et renforcées par des surfaces-tampons (garage, cellier, etc.). C'est ce qu'on appelle le solaire passif. *« Ce sont les maisons de demain*, affirme Joseph Vidal ; *quand vous achetez une voiture, vous cherchez à savoir combien elle consomme. Il faut avoir le même état d'esprit quand on construit une maison. »*

Pour calculer exactement la consommation en énergie des maisons qu'il a lancées, Joseph Vidal a mis sur pied une équipe comprenant deux architectes, un thermicien, un ingénieur-conseil qui, à partir de données précises (plans, ensoleillement, vent, isolation) déterminent à l'aide de l'ordinateur le bilan thermique d'une construction donnée. Les économies d'énergie varient selon les projets de 50 à 65 %. Chaque famille qui loue un de ces logements sait donc précisément combien elle consomme. Ces économies d'énergie permettent par ailleurs à l'Office d'H.L.M. d'obtenir des crédits d'Etat.

Le succès foudroyant de cette opération incite Joseph Vidal à l'étendre à tout le Languedoc-Roussillon. Dans la France entière d'ailleurs, de nombreuses administrations suivent avec le plus grand intérêt l'expérience. Si l'Aude est devenue un département-pilote en la matière, elle le doit bien sûr à son ensoleillement privilégié et à la volonté politique du gouvernement. Mais l'habitat bioclimatique en serait resté ici à quelques réalisations isolées sans la « force tranquille » de Joseph Vidal, député discret mais efficace, amené à jouer un rôle plus important encore depuis qu'il préside à l'Assemblée nationale le groupe d'études Energie solaire et biomasse.

BERNARD REVEL.

ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

Illusions espagnoles

« NOUS ne savons pas quand l'Espagne entrera dans le Marché commun, ce que nous savons c'est que le Marché commun existe et qu'il se situe à 1 h 30 d'autoroute de Barcelone. » C'est sous cette forme que dans les années 70 les responsables d'entreprises espagnoles envisageaient le Roussillon comme tête de pont pour ouvrir à leurs productions l'important marché de la C.E.E.

Restait cependant entre les deux Catalognes depuis 1659 la trace, selon l'expression de Denis de Rougemont, de *« la grande cicatrice de l'histoire »*. Mais peut-être plus que cette frontière au cœur d'un même pays, qui reste perméable aux échanges culturels, il fallait compter avec les effets du centralisme aussi bien en France qu'en Espagne. C'est peut-être là que s'explique au fond l'échec de certaines tentatives d'implantations industrielles espagnoles en Catalogne nord. En effet côté espagnol le pouvoir central était peu enclin à favoriser, avant l'autonomie, le développement d'une *« Catalogne européenne »* dont l'accroissement de la force économique déjà importante n'aurait qu'encore plus inquiété Madrid. D'où un certain contingentement des masses financières à investir en Roussillon. Cette fermeté des banques espagnoles s'accompagnait, côté français, d'une relative indifférence des banques assez prudentes dans l'investissement industriel qu'elles pratiquent peu. Seule banque d'investissement active à Perpignan, la Banque catalane de développement devait se révéler à ses sociétaires n'être qu'un paravent étranger pour des capitaux de l'Opus Dei, avant de fermer définitivement.

JEAN-CLAUDE MARRE.

(Lire la suite page 22.)

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

COMMUNICATION

Le futur avec ses outils

VOILA cinq ans, la direction des télécommunications, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, la DATAR, et l'université Paul-Valéry, décidaient de créer, à Montpellier, un institut d'un type nouveau qui n'a toujours pas d'équivalent en Europe, l'IDATE (Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie). Cet institut a pour vocation d'étudier les conséquences socio-économiques de l'introduction des nouvelles technologiques de la communication, informatique, télématique, audiovisuel. Il effectue des recherches pour le compte de nombreux ministères, de collectivités locales, d'entreprises nationales et d'organismes privés.

L'IDATE rassemble aujourd'hui une quarantaine de personnes, dont une trentaine de chercheurs, informaticiens, architectes, géographes, juristes, psychologues, sociologues, psychosociologues et économistes. Grâce à cette diversité, l'institut apporte un éclairage original sur les rapports étroits qui existent entre les télécommunications, les transports, l'énergie, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le travail et l'emploi. Il publie un bulletin dont les deux derniers numéros ont été consacrés aux actes des troisièmes Journées internationales qui se sont déroulées à Montpellier en octobre dernier sur le thème des réseaux locaux.

Cette manifestation annuelle devient un rendez-vous important pour de nombreux spécialistes de la communication, tant en France qu'à l'étranger. Cent vingt intervenants, dont vingt étrangers, étaient présents l'année dernière.

L'IDATE n'en est pas moins au service du développement régional, aidé en cela par les élus qui ont bien compris ce que les nouvelles technologies pouvaient apporter au Languedoc-Roussillon. Plusieurs études ont pour cadre cette région et sa capitale : l'introduction de la téléconvivialité en Lozère et à Montpellier (1), la définition de nouveaux services de télécommunications dans le futur quartier d'Antigone. En outre, le commissariat général au Plan et la DATAR ont confié à l'IDATE une étude préalable sur les possibilités de délocalisation de tâches au sein du secteur public et parapublic dans deux régions françaises, dont l'une sera probablement le Languedoc-Roussillon.

Le travail à distance ou télétravail, qui, pour le moment, fait un peu figure de serpent de mer, va *donc redevenir d'actualité*. Dans son discours de Digne, le 23 avril dernier, M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a insisté sur les conséquences que pourrait avoir cette forme d'organisation du travail, en particulier sur le monde rural, en offrant de nouvelles activités à une population qui pourrait ainsi rester sur place.

Dans ce domaine, la région fait figure de précurseur. Depuis 1976, le centre de renseignements téléphoniques de Mende traite des appels en provenance non seulement de Lozère mais aussi ceux de certaines parties de l'Hérault et du Gard, qui étaient auparavant traités par les centres de Montpellier et de Nîmes. Grâce aux travailleurs du futur de l'IDATE, la communication de demain se construit aussi en Languedoc-Roussillon.

RICHARD CLAVAUD.

(1) La téléconvivialité est un système qui permet à plusieurs personnes de se retrouver simultanément sur la même ligne téléphonique, sans réservation préalable, et à toute heure. Le numéro d'appel est *public*.

Montpellier aux couleurs d'I.B.M.

RIEN ne rapproche — sinon un voisinage fortuit sur un plateau de terre arable et de vigne — aux portes de Montpellier, l'usine I.B.M. et la mare de *Grammont*. Pourtant chacun de ces sites, séparés par quelques centaines de mètres, contribuent à la connaissance de la ville en Europe et dans le monde.

La mare de Grammont est célèbre dans l'histoire de la *botanique* pour avoir fourni au célèbre naturaliste suédois Linné un certain nombre de plantes qui portent désormais accolée à leur nom la provenance, ce « monspeliensis », ratification de renommée.

L'usine I.B.M., qui fabrique pour l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique les plus gros ordinateurs du monde, place Montpellier au premier rang dans le traitement de l'information.

Son implantation, citée comme un *exemple de décentralisation réussie* avant même que l'idée soit entrée dans les habitudes de comportement, symbolise *une mutation de la* vie économique régionale autour de Montpellier. Alors que cette vie économique reposait *essentiellement* sur la viticulture, le commerce et les services qui continuent à jouer un rôle important, elle a constitué un apport industriel attendu de longue date.

Comment le choix d'I.B.M. s'est-il porté sur Montpellier ? Il y a deux explications qui, en fait, se rejoignent. *Pour les Montpelliérains, il y* eut de la part d'I.B.M. comme un coup de foudre. La mariée était si belle que, à *choisir entre une vingtaine* de villes et plus de cent cinquante offres de sites industriels, le rayonnement de *la cité ne pouvait* que l'emporter. Ce ne fut pas si simple et il est honnête de dire que la municipalité de M. François Delmas, régnante à l'époque, n'avait pas cette vue simpliste.

Six cents Parisiens

Pour les dirigeants d'I.B.M., au plus haut niveau international, moins lyriques et plus planificateurs, ce fut le résultat d'une équation posée à partir du moment où l'usine de Corbeil-Essonnes devenait trop étroite. A quelques mois près, le *résultat aurait pu être différent*. Il le fut, dit-on à I.B.M. Mais c'était trop tard ! Le choix était fait, l'opération lancée. *L'université, le soleil, le prix* du mètre carré, le logement, les communications et la volonté de la DATAR *qui voulait industrialiser* le Languedoc-Roussillon avaient fait pencher la balance.

En 1963, le terrain était acheté ; en 1964, l'usine s'installait sous la direction de M. Auch-Roy, auquel succédait, l'année suivante, M. Émile Nouel, qui en est toujours le directeur. Aujourd'hui, le terrain d'origine de 13 hectares s'étend sur 48 hectares et, de 10 000 mètres carrés, le site industriel proprement dit est passé à 85 000 mètres carrés.

Sous la direction de M. Nouel, l'usine de Montpellier coordonne les activités complémentaires de Bordeaux (sous-ensembles électroniques et produits de télématiques) et de Valencia, en Espagne (lecteurs de bandes et unités d'alimentation). Elle assume la responsabilité d'une gestion commune des plans, des opérations de contrôle et des approvisionnements. Vu des États-Unis, où les distances sont grandes, il s'agit d'une seule et même unité !

Cette situation assure 40 % du trafic aérien Montpellier-Bordeaux et Montpellier-Valencia qui, sans I.B.M., n'existerait pas.

Les effectifs sont passés de quatre cents à deux mille trois cents. Ils devraient atteindre deux mille cinq *cents. La masse salariale s'élevait à* 423 millions de francs en 1981 et les exportations à 1,5 milliard de francs, *soit 17 % du total régional*. Le recrutement est essentiellement local. *Six* cents « Parisiens » ont été décentralisés ; ce chiffre n'a pas varié ou tend à s'atténuer en raison des départs à la retraite.

Au cœur de l'univers industriel régional, I.B.M. fait figure de soleil avec ses satellites sous-traitants dans un cercle d'attraction qui s'étend de Marseille à Toulouse et de l'Ariège à la vallée du Rhône. L'usine de Montpellier est deuxième donneur d'ordre, avec 18,5 % de la sous-traitance I.B.M. en France, derrière l'Ile-de-France (27 %). Au total : près d'un millier d'emplois dans la région avec des effets induits sur les entreprises : développement interne grâce à l'apport technologique, la diversification et le développement des marchés à l'exportation.

Professeurs à l'usine

Les rapports avec l'université ont été, au départ, privilégiés, mais ils ne tardèrent pas à s'étendre dans tous les domaines.

Il y eut, en 1980-1981, une expérience unique en France, qui ne fut pas renouvelée, mais pourrait l'être. Deux ingénieurs de l'usine sont allés enseigner au lycée technique Jean-Mermoz de Montpellier et deux professeurs de l'établissement sont venus travailler comme ingénieurs à I.B.M. *Les résultats ont été* probants : pourcentage excellent de réussite au baccalauréat et intégration *des professeurs à la fabrication*. Pour eux, en fin d'expérience, leurs collègues n'étaient (*momentanément*) plus au lycée mais à l'usine !

L'intégration se situe aussi hors de l'usine et de ses échanges industriels. *La culture, le sport, la distraction* y contribuent. Des dirigeants ont des responsabilités à la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier ou dans des associations de promotion industrielle au sein desquelles ils apportent des connaissances forgées dans la réalité des concurrences. M. Émile Nouel a été élu tout récemment à l'Académie des sciences et lettres de Montpellier, vieille société née sous le règne de Louis XV.

L'accélération des techniques n'empêche pas l'enracinement des hommes. Quel que soit le regard qu'on porte sur I.B.M. et sur les multinationales, Montpellier, sans cette usine bordée d'arbres, de lauriers roses et de vignes, aurait un tout autre visage, sans aucun doute plus tourné vers le passé que vers l'avenir.

ROGER BÉCRIAUX.

Industries de demain

(Suite de la page 21.)

Montpellier, avec ses activités de recherche, symbolise un tertiaire « triomphant ». Bien qu'occupant 60 % des actifs de la région, le tertiaire n'est pas hypertrophié. Si les huit grandes villes régionales recueillent la moitié des emplois tertiaires, la diffusion se fait aussi dans l'espace régional, y compris en Lozère, où l'on comptait par exemple 2 500 actifs dans les services en 1962 et 13 400 en 1975, alors que la population du département a baissé entre ces deux dates.

La démesure attribuée par certains au secteur tertiaire s'explique *davantage par une « traduction »* trop voyante sur le terrain que par une analyse raisonnée des chiffres : les tours de Babel de béton du front de mer font mal à ceux qui dénoncent la « colonisation » ; mais cette dernière n'est pas évidente : la moitié des logements de La Grande-Motte et de Palavas ont été acquis par les classes aisées de Nîmes et de Montpellier. *« L'aménagement touristique du littoral s'est traduit par un gain de trente mille emplois permanents : dix mille dans le bâtiment, autant dans les services et l'hôtellerie. Le chiffre d'affaires du tourisme a dépassé celui de la viticulture »*, affirme M. Michel, de la mission interministérielle pour l'aménagement touristique du littoral, *installée à Montpellier*. *« En réalité, on n'en sait rien. Cela a parfois été utilisé comme un slogan »*, répond M. Berger. Le Languedoc-Roussillon semble s'être fait aujourd'hui à l'idée de ne pas vendre que du vin, mais aussi de la mer, de la montagne et du soleil.

Ne pas salir le ciel bleu

Dans les années 50, un maire de Carcassonne avait eu un mot célèbre : *« On veut salir notre ciel bleu ! »* Depuis cette date, les Languedociens sont soupçonnés — surtout par les gens du « Nord » — de ne pas nourrir un zèle industrieux. C'est oublier l'histoire, le textile languedocien renommé sous l'Ancien Régime jusqu'à Constantinople, grâce à la foire de Beaucaire. Mais lorsque les régions au siècle dernier se tournent vers l'industrialisation, le Languedoc, lui, fait « bande à part » et se lance dans la viticulture : *celle-ci fait vivre non seulement* l'espace rural mais aussi les villes.

La première expérience industrielle, le développement du bassin des Cévennes, *calquée sur* le modèle national et capitaliste de l'époque, se traduit par un échec qui marquera les esprits ; *la conversion, longue*, ne sera vraiment réussie que dans le seul bassin d'Alès. Les espoirs placés aujourd'hui à Ladrecht, malgré une lutte exemplaire, sont fragiles. A une échelle moindre, l'échec du développement d'une industrie vini-viticole (il n'y a pas, par exemple, de machine à vendanger languedocienne) peut paraître surprenant : Béziers qui symbolise au début du siècle l'essor de cette industrie, subit dans les années 50 un grave revers avec la fermeture de l'entreprise Fouga *qui emploie jusqu'à deux* mille ouvriers. Ce mythe de l'échec industriel, qui se double d'une méfiance à l'égard des « toucheurs de primes », est entretenu aujourd'hui avec la fermeture de l'entreprise Eurocéral, où les volontés locales ne sont pas en cause.

Quelques chiffres suffisent à montrer la faiblesse de l'industrie languedocienne. L'industrie (non compris le bâtiment et les T.P.) n'occupe que 15% des actifs de la région : ce pourcentage est de *27 % sur le territoire national*. Une quinzaine d'entreprises seulement dépassent cinq cents salariés, *aucune n'est située en Lozère*, une seule (la société Bella en difficulté), existe dans les Pyrénées-Orientales. Même le bâtiment, point fort (*11 %* des actifs contre 8,5 % dans le reste de la France) de l'activité régionale depuis une vingtaine d'années avec l'arrivée des quatre-vingt mille rapatriés et l'aménagement du littoral, connaît un net ralentissement, qui n'est pas sans rapport avec l'élévation brutale du taux de chômage.

Vers l'est

Si la décentralisation parisienne des années 60 a peu touché le Languedoc-Roussillon, la région a été l'objet d'une attention particu*lière des aménageurs* avec la création de la Compagnie nationale du Bas-Rhône-Languedoc et de la mis*sion interministérielle* pour l'aménagement touristique du littoral. Maîtrise de l'eau, vocation péagère, tourisme : autour de cet autre triptyque, des visions de *« Californie française »* avaient été entretenues naguère. *« Le développement s'est concentré vers l'est de la région, alors qu'on prévoyait sa diffusion vers l'ouest. Le déséquilibre intra-régional, s'ajoutant à celui, ancien, entre l'arrière-pays et le littoral, s'est accentué »*, estiment MM. Berger et Rouzier. La région nîmoise vit du « tropisme » marseillais et de son satellite géant de Fos. *« Le Gard récupère ce qui est moteur ; nous avons du mal à attirer les industriels vers l'ouest et le sud de la région »*, affirme M. Jallon, commissaire à l'industrialisation du Languedoc-Roussillon, directeur de l'A.P.R.I.L.R. (3).

Une nouvelle ligne de force de Bagnols-sur-Cèze à Sète s'est constituée, héritant de ces efforts d'aménagement et de la plupart des quatre-vingt mille nouveaux habitants arrivés dans la région entre 1968 et 1975. Les opérations d'aménagement hydraulique dans le Lauragais entreprises par la Compagnie du Bas-Rhône, celles prévues dans les Pyrénées-Orientales, la poursuite de l'*aménagement touristique* dans un sens plus « social » notamment, comme le souhaitent ses responsables, enfin les crédits distribués dans le cadre du plan Grand Sud-Ouest permettront-ils de réduire les disparités régionales ?

Fragile sous-traitance

Pour revenir à la « hauteur » de l'emploi industriel en France, il devrait se créer quatre-vingt mille emplois environ dans le Languedoc-Roussillon : c'est le nombre des demandeurs d'emploi actuel. A première vue, ceux qui voudraient s'atteler à une telle tâche déchanteront vite : entre 1968 et 1975, cinq cent cinquante emplois industriels seulement ont été créés dans le Languedoc-Roussillon ; dans le même temps, le tertiaire, en pleine « explosion », en a créés cinquante mille... *« La relance industrielle est impérative »*, insiste pourtant M. Fassinaro, responsable de l'union régionale C.G.T. *Un* responsable patronal affirme au contraire : *« C'est une chance pour notre région d'être passée à côté de l'industrialisation et de la pseudo-richesse. Les grosses unités industrielles à faible valeur ajoutée se transfèrent maintenant vers les pays du tiers-monde. Il faut libérer le Languedoc-Roussillon de la traque du gros projet industriel. »*

L'industrialisation a néanmoins ses forçats modestes qui travaillent au coup par coup. Et tout d'abord les élus qui refusent de voir leur village se laisser enserrer par la garrigue. A Saint-Mathieu-de-Tréviers (Hérault) trois cent cinquante emplois ont été créés depuis 1966, et la commune est passée de sept cent *cinquante à mille cinq cents* habitants. *« Malheureusement nous avons importé aussi du chômage »*, reconnaît un conseiller municipal. Plus haut, à Saint-Martin-de-Londres, les voitures de pompiers couchent à la belle étoile : leur hangar héberge des ateliers de sous-traitance ; une centaine d'emplois ont été créés en moins de cinq ans. L'A.P.R.I.L.R. appuie cette conquête patiente et minutieuse : quatre mille emplois ont été ainsi « grignotés » depuis 1978 dans la région.

Les décideurs peuvent être extérieurs : I.B.M., la première entreprise régionale (deux mille cinq cents salariés), installée à Montpellier, a entraîné dans son sillage la création d'un bon millier d'emplois de sous-traitance qui se révèlent parfois fragiles. A Lodève, sous les regards des paysans du Larzac, l'extraction de l'uranium a pris la *place du textile : neuf cents emplois* sont prévus par la COGEMA, 34 % du personnel employé devrait être originaire *de l'arrondissement, et* trois cents emplois « induits » par l'implantation.

Les tout premiers contrats de solidarité ont permis enfin de dégager dans la région près de huit cents emplois.

RÉGIS GUYOTAT.

(3) Association pour la promotion industrielle du Languedoc-Roussillon.

Illusions espagnoles

(Suite de la page 21.)

En faisant un bilan de dix ans *d'implantations, on constate* qu'un certain nombre d'entreprises comme « Congost », « *Unilevant* », « *Paduan* » *ou* « Agullo-France » ont réussi leur « greffe » en Roussillon pour *avoir accepté de remettre en* question leurs habitudes et s'être adaptées aux structures écono*miques françaises. Cette* osmose a eu d'autant plus de succès que ces entreprises ont grandi en France.

Les plus gros échecs, à la fois sur le plan économique et social, sont finalement des entreprises qui sont arrivées en Roussillon avec des objectifs plus importants. Des erreurs dans la transposition d'habitudes de gestion ou de fiscalité devaient les faire tomber une fois absorbées les primes à l'installation consenties à travers la Datar par la France, de même que l'organisation commerciale fut souvent le talon d'Achille de ces sociétés.

Le goût espagnol

Mais dans le cas de trois entreprises (Punto Blanco, Textiles *du Vallespir et Liqueur 43), la ré*percussion de ces échecs a fortement été ressentie dans le dépar*tement des Pyrénées-Orientales* où les classes politiques étaient déjà peu favorables au dévelop*pement du secteur industriel.*

Avec à chaque fois un grand « coût » social et de nouveaux chômeurs, ces échecs d'implantation posent la question des causes. Si pour des sociétés comme Toira-Textiles du Vallespir ou Punto Blanco conçues avant l'effondrement européen du secteur textile, on peut mettre en cause le surdimensionnement et une étude de marché trop sommaire, dans le cas de Liqueur 43, qui voulait imposer le goût des alcools espagnols à travers la France, l'échec semble plutôt être lié au choix d'un produit inadapté. Cette société a essayé de modifier et d'adapter son produit au goût européen mais trop tard.

Les mirages de création d'emplois

*Ces échecs ont aussi en com*mun d'avoir un même intermédiaire entre le pays d'accueil et la *firme espagnole, un homme d'af*faires qui a aujourd'hui monté sa propre société et qui apparaissait *dans les organigrammes* des trois sociétés qui devaient chuter. Sa connaissance du marché et de l'économie méritaient-elles donc cette aveugle confiance aussi bien des sociétés nouvelles *que des structures qui*, en France, accueillaient les industries espagnoles et leurs mirages de création de nombreux emplois industriels.

Enfin le rôle des banques, dans ces aventures industrielles, il faut le reconnaître, assez fragiles dans leur conception, a été loin d'être négligeable comme on a pu le voir auparavant.

De plus les primes ou subventions ont joué comme de véritables *« miroirs aux alouettes »* pour des hommes d'affaire qui les considéraient plus comme des sources de financement immédiat que comme un support à une implantation plus réfléchie et plus soutenue financièrement par *des investisseurs institutionnels.*

Ces « miroirs » ont tout de même ajouté plusieurs centaines de chômeurs à un département qui était loin d'en avoir besoin.

JEAN-CLAUDE MARRE.

Chasseurs de primes

LE *Journal de Montpellier* a jeté un pavé dans la mare en publiant le rapport d'un *professeur d'économie de l'uni*versité de la ville, M. Tiano, qui fait les comptes d'un « toucheur *de primes », la société Eurocéral*, disparue fin 1981 après un « séjour » éphémère de six ans dans la banlieue de Montpellier.

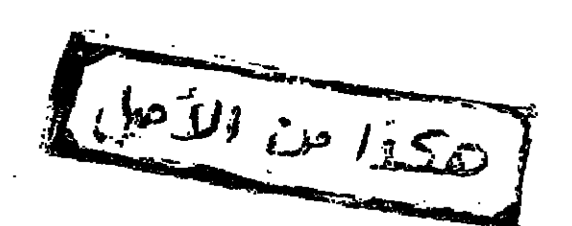
Contrôlée à parts égales par le groupe *américain Norton et le* groupe Lafarge, Eurocéral a été conçu pour la seule fabrication *des tubes de céramique alumi*neuse pour le compte de l'usine du Tricastin d'Eurodif. Selon M. Tiano et les syndicats C.G.T. et F.O. de l'entreprise, Eurodif aurait avancé d'abord le coût de la construction de l'usine, soit 340 millions de francs.

Eurocéral aurait reçu également 63 millions de francs d'aides publiques, dont 43 millions de francs *représentant* le montant de l'exonération de la taxe professionnelle jusqu'en *1980, un « cadeau » accordé* par la collectivité locale à l'entreprise qui menaçait d'aller s'ins*taller ailleurs.*

Au total, en quatre ans d'activités, Norton et Lafarge auraient réalisé 250 millions de profits, soit un profit supérieur à l'en*semble des salaires versés pen*dant six ans au personnel.

Au terme de son contrat de fabrication avec Eurodif, Eurocéral a « plié bagages », laissant 40 000 *mètres* carrés de bâtiments sur la zone industrielle de Vendargues, et surtout six cents *salariés, dont la qualification* est difficilement transférable, au chômage.

R. G.



LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Uzès la vieille a trop fait la belle

RAVALÉE, poncée, assainie, blanchie, ravaudée, la vieille ville d'Uzès a-t-elle vendu son âme au diable ? En sourdine, la question court les ruelles et les calades ; on la murmure sous les profonds « arceaux » de la place aux Herbes. On fait mine de regretter la poussière du sol naturel aujourd'hui recouvert de grandes dalles de porphyre, et on déplore que les petits vieux meurent, ou partent, les uns après les autres... Ils faisaient si bien dans le paysage.

Les antiquaires et les officines d'agent immobilier se multiplient, quand on voudrait des quincailleries et des boulangeries. Mais on avoue que le chargement des camions à 3 heures du matin chez ce grossiste en fruits et légumes gêne les voisins qui habitent *« des trucs restaurés »*.

Paradoxe des quartiers anciens : comment rajeunir les vieilles pierres, mettre des salles de bains dans les maisons et des terrasses sous le toit... sans devenir Saint-Paul-de-Vence ou Les Baux ?

Uzès est un peu un cas d'école. Malgré sa taille modeste (sept mille habitants), Uzès est encore capitale en son pays du Gard, et croulait sous un passé trop riche.

Des onze mille habitants qui se serraient au 18e siècle à l'intérieur des remparts, elle avait gardé un patrimoine immobilier sinon intact, du moins très homogène, comme le notait en 1966 l'architecte en chef des monuments historiques Michel Hermite, chargé d'établir le plan de sauvegarde : des maisons du Moyen Age ou de la Renaissance embellies, enrichies et ennoblies aux 17e et 18e siècles par des façades classiques, « à la française ». Un ensemble très cohérent de ville miniature. A la tour du château, où règne depuis des siècles la famille Crussols d'Uzès, comme sous plusieurs républiques pour ses marquises, répondent les tours du roi et celle de l'évêque.

L'évêché est parti, la sous-préfecture aussi, la caserne de C.R.S. a déménagé, et on a fermé, il y a dix ans, la maternité : Uzès se repliait. Mais elle a voulu, il y a quelques années, garder son lycée, et les chiffres les plus récents montrent qu'elle a eu raison : de 96 élèves en 1974-1975, il en a accueilli 342 cette année. Renaissance...

Petite ville oubliée par la révolution industrielle, restée à l'écart du chemin de fer, somnolente, protégée par son indolence. On pouvait passer sans la voir, retranchée derrière le rempart commercial des boulevards, où l'activité s'était déplacée.

Les « estrangers » sont dans la place

« Sans la loi Malraux, la vieille ville ne serait qu'un tas de ruines. Il y avait eu des effondrements, et même des morts, rappelle Thierry Vincent, adjoint au maire socialiste d'Uzès, chargé de l'urbanisme. *A l'époque, on aurait pu acheter toute la place aux Herbes pour 500 000 mille francs. Personne n'en voulait. »* Difficile à imaginer quand il faut, vingt ans après, 700 000 mille francs au moins pour acquérir un hôtel particulier... avant travaux. Tout a basculé. L'indifférence incrédule, l'hostilité, parfois, d'une bonne partie de la population – des *« rebroussaires »*, comme on dit ici, – se sont changées en plaintes contre les spéculateurs ou en regrets de ne pas les avoir imités en temps utile.

« Il fallait des locomotives », affirme Thierry Vincent, pour expliquer que les « estrangers » sont entrés dans la place. Même le sérieux coup de pouce financier apporté par l'Etat ne suffisait pas, au début, à décider certains propriétaires. *« Les gens n'ont pas compris que c'était une bonne affaire,* explique un agent immobilier. *Ils avaient peur d'être seuls à retourner dans un champ de ruines. Même le notaire n'y croyait pas... Un notaire moderne aurait compris. »*

Le mécanisme de la loi Malraux, promulguée le 4 août 1962, et appliquée à Uzès, onzième secteur sauvegardé de France, dès 1965, offrait en effet, au début, de grandes facilités : le propriétaire pouvait toucher 25 % du coût des travaux en subvention, 50 % en prêt du Crédit foncier à 4,25 % (!) avec pour seule obligation que le logement soit une résidence principale pour lui-même ou un locataire. Pour quelqu'un qui avait des revenus confortables (ses dépenses étaient déductibles des revenus) et de quoi financer un apport personnel, *« c'était l'Eldorado »*, estime un responsable. On a distribué des fortunes : pourtant, personne ne voulait se lancer. A ceux qui prenaient le risque, les voisins disaient : *« Vous allez avoir les beaux-arts sur le dos. Vous n'avez pas fini d'en voir... »* Depuis que le château était classé, les « beaux-arts » étaient ces fonctionnaires qui vous empêchent de crêpir votre maison, de peindre vos volets, et ne vous donnent jamais un sou...

Il a fallu attendre les Parisiens. Une dizaine d'immeubles assez importants ont été restaurés et *« quand les Uzétiens ont vu que c'était habitable, ils ont découvert que c'était beau »*. Dans le même temps, la Sarpi, société d'économie mixte spécialisée dans la restauration des quartiers anciens (Sarlat aussi, c'est elle) avait pris en main l'îlot opérationnel.

Elle achetait les immeubles à abattre pour dégager des cours, créer des passages, des espaces publics, restaurait les maisons pour le compte des propriétaires ou créait des appartements horizontaux en réunissant plusieurs maisons. De 1969 à 1978, la Sarpi a mis en vente, une fois restaurés, 54 appartements et 15 commerces, et travaillé pour le compte des propriétaires sur 19 immeubles (74 appartements et 25 commerces).

Trois subventions ont été accordées par l'État, qu'il est difficile d'ajouter, sans « truquer » leur valeur réelle : 3,3 millions de francs en 1968, 3,7 millions de francs en 1973, et 500 000 francs en 1977. La restauration de ce quartier pilote (un tiers de la surface de la vieille ville) n'aura coûté à la commune que le rachat des emprises publiques (1,1 million de francs) et le tout-à-l'égout, *« qu'elle aurait dû faire de toute façon »*. Enfin, elle a reçu une subvention du fonds d'aménagement, pour le pavage de la place, qui n'est pas du goût de l'architecte des monuments historiques ni de son ancien collaborateur, M. Ariel Balmassière, installé à Uzès comme agréé en architecture, et grand spécialiste du secteur sauvegardé.

L'un des effets les plus nets de cette entreprise de mise en valeur a été la création sur place d'un corps d'artisans très spécialisés : une vingtaine d'entreprises ont appris, sur le tas, à travailler la pierre d'Uzès qui avait servi, après le creusement des caves, à construire les maisons. Cette pierre blonde, plus ou moins fragile suivant les couches, sculptée en décorations précieuses dans certaines cours Renaissance, austère et classique sur nombre de façades plus tardives de la rue Port-Royal.

On ne démolit plus

La loi Malraux était faite pour protéger des ensembles urbains. Elle a sauvé les pierres d'Uzès. Élaboré parmi ceux de la première génération, le plan de sauvegarde établi par Michel Hermite, témoignait aussi, comme il était de règle à l'époque, d'un souci hygiéniste : on voulait faire entrer la lumière et l'air dans les maisons, ne pas trahir l'enseignement des « modernes ». Résultat, le plan de « sauvegarde » prévoyait de nombreuses démolitions qui furent jugées carrément excessives quand les propriétaires eurent commencé de s'intéresser à leur bien : une polémique très vive enflamma la ville au moment de l'enquête publique en 1976, et le plan fut révisé... en hausse. Il est aujourd'hui définitivement approuvé, et il a donc perdu toute la souplesse (une procédure très lourde est nécessaire pour toute modification des prescriptions voulues par l'architecte) qui fut très appréciée lors des premiers travaux. *« On ne savait pas toujours ce qu'on allait trouver,* raconte Ariel Balmassière. *Au pied du mur, on trouvait des endroits où l'on avait prévu des purges un peu larges. Maintenant, on se heurte nous-mêmes à ces papiers... »*

6 000 F le mètre carré

Pour inciter les propriétaires privés à participer à la sauvegarde du patrimoine architectural, et pour lancer le mouvement, la loi Malraux avait été à l'origine généreuse. Plus tard, on estima qu'il y avait là, scandaleusement, un « enrichissement sans cause » et qu'il ne convenait pas d'aider les propriétaires à spéculer. Rien ne leur interdisait en effet de revendre leur immeuble et d'empocher une plus-value due aux investissements faits par la collectivité, la loi n'ayant pas prévu de garde-fous contre le *« dérapage social »*. Quand la Sarpi vendait au prix coûtant des travaux (3 000 francs le mètre carré environ en 1978) pour favoriser d'authentiques Uzétiens, rien ne les empêchait de revendre sous la pression du marché (6 000 francs le mètre carré actuellement).

Les travaux ont été bien faits : *« Comme à la parade »*, dit un responsable. L'Etat garantissait les dépassements, ce qui permettait *« d'aller au fond des choses »*, de conforter les caves, de reprendre les murs trop ventrus...

En échange de ces cadeaux faits par la collectivité aux propriétaires d'immeubles *« qui sont repartis pour cent ans, car on a fait les choses à fond, plutôt qu'un simple ravalement »*, on pourrait exiger au moins quelques servitudes : que les trois passages prévus à l'intérieur des cours, entre le boulevard et la place aux Herbes, soient effectivement ouverts au public, par exemple. Ce serait la moindre des choses.

On regrettera aussi cette politique du tout ou rien qui fait qu'un immeuble restauré « comme neuf » sonne faux et qu'on ne le distingue pas toujours d'un pastiche. Il y a encore des vieux murs où l'herbe pousse à Uzès, et des comtesses décaties au balcon à demi-ruiné des vieilles demeures pour rêver à Goya... Mais, progressivement, toute la ville sera lessivée... *« Ce qui reste à faire est colossal »*, estime M. Balmassière. Et on ne peut compter que sur l'initiative privée, ces cadres supérieurs, ces médecins, ces architectes, ces agents immobiliers, dont les plaques de cuivre brillent sous les heurtoirs. Ce sera plus lent : dans certains hôtels particuliers à vendre, des travaux ont été manifestement commencés et interrompus. Il y a encore des familles modestes, vivant dans l'inconfort, qui déménageront le jour où viendront les maçons. Le dérapage social n'a pu être évité. Il est difficile de le connaître dans le détail, le recensement n'étant pas encore dépouillé ; et les comparaisons sont malaisées car le quartier avait tendance à se vider (cinq cents familles environ en 1966). Le nombre des résidences secondaires a, semble-t-il, augmenté (17 au lieu de 3 autour de la place aux Herbes). Si le secteur opérationnel a été repeuplé, notamment en divisant les maisons en appartements, l'ensemble de la vieille ville a quand même perdu 23 % de ses habitants de 1968 à 1982.

Et Uzès risque de devenir le quartier chic de Nîmes (à 25 kilomètres au-delà des garrigues), un quartier où *« les bourgeois sont sûrs de ne pas trouver un Arabe pour voisin »*... Tranquillité villageoise assurée.

Il y a bien un terrain réservé pour construire une vingtaine de H.L.M., au cœur de la ville, derrière l'église Saint-Étienne. Un pâté de maisons a été démoli : dans le trou, on gare les voitures. Et on attend...

Un projet est prêt, mais toute de gauche qu'elle soit, la municipalité est elle-même très partagée sur son opportunité. Un espace vert, comme le réclament certains, ou un promoteur privé, comme d'autres n'osent l'avouer, ce serait plus propre...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Laser en Lozère

CONCEVOIR un laser médical portatif, proposer aux éleveurs un micro-ordinateur au prix d'une calculatrice, réaliser des dispositifs électroniques équipant les fusées de l'OTAN et les missiles de chez Matra, ou bien fabriquer des appareils de précision pour la recherche pétrolière, constitue autant de réussites technologiques à mettre à l'actif d'entreprises implantées dans le département le moins industrialisé de France, la Lozère. Cette contrée, tenue à l'écart des grands courants d'industrialisation et d'urbanisation, a su accueillir des unités de production faisant appel à des techniques sophistiquées. C'est le cas de la société Cemco Mesures qui a installé sur la commune de Banassac une usine à la campagne, au milieu de verdoyantes prairies. Spécialisée dans l'électronique, cette firme emploie vingt-cinq salariés. Son P.D.G., Jacques-Luc Parrot, quarante-trois ans, envisage l'avenir avec sérénité.

Cemco Mesures fabrique du matériel destiné à l'armement pour Matra ou Thomson, mais aussi des appareils de contrôle commercialisés par Schlumberger et installés sur les camions, les bateaux, les avions affectés à la recherche pétrolière. Cette entreprise lozérienne a déjà passé des marchés avec l'armée française. Elle négocie actuellement un contrat avec l'OTAN : *« Le fait d'être en Lozère,* explique M. Parrot, *pose quelques problèmes au niveau des transports. Mais ce n'est pas une contrainte en soi. Nous avons eu la chance de trouver dans ce département une main-d'œuvre de qualité. Une petite équipe performante a pu être constituée. Nous souhaitons collaborer avec des entreprises de la région et, pourquoi pas, fabriquer du matériel conçu par Sériel. »*

Il s'agit d'une autre société d'électronique qui a aménagé ses ateliers dans une solide bâtisse aux murs de pierre et au toit d'ardoise : l'ancienne école de Vareilles, près de Chanac. Christian Penel, trente ans, ingénieur des Arts-et-Métiers, fut lauréat du concours des créateurs d'entreprises organisé par le Comité d'expansion économique de la Lozère. Il gère aujourd'hui cette coopérative de production où travaillent huit personnes dont deux ingénieurs. *« Nos objectifs,* dit-il, *sont simples : vendre de la matière grise, concevoir et fabriquer de nouveaux produits. »* Au titre de l'ingénierie, Sériel intervient dans l'agro-alimentaire, l'automobile, le jouet. A son actif, la mise au point d'un relaxomètre. Comme son nom ne le laisse pas soupçonner, cet appareil sert à mesurer la qualité de la pâte alimentaire.

Conquêtes technologiques

Sériel s'efforce de faire entrer l'électronique dans les étables au moyen d'une agriculture permettant de déterminer rapidement les rations de nourriture à donner aux vaches laitières en tenant compte des normes établies par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). L'Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar) a d'ailleurs financé une partie des études qui ont conduit à l'élaboration de ce mini-ordinateur, peu encombrant, du format d'un livre de poche.

Dans un autre domaine, Sériel souhaite jouer à fond la carte de l'innovation. Il faut entendre Christian Penel décrire avec une légitime fierté son laser médical impulsionnel portable et fonctionnant sur batterie.

Originaire de la vallée du Rhône, Christian Penel ne regrette pas de s'être installé en Lozère. Le « désert français » n'est-il pas en train de devenir une terre d'accueil pour des pionniers partant à la conquête des technologies les plus avancées ?

JEAN-MARC GILLY.

La traite des touristes

(Suite de la page 21.)

Prendre parti paraît simple : d'un côté, la défiguration d'un paysage d'une rare beauté, pour des sous, rien que des sous, au profit d'exilés citadins, de résidents secondaires ou de campeurs, surpeuplement factice et puant qui laisse 330 jours le pays déserté, sinistre, avec ses maisons vides aux volets blindés contre les cambrioleurs. De l'autre côté : le maintien et la prospérité d'un paysan, d'un seul, d'accord, mais le paysan n'est-il pas *« le jardinier du paysage »* ?

Ouais. J'envie ces militants occitans purs et durs qui fondent sur nous annuellement, depuis leurs hauteurs universitaires et capitales, pour nous donner, le temps d'un bronzage, des leçons de rigueur idéologique. Sereins. A vivre en permanence au pays de mes aïeux, je suis devenu moins intransigeant, *mea culpa*.

D'abord, je l'avoue, ces retraités touristophiles, je les aime bien. Août, c'est leur gala. Et ils ont tellement trimé, tellement épargné toute leur vie pour le seul bonheur de leur nichée... Leur fameuse parcelle, c'est tout ce qui leur reste pour faire encore quelque chose pour leurs enfants. Et l'autre, là, « le paysan », qui veut maintenir l'are au bas prix agricole, qui joue de son droit de préemption, qui mobilise la SAFER pour les empêcher de contribuer à l'achat du F 3 de Cormeilles-en-Parisis ! Eux aussi, ils attendent le mois d'août pour écouter les guitares du camping et lorgner les seins nus à la baignade du moulin.

Et je n'aime pas, c'est mon droit ! le regard que leur jette le paysan du haut de son beau tracteur, la manière dont il les traite. Les seigneurs ne sont plus ceux de jadis, les paysans non plus. Les paysans de 1982 doivent être aussi mécaniciens, juristes et comptables. Ils frappent allégrement de l'index sur de petites machines à calculer qui répondent à chaque touche d'un petit cri d'oiseau. Ou ils crèvent ou ils jonglent avec les subventions, les détaxations et les fugitifs privilèges que l'État, qui se sent morveux d'assassiner l'agriculture en vertu de « pièges à cons » internationaux, leur accorde, comme je consens à placer un sparadrap sur l'orteil de ma fillette qui vient de se cogner au pied d'une chaise, pour qu'elle ne pleure plus.

Les notables qui rament

Vous vous dites : c'est l'agriculture ou le tourisme. Naïfs que vous êtes ! L'agriculture d'aujourd'hui, par ici, conduit irrémédiablement au tourisme, grâce à l'Etat et à la SAFER, bien souvent. Sur sa part de plaine, le paysan construit un camping. Mais si. Un « camping à la ferme », l'expression passe mieux, elle est « in ». Pour ses sanitaires touristiques, problème ! Les égouts de la commune ne peuvent absorber le trop plein de la digestion de toutes ces merguez de barbecue. Il faut deux bacs supplémentaires à la station d'épuration. Ils seront en partie payés par les contribuables, c'est-à-dire les retraités qui puiseront peut-être dans les sous de leur parcelle, s'ils sont parvenus à la vendre.

Les touristes coûtent cher au contribuable permanent. La ruelle du village se prête mal au croisement des caravanes ? Une rocade est en construction ; elle va trancher d'une vilaine cicatrice la noble face du village, entre le temple, l'ancienne filature et l'antique pont en dos d'âne. Comme elle va faire sauter aussi l'écurie en pierre du paysan, il a obtenu d'édifier, pour la remplacer, un gigantesque bâtiment, moellons et poutres métalliques, on dirait un hangar d'aviation. Un peu partout, on éventre la montagne pour élargir les virages, c'est cher mais y aura plus à ralentir. Dire que les touristes venaient pour le cachet du village, pour la splendeur paisible de sa vallée, pour le murmure des rigoles d'irrigation dans les prés par les soirs d'été...

– *Que veux-tu, les vaches, ça ne paye plus,* m'a dit un autre paysan, *alors je vais prendre des touristes. Eux, au moins, ils se nourrissent à leurs frais, et ils nettoient eux-mêmes leur écurie... »*

Plus ça se dépeuple, plus ça construit. Absurdités, contradictions, partout... Et les notables naviguent là-dedans, ils rament, faut les voir. Comment tenir autrement ? Ils ont grand besoin des voix des retraités et des paysans. C'est la démocratie. Mon Dieu ! donnez-nous des vérités d'une seule pièce, des bons bien blancs, des méchants bien noirs ! Retraités, paysans, vacanciers, ils sont coincés, tous. Des fois, ils rient ensemble. Le pays est si triste quand les aoûtiens s'en vont ! Ces larges tournants parmi les résidences secondaires, les prairies-campings où l'herbe ne repousse plus, les pots de yaourt dans les clairières, les méduses de plastique entre deux eaux, à la digue du canal... En fin de compte, c'est pimpant, les crépis blancs ou roses des fermettes préfabriquées, ça met des notes vivantes sur les pentes abandonnées aux résineux, aux genêts, aux broussailles et aux ronces, tout ça très sec, de l'amadou... Gaffe aux mégots *long size !*

Ce week-end, annonce la télé, il va pleuvoir sur la Cévenne. J'en connais qui sont bien contents. Les pompiers. Ils vont pouvoir danser tranquilles au bal du troisième âge.

JEAN-PIERRE CHABROL.

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

GARD : pure et dure austérité

VOICI donc, entre Cévennes et *Méditerranée*, le Gard. Un couloir, un axe, un passage d'abord. La romanité y consacre sa puissance avec la construction de la via Domitia qui, en passant par Nîmes, *reliait l'Italie à l'Espagne*. Puis les bateliers du Rhône, avant de glisser jusqu'à Sète grâce au canal, font halte à Beaucaire, où ils déposent leurs tissus et leurs épices, assurant ainsi *la renommée* commerciale de la cité aux quatre coins de l'Europe médiévale. Aujourd'hui, ce n'est plus le « piétinement sourd des légions en marche » qui emplit les garrigues, mais le bruit des pots d'échappement des automobilistes empruntant la Languedocienne : c'est le T.G.V. qui file à travers le vignoble. Vite, toujours plus vite.

Quelques images se fixent : le pont du Gard, le château *ducal* d'Uzès, l'église abbatiale de Saint-Gilles, la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et, enfin, la tour de Constance d'Aigues-Mortes. Entre les pierres dorées : des vignes, des oliviers. Quelques flashes d'actualité *aussi : les mines qui ferment aux* flancs des Cévennes, les viticulteurs qui barrent les routes et l'expansion possible du centre atomique de Marcoule, qui crache sa fumée blanche *au bord de la vallée du Rhône*. Des souvenirs de vacances enfin : le bateau à Port-Camargue, la plage du Grau-du-Roi, mais aussi ces fêtes de villages, où, dans les arènes, des hommes vêtus de blanc tourbillonnent autour des taureaux camarguais. Patine. Car si l'on prend le temps de s'arrêter, c'est un tout autre pays qui apparaît alors. Une sorte de grand fracas oublié dans lequel se sont réfugiées la mentalité et *l'atmosphère de cette région*.

De tous les pays méditerranéens, *le Gard* est le *plus* austère. C'est peut-être pour cela que le soleil y est le plus dur et le ciel le plus limpide.

Déjà Racine, ce grand jeune homme *fiévreux* installé à Saint-Maximim, un village près d'Uzès, chez son oncle, le chanoine Sconin — il attendait un « bénéfice » ecclésiastique, — écrivait à des amis de Paris : *« Le ciel est toujours clair tant que dure son cours, et nous avons des nuits plus belles que vos jours. »* L'ami des messieurs de Port-Royal est déjà saoul de thym, de lavande et de *romarin*.

Les gueux de la Réforme

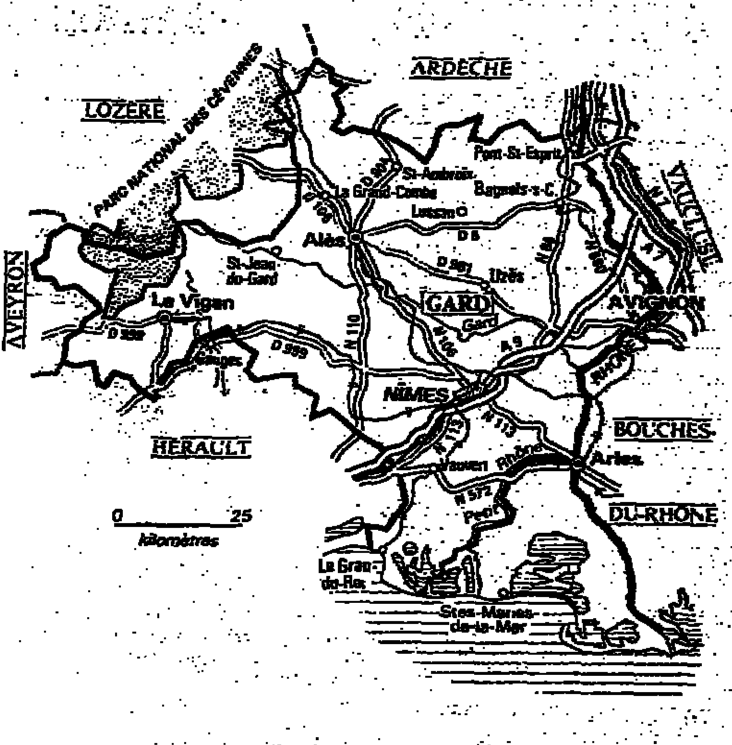
Les villes du Midi — Aix-en-Provence, Perpignan, Béziers, *par* exemple — montrent leurs richesses. A Nîmes, il faut pousser la porte. Ici, les papes n'ont pas franchi *le fleuve. C'est Genève. Une longue* histoire. Appartient-elle au protestantisme ou, plus profondément, au combat de l'homme pour la liberté d'expression ? C'est bien la question que posent les événements tragiques qui embrasèrent les Cévennes et *l'Uzège une centaine d'années environ* avant la Révolution. Car, les camisards, ces gueux de la Réforme, prirent leurs faux, leurs poignards et leur Bible pour s'élever contre la dé*cision de Louis* XIV, *après la révo*cation de l'Edit de Nantes, de ne plus reconnaître la R.P.R. (religion prétendue réformée). Ce furent les premiers « sans-culottes » de l'histoire. « *Repentez-vous* », résonnent alors dans les vallées cévenoles. « *Repentez-vous* », entend-on crier aux portes d'Alès, dans les ruelles de Sommières, sur les places d'Uzès, sur les pentes du mont Aigoual, dans les cachots de la sinistre tour de *Constance et sur les chemins cou*verts de genêts, menant à Saint-Jean-du-Gard.

On se réunit dans les combes. Au milieu des convulsions, on prie et on chante des cantiques. Exaltés par des prédicants, par des pasteurs ou par les « généraux des enfants de Dieu », les Cévenols réclament justice. Ils sont conduits, prêchés, par Gédéon, Esprit, Elie, Abraham. En *fait* des bergers, des cardeurs de laine, des forgerons ou des boulangers. A Rolland la montagne, à Cavalier les garrigues. Alors la Cévenne, l'Uzège et le pays nimois saignent. Massacres de catholiques, tueries de huguenots, dragonnades, incendie de temples et d'églises, galères, bûchers, roues, tortures et canonnades se multiplient. L'« épée de l'Eternel » est sans pitié et les papistes cognent dur. Du sang, encore du sang. *Versailles s'inquiète. Quittant* son château de Vaux-le-Vicomte, le maréchal de Villars arrive dans ce pays devenu fou. Cavalier perd la bataille de Nages. *C'est fini. Il traite avec Villars. Il finira* gouverneur de Jersey. Grattons la terre.

Le pays, depuis ces événements *déraisonnables, n'a pas changé. Il* est même aujourd'hui encore plus sauvage, plus silencieux avec ces mas abandonnés et ces villages désertés — sans doute les familles sont-elles parties vers quelque H.L.M. de la banlieue parisienne, lyonnaise ou marseillaise. Saint-Jean-du-Gard, Anduze, ce « boulevard du protestantisme », Lassalle, Sauve, Tornac, Saint-Hyppolite-du-Fort et Génolbac sont toujours aussi secrets pour l'étranger. Des cicatrices dans un grandiose labyrinthe coupé de vallées, *troué de grottes*, où coulent les gardons, dominé par des monts aux couleurs mauves et rousses. Là-haut, sur les corniches, le silence. Enfin, le mas Soubeyran, à l'entrée du village de Mialiet, où se tapit le cœur spirituel du pays cévenol, le « musée du désert » qui présente l'histoire atroce ou exaltante, comme l'on voudra, des camisards.

Le premier dimanche de septembre, les protestants de France et d'Europe se retrouvent au mas Soubeyran — le « refuge » des proscrits — pour évoquer le passé et *l'avenir*. Le passé et l'avenir, on les retrouve aussi au mois de mai avec d'autres réfugiés, à une centaine de kilomètres de là, dans la banlieue nîmoise, avec le pèlerinage des Oranais à Notre-Dame-de-Santa-Cruz...

Mais le Gard, c'est aussi le bas Rhône. Ici, plus de huguenots ou de papistes, même si la tour de Constance domine les « abrivados ». Nous sommes dans une des dernières régions du Bassin méditerranéen, où l'on sacrifie encore au culte de Mithra. Ici, on a tous un cousin, qui est plus ou moins taureau. La « fée di biou », on la rencontre dans tous ces villages ou bourgs qui fleurent bon la Camargue. Là, dans des petites arènes ombragées par les platanes, construites en dur ou montées à la hâte à Aimargues, à Beaucaire, à Bouillargues, à Callargues, à Marguereittes-Redessan, au Caïlar, à *Saint-Laurent-d'Aigouze*, à Vergèze et à Vauvert, les razeteurs tentent d'enlever la cocarde placée et attachée entre les cornes du taureau. C'est plus qu'un jeu ancestral. Une religion qui ne doit rien à la corrida quelque peu maniérée et importée, elle, d'Andalousie par l'impératrice Eugénie.



Taureaux noirs

C'est donc la religion du taureau qui, depuis la Crète, l'Egypte, l'Assyrie, a fasciné tant d'hommes installés sur le pourtour de la Mare Nostrum. Ces taureaux noirs et sauvages *élevés en Camargue, préparés* pour la cocarde, n'ont rien à voir avec les « bichos » espagnols. Ils sont plus fins, plus nerveux et ont leurs cornes en forme de lyre comme celles des dieux de l'Antiquité. Nul n'a oublié ces poteries crétoises qui, entre deux fêlures, montrent des jeunes hommes sautant par-dessus les taureaux. Quelle différence y a-t-il avec les razeteurs ? Avant de quitter ces villages, un arrêt au Caï*lar, La Mecque de la bouvine. Au* pied d'une église romane, trop méconnue, tout le peuple taurin et cavaliers se retrouvent sous les platanes. Les souvenirs abondent. A l'entrée du village, au bord de la grande route, la tombe du Sanglier, un fameux cocardier de l'élevage de Fernand Granon. Une bête adorée en son temps, comme le fut Apis. *« L'histoire de l'homme et des taureaux est plus qu'une histoire de l'arène, car l'homme a été rarement capable de l'observer calmement et objectivement sans y mêler les fantaisies de son imagination, l'histoire de ses rêves et de ses émotions les plus profondes »*, a écrit le sociologue américain Conrad. Connaissait-il le *Caïlar* ?

Avant de quitter la Camargue *gardoise, comment ne pas s'arrêter* à Saint-Gilles ? Là, encastrée dans les vieilles maisons aux tuiles rondes ruisselantes de lumière, se trouve l'antique abbatiale. Dans ces lieux s'est ouverte la crise albigeoise avec l'assassinat du légat du pape. Incen*dié par les huguenots*, ce monument bénédictin, qui fut au douzième siècle un centre de pèlerinage particulièrement vivant (le point de départ, en effet, d'une des quatre routes mé*nant* à Compostelle), ne *présente* plus aux curieux que sa crypte, son étonnant escalier (Vis de Saint-Gilles, contemplé, admiré au fil des siècles, par les compagnons) et, enfin, sa façade. Terrifiante façade, où hommes et bêtes accouplés à la *pierre* dessinent la plus *saisissante* symbolique romane que l'on puisse trouver en Languedoc. Quel artiste, quel magicien lombard ou toulousain, tout imprégné de l'Antiquité, a *pu ciseler dans la pierre un tel rêve* ?

En remontant le Rhône, à l'ex*trême pointe est du Gard*, Villeneuve-lès-Avignon. Les architectes ont évolué. Abandonnée la rigueur romane pour la richesse gothique. Le pape était à Avignon, les *cardinaux traverseront le fleuve* et s'installeront à Villeneuve. Cette cité, fortifiée par les rois de France, voit alors se dresser de superbes livrées. A l'image des « folies », qui envahirent Paris quelques siècles plus tard. A l'abbatiale de Saint-Gilles réplique la chartreuse de Villeneuve, ordonnée autour de trois cloîtres et des lieux de culte. Les cellules des moines bordent les forges, les ateliers, les écuries, les moulins à vent et à huile, la boulangerie et, enfin, l'hôtellerie. La chartreuse fut un centre de création artistique. Elle tente de le rester.

Aujourd'hui, ce pays balafré par l'histoire est inquiet. Car le Gard est de tous les départements du *Languedoc-Roussillon* le *plus* industrialisé. La crise a donc frappé, ici, avec le *plus d'âpreté. Le symbole de* cette dégradation économique est le bassin minier d'Alès et ses petits centres industriels comme La Grand-Combe, Bessèges, Salindres et Saint-Ambroix. Ainsi 12,4 % de la population active du Gard sont au chômage (contre 9,02 % pour l'ensemble du *territoire*). Le textile et la métallurgie ont perdu quatre mille emplois entre 1976 et 1980. Aux causes nationales s'ajoutent des causes locales pour expliquer cet ef*fondrement économique et social*. L'aménagement de la côte, qui fut une manne pour les entreprises de travaux publics de la région au cours de ces dernières années, se termine. Et surtout Montpellier, voisine et rivale de Nîmes, a pris, depuis une décennie, une dimension *régionale*, voire nationale, alors que la cité des Antonins ne parvenait pas à dépasser les frontières départementales. Bref, *« ce n'est pas brillant »*, *entend-on dire dans les milieux* d'affaires gardois.

Effectivement. Sans évoquer le cas particulier du charbon cévenol, deux autres secteurs connaissent des difficultés. La région de Nîmes doit aujourd'hui rechercher, pour les placer dans des zones rationnellement aménagées, des industries nouvelles *susceptibles de prendre le relais des* activités traditionnelles en déclin. Le pays de Ganges-le-Vigan, où l'industrie textile jadis était basée sur la production séricole locale, doit re*chercher d'autres voies dans un sec*teur où se manifeste une concurrence internationale effrénée. Et si le salut venait du nucléaire ? Avec l'implantation à Marcoule, il y a un quart de *siècle*, du premier grand établissement du Commissariat à l'énergie atomique, le Gard rhodanien a connu là un développement sans précédent. De nouveaux moyens étaient mis à la disposition de cette région qui allaient entraîner la création le long des berges du Rhône d'importants ensembles industriels. C'est ce qui explique la prospérité retrouvée des vieilles cités comme Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit. Dans le même temps, la Compagnie nationale d'aménage*ment du bas Rhône et du Langue*doc « greffait » sur le fleuve un vaste système d'irrigation grâce auquel cette région a pu réaliser sa reconversion agricole.

Antonin, empereur

La chambre de commerce et d'industrie de Nîmes menait, elle, la réalisation, d'une part, d'un port fluvial à l'Ardoise dont le trafic devait atteindre, en 1981, 161 000 tonnes et, d'autre part, l'aménagement de trois zones industrielles à l'Ardoise, à Beaucaire et à Saint-Gilles. Tout en développant la source nucléaire, E.D.F. continue à exploiter les *sources d'énergie classique*. C'est dans cette même région du Gard rhodanien, à Aramon, qu'elle vient de mettre en service la plus puissante de ses centrales thermiques dominée par la plus haute cheminée d'Europe. Et aujourd'hui, l'espoir est toujours dans la centrale de Marcoule dont on espère le développement sous le nom de « Marcoule 2000 », du côté de Saint-Etienne-de-Sorts.

Avant de s'éloigner de ce secteur industriel, un coup d'œil aux « gueules noires » cévenoles. Ici, la lutte menée par la C.G.T. a été particulièrement dure pour éviter que les puits ferment. L'avenir dira si cette obstination était essentiellement politique ou raisonnement économique réaliste. Plus de charbon, plus de pays. Simpliste, mais terriblement vrai. Ce charbon est-il « rentable » ? « *Oui* », répond la C.G.T. « *Non* », ont *répondu* pendant plusieurs années les pouvoirs publics et certains techniciens de Charbonnages de France. Ils expliquaient : *« C'est un charbon de médiocre qualité et d'extraction difficile, donc plus coûteux que celui que nous importons. »* Pour Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille et conseiller général du Gard, *« il s'agit de savoir ce qui coûte le plus cher : garder des puits ouverts ou la mort de tout un pays »*. Le 10 mai, fol espoir : les terrils ne seront pas désertés. Mais M. Georges Valbon (P.C.), nouveau directeur des Charbonnages de France, précise cependant que l'objectif fixé par le gouvernement — 30 millions de tonnes de charbon *pour 1990 — ne sera pas facile à at*teindre. Ici, on est tenace : *« Nous réussirons »*, dit-on à Alès.

Mais le Gard, c'est aussi, bien sûr, un vignoble qui occupe les trois quarts des surfaces cultivées. Grâce à l'action des jeunes viticulteurs, ce *vignoble*, *au* cours de la *dernière dé*cennie, s'est transformé et cela dans le sens de l'amélioration qualitative. Il est souhaitable que cette évolution se poursuive pour en finir avec la *« bibine »*. De *Pont-Saint-Esprit* à Villeneuve-lès-Avignon, dans un paysage tourmenté, mûrit le côtes-du-rhône à Tavel, à Lirac, à Chusclan et à Laudun alors que de Remoulins au Vidourle les Costières se gonflent au soleil.

Avec La Grande-Motte, c'est le « bronze-cul » de l'Europe qui commence. Plus intéressante est la réalisation menée par la chambre de commerce de Nîmes : Port-*Camargue. En bordure de la Petite* Camargue, près de cinq mille bateaux peuvent jeter l'ancre. C'est le plus important port d'Europe réservé à la plaisance. Une résidence hôtelière de mille deux cents lits, terminée cette année, achève l'aménagement de cette partie de la côte du Languedoc-Roussillon.

Tel est ce département du Gard créé *en* réunissant les diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alès. Mais aucune *limite* administrative ne paraît capable d'enfermer ce territoire aux multiples influences géographiques et historiques. Trop de civilisations s'y sont mêlées et bousculées entre Rhône et Vidourle. Les pierres en témoignent. Les hommes aussi. Est-ce, en effet, le pays de Florian ou de Rivarol ? Celui de Guizot ou d'Alphonse Daudet ? Tous enfants de cette terre embrasée par le soleil, et enfiévrée par les passions. Et nul n'oubliera non plus que cette partie de la Narbonaise a vu naître un empereur romain. Il s'appelait Antonin. Il était nîmois.

JEAN PERRIN.

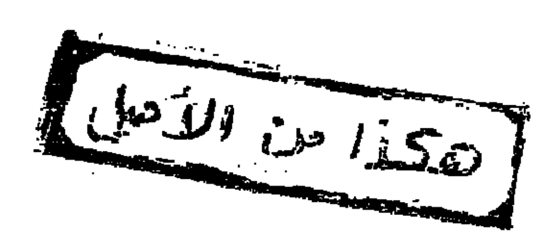
UN DEMI-SIECLE AVEC LES AFICIONADOS

Quel aficionado ne connaît la revue *Toros* (1) ? « bi-mensuel à hebdomadaire l'été — mensuel l'hiver », cette revue nîmoise est entrée en 1982 dans sa cinquante-septième année d'existence. Aucun autre organe tauromachique, *en Espagne ou* en France, hormis *la Course landaise*, dont la vocation est différente, n'a atteint une telle longévité.

Combien de générations d'aficionados ont été formées par *Toros* ? Ses articles didactiques, ses analyses techniques et ses comptes rendus de corridas, parfois sévères, lui ont conféré une renommée qui dépasse le Sud-Est. Fondée par une femme, Mme Cantier, « Miquelita », la revue a accueilli, au cours de sa longue existence, les meilleurs critiques taurins : « *Paquito* », Claude Popelin, Pierre Dupuy, « El tio Pepé », Georges Lestié, Jacques Thome et Carlos Manuel Pereletegui. Sans oublier « Paco Tolosa » et « Luis de la Couz », dont les biographies de toreros décédés, *dans leur lit ou dans les arènes*, se terminent par l'inévitable « qu'il repose en paix ».

Pour la petite histoire, on retiendra que Dubout publia ses premiers dessins dans *Toros*.

(1) 4, rue des Lombards, 30 000 Nîmes.



AUX HÉBRIDES

Des embruns sur le kilt

Les Hébrides forment un archipel de plus de cinq cents îles le long de la côte nord-ouest de l'Ecosse. Seules quelques-unes sont habitées. Un peuple accueillant et courageux y lutte depuis des siècles pour arracher un maigre revenu à la mer et à une terre ingrate. Skye, Lewis, Harris, North-Uist, Benbecula, South-Uist et Barra sont accessibles par un service de ferry. Un voyage pour les amateurs de solitude et d'authenticité.

LE bac vient de toucher le ponton du petit port de Kyleakin. Nous sommes dans l'île de Skye, première étape sur la route des Hébrides. La traversée depuis Kyle of Lochalsh sur la côte écossaise n'a duré que cinq minutes, alors qu'il faudra deux heures pour atteindre Harris ou North-Uist dans les Hébrides extérieures.

Skye a beau être l'île la plus fréquentée de l'archipel, elle conserve un aspect sauvage et mystérieux. L'œil est sans cesse sollicité par les paysages. Les routes sont étroites, parfois à voie unique ; des dégagements, les « passing places », permettent alors de se croiser. Le voyageur comprend très vite qu'il n'est pas question ici de mesurer sa journée à l'aune des miles parcourus. Le temps change de dimension. « Chez nous, disent les insulaires, *vous n'avez pas besoin d'une montre mais d'un calendrier.* »

Skye possède une cinquantaine d'hôtels et plus d'une centaine de « bed and breakfast », Harris et Lewis une vingtaine d'hôtels et plus de cent « bed and breakfast ». Cette dernière formule est à conseiller pour les personnes qui se contentent d'un logis simple et qui veulent faire connaissance avec l'habitant. Malgré le caractère très accueillant de la population, les rencontres ne sont pas toujours faciles car l'émigration due à la famine et au sous-emploi a vidé les Hébrides au cours des siècles. Il ne reste guère plus de trente mille habitants aujourd'hui.

Certains hôtels permettent également de faire des rencontres intéressantes. Au pied des ruines du château de Duntlum, où ses ancêtres ont ferraillé pendant plusieurs générations contre des clans adverses, Jonathan MacDonald a fait construire un hôtel moderne. Avec des accents à effrayer tous les esprits de la lande, il explique comment ses pères rendaient la justice : « *L'accusé était enfermé dans un fût que l'on faisait rouler du haut d'une colline. S'il arrivait en bas vivant, il était déclaré innocent.* »

Aujourd'hui Jonathan MacDonald se contente d'accueillir les touristes et de leur faire visiter un petit musée qui retrace la vie des îles dans le passé. De nombreux chefs de clan se reconvertissent comme lui dans le tourisme. Bien que leur rôle de responsable d'une communauté ait disparu, les plus actifs sont respectés quand ils essayent de développer une activité économique sur place au lieu de s'expatrier.

Le château de Dunvegan, lui, n'est pas en ruine : le berceau des MacLeod accueille chaque année des dizaines de membres du clan venus du monde entier. Son architecture n'a rien d'original, mais il renferme quelques souvenirs intéressants qui appartiennent autant à l'histoire qu'à la légende. Le « *drapeau des fées* », censé protéger le clan, y est soigneusement conservé. Avec un peu de chance, on peut assister, dans ce décor étrange, à des concerts de musique de chambre. A quelques kilomètres de là, débarqua en 1746 le prince Charles Edward Stuart, le « *Bonnie Prince Charlie* » cher aux Ecossais.

Le ferry pour les Hébrides extérieures part de la très belle baie de Uig, au nord de Skye. Il dessert alternativement Lochmaddy (North-Uist) et Tarbert (Harris). Malgré leurs noms différents, Harris et Lewis ne forment qu'une seule île. De leur côté North-Uist, Benbecula et South-Uist sont reliées par une route. Chaque île garde son caractère propre. Lewis est plutôt montagneuse et austère, Harris possède quelques belles plages de sable blanc, tout comme les Uist et Benbecula que découpent de nombreux lochs où truites et saumons abondent.

Vient le dimanche. Plus de musique, ni de pub, ni de ferry, ni d'essence. Seuls les lieux de culte font le plein. Le poids de la « Free Church », qui professe un calvinisme très austère, a réussi à imposer un véritable couvre-feu dominical. Le visiteur doit prendre ses précautions, non seulement pour les services déjà mentionnés mais aussi pour se loger quand il choisit les « bed and breakfast ». Seuls quelques mécréants accepteront de lui louer une chambre s'il arrive un dimanche.

Ainsi va la vie dans ces îles oubliées du monde et de la civilisation industrielle. Leur sort s'est en grande partie joué au début du siècle quand le tout-puissant lord Leverhulme, fondateur du trust Unilever, acheta Harris et Lewis. Il essaya de développer la pêche et de faire naître une véritable industrie. Malgré ses idées et sa fortune, il dut y renoncer, car le « crofter » n'a jamais accepté de changer de mode de vie : « *Travailler en usine*, dit-on ici, *détruirait son âme.* » De cette aventure il ne reste aujourd'hui que quelques bâtiments et le nom d'un village, Leverburgh, près de Rodel. Si certains le regrettent, la majorité des habitants estiment que leurs parents ont eu raison : « *Imaginez que nos villages soient devenus comme Hull ou Grimsby, vous voyez ça ici ?* »

Les touristes seront les derniers à s'en plaindre.

RICHARD CLAVAUD.

Liens contre terriens d'Ecosse

Les Hébrides offrent au promeneur des balades inoubliables, pourvu qu'il se munisse, par précaution, d'un imperméable léger et de bonnes chaussures, car le temps peut changer rapidement. La lumière transforme alors les paysages, les rend tour à tour paisibles ou inquiétants. Près d'une ferme, un tondeur de moutons muni des ciseaux traditionnels dégage en quelques minutes une épaisse toison qui servira à tisser les plus beaux tweeds du monde. Plus loin, trois hommes mettent en tas des briques de tourbe pour les faire sécher. Le combustible doit être prêt pour l'hiver. Angus Martin, la trentaine, livreur et musicien à ses heures, donne un coup de main à ses amis : « *Ici*, explique-t-il, *l'esprit communautaire est toujours vivant ; nous partageons les bons moments comme les corvées.* » Comment vit-on aux Hébrides ? « *Mieux que dans les usines de Glasgow où beaucoup de jeunes sont partis. Il suffit de savoir se contenter de ce que l'on a. Ce qui m'inquiète le plus, c'est l'installation des fusées de l'OTAN à Lewis. Les soldats américains vont nous piquer les quelques filles qui restent.* »

Les amis d'Angus sont des « crofters ». Suivant la saison, ils sont tour à tour paysans, pêcheurs et tisserands. Les batailles entre crofters et propriétaires terriens venus d'Ecosse ou d'Angleterre ont marqué l'histoire des Hébrides. Cette forme d'organisation du travail, codifiée, reconnue officiellement, est encore une des bases de l'économie locale, sauf dans des villes comme Stornoway (Lewis) où un emploi administratif, une place dans la seule usine de toutes les îles (elle fabrique des éléments pour plates-formes de forage) remplacent de plus en plus l'activité agricole et la pêche. Mais dans de nombreuses maisons on entend encore aujourd'hui le chant du métier à tisser.

Jusqu'en 1945, Stornoway était un des principaux ports de pêche d'Europe. Il ne reste aujourd'hui qu'une dizaine de bateaux que des phoques attendent le soir avec impatience dans l'espoir de quelque nourriture.

Les réjouissances étant rares, il ne faut pas manquer d'assister à une « ceilidh », sorte de bal traditionnel très animé où les jeunes se retrouvent pour danser sur les airs du folklore celtique. La culture celte est restée très vivante dans toutes les Hébrides, et la plupart des gens parlent le gaélique. La principale activité nocturne reste cependant le pub, en particulier les vendredi et samedi soir. Certains établissements méritent le détour, par exemple celui de Rodel, au sud de l'île de Harris. Il est dominé par l'église de Saint-Clément qui veille sur l'océan. Construite au seizième siècle et plusieurs fois restaurée, elle renferme quelques vestiges intéressants, notamment la très belle tombe d'Alexander MacLeod. Là, taillés dans la pierre, un ange et un démon pèsent les âmes des morts pendant que, de l'autre côté de la route, la bière et le whisky coulent à flots. Le pub est plein à craquer. Le paysage alentour est si désolé qu'on a du mal à comprendre d'où sort la foule qui se presse au bar. Pour sauver la morale, le pub a été construit à 4 ou 5 kilomètres du premier village...

LES WHISKIES DE CARBOST

● Ferry : *il est fortement recommandé de réserver, sauf si l'on se contente de visiter Skye. Les tarifs vers les Hébrides extérieures sont élevés, ce qui ne favorise pas le tourisme. Exemple : aller-retour Skye-Harris, passagers et véhicule, de 22 à 33 livres, suivant la taille du véhicule. Tarif « spécial » (Island hopscotch) pour visiter plusieurs îles : de 80 à 100 livres (prix 1981). Horaires et tarifs à : Caledonian McBrayne Ltd., Ferry Terminal, Gourock, Renfrewshire. Tél. (0475) 33755.*

● Logement : *hôtels de 5 à 18 livres, « bed and breakfast » de 4 à 6 livres (par jour et par personne). On peut également louer à la semaine des maisons (30 à 100 livres) et des caravanes fixes (25 à 60 livres). Une association d'hôteliers regroupe vingt-quatre hôtels de qualité pour les voyageurs exigeants. Ecrire à The Hon. Secretary, Hebridean Independent Hoteliers Association, c/o Vic Lodge Hotel, Timsgarry, Isle of Lewis.*

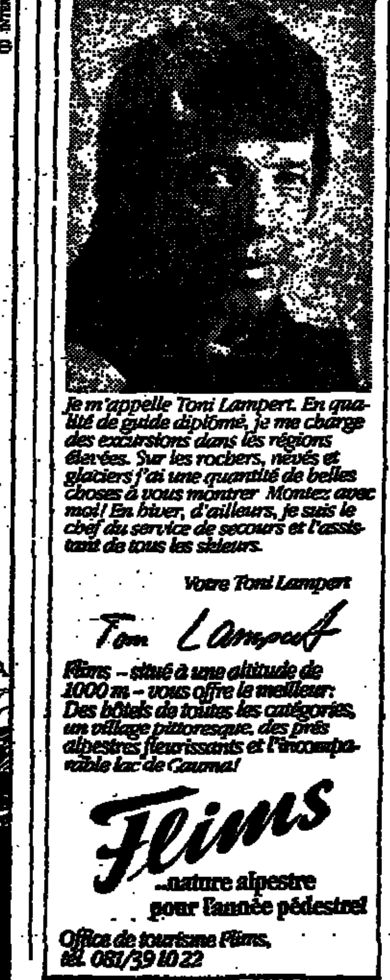
● Pêche : *en mer, bateaux loués à la journée. Environ 3 livres par personne. Stornoway a déjà accueilli trois championnats européens de pêche en mer. Truite de rivière : saison d'avril à octobre. Truite de mer et saumon : juillet à octobre. Prendre une carte dans les hôtels (de 6 à 10 livres par jour pour un permis de pêche au saumon). Il est préférable d'emporter son propre équipement.*

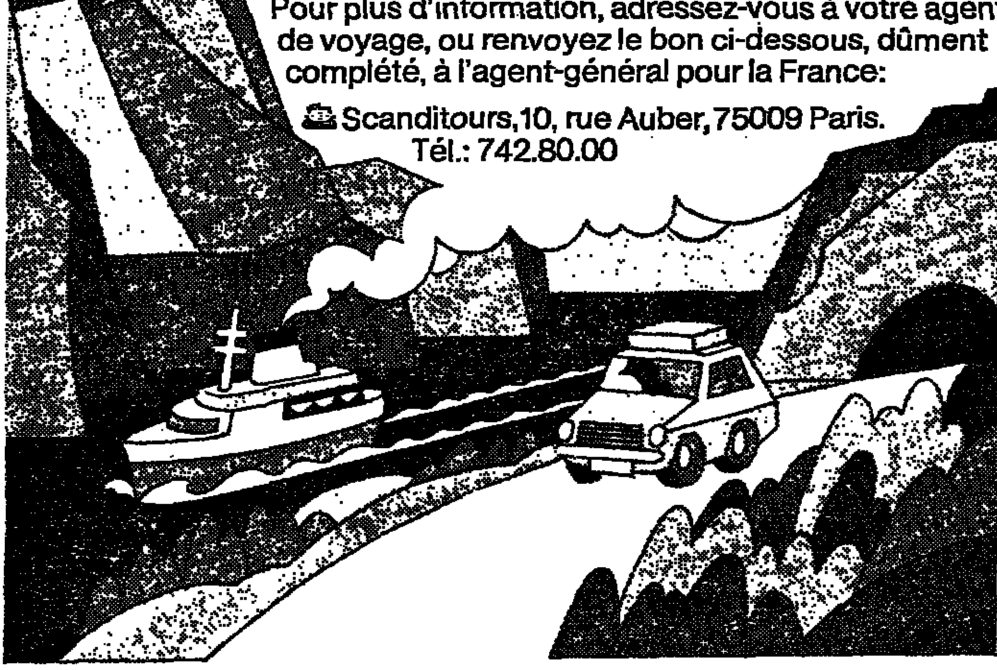
● Tweed : *il n'est de tweed que des Hébrides. La marque de l'orbe en garantit l'origine. Plus de 4 millions de yards ont été produits en 1980, dont la presque totalité est partie vers les Etats-Unis. Le tweed est toujours tissé à la main. Visite intéressante à Plocropol (Harris), chez Marion Campbell, qui, depuis plus d'un demi-siècle, file elle-même la laine, fait ses teintures avec des algues et des lichens, et tisse. Avec un peu de chance, on pourra acheter sur place quelques yards. Centre d'information sur le tweed à Stornoway (Lewis) et à Leverburh (Harris). Renseignements : The Harris Tweed Association Ltd., 6, Garden Road, Stornoway, Isle of Lewis, Scotland.*

● Whisky : *la seule distillerie (officielle) des Hébrides se trouve à Carbost (Skye). Elle produit le Talisker, un « pure malt » très recommandable. L'orge, mise à sécher au-dessus d'un feu de tourbe, donne au whisky de cette région un parfum très particulier.*

Les bureaux de tourisme sont très accueillants et peuvent aider à organiser un séjour. Renseignements : pour Skye, The Tourist Officer, Meall House, Portree, tél (0478) 2137 : pour les Hébrides extérieures, Tourist Information Centre, 4 South Beach Street, Stornoway, Isle of Lewis, tél (0851) 3088 et 2941.

★ Office du tourisme de Grande-Bretagne, 6, place Vendôme, 75001 Paris, tél. 296-35-52.







Hippisme

Dublin et Newmarket mènent la danse

MAUVAIS printemps pour les chevaux des centres d'entraînement français : non seulement ils ne parviennent pas à accrocher des victoires internationales, mais ils se font régulièrement battre à domicile par les visiteurs anglais et irlandais.

Nous avions mis, la semaine passée, *beaucoup d'espoirs en Persépolis*, monté par Yves Saint-Martin, pour le Derby d'Espom. Battu : *quatrième*.

Nous avions cru, le lendemain, pour la Coronation Cup, en *Lancastrian. Archi-battu* : antépénultième, l'autre représentant français, *Protection Racket*, était, quant à lui, avant-dernier.

Nous avions alors rêvé que, dans les Oaks, samedi, la pouliche *All Along* pourrait venger tous ses mâles évanescents. Battue, battue, battue : sixième.

Peut-être les mauvais rêves allaient-ils du moins se dissoudre comme les bons. Le mauvais rêve, c'était que l'irlandais *Assert*, doublure, dans son écurie, de *Golden Fleete*, le vainqueur du Derby d'Epsom, vint, chez nous, gagner le Jockey-Club, notre plus grande course pour « trois ans ». Le mauvais rêve a été plus solide que les bons : *Assert* a gagné.

L'expression est d'ailleurs faible : il a survolé notre Derby. Sûr de sa supériorité, son jockey, l'irlandais Roche, n'a pas craint, dès le départ, de le placer tout à l'extérieur du peloton, là où le parcours est un peu plus long mais, en principe, exempt d'embûches. Ainsi *Assert a-t-il effectué toute la course en* flanc-garde. A 300 mètres du poteau, il est devenu éclaireur, *pratiquement sans opposition* sinon une courte résistance de *Real Shadai*. Au passage de la ligne, trois longueurs d'avance sur celui-ci, suivi à deux longueurs de *Bois de Grâce*, précédant lui-même *Alfred's Choice* et *Noble Bloom*. *Cadoudal*, le vainqueur du Hocquart, très nerveux dans l'atmosphère orageuse de dimanche : *inexistant*.

Assert est, depuis la création du Prix du Jockey-Club, en 1836, le premier poulain entraîné à l'étranger à le gagner.

Angleterre bat France

Le résultat de la course est tout aussi exceptionnel à un autre égard : *le lauréat est le frère utérin de Bikala*, le vainqueur de l'an passé. C'est également la première *fois* qu'une poulinière (en l'occurrence, *Irish Bird*, une fille de *Sea Bird*, descendant d'une souche maternelle — celle de *Schiaparelli-Barley Corn* — qui s'est longtemps illustrée à Meautry, le haras de la famille Rothschild) donne les vainqueurs de deux derbies consécutifs.

Le bonheur des uns ne se réalisant *jamais, sur les pistes, hors* le malheur des autres, pendant que le captain Rodgers, à Dublin, se *frotte les mains*, un autre éleveur, le Suisse Walter Haefner, a, à New-York, quelques raisons de se ronger les poings. Ce passionné de courses a, depuis trente ans, dépensé beaucoup d'argent pour essayer de faire naître, dans son haras de Moyglare, un cheval de grande classe internationale. Il détenait potentiellement cette perle rare — et même, en *l'occurrence*, une double perle — puisqu'il était propriétaire, en 1979, d'*Irish Bird*. *Alors que, d'évidence, il n'avait pas besoin de 200 000 francs* pour boucler son budget (c'est un important actionnaire de Volkswagen), il la céda, à ce prix, au captain Rodgers, lors de la vente de l'Arc de Triomphe 1979, au polo de Bagatelle.

C'est un des caractères — et des attraits — des courses : la réussite n'y est pas proportionnelle à la fortune ; non plus que les erreurs, inversement proportionnelles.

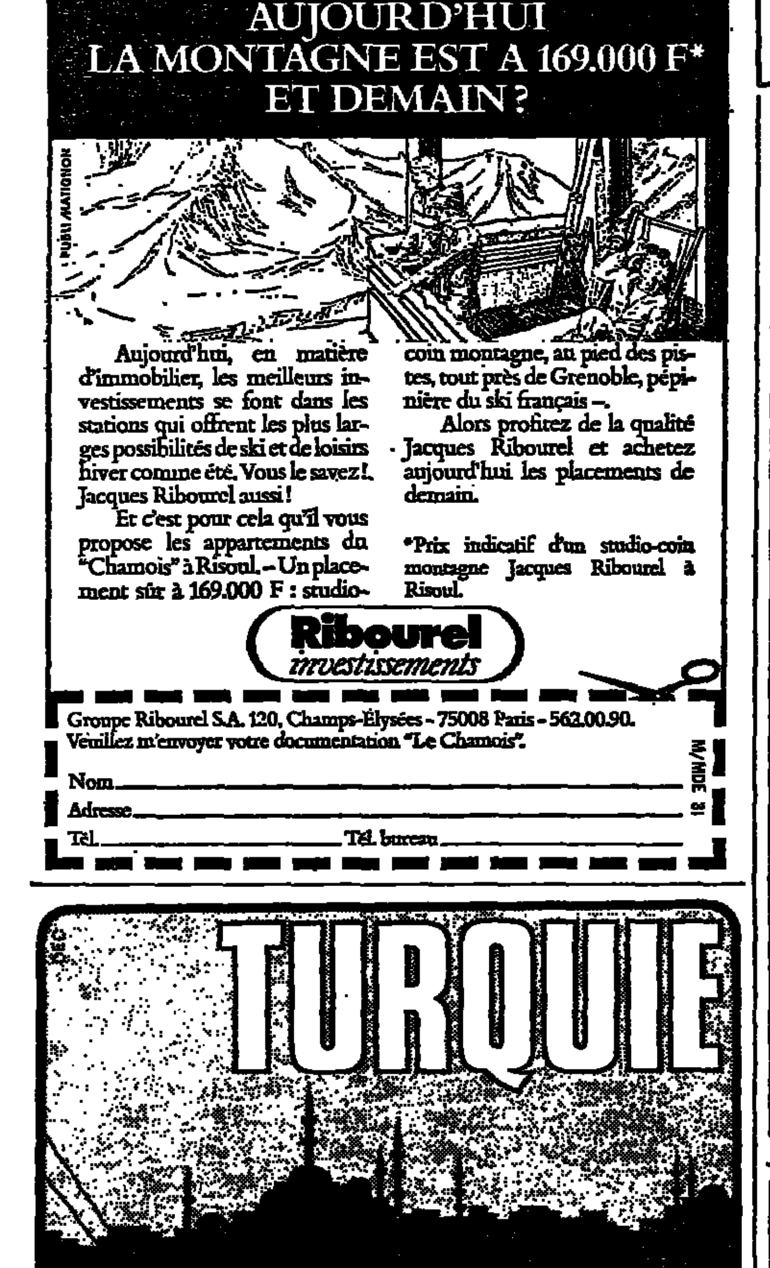
Que dire de l'annuelle compétition franco-britannique ? Elle échappe, *elle aussi, totalement, à la règle* de trois. Depuis le début de la saison, Chantilly a envoyé une dou*zaine de représentants en Angleterre* et n'y a conquis, grâce à *Zino*, que les lauriers (glorieux, il est vrai) des *Mille Guinées. Pour un nombre de* représentants à peine double, Newmarket et Le Curragh se sont déjà adjugés le prix du Jockey-Club, *le Grand Prix du Printemps, les prix* de Saint-Georges, du Palais-Royal, de la Force, et nous en passons. Le *score doit être quelque chose* comme sept ou huit contre un.

Si l'on cherche à tout prix une *consolation*, on peut essayer de la trouver dans le résultat du prix Jean-Prat : le *Zino* des Guinées y a trouvé un certain *Melyno* quatre longueurs devant lui. En rapprochant les performances, on pourrait conclure que ce *Melyno* — qui a en outre battu le record de l'épreuve — est meilleur que les meilleurs « milers » anglais, tous *défaits, voilà un mois, par Zino*. Mais les turfistes d'expérience savent bien que, lorsqu'on demande trop de signification aux dixièmes de seconde et aux longueurs à *l'arrivée*, on les fait mentir. La vérité ne ressort que de la confrontation directe.

Dimanche, prix de Diane. *Harbour* est une favorite tout indiquée. *Mais pourvu que Newmarket et Le Curragh ne se mettent pas encore* de la partie.

LOUIS DÉNIEL.





Philatélie

N° 1743

Exposition internationale « Philexfrance 82 »

L'exposition philatélique internationale « Philexfrance 82 » inaugurée ce matin vendredi par M. Pierre Mauroy, premier ministre, en présence de M. Louis Mexandeau, se déroule du 11 au 21 juin, au CNIT à La Défense.

Elle est réalisée *sous* la responsabilité financière du Musée de la poste et matérialisée avec l'aide de l'administration des P.T.T., et le *concours de divers organismes* de collectionneurs, négociants et la presse (spécialisée et les chroniqueurs philatéliques de la grande presse).

La partie de l'exposition philatélique est conçue avec le concours étroit de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, et comporte six mille cinq cents cadres exposant des collections de timbres.

Les 36 000 mètres carrés de surface sont occupés par : les cadres *d'exposition* ; deux cents *stands* de négociants ; soixante stands des administrations postales étrangères ; un bureau de poste avec ses trente-quatre guichets (vente et oblitération) ; des groupes de boites aux lettres (spéciale pour chaque journée de manifestation) ; une machine de Périgueux confectionnant des carnets (de dix timbres à 1,80 F) ; la Croix-Rouge et ses postes de secours ; de nombreux autres organismes les plus divers, sans oublier *les aires de repos*, bars, restaurants, etc... Catalogue de l'exposition 70 F.

La « Boule de Moulins » découverte récemment est exposée pendant la durée de l'exposition.

Vous pouvez vous y rendre soit par le R.E.R. soit en voiture (parking sur place).

Entrée : 30 F, donnant droit à un bloc-feuillet de 10 F ; entrée simple : 10 F. Avec deux entrées simples, à l'intérieur, au bureau de poste, vous pouvez acheter également un *bloc-feuillet* à 10 F.

Ouverte de 10 h. à 18 h. (les 11 et 18 juin, nocturnes jusqu'à 22 h.).

● Attention ! L'usage du flash sera interdit dans l'enceinte de l'exposition.

Les « P.J. » du bloc-feuillet

L'oblitération « P.J. » sera apposée indifféremment sur le bloc-feuillet collé ou non collé, les jours et heures suivants :

Vendredi 11 juin, de 14 h. à 22 h. ;
Samedi 12 juin, de 10 h. à 18 h. ;
Dimanche 13 juin, de 10 h. à 18 h.

Les correspondances revêtues d'autres timbres-poste que ceux du bloc-feuillet seront déposées dans des boites aux lettres particulières, relevées et oblitérées par le bureau de poste de Puteaux - Principal doté, pour la circonstance, d'une flamme « Philexfrance 82 ».

Les oblitérations temporaires

Des cachets à date grand format illustrés seront utilisés (de 10 h. à 18 h.) par le bureau de poste temporaire de l'exposition à l'occasion des journées organisées :

— Bourse aux timbres, le 14 juin ;
— U.P.U., le 15 juin ;
— Jeunesse, le 16 juin ;
— Colloques des musées postaux, le 17 juin ;
— Presse et philatélie, le 18 juin, de 10 h. à 22 h. ;
— Philatélie thématique, 19 juin ;
— Aérophilatélie, le 20 juin.
— La Poste et l'Histoire postale, le 21 juin.

Et au ministère des P.T.T., 20, avenue de Ségur :

A l'occasion du cinquante-cin*quième congrès de la Fédération des* sociétés philatélique françaises, les 12 et 13 juin, ainsi que pour le cinquante et unième congrès de la Fédération internationale de philatélie, les 20, 21 et 22 juin, des oblitérations spéciales seront également apposées sur les plis expédiés par les philatélistes.

Entier postal « Philexfrance 82 »

Le sujet du timbre du bloc-feuillet de l'exposition, dans une valeur et une couleur différentes est repris sur sur une carte postale « entier », tirée à un million et demi d'exemplaires.

Vendue à 1,80 F, aux guichets de l'exposition et par correspondance par le Service philatélique des P.T.T. ainsi que dans toutes les recettes principales.

Le congrès de la F.S.P.F.

Annuellement, à la Pentecôte toutes les sociétés philatéliques fédérées se retrouvent en congrès afin de débattre — dans l'intérêt de tous — leurs problèmes concernant la collection.

Le cinquante-cinquième congrès de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, à l'occasion de « Philexfrance 82 », tiendra ses assises au ministère des P.T.T., 20, avenue de Ségur à Paris.

Le congrès sera conduit par *M. Gabriel Gourin*, président de la Fédération, avec la collaboration de son équipe fédérale.

✉ Pendant la durée de l'exposition, du 11 au 21 juin, la plaquette no 7, réalisée par la direction des *postes* de Paris, contenant le bloc « Philexfrance 82 » est en vente, au prix de 35 F, dans tous les bureaux de poste parisiens. La plaquette no 8, avec dix timbres, sera mise en vente à partir du 22 juin, au prix de 35 F. Les habitants hors Paris pourront les obtenir par correspondance auprès du Service des bureaux temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09. Règlement par chèques ou mandats-lettres, au nom de M. le receveur des bureaux temporaires.

FRANCE : Aix-en-Provence.

Cette ville de station thermale des *Bouches-du-Rhône*, patrie de Vauvenargues, l'une des plus riches en histoire ancienne, sera honorée par l'émission d'un timbre-poste dans la série touristique de l'année. Rappelons qu'Aquae Sextiae fut fondée en 123 avant J.-C. par les Romains. Vente générale le 21 juin (55*/82).



2,80 F, rouge foncé et violet. Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Claude Durrens. Tirage : 8 millions d'exemplaires. Taille-douce de l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 19 et 20 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Office du tourisme, 2, place du Général-de-Gaulle, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Oblitération « P.J. ».

— Le 19 juin, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste d'Aix-en-Provence Principal. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 80000 Amiens, du 4 au 13 juin. — Foire exposition de Picardie.

⊙ 78780 Maurecourt (Foyer des jeunes), le 12 juin. — Premier anniversaire du jumelage avec la ville Grundall (G.-B.).

⊙ 87300 Bellac (Hôtel de ville), le 12 juin. — Centenaire de Jean Giraudoux.

⊙ 92600 Asnières (Mairie), le 12 juin. — « Métiers d'autrefois ».

⊙ 59000 Lille (Pavillon Saint-Sauveur), les 12 et 13 juin. — Cinquantenaire du Beffroi.

⊙ *81300 Graulhet (Aérodrome), les 12 et 13 juin. — Meeting de de l'Aéro*-club.

⊙ 59000 Lille (Foire), 13 au 18 juin. — 41e Congrès national de la C.G.T.

⊙ 92800 Puteaux (Tour de Flat), du 15 au 20 juin. — Salon Cartexpo.

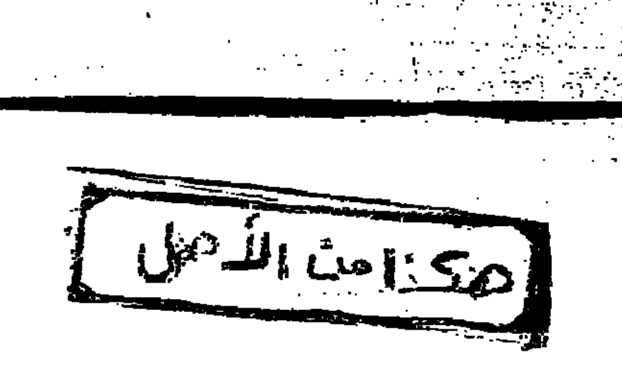
⊙ 87031 Limoges (Mairie), le 19 juin. — Expo « La porcelaine ».

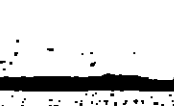
⊙ 75012 Paris (Gare Bastille), les 19 et 20 juin. — Exposition ferroviaire.

⊙ 75001 Paris (Pont-Neuf), les 19 et 20 juin. — Fêtes du Pont-Neuf.

ADALBERT VITALYOS.







Plaisirs de la table

Grand et petit zincs

NOIR et blanc; Olivier, maître d'hôtel empressé, se penche sur M. Marcel emmitouflé, susurrant les secrets des vraies duchesses de Guermantes. Mme de Noailles caresse d'un œil éteint les hortensias bleus de M. de Montesquiou. Et puis, traversant la rue Cambon, Coco Chanel regagne cette chaumière du dix-huitième siècle dont elle a fait son cœur. Et puis, plus tard encore, Hemingway, G.I's d'aventure, vient whisky au poing libérer le bar. C'est ça le Ritz !

On vient de refaire l'Espadon, le « grill » du Ritz (dont on admettra pour une fois la faute d'orthographe française). Et le gril sans « l » qu'est l'Espadon est élégant, confortable, précieusement ouvert sur une calme verdure patricienne. Mais surtout ce qui nous intéresse, la cuisine est bonne et la carte intelligente. Pas plus de trente plats, des hors-d'œuvres au fromage, en trois séries principales : poissons sur le gril ou à la broche — plats « au coin du feu » — feu de bois et tournebroche. Il y a deux menus, à 150 et 175 F (fromage ou dessert, hélas !), mais c'est la carte qui m'a surpris avec, en entrée, l'omelette plate fondue d'oignons et poivrons et l'effilochée de raie aux dés d'avocats ; dans les plats « canailles », le cassoulet, la fricassée de veau à l'ancienne, le paleron de bœuf en estouffade et une daube d'agneau brayaude parfaite (encore qu'il y manquait les pommes de terre symboliques des plats brayauds — allusion aux brayes de nos ancêtres les Gaulois, mais, surtout, au Massif Central dont ils viennent !)

Beau chariot de desserts et une suggestion de la cave avec des vins à prix honnêtes pour l'endroit (dont on aimerait pourtant voir figurer l'origine).

Bon service sous la houlette de Joseph Peyruquéou (que nous connûmes chez Lasserre) et bonne cuisine de Guy Legay, qui, ailleurs, ne nous avait pas donné l'image d'un « grand ». Faut-il poser en axiome : tel patron, tel chef ? On a eu la même surprise au Bristol où Tabourdiau s'éclate alors qu'à la Cascade il n'était qu'anonyme... Passons. Passons aussi sur la couverture du menu nous proposant un Ritz à la façade jaunissante d'hépatite virale. Et aller découvrir cet Espadon « new style » (voilà que le franglais me prend aussi !).

15, place Vendôme et rue Cambon (1er). Tél. : 260-38-30.

**

Bistrot ! Si le nom est aujourd'hui défiguré par les abat-jour à la Slavik, snobinisé par les assiettes Villeroy et Bosch, hypertrophié par les grosses têtes (et les petites portions), encensés par nos petits maîtres ès gueule, comment ne pas s'enthousiasmer alors pour le « vrai » bistrot. Comme ce *Chardenoux*, par exemple, où on se sent bien « chez soi » comme dans un « bois-charbon » d'avant guerre.

Hélas ! *Chardenoux* est en perdition malgré le 14/20 de Gault-Millau et une simple citation au Michelin. On me dira que c'est loin ? Je demanderai : « *Loin d'où ?* » Et, après tout, Guérard en ses premiers pas à Asnières, ce n'était pas la porte à côté !

Ici, Alain Morel se révèle, dans ce cadre Belle Epoque qu'il entend préserver, un ouvrier consciencieux, un fou de cuisine attaché à la qualité du produit, un saucier exemplaire (mais attention ! de sauces légères, subtiles et digestes !), un chercheur enfin, mais sans fantaisie inutile ni épates. Ainsi son pudding à la moelle de bœuf est-il étonnant et classique à la fois (encore que de sa trouvaille), son flan de truite fumée aux avocats subtil, sa salade de ris de veau aux oignons confits intéressant, son sauté de porc au citron remarquable autant que son foie de veau sauce bacon.

Se souvenant peut-être du dicton de Franche-Comté : « *Pour un foie de lotte, homme vend sa culotte, femme trousse sa cotte.* »

Il prépare celui-ci habilement. Ne veut que trois fromages (mais bien affinés). A un menu dégustation qu'il « raconte ». D'excellents desserts. Comme il serait sot qu'un tel cuisinier perde confiance et patience ! Et dommage de ne pas l'encourager en mettant son bistrot à la mode (même s'il n'a pas d'attachée de presse, comme il dit en s'excusant !). A midi le parking est voisin, le soir on trouve de la place. Et, pour y être arrivé une fois, on retrouve facilement le chemin du 1 de la rue Jules-Vallès (c'est aussi le 25 de la rue de Chanzy (11e), tél. : 371-49-52) fermé samedi et dimanche. Il vous faut découvrir Chardenoux !

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *La librairie le Verre et l'Assiette* (1, rue du Val-de-Grâce, tél. 633-45-96), spécialisée dans tout ce qui tient à la table, publie une *Lettre du verre et de l'assiette* (mensuelle) sur toutes les nouveautés de l'édition et de la gourmandise.

● *A la suite de ma note sur le Club Toque Blanche*, M. Jonathan Gontar, dont la lettre ne précise pas sa fonction au Club, m'écrit qu'il ne faut pas avoir l'esprit cartésien pour ne pas comprendre « qu'il est possible pour un restaurateur de faire des investissements considérables, à titre de promotion, sous forme de remises s'élevant effectivement à 17,50 % ». Sans doute, et je lui en donne volontiers acte. Notant qu'il reconnaît cette « ristourne » de 17,50 % sur les additions réglées par ses membres, ce qui, pour ceux-ci, vaut sans doute la peine. Pour le reste, c'est aux restaurateurs et à leurs représentants de répondre si ces investissements publicitaires sont en accord avec la conjoncture. Pour peu que le client paye avec une carte de crédit qui coûte, en plus, audit restaurateur, 4,50 % ou 5 %, j'attends que l'on me prouve qu'une exploitation peut ainsi devenir rentable !

● *Le haut de la rue Lecourbe est privilégié vraiment.* En quelques numéros, avec le *Pierrot gourmand* (au 295, tél. 558-27-62), avec ses tartes et terrines, avec, au même numéro, les *Senteurs de Provence* (tél. 557-11-96) et sa très bonne bouillabaisse, dont je reparlerai. Avec, enfin, en face, au numéro 304, les maîtres bouchers *Jean et Claude* (tél. 557-67-77), fiers, à juste titre, de leur charolais, entre autres viandes.

● *Un lecteur gourmet* me signale les petits déjeuners de *l'hôtel de l'Europe*, à Villeneuve-de-Marsan. Et qui plus est, de prix honnête. Et un autre de mes correspondants a relevé à la carte du *Gril-Bœuf* de l'autoroute F 18 (à la hauteur de Saclay) les mots blanc-cassis corrigeant le mot kir. Et la raison à lui donnée : « *C'est que, le vin blanc n'étant pas de Bourgogne, l'appellation eût été illégale.* » Félicitations à ces restaurateurs.

● *Le restaurant « de luxe »* de la tour Eiffel ouvrira en 1983. En attendant, des salons de réception et une brasserie sont prévus pour cette année. Curieusement, ces salons pourront recevoir 500 personnes et les puissances invitantes devront faire appel à un traiteur extérieur. Plaignons ces malheureux qui n'auront, pour réchauffer les plats (pour 500, imaginez cela !) qu'une pièce de 13 mètres carrés...

Dans le quotidien du 2 mai, 8 mai et 14 mai 1982, une coquille regrettable a provoqué l'effacement du numéro de licence de notre client

« VISIT U.S.A. »

Nous tenons à rappeler à nos lecteurs que cette société possède le numéro de licence 345, conformément à la loi n° 75-627 du 11 juillet 1975 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages et de séjours.

PALMARÈS

Champions qualité-prix

J'ai signalé l'édition 1982 du « Paris-Gourmand » de Jean-Pierre Imbach (Balland éditeur). C'est la recherche de bistrots bons et pas chers. Pour compléter ou mieux couronner cette édition, Imbach et son éditeur ont créé un Prix Paris-Gourmand, choisissant parmi ces adresses les meilleurs restaurants sur le plan qualité-prix. Pierre Perret, Jean Perniot et quelques autres, dont votre serviteur, ont élu le bon M. Bourdeau Gourmet-en-l'Ile, 42, rue Saint-Louis-en l'Ile (4e), tél. : 326-79-27, dont on sait les mérites, classant deuxièmes ex æquo, le Repaire de Cartouche (8, boulevard des Filles-du-Calvaire (11e), tél. : 700.25.86) que j'ai découvert à ses débuts et Pierre Vedel (50, rue des Morillons (15e), tél. : 828.04.37) qui est, lui aussi, presque une institution.

Bon choix, qui, du reste, n'exclut pas les autres, du Petit Mâchon à l'Oyonnade (dans le 15e) au Péché Mignon de la rue Guillaume-Bertrand (11e), en passant par bien d'autres...

Le jury s'est réuni dans une maison ne figurant pas au sommaire : Chez Pauline (5, rue Villedo (1er), tél. : 296.20.70) du bon Paul Génin (que j'ai découvert ici il y a bientôt un quart de siècle), secondé par son fils André. Très belle maison d'appétit comblé ! Pierre Perret s'est régalé de l'agneau de lait rôti persillade et moi du bœuf au gros sel Villette, avant d'excellents fromages et après une salade de moules aux poivrons rouges. Un bon point pour le chiroubles maison.

Voilà un bistrot comme on les aime. Ni Slavik ni les japoniaiseries de présentation ne sont passés par là et la cuisine est pérennité ! L. R.

Les reliefs du repas-minute

UN grand nombre de *fast food*, ou ce qu'il convient d'appeler, selon l'Académie française, les « restaurants rapides », fleurissent depuis peu sur les grandes artères de la capitale. Sur cent quatre-vingts établissements recensés en France jusqu'à présent, plus de la moitié ont ouvert leurs portes durant la seule année 1981. Forts de ce nombre, les principaux responsables de ces chaînes de « restaurants-minutes », ont décidé en mars 1981 de créer l'Association nationale pour l'alimentation et la restauration rapide (A.R.R.).

Un des problèmes que doit affronter l'Association est celui du nettoiement aux abords des points de vente. Plus de 50 % des repas sont consommés à l'extérieur de l'établissement, mais il n'y a pas toujours de poubelles à portée de bras une fois le « *cheese* » terminé... Résultat : les rues sont sales !

Toutefois, pour répondre à ce problème, les « Burger King » ont engagé deux employés. « *La situation sur les Champs-Elysées est plus préoccupante qu'ailleurs*, souligne M. Bonneville ; *en effet, le dimanche, par exemple, passé 11 heures du matin, il n'y a plus de ramassage des ordures et les poubelles sont pleines en quinze minutes.* »

Mac Donald va encore plus loin puisque quatre personnes sont chargées du ramassage sur les « Champs » et deux cents poubelles ont été installées aux frais de la firme pour lutter contre ce phénomène. Afin d'inciter les usagers à les utiliser, les « Mac », les « What » et quelques autres ont fait également imprimer sur leurs emballages l'invitation suivante : « *Veuillez me déposer à l'endroit prévu à cet effet.* »

Du côté de la mairie de Paris, M. Gilbert Gantier, chargé de la propreté de la Ville, souligne que « *l'article 152-1 du règlement sanitaire de Paris concernant la réglementation du contrôle de l'hygiène des restaurants a été étendu aux établissements de « cuisine rapide », mais rien n'est encore précisé en ce qui concerne leurs abords* ».

Le problème va trouver un début de solution avec l'installation, le mois prochain, par la mairie, de vingt corbeilles de 330 litres chacune (la capacité moyenne d'une poubelle est de 60 litres).

L'Association prévoit le doublement des points de vente à l'horizon 1983-1984. Prévoit-on le doublement du nombre des poubelles ? — *B. Lu.*

● *Appellation Fast-Food contrôlée.* — Les « Fast-Food » ont le droit, à certaines conditions, de prendre le titre de « restaurants », a-t-on indiqué au ministère des finances à la suite d'une démarche de l'Association de la restauration rapide.

Pour bénéficier de cet agrément, les promoteurs de cette nouvelle formule doivent : servir tous les jours un plat chaud comportant soit une viande, un poisson, œufs ou produits lactés ; comporter des tables au comptoir de dégustation ; indiquer la liste des plats agréés ; exercer la restauration à titre principal.

Jeux

échecs N° 973

UNE DÉMONSTRATION MAGISTRALE

(Tournoi « Clarin », Mar-del-Plata. 1982)

Blancs : L. PORTISCH
Noirs : Y. SEIRAWAN
Défense est-indienne.

1. d4	d6	21. 0-0-0 (q)	Rb8
2. ç4	é5 (a)	22. Td2	Ff6
3. Cf3 (b)	é4 (c)	23. g3	Th7
4. Cg5	f5 (d)	24. C×ç8 !	R×ç8
5. Cç3	h6 (é)	25. Th-d1	Rç7
6. Ch3	g5 (f)	26. Da3 ! (r)	Dé8
7. Cg1 !! (g)	Fg7	27. Td6	Fé7
8. h4 !	g4 (h)	28. Da5+	Rç8
9. é3	Cd7 (i)	29. Té6 ! (s)	a6
10. Cg-é2	h5 (j)	30. Té5 ! (t)	Th6
11. Cf4 ! (k)	Cf8	31. T×f5	Cd7
12. Da4+ ! (l)	Dd7	32. Tf7 ! (u)	Tf6
13. Db3	Cé7	33. Tg7	Rb8
14. ç5 ! (m)	d×ç5	34. f5	Ra7 (v)
15. d×ç5	ç6 (n)	35. T×d7 ! (w)	
16. Fç4	Cé-g6 (o)		Dxd7
17. Cb5 ! (p)	C×f4	36. Db6+	Rb8
18. Cd6+	Rd8	37. Tg8+	Ff8 (x)
19. é×f4	Rç7	38. T×f8+ ! (y)	
20. Fé3	Dé7		Abandon.

NOTES

a) 2... g6 est aussi à envisager ; par exemple, 3. Cf3, Fg7 ; 4. g3, ç5 ; 5. Fg2, Cç6 ; 6. d5, Ca5 ; 7. 0-0, a6 ; 8. Cb-d2, b5.

b) Ou 3. é3, f5 ; 4. Cç3 ou 3. d×é5 d×é5 ; 4. D×d8+R×d8 ; 5. Cç3, ç6 ; Cf3 f6 ; 7. g3, Fé6 ; 8. b3, Cd7 ; 9. Fg2, Rç7 ; 10. 0-0, Cé7 avec égalité (Toran-Schmid, Siegen, 1970). Après 3. d5, f5 : 4. Cç3, Cf6 ; 5. g3, g6 ; 6. Fg2, Fg7 ; 7. Cf3, 0-0 ; 8. 0-0, h6 ; 9. é4, f4 ; 10. g×f4, Fg4 rien n'est bien clair : si 11. Dd3, Cb-d7 ; 12. Ch4, é×f4 ; 13. Cg6, Cç5 ; 14. Dç2, f3! et si 11. h3, Fh5 ; 12. Dç2, é×f4.

c) Une suite un peu risquée, mais la continuation 3..., Cd7 est peu satisfaisante : 4. Cç3, Cé7 ; 5. é4, Cg6 ; 6. g3, Fé7 ; Fg2, 0-0 ; 8. 0-0, Té8 ; Fé3 ! (Andric-Puc, Yougoslavie, 1951) de même que 3..., Cç6 ; 4. Cç3, Fg4 ; 5. d5, Cç-é7 ; 6. é4, Cg6 ; 7. g3, Fé7 ; 8. h4, Cf6 ; 9. Fé2, h6 ; 10. Rf1, ç6 ; 11. Cé1, Fd7 ; 12. Cç2, ç×d5 ; 13. ç×d5, Db8 ; 14. a4, Fd8 ; 15. Rg2, 0-0 ; 16. f3 (Donner-Kestler, Haïfa, 1976).

d) Et non 4..., Ff5 à cause de 5. g4!

e) 5..., Fé7 est probablement jouable : 6. Ch3 (ou 6. h4, Cf6 ; 7. é3, 0-0 ; 8. f3, ç6 ; 9. b4, Ca6 ; 10. Db3, Cç7 ; 11. a4, Cé6 ; 12. Ch3, d5 ; 13.Fa3, h6 et la situation est *confuse* (Garriga-Pereiro, Espagne, 1976), Cf6 (si 6..., ç5 ; 7. d×ç5, d×ç5 ; 8. D×d8+, F×d8 ; 9. Fé3 ou 9. g4) ; 7. é3 ou 7. g3.

f) Six coups de pions en six coups dans cette ouverture qui s'est transformée en un « début anglais » (1. ç4, é5 ; 2. Cç3, d6 ; 3. Cf3, f5 ; 4. d4, é4).

g) Dont le grand maître hongrois connaît toutes les finesses. Ce retrait original est une trouvaille de Portisch en 1974 dans sa partie contre Quinteros : il s'agit de libérer le pion h afin de forcer l'avance g5-g4, après quoi le C-R retrouvera un puissant avant-poste en f4.

h) Pratiquement forcé en raison de la menace 9. h×g5, h×g5 ; 10. T×h8, F×h8 ; 11. é3 et 12. Dh5+.

i) Dans la partie précitée, Quinteros tenta de s'opposer à l'entrée du C-R blanc en f4 par 9..., Cfg ; 10. Cé2, Ch5 mais tomba rapidement dans une position inférieure après 11. Cd5!, ç5 ; 12. Fd2, Cç6 ; 13. Fç3, Fé6 ; 14. d×ç5, d×ç5 ; 15. Db3!.

j) Craignant la suite 11. h5 ; 12. Cf4 et 13. Cg6.

k) Première victoire de la stratégie des Blancs : l'installation du C-R en f4 (avec la menace 12. Cé6).

l) Bien dans le style de Portisch : si 12..., Fd7 ; 13. Db3!.

m) Ouvrant la diagonale a2-g8 tout en menaçant 15. ç×d6 (si 15..., ç×d6 ; 16. Fb5 et si 15..., D×d6 ; 16. Fd2 ; 17. Cb5).

n) La position des Noirs devient difficile, mais le coup du texte qui affaiblit la case d6 doit être considéré comme une faute positionnelle décisive. 15..., Cé-g6 était nécessaire.

o) La même idée que Quinteros : supprimer le Cf4 (ce qui prouve que le plan de Portisch — 7. Cg1! — est fort gênant pour les Noirs), mais en beaucoup plus de temps (Cd7 - f8 et Cé7 - g6).

p) La réfutation de 15..., ç6. Le Cb5 ne peut être pris sans perdre la D et ceci démontre la justesse de 12. Da4+.

q) Les Noirs sont désormais réduits à une défense pénible. Une *suite amusante est* 21..., Tb8 ; 22. Cé8+!, D×é8 ; 23. Db6+!!, a×b6 ; 24. ç×b6 mat.

r) Chaque coup de Portisch est le plus fort. Ici, le passage en a5 fixe la T-D à la défense du pion a7.

s) Propose un sacrifice de qualité : si 29..., C×é6 ; 30. F×é6+, Rb8 ; 31. Td7.

t) Gagnant le pion f5 : si 30..., Dg6 ; 31. T×é7!

u) Gagnant la septième traverse.

v) Si 34..., T×f5 ; 35. Fé6. Le R noir trouve enfin un refuge.

w) Mais non ! Le R noir est loin d'être à l'abri comme le prouve ce sacrifice de qualité.

x) 37..., Tf8 ne change rien à la conclusion.

y) Un second sacrifice de qualité qui met fin à un combat (si 38..., T×f8 ; 39. Ff4+, Rç8 ; 40. Fé6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 972
B.A. SACHAROV (1952)

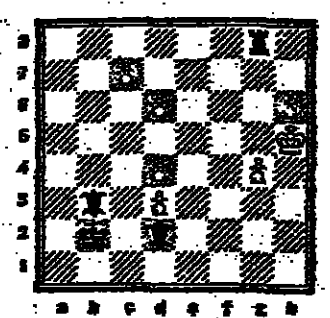
(Blancs : Rf4, Fg2, Pb6, d6, é2. Noirs : Ré6, Fh8, Ch1 et é3, Pb7. Nulle.)

Si les Blancs capturent le C, les Noirs répondent 1..., C×d6 avec gain et si les Blancs prennent le pion b7, les Noirs sauvent leur C par 1..., Fé5+ et 2..., Cg3, ce qui leur donne une finale gagnante.

1. Fd5+!, Rd7 (si 1..., R×d5 ; 2. d7 et si 1..., R×d6 ; 2. F×h1 et 3. F×b7) ; 2. F×b7, Cf2 ; 3. Fç6+!, R×ç6 ; 4. b7, R×b7 ; 5. d7, Cg7 (si 5..., Cç7 ; 6. Rf5, Cé6 ; 7. R×é6, Rç7 ; 8. Ré7, nulle) ; 6. d8=C+!, Rç7 ; 7. Cf7, Cé6+ (ou 7..., Ch5+ ; 8. Rg4, nulle) ; 8. Rf5 (et non 8. Rf3?, Fg7 ; 9. R×f2, Rd7 suivi de 10..., Ré7! avec gain), Cd4+ ; 9. Rg6, nulle.

ÉTUDE

A.P. KAZANTSEV (1976)



BLANCS (7) : Rh5, Pç7, d6, d4, d3, g4, h6.

NOIRS (4) : Rh2, Tg8, Fb3 et d2.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 970

LA TENTATION DE COUPER

Le déclarant suédois Gullberg a su résister à la tentation de faire une manœuvre classique, car sa réussite semblait peu probable, et il a finalement trouvé la ligne de jeu gagnante.

	Nord	
	♠ R 8 6 4 ♥ 9 8 5 ♦ D 7 ♣ R V 10 3	
Ouest ♠ D V 10 5 3 ♥ 10 7 4 ♦ R V ♣ 7 6 2	N O E S	**Est** ♠ 9 7 2 ♥ V 2 ♦ 10 8 4 2 ♣ D 9 5 4
	♠ A ♥ A R D 6 3 ♦ A 9 6 5 3 ♣ A 8	

Ouest a entamé la Dame de Pique pour le 2 d'Est et l'As sec de Sud, qui a joué le 3 de Carreau. Ouest a pris avec le Roi et a rejoué le Valet de Carreau (Est fournissant le 4 et le 2). Après la Dame de Carreau, le déclarant (Gullberg) a tiré le Roi de Pique (pour le 7 et le 5 d'Est-Ouest et le 6 de Carreau de sa main), puis l'As et le Roi de Cœur, sur lesquels les deux adversaires ont fourni. *Comment Sud a-t-il ensuite joué* pour gagner le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Si les Carreaux sont répartis 3-3, le chelem sera toujours réussi, et il faut donc prévoir qu'une des mains aura quatre Carreaux.

Une première solution serait de *couper un Carreau avec le 9 de Cœur* du mort en espérant que la main adverse, qui n'aurait plus de carreau, n'aurait plus d'atout (manœuvre de Guillemard). Mais la probabilité que la main courte à Carreau soit également courte à Cœur est relativement faible, et il vaudrait encore mieux faire l'impasse à la Dame de Trèfle (une chance sur deux).

Cependant, Gullberg a trouvé une solution meilleure : *il a tiré tous ses atouts* en observant soigneusement les défausses (notamment celle de deux Trèfles et du 9 de Pique d'Est sur les trois coups d'atout) :

	♠ 8 ♣ R V 10	
♠ V ♣ 7 6 2	——	♦ 10 8 ♣ D 9
	♦ A 9 ♣ A 8	

Le déclarant tira ensuite l'As de Carreau et constata que la couleur n'était pas partagée et que Ouest avait jeté un Trèfle. Il défaussa alors le 8 de Pique, avec la certitude qu'*un des adversaires avait été squeezé* et que la Dame de Trèfle était maintenant seconde. Il tira donc les Trèfles en tête et réussit son chelem.

En fait, la ligne de jeu de Gullberg est gagnante quand la Dame de Trèfle est seconde ou dans la main de la garde à Carreau.

D'autre part, si Ouest est seul gardé à Pique (parce que, par exemple, Est n'a que deux Piques ou trois petits Piques), le *double squeeze est automatique* si Est a les quatre Carreaux...

Le Festival de Juan-les-Pins

C'est le plus ancien des Festivals, car il a débuté au lendemain de la guerre, mais c'est aussi celui qui attire le plus de participants. On y a dénombré le mois dernier un millier de joueurs !

Voici un chelem d'un précédent Festival. C'est un excellent exercice de technique.

	Nord	
	♠ 9 7 3 ♥ A V 2 ♦ 9 7 6 5 4 ♣ V 6	
Ouest ♠ V 5 ♥ 10 5 ♦ *D V 10* ♣ D 10 9 8 5 4	N O E S	**Est** ♠ R 10 8 2 ♥ 9 8 7 6 3 ♦ *8* ♣ 7 3 2
	♠ A D 6 4 ♥ R D 4 ♦ A R 3 2 ♣ A R	

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	passe	2 ♥	passe
2 SA	passe	3 SA	passe
4 ♦	passe	5 ♦	passe
6 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau pour le *8* d'Est, Sud a pris avec le Roi et il a tiré l'As de Carreau, sur lequel Est a défaussé un Cœur. *Comment Delorme, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Trèfles » était forcing de manche, et la réponse de « 2 Cœurs » promettait l'As de Cœur ; « 2 SA » indiquait une main d'au moins 24 points avec une distribution régulière, et l'enchère de « 3 SA » *montrait* qu'il n'y avait pas de gros honneurs en dehors de l'As de Cœur.

Avec la certitude d'au moins 29 points d'honneurs dans les deux mains, Sud a estimé pouvoir faire un effort pour le chelem en déclarant « 4 Carreaux », sur lesquels Nord aurait dû sauter à « 6 Carreaux », car, avec le *fit* à Carreau, son jeu peut être évalué à 8 points et le total est donc d'au moins 33 points.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 139

LE BENJAMIN EST RECONNU

Notre confrère Jean-Pierre Allali, chroniqueur de scrabble au Matin, *nous écrit que c'est lui, et non pas Benjamin Hannuna, qui est le créateur du mot « benjamin » (rajout de trois lettres permettant de prolonger, par l'avant, un mot placé en H 4, de façon à coloniser la case rouge Est (cf. notre article GARE A LA CASSE ! du 1er mai). C'est avec plaisir que nous confirmons ce détail : Hannuna, qui est la modestie même, n'a jamais eu la prétention de donner son nom, ou plutôt son prénom, à un de ses coups favoris. Au lieu de le qualifier de « GENITEUR », mot ambigu, nous aurions dû le traiter d'« EPONYME » (la déesse Athéna est l'éponyme d'Athènes).*

Les mots en -ONYME (du grec onoma *ou* onuma *« nom »), sont, bien entendu, une mine pour le scrabbleur. Outre EPONYME, ANONYME (anagramme MONNAYE), SYNONYME et HOMONYME (terme imprécis supplanté, selon le cas, par* homophone *et* homographe*), on trouve ACRONYME (mot emprunté à l'anglais ; exemple : CEDEX, courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle) ; ANTONYME, contraire ; AUTONYME (mot détaché de son sens) ; PARONYME (anagramme PYROMANE ; mazette est le paronyme de* mozette*), et enfin TOPONYME, nom de lieu.*

	TIRAGE	SOLUTION	REF	POINTS
1	E E U N N V G			
2	U N + L G N U U	VENGE	H 4	26
3	U U N N + C A V	LUGE	5 E	10
4	N N U + O O R S	CUVA	9 E	23
5	T M N B D A A	ENROUONS	8 H	77
6	D M + E I O K S	BANAT (a)	10 D	33
7	M I + T U I I E	KENDOS	N 6	36
8	U I + F H L U E	IMITE	O 11	26
9	U U E H + O E S	FIL (b)	11 E	37
10	U + I E M B T H	HOUEES (c)	12 A	39
11	— R F W O I A E	EMBOUTI	K 5	40
12	O I E + A R L N	WHARF	A 11	60
13	A E O L M S T	ENROLAIT	14 H	70
14	A A E R L S Y	MOLESTA	15 C	85
15	S + I U R P T J	RELAYA	O 1	59
16	P + N R D X E E	JURISTE	I 2	32
17	E D N + E D Q ?	PREUX	P 2	42
18	Q + P S Z I A ?	DE(P)END	12 H	29
19	P Q A + E I C T	ZI(Z)IS (d)	L 1	48
20	Q + T H E	PECARI	3 B	22
21		HE	4 C	23
				819

NOTES

(a) Provinces limitrophes de la Hongrie et de la Turquie ; (b) faisant CAF, invariable (Coût Assurance Fret) ; (c) piochées (additif FFSc) ; (d) est aussi un bruant, c'est-à-dire un passereau.

Résultats. — 1. Lahmi-Viseux, 818 ; 2. Labbé-Kourotchkine, 801 ; 3. Mme Lumbroso-Pialat, 792.

Résultats finals. — 1. Viseux-Lahmi ; 2. Delol-Pluven ; 3. Labbé-Kourotchkine ; 4. Lumbroso-Pialat ; 5. Tombette-Hostein.

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR PAIRES 1982, Palais des Congrès, Bordeaux, 9 juin, 3e manche. Tournois : 49 bis, rue Brizard, Bordeaux, mardi, 20 h 30, et Maison pour tous, Cenon, vendredi, 20 h 30.

● *Le Scrabble-Etoile* fait surface : nouvelle adresse, 7, rue Lesueur (XVIe). Tél. : 500-15-03. Tournois : lundi, jeudi et vendredi, à 21 heures ; mercredi et vendredi, à 14 heures et 17 heures.

● *Festival de Nice* au Négresco, homologable, du 11 au 14 juillet. Individuel et paires. Téléphone : (93) 59-85-01.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

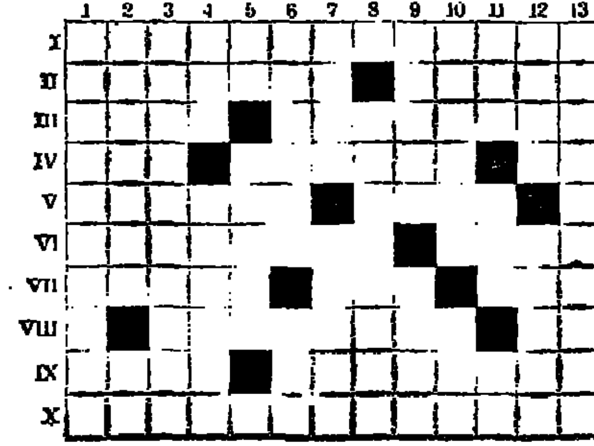
N° 201

Horizontalement

I. Si son produit liquide soigne les reins, il est plus connu par son produit solide. — II. N'est pas forcément un adepte de Gide. Une bonne partie du monde. — III. Adepte de la chanson de gestes. Caractérise un appétit d'oiseau. — IV. Vieille vache. S'adresse au bon Dieu et à ses saints. Note inversée. — V. N'est pas trop manifeste. Fils d'Eve. — VI. Ont perdu leur liberté. S'en va à Chartres. — VII. Favori de Marot. Laisse voir la peau. Pour la démonstration ou pour le transport. — VIII. Puissances. Pronom. — IX. C'est dans le sang, mais n'en abusons pas. Tenait son rang chez les Dieux. — X. Sujet de la République.

Verticalement

1. Bon pour la reproduction. — 2. Moitié d'un galonné. Note. — 3. On cherche leur justification. — 4. Fluctuat nec mergitur. Transportent. — 5. Un peu trop. Aile. — 6. Malheureuse. Refuge des compagnons. — 7. Veillait à la toilette, entre autres. A la patte. — 8. Redressé. — 9. C'est un chapeau qui ne va pas à tout le monde. Dans le Perche. — 10. Vit de privations. Installé. — 11. Va dans le lac. Il a peut-être vu ce lac. Il faut le doubler si l'on veut y tenir. — 12. Traîne une mauvaise réputation. Peut-être le fils du précédent. — 13. Sortirent de leur trou.



Solution du n° 200

Horizontalement

I. Deux-centième. — II. Embellie. Box. — III. Réunie. Tronc. — IV. Nu. Onctueuse. — V. Iton. Tiède. — VI. Eth. Erc. Dual. — VII. Rempli. Firme. — VIII. Er. Lisait. On. — IX. Remercient. — X. Enviée. Horde. — XI. Evanescentes.

Verticalement

1. Dernière-née. — 2. Emeutier. Nv. — 3. Ubu. Ohm. Rva. — 4. Xenon. Plein. — 5. Clin. Elimée. — 6. Electrisées. — 8. Ni. Tic. Ar. — 8. Têtue. Fiche. — 9. Reddition. — 10. Eboueur. Ert. — 11. Mons. Emondé. Excellentes.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 201

Horizontalement

1. BEORSTU (+ 6). — 2. EEELNRSTY. — 3. ACEMOUV. — 4. EIOPQTU (+ 1). — 5. EEIMNRSST. — 6. AEEFNOR. — 7. CEISSTU. — 8. DIMOPPU. — 9. EECHLSW. — 10. EEGIN NOP. — 11. AEINOT. — 12. AMNRTU (+ 1) — 13. DEEIILT. — 14. ACEILPR (+ 2). — 15. AAINNRV (+ 1).

Verticalement

16. AEINORTV (+ 2). — 17. CEEENTU. — 18. CEORSTU (+ 4). — 19. CDELOOU. — 20. DEHINOR. — 21. EEEIPR. — 22. AFIIMOS. — 23. AEKORSS. — 24. BCDINORU. — 25. EEL RSTY. — 26. CEENRTU. — 27. AEINQUU. — 28. EEEEPRS. — 29. AACILMR.

Solution du n° 200

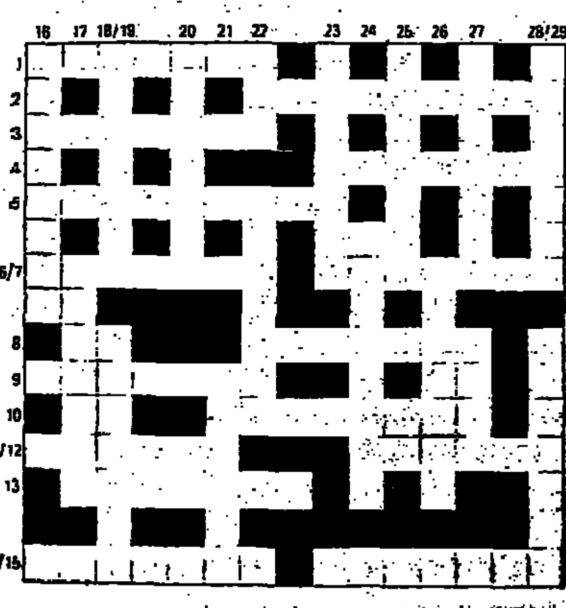
Horizontalement

1. TRIBAUDE (HABITUDE). — 2. SPIDER (DEPRIS, PERDIS, PREDIS). — 3. AORISTE (EROTISA, OSERAIT, OTARIES, OTERAIS, TOISERA, TOREAIS). — 4. LEONINE. — 5. NEFASTE. — 6. HOSANNA (AHANONS). — 7. INSULINE (INULINES). — 8. PETOCHES. 9. ESTOCADE. — 10. ISOTOPES. — 11. ALBUMEN. — 12. NATUREL. — 13. SAGACITE. — 14. UNCINEE, pourvu d'un crochet. — 15. ESCIENT (CEINTES, INCESTE, INSECTE). — 16. LAITES (ALITES, ALTISE, LESAIT, LESTAI, LIATES). — 17. ESPERAT (APRETES, APTERES, ARPETES, PATERES, PESTERA, PETERAS, REPETAS, RETAPES). — 18. EPREUVE.

Verticalement

19. TABAGIE. — 20. VACUOLE. — 21. IRENISME, attitude pacificatrice (MINIERES). — 22. BISEXUES. — 23. UNIATE, chrétien oriental. — 24. TIMONIER (MINORTIE, MINOTIER). — 25. ADIPOSE (DEPOSAI). — 26. SENEÇON, plante (ENONCES). — 27. ODONATE, insecte. — 28. CEPAGES. — 29. POUSSAH. — 30. SUCRINE. — 31. DIAGNOSE, art de faire un diagnostic (GANOIDES). — 32. RECHAUD. — 33. PLEUTRE (LEPTURE, REPLEUT).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Le Monde

culture

MUSIQUE

L'AN PROCHAIN A L'IRCAM

Pierre Boulez : toujours la recherche

La saison 1982-1983 de l'IRCAM et de l'Ensemble intercontemporain comportera cinquante et un concerts, dont trente et un par abonnements. Les têtes de file en seront Stockhausen (six concerts en octobre) et Kagel ; le grand absent (ou presque)... Pierre Boulez, dont on n'entendra que la *Troisième Sonate* et qui ne dirigera qu'un seul programme (Varèse, Grisey, Kurtag, le 11 avril). Prendrait-il quelque distance avec l'institut qu'il dirige et anime depuis 1977 ?

« Pas du tout, répond Pierre Boulez. J'ai constaté au contraire qu'il était nécessaire que je sois le plus souvent possible présent à l'IRCAM, et c'est une des raisons pour lesquelles je dirige de moins en moins. Par ailleurs, je veux consacrer une grande partie de mon temps à la composition pour répondre à plusieurs commandes importantes, notamment celle que la Philharmonique de Berlin m'a faite pour son centième anniversaire (même si elle ne peut la jouer que pour le cent deuxième...).

– Pourtant, vous allez créer en septembre à Londres la version intégrale de Répons *(quarante minutes) et elle ne figure pas dans vos programmes de Paris !*

– En effet, mais pour des raisons à la fois techniques et financières : la première version de *Répons* (à Donaueschingen et à Bobigny) nous a posé de gros problèmes de coût et de fiabilité. Il n'est pas facile de déplacer un dispositif aussi important que la 4 X (1), qui a failli nous lâcher le matin même de Donaueschingen ; j'en ai encore des sueurs froides... Notre objectif de l'année est donc la miniaturisation (tout va très vite en ce domaine), qui devrait nous permettre en 1983-1984 d'emmener *Répons* en tournée avec un matériel léger et en double pour parer à toute panne. Nous avons bon espoir grâce à l'accord passé récemment avec la SOGITEC (*le Monde* du 15 mai), qui va industrialiser notre machine et nous en rétrocéder un certain nombre.

– Quelles sont les lignes principales de votre Maison de concerts ?

– Toujours un mélange de répertoire contemporain et de créations ; il y en aura vingt-neuf cette saison (dont treize commandées par l'IRCAM ou l'Ensemble intercontemporain), sans compter celles des groupes que nous accueillons, comme chaque année, dans notre « Forum de la création ».

A côté d'un panorama en deux concerts de la musique polonaise d'aujourd'hui, je tiens particulièrement à deux choses : d'abord les concerts de l'Atelier de recherche instrumentale dirigé par Pierre-Yves Artaud qui montrent que, si l'IRCAM est lié à l'ordinateur, il poursuit également d'autres pistes, dont celle-ci qui est presque entièrement dégagée de la technologie. Et puis les quatre concerts de février intitulés « Le concept de recherche en musique », avec des commandes faites à Philippe Manoury, Tristan Murail et Roger Reynolds, qui s'insèrent dans une semaine de colloques et conférences réunissant d'éminentes personnalités internationales.

Pourquoi la recherche ? Nous devons toujours en revenir à la question qui fonde notre action. La recherche de Beethoven se faisait à l'intérieur de lui-même et d'un langage communément admis. Aujourd'hui la technologie est extérieure au musicien ; comment l'aborder, comment l'utiliser, alors que la quasi-totalité des compositeurs ne peuvent pas eux-mêmes assumer, posséder les techniques ?

Les possibilités de la machine

– C'est au fond le problème que tous les compositeurs qui viennent travailler à l'IRCAM rencontrent ?

– Exactement. Ils ont à leur disposition des « tuteurs », des assistants techniques qui leur ouvrent les portes de la machine, leur montrent les expériences déjà réalisées, mais c'est à eux de penser les nouvelles structures mentales de la musique, de concevoir un développement, une thématique, en fonction des possibilités de la machine, car ils n'ont pas seulement en face d'eux un instrument comme le piano, mais une machine « intelligente ».

– Imaginer avec la machine ne doit pas être facile ?

– Certes, et surtout pour les gens d'un certain âge. Mais les jeunes apprennent beaucoup plus rapidement à évoluer dans une nouvelle dialectique, un nouveau langage. Tout cela demande du temps, et, si nos efforts de réorganisation ont permis d'augmenter le nombre des compositeurs invités de neuf en 1979 à vingt en 1981 (2), c'est probablement un chiffre optimum, car chacun, passant d'une phase de formation à une phase de recherche et de réalisation, doit rester chez nous de trois à six mois, parfois un an (fût-ce en plusieurs périodes).

– Pour en revenir aux concerts, ne pensez-vous pas que le public, bien qu'il vienne toujours nombreux, soit quelque peu désorienté, moins soudé au projet de l'IRCAM qu'au temps du Domaine musical ?

– Sans doute. Nous avons d'ailleurs l'intention de renforcer notre « gestion artistique » pour établir un meilleur contact. Mais cela tient en grande partie au fait que nous sommes obligés de jouer dans cinq lieux différents qui n'ont ni la même contenance, ni la même disposition, ni la même acoustique, donc la même atmosphère, et déterminent cinq publics différents, tous un peu amorphes. Un lieu unique centre, façonne une communauté. Malheureusement aucune salle ne peut recevoir tous nos concerts. Peut-être qu'à La Villette... »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

★ Renseignements et abonnements : Ensemble intercontemporain, 9, rue de l'Échelle, 75001 Paris. Tél. : 260-94-27. Programme des cours d'informatique et d'analyse, conférences et séminaires : IRCAM, 31, rue Saint-Merri, 75004 Paris. Tél. : 277-12-33.

(1) Processeur numérique de signal en temps réel 4 X, créé à l'IRCAM par Peppino Di Giugno.

(2) Parmi ces vingt compositeurs, on notera les noms de Luis de Pablo, Dufourt, Ferneyhough, Höller, Louvier, Levinas, J.-E. Marie, Manoury, Murail, Maiguashca, Pasquet, Reich, Sinopoli, etc.

AU FESTIVAL DES ORCHESTRES DU T.M.P.

Donatoni et Schoenberg illuminés

C'est une excellente idée du Théâtre musical de Paris que d'avoir inscrit dans son « Festival des orchestres » l'Ensemble intercontemporain à côté des « philharmonies » et autres « symphonies » de Vienne, Berlin, Prague ou Pittsburgh, avec des œuvres de Birtwistle, Donatoni et Schoenberg pour contrebalancer Tchaïkovski, Rachmaninov ou Strauss. La fréquentation n'a sans doute pas été aussi grande (encore que l'E.I.C. ait presque concurrencé la *Huitième Symphonie* de Bruckner sous la direction de Jochum), mais mille places sont un excellent « score », qu'un tel programme atteindrait rarement ailleurs, et les absents ont eu tort.

Tort, car Pierre Boulez est toujours un prodigieux chef d'orchestre, qu'on n'aura guère l'occasion d'entendre l'an prochain, et qui a le don de rendre lumineuse et attirante toute musique. Je ferai cependant une exception pour *Agm* de Harrison Birtwistle, longue composition sur quelques bribes de *Sapho* arrachées aux mâchoires de crocodiles empaillés, qui ne m'a pas semblé beaucoup plus compréhensible que lors de la création il y a trois ans. Elle enchaîne des épisodes véhéments et poétiques, que se disputent les groupes instrumentaux enserrant l'excellent chœur John Alldis, sans qu'on découvre les liens entre ces gazouillements et ces proférations violentes, dont on reconnaît seulement qu'ils ne sont sûrement pas gratuits. Maigre constatation...

En revanche, *Tema* pour douze instruments, de Franco Donatoni, créé très récemment (*le Monde* du 10 février), est apparu déjà comme une œuvre classique. C'est un jeu, on n'ose dire de variations, mais d'associations d'idées, pleines de talent, d'humour et d'astuce, tout en contrastes, où sans cesse les instruments se renvoient la balle : cordes agressives aux formules abruptes, en lignes brisées, qui cèdent la place à des figures analogues, mais très allongées, savoureuses et douces comme des jeux d'orgue, de la flûte et des cors ; les vents à leur tour deviennent secs et coruscants sur un déluge de cordes légères ; une arabesque de clarinette déclenche un nouveau développement têtu et forcené que clôt une autre arabesque de flûte. Plus loin, des échanges humoristiques font penser à un ballet de Tchaïkovski, et ainsi de suite, jusqu'à cette « tonique » qui résorbe à tous les instruments au milieu de grandes banderoles balancées par le vent, pour s'éteindre enfin, doucement répétée par le seul hautbois.

On lisait à livre ouvert dans ce Donatoni, joué de façon éblouissante par les musiciens de l'E.I.C., excités par l'intelligence et l'élan de Boulez, qui allait enfin apprivoiser et transfigurer la *Suite pour sept instruments*, op. 29, de Schoenberg. Cette œuvre dodécaphonique intimidante semblait tout à coup apollinienne, avec même des instants de « *Gemütlichkeit* » très viennoise, sous cette direction d'une vigueur roborative, où l'intuition s'exerce sans relâche, sans amollissement du sens, attentive à la souplesse des transitions, à la mise en valeur du génie des formes et du jeu des instruments par la seule évidence de la perfection. Un art allusif, qui rend l'auditeur « intelligent ». Comme la voix d'une grande cantatrice, la musique se déploie dans les airs et reste présente, sillage lumineux durable qui éclaire l'œuvre dans son déroulement ultérieur, riche de tout ce qui le précède. A cette lumière, quel plaisir ce serait d'analyser l'œuvre étonnante de Schoenberg !

J. L.

LE DÉPART DE M. BERNARD LEFORT

L'Opéra, un « fardeau ingrat »

Renonçant à ses fonctions d'administrateur de l'Opéra de Paris avant l'expiration de son contrat en juillet 1983 (*le Monde* du 11 juin), M. Bernard Lefort a adressé à M. Jack Lang, ministre de la culture, une lettre où il donne les raisons de son départ. Elles sont de deux sortes, « *positives* » et « *négatives* ».

Au chapitre des raisons positives qui lui « *permettent de partir* », M. Bernard Lefort invoque « *l'ouverture du répertoire, l'ouverture sur de nouveaux publics, l'amorce d'une nouvelle génération de chanteurs français, le contrôle quotidien des engagements de dépenses de production, seule ligne budgétaire avec celle des cachets d'artistes dépendant totalement et uniquement de mon autorité* ».

M. Bernard Lefort conclut sur le passif de son expérience. « *Parmi les raisons négatives, trop nombreuses pour être ici énumérées, je citerai : des soucis quotidiens, hors du commun, compensés par des joies trop rares ; une animosité d'une partie du personnel artistique surpris d'être tout d'un coup employé à plein temps ; l'hostilité d'un certain public manipulé par des hommes de main obéissant à certains intérêts dont je connais l'origine, mais qu'il serait inopportun de démasquer ici.*

» *En un mot, une difficulté d'être, une ambiance de contrainte sans bonheur contrastant trop fortement avec les merveilleux souvenirs que j'ai gardés de l'Opéra de Marseille, du Festival d'Aix-en-Provence, du Théâtre de la Ville et même de l'Opéra lors de mon premier mandat.*

» *C'est pour retrouver ma joie de vivre naturelle que j'ai désiré m'éloigner de ce fardeau ingrat.* »

Dans sa réponse, M. Jack Lang rend hommage à l'œuvre accomplie par l'administrateur de l'Opéra et se dit sensible aux efforts d'amélioration de la gestion. Le ministre de la culture indique ensuite : « *C'est toutefois avec tristesse que je constate l'amertume qui se lit dans votre lettre. Je mesure votre déception.* »

Rappelons que M. Bernard Lefort se voit confier une mission de réflexion dans le cadre de l'Exposition universelle, et qu'en attendant M. Bogianckino quatre personnes assureront la transition. M. Paul Puaux est président du conseil d'administration – une ligne manquant dans notre précédente information, nous lui attribuions le titre de directeur général, qui revient à M. Jean-Pierre Leclerc.

INSTITUT

LES GRANDS PRIX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

• *Poésie* : Jean Loisy
• *Théâtre* : Georges Neveux

L'Académie française a décerné ses grands prix et prix d'ensemble jeudi 10 juin.

– *Grand Prix de poésie* (30 000 F) : Jean Loisy, pour l'ensemble de son œuvre poétique.

[Né à Paris en 1901, Jean Loisy collabore à divers revues et magazines. Il est l'auteur de nombreuses émissions dramatiques et poétiques à la radio et à la télévision. Son œuve poétique comprend plusieurs recueils, dont *Terre étoilée, Couleurs, Nuit, Lumière*, etc., et une anthologie. A théâtre, six de ses pièces ont été représentées, parmi lesquelles on notera *Marie Stuart, la Guerre et les Amants, les Pionniers*. Il est aussi l'auteur d'études et d'essais.]

– *Grand Prix du théâtre* (30 000 F) : Georges Neveux, pour l'ensemble de son œuvre dramatique.

[Né le 25 août 1900 à Poltava, en Russie, Georges Neveux, après avoir appartenu au groupe surréaliste jusqu'en 1929, s'est lancé dans la carrière d'auteur dramatique. Parmi ses pièces, on citera en particulier *Juliette ou la Clef des songes, le Voyage de Thésée, Plainte contre inconnu, Ma chance et ma chanson, Zamore, la Voleuse de Londres*, etc. Georges Neveux est aussi l'auteur de romans, de traductions et d'adaptations. Il a écrit des scénarios pour le cinéma (*Aux yeux du souvenir, les Amants de minuit, Torrents, l'Affaire des poisons*, etc.) et des feuilletons pour la télévision : *les Aventures de Vidocq*. Il a été président du Comité des programmes de télévision de 1963 à juin 1968.]

– *Prix de la nouvelle* (15 000 F) : Jean-Marie Blas de Robles, pour *la Mémoire de Riz* (Le Seuil)

– *Prix de l'essai* (15 000 F) : Pierre Andreu, pour *Vie et mort de Max Jacob* (La Table ronde).

– *Prix de la critique* (15 000 F) : Henry Bonnier, pour l'ensemble de son œuvre.

– *Prix Gustave-Le Métais-Larivière* (deux prix de 10 000 F) : Alain Plantey, pour *la Négociation internationale, principes et méthodes* (Editions du C.N.R.S.), et Jacques Brenner, pour *Tableau de la vie littéraire en France d'avant guerre à nos jours* (éditions Luneau-Ascot).

– *Prix Georges-Dupau* (10 000 F) : professeur Paul Milliez, pour *Médecin de la liberté* (Le Seuil).

– *Prix Henri-Mondor* (5 000 F) : Simone Verdin pour *Stéphane Mallarmé, le presque contradictoire* (éd. Nizet).

– *Prix Dumas-Millier* (5 000 F) : Odette Joyeux, pour *le XXe Siècle et la Danse* (éd. I.N.F.-Hachette).

– *Prix de la langue française* (une médaille d'argent) : Gueorgui Djagarov, vice-président de la République bulgare, pour l'ensemble de son œuvre et son action en faveur de la langue française.

– *Grand Prix d'Académie* (15 000 F) : Ferdinand Alquié, pour l'ensemble de son œuvre.

– *Prix d'Académie* : Michelle Maurois, pour *l'Encre dans le sang* (Flammarion) (10 000 F), et Françoise Chandernagor, pour *l'Allée du roi* (Julliard) (une médaille d'argent).

– *Prix Pierre-de-Regnier* (10 000 F) : Pierre Gripari, pour *Moi, Mitounet-Joli* (Julliard).

– *Grands Prix du rayonnement français* (trois prix de 15 000 F) : l'Association des écrivains de langue française et MM. Carlo Coccioli et Joseph-Emile Muller.

Bertrand Poirot-Delpech candidat au fauteuil du duc de Lévis-Mirepoix

L'Académie française a enregistré jeudi la candidature de notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech au fauteuil du duc de Lévis-Mirepoix, toujours vacant puisque la récente élection pour lui désigner un successeur a été « blanche ». La prochaine est fixée au jeudi 28 octobre 1982.

[Né en 1929 à Paris, licencié en philosophie, Bertrand Poirot-Delpech est journaliste au *Monde* depuis 1951 où, après avoir notamment assuré la critique théâtrale, il tient depuis 1972 le feuilleton littéraire du « Monde des livres ». Il est l'auteur de plusieurs romans et essais, dont : *le Grand Dadais* (prix Interallié 1958), *la Grasse Matinée, l'Envers de l'eau, Finie la comédie, Folle de Lituanie* (grand prix du roman de l'Académie française), *les Grands de ce monde*.]

THÉATRE

PRIX PLAISIR A JACQUES MAUCLAIR

Le prix Plaisir du Théâtre a été attribué à Jacques Mauclair : comédien, metteur en scène, auteur, découvreur de textes, il a été, avec des hommes comme Roger Blin, Jean-Marie Serreau, parmi les fondateurs du théâtre contemporain.

[Jacques Mauclair est né en 1919. Dans les années 50, dans sa petite salle le Rive Gauche, il règne sur les espaces infinis de l'imagination aux couleurs de l'absurde, des angoisses d'Ionesco, dont il crée *les Chaises, Amédée, Victimes du devoir*... Quand les petites salles doivent fermer, il fait des incursions au Studio des Champs-Élysées, mais il reste en définitive fidèle à la rive gauche et tente de s'installer à l'Alliance française où, fidèle à Ionesco, il monte *Le roi se meurt, Macbett*. Mais l'existence est dure pour les salles privées : Jacques Mauclair fait l'acteur pour les autres, trimballe sa fausse nonchalance et son sourire aigu de Tchékov en Joe Orton, et puis il traverse la Seine, il s'installe dans une baraque qui devient le Théâtre du Marais, il y monte Garcia Llorca, Pirandello, fidèle à ses curiosités, à ses amours, à lui-même, inchangé, éternellement jeune. – C.G.]

ARTS

LA MORT DE GALA DALI

La muse, le modèle

Gala, la femme de Salvador Dali, est morte le 10 juin dans la résidence familiale du château de Pubol, près de Gérone (Espagne). Elle était âgée de quatre-vingt-neuf ans. De son vrai nom Elena Diakonoff, elle était née en 1893, en Russie, à Kazan.

Gala Dali doit être embaumée et inhumée, dans la plus stricte intimité, ce vendredi au château de Port-Lligat, où elle avait été transportée une heure avant son décès et où elle vivait habituellement avec Dali.

Ainsi Gala, la femme, la muse, le modèle, l'agent publicitaire et le conseiller financier de Salvador Dali vient de mourir.

Etrange destinée que celle de cette femme omniprésente dans le cercle magique du grand mystificateur, et de nulle part, à force de « surréalisation ». On ne sait rien d'elle, au fond, qui ne soit passé au filtre des délires daliniens, dans sa peinture, comme dans ses écrits. Gala ne s'est pas confiée, elle n'a pas écrit ses Mémoires. Et Dali, qui parle tout le temps d'elle, est très pudique finalement, au-delà du grain de beauté sur le lobe de l'oreille gauche – exactement placé comme celui de Picasso – et du dévoilement de son corps tel celui d'une Vénus antique, dans les peintures, dont elle est souvent la figure-clé.

La *Léda atomica* du musée de Figueras, peinte en Californie peu après Hiroshima, c'est Gala – nu parfait en lévitation sur piédestal et fond de mer bleue – et le cygne ; la *Madone de Port-Lligat*, la vierge à l'enfant sur fond de tournesol, sainte Hélène, la paysanne de l'*Angélus*, c'est elle encore, ce « fantôme » comparé à Garbo ou à la Joconde, qu'un portrait présente une paire de côtelettes crues en équilibre sur l'épaule. Un fantôme qui engendre des délires nutritifs. Un modèle tour à tour « métaphore intestinale » et « *immaculée intuition* ».

Gala, « *celle qui avance* », « *qui a toujours raison* », « *l'unique femme mythologique de notre temps* », que le peintre aime « *plus que ma mère, plus que mon père, plus que Picasso, et même plus que l'argent* ». Dali l'a rencontrée en 1929 à Cadaquès. Elle était encore la femme de Paul Eluard, qu'elle avait épousé en 1917, et dont elle avait une fille. C'est elle qui opéra « *la guérison psychologique du héros* », en proie à cette époque à d'incontrôlables crises de rire. Ils ne se quitteront plus. Elle deviendra sa femme légitime en 1958. Depuis 1979, la santé de Gala avait décliné. En osmose avec Dali.

GENEVIÈVE BREERETTE.

FÊTES

A Paris et à La Courneuve

Nuits blanches pour rythmes noirs

Quelque chose a changé, c'est certain. Africa-fête (le vendredi 11 juin), Tropica-rythmes (les 12 et 13 juin) : deux énormes manifestations « noires » coup sur coup à Paris et à La Courneuve, c'était impensable il y a quelques années. Il semble bien que les musiques noires (et plus seulement le jazz) aient maintenant, enfin, droit de cité. C'est bien, c'eût été mieux si un léger différend n'avait obscurci un peu ce grand festin de rythmes tropicaux.

Concurrentes ou complémentaires ? L'affaire n'est pas tout à fait claire entre les deux fêtes. Initialement, Africa-fête devait avoir lieu en mai. Pour des raisons qui ne leur appartiennent pas, les organisateurs ont dû repousser leur date. Devaient-ils cependant intervenir juste à la veille de l'autre ? Le geste n'a pas été jugé très amical à Tropica-rythmes. Les organisateurs d'Africa-fête se défendent en disant qu'ils n'étaient pas au courant puisqu'ils ont proposé, afin qu'on leur pardonne, de faire la fête ensemble. Ce qui a été refusé. C'est dommage. Les deux fêtes auraient à gagner à fusionner, c'est évident. Cinquante heures de musique à la suite, deux nuits blanches (et deux jours) de musiques noires dans le cadre magnifique, en plein air, du Théâtre de La Courneuve, où se tient Tropica-rythmes (avec le grand maître de la salsa, Ray Barretto) c'eût été assez extraordinaire.

On se déplacera donc de l'une à l'autre. frica-fête, organisée par l'AARCTA (Association pour l'aide au retour créateur des travailleurs africains), a une histoire. Elle a été créée en 1979 par un Africain, Mamoudou Konte, et le chanteur François Béranger, « *contre la politique de retour forcé des travailleurs immigrés dans leur pays* ». Il s'agissait non de nier ce désir de rentrer mais de préparer autrement ce retour, collectivement, avec des projets définis (en créant, par exemple, des coopératives agricoles, des centres culturels, etc.) Les trois premières Africa-fête, qui ont été organisées en 1979, devaient servir à ouvrir un vaste centre culturel à Thiès, au Sénégal. L'AARCTA n'a pas réussi à rassembler l'argent nécessaire, elle a ouvert seulement une librairie (qui vient de fermer), et l'Association s'occupe finalement aujourd'hui de la promotion de la culture africaine. Elle a d'ailleurs déposé au ministère de la culture un projet de création d'un centre africain à Paris.

Tropica-rythmes, en revanche, est le premier festival lancé par l'APAC (Association pour la promotion de l'art caraïbe), impulsée par un fou des musiques antillaises, Thierry Nossin, animateur à Radio-Gilda. Il a réussi à avoir quelques aides, dont celle du comité d'entraide des P.T.T., du ministère de la culture, de la revue *Musiki* du Théâtre Noir, et d'une vingtaine d'associations.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Africa-fête, 11 juin, de 19 h 30 à 5 heures du matin (Hippodrome de Pantin, 75 F). Avec Aswad, Akendengue, Toure Kounda, Dollar Brand, Djamel Allam, Ballet Lemba, Xalam, Dou, Manu Dibango.

★ Tropica-rythmes, du 12 juin à 14 heures au 13 juin à 20 heures sans interruption (Théâtre du Parc de La Courneuve, bus 149 et 150, 70 F). Avec Ray Barretto, Konket, Kassav, M'Bamina, Ekambi Brillant, Toure Kounda, Gordon Henderson, Hypomene, Zakka Percussion, Cabo Verde Show.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELLA TELEGRAMMES, Centre Pompidou (277-12-33), *18 h 30.*
EN REVOIR, Athénée (742-67-27), 21 heures.
LA NOURRICE DES ETOILES, Montreuil, salle Berthelot (858-65-33), 21 heures.
DINER BOURGEOIS, Vincennes, Sorano (374-73-74), 20 heures.
PIERRE PELLERIN, L'Ecume (542-71-16), 20 h 30.
MAISON DE POUPÉE, Centre culturel du 17e (227-68-81), 21 heures.
LA FORET DES BIENFAITS, Espace Gaîté (327-95-94), 22 heures.
BEBE ROSE, Créteil, M.J.C. (899-75-40), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.
Chaillot (727-81-15), Grand théâtre, 20 h 30 ; les Géants de la montagne ; – salle Gémier, 20 h 30 : Schliemann ; – Grand foyer, 18 h 15 : la Sonate en si mineur ; la Voix humaine.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : El Comediants.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Voyage fantastique de la Thalimène.
Centre Pompidou (277-12-33), Théâtre, 18 h 30 : Beyond the Far Blue Mountains.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Angélique Ionatos ; 20 h 30 : Carolyn Carlson (au Théâtre de Paris).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : 21 heures : Phèdre.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Philharmonie tchèque (Janacek, Dvorak).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : Le cahier brûle.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Ballade de la femme-tambour.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 21 h 30 : Appelez-moi Arthur.
Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière (584-14-12), 21 h : Hystérie.
Cité Internationale (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : le Prix Martin ; Galerie, 20 h 30 : Hors-jeu. – Grand Théâtre, 20 h 30 : Michelet et sa sorcière.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : l'Escalier.
Comédie Italienne (321-22-22), 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : Figaro solo ; 20 h 30 : Jafabule.
Deux Portes (361-49-92), 20 h 30 : la Grosse Bertha.
Escalier d'or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : *le Philosophe soi-disant.*
Esplanade Champerret (758-21-34), 20 h 30 : Hamlet.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Koudechapo ; 22 h : le Jour le plus con.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining Mr Sloane.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : De voix vive.

Vendredi 11 juin

Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.
Jardin d'hiver (255-74-00), 18 h : Écritures de femmes.
La Bruyère (874-76-99), 20 h 30 : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 30 : le *Crater de Chicago* : le Sang des fleurs. Théâtre Rouge, 18 h 30 : Madame Pénélope Première ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Une saison en enfer. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le *Fétichiste.*
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : Trottoirs.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons. – Petite salle, 20 h 30 : le Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h : Hommage à Pierre Dac.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France !
Plaisance (320-00-06), 20 h 30 : la Camarde.
Poche (548-92-97), 21 h : Souvenirs du faucon maltais.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 : Pas sur la bouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30 : les Contes de la dame verte.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), *20 h 45 : le Cœur sur la main.*
Studio Fortune, 21 h : Ça sert à rien.
TAI, Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : L'Ecume des jours ; 22 h : Jeanne d'Arc au bûcher.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h : Demain Jérusalem.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre du Lys (327-88-61), 20 h 30 : Histoires de bouffe.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moa ?
Théâtre Présent (203-02-55), I, 20 h 30 : Drôles de bobines ; II, 21 h : Apprendre à rire sans pleurer.
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins ; 22 h 30 : Escurial.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Antigone toujours. – Petite salle, 20 h 30 : Une femme, Camille Claudel.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Articule ; *22 h : Gaspard.*
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : les Chaises.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (256-29-35) 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), L, 20 h 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II, 20 h 30 : Praline et Berlingotte. – 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau.
Coupe-Chou (272-01-73), 22 h : Par la fenêtre.
L'Envol (347-33-66), 19 h : C. Camerlynck ; 20 h 45 : Les voyages déforment les valises.
Fanal (233-91-17), 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : Une saison en enfer.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : C. Aubron.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurlevent.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça ; 23 h : J. Arnulf.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 22 h : Bunny's Bar.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : C'est où, les îles Baléares ? 21 h 30 : Boulevard Disney ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : A. Burton, 22 h 30 : Fontaine et Areski.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Pierre Douglas.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h 45 : Daemonia.
Olympia (742-25-49), 21 h : E. Rondo, Son Caribe, Los Calchakis.
Palais des Glaces (607-49-93) : – Petite salle, 20 h 45 : B. Sanfeill.
Palais des Sports (828-40-90), 21 h : Daniel Balavoine.
La Tanière (337-74-39), 20 h 45 : D. de Martynoff, A. Gayte, P. Desrieux.
Théâtre de Paris (280-09-30), 18 30 : M. Carta, A. Ionatos.
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 18 h 30 : Abou Chibabi.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Horacio Molina.

La danse

American Center (321-42-20), 21 h : A. Dreyfus.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : le *four solaire.*
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Bharata Natyam.
La Forge (371-71-89), 20 h : Tanaka Min.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Carolyn Carlson.
Usine Pali Kao (636-80-32), 21 h 30 : Sous-couches.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h : Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. G. Rivoli (Donizetti, Paisiello) ; 23 h 30 : P. Fontanarosa (Bach, Paganini, Kreisler...)
Lucernaire, 19 h 45 : R. Cholmondeley (Beethoven, Chopin, Berg) ; 21 h : R. Dangarel (Schubert, Saint-Saëns, Fauré).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : P. O'Dette (Rippe, Leroy, Paladin).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Ensemble G. Tailleferre (Mozart, Poulenc, Desportes, Tailleferre).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Solistes de l'Orchestre de Paris, D. Barenboïm, A. Moglia (Busoni, Brahms).
Hôtel Carnavalet, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian, M. Gnikowary, R. Miloši, R. Parrot, P. Foltyn (Bach, Liszt, Schumann, Fauré...)
Église Saint-Jean-de-Grenelle, 21 h : Ensemble instrumental « Les honnestes curieux » (Boismortier, Marais, Telemann, Hotteterre...).
Église Saint-Médard, 21 h : Chorale Y. Dulac (Gabrielli, Schutz, Charpentier...).
FIAP, 20 h 30 : M.-P. Soma (Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : C. Slide.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h 30 : Dife.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h : Patato y los Salseros.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Diaphane Trio.
Dunois (584-72-00), 20 h : S. Perere.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Rockin' chair ; 20 h 30 : P. Meige et Connection.
Feeling (271-33-41), 22 h : C. Barthelemy, J.-L. Ponthieux, J. Mahieux.
Hippodrome de Paris, (205-25-68), 19 h 30 : Africa fête.
New Morning (523-51-41), 21 h 45 : Timeless All Stars.
Palace (246-10-87), 19 h 30 : Nick Lowe.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Whollycats.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : R. Raux.
Slow-Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.
Studio Théâtre 14 (545-49-17), 20 h 30 : Royal Tencopators Orchestra.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : Transition.

En région parisienne

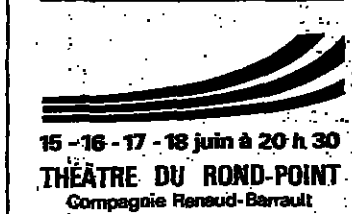
Bezons, Théâtre P.-Éluard (982-20-88), 21 h : France cœur.
Créteil, Maison des Arts (899-94-50) 20 h 30 : May B.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) : Avant la retraite.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : la Mission.
Marne-la-Vallée CAC (005-64-87), 21 h : J. Leandre.
Nanterre, Théâtre par le Bas (775-91-64), *20 h 15 : Ulysse.*
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 17 h : Avis de recherche.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h : Carine ou la Fille folle de son âme ; Petit Sorano, 21 h : la Trinité boiteuse.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

L'Haÿ-les-Roses, parc et église, 17 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Bach, Vivaldi, Lully).

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Essaïon I, 22 h : Il s'appelle peut-être Dupont ; *II, 18 h 30 : J. Charby ; 22 h 15 :* De quelle falaise, dites-vous ?
C.E.S. F.-Couperin, 21 h 45 : Théâtre d'ombres de Sura Karna.
Hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Compagnie Alain Germain.



SPECTACLES

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

BREL, film français de Frédéric Rossif : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 6e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CAUCHEMARS A DAYTONA BEACH (**), film américain de Romain Scavolini : v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CORRECTION PLEASE (ou COMMENT ON S'EST EMBARQUÉ DANS LE CINÉ), film franco-britannique de Noël Burch : v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT, film français de Mária Koleva : Jean Cocteau, 5e (354-47-62) H. Sp.

HAMMETT, film américain de Wim Wenders : v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JE HAIS LES BLONDES, film italien de Georges Capitani : v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 12e (241-77-99).

JEUX D'ESPIONS, film américain de Ronald Neame : v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MOURIR A 30 ANS, film français de Romain Goupil : 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

LES PETITES TÊTES, film français de Bernard Menez : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VALENTINA, film soviétique de Gleb Panfilov : v.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Un homme marche dans la ville, de M. Pagliero ; 19 h et 21 h : Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 (19 h : Bolivar, sinfonia tropikal, de D. Risquez ; 21 h : le Phalanstère, de S. Stiopul).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : L'œuvre de R. Vailland au cinéma : les Mauvais Coups, de F. Leterrier ; 17 h et 19 h : Quinzaine des réalisateurs (17 h : India, fille du soleil, de F. Baretto ; 19 h : Batch 81 de M. de Léon).

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (All., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 6e, (354-34-83).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BRUCE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; H. sp., Ambassade, 8e (359-19-08).

LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

CONVERSA ACABADA (Port., v.o.), Action République, 11e (805-51-33).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

200 000 DOLLARS EN CAVALE (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FAC EN DÉLIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FITZCARRALDO (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (729-63-23).

LA GUERRE DES MOTOS (v.o.) George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso 17e (380-30-11).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos 14e (327-52-37).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MUEDA, MÉMOIRE ET MASSACRE (Moz., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-67-29).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PARSIFAL (All., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08).

PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE (Suis.), Forum, 1er (297-53-74).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Pubicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-46-01).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f., Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).

RAGTIME (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

REDS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

ROX ET ROUKY (A.) V.f : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES SECRETS DE L'INVISIBLE (A., v.o.). (*) Normandie, 8e (359-41-18) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; V.f. Maxéville, 9e (770-72-86).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).

T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LE TOUR DU « MONDE » (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES TUEURS DE L'ECLIPSE (A.) (v.o.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (Shoot the Moon) (A.) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

AVOIR 20 ANS DANS LES AURÈS (Fr.), Banc Public, 5e (326-12-39).

BABY DOLL (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

BANANAS (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos 14e (327-52-37).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) (*), Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32)

COLLÈGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE CRI DU SORCIER (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DAMNÉS (It.-All., v.o.) (*), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN (A., v.o.), Action-Écoles, 5e (325-72-07).

DODES CADEN (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DICTATEUR (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

ELEPHANT MAN (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**), Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 17e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'image, 5e (329-41-19).

LE KID (A., v.o.), Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

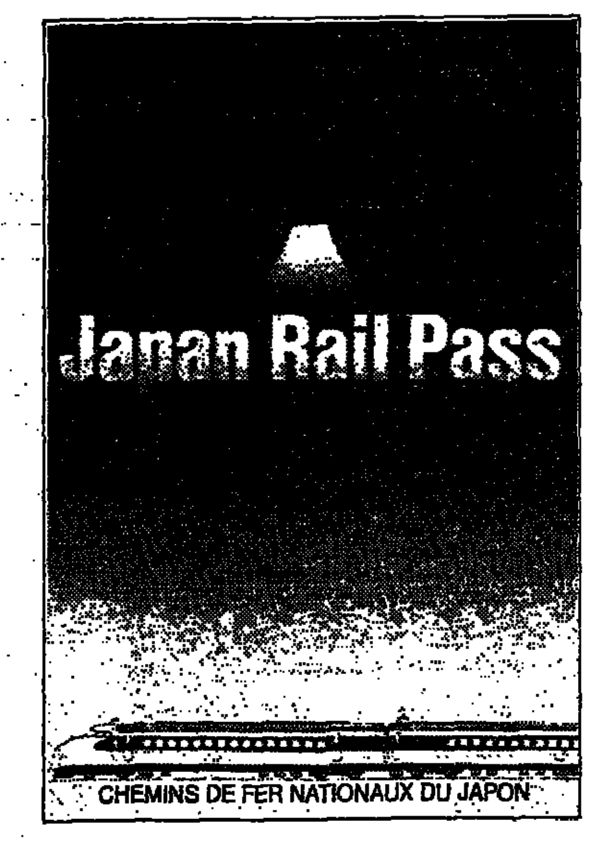
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

1900 (It. v.o.), (2 époques) (*), Boîte à films, 17e (622-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69).

LE MIRAGE DE LA VIE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).





SPECTACLES

MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.), Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
ORFEU NEGRO (Brés., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97), h. sp.
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.), (**), Capri, 2e (508-11-69).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA RIVIÈRE D'ARGENT (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.), Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; V.F. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SALO (It., v.o.) (**), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
SOLDAT BLEU (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DÉSERT (Fr.), Action République, 11e (805-51-33).
STRAWBERRY BLONDE (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (*), J. Cocteau, 5e (354-47-62).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE TUEUR A LA LUNE DE MIEL (A., v.o.), Olympic-Halles, 3e (278-34-15) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).
UN HOMME ET UNE FEMME (Fr.), Movies, 1er (260-43-99).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Les festivals

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : 16 h : les Yeux de Laura Mars ; 18 h : le Locataire ; 20 h : Themroc ; 22 h : le Récidiviste.
FILM MUSICAL (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) : Music lovers ; Allegro non troppo ; Fidelio ; Don Giovanni.
JOSEPH VON STERNBERG (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Paradis des mauvais garçons.
LES GRANDS SÉDUCTEURS DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : le Bonheur ; Gaspard de Besse.
PANORAMA DU COURT MÉTRAGE FRANÇAIS : Péniche des Arts, 16e (527-77-35) : en soirée.
SÉLECTION DU FESTIVAL DE CANNES : Péniche des Arts, 16e (527-77-35) : Play Back, Harlem Nocturne, Santa Irene, les Trois Inventeurs ; en soirée.
LUIS BUNUEL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; en alternance : Los Olvidados, la Montée au ciel, l'Ange exterminateur, Viridiana.
JEAN-LUC GODARD EN COULEURS : Olympic, 14e (542-67-42) : la Chinoise.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Feuilleté feutré

Antenne 2 referme, samedi soir, ses « Carnets de bal » avec une fête toscane, organisée dans le quartier de la Bastille à Paris. La deuxième chaîne les avait ouverts par un bal musette parisien, le 25 novembre 1981, et avait continué à les feuilleter avec une soirée alsacienne, samedi dernier. Elle les rouvrira sans doute au hasard de la programmation, plusieurs projets *étant en préparation* : un bal antillais, un bal de sourds-muets, notamment.

En fait, cette série d'émissions, conçue par Alain Ilan-Chojnow et produite par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) prend, dit son réalisateur Jean-Louis Comolli, « *le bal comme prétexte* » pour construire une sorte de fable, pour décrire les relations entre les êtres et un groupe social. *Harmonie*, la semaine dernière, c'était la volonté d'un jeune couple de quitter une petite ville bourgeoise pour vivre un rêve, contre l'avis d'un « ancien » de retour au pays qui avait pourtant fait la même chose. *Les Chemins du retour*, samedi 12 juin, c'est l'histoire d'une communauté épisodiquement réunie de Toscans qui ont la nostalgie du pays, l'Italie, et de leur village, Pescia.

Tous les personnages, acteurs d'un jour, jouent leur propre rôle dans la vie, avec ce que cela comporte, face à la caméra, de naïveté et de sincérité. Chaque émission a demandé, assurent leurs auteurs, plusieurs semaines d'enquêtes et d'interviews. Le résultat laisse perplexe : « *fiction réelle* », comme le pense Antoine Vitez, en évoquant ce style d'écriture télévisuelle ou cinématographique ? « *Les personnages ont un rapport très fort avec l'imaginaire et ils le montrent* », souligne Jean-Louis Comolli. Le réalisateur, au cinéma, de *l'Ombre rouge*, avoue qu'il n'a pas « *la religion de l'effet choc* », qu'il est partisan d'une « *télévision douce* », qu'il faut laisser « *les petites choses arriver* ».

Apparemment, il ne se passe rien dans ces « Carnets de bal », et le téléspectateur doit, selon le vœu des auteurs, d'abord s'armer d'un « *minimum de patience* », pour mieux « *se laisser glisser* » dans des ambiances feutrées, intimistes. En un mot, il convient d'être disponible pour tomber sous le charme de ce qu'il faut considérer comme une recherche intellectuelle.

MICHEL CASTAING.

★ Antenne 2, samedi 22 h 35.

A « APOSTROPHES »

En passant par la France

Simonne et Jean Lacouture, on les verra ce soir à « Apostrophes », ont, à la fin de l'année dernière, endossé leur sac de grands reporters pour, durant trois mois, découvrir la France avec le même regard neuf qu'ils auraient posé sur n'importe quel pays du bout du monde. Parti pris insolite, mais, c'est vrai, un tour de France, peut apporter autant de surprises, de découvertes, qu'un tour du monde bien « charterisé ». Voici donc, dans le livre qu'ils viennent de publier, leur carnet de route.

Dix-huit étapes à traverser la province française, la Corse ayant été, d'emblée, exclue pour excès d'originalité et, pour conclure, un essai de synthèses en forme de post-scriptum. L'idée d'origine était de mesurer sur place, la portée du changement survenu en mai 1981, la façon dont il est appréhendé et les réactions qu'il suscite. Les interlocuteurs, choisis aussi représentatifs que possible de l'ensemble du corps social, parlent librement, approuvent, doutent, critiquent et sont replacés dans le cadre qui explique beaucoup de leur attitude. Exemple : Clermond-Ferrant, c'est Michelin, et il faut avoir dans l'œil les « cités bibendum » construites sur les collines qui bordent la capitale du pneu, pour comprendre les propos de tel syndicaliste ou responsable régional.

Quelles conclusions tirer de cette tournée en grande province ? Simonne et Jean Lacouture avancent ceci, avec prudende : fini le temps de « Paris et du désert français » ; la France a désormais appris à vivre en dehors de sa capitale, et les régions savent aujourd'hui se rencontrer sans s'imposer le détour par les bords de Seine. « *La guerre civile française est terminée.* »

Voilà une autre constatation qui surprendra. « *La façon dont la presse de province et les municipalités d'opposition traitent François Mitterrand n'a rien à voir avec ce que leurs prédécesseurss disaient et écrivaient jadis de Léon Blum* », écrit, sans doute Jean Lacouture, qui sait ce dont il parle. Le pouvoir est jugé sur pièces, en général et sans *a priori* ni passion. Il y a eu une sorte de « *pacification idéologique* » qui va de pair avec « *un nivellement* » une « *normalisation culturelle* », une « *uniformisation* » de la parole, peut-être de la pensée, qui exclut donc tout risque de dissidence des régions, même les plus typées.

La province nouvelle qu'ont découverte les auteurs de ce livre qu'il faudra reprendre à loisir leur inspire pour finir cette constatation : « *Tout se passe comme si les Français regardaient la France devenir autre ; comme si, distanciés et dédoublés, ils se préféraient témoins plutôt qu'acteurs.* » Des Français, en somme, plus préoccupés de leur sort que de celui de la France. Mais qui pourrait jurer qu'il en sera toujours ainsi ? – J.-F. S.

★ *En passant par la France, 390 p., Seuil, 69 F.*

BIENTOT « RADIO-DIAPASON » ?

M.Georges Chérière, directeur fondateur de la revue de disques *Diapason* annonce dans son numéro de juin son intention de créer une radio libre, Radio-Diapason, chargée de diffuser essentiellement de la musique classique, mais aussi des chansons, du jazz et des variétés, à partir de disques et de concerts. Cette radio, qui émettrait vingt-quatre heures sur vingt-quatre, exclurait toute information politique et consacrerait au moins 20 % de ses programmes à la musique française.

Le budget est évalué à 4 500 000 francs par an que M. Chérière compte équilibrer avec des subventions et des cotisations des auditeurs (120 francs), des disquaires (240 francs) et des éditeurs de disques ou fabricants de matériel (5 000 francs) versés à une association. Les émissions devraient être entendues dans un rayon de 30 kilomètres autour de Meudon.

★ Renseignements : A.D.D.C.M., 6, rue Jules-Simon, 92100 Boulogne.

Vendredi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Spécial Jaïro au Mexique.
De M. et G. Carpentier. Avec Sylvie Vartan, Michel Sardou, Maria de Lourdès, Los Mariachis.
21 h 35 Feuilleton : Marion.
De J. Pignol. Avec M. Demongeot, P. Guers, J. Rispal...
Troisième épisode. Morceau par morceau, Marion reconstitue un puzzle qui lui est proposé sous la forme d'un banal accident de voiture.
22 h 30 Série : Histoires naturelles.
De I. Barrère, E. Lalou et J.-P. Fleury.
Tournée au sud de la Sologne, dans la région de Vierzon, une enquête consacrée à la chasse à courre au sanglier.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Les invités.
De J. Robert ; réal. R. Pigaut. Avec A. Falcon, J. Desailly, M. Lonsdale, N. Calfan...
Où la piscine accueille un troisième baigneur, le cadavre du couturier Chanterel, témoin à charge pour Stane. Dans quelles eaux troubles allons-nous donc nager ?
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Vous reconnaissez-vous dans les Français ?
Avec L. Chouchon (Mytho et Mégalo sont sur un bateau), F. de Closets (Toujours plus), S. et J. Lacouture (En passant par la France), D. Tillinac (Le bonheur à Souillac).

22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle « jeune cinéma français ») : les Belles Manières.
Film français de J.-C. Guiguet (1978), avec H. Surgère, E. Lemoine, M. Simonet, H. Duhamel, N. Silberg.
Une bourgeoise parisienne engage, comme employé de maison, un jeune prolétaire sans travail venu de province. Elle établit avec lui un lien d'amitié, d'affection mais, un jour, le garçon se rebelle contre sa « bienfaitrice ». Passionnante étude sociale, conflit feutré des rapports de classes et jeu truqué de la sensualité, du désir et d'une conduite libérale. Un film à tiroirs secrets, remarquablement interprété.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Le Nouveau Vendredi : Gagner à Madrid.
Une émission de R. Pietri. Reportage : M. Dhrey.
Trois volets. Le premier, réalisé à Barcelone, évoque les problèmes d'organisation, de sécurité et d'argent du Mundial. Le second se passe à Font-Romeu, où l'équipe de France est en stage ; il est suivi d'une rétrospective sur la participation de l'équipe de France en Coupe du monde au cours des années précédentes. En dernière partie, un portrait de Philippe Mahut.
21 h 35 Fête pour un pays qui meurt.
Une émission d'A. Griffon. Réal. : A. Bonnardel.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Récital Shlomo Mintz, violon.

FRANCE-CULTURE

20 h, Relecture : Eugène Fromentin.
21 h 30, Black and blue : Jeu de plages.
22 h 30, Nuits magnétiques : contrechamp, lectures critiques sur le cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert : (émis de Paris) : « Simple symphony » de Britten ; « Concerto pour violon et orchestre d'harmonie » de Weill ; « Chants de paysans hongrois » de Bartok, « Sinfonietta » de Poulenc, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, soliste N. Gotkovsky, violon.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xénakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Série : Fame ; 14 h 25, Variétés : Mégahertz ; 15 h 45 : Voyage : Aller simple ; 16 h 30, Cinéma : Etoiles et toiles ; 17 h 30, Auto-moto : Chapeau de roues et bottes de cuir.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
Le berger allemand ; les chats japonais ; P. Barouh, un homme et une chienne.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
Le sport en France. La tête et les jambes ?
21 h 50 Série : La Plantation.
D'après Lennie Golmer. Réal. : V. Vogel. Avec L.A. Warren, M. Sarrazin, E. Albert...
Deuxième épisode : Roscoe Corlay souhaite s'emparer des terres voisines, notamment de la plantation. Sarah s'y refuse et tombe amoureuse d'un artiste peintre...
22 h 50 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Une émission de J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire : la télévision des autres : la Hongrie ; un portrait de Michel Platini ; un dossier sur la Pologne.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 15 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Hawaï, police d'Etat.
La vie et la mort.
L'action est sensiblement moins philosophique que le titre de cet épisode.
14 h 20 Série : San Ku Kaï.
Dans le genre « je serai le maître du monde ».
14 h 55 Les jeux du stade.
Hippisme à Dublin (championnat du monde de saut) ; Judo : France-Japon-U.R.S.S. ; Football ; Cyclisme : le Grand Prix de Paris.
17 h Récré A 2.
Barrières : Harold Loyd.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
L'Atlantique en planche à voile : Christian Marty.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Avec M. Sardou, J. Manson, E. Charden, N. Peyrac.
21 h 40 Feuilleton : Les invités.
De J. Robert ; réal. R. Pigault. Avec A. Falcon, J. Desailly, M. Lonsdale, N. Calfan...
La piscine sanglante livre enfin son secret : le coupable est-il le coupable ou faut-il chercher un autre maître nageur pour les trois cadavres flottants ?
22 h 35 Document INA : Carnets de bal.
Le chemin du retour, une série de A. Ilan-Chojnow ; réalisation : J.-L. Comolli.
Dernier volet d'une série de trois émissions consacrées aux aspects sociologiques du bal populaire : une fête toscane à Paris, sur laquelle plane la nostalgie du pays. Le rythme est d'autant plus alerte que les acteurs se croient transportés en Italie, le temps de quelques ritournelles.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : L'âge des Vikings ; En direct du passé : Année 1641.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : Les amours de Franz.
Ballet de R. Petit sur un argument d'E. Charles-Roux. Avec : J.-C. Gil, D. Khalfouni, etc.
Une suite de tableaux légers et romantiques sur les amours de Franz Schubert.
22 h Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Shlomo Mintz interprète F. Kreisler.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Jean Pavans : « Ruptures d'innocence ».
11 h 2, La musique prend la parole : Musique et récit (Retour à Bach).
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : Australie.
14 h 5, Perspectives du XXe siècle.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : La totalité de l'univers et l'ordre impliqué du monde.
17 h 30, Rodrigue, une romance oubliée, par J. Maunick.
18 h 36, Musique enregistrée.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Jean Grenier : La promenade : Entretiens avec L. Foucher.
20 h, Vie et mort d'une parole, de J.-P. Colas. Avec L. Terzieff, S. Artel, etc.
21 h 29, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 2, Actualité du disque ; 11 h, La tribune des critiques de disques : « Œuvres pour clavier », de J.-S. Bach (versions comparées).
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Atelier de musique.
15 h 30, Dossier disque : Didon et Enée, de Purcell.
16 h 30, Festival de Flandres (concert donné à Gand le 4 septembre 1981) : œuvres de Telemann, Purcell, Cesti, Couperin, Flocco, par le Kuijken Consort, avec R. Jacobs, alto.
18 h, Le disque de la tribune : « Œuvres pour clavier », de J.-S. Bach (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : Œuvres de Ponce, Paganini, Tansman.
19 h 30, *Les pêcheurs de perles : Fritz Busch, chef d'orchestre*, œuvres de Schubert, Mendelssohn, R. Strauss.
20 h 30, Concert (en direct de la basilique Saint-Denis) : « Requiem » de Verdi, par l'Orchestre national de France et chœurs de Radio-France, dir. R. Muti ; chef de chœurs, J. Jouineau, soliste, A. Tomowa-Sintow, soprano, A. Miltcheva, mezzo-soprano, V. Lucchetti, ténor, S. Estes, basse.
23 h, *La nuit sur France-Musique : Entre guillemets ; 0 h 5, Poissons d'or* ; œuvres de City, Budd, Lask, Stockhausen, Panic.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 12 JUIN

– *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du M.R.G., est l'invité du journal de R.M.C., à 12 h 45.

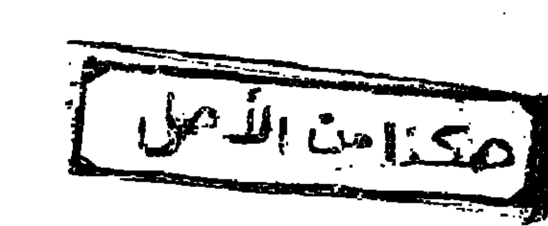
– *M. Charles Millon*, député P.R. de l'Ain, est reçu au journal de TF 1, à 13 heures.

DIMANCHE 13 JUIN

– *M. Jean-Pierre Fourcade* participe à l'émission « *Le grand jury R.T.L.-le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Michel Poniatowski, ancien ministre, est l'invité du « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.*





ÉQUIPEMENT

DÉCENTRALISATION

Les onze présidents des conseils régionaux de l'opposition de métropole dénoncent les atermoiements du gouvernement

Les onze présidents des conseils régionaux de l'opposition de métropole, réunis le 10 juin autour de M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, ont vivement critiqué les « atermoiements », le « flou » et les « réticences » du gouvernement dans l'application de la réforme de décentralisation (1).

Ces onze personnalités (qui sous le précédent septennat s'étaient montrées indulgentes, à de très rares exceptions près, à l'égard de gouvernements pour lesquels la décentralisation et la régionalisation n'étaient vraiment pas une priorité) ont publié une déclaration selon laquelle *« la décentralisation paraît vidée d'une grande partie de sa substance. Depuis la défaite de la majorité présidentielle aux élections cantonales, le gouvernement se montre beaucoup moins pressé de présenter les quatorze projets de lois et décrets, dont certains sont essentiels, qui devaient accompagner et compléter le premier volet institutionnel de la réforme et conférer aux collectivités locales les moyens d'une plus grande autonomie... Les faits traduisent sans ambiguïté la réticence des apôtres d'une prétendue décentralisation à rendre la loi rapidement applicable. Le revirement d'attitude du ministre de l'intérieur, qui avait pourtant confirmé, au soir des élections cantonales, que la réforme serait mise en œuvre selon les modalités et le calendrier annoncés, est, à cet égard, significatif. »*

Les présidents reprochent au gouvernement de faire traîner les choses tant à propos du projet de loi sur le transfert des compétences que sur les questions de la fiscalité, du statut du personnel et du statut des élus.

En revanche, poursuivent-ils, *« à l'initiative de tel ou tel ministère technique, le gouvernement installe dans les régions des commissions spéciales dépendant directement des administrations centrales (culture, recherche...) qui auront pour effet de réduire le champ d'autonomie des conseils régionaux et de leurs exécutifs élus. Le gouvernement crée des comités régionaux de la communication audiovisuelle, dont sont exclus les élus mais dont on veut imposer la charge aux régions. »*

La déclaration conclut : *« Ainsi se confirme-t-il, chaque jour davantage, que, en agissant de la sorte, le gouvernement donne raison à ceux qui, dès le débat parlementaire, avaient dénoncé le projet de loi « droits et libertés » comme un faux-semblant. Décentraliser, c'est mieux répartir responsabilités, compétences et moyens, ce ne doit pas être moduler la capacité d'enracinement et d'influence des féodalités politiques au gré des circonstances et des opportunités. »*

F. Gr.

(1) Il s'agit de MM. Marcel Rudloff (U.D.F.) pour l'Alsace, Raymond Marcellin (U.D.F.) pour la Bretagne, Jean Delaneau (U.D.F.) pour le Centre, Bernard Stasi (U.D.F.) pour Champagne-Ardenne, Edgar Faure (U.D.F.) pour la Franche-Comté, Michel Giraud (R.P.R.) pour l'Ile-de-France, Jean-Marie Rausch (U.D.F.) pour la Lorraine, Léon Jozeau-Marigné (U.D.F.) pour la Basse-Normandie, Roger Fossé (R.P.R.) pour la Haute-Normandie, Olivier Guichard (R.P.R.) pour les Pays de la Loire, Charles Béraudier (div. droite) pour Rhône-Alpes.

TRANSPORT

La modernisation du métro de New-York

Le marché obtenu par les Canadiens est contesté

La ratification par les autorités fédérales américaines du contrat en vertu duquel le New York Metropolitan Transit Authority (M.T.A.) commandait à la firme canadienne Bombardier 825 voitures pour moderniser son réseau de métro (le Monde *daté 30-31 mai) semble soulever quelques difficultés à Washington, où l'on n'exclut pas que le projet soit remis en cause.*

Le constructeur ferroviaire canadien avait emporté le marché d'une courte tête sur son adversaire français, Francorail, grâce à deux arguments : une part importante de la production des caisses (40 %) revenait à l'industrie américaine, principalement à des usines de la région new-yorkaise ; les conditions de paiement offertes par Bombardier et les pouvoirs publics canadiens défiaient, véritablement, toute concurrence. Pour des livraisons échelonnées au long d'une période de vingt-huit à soixante mois suivant la signature du contrat, ces derniers proposaient un paiement en dix ans avec cinq ans et demi de différé.

Plus sagement, les Français proposaient une livraison en cinq tranches avec paiement correspondant à chacune des tranches dans les six mois suivant sa livraison (soit entre trente-quatre mois et cinq ans et demi). De surcroît, le Canada proposait, avec ces crédits acheteur, de financer la mise en production de la part américaine des travaux.

L'administration américaine a vu dans ces dispositions un cas flagrant de concurrence déloyale qui, de surcroît, pouvait porter tort à un industriel national, Budd, de Detroit (Michigan), lui aussi partie prenante dans la compétition. Le Sénat, à son tour, vient de se saisir du dossier. Pour leur défense, les Canadiens proclament que certaines manœuvres déloyales des Français les ont poussés contre leur gré à une telle extrémité. Du côté des Français, on se reprend donc à espérer. Le marché, rappelons-le, représente 4 milliards de francs, et il assurerait cinq mille emplois pendant deux ans.

J. Sn.

UN NOUVEAU MOTEUR A LA R.A.T.P.

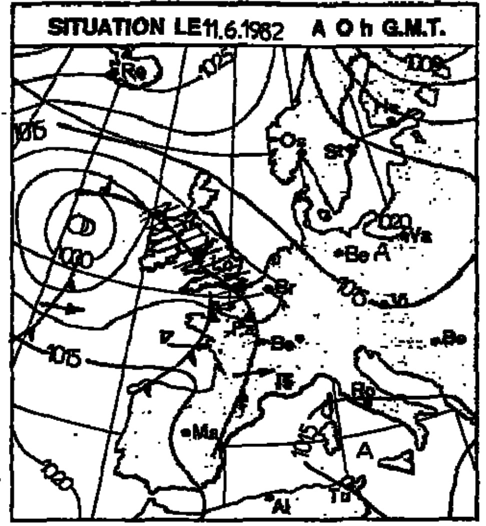
La R.A.T.P. a présenté le prototype d'une motrice de métro à moteur asynchrone alimenté par du courant alternatif triphasé. L'équipement de cette voiture, qui va circuler, à titre expérimental, sur la ligne 3 *bis* (Gambetta - Porte-des-Lilas), a été réalisé par Alsthom-Atlantique.

La simplicité de construction du moteur asynchrone, sa grande fiabilité et sa puissance laissent entrevoir des économies d'exploitation importantes par rapport au système de traction électrique classique (moteur à courant continu assorti à un « hacheur »). Toutefois, dans l'état actuel des techniques, le système de contrôle électronique de l'alimentation des moteurs, l'« onduleur », qui module le courant en amplitude et en fréquence en fonction des besoins, se révèle encore coûteux. Les progrès attendus en matière de semi-conducteurs au cours des prochaines années devraient toutefois réduire l'écart de prix avec les moteurs à courant continu.

Outre Alsthom-Atlantique, deux autres constructeurs français — T.C.O. et M.T.E. — travaillent sur cette formule. Des expérimentations sont prévues sur les réseaux ferrés de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 12-06 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 juin à 0 heure et le samedi 12 juin à 24 heures :

Le front orageux achève de traverser la France, n'intéressant plus que les Alpes samedi matin, tandis qu'un front secondaire atteindra la Bretagne et traversera le nord de la France dans la journée de samedi, suivi d'un net rafraîchissement.

Samedi, temps très nuageux sur toute la France. Des orages parfois violents éclateront encore le matin sur les Alpes et la Corse. Des averses se produiront dès la matinée sur la Bretagne gagnant toute la moitié nord du pays, alors qu'elles seront plus rares au sud d'une ligne La Rochelle-Metz. Ces averses seront plus nombreuses près des côtes de la Manche et sur les Ardennes. Il fera nettement plus frais, souvent 4 à 5 degrés de moins l'après-midi que les jours derniers. Les vents tourneront au nord en se renforçant.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 juin à 7 heures, de 1 010 millibars, soit 757,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juin ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 juin) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 23 et 15 ; Bourges, 31 et 16 ; Brest, 20 et 10 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 31 et 15 ; Dijon, 29 et 17 ; Grenoble, 29 et 19 ; Lille, 24 et 17 ; Lyon, 31 et 18 ; Marseille-Marignane, 28 et 21 ; Nancy, 27 et 16 ; Nantes, 21 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 27 et 16 ; Pau, 27 et 14 ; Perpignan, 27 et 20 ; Rennes, 25 et 11 ; Strasbourg, 28 et 17 ; Tours, 31 et 14 ; Toulouse, 28 et 17.

PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 20 degrés ; Amsterdam, 22 et 14 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 19 et 9 ; Bonn, 26 et 15 ; Bruxelles, 24 et 17 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 15 et 6 ; Dakar, 28 et 22 ; Djerba, 31 et 20 ; Genève, 28 et 16 ; Jérusalem, 27 et 13 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 19 et 13 ; Luxembourg, 25 et 15 ; Madrid, 29 et 18 ; Moscou, 10 et 1 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 12 et 2 ; Tunis, 31 et 16 ; Tozeur, 37 et 22.

PROBABILITÉS DU TEMPS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Un temps frais pour la saison et nuageux s'établira sur la plupart des régions. Une zone nuageuse, accompagnée d'averses plus fréquentes des Ardennes aux Alpes, achèvera de traverser notre pays. Ces averses auront un caractère orageux sur le relief. Après le passage de cette zone, le soleil apparaîtra, mais les éclaircies seront de courte durée. Des vents de secteur nord-ouest s'établiront ; ils seront forts en Manche où ils atteindront 10 à 15 kilomètres-heure. Les passages nuageux donneront des averses souvent fortes avec de la grêle, le vent soufflant en rafales.

Les minimuns atteindront 8 à 10 degrés sur la moitié nord, 12 à 15 degrés sur les régions méridionales. Les maximums seront de l'ordre de 21 à 23 degrés sur les régions méditerranéennes, de 14 à 17 degrés ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JEUNESSE

VOS PROJETS. — AJIR, A comme Aventure, J comme Jeunesse, I comme Initiative et R comme Responsabilité, c'est une aide matérielle et financière du ministère délégué à la jeunesse et aux sports, destinée à permettre aux jeunes de réaliser leurs projets. Soit des projets concernant leurs loisirs quotidiens ou leurs vacances et témoignant d'un réel souci d'initiative et de responsabilité, soit des projets concernant leur vie professionnelle, sortes d'expériences pratiques dans le monde du travail, en France ou à l'étranger.

Les projets d'aventure-loisirs concernent les treize-vingt ans et les projets d'aventure professionnelle les dix-huit-vingt-cinq ans.

★ **Renseignements au 584-12-05, poste 804.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 11 juin :

DES LOIS

● Autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Maroc sur l'assistance aux personnes détenues et sur le transfèrement des condamnés.

● Autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume d'Espagne relatif au régime fiscal applicable aux véhicules routiers utilisés pour le transport international.

● Autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République démocratique socialiste de Sri-Lanka en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.

● Autorisant l'approbation d'une convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

● Autorisant l'approbation d'une convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants.

● Autorisant l'approbation d'une disposition complémentaire aux conventions internationales concernant le transport par chemins de fer des marchandises, des voyageurs et des bagages.

UNE LISTE

● Des candidats admis à la sélection d'entrée au cycle préparatoire de l'Ecole nationale supérieure des P.T.T. en 1982.

LOTO

TIRAGE N° 23 DU 9 JUIN 1982

6 — 11 — 15 — 28 — 35 — 39

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 24

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	2	5 892 541,30 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	67	87 948,30 F
5 BONS NUMEROS	2 383	7 418,20 F
4 BONS NUMEROS	132 312	133,60 F
3 BONS NUMEROS	2 408 666	10,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 16 JUIN 1982

VALIDATION JUSQU'AU 15 JUIN 1982 APRES-MIDI

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs tourisme » page 28.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 13 JUIN

« Crypte de Notre-Dame », 15 h, entrée côté préfecture, Mlle Brossais.

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h, entrée, M. Guillier.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Leclercq.

« Au Marais », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« La Butte des Moulins », 16 h., métro Pyramides, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Parc de Bagatelle », 15 h, entrée côté Seine (l'Art pour tous).

« De la rue du Pas-de-la-Mule au cul-de-sac du Ah-Ah ! », 15 h 15, rue des Tournelles, Mme Barbier.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 30, 145, boulevard Saint-Germain, Mme Camus.

« Mouffetard », 10 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Hauller.

« Abbaye Sainte-Geneviève », 15 h, 23, rue Clovis (Histoire et Archéologie ».

« Salons de l'O.C.D.E. », 15 h, 3, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 h, 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Le Palais-Royal », 15 h, place du Palais-Royal (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 h 30, 27, rue Copernic, Mme J. Morrannier : « Rationalisme et croyance » (centre GRACE).

15 h, 163, rue Saint-Honoré, M. S. Bénatouil : « La vie, ses mystères et son histoire » ; « Peut-on communiquer avec l'au-delà ? », par Natya.

14 h 15, palais de Chaillot : « New-York-Los Angeles » (projection).

RÉTROMANIE

TABATIÈRES CHINOISES

C'est un véritable musée de la tabatière chinoise que présente, jusqu'au 16 juin, « IL'Arcade Chaumet ». Depuis l'introduction du tabac en Chine, au début du dix-septième siècle, les empereurs et leur entourage ont pris l'habitude d'utiliser ces petits flacons, dont le bouchon est muni d'une fine spatule, pour priser du tabac en poudre aromatisée. Objets de cour, d'abord fabriqués dans les ateliers impériaux, ces tabatières en cuivre émaillé, puis en porcelaine de toutes les couleurs, à décors peints ou gravés, sont ensuite produites et reproduites dans les matières les plus diverses : en grès, en cristal de roche, en verre moulé, sculpté ou en overlay à plusieurs couches, en agate, en corail, en nacre, en jade, en laque ou en ivoire.

Au total, plus de 250 chefs-d'œuvre, aux décors d'une étonnante finesse patiemment rassemblés auprès des plus grands collectionneurs de « snuff-bottles » par les soins de Viviane Jutheau, commissaire-priseur à Paris, qui s'est attachée à faire « priser » ces petits flacons qui ne cessent de se valoriser.

Dans les salons des frères Chaumet (12, place Vendôme), ces « très précieuses tabatières chinoises » constituent en quelque sorte une collection idéale, présentée dans le goût exquis de la grande joaillerie.

F. G.

CONCOURS

P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture du Jura pour le recrutement d'un médecin de protection maternelle et infantile au service départemental d'hygiène sociale, à partir du 15 juillet.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (services généraux), 15, boulevard Jules-Ferry, B.P. 348, 39015 Lons-le-Saunier.

sports

ESPAÑA 82

LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

LA TÉLÉVISION FRANÇAISE RETRANSMETTRA LA QUASI-TOTALITÉ DES MATCHES

Les chaînes françaises de télévision — *Antenne 2 et TF 1* — retransmettront en direct, en différé ou en résumé, la quasi-totalité des cinquante-deux matches de la douzième Coupe du monde de football, *qui a lieu en Espagne*, du 13 juin au 11 juillet. FR 3 diffusera également des extraits des principales rencontres. Pour la première phase de la compétition, le petit écran a programmé vingt-cinq matches en direct (voir le tableau ci-dessous).

Cet effort exceptionnel — qui ne sera peut-être pas apprécié par ceux qui ne sont pas des *fervents du football, mais chaque match sera* regardé, en moyenne, par dix millions de téléspectateurs français — a été rendu possible par la proximité du pays organisateur. *T.D.F. (Télé*diffusion de France) a renforcé ses liaisons terrestres, en mettant en place deux voies de faisceaux hertziens supplémentaires : elle a doublé la voie Perpignan-Paris, via Lyon, et elle a construit une voie temporaire Bayonne-Paris. La première subsistera après le Mundial, afin de soulager une ligne très chargée.

***Lors de de cette douzième Coupe du monde,* à laquelle participe l'équipe de France, TF 1 et Antenne 2 dépêcheront sur place la majeure partie de leur rédaction sportive, et la première chaîne, de plus, diffusera en direct d'Espagne cinq émissions dominicales de « Télé-Foot 1 ». C'est l'occasion de montrer de plus près — comme le fait ci-dessous Michel Castaing — la *politique sportive* pratiquée par les trois chaînes.**

La compétition des chaînes

Antenne 2 passe, en France, pour être « *la chaîne du sport* ». *Ce sentiment* commun est d'abord fondé sur des données statistiques : bon an, *mal an, la deuxième chaîne y consa*cre une fois et demie plus de place que TF 1. En 1981, année relative*ment creuse — sans* Jeux olympiques, ni Coupe du monde de football, — elle a diffusé 431 heures *d'émissions sportives* (9,54 % de sa production totale) contre 264 à TF 1.

Ensuite, A 2 « encadre » le week-end, avec « Les jeux du stade », le samedi après-midi, et « Stade 2 », le dimanche soir, *alors que, sur la pre*mière chaîne, « Sports dimanche », pourtant plus regardé que « *Les jeux du stade* », *est fortement* concurrencé par Jacques Martin. « Sports dimanche soir » commence à prendre son envol ; *sa programma*tion, aux alentours de 22 h 30, lui est favorable, l'été, après les retours du week-end.

Enfin, et surtout, la cote d'amour penche en faveur de la « vieille équipe » d'Antenne 2 : « Stade 2 », qui draine quatre à cinq millions de téléspectateurs, est l'émission régulière la plus prisée du public sportif.

Robert Chapatte, rédacteur en chef, chargé des sports, adjoint au directeur de l'actualité, parle pourtant d'une « *émission-tampon* », butant obligatoirement sur le journal de 20 heures, et de l'obligation de faire, à chaque fois, de la « haute voltige » pour donner, en cinquante minutes et en direct, un résumé complet du week-end. Mais il explique ainsi le succès de « Stade 2 » : « Nous sommes six ou sept copains, qui invitons le téléspectateur à notre table pour parler de sport. »

La formule, décontractée, enjouée — avec parfois des plaisante*ries au ras du soulier à crampons* — plaît, et, d'une façon générale, Robert Chapatte et Thierry Roland *sont de loin, si l'on en croit* les résultats d'une enquête publiée dans *l'Equipe-Magazine* du 17 avril, les téléreporters sportifs les plus populaires.

Mais des dangers guettent cette rédaction : son vieillissement, précisément, et un certain immobilisme dans la conception de l'information sportive. « Grand Stade », qui faisait appel à de « grandes signatures », a été un essai manqué, et Robert Chapatte a, depuis cinq ans, dans ses tiroirs, un projet non réalisé : « *L'opinion du confrère* ». L'équipe d'Antenne 2 répugne visiblement à s'engager elle-même, à aller au fond des choses, quand le sport rime à contre-pied avec l'argent, la politique ou le dopage. Elle préfère rester sur le terrain ou pénétrer dans des coulisses qui n'ont d'autre odeur que celle du camphre.

Son programme non-stop de l'été (cent quatorze heures en 1981, ce qui explique en grande partie la différence de temps d'antenne avec TF 1) est, à cet égard, révélateur : le canoë-kayak, le ski nautique, l'équitation, etc., sont des disciplines tout à fait estimables, et les sports dits confidentiels ont aussi droit de cité sur le petit écran, même s'ils ne sont pas toujours télégéniques, et même si le football vient très largement en tête dans les préférences du public français, suivi à distance du rugby et du cyclisme. Certaines fédérations se plaignent, non sans raison, d'être « oubliées » par la télévision.

Mais d'interminables séquences, *uniquement axées sur la compéti*tion, donnent trop l'impression de « meubler » le programme d'été d'Antenne 2. *L'occasion serait pour*tant belle de s'ouvrir davantage à l'initiation, en direction des jeunes, *ou de traiter, avec le recul*, de dossiers surgis dans l'année. Si le téléspectateur est devant son récepteur, au *mois d'août, c'est qu'il n'a pas le* don d'ubiquité pour être sur la plage, et il n'est pas sûr que son esprit, un peu libéré des contraintes quotidiennes, ne soit pas accessible à la réflexion. La facilité, un tantinet démagogique, consiste à lui montrer des images de mer d'huile et de ciel bleu.

Handicaps

Sérieux n'est pas forcément synonyme d'ennuyeux, et c'est cette *carte qu'entend jouer*, dès la *rentrée*, la rédaction sportive de TF 1, en menant une politique éditorialiste. A *l'égard d'Antenne 2*, l'équipe de TF 1, dirigée par François Janin, rédacteur en chef, chargé des sports, a *des handicaps à surmonter*.

Des obstacles internes : la jonction ne s'est pas encore faite entre la majorité de jeunes qui la composent et la minorité d'anciens. Des personnalités non encore affirmées ou des personnalités exacerbées. On parle volontiers d'« *ions négatifs ou positifs* » en se moquant parfois de soi-même, sous le regard confraternellement narquois des « vieux briscards » d'Antenne 2, dont François Janin a fait partie, qui ont entre eux cette connivence façonnée par de longues années de professionnalisme. Une complicité qui crève l'écran.

Des handicaps externes : précisément parce qu'elle n'est pas encore suffisamment expérimentée et soudée, l'équipe de TF 1 est inégale à l'antenne, et il n'existe pas encore un ton propre à la première chaîne. Les éditoriaux, qu'elle compte réaliser — à intervalles irréguliers, selon l'actualité — devraient lui permettre d'*affirmer son originalité*. La rédaction sportive de TF 1 paraît, du reste, plus imaginative que sa *consœur, et François Janin espère* lancer, à l'automne, un magazine mensuel d'une heure — « *le bon jour*, dit-il, *serait le mercredi* » —, qui traiterait du sport au sens large, aventures et loisirs compris. Depuis son arrivée, en septembre dernier, à ce poste nouveau — il est placé sur un plan d'égalité avec les trois autres rédacteurs en chef de TF 1, — François Janin assure avoir introduit, dans les journaux télévisés, deux fois plus d'informations sportives que naguère.

D'ores et déjà, TF 1 apparaît comme la chaîne des magazines spécialisés, avec deux « hebdomadaires », « Télé-Foot 1 » et « Auto-Moto », et le dernier-né, un « mensuel », « Balle de match », consacré au tennis. La programmation de « Télé-Foot 1 » le dimanche midi — au lieu du samedi soir, immédiatement après la fin des matches du championnat de France — a mécontenté les fanatiques du ballon rond, mais l'émission a considérablement augmenté son audience, passant d'un million à six millions de téléspectateurs et acquérant un style qu'Anglais et Allemands — des experts — considèrent comme le meilleur d'Europe. Et il n'est pas exclu que « Télé-Foot 1 », tout en gardant sa formule actuelle, soit, à la reprise du championnat, reprogrammé le samedi soir (1).

Antenne 2, la « généraliste », TF 1, la « spécialiste » : s'il y a une vive émulation entre les deux chaînes — pour être amis, Robert Chapatte et François Janin n'en sont pas moins confrères..., — la sotte concurrence, qui consistait, par *exemple, à retransmettre en même* temps un match de rugby du Tournoi des cinq nations, n'est plus de mise. Les deux chaînes *se sont* partagées les grands événements : ainsi, TF 1 est « maître d'œuvre » pour le Tour de France cycliste, et A 2 pour le rugby. « *Mais il est frustrant pour nous*, dit Robert Chapatte, *d'assurer le départ des Vingt-Quatre Heures du Mans et de devoir regarder l'arrivée sur l'autre chaîne.* » A 2 et TF 1 ont, en effet, conclu un accord selon lequel la première a l'exclusivité sportive le samedi après-midi, et la seconde le dimanche après-midi.

« Autopressions »

« *Ecouter, voir, rapporter* » : c'est la devise de Robert Chapatte, pour définir la mission du téléreporter. Comme François Janin — les deux hommes ont l'expérience des trois formes de presse, écrite, parlée et télévisée, — le rédacteur en chef d'Antenne 2 estime que l'exercice le plus difficile consiste à prendre la plume.

C'est pourquoi l'un et l'autre demandent à leurs collaborateurs de ne pas se contenter de brandir un micro sous le nez des champions. C'est aussi pourquoi ils regrettent que la formation des journalistes de télévision — éduqués sur le tas — ne soit pas assurée. « *Pas le moindre stage à l'Institut national de l'audiovisuel* », souligne Robert Chapatte, en parlant de son équipe. Pour sa part, François Janin remarque : « *La polyvalence — l'écrit et le parlé — devrait être exigée.* »

Il reste que les journalistes de la télévision sont soumis à des impératifs techniques plus contraignants, de la lourdeur de l'équipe de tournage (cinq personnes) à la longueur du travail de montage : il faut dix fois plus de temps pour « faire » un sujet que pour écrire un « papier ». Mais il demeure aussi — et c'est plus important — qu'ils sont en proie à ce que François Janin appelle des « *autopressions* ». Plus que les autres journalistes sportifs, les téléreporters doivent entretenir de bons rapports avec les champions — sous peine que ces derniers refusent de se présenter devant la caméra, c'est arrivé — et, de ce fait, perdent forcément de leur sens critique. « *Et les champions, qui sont les plus attentifs à leur image de marque*, dit le rédacteur en chef de TF 1, *sont évidemment ceux qui ont la plus grande valeur marchande.* »

Le « forcing » des fédérations sportives est moins évident : « *Notre grande chance*, précise François Janin, *c'est qu'à quelques exceptions près, comme celles du football, de l'automobilisme ou de la natation par exemple, la plupart d'entre elles sont si mal organisées qu'elles sont peu conscientes de ce qu'elles peuvent demander à la télévision.* » Pressions, aussi, des confrères de la presse écrite, parfois jaloux des téléreporters : « *Je m'efforce*, reconnaît Robert Chapatte, *d'être insensible aux critiques, mais je n'y parviens pas totalement.* »

Pressions, encore, des téléspectateurs, adeptes d'une discipline *quelconque* : « *En fait*, remarque François Janin, *90 % du courrier porte sur la couleur de nos cravates.* »

Pressions, enfin, des publicitaires : si l'on estime, aussi bien à Antenne 2 qu'à TF 1, que la réclame clandestine — qui suppose la connivence des techniciens de la télévision — a regressé, en revanche, les commentateurs ont remarqué que, de plus en plus souvent, les joueurs se « blessaient » et se roulaient de « douleur » devant les panneaux publicitaires. On le remarquera particulièrement à l'occasion du Mundial.

MICHEL CASTAING.

(1) Pour réaliser « Télé-Foot 1 » et avoir donc accès à tous les stades, la première chaîne verse 4 millions de francs par an à la Fédération française de football, *qui reverse l'essentiel de cette* somme aux clubs.

SPORTS ÉQUESTRES

Les cavaliers français champions du monde de sauts d'obstacles

Les cavaliers français, troisièmes au classement provisoire, après la première journée des championnats du monde de sauts d'obstacles, ont opéré un spectaculaire redressement, jeudi 10 juin, sur la piste de Dublin, pour s'assurer du titre de champions du monde par équipes.

Sur un gazon rendu glissant par la pluie, les Français ont été les seuls à ne pas « craquer », à l'exception de Patrick Caron, qui eut beaucoup de difficultés avec *Eoleiv*, pourtant peu coutumier du fait. La victoire a été due surtout à Frédéric Cottier, auteur d'un double sans-faute dans la finale avec le cheval fédéral *Flambeau*, après avoir terminé treizième de la première épreuve qualificative, mercredi. Pour sa part, Gilles Bertran de Balanda, cinquième mercredi, a réalisé sur *Galoubet* deux bons tours, faisant néanmoins une faute dans la première manche et étant pénalisé pour dépassement de temps dans la seconde. *La plus grande surprise* est venue de Michel Robert : sur le cheval de huit ans *Idéal de La Haye*, il *ne fit qu'une faute au premier tour* et réalisa un sans-faute au second passage.

Avec 19,489 points, l'équipe de France a précédé celles de R.F.A. (30,910 pts), de Grande-Bretagne (34,790 pts) et des Etats-Unis (41,390 pts). Les grands perdants ont été les Suisses, premiers des qualifications mercredi et neuvièmes jeudi soir (64,625 pts), à la suite des contre-performances de Willi Melliger et Thomas Fucks.

La finale par équipes comptait également pour le titre individuel, qui sera attribué dimanche 13 juin : Frédéric Cottier a pris la tête du classement provisoire devant le Britannique Malcom Pyrah et Gilles Bertran de Balanda, tandis que Michel Robert est en huitième position. — *(A.F.P.)*

A FR 3 : modeste, mais présent

Le cahier des charges interdit à FR 3 de diffuser des émissions sportives *« régulières »*. La troisième chaîne avait voulu tourner la difficulté en transmettant, épisodiquement, de grands événements, et, de fait, elle avait assuré, en direct, le 27 mars 1976, le reportage du match France-Tchécoslovaquie (2-2), qui consacrait les débuts de M. Michel Hidalgo comme directeur de l'équipe de France de football. Mais, devant les protestations des deux autres chaînes, M. Claude Contamine, alors P.-D.G. de FR 3, peu féru de sport, n'insistait pas.

Aujourd'hui, Michel Dhrey, rédacteur en chef adjoint de la troisième chaîne, chargé aussi de l'actualité sportive avec Daniel Lauclair et Dominique Champot, a déposé un projet : « *Si*, dit-il, *l'ouverture des stations régionales le dimanche se réalise, comme il en est question, nous pourrions obtenir la création, en 1983, d'une émission dominicale d'une heure.* »

En attendant, le sport est quand même présent sur FR 3, même s'il y est évidemment beaucoup moins développé que sur TF 1 et Antenne 2. Un magazine de dix minutes, confectionné en collaboration avec les stations régionales, lui est consacré le samedi à 19 h 10 — petite entorse au cahier des charges ? — et l'actualité sportive est régulièrement traitée dans les journaux télévisés régionaux et dans les éditions de « Soir 3 ». Le magazine du samedi, créé à la mi-février 1982, bénéficie de 2 % à 3 % d'écoute, environ un million de téléspectateurs.

D'autre part, FR 3 est désormais la seule chaîne, depuis que « Téléfoot 1 » a été programmé le dimanche midi, à diffuser, durant la saison de football, des extraits des principaux matches du championnat de France, dès la fin des rencontres. Et Michel Dhrey revendique la paternité de la rubrique « Ces buts venus d'ailleurs », formule reprise par TF 1 et Antenne 2.

Enfin, FR 3 nationale, qui ne possède que trois ou quatre équipes techniques, chaque jour, pour couvrir toute l'actualité, s'efforce d'être sur place lors de grands événements sportifs. Ainsi, lors du Mundial, un reportage sera consacré, tous les deux jours dans « Soir 3 », au groupe de l'équipe de France.

Le public spécifique de la troisième chaîne appréciera-t-il cet effort ? *Dans les quelque cinq mille let*tres qu'elle a reçues, après son questionnaire portant sur les vœux des *téléspectateurs, la direction de* FR 3 n'a pas enregistré une demande particulière pour le sport...

M. C.

LES DROITS DE RETRANSMISSION DU MUNDIAL

TF 1 et A 2 ont versé près de 3 millions de francs

TF 1 et Antenne 2 ont acquitté, chacune, la somme de 1 446 207 F pour *obtenir le droit de retransmettre* (en direct, en différé ou en résumé) quelque cinquante matches de la *douzième Coupe du monde de foot*ball. Les premiers paiements ont été effectués dès l'été 1980.

Ce montant, qui ne comprend pas les frais de retransmission de reportages « unilatéraux » entre l'Espagne et tel ou tel pays (interviews d'après match, par exemple), a été versé à l'Union européenne de diffusion (U.E.D.), située à Genève. Vingt-cinq grandes chaînes de télévision du Vieux Continent, habilitées à filmer les rencontres du Mundial, ont ainsi apporté leur quote-part, et l'U.E.D. a reversé à la Fédération internationale de football association (FIFA) la coquette somme de 10 920 000 francs suisses, soit, rien que pour l'Europe environ 33 740 000 F.

Cette quote-part a été déterminée selon un système — appelé « échelle Rossi », — qui est essentiellement basé sur le nombre de récepteurs en service dans chaque pays. En Europe, seules les chaînes de télévision ARD (R.F.A.), B.B.C. (Grande-Bretagne), R.A.I. (Italie) et NOS (Pays-Bas) ont été gratifiées d'un « coefficient » plus élevé que TF 1 et Antenne 2.

M. C.

Vingt-cinq rencontres en direct

DATES	TF 1	ANTENNE 2
Dimanche 13 juin	ARGENTINE-BELGIQUE Direct : 20 h	—
Lundi 14 juin	BRÉSIL-U.R.S.S. Direct : 21 h	ITALIE-POLOGNE Direct : 17 h 15
Mardi 15 juin	PÉROU-CAMEROUN Direct : 17 h 15	ÉCOSSE-NOUVELLE-ZÉLANDE Direct : 21 h
Mercredi 16 juin	ANGLETERRE-FRANCE Résumé : 20 h 30 ESPAGNE-HONDURAS Direct : 21 h	ANGLETERRE-FRANCE Direct : 17 h 15 R.F.A.-ALGÉRIE Différé : 23 h
Jeudi 17 juin	TCHÉCOSLOVAQUIE-KOWEIT Direct : 17 h 15	YOUGOSLAVIE-IRLANDE Direct : 21 h
Vendredi 18 juin	ARGENTINE-HONGRIE Direct : 21 h	ITALIE-PÉROU Direct : 17 h 15 BRÉSIL-ÉCOSSE Différé : 23 h
Samedi 19 juin	POLOGNE-CAMEROUN Direct : 17 h 15 U.R.S.S.-NLLE-ZÉLANDE Résumé : 23 h	BELGIQUE-SALVADOR Direct : 21 h
Dimanche 20 juin	ESPAGNE-YOUGOSLAVIE Direct : 21 h	ANGLETERRE-TCHÉCOSLOV. Direct : 17 h 15 R.F.A.-CHILI Différé : 23 h
Lundi 21 juin	FRANCE-KOWEIT Direct : 17 h 15 ALGÉRIE-AUTRICHE Résumé : 23 h	HONDURAS-IRLANDE Direct : 21 h
Mardi 22 juin	U.R.S.S.-ÉCOSSE Direct : 21 h	PÉROU-POLOGNE Direct : 17 h 15 BELGIQUE-HONGRIE Différé : 23 h 30
Mercredi 23 juin	ITALIE-CAMEROUN Direct : 17 h 15	ARGENTINE-SALVADOR Direct : 21 h
Jeudi 24 juin	*FRANCE-TCHÉCOSLOVAQUIE* Résumé : 20 h 30 HONDURAS-YOUGOSLAVIE *Direct : 21 h*	*FRANCE-TCHÉCOSLOVAQUIE* Direct : 17 h 15 ALGÉRIE-CHILI Différé : 23 h 15
Vendredi 25 juin	R.F.A.-AUTRICHE Direct : 17 h 15 ANGLETERRE-KOWEIT Résumé : 23 h	ESPAGNE-IRLANDE Direct : 21 h

• Nous publierons, en temps utile, le programme du deuxième tour (27 juin-6 juillet), qui sera établi en fonction de la qualification ou non de l'équipe de France. Les demi-finales ont lieu le 8 juillet. Le match pour la troisième place (10 juillet) sera retransmis par Antenne 2 et la finale (11 juillet) par TF 1.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24.70
IMMOBILIER	48,00	56.45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux

L'AGENCE NATIONALE POUR LA RÉCUPÉRATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

recherche

pour son service de conseil et d'assistance technique en matière de collect., traitement et valorisation des résidus urbains.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

DÉBUTANT OU AVEC PREMIÈRE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE.

Adresser votre candidature avec C.V. à :

l'Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets (A.N.R.E.D.).
Service collectivités locales, Boîte Postale 406, 49004 ANGERS CEDEX.

CLINIQUE CHIRURGICALE RÉGION LYONNAISE
cherche

UN DIRECTEUR

La fonction sera assimilée à celle d'un secrétaire général.

* Il devra assurer :
  – La direction du personnel.
  – La gestion administrative comptable et financière.
  – L'économat,
* Une formation et une expérience sont indispensables.
* Un sens efficace des relations avec les praticiens de l'établissement et avec les organismes extérieurs est nécessaire.

RÉMUNÉRATION ANNUELLE : 190.000 F.

Adresser courrier manuscrit + références + C.V. + photo à :
I.F.C. : 2, rue Carry, 69003 LYON.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Établissement pour « cas sociaux », situé à 10 km de Rennes, recherche pour le 1er septembre prochain :
– 1 éducateur (trice)-chef (5 années d'expérience exigées après le diplôme d'éducateur spécialisé).
– des éducateurs (trices) spécialisé (e)s, diplômé (e)s.
Adresser candidature et C.V. à :
MAISON DE L'ENFANCE Carcé, 35170 BRUZ

emplois internationaux
(et departements d'Outre-Mer)

Compagnie Multinationale Africaine des Transports Aériens
RECRUTE SUR CONCOURS

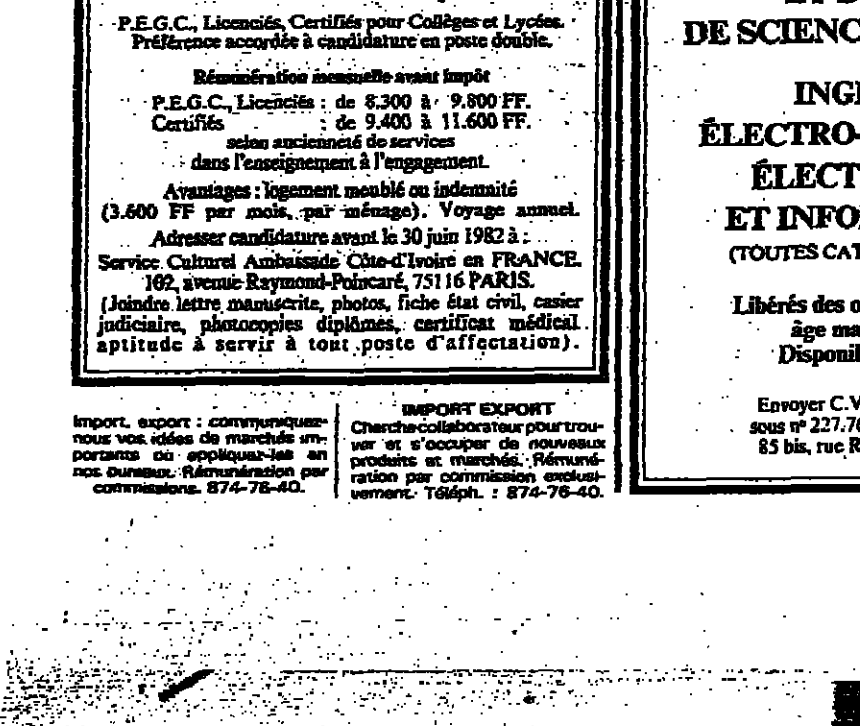
HOTESSES DE L'AIR STEWARDS

Conditions d'inscription au concours :

1°) Nationalité d'un État membre d'Air Afrique (Bénin, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo). 21 ans accomplis au 31/12/82.
2°) Hôtesses 25 ans maximum au 31/12/82 (1,65 minim.). – Stewards 28 ans max. au 31/12/82 (1,70 minim.).
3°) Titulaire Baccalauréat ou équivalent.
4°) Bonnes présentation et santé, ne porter ni prothèse, ni lunettes ou verres de contact.
5°) Savoir nager.

LES CANDIDATURES SONT A ADRESSER : avant le 10 juillet 1982 à :

AIR AFRIQUE
29, rue du Colisée, 75008 PARIS.



RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

Le Ministre de l'Éducation Nationale recrute

PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES

P.E.G.C., Licenciés, Certifiés pour Collèges et Lycées. Préférence accordée à candidature en poste double.

Rémunération mensuelle avant impôt
P.E.G.C., Licenciés : de 8.300 à 9.800 FF.
Certifiés : de 9.400 à 11.600 FF.
selon ancienneté de services dans l'enseignement à l'engagement.

Avantages : logement meublé ou indemnité (3.600 FF par mois, par ménage). Voyage annuel.

Adresser candidature avant le 30 juin 1982 à :
Service Culturel Ambassade Côte-d'Ivoire en FRANCE. 102, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.
(Joindre lettre manuscrite, photos, fiche état civil, casier judiciaire, photocopies diplômes, certificat médical aptitude à servir à tout poste d'affectation).

Import, export : communiquez-nous vos idées de marchés importants ou appliquez-les en nos bureaux. Rémunération par commissions. 874-76-40.

IMPORT EXPORT
Cherche collaborateur pour trouver et s'occuper de nouveaux produits et marchés. Rémunération par commission exclusivement. Téléph. : 874-76-40.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- **JEUNE RESPONSABLE DE L'EXPANSION** — Distribution — Réf. VM 4040 X
- **JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION** — Bourgogne — Réf. VM 14212 AF
- **JEUNE INGENIEUR CHIMISTE OU PAPETIER** — Isère — Réf. VM 6453 K
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS** — Vallée du Rhône — Réf. VM 13512 DE

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system



Importante société réalisant des ensembles industriels complexes dans des techniques de pointe
recherche

Ingénieur électricien

débutant ou ayant une première expérience
ENSEEG, ENSEEIHT, ENSM, SUPELEC

Il viendra renforcer une équipe d'une dizaine d'ingénieurs. Sa fonction, globale, l'amènera à prendre en charge des études de conception, le suivi de la réalisation en liaison avec un atelier spécialisé, et le suivi des essais pour des machines électriques spéciales.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Ouest.

Adresser CV, photo, sous réf. 3036, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system



Ministère de l'Éducation

AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Établissement à caractère industriel et commercial intervenant pour le compte de toutes collectivités publiques ou privées, en France et à l'étranger, dans le domaine de l'ingénierie de la formation,

recherche

3 CHARGÉS DE MISSION OU ASSISTANTS

- Formation ingénieur ou équivalente ;
- Expérience confirmée en entreprise dans les fonctions formation, recherche-développement ou gestion prévisionnelle ;
- Expérience complémentaire souhaitée en informatique et micro-électronique ou en économie ;
- Anglais courant apprécié.

Rémunération à débattre.

Adresser C.V. et prétentions à :
Monsieur CUBY, Directeur de l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (A.D.E.P.) tour Franklin, Cedex 11, 92081 Paris-la Défense.

L'une des plus importantes entreprises nationales

recherche

POUR SES SERVICES PARISIENS ET SES CENTRES RÉGIONAUX IMPLANTÉS DANS LES GRANDES VILLES DE PROVINCE

DOCTEURS EN DROIT ET DIPLOMÉS DE SCIENCES POLITIQUES

INGÉNIEURS ÉLECTRO-TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS ET INFORMATICIENS
(TOUTES CATÉGORIES D'ÉCOLES)

Libérés des obligations militaires, âge maximum 30 ans. Disponibles sous 3 mois.

Envoyer C.V., photo + prétentions sous nº 227.765 à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS MARITIMES
Quartier Champs-Élysées recherche pour Services Assurances Maritimes

JEUNE RÉDACTEUR (TRICE)

Poste nécessitant un niveau licence de droit, une expérience des dossiers de réclamation sera appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Municipalité sud Seine-et-Marne 20.000 habitants, recrute responsable service culturel, titulaire CAPASE ou équivalent poste niveau attaché. Adresser candidature et C.V. au journal qui transm. Écr. s/nº 8.527 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANALYSTE-PROGRAMM.
gestionn. expérience PDP 11. Langage BASIC, appréciés. Anglais. – VITECI ETT, 7, rue des Récollets-10e, 203-10-73.

Pour rentrée septembre, Collège Jeunes Filles, recherche SURVEILLANTE GÉNÉRALE. Logement fonction. Écrire avec curriculum vitae à Institution Jeunes Filles, 12, rue de l'Église, 92140 CLAMART.

DOCUMENTALISTE (H. ou F.)
Bonne connaissance des problèmes économiques indispensable. Habitué au dépouillement des journaux. Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitable. Écrire : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, Paris 1er.

LA VILLE D'ACHÈRES (Yvelines)
recherche
1 DIRECTEUR (TRICE)
perman., centre loisirs prim. niveau Bac, titulaire B.A.F.D., form. compl. anim. souhaité. Écrire avec C.V. à : M. le Maire, 78260 ACHÈRES, avant 15 juin 1982.

Municipalité sud Seine-et-Marne, 20 000 habitants, recrute rédacteur service Information-Relations publiques, expérience collectivités locales. Adresser candidature et curriculum vitae au journal, qui transmettra. Écr. s/nº 8528 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

URGENT
Jeune fille, 22 ans, Bac lettres, langues + 2 ans DEUG d'espagnol cherche emploi pour mois de juillet, éventuellement dans agence voyages. Bonne connaissance anglais, espagnol et portugais du Brésil. Écrire ou téléphoner : Mlle Dominique ATTELAN 5, rue Paul-Codos, 94000 CRÉTEIL. Tél. : 339-80-70.

Jeune Femme iranienne 37 ans trilingue, diplomée 3e cycle, cherche emploi de nurse. Libre de suite PARVINE. Tél. : 376-17-23.

MUSICIEN. Permis VL cherche emploi stable mi-temps, temps partiel ou variable (chauffeur, livreur, vente, etc.). Niveau bac électronique et informatique + connaissances législation Sécurité sociale Téléphone : 340-80-74 Jean-Marc LÉAWDRE

J. H., 31 ans, licencié russe, diplômé russe affaires (C.C.I.P.), russe/anglais/allemand expér. interprète traduction, recherche emploi ttes propositions. Libre de suite. Tél. au : 576-15-30.

40 ans, homme de premier plan dans distribution carrelages. Expériences réussies aussi bien en centrale d'achats qu'en points de vente. Sérieuses connaissances en matériaux et second-œuvre. Gestion et organisation, libre de suite. Cherche poste à responsabilités. Écr. B. Voisin, MONTPLAISIR, 16440 ROULLET.

Jeune Femme, 37 ans SPÉCIALISTE DU COMMERCE INTERNATIONAL POUR L'ASIE DU SUD-EST Chine, Hongkong, Singapour. Bonne connaissance du CHINOIS, 5 ans d'expérience sur le terrain, cherche poste à responsabilité : analyse économique, établissement de stratégie commerciale. Écr. s/nº 6.313 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RELATIONS PUBLIQUES BANQUE ET PRESSE
Jeune femme française, 30 ans, expér., relations publiques, conseil gestion, trilingue anglais, espagnol, arabe. Libre de suite, recherche emploi. Écr. s/nº 2.767 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Prof. de lettres H, 36 a., 10 a. de rech. pédag. Spécialiste dynam. de groupe et communication semi-professionnelle création, animation et gestion théâtre, cinéma, vidéo, ch. emploi pour reconversion dans secteur culturel animation, formation, journalisme ou édition. Paris et région parisienne. Écr. s/nº 6.318 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.-D.G.
38 ans, apportant :
- une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, clientèle française et internationale, marchés étrangers.
- un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- anglais + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. ou poste de directeur dans P.M.I.-P.M.E. ou grande sté française ou internationale. Écr. s/nº 6.307 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BAC C, DEUG - MIAGE
Homme de 30 ans
Expérience assembleur micro, langages Basic, Cobol, Pascal, Fortran, cherche place stable. Écr. s/nº 6.315 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LICENCIÉE EN DROIT
Dipl. I.E.P., préparation ENA. J. f. 30 ans, exp. secteur public, rech. emploi motivant et dynam. Étudie ttes propos. Écrire sous le nº TO34.051 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Médecins, para-médicaux, ingénieurs, vendeurs, artisans : pour vous installer à votre compte nous pouvons vous aider. Prendre contact avec I.S.E.F., par téléphone, au 260-95-08 (réf. PB/5 82).

formation professionnelle

Patron PME informatisée IBM 32 propose formation concrète en informatique - dirigeants PME-PMI et à leurs collaborateurs.

Écrire à M. Gay, DEXMAT : Z.I. 95580 ANDILLY.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possibil. d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et tous avec ou sans diplômes. Demandez une doc. sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 Paris cédex 09.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A vendre Renault 4 GTL 1979, 40.000 km, bon état. Tél. : 555-88-13. Prix 14.500 F.

de 5 à 7 C.V.

Fiat 127 sport, année 1981, 34.000 km, 24.000 F. Téléphone : 012-43-57.

de 8 à 11 C.V.

Collaborateur Peugeot, vend 504 break diesel (sortie janvier 82 encore s/s garantie 6 mois d'usine), ligne fin juin 82, 6.500 km, coul. bleu-rapsodie, int. marron. Prix : 53.000 F. M. Settbon, tél. : 990-48-99.

divers

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITE PRIX

Volvo 245 GL	81
Volvo 264 GL	77
Volvo 345 DL	81
Volvo 244 GL	81
Fiat Ritmo 65 CL	82
Peugeot 104	79
Opel Rekord Break diesel	80
GS Break	77
CX Super	79
Datsun diesel	82
Mazda 323 1.6	82

VOLVO-NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLEANS - NEUILLY

L'immobilier

maisons individuelles

CLAMART
Maison en construction
Livrable fin 82, architecture originale, ardoise, terrasses, cheminée, 6 pièces, double garage, cave, cellier, 1.350.000 F. S/pl. sam., dimanche 10-18 h, 6, rue Paul-Eluard, 644-89-06.

BLOIS (41)
PART. vend, CENTRE VILLE, mais. anc., 180 m² entièrement rénovée. Entrée-salon, s. à mang., gde cuis. 4 chbres, 3 sanit. Petit jard. clos de murs. Tél. : (54) 78-58-49.

pavillons

LUYNES (INDRE-ET-LOIRE)
Pav. F 6, mezzan., cheminée, haie, tuya 2,50 m sur 650 m². Prix : 550 000 F. dont 170.000 F PIC. Tél. : (47) 55-57-72.

ANTONY, sortie Mº, s/460 m², villa 1900 rénovée, 7 p., 4 greniers ch. gaz. Idéal prof. lib. 1.600.000 F. Tél. 663-21-20.

SUCY-EN-BRIE
Récente, vaste et belle villa, profess. possib. jardin. Visite 14 h à 18 h, samedi, 147, route de Boissy. Tél. : 637-34-63.

villas

A vendre Vannes, quart. resid., calme, lib. vente, maison de 6 p., excel. état compren. : Étage. 3 chbres, salle d'eau, w.c., grenier. Rez-de-chaussée. entrée, 2 chbres, s. de b., w.c., cuis., séj.-salon avec cheminée, sur jardin plein sud. Sous-sol, sous toute la maison, avec garage et chaufferie. Terrain de 400 m². S'adres. à Me BOURLES, Notaire, 21 ter, rue Thiers. B.P. 239, 56006 Vannes Cedex. Tél. : (97) 47-42-78.

Particulier vend villa
CANNES
luxe, terrain 1.800 m². Quartier Californie. Construction très récente, piscine, vue mer. Prix : 3.200.000 F. Tél. : 296-77-77 poste 7693. M. MUZARD.

Vend. 4 km Est Montélimar, proche A-7, villa F 5 sur parc clos 5.600 m², entrepôt 250 m², garage, belle affaire à saisir. Prix 600.000 F. Bureaux PERRIOLAT, B.P. 37, BOURG-LES-VALENCE 26500. Téléphone : (75) 42-13-22 et (75) 98-10-01, le soir.

Vend Drôme Sud Dieulefit Luxueuse villa F 7 S/parc 3.000 m², clos, piscine, garage, vue imprenable. Prix 950.000 F, à débattre. Bureaux PERRIOLAT, B.P. 37, BOURG-LES-VALENCE 26500. Téléphone : (75) 42-13-22 et (75) 98-10-01, le soir.

Vend à 10 km de Montélimar luxueuse villa provençale plain-pied avec beau jdin clos 900 m², garage, cuis. intégrée, belle affaire. Prix 780.000 F. Bureaux PERRIOLAT, B.P. 37, BOURG-LES-VALENCE 26500. Téléphone : (75) 42-13-22 et (75) 98-10-01, le soir.

CRESPIERRES, près ST-NOM, ds domaine site exceptionnel, 7 pces, 160 m² + dépend. Prix 1.100.000 F. Tél. 451-57-12.

COTE D'AZUR, 20 km Cannes
VDS MAS PROVENÇAL
258 m² habitables sur 2 nivx. Haut : 7 p. dt 3 ch., bns, w.-c. Bas : 6 pces dont 2 stud. avec w.-c., bns, 3 terrasses 74 m², beau terrain, oliviers, chênes, 30.108 m², vue impr. montagne, mer, lac. Px 1.600.000 F. Écr. Havas, 7, rue du Thouron, 06130 GRASSE, ss le nº 806.

PORT NAVALO LE CROUESTY
A vendre neuf sur le port PETITES MAISONS EN GRANIT
Séjour, 1 ch., cuisine equipée. Cheminée, poutres, jardins. Prix : 329.000 F. Téléphone : (97) 41-28-23, tous les après-midi.

BRETAGNE PERROS-GUIREC
Perle de la côte de Granit Rose
A VENDRE : 3 PIÈCES
Vue panoramique s/mer Grand balcon, cuisine équip. URGENT : 329.000 F. T. (97) 41-23-65 (14 h 30 à 19 heures).

CHATOU
Proximité centre et R.E.R., villa 1900 bon état, récept., 6 ch., 2 bains, tt cft, jardin 600 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET. Tél. : 976-05-90.

MORANGIS
ts transp. villa exceptionnelle 8 p. tt cft. p. de t. tort 4 pentes sous-sol total façade s/758 m² clos, Px 1.100.000 F. Téléphone : 921-53-57.

viagers

Pavillons « proche » Bois d'Arcy viager libre, bonne construc. séj., 2 ch., cuis., bns, chf. ss-sol complet, ter. 457 m² 250.000 F. + rente 2.200 F. + indexation, 1 tête 50 ans. IMMOBILIÈRE NORMANDE (Face SUPER M) – 045-29-09.

Etude LODEL 35, Bd Voltaire Paris XIe – Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e.
Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Libre, Courbevoie, 2 p. tt cft., bel immeuble, calme, femme 70 ans 65.000 francs + 2.150/mois. Viagers. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

maisons de campagne

75 km PARIS OUEST
Charme et site except., propr. vd maison ancienne restaurée, tt cft, 5 p., jardin, 1.200 m². Prix : 540.000 F. Tél. (16-37) 82-61-93.

PARTICULIER vend vide ou meublée maison à BINIC (22), immédiatement bord de mer, vue imprenable sur baie de Saint-Brieuc
4 chambres, 3 salles d'eau, séjour, salon avec cheminée, cuisine équipée. très luxueusement aménagée. Téléphonez : (6) 446-93-46.

Vend Ardèche ST-AGRÈVE, belle ferme en pierre, restaurée à neuf. Avec dependances au milieu de 17 hectares de pins et prairies, belle exposition, tout confort, accès goudronné, 1 km village. Prix 850.000 F. Bureaux PERRIOLAT, B.P. 37, BOURG-LES-VALENCE 26500. Téléphone : (75) 42-13-22 et (75) 98-10-01, le soir.

Vends mais. camp. rénovée plus terrain 23 u. Téléphone : (68) 61-40-68. BALDENVECK Robert. 14, rue Elie-Delcros 66000 Perpignan.

A vendre, Touraine, 6 km de Loches. Maison, 2 belles pieces, gde cuisine, + coin repas, entrée, salle de bains, chauffage central, cave, grenier. Cour intérieure + jardin. le tout impeccable. Prix : 370.000 F. HYTIER St-Jean-St-Germain 37600.

HAUTE-PROVENCE
Rég. BARCELONNETTE. Prox. station ski, FERMETTE, hab. immédiat, avec 2 ha. terrain, vue. 215.000 F.
ENTRE APT ET BANON. Terr. boisé, 3 ha. construct. pr 2 MAISONS, eau, électr. Prix exceptionnel 170.000 F.
REGION GAP
BERGERIE à aménager sur 700 m² terrain, sortie village, vue. 165.000 F.
ROSANS
Village tourist., limite DROME Htes-Alpes, bord place BELLE MAISON p., 3 pces hab. + 3 à restaurer. Nombreuses dépendances, 2 jardins clos, vue. 320.000 F.
PROX. MANOSQUE
MAISON PIERRE, caractère, entièrement restaurée, 5 pces, gar., 100 m² + grenier 100 m² à aménager, terrasse, cour intér., four à pain. 380.000 F.
PROXIMITE DIGNE
sur promontoire, dom. vallée MAISON CARACTÈRE, 5 p. poutres, chem., dépendences + MAISON indépendante à restaurer sur 4 ha. cultivables, vue except. Affaire rare. 500.000 F.

Nous avons sélectionné pour vous les meilleures affaires au prix les plus bas. Document et phot. sur dem. LOGINTER S.A., 26, rue de la Ponsterie, 04200 SISTERON. Tél. (16-92) 61-14-18.

Montpellier, part vd dans village 1000 Habitants. Bord Hérault, MAISON D'ANGLE 2 et 7 Grandes pièces 2 wc. douche, bain, chauffage central grand garage T.B.E., pas de jardin Prix : 450.000 F. Téléphoen : (16.67) 92-27-53.

fermettes

Fermette jolim. aménag. salon, s. à m., 2 chbres, s. eau, cheminée, poutres, grenier aménageable, cave, petites dépend., beau terrain, 15 km N. Saumur. 400.000 F. SERRIÈRE, Saint-Hilaire - Saint-Florent 49400 SAUMUR. Téléph. 50-10-29.

Région Montmirail (51), part. vend 2 terrains à bâtir, non viabilisés, 2.000 m² chacun (40 F m² à débattre) et ferme restaurée (séjour 60 m² avec grande cheminée, 4 chbres, cuis., s. de bs, poutres apparentes, chauff. air pulsé, grenier aménageable) + belle grange 150 m², le tout sur terrain 1.780 m². Prix 400.000 F. Tél. 005-02-13. Agences s'abstenir. Écr. s/nº 6.314 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés

CROISSY (78)
Belle demeure, 12 p., belles cheminées, 300 m² habit. (travaux à prév.), 150 m² s/sol aménag. (cave à vins voûtée), gar. 2 voit., jard. 2.000 m² (beaux arbres et arbustes). Prix : 2.900.000 F. Téléphone : 522-02-00.

FORÊT D'OTHE
Limite Yonne-Aube, non isolée BELLE MAISON TRADITIONNELLE
Recente, 95 m², plein pied + gren. aménagé, gd séj., cheminée, 2 chbres, s. de bns, cuis. équipée, ch. centr., garage, 1 400 m² entièr. clos haies. Equitation, pêche, chasse. Cse départ. A saisir 450.000 F. Soir (16-25) 70-13-93. heures bureau, 206-15-39.

GALLARDON (28)
70 km Paris, 18 km Rambouillet MAISON BOURGEOISE de caractère, 6 pièces, 2 salles de bains, cuisine équipée, cave voûtée, mezzanine, 180 m² habit., ch. au fuel, entièr. rénovée + maison attenante avec atelier d'artiste + grange + 2 jardins clos de murs + puits. LE TOUT SUR 1.500 m² Prix justifié, 950.000 F. Tél. (16-37) 31-63-92.

Dans la vallée de l'Eure
A 75 km de Paris. Partic. vend pavillon sur s/sol, pièce et cuisine d'été. Séjour, salon, 3 chbres, cuisine, salle de bns, w.-c., chf. central. Téléphone. Sur 760 m² envir. de jardin d'agrément et petit potager. Entièrement clos avec façade et balcon en fer forgé. Prix : 500.000 F à débattre. Téléphone : 782-64-18-56. ou 733-81-56.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS — façade 17e — belle rénovation — poutres apparentes, 1er étage sur rue Studio, kitchenette, salle de bains claire, vendu vide ou meublé. Prix intéressant. Tél. : 745-45-19.

4e arrdt

MARAIS, pptaire vend splendide duplex 70 m² + terrasse. Prix 660.000. Soir 209-26-13.

5e arrdt

Mo CENSIER

Immeuble récent, tout confort, parking, living dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains, surf. 87 m². PRIX INTÉRESSANT. 11, rue Daubenton, samedi, dimanche, lundi 15-18 h.

PRÈS LUXEMBOURG

7, RUE ROYER-COLLARD LUXUEUX SÉJ. 2 CHBRES tout confort, impeccable, placards, cheminée, sur jardinet. S/place, vendredi et samedi, de 14 h 30 à 17 h 30.

JARDIN DES PLANTES

Construct. GD LUXE en cours

LE POLIVEAU

du 2 au 5 poes et DUPLEX. jeudi, vendr., samedi, 14/19 h. 1 et 3, RUE POLIVEAU.

Panthéon, Lycée Henri-IV 2, RUE LAROMIGUIÈRE BRULERIE SAINT-JACQUES, 2, 3, 4, 5 PIÈCES, terrasses, parkings, contruction exceptionnelle. Livraison juin 82. S/place, sauf mardi, dimanche, 14/19 h. ou BEGI. 257-42-06.

6e arrdt

EGLISE SAINT-GERMAIN Pptaire vd MERVEILLEUX 2 P. + MEZZANINE. Plein ciel, 45 m². S/place ce jour, 12-16 h. 7-9, RUE BERNARD-PALISSY.

VAVIN, imm. récent. 5e étage, dble living + 2 chbres, 90 m². GARBI, téléphone : 567-22-88.

7e arrdt

ÉCOLE-MILITAIRE Pierre de t., 4e ét., asc., 4-5 P., 120 m² + chbre service, soleil. Jean Feuillade, 566-00-75.

INVALIDES LOFT, 6e étage, brut de décoffrage, possibilité : séjour, 3 ch. sup. Téléphonez au : 261-51-50.

PLACE BRETEUIL (près) belle rénovation studios/2 p., livraison immédiate. GARBI, téléph. : 567-22-88.

COGNACQ-JAY imm. stand. 60 m², 780.000 F. Téléphone : 705-12-68.

Bac 16 Université 354 95 10

JARDINET D'HIVER 100 m² Samedi 13 à 17 h. Calme

9e arrdt

SQUARE MONTHOLON Mo Cadet. Bon imm., calme, séjour, entrée, salle à manger, 3 chbres, cuis., bains, balcon + cab. toil., ch. centr. indép.

6.400 F le m²

7, rue Papillon, samedi, dim., lundi 15-18 h.

10e arrdt

Part. vd très original triplex sur passage privé 280 m². 800.000 F. calme soleil — 233, r. La Fayette 16 h. à 19 h. Tél. 267-46-34.

11e arrdt

145, BD VOLTAIRE

Bel immeuble, pierre de taille, 4 p., entrée, cuis., bains + chbre de bonne. Mo Charonne. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. Samedi, dimanche, 14 à 17 h.

Part. vd directement atelier Rez-de-Chaussée. 68 m² + grande mezzanine, Saint-Ambroise Paris 11e — 390.000 F. Pour visiter Tél. hres bur. 545-04-13.

Voltaire, 26, rue Popincourt 8 passage Liza. 354-95-10

ATELIER ARTISTE

110 m², 3/4 P. Lundi 13 à 17 h.

12e arrdt

PRÈS ORÉE BOIS VINCENNES et R.E.R., à SAINT-MAURICE, direct, dans rénovation totale, studios et duplex. Prix exceptionnels à partir de :

105.000 F

vendus ts équipés. Placement net d'impôts 5 ans. 723-41-00.

14e arrdt

ALÉSIA. Beau 3 pièces, cuisine, bains, calme. 830.000 F. Tél. : 222-08-19.

Mo DENFERT. 5, rue Lalande, bon imm., ravalement en cours, 2 p., 40 m², cuis., bns, w.-c., 235.000 + st., 25 m², tt cft. 185.000 F. Pptaire s/place 14-16 h, sam./dim. 520-13-57.

15e arrdt

Mo VOLONTAIRES

Immeuble récent, tout confort, s/jardin, living double, 1 chambre, entrée, cuisine, bains, agréablem. aménagé. Prix intéressant, 75, rue Dutot, asc. 2, samedi, dim., lundi 15-18 h.

Porte de Versailles, part. vd. 3 pces 5e sans asc. sur tennis 475.000 F. Tél 647-71-21.

16e arrdt

TROCADÉRO 300 m² standing + box 2 voit. 387-71-55.

BD LANNES, 6e ét., ASCENS. VUE EXCEPTIONNELLE balcon, 3 p. cft. 1.100.000 F. Possibil. service. 577-96-85.

PRÈS ÉTOILE

Belle restauration sur jardin, séjour, 3 ch., patio, terrasse. Beaucoup de charme. Téléphonez au : 261-51-50.

17e arrdt

PEREIRE. Pierre de taille, 70 m², liv. dble, chbre, tt cft. PARTICUL. 766-92-84. soir.

PRÈS CITÉ DES FLEURS et Mo, des immeubles rénovés 100 % direct studios livrés très grand confort, avantages fiscaux, gestion assurée. Tél. 723-41-00.

LEVALLOIS. 50 mètres Neuilly, studio tt cft, loué à la Société Générale, avant. fiscaux 5 ans. Le pptaire 723-41-00.

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR, 145 m² beau séjour en rotonde, 3 ch., cuisine, bains, 4e étage, asc., bel immeuble pierre de taille. GARBI, téléphone : 567-22-88.

MONTMARTRE

Très beau 2 pces, tt cft, refait neuf. Dernier étage sans ascenseur, calme, soleil. 200.000 F. Propriétaire sur place, samedi 12/6, 15 h/18 h. 1, rue Véron, 4e ét. gauche ou au 509-62-45 et 283-06-09 heures repas.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

Standing, bel appt 71 m² soleil 61, Av. Secrétan. Escal. C Mercredi, Samedi 14/18 H. Tél. : 202-57-79 matin.

20e arrdt

Luxueux 2 pces, tt équipé neuf. 260.000 F. Bel imm. rénové. Jardin. 75, rue Pixerécourt. Mo Télégraphe. S/place ts les jours 15/19 h. T. 590-86-05.

91 - Essonne

VIRY-CHATILLON 2 pièces. Tt confort, 55 m² + parking en s/sol. Bord de lac, 3' de la gare, site agréable. Prix 350.000 F. Tél. : 905-57-18 après 20 h.

MASSY RÉSIDENTIEL. Impeccable. Living, 3 chbres tt cft, gar. 400.000 F. 237-35-36. Week-end au : 011-22-81.

Chilly-Mazarin, résidence Grand Sentier F5 séj. double + 3chbres, nombreux placards, cave, park. piscine, tennis — 363.000 F. + reprise CF 12.000 F. — 909-99-75.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL, 15' OPÉRA

Part. vd 7 p., 150 m², stand. 1.250.000 F. Tél. 749-13-00.

SAINT-CLOUD

VAL D'OR. Près gare résidence tout confort beau 4 P. 119 m² + balcon, cave, box, 4e ét. parfait état Vue panoramique S/Paris Tél. 771-62-45.

VILLE-D'AVRAY

Part. vend à 5' à pied de la gare, 1 APPT. 126 m² au 1er ét. sur jardin, d'une petite résidence, composé de dble living + bureau + 3 chambres + 2 bains + terrasse + 2 park. en s/sol + cave, calme, soleil. 1.150.000 F. Tél. 709-04-95.

BOULOGNE, imm. récent séjour + 2 chbres, gde cuis. moderne 5e, asc. 510.000 F — 604-77-04.

93 Seine-Saint-Denis

LIMITE ENGHIEN, petite Résidence Stand. très bel F.5 — 105 m² + balcon parking, PRIX 440.000 F. 826-88-46 — 826-10-90.

---

93 - SAINT-DENIS, dans résidence, vend appt 3 pces, 3e ét. Téléphonez au : 822-21-13.

95 - Val-d'Oise

ENGHIEN

Limite, près de tout, appt 64 m², verdure, soleil, séjour, 2 chambres, cuisine équipée, 2 balcons, gd cft, 325.000 F. Tél. : 412-87-99.

Province

AVIGNON

Centre ville. Vend appt gd standing. Vue panoramique. 150 m² + ter. Séjour 60 m², 3 chbres. Asc. accéd. direct. de appart. Px : 2.000.000 F. Téléphone : (90) 82-28-10.

73440 LES MÉNUIRES

(près des pistes) A VENDRE STUDIO en pleine propriété 211.000 F.

FERINEL.

Téléph. : (1) 225-70-20.

A SAINT-RAPHAEL Ds imm. neuf, face mer, gd standing 2/3 PIÈCES DUPLEX Très grand confort. 66.10 m² + balcon, terrain, 39.70 m². 785.000 F. (Cave, et park., ss-sol inclus). Rens. et vente GEFIC VAR avenue H.-Vadon, 83700 Saint-Raphaël. Tél. (94) 95-52-11. Ou, GEFIC PARIS (75116) 4, pl. d'Iéna. (1) 723-78-78.

Cause départ particulier vend dans ORLÉANS, vue sur Loire, F 4, garage, cave. Téléphonez au (38) 53-30-13.

Etranger

A vendre rég. de Montreux. Appartement de 3 pièces avec vue sur le lac. Surface environ 100 m². 340.000 F. Place de parc intérieure : 20.000 F.

Pour tous renseignements ou pour visiter, tél. au (19-41-21) 61-31-41 ou (19-41-21) 62-23-52 dès 19 h.

locations non meublées offres

Paris

9e arrdt. Particulier loue 2 p. 50 m² sur jardin privé. 41, rue des Martyrs. Prix 2.200 F. C.C. Tél. : 878-76-48 à partir de 18 h. Visible lundi 14, toute la journée.

10e arr. BONNE-NOUVELLE Living dble + 2 pces, refait neuf, cuis., bns, w.-c., douche, ch. cent., terrasse, 3.500 F + ch. Tél. : 551-54-27.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. clientèle assurée. Service gratuit. 770-88-65.

Diplomate français, retour de poste cherche auprès d'un particulier, appt 3/4 pièces, de préférence dans le 17e, 16e, 8e, ou 7e arrdt. Environ 4.000 F. Ecrire sous le no 6.320 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS

VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures

CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE

TEL. 359-64-00

PARTICULIERS

Louez sans frais d'agence

CHBRES STUDIOS

2, 3, 4, 5 PIÈCES. Loc. à partir de 600 F.

TEL. 359-64-00

Région parisienne

Pour notre clientèle, recherch. CH., ST., 2-3-4- P. ss frais.

Téléphone 254-62-30.

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartem. vides et meublés à Paris et banlieue. Téléphonez au : 282-12-50.

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

Roquevaire (13), particulier loue villa standing, 20 minutes Aix et Marseille, 220 m² habitables sur 8.000 m² + piscine. Tél. (42) 04-18-08.

locaux commerciaux

233, rue Lafayette, part. vd 280 m² pour 800.000 F. R.-de-c., + 2 niveaux sur passage privé. Vastes ateliers et bureaux. Monte-charge, possib. habitation. Sur place, 16 h. à 19 h., 267-46-34.

fonds de commerce

Cède 180.000 F Bail optique récent, seul ds centre ccial, tél. 847-52-59 ou 577-16-04, après 20 h.

PARIS (15e) Tous commerces Bail à céder Deux grandes vitrines Grand standing Superficie totale : 60 m². Téléphonez au : 783-86-46, du mardi au vendredi.

Vend Perpignan, très belle boutique, grande artère, coin rue, 105 m² + dépendances tous commerces. Tél. : 34-64-51.

immeubles

BORDEAUX, spl. imm. fin 1900, 600 m², sur 2 plans pr Dr Kiné. radiolog. vétérinaire. Bureaux. 700.000 F. T. (56) 86-26-18.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.

525-25-25

49 av. Kléber 75116 Paris.

terrains

LE PECQ

Domaine de Grandchamps beau terrain boisé, 800 m², façade 20 m. Prix : 500.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VÉSINET, téléph. : 976-05-90.

LE VAL (5 mn de Brignoles), entre Marseille et Nice, à 40 km d'Hyères et de Toulon TERRAINS A BATIR à partir de 65.000 F. Gd chx de 65.000 à 85.000 F, de 85.000 F à 105.000 F et ainsi de suite jusqu'à 1.660 m² pour 166.000 F, etc. Sté Provençale Immobilière, 23, rue Peiresc, 83000 Toulon. Téléph. au (94) 93-12-55 ou au : (94) 65-11-95 ou au : (94) 69-38-96.

DANS UN CADRE DE VERDURE de 110 HA en LIMITE YONNE ET LOIRET. NOMBREUX TERRAINS VIABILISÉS, EAU, ÉLECTRICITÉ, TOUT-A-L'ÉGOUT :

1.000 m² MINIMUM

TOUT AMÉNAGÉ DE LOISIRS, PÊCHE, TENNIS, PISCINE, VOLLEY, etc. Pour ts renseign. tél. 448-89-24- 909-51-55.

Gard : ter. 7.000 m² à vendre. Srt. isolée. Très belle vue. Construct. Raccordement eau et électricité possibles. Prix : 210.000 francs. Téléphone : (66) 89-29-08.



Les Terrasses de Kerjouanno, plein sud dès cet été, vos vacances face à l'Océan accès direct à la plage, grand choix d'appartements avec terrasse-barbecue. Livraison en cours.

Visitez l'appartement-modèle tous les jours de 15 à 19 h. sauf mardi et mercredi - tél. (99) 41 23 65. Documentation sur demande ARZON-KERJOUANNO 56460.

l'agenda du Monde

Agencement

DU MAÇON AU TAPISSIER

Le service agencement d'appartement des Galeries Lafayette se charge de travaux de toute importance.

Cuisine, salle de bains, rénovation partielle ou totale, d'une pièce, d'un appartement, d'hôtels.

Galeries Lafayette. Téléphone : (1) 281-22-93. 40, bd Haussmann, 4e étage.

Ameublement

PRIX ANNIVERSAIRES SUR CANAPÉS

Du 8 au 18 juin, de 5 à 20 % sur l'ensemble des modèles de la collection.
Par exemple :
LE PICADILLY
2 places tissu coton pour 2.900 F au lieu de 3.600 F.
LE MANHATTAN
3 places, cuir veau pleine fleur, coussin plume pour 7.300 F au lieu de 9.100 F.
LE BRONX
3 pièces, buffle véritable, avec certificat d'origine pour 7.560 F au lieu de 9.460 F.

7 qualités de cuir, 35 coloris, 110 tissus pour recouvrir à votre choix ts nos modèles.

CAP, 37, r. de Citeaux, 75012 Paris. Téléphone : 307-24-01.

Animaux

VENTE DEUX MAGNIFIQUES CHEVAUX ANGLO-ARABES. 6 ans. Dressés. O.D.C.V. B.P. 157, 19004 Tulle Cedex. Tél. (55) 20-01-04.

Artisans

PLOMBERIE CHAUFFAGE SERRURERIE

J.J. MOROSOLY, la résidence Edmond-Rostand, 95600 EAUBONNE. En cas d'absence répondeur téléphonique : 416-49-93.

Bateaux

A vendre Antarès Croisière, 7,50 m, 1980, moteur Volvo 130 CV diesel, équipement 5e cat., nombr. options, lock, radio, téléph., 2 batt., plage arrière - Grand Tau - guindeau Goyot. Parfait état. Visible à Bandol. Tél. h. de bureaux : 16 (94) 46-59-18.

Vds Vedette Broom 37. Unité grand luxe, prêt à naviguer. place port. Rens. J. Montebran (94) 41-45-47.

Vds First 42, état neuf, aff. except. Tél. F. Cortez (94) 88-10-13.

Je recherche pour clients « Marché du Bateau » Toulon, voiliers 8 à 12 m. Polyester, vis. Méditerranée. Faire offre l'après-midi. Tél. (94) 41-45-47.

Vds chalutier Baltique, ketch 13 M, transformé plaisance, bateau de caractère, peut convenir habitation, école de plongée, etc... bon marcheur. Tél. après-midi (94) 41-45-47.

Vds Vedette Baglietto grand luxe, 16,50 m. Place assurée port du Var. Tél. PH. D'OR (94) 89-00-68.

Vente de bateaux sur terrain, bordure autoroute de Toulon, système dépôt-vente, résultats garantis. Tél. J. MONTEBRAN (94) 41-45-47.

Péniche hollandaise IJSSELAAK 20 m × 4 m, entièrement autonome, 80 CV, coque acier, superstructures chêne, s. de bns. salon, salle à manger, cuisine équipée, w.-c., 2 cab., 3 pos., avec place de stationnement en région parisienne. Téléphone : 074-58-38.

Chasses privées

Chasse du samedi, 5 km Pontoise, très vive, petits gibiers, chevreuils, sangliers. 1 fusil 7.000 F. Prolongation. Téléphone : 913-18-37.

Cours

Apprendre l'Allemand à MUNICH

3 sem. (6-9-12...) de cours intensifs 1.600 F. avec héberg. central 2.400 F. Rens. : ORBIS Int. Spracheninstitut Baaderstr. 12-14 D-8000 München, 5. Téléphone : (49-89) 224939.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.400 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Détectives

DUBLY 61e année

Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

Enseignement

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMÉRICAN CENTER

261, bd Raspail, 75014 PARIS.

633-67-28

Session intensive du 28 juin au 9 juillet pour : gens pressés lycéens en mal d'anglais touristes.

Méthode orale, cours dans la journée et le soir. Début des inscriptions le 7 juin.

Egalement session du 13 au 24 septembre. Inscriptions à partir du 1er septembre.

ÉCOLE PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE recherche manuscrits toutes spécialités, rédacteurs de cours, niveau CAP, BEP, BP du secteur tertiaire. Etudie ttes proposit. Ecrire av. C.V. et prétent. à PARIS-ÉTOILE, 76, Champs-Elysées, Paris-8e, qui transm.

SCIENCES PO.

Double préparation d'Eté. Du 2 au 27 août 82. 30 ans d'expérience.

FIDES

10, av. de la Bourdonnais, 75007 Paris. (1) 551-83-80. Une équipe pédagogique spécialisée, diplômée de l'Institut, docteurs ou agrégés. Egalement préparation annuelle.

Fourrures

UN GRAND FOURREUR dans le 12e Répare, transforme, nettoie. Garde votre fourrure et vend à PRIX FABRICANT

STEIN FOURRURES

26, rue de Taine. Téléphone : 343-87-58.

Hôtes payants

Assoc. s'occupant de jeunes adultes (20 à 30 ans) rech. personnes susceptibles d'accueillir, faire partager leur vie familiale ou communautaire, et leurs loisirs à un de ces jeunes pour une durée limitée. Dédommagement assuré département Drôme — Ardèche Ecr. No 34016 Régie-Presse 85 bis, Réaumur Paris 2e.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES. Refait et garantis par artisan, facteur. DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Téléphone : 840-89-52.

PIANO ERARD, 1/4 de queue excellent état. Prix : 17.700 F. Tél. : 542-25-86 - 256-78-99.

Jeune fille au pair

FAMILLE FRANÇAISE s'installant NEW YORK oct. 82, ch. minim. 1 an. J.F. pour 2 enfants + cuisine + travaux ménagers. Connaissance anglais souhaitée logement + nourriture + rémunération assurée. Paris 331-24-33, après 20 h.

Maisons de repos

LITTORAL BELGE Villa haut standing, encore places disponibles pour pers. grd âge, avec ou ss meubles. Ouvert toute l'année. Tél. Belgique 050 / 60-17-61.

Maisons de retraite

Le Pavillon Girardin à Ermenonville (Oise) 40 km de Paris, autoroute Nord. Retraite, repos, convales., soins assurés, amb. famil., gd cft, parc, pension à court et long termes, à partir de 210 F par jour T.T.C. Téléphone : 16 (4) 454-01-49.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR 842-42-62.

MIEUX QUE DES **SOLDES** 20.000 m² **MOQUETTES** PRIX D'USINE Les plus grandes marques en pure laine et synthétique MOQUETTE DE LA REINE 109 bis, route de la Reine, 92100 Boulogne. 603-02-30 +.

Sanitaires

PROMOTIONS CABINE douche complète en couleur 2.200 F. SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi 222-44-44.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE Séjours linguistiques organisés par association, professeurs d'anglais, accueil familial, cours par professeurs britanniques. Sports, excursions, voyage. 3 semaines juillet ou août 3.125 F. APPRENDRE ET VIVRE Téléphone : (1) 350-60-71.

Cherche familles d'accueil pour jeunes Allemands (es), arrivée 24 juin, séjour 3 sem. Tél. : 387-14-19, 10/14 h.

ANGLETERRE (10-18 ans). Encadrés par enseignants, tél. 322-85-14 (même week-end)

Vacances - Tourisme - Loisirs

VACANCES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

Séjours linguistiques du 1er au 22 août, cours mixtes avec des jeunes Allemands de 14 à 18 ans, 2.300 F.

Séjours « Travail-Loisirs » du 31 juillet au 28 août [illegible] à 25 ans, 1.400 F.

Séjours enfants du 2 au 25 août en camps de pionniers avec des jeunes Allemands de 11 à 13 ans, 1.235 F.

Pour adultes dans les maisons de vacances des syndicats à Kühlungsborn et Tabarz par avion [illegible] août et septembre, 3.100 et 2.950 F.

Tous ces séjours s'entendent Paris-Paris

FRANCE R.D.A. 25, bd de Bonne-Nouvelle 75002 Paris. T. 233-71-17.

NEW-YORK A/R départ Paris **2.380 F** **JET EVASION 260-30-85** Marie France. 205, rue St-Honoré, 75001 Paris.

GARD (30), A LOUER

Juillet 6.000 F, août 7.000 F. Grande villa à Saint-Siffret (4, rue d'Uzès), 3 ch. (8 lits), 2 w.-c., 2 salles de bains, très grand séjour, salle à manger, 2 terrasses; tout cft. Machine à laver linge et vaisselle, frigo, eau chaude solaire à volonté. 4.000 m² de garrigue. Ecrire ou téléphoner FRAMENT à ST-SIFFRET, 30700 UZÈS Téléphone (66) 22-39-31.

JEUNES 14-18 ans. Juillet - Août.

GRÈCE

4 semaines 3.500 F. VIKING-INTERCONTINENT. 378-02-34.

Places disponibles 16-31 Août pr isolés ou familles « Vacances en provence ». Accueil simple et chaleureux. Animation LA MAGNANARIE Villedieu, 84110 Vaison-la-Romaine, (90) 36-23-79.

Le Club vert, 20 km Paris. MICRO-INFORMATIQUE mixte, 8 stagiaires 10/15 ans, 5/10 juillet : initiation 19/24 juil. : perfectionnement autres dates. 903-50-90.

Particulier loue villa indépendante en juillet, à 2 km de Pont-l'Abbé (Finistère-sud) et 6 km de la mer. Téléphoner à Mme MEVELLEC. (98) 87-19-88.

LOCATIONS MEUBLÉES à la sem. en Hte-Savoie. Doc. grat. s/demande. Rens. : HEURO-VACANCES. B.P. 18 74420 GAILLARD. (50) 38-74-02.

Soleil - Montagne - Nature de maison associative du Parc du QUEYRAS (Hautes-Alpes), été 1/2 pension à 75 F. (92) 45-70-82 ou 339-37-45.

ILE D'ELBE (Italie), villa 8 pers, et appt 3 pers., terrasse, jar., vue s/mer. (1) 255-12-11.

Famille américaine (Philadelphie), cherche famille française (rég. parisienne) pour accueillir adolescent cet été et réciproquement. But. linguistique et culturel. Tél. : GABRIEL 656-20-74, apr. 18 h.

ILE D'OLERON, à louer juin, juillet, septembre, maison 3 chbres, cuis., séjour, s. d'eau. Tél. (46) 76-01-12.

EGYPTE INÉDITE

3 sem. 3.700 F., 2 sem. 3.400 F. Départ toute l'année. Ecr. « Connaître », 6, rue des deux gares. 75010 Paris. Téléphone : 240-84-02.

LA ROCHELLE, résidence Les Clarines, face plage, port. Studios et appartements équipés, terrasse, parking. Aire de jeux pour enfants. École de voile, locat. bateaux. Du 28 mai au 29 septembre, 1 semaine de 800 F à 1.385 F pour 1 studio 3 personnes. Téléphone : 256-30-50.

A louer mobil-home neuf sur terrain de camping avec piscine, 10 km de St-Tropez (83). Ecrire M. Delcourt, village Arc-en-Ciel, les Karellis, 73870 St-Julien. Téléphone : 16 (79) 64-38-21.

La Montagne en été : LA PLAGNE (Savoie). Appartements équipés : salle de bains, kitch. balcon. Activités club. Village enfants. Piscine, tennis, équitation, ski sur glacier. Du 26 juin au 5 septembre, 1 semaine à partir de 895 F pour 1 studio 4 personnes. Tél. : 256-30-60.

LA PLAGNE (Savoie) - ÉTÉ 82 Stages intensifs de tennis dans un site exceptionnel 14 courts réservés, magnétoscope, initiation, perfectionnement, compétition. Logement simple : 1220 F par semaine pour un studio 2 à 4 personnes. Stages mi-temps (5 jrs) : 600 F. Téléphone : (1) 256-30-60.

HYÈRES (83). - 1 km de la mer Part. loue sur terrain arboré 1300 m., villa 5 pces meub., loyer mens. 3.000 à 12.000 F suivant saison. Téléphone : (1) 741-86-06 à partir de 14 h.

La montagne en été : LA PLAGNE (Savoie). Appartements équipés, salle de bains, kitch., balcon. Activités club. Village enfants. Piscine, tennis, équitation, ski sur glacier. Du 26 juin au 5 septembre 1 semaine à partir de 895 F. pour 1 studio 4 personnes. Téléphone : (1) 256-30-60.

Pour vos vacances

A COLLIOURE

« Le Partage du Soleil » Achetez une période de 15 jours ou plus, pour TOUJOURS. Vue imprenable sur port, mer et montagne. Ex. : un grand 2 pièces, luxueusement équipé, pour 6 personnes. Une quinzaine en [illegible] 30.000 F. 1.000 F à la réservation. Crédit 3-5 ou 7 ans. Ecrire Société BARBASO. Résidence du Port-d'Avall, 66190 COLLIOURE ou tel. 16 (68) 82-26-84 et à Paris 16 (1) 380-58-56.

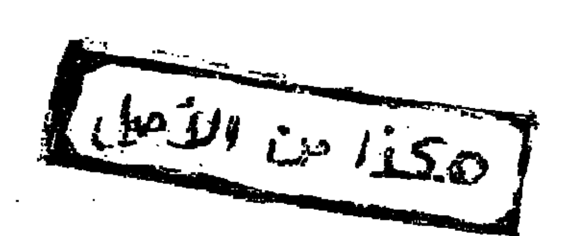
HYÈRES, Côte d'Azur. Hôtel Club Plein Sud sur plan d'eau. Piscine, tennis, voile, planche à voile, chambres single double triple, salle de bains, balcon, tél. Du 3 juillet au 21 août 1 semaine à partir de 1.810 F par personne, pension complète. Téléphone : 256-30-50.

CANNES

A louer juillet, août VILLAS avec piscine Cannes et envir. NBREUX APPTS encore disponibles. LEFRANÇOIS - REYNAUD 57, Bd Carnot, 06400 CANNES 16 (93) 69-31-25.

URGENT, recherche JUILLET LOCATION MAISON avec piscine, 3 chambres. PROVENCE de préférence. rég. VAISON-LA-ROMAINE. Téléphone (1) 265-32-43.

Pour vos vacances aux GORGES DU VERDON. Auberge du Point Sublime. 04120 ROUGON. (92) 83-60-35. Pension 140 F, demi-pens. 100 F.



économie

SOCIAL

LE QUARANTE ET UNIÈME CONGRÈS DE LA C.G.T.

Crise interne et adaptation au changement

Pour la C.G.T., l'heure du quarante et unième congrès confédéral a enfin sonné. Moment de vérité ? Du 13 au 18 juin, à Lille, les mille neuf cents délégués mandatés, représentant les dix-neuf mille syndicats de la centrale, devront se prononcer sur les orientations proposées pour les trois ans à venir et dresser le bilan d'activité et de fonctionnement interne depuis le quarantième congrès qui, à Grenoble, en novembre 1978, avait amorcé une ouverture démocratique. Congrès d'ouverture ou de fermeture, de légitimation de la nouvelle direction, personnifiée par M. Krasucki qui va officiellement succéder à M. Séguy, ou de recentrage implicite ? En tenant ses premières assises depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, la confédération va devoir s'interroger sur la plus grave crise interne qu'elle ait connue depuis la scission de 1947.

La C.G.T. vient de traverser trois années tourmentées. Persuadé de la nécessité d'une ouverture, M. Séguy a-t-il commis l'erreur d'avancer alors que le P.C. reculait ? En avril 1979, quelques mois après Grenoble, il mettait en garde contre une certaine « inertie » dans la mise en œuvre de la « rénovation » entreprise et s'inquiétait des conséquences d'un refus de la modernisation. En mai de la même année, le vingt-troisième congrès du P.C. sonnait le glas des espérances de 1978. Ni les tribunes promises dans la presse confédérale, que Mme Janine Parent (socialiste) vient de nouveau de réclamer pour préparer certaines réunions statutaires, ni le débat annoncé à un comité confédéral national sur une meilleure représentation des « sensibilités » à la commission exécutive ne devaient voir le jour. Les « cent fleurs » de Grenoble se fanaient avant d'avoir réellement fleuries. La crise était en germe.

Les événements d'Afghanistan lui ont donné l'occasion d'éclater avec un signal d'emblée inquiétant : l'opposition au refus cégétiste de condamner l'intervention soviétique ne venait pas des seuls socialistes — minoritaires habituels — mais de l'abstention de la moitié des membres du bureau confédéral, parmi lesquels deux communistes, Mme Gilles et M. Moynot. Alors que M. Séguy laissait de plus en plus M. Krasucki diriger *de facto* la centrale, l'alignement sur le P.C., concrétisé, une nouvelle fois, par un soutien à la candidature de M. Marchais, doublé de critiques répétées du P.S., devait accentuer le malaise. A l'instar de membres du bureau confédéral comme MM. Buhl et Deiss, des militants rejoignaient l'« *union dans les luttes* », d'autres signaient par milliers l'« *appel de Marseille* », appelant à soutenir au deuxième tour de l'élection présidentielle le candidat de la gauche quel qu'il soit, ou, par milliers aussi, des textes similaires. Les militants socialistes membres de la commission exécutive dénonçaient la « *confiscation* » de la C.G.T. par le P.C.

Alimentée aussi par des critiques sur l'abandon, à partir de juin 1980, de l'unité d'action avec la C.F.D.T., condamnée pour recentrage, cette contestation n'a certes pas pris les formes de 1947. A aucun moment, les risques de scission ne sont apparus réels. La centrale n'a pas davantage connu la situation de 1946 lorsque, aux P.T.T., près de quinze mille militants avaient rendu leur carte pour constituer une fédération autonome. Mais de nombreux clignotants se sont allumés : grave érosion des effectifs (1), revers électoraux de cinq à dix points ici et là, que n'ont entamé ni le maintien de la première place aux élections prud'homales de décembre 1979 ni quelques succès ponctuels. De plus, les opposants, à défaut d'être tous socialistes, n'étaient pas davantage tous des « *termites trotskistes* », selon la formule de M. Séguy, mais aussi des communistes critiques, des chrétiens, des sans-parti.

Loin d'être apaisée par le changement du 10 mai — la C.G.T. ayant appelé à voter pour M. Mitterrand au lendemain du premier tour, — la crise s'est accentuée. Quelques jours après l'annonce officielle du départ de M. Séguy, Mme Gilles et M. Moynot quittaient le 14 octobre 1981 le bureau confédéral, rejoignant dans le camp des minoritaires deux autres anciens secrétaires confédéraux, Mme Lambert et M. Buhl. Le refus de condamner l'état de siège en Pologne provoquait de nouvelles dissensions, amenant une douzaine de syndicats à se regrouper en coordination pour Solidarité, d'où quelques exclusions et tentatives de normalisation. Présentée par les minoritaires comme un symbole de l'abandon du quarantième congrès, la mise au pas du magazine féminin *Antoinette*, vis-à-vis de laquelle deux secrétaires confédéraux, le socialiste Gérard Gaumé et le sans-parti Ernest Deiss se seraient démarqués, a jeté une ombre sérieuse sur le « *record de démocratie* » que M. Krasucki prétendait afficher dans la préparation du congrès.

Tractations P.S.-C.G.T.

Est-ce à dire que le congrès de Lille va apparaître comme une sorte de revanche des adversaires de l'ouverture de 1978 ? Tout simplisme serait caricatural. M. René Lomet a récusé, le 9 juin, toute « *fermeture* », faisant état de onze mille six cent treize débats préparatoires (contre sept mille en 1978), avec la participation de trois cent mille personnes, et de l'augmentation du nombre de non-communistes et de socialistes parmi les candidats proposés à la prochaine commission exécutive. Une vision comptable des débats ne rend pas compte de leur nature réelle. Suffit-il qu'un syndicat réunisse sa commission exécutive, un autre son bureau, sur le congrès, pour qu'il s'agisse d'un débat en bonne et due forme ? Dans certains cas, les discussions ont été élargis aux syndiqués, mais près de la moitié des syndicats n'ont pas débattu.

Reste la question de l'élargissement aux non-communistes (2). Si la prochaine commission exécutive (C.E.) comprend cent quarante membres, le poids des socialistes (3) augmentera légèrement en pourcentage. Ce ne sera pas le cas pour le bureau confédéral s'il comprend deux socialistes pour dix-huit membre, au lieu de deux pour seize en 1978. Apparemment, un certain compromis semble avoir été recherché entre communistes et socialistes. Au départ, les socialistes sortants de la C.E. actuelle envisageaient de demander quinze postes à la future C.E. et trois au bureau confédéral.

Selon d'anciens membres du bureau confédéral, des tractations se sont engagées au plus haut niveau entre le P.S. et la C.G.T... Mme Parent s'est ainsi trouvée dans la situation actuelle, de voir sa candidature à la future C.E. rejetée d'abord, et à l'unanimité, par la commission exécutive de l'UGICT puis quelques jours plus tard retenue, toujours à l'unanimité...

Mais la situation a changé depuis 1978. Qui dit socialiste ne dit pas automatiquement opposant à la ligne majoritaire. Depuis quelques mois les socialistes font preuve d'une réserve remarquable. D'autres signes ne vont pas davantage dans le sens de l'ouverture. Plus encore que pour Grenoble, les instances départementales sont intervenues dans le choix des délégués. Lille sera vraiment un congrès de majoritaires. Ce sont eux, et eux seuls à l'exclusion des militants critiques, qui ont participé à la commission chargée d'élaborer l'avant-projet des documents d'orientation et du programme d'action. Lors des votes, le partage des mandats est quasi inexistant. Enfin, M. Krasucki a fixé clairement les limites du droit interne et public à la divergence lors du comité confédéral d'octobre 1981 : « *Les deux seules choses qui ne sont pas démocratiques dans la C.G.T., ce sont les tendances organisées ou les pratiques qui entravent le fonctionnement des directions, la mise en œuvre des orientations décidées.* » Ainsi à la C.G.T., il y a des majoritaires et des minoritaires. La synthèse entre eux est jugée difficile.

Des minoritaires sans illusion

Un autre événement, hautement symbolique, vient de se produire à Lille. Au congrès de la Fédération des finances, connue pour son opposition à la ligne majoritaire, M. Yves Peyrichon, un communiste critique porté il y a deux ans à la tête de la fédération, a été remplacé à ce poste par M. Jean-Christophe Le Duigou, au syndicat des impôts d'Ille-et-Vilaine. La fédération réintègre le giron majoritaire... Dès le rapport d'activité, indique notre correspondant, la direction sortante essuyait un premier désaveu n'obtenant que 49 % des mandats favorables. Fortement amendé par le syndicat des impôts, le document d'orientation est devenu plus conforme à la ligne confédérale.

Dès lors, les minoritaires (INSEE, ONIC, correcteurs de Paris, les communaux de Rennes, et, peut-être de Lille, officiers de la marine marchande, et trois des quatre anciens membres du bureau confédéral — Mme Lambert, M. Moynot et M. Buhl) abordent ce congrès en étant dépourvus de toute illusion.

Ne manquant pas d'habileté tactique, connaissant remarquablement bien l'appareil — « *il l'a nettoyé avant de devenir secrétaire général* », disent ses détracteurs, — M. Krasucki devrait prendre en compte, dès son discours d'ouverture du 13 juin, certaine inquiétudes et admettre une certaine autocritique sans qu'elle soit prioritaire.

Si M. Krasucki est porté à la tête de la C.G.T., c'est d'abord parce qu'il a été jugé plus à même que son prédécesseur d'arrêter l'érosion des effectifs et la crise interne. Pour mener à bien sa mission, il doit donner au moins l'apparence d'ouverture. Mais il n'y a pas de volonté politique de faire de Lille le prolongement de Grenoble. Le rideau est bien tombé. Mais M. Krasucki a en réserve deux autres cartes : l'une sur l'attitude face au gouvernement, l'autre sur l'unité d'action.

Sur l'un et l'autre point, la C.G.T. devrait effectivement jouer l'ouverture. Elle entend d'abord, et plus que jamais, se présenter en partenaire du gouvernement, avec la volonté de lui apporter, comme elle le fait, avec des hauts et des bas depuis le 10 mai, un soutien critique, une attitude qui n'allait pas de soi...

M. Krasucki pourrait ainsi admettre de fait une certaine forme de limitation des rebandications en raison de la persistance de crise économique. Mais rigueur ne signifie pas austérité. Le recentrage que certains perçoivent déjà dans la stratégie cégétiste a ses limites : pas question de faire payer les salariés en laissant les profits à l'écart. « *La question la plu sgrave*, vient de dire M. Lomet, *est celle du pouvoir d'achat.* » Sur ce point, la C.G.T. ne veut pas transiger. Le langage devrait également être plus ouvert sur l'unité. M. Krasucki défendant une position nouvelle et « équilibrée » entre les partisans à tout prix de l'unité avec la C.F.D.T. et ceux qui rejettent avec cette centrale toute convergence, tout compromis.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Un exemple parmi d'autres de cette chute : l'U.D. des Bouches-du-Rhône revendiquait en 1979 110 000 adhérents soit 770 000 timbres (7 par carte en moyenne). En 1981, le chiffre estimé est de 350 000 timbres soit sur les mêmes bases 50 000 adhérents.

(2) Contrairement à ce qui s'était produit en 1978, aucun militant n'a publiquement fait état du refus de sa proposition de candidature à la C.E. Certains militants critiques ont renoncé à se présenter à cette instance.

(3) La prochaine C.E. pourrait comporter douze socialistes : quatre sortants (MM. Gaumé, Feuilly, Carassus et Mme Parent) et huit nouveaux : Mme Rebourstn, MM. Bertrand, Gons, Simonet, Rossignol, Defuchat, Perennes, Arcontel. Parmi les non-communistes, il y a aussi M. Motter (M.R.G.) et M. Pastre, lequel avait soutenu la candidature de M. Giscard d'Estaing.

La réforme de l'assurance-chômage

LE MINISTRE DU TRAVAIL PROPOSE A L'UNEDIC UNE CONCERTATION

Afin d'accélérer les discussions sur la réforme de l'assurance-chômage, le ministre du Travail devrait recevoir prochainement les gestionnaires de l'UNEDIC. Estimant « positive » la première réunion entre les syndicats et le patronat — le 8 juin — mais regrettant que le prochain rendez-vous n'ait lieu que le 5 juillet, le ministre souhaite accélérer la concertation. Après la proposition du président de la République de créer une contribution de solidarité — notamment des fonctionnaires, ce que regrette la fédération C.G.T., — le ministre du travail estime qu'à cet effort de solidarité devraient s'ajouter celui des salariés et du patronat (majoration de 1 à 1,6 point) et celui des chômeurs par des économies de l'ordre de 3 milliards de francs (révision des prestations).

AUTOMOBILE

Frissons

On s'en doutait un peu. Mais les résultats du mois de mai font passer un vent glacé dans le dos des constructeurs français. Une chute de 7,1 % du marché après quatre mois de progression continue, c'est décevant. Mais il y a pis : pour les seules marques françaises, c'est carrément l'effondrement : — 15,9 %, vingt et un mille voitures perdues par rapport à un mois de mai 1981 qui n'avait pas été bien fameux, alors que leurs concurrents étrangers, en plein boom (+ 19,1 %), s'adjugent la part record de 32,3 % des ventes.

L'effet des grèves qui ont entravé la production de Renault puis de Citroën depuis le début du printemps est indéniable. Le recul très net de Renault (— 19,1 %) pour la première fois depuis longtemps s'explique pour l'essentiel par des difficultés de livraison et, surtout — cela vaut aussi pour Citroën, en baisse de 14,8 %, — par l'impact psychologique des mouvements sociaux sur une clientèle anxieuse de ne pas être livrée à temps pour les vacances. Or, à elles seules, les ventes perdues par Renault (quatorze mille voitures en mai) dépassent le recul total du marché (treize mille quatre cents véhicules).

Mais les grèves n'expliquent pas tout. Peugeot, jusqu'ici épargné par l'agitation sociale, enregistre une chute de 24,7 % de ses ventes, que ne compensent que partiellement, en volume, les progrès de Talbot (+ 38,2). Car si l'« accident de mai » a des chances de se reproduire au cours des prochains mois, ce n'est pas tant la poursuite des conflits qu'il faudra accuser que la perte durable de compétitivité des groupes français : l'abandon d'une partie du réseau commercial de Talbot lors de sa fusion avec Peugeot a fait le lit des firmes étrangères, notamment allemandes (Volkswagen, Ford, B.M.W., etc.), avec d'autant plus de facilité qu'elles bénéficiaient de gammes généralement plus modernes et mieux étoffées, et surtout d'un différentiel de coût maintenant important par rapport aux groupes français. Pourtant, Opel, filiale de General Motors, n'est-il pas encore vraiment entré dans la bagarre. Cela ne devrait pas tarder. Le premier groupe mondial prépare déjà activement le lancement, l'an prochain, de la nouvelle petite voiture, qui, comme la Fiesta de Ford aujourd'hui, sera produite à grande cadence en Espagne, et il vient dans cette perspective de « récupérer », à son tour, une quinzaine de concessionnaires transfuges des réseaux Talbot-Peugeot. — V. M.

LE NOUVEAU MODÈLE CITROËN SERA AU SALON

La Société des automobiles Citroën annonce qu'elle commercialisera à partir du Salon de l'automobile de Paris (1er au 10 octobre 1982) son nouveau modèle, qui se situera entre la GSA et la CX.

La BX, ainsi baptisée, sera disponible en trois puissances différentes et trois niveaux de finition.

Il s'agit d'une voiture cinq portes de 4,23 mètres de longueur à traction avant et suspension hydropneumatique dont la consommation, selon les modèles, est de 5,5-5,6 litres aux 100 kilomètres à 90 kilomètres/heure, 7,5 litres à 120 kilomètres/heure et 8 litres environ en parcours urbain.

La BX sera produite dans l'usine de Rennes-la-Janais. Les moteurs disponibles seront ceux de la Visa (1 380 cm3) développant 62 ou 72 CV, et un nouveau groupe de 1 580 cm3 donnant 90 CV à son maximum. Les prix ne sont pas indiqué.

LOGEMENT

LA RÉFORME DES AIDES PERSONNELLES

Une aide unique ramènerait les dépenses d'un ménage démuni à moins de 18 % de son revenu

Le rapport du « groupe de travail sur la réforme des aides personnelles au logement » a été présenté à la presse, jeudi 10 juin, par son président, M. Jacques Badet, président de la Fédération nationale des offices publics d'H.L.M. Chargé par M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, et par Mme Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, d'étudier les conditions d'une fusion des allocations-logement et de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), le groupe de travail qui réunissait des élus, des responsables des organismes de logement social, des re[illegible]ntants des usagers et des familles, et des fonctionnaires, a fait toute une série de propositions.

Cette future prestation unique serait versée à tous ceux dont les ressources sont insuffisantes, qu'ils habitent un logement du parc public ou privé, dans la limite d'un plafond de ressources (trois fois le SMIC), et laisserait à la charge des bénéficiaires un « taux d'effort » (part du revenu consacré au logement), qui serait au minimum de 8 % et se situerait entre 11 % et 17 % pour un ménage de deux enfants.

Une « *nouvelle aide à la personne* » (NAP) ou « *aide unique à la personne* » (AUP) va-t-elle coexister, avant de les remplacer, avec les deux allocations-logement (celle à caractère familial et celle à caractère social) et avec l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) ? Ce sera le cas si le gouvernement fait siennes les propositions de la « commission Badet » (du nom de son président, député socialiste de la Loire).

L'objectif est celui d'une aide au logement unique pour tous, permettant aux plus défavorisés de vivre le droit à l'habitat, qu'ils soient seuls ou chargés de famille, jeunes ou vieux, valides ou handicapés, quel que soit le logement qu'ils habitent.

Il est de fait que l'aide actuelle de l'Etat est très disparate. Sans même faire un parallèle entre secteur public et secteur privé, entre logement social ancien et récent, on peut en avoir une idée en considérant le cas suivant. Un ménage, avec trois personnes à charge, ayant eu, en 1981, un revenu brut mensuel de 6 000 F et versant un loyer de 1 380 F (auquel s'ajoutent 440 F de charges) aura touché 491 F d'allocation-logement, consacrant ainsi à son logement 22,15 % de son revenu, parce que son logement H.L.M. a été mis en chantier avant 1977, mais aura reçu 957 F (soit un « taux d'effort » de 14,38 %) d'A.P.L. si l'immeuble a été construit après 1977.

Rappelons que, en 1981, et en secteur locatif, l'allocation-logement à caractère familial, née des lois du 22 avril 1946 et du 1er septembre 1948, comptait 1 481 000 bénéficiaires ; que l'allocation-logement à caractère social, versée en vertu de la loi du 16 juillet 1971, était distribuée à 902 000 personnes (personnes âgées, handicapés, jeunes travailleurs) ; que, enfin, l'aide personnalisée au logement née de la loi du 3 janvier 1977, portant réforme du financement du logement, connaît 126 000 bénéficiaires. En 1982, la masse de ces aides est estimée à 23,7 milliards de francs, dont 19 milliards pour l'allocation-logement. Au total, plus de deux millions et demi de bénéficiaires, et le groupe de travail estime à 782 000 le nombre de personnes ou de ménages qui sont exclus du bénéfice de ces aides par les textes en vigueur.

Le coût de la nouvelle aide généralisée, qui dépendra du barème finalement adopté, « *sera en tout état de cause élevé* », dit le rapport. A titre d'exemple, la généralisation de l'aide dans le parc H.L.M., sur les bases de calcul de l'allocation-logement, coûterait 7,4 milliards de francs 1982 et 9,5 milliards de francs sur les bases de calcul de l'A.P.L. Sans se prononcer catégoriquement, le rapport souhaite l'adoption d'un moyen terme, assorti de travaux d'amélioration, générateurs de coûts indirects.

Tout cela passe, dans le parc social d'abord, mais aussi dans le parc privé, par une nouvelle définition des loyers. Dans le parc social, cette politique, par le biais d'un nouveau calcul de surface corrigée, devrait tenir compte à la fois de l'adaptation des loyers au service rendu, de l'équilibre financier des organismes, de la cohérence des loyers au niveau local. Dans le parc privé, un plafond de loyers tenant compte essentiellement du confort pourrait permettre aux locataires de bénéficier de l'aide, et, dans un premier temps, des contrats pourraient être passés entre les propriétaires et les pouvoirs publics, grâce à l'application d'un article de la loi Quilliot.

En tout état de cause, le futur barème de l'aide unique doit permettre une progression du taux d'effort lorsque les revenus augmentent, et une modulation de celui-ci suivant la taille de la famille. De toute façon, la part du revenu consacrée au logement ne devrait pas descendre en dessous de 8 %, le cas des familles ne pouvant supporter cette charge (dont le nombre est marginal) relevant non de l'aide au logement, mais d'autres formes d'interventions. Pour un ménage avec deux enfants, le « taux de l'effort » varierait ainsi de 11 % (avec un revenu égal au SMIC) à 17 % (avec un revenu triple).

Au sujet de la gestion de cette aide, la commission s'est montrée partagée sur le principe du « tiers payant », où l'aide est versée directement aux organismes bailleurs. Ceux-ci s'y montrent favorables, tandis que les associations familiales s'y opposent. C'est une vieille querelle.

JOSÉE DOYÈRE.

La nouvelle règle du jeu

Les règles du jeu entre propriétaires et locataires sont désormais clairement établies par un texte qu'on peut maintenant appeler la « loi Quilliot ». Fait important, au Sénat l'opposition a voté le texte établi par la commisison mixte paritaire et qu'avait adopté la veille l'Assemblée nationale (*le Monde* du 11 juin). Le fait vaut d'être souligné, étant donnée l'importance de cette réforme, la première en la matière depuis 1948. Il serait sans doute excessif de penser que ce ralliement de dernière heure apaisera les inquiétudes des propriétaires, à plaisir attisées durant des mois, dans des discussions et des campagnes où la passion avait plus de place que la raison. Il serait tout aussi prématuré de penser que les associations de locataires vont toujours et partout assumer avec sagesse les nouvelles responsabilités que la loi leur donne en face des propriétaires.

C'est dans les deux ans qui viennent que l'on saura si l'application de cette loi débouche sur un équilibre souhaitable (et souhaité par le gouvernement) ou sur un blocage du marché locatif.

Il n'est cependant pas inutile de rappeler que le dernier gouvernement de M. Giscard d'Estaing avait lui-même souhaité que le législateur intervienne.

ÉTRANGER

LA TRENTE-SIXIÈME SESSION DU COMECON

Les pays de l'Est donnent la priorité au renforcement de l'intégration

De notre envoyée spéciale

Budapest. — La trente-sixième session du Comecon (conseil d'assistance économique mutuelle) vient de se tenir, du 8 au 10 juin, dans la capitale hongroise. Unanimes à sondamner les sanctions économiques occidentales, notamment américaines, à l'égard de l'Union soviétique et de la Pologne, et à reprocher aux dirigeants ouest-européens de les avoir approuvées au sommet de Versailles, les alliés de Moscou ont resserré les rangs.

Moins par conviction que par nécessité, les chefs de gouvernement des dix pays membres du Comecon (1) ont accordé dans leurs interventions la priorité absolue à l'approfondissement de l'intégration économique socialiste. Ce renouveau des tendances intégrationnistes et autarciques, qui correspond tout à fait à la conception soviétique du Comecon, s'explique beaucoup moins, comme veulent le faire croire les déclarations officielles, par les tensions politiques internationales que par la pénurie aiguë d'énergie et de matières premières dans l'ensemble des pays est-européens.

Les perspectives de l'intégration économique à l'Est semblent s'améliorer proportionnellement à la détérioration du climat économique et politique international. Quelques réalisations symbolisent depuis 1971 — date de l'adoption du « *programme complexe* » qui définit le cadre de cette coopération multilatérale *socialiste* — l'effort conjoint des pays du Comecon visant à approfondir l'intégration économique : le gazoduc d'Orenburg, achevé en 1977, qui transporte le gaz soviétique de l'Oural à la frontière occidentale de l'U.R.S.S., le projet de l'autoroute transeuropéenne nord-sud, l'usine de papier d'Ust'Ilim en Sibérie et la ligne électrique de Vinnista (U.R.S.S.) à Albertirsa (Hongrie), etc.

A l'Est, comme à l'Ouest, l'intégration d'économies nationales différentes est cependant plus facile à projeter qu'à réaliser. Des intérêts nationaux et les structures économiques inégales des pays membres du Comecon s'y opposent. Le cas de la Roumanie est significatif : après avoir joui d'une autarcie pétrolière, la Roumanie, qui s'est dotée d'une industrie pétrochimique « énergivore », a été amenée, à partir de 1979, à acheter du pétrole soviétique. Bucarest, qui passait pour le chef de file de la résistance des petits pays est-européens *aux tentatives intégrationnistes* du « *mastodonte* » soviétique, semble définitivement rentré dans le rang. A Budapest, M. Constantin Dascalescu, nouveau chef du gouvernement roumain, a pleinement approuvé l'approfondissement de l'intégration économique.

L'option nucléaire

La production pétrolière de l'U.R.S.S. *donne depuis deux* ans des signes de faiblesse, ce qui a amené Moscou à « geler » ses fournitures de brut à ses partenaires est-européens au niveau de 1981, soit environ 80 millions de tonnes. Ce « gel » constitue un des facteurs principaux du ralentissement de la croissance de l'économie des pays du Comecom. Pour sortir de l'impasse, l'Est a opté pour le nucléaire.

Un vaste programme intégré de construction de centrales atomiques est actuellement en cours de réalisation. D'ici à 1990, la puissance nucléaire totale des pays du Comecom doit être d'environ 150 000 mégawatts. La réalisation du programme accuse cependant un retard considérable et, selon des chiffres officiels fournis par la délégation soviétique à Budapest, la capacité installée des centrales atomiques déjà en service dans les pays de l'Est — *exception faite de l'U.R.S.S.* — n'est que de l'ordre de 4 470 mégawatts.

Tout donne à penser que la crise énergétique était l'objet principal des débats menés à huis clos. Les textes publiés ont à peine mentionné les autres problèmes sérieux que connaissent les économies de l'Est : baisse de la croissance et du revenu nantional ; endettement excessif envers l'Ouest, qui a atteint, en dehors de la Pologne, des proportions inquiétantes pour la Roumanie et aussi, semble-t-il, pour la R.D.A. ; production agricole insuffisante et pénurie alimentaire.

Une *réforme* selon le modèle hongrois semble être aux yeux de nombreux experts le seul moyen de sortir de l'impasse. La Hongrie a réalisé progressivement, depuis 1968, un programme de réformes introduisant des mécanismes de l'économie de marché dans son système économique, notamment la concurrence, l'initiative privée et l'orientation vers l'exportation.

WALTRAUD BARYLI.

(1) Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, R.D.A., Tchécoslovaquie, Union soviétique, Vietnam, Mongolie et Cuba).

● *Les exportations américaines vers l'U.R.S.S.* ont augmenté de 58 % au cours du premier trimestre 1982, alors que les achats des Etats-Unis ont chuté de 63 %, indiquent les services commerciaux de l'ambassade américaine à Moscou. De janvier à mars, les ventes américaines ont totalisé 1 266 *millions* de *dollars, contre* 801 millions au cours de la période correspondante de 1981, les céréales constituant l'essentiel des ventes à l'Union soviétique. — *(A.F.P.)*

● *Le salaire minimum néerlandais* augmentera de 4,3 % à partir du 1er juillet, a annoncé le 10 juin le ministère des affaires sociales. Il passera de 1979,90 florins par mois à 2 064,40 florins (4 870 F) pour les travailleurs âgés de vingt-trois ans ou plus. — *(A.F.P.)*

● *Les ventes américaines de détail* se sont accrues de 1,5 % en mai, après avoir augmenté de 0,7 % en avril (chiffre révisé). Elles ont atteint 89,2 milliards de dollars. Il s'agit de la hausse la plus forte depuis le mois de février. — *(A.F.P.)*

MALGRÉ LE VOTE D'UN BUDGET « RÉPUBLICAIN » PAR LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Washington ne prévoit qu'une baisse modeste des taux d'intérêt en 1982

De notre correspondant

Washington. — Après des semaines de débat et huit votes infructueux, la Chambre des représentants a adopté, jeudi 10 juin, une résolution budgétaire pour 1983. Il ne lui reste plus qu'à trouver un compromis avec le Sénat, qui s'était déjà donné son propre budget en mai. On connaîtra alors le montant exact du déficit, qui devrait déterminer l'évolution des taux d'intérêt.

M. Reagan avait vainement réclamé un tel vote avant le sommet de Versailles, pour pouvoir annoncer à ses interlocuteurs, de manière un peu plus crédible, une baisse prochaine du loyer de l'argent. Jeudi matin, il a télé*phoné de Bonn à plusieurs* membres du Congrès pour les avertir qu'un nouveau vote négatif serait « *catastrophique* ».

Le président a été entendu. Par 220 voix contre 206, les représentants ont adopté un projet, et qui plus est, un projet républicain, alors que la Chambre compte une majorité démocrate. Quarante-six élus de l'opposition ont rejoint le parti du président, reconstituant ainsi la coalition conservatrice de l'an dernier. Mais ce n'est qu'une demi-victoire pour M. Reagan, qui avait dû retirer son propre projet il y a *quelques semaines, car personne* n'en voulait.

On se trouve devant deux textes, de rédaction républicaine, qu'il faudra harmoniser. L'un et l'autre prévoient une forte réduction des dépenses sociales, une augmentation du budget militaire et des allégements fiscaux. Le projet du Sénat prévoit un déficit de 116 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1983 (qui commence le 1er octobre). Celui de la Chambre, un déficit de 99,2 milliards. Si le Congrès coupe la poire en deux, il s'écartera assez sensiblement du projet initial de M. Reagan, qui prévoyait un déficit estimé à quelque 122 milliards de dollars. *Mais un record historique* sera battu en tout cas. Paradoxalement, les démocrates ne sont pas trop fâchés de leur défaite, car le parti républicain peut être rendu responsable du déficit avant les élections législatives de novembre.

Le gouvernement affirmait haut et fort jusqu'à présent que le vote d'une résolution budgétaire — c'est-à-dire la fixation d'un plafond pour le déficit — entraînerait une baisse sensible des taux d'intérêt. Ce n'est plus si sûr. S'entretenant jeudi avec des journalistes, M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, a déclaré que l'adoption du budget républicain par la Chambre amènerait les taux « *au-dessous de 14 % d'ici la fin de l'année* ». Il parlait du taux servi aux clients privilégiés « prime rate » qui oscille actuellement entre 16 % et 16,5 %. La baisse serait, en somme, bien plus modeste qu'on le prétendait, malgré une inflation de 6 % seulement.

L'optimisme gouvernemental a été également tempéré sur la conjoncture. Alors qu'on clamait depuis des semaines que la récession était finie, M. Regan a avoué le 9 juin au Congrès : « *Il existe beaucoup de signes de reprise. Mais on ne peut dire que la reprise a commencé* ». Le principal conseiller économique de la Maison Blanche, M. Weindenbaum, laisse entendre que le produit national brut pourrait décliner au deuxième trimestre après une baisse de 4,3 % de janvier à mars.

ROBERT SOLÉ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,2625	6,2675	+ 75	+ 120	+ 140	+ 215	+ 240	+ 410
$ can. ...	4,9730	4,9790	— 65	— 20	— 90	— 20	— 260	— 95
Yen (100)	2,5335	2,5380	+ 180	+ 210	+ 365	+ 415	+1080	+1166
D.M.	2,6145	2,6190	+ 145	+ 170	+ 300	+ 345	+ 855	+ 950
Florin ...	2,3660	2,3695	+ 135	+ 165	+ 285	+ 330	+ 785	+ 875
F.B. (100)	13,8395	13,8575	— 90	+ 120	— 130	+ 180	— 685	— 5
F.S.	3,0635	3,0695	+ 270	+ 315	+ 570	+ 625	+1500	+1625
L. (1 000).	4,7205	4,7265	— 335	— 260	— 635	— 505	—1840	—1615
£	11,0530	11,0685	+ 295	+ 375	+ 575	+ 720	+1585	+1895

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	8 5/8	9	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4
$ E.-U. ..	13 7/8	14 1/8	14 3/16	14 9/16	14 3/8	14 3/4	14 3/4	15 1/8
Florin ...	8 1/2	9 1/4	8 1/2	9 1/8	8 1/2	9 1/8	8 7/8	9 1/4
F.B. (100)	13 3/4	15 1/4	15 1/4	16 7/8	15 1/2	16 3/4	15 7/8	17
F.S.	1 7/8	2 1/8	4 1/2	4 7/8	4 5/8	5	5 1/2	5 7/8
L. (1 000).	19 3/4	22 1/4	23 1/16	24 13/16	22 1/8	24	22 7/8	24 1/8
£	12 1/2	13 1/8	12 1/2	13 1/8	12 1/8	24	12 1/2	13 7/8
F. français	39 3/4	55 1/4	36 1/4	38 1/4	31 3/4	33 3/4	34 1/4	25 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

EMPLOI

Le pari de Michel Albert

(Suite de la première page.)

La première est l'*« inversion des raretés »*. Les ressources énergétiques et bon nombre de ressources naturelles deviennent rares et le savoir-faire industriel abondant, alors qu'il y a dix ans c'était l'inverse : l'Europe manquait de bras et le pétrole coulait à gogo et pour rien. La France est dans le collimateur de l'histoire du fait de l'*« incohérence fondamentale de notre société »*, qui résulte de la juxtaposition, chez nous, d'une économie moderne, à l'allemande si l'on veut, et d'une société archaïque, à l'espagnole. *« Une société qui paie si mal ses ouvriers qu'elle doit faire travailler deux millions d'immigrés à côté de ses deux millions de chômeurs. »*

Cela dit, les politiques les plus radicales dans le monde ont échoué : aussi bien celles de la gauche traditionnelle, qui font de l'éradication du chômage un objectif prioritaire, que celles de droite — le résultat a été encore plus mauvais, — qui misent sur le redressement économique et traitent l'emploi comme un « résultat ».

En tout cas, Michel Albert fut bien placé pour savoir que la France pouvait faire mieux que ce qu'elle a réalisé en matière d'emploi lors des dernières années. Le chômage ne relève ni du hasard ni de la nécessité. Il peut être réduit grâce à une meilleure intelligence du monde et plus de démocratie à la base. *« La thérapeutique... est de moins en moins un problème de gouvernement et de plus en plus un problème de société. »*

La « P.V.T.R. »

Mais ce n'est pas la seule route du nouveau plein emploi. On arrive là aux moyens que Michel Albert se réservait pour la bonne bouche et que nous allons essayer de classer, au risque de dessécher le propos, toujours si imagé, de notre auteur :

1) L'Europe n'a pas assez servi. Il faut utiliser beaucoup plus largement la capacité propre d'emprunt et de prêt (au tiers-monde) de la Communauté elle-même ;

2) Investir plus, donc dans un premier temps consommer moins. Il faut notamment réduire la dépendance énergétique de la France, mais l'« investissement social » n'est pas moins important, qui consiste à réconcilier les salariés avec leur entreprise. *« La démocratie économique conditionne maintenant le progrès économique »* ;

3) La réduction de la durée du travail est, elle aussi, indispensable, mais il ne faut pas qu'elle altère la compétitivité de l'entreprise ;

4) Pour forcer la cadence, et c'est là l'apport le plus original de Michel Albert, il faut non seulement aider les travailleurs âgés qui cesseront volontairement d'occuper un emploi à temps complet, mais concevoir une *prime aux volontaires du travail à temps réduit* (P.V.T.R.). Pour que ce dispositif soit efficace, il faut qu'il entraîne une adhésion massive, car cette parenté nouvelle pourrait dégager de nouveaux... demandeurs d'emploi. Mais en dehors des emplois d'utilité collective d'une efficacité limitée, selon notre auteur, c'est là *« le seul système permettant de payer les chômeurs pour qu'ils travaillent et non pas pour qu'ils restent oisifs »*. Pour Michel Albert, si l'on veut vraiment parler de solidarité, il faudrait que cette prime soit financée par ceux qui sont le mieux protégés contre le risque de chômage et qui bénéficient des revenus les plus élevés. *« Ce n'est qu'une prothèse, mais semble-t-il la moins mauvaise. »*

Cette démonstration est très séduisante, car elle prive seulement les salariés d'une *partie* de leur travail et sauve donc leur statut. Il est seulement difficile de savoir si, malgré la prime, les volontaires seront suffisamment nombreux. Car le classique emploi est sans doute la façon la moins discutable de gagner de l'argent, mais il tient lieu, aussi, pour beaucoup de « divertissement » au sens pascalien du mot, c'est-à-dire qu'il empêche de se retrouver trop longtemps en face de soi-même, il libère de certaines peurs, etc. En tout cas, on risque peu d'essayer la formule préconisée. Peut-être conviendrait-il de cumuler cette mesure avec une vraie relance de l'« économie sociale » (associations, mutuelles, coopératives), dont l'auteur, à notre avis, sous-estime les effets.

Michel Albert a le don de communiquer l'espoir. Parce qu'il chiffre toujours ce qu'il avance (l'inspection des finances, c'est normal, lui colle à la peau), parce qu'il respecte son lecteur en lui parlant une belle langue, dépourvue de tous les *impedimenta* charriés par des strates d'économistes, parce qu'il possède un allant qui ne s'alimente pas dans des partispris idéologiques. Parfois, il se laisse un peu emporter par son enthousiasme à démêler les obstacles, à balayer une large — trop large — zone de réflexion. Mais comme il a raison de dire que la victoire sur le chômage est une affaire de société plus que de gouvernement ! Il sait qu'« on ne la change pas par décret ». Raison de plus pour lui proposer, comme dans *le Pari français*, qu'elle se regarde autrement dans le miroir du futur.

PIERRE DROUIN.

★ *Le Pari français*. Editions du Seuil, 310 pages, 65 francs.

AFFAIRES

LA DOUZIÈME BIENNALE DE LA MACHINE-OUTIL

Les promesses de la robotique française

La douzième Biennale de la machine-outil et de l'équipement mécanique s'est ouverte, mercredi 9 juin, à Paris, à la porte de Versailles. M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, devait l'inaugurer ce vendredi 11 juin.

Quatre-vingt-neuf des firmes présentes exposeront jusqu'au 17 juin leur production en robotique. Parallèlement, du 9 au 11 juin, se tient le Congrès international de la robotique industrielle.

Lors de la séance d'ouverture, M. Pagesy, représentant M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, a donné quelques indications sur les travaux de la mission robotique, qui devrait bientôt déposer ses conclusions. Le futur programme du ministère vise à :

— renforcer le programme ARA (automatisation et robotique avancées) ;

— organiser et soutenir énergiquement la protection de capteurs et de moteurs pour robots de deuxième génération ;

— orienter et soutenir une action sur l'informatique en temps réel et les ateliers flexibles ;

— mettre en place une action concertée sur les robots mobiles pour l'industrie et l'agriculture ;

— développer les efforts dans le domaine du contrôle automatique de la qualité ;

— mettre en place des programmes de recherche sur les conséquences de l'automatisation dans le domaine de l'économie, des conditions de travail et de l'emploi.

« *Ce ne sont pas les travaux des commissions qui créeront les robots dont nous avons besoin, mais les industriels.* » Cette remarque d'un spécialiste des études de marché illustre bien la situation de l'industrie robotique française. Le discours l'emporte encore sur l'action, mais peut-être plus pour très longtemps. L'exposition qui se tient porte de Versailles semble, en tout cas, le prouver.

Ainsi la CEM (Compagnie électro-mécanique), filiale du groupe suisse Brown-Bovery, expose des composants pour machines-outils et robots (moteurs, actionneurs et électronique) qui équipent depuis plusieurs années les machines des leaders mondiaux de la robotique que sont le suédois ASEA et l'allemand Volkswagen. Sa filiale spécialisée en robotique, la SCEMI (Société de construction et d'études de matériel industriel), expose un robot d'assemblage développé avec l'aide du Laboratoire de mécanique appliquée de Grenoble, des lignes-transfert d'assemblage et un robot... japonais, Yaskawa. En pleine croissance, la SCEMI est un des atouts du futur plan robotique français. Elle emploie, actuellement, soixante-dix personnes et doit, bientôt, s'intaller dans de nouveaux locaux à Bourgoin-Jallieu (Isère).

Le groupe Peugeot S.A. présente sur le stand de Citroën, *Construction mécanique*, pour la première fois en Europe, une commande de robot par système de CAO (conception assistée par ordinateur). Un robot de soudage par point conçu par Talbot sera programmé en mode interactif grâce à une console Computervision. Jusqu'à présent, on ne pouvait programmer un robot que par apprentissage, c'est-à-dire en enregistrant le mouvement d'un opérateur humain, puis, en le faisant reproduire par la machine. Avec la CAO, l'intervention humaine devient inutile.

D'autres sociétés présentent des matériels et des manipulations intéressants. Parmi elles, la régie Renault, Sormel (filiale de Matra), Afma-Robots (filiale commune de Leroy-Sommer et de la Télémécanique), la C.S.E.E. (Compagnie des signaux et d'entreprises électriques), qui exploite des brevets de General Electric, et, après les télémanipulateurs pour charges lourdes, se lance dans les machines pour l'exploitation pétrolière et l'industrie nucléaire.

De son côté, la société Auxilec (groupe Thomson-Brandt) ne montre à la porte de Versailles qu'une maquette des matériels qu'elle a développés (robots pour l'assemblage de pièces d'un poids allant de quelques grammes à plusieurs kilos).

Le C.E.A. sur les rangs

La C.G.E. (Compagnie générale d'électricité), qui possède un savoir-faire à la fois dans la mécanique, le contrôle automatique et l'ingénierie, est aussi présente par le biais de ses filiales. L'une d'entre elles, la C.G.M.S. (Compagnie générale de manutention et de stockage), a développé des machines automatiques qui serviront de base à des produits robotiques ; une autre, les Ateliers et Chantiers de Bretagne, s'est spécialisée dans les robots d'intervention en milieu hostile (sondage off-shore, nucléaire). La C.G.E., rappelons-le, commercialise, depuis quelques mois, des petits robots japonais afin, affirment des responsables du groupe, de tester le marché.

Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) devrait, lui, bientôt faire connaître ses ambitions dans la robotique. Sous réserve d'un « feu vert » budgétaire, il devrait annoncer la création d'une ou plusieurs filiales avec un partenaire industriel national important. Les travaux en robotique du C.E.A. visent notamment les activités suivantes : soudage à l'arc, usinage et traitement thermique par laser, assemblage.

S'associer avec les Japonais ?

Constructeurs et chercheurs français sont-ils en mesure de développer une industrie robotique nationale, ou bien faut-il passer par des accords de coopération avec des fabricants étrangers ? La question n'est pas tranchée. Certains groupes ont franchi le pas en s'associant avec des Japonais. La C.G.M.S. commercialise le robot d'assemblage Skylam produit par Sankyo (le même qu'I.B.M. a décidé récemment d'importer aux U.S.A.) et en a déjà vendu vingt-six exemplaires et un robot de chargement-déchargement de machines Tosman fabriqué par Toshiba. Les A.B ont signé un accord avec Osaka, les Tréfileries et Ateliers de Commercy avec Shin Meiwa. Manurhin envisage un accord avec un autre japonais, Fanuc, mais ni son actionnaire principal, le groupe Matra, ni les pouvoirs publics ne semblent voir ce rapprochement d'un bon oeil, surtout si Matra développe ses activités dans ce secteur.

Dans le domaine des robots « bas de gamme », certains responsables économiques estiment qu'il faut savoir reconnaître nos carences et importer en attendant la création de sociétés suffisamment puissantes pour attaquer le marché avec des produits compétitifs. Ce « réalisme » s'est traduit par l'assouplissement récent de certaines procédures de financement dans le cas de prêts bonifiés pour l'achat de matériels importés. En revanche, sur des produits « haut de gamme », les mêmes personnes estiment que la France a toutes ses chances, ce qui explique par exemple que la C.G.E. fonde sa stratégie sur ce type de matériel et importe des machines plus simples. Les constructeurs français de manipulateurs sont loin de partager cette analyse.

Importer « pour voir » et développer ensuite nos propres produits comporte un risque certain. Si nous aidons des concurrents comme le Japon à s'installer en France, que se passera-t-il lorsque ce pays — qui pour l'instant exporte très peu de robots mais les utilise pour produire à bas prix des biens de consommation dont il inonde nos marchés — aura suffisamment automatisé ses usines et commencera à exporter aussi des robots ? — R. C.

LA NOUVELLE POLITIQUE DU MÉDICAMENT

• Une plus grande souplesse sera donnée au système de vérification
• Des conventions lieront les entreprises à l'État

Après neuf mois de discussions, les pouvoirs publics sont parvenus à tracer les grandes lignes de la nouvelle politique du médicament qu'ils entendent mener pour favoriser la relance de l'industrie pharmaceutique, appelée à devenir un des fers de lance de l'économie. Cette politique sera fondée sur un rajustement des prix, l'établissement de relations conventionnelles ou contractuelles entre l'État et les entreprises en matière d'emploi, de recherche, d'investissements, etc., et une régulation de la prescription par la formation et l'information. Elle mettra enfin et surtout l'accent sur l'effort d'innovation. Un texte officiel devrait être publié prochainement.

Pour redonner de l'oxygène à l'industrie pharmaceutique, le gouvernement n'avait guère le choix des moyens. Dans le cadre de la stratégie de développement de la pharmacie qu'il a décidé de définir dans les plus brefs délais, une plus grande souplesse sera donnée au système de tarification. Les prix des nouveaux médicaments seront établis en fonction des objectifs de production et d'exportation, et non plus sur les seuls critères des coûts de développement et de la matière première. S'agissant des médicaments déjà en circulation, la révision biannuelle des prix sera maintenue, mais les hausses conjoncturelles accordées devront compenser les effets de l'érosion monétaire. *Naturellement*, les entreprises n'obtiendront pas ces facilités sans contrepartie. Des relations conventionnelles les lieront à l'État. Elles devront s'engager par exemple à tenir des objectifs en matière d'emploi, d'investissements, d'exportation, de distribution, de recherche, d'information, de publicité et même de résultats financiers. Ces objectifs seront gratifiés d'une sorte de coefficient baptisé « *valeur ajoutée nationale* », dont les pouvoirs publics veulent faire le moteur de l'avenir.

Le second grand volet de la politique du médicament traite de la consommation. L'administration a pour ambition de réguler la prescription. Elle entend, pour ce faire, agir sur l'enseignement à l'université, mais aussi instituer la formation continue du corps médical. L'information et la publicité joueront également un très grand rôle.

Enfin, soucieux de maintenir la pharmacie dans le peloton de tête en matière d'innovation, le gouvernement va renforcer la recherche, notamment dans deux domaines importants : la pharmacologie clinique et la toxicologie.

La règle du jeu que les industriels réclamaient est donc à peu près établie. Bien que ses contours soient encore assez flous, elle devrait satisfaire la profession. Elle devrait aussi apaiser les craintes que les nationalisations avaient causées aux laboratoires étrangers installés en France et même les inciter à reprendre leurs investissements.

Toutefois s'il est établi que le ministère de l'industrie aura la responsabilité de la stratégie industrielle, l'appareil administratif dont dépendra l'industrie pharmaceutique apparaît fort lourd. Le groupe interministériel qui sera créé comprendra en effet les représentants de treize ministères. De surcroît, la prescription ne se contrôle pas. C'est une affaire essentiellement psychologique entre le malade et le praticien.

ANDRÉ DESSOT.

LES PROFESSIONNELS DES TRAVAUX PUBLICS S'INQUIÈTENT DE LA BAISSE DE L'ACTIVITÉ

« *Nous ne pouvons que souscrire à la création d'un fonds pour les travaux publics annoncé par le président de la République le 9 juin s'il s'agit d'un financement complémentaire au budget* », a déclaré M. Jean-Louis Giral, président de la F.N.T.P. (Fédération nationale des travaux publics), à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire qui se tenait à Paris le jeudi 10 juin.

Il se pourrait, en effet, indique-t-on dans l'entourage du ministre de l'urbanisme, que ce fonds de grands travaux soit financé par un grand emprunt, proposition lancée à plusieurs reprises par la profession.

Devant six cents chefs d'entreprise, M. Giral n'a pas caché les inquiétudes des entrepreneurs de travaux publics, de tous ceux qui « *connaissent l'angoisse des chantiers qui se terminent sans que de nouvelles commandes prennent la relève* ».

Les professionnels ne demandent ni assistance ni traitement privilégié, mais un niveau d'activité conforme à leurs besoins. « *Cela représente aujourd'hui 10 milliards de francs d'investissements supplémentaires de la part de l'État, des collectivités locales et des entreprises publiques.* »

M. Giral a lancé cet avertissement : « *Que le gouvernement ne se méprenne pas sur la force de notre détermination. La dignité, le sens de la mesure, du dialogue, dont nous faisons preuve, ne doivent pas laisser croire aux pouvoirs publics que nous renoncerions à des moyens plus spectaculaires* ».

● ERRATUM. — Les comptes consolidés du groupe Hoechst se sont traduits en 1981 par un bénéfice de 426 millions de deutschemarks (contre 556 millions en 1980), et non par une perte de 220 millions comme nous l'avons indiqué par erreur (*le Monde* du 10 juin). Ce déficit concerne seulement le secteur des matières plastiques.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE TOTAL

OFP - Omnium Financier de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE F 327.202.600
R. C. PARIS B 552 617 737

Siège Social : 5, rue Michel-Ange
PARIS 16e

L'assemblée générale ordinaire de l'O.F.P. — Omnium financier de Paris, s'est réunie le 10 juin sous la présidence de M. J.-C. Genton au siège de la société, 5, rue Michel-Ange.

Elle a approuvé les comptes de la société pour l'exercice 1981, qui se soldent par un bénéfice de 72,3 millions de francs contre 50,2 millions de francs pour l'exercice précédent.

Le bénéfice consolidé de l'O.F.P. s'élève à 489,3 millions de francs (dont 339,7 millions de francs pour la part de l'O.F.P.) contre 169 millions de francs (dont 125,1 millions de francs pour la part de l'O.F.P.) pour l'exercice 1980.

Dans son allocution, M. J.-C. Genton a souligné que si la très forte augmentation du bénéfice consolidé était en partie due à des éléments exceptionnels dont le principal est la plus-value dégagée par Omnirex à l'occasion de l'introduction en Bourse de la Compagnie générale de géophysique, les résultats d'exploitation de l'ensemble des filiales et participations avaient progressé d'environ 50 %. M. J.-C. Genton a également indiqué qu'O.F.P. et ses filiales Omnirex, O.P.S.A. et S.F.A. avaient réalisé depuis le début de l'exercice une dizaine d'opérations d'investissement dans les secteurs traditionnels d'intervention (parapétrolier, financier, innovation et immobilier), tant en France qu'aux États-Unis.

L'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 36 F par action assorti d'un avoir fiscal de 18 F, soit au total 54 F, contre 24,5 F et 12,25 F pour l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement le 18 juin 1982 aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de la Banque de Neuflize-Schlumberger-Mallet, de la Banque Nationale de Paris, du Crédit Chimique, du Crédit du Nord et de la Banque de l'Indochine et de Suez contre remise du coupon n° 42.

L'assemblée a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de l'Union des Assurances de Paris I.A.R.D.. Elle a également élu administrateurs, pour six ans, MM. R. Dessaint, R. Granier de Lilliac, J.-P. Mallet et la société Amrep.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

M. Georges Dumas, administrateur général du Crédit industriel et commercial, vient de décider un certain nombre de modifications concernant l'organisation de la direction générale du CIC.

Il a décidé d'appeler aux fonctions de directeur général délégué, M. Christian Giacomotto, précédemment chargé de mission auprès du ministre de l'économie et des finances.

Sous l'autorité de M. Georges Dumas, administrateur général, la direction générale est donc composée comme suit :

— M. Christian Giacomotto, directeur général délégué ;

— M. André Beaucolin, directeur général adjoint (services centraux) ;

— M. François Boucher, directeur général adjoint (étranger et trésorerie) ;

— M. Bernard Madinier, directeur général adjoint (exploitation) ;

— M. Jean-Noël Reliquet, directeur général adjoint (organisation, informatique) ;

— M. Jean Varda, directeur général adjoint (affaires financières).

Par ailleurs, le département du personnel et des affaires sociales est désormais rattaché à l'administrateur général.

HENKEL FRANCE

Henkel France apporte son soutien à « La Bourse de l'imaginaire » créée et animée par l'artiste Fred Forest au Centre Georges-Pompidou avec le concours de nombreux supports de la presse écrite et parlée.

Henkel France, en patronnant cette expérience artistique, a choisi un type nouveau de mécénat, axé sur la communication dans l'actualité vécue par les femmes et les hommes de notre temps.

DOCKS DE FRANCE

ERRATUM

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la date de l'assemblée générale ordinaire de notre filiale la Compagnie française du Grand-Delta — Cofradel : elle se tiendra le 18 juin 1982 au lieu du 14 comme indiqué précédemment.

SEFIMEG

L'assemblée générale ordinaire de Sefimeg s'est réunie le 9 juin 1982 sous la présidence de M. Philippe Chareyre.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981, qui reflètent le développement de la société après l'absorption d'Efimeg intervenue au 1er janvier 1981.

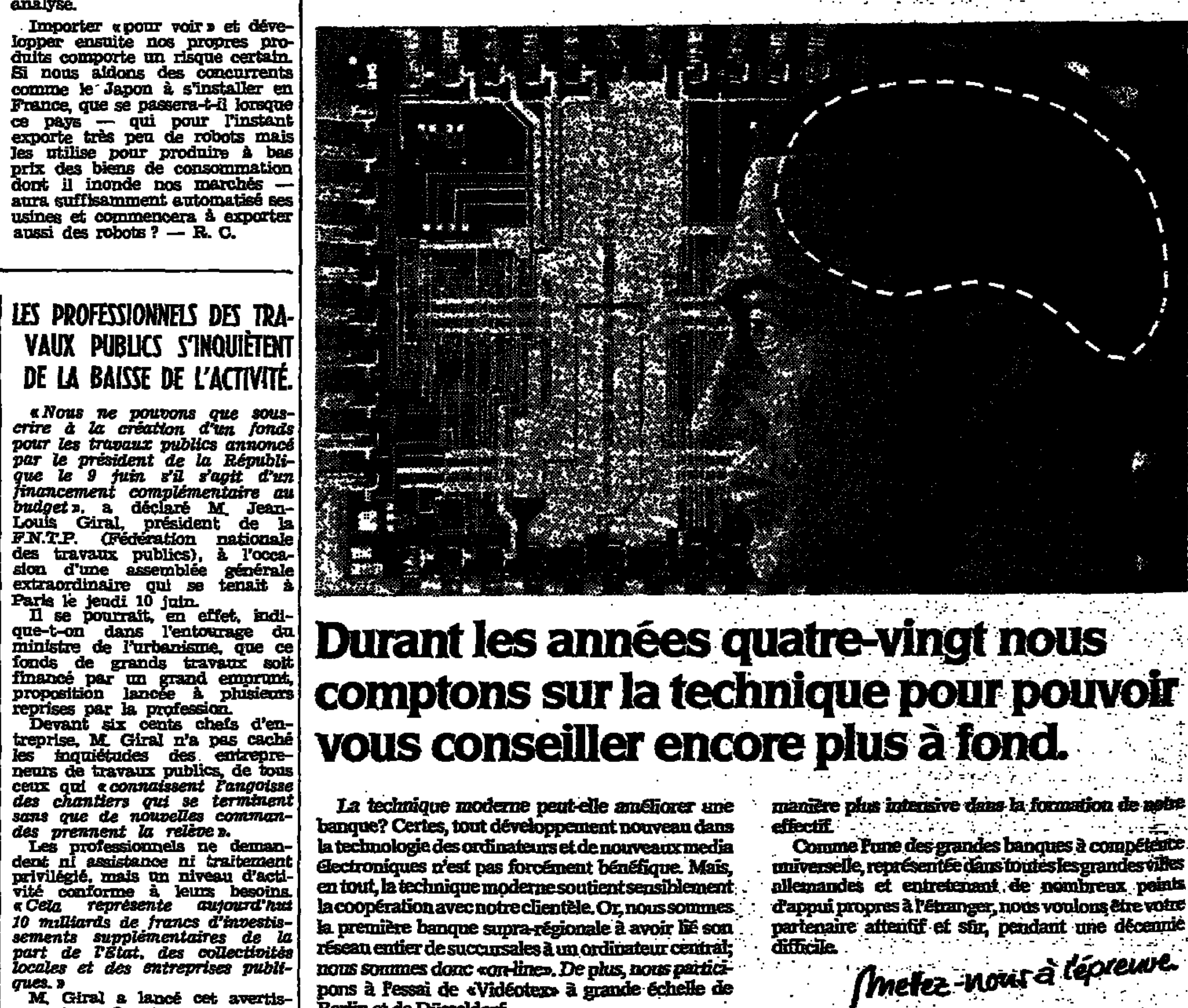
Ils font ressortir un résultat d'exploitation de 122 290 173 F à comparer à 107 288 355 F et, compte tenu des plus-values réalisées pendant l'exercice, un bénéfice net de 133 883 556 F en hausse de 13,8 %.

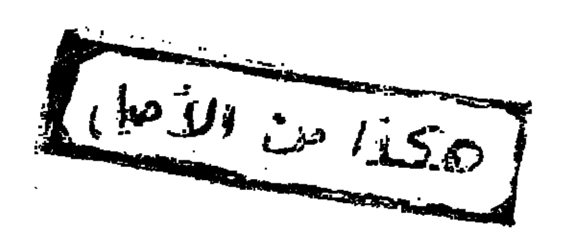
L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 16 F par action, dont 0,15 F non déclarable à l'impôt sur le revenu, contre 14 F pour l'exercice précédent.

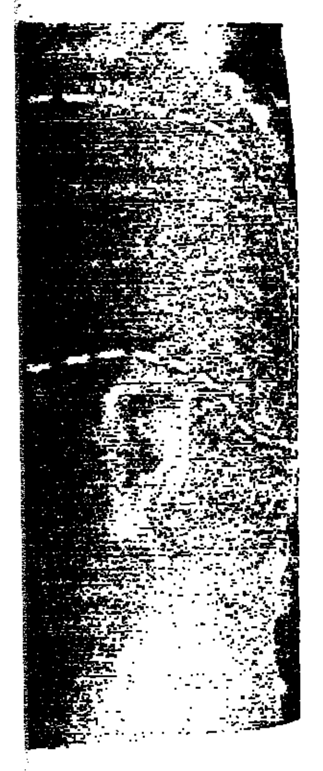
Le conseil d'administration a fixé au 12 juillet prochain la date de cette distribution qui sera faite sur présentation du coupon n° 27 A et B.

Dans son allocution, le président a souligné que la société poursuivait activement sa politique d'arbitrages patrimoniaux. C'est ainsi qu'ont été vendus un immeuble à usage de foyer à Pont-à-Mousson et l'immeuble de bureaux de Lille-Est détenu à travers la S.C.I. du quartier de l'Hôtel de Ville. Par ailleurs, elle a pu se porter acquéreur d'un immeuble à usage principal d'habitation, sis avenue Franklin-Roosevelt à Paris 8e.

Le président a également indiqué que les résultats attendus de l'exercice en cours, en dépit des limitations apportées aux augmentations de loyers, devraient permettre une nouvelle progression du dividende.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 JUIN

Résistant

Au lendemain de la conférence de presse de M. Mitterrand, la Bourse de Paris fait preuve d'une certaine résistance sans que la légère hausse constatée au fil des cotations (+ 0,5 %) ait le moindre lien avec les propos tenus par le président de la République.

Les familiers du palais Brongniart ont surtout retenu de ces quelque deux heures de questions-réponses la volonté du chef de l'Etat « de ne pas casser ce qui existe » sur le plan monétaire, tout en préconisant la mise en place d'un édifice à trois faces (S.M.E.-dollar-yen), une idée qu'il avait déjà avancée au récent sommet de Versailles. L'encouragement manifesté à l'égard du « capital-risque » à travers la création de futurs « comptes épargne investissements » a fait bonne impression, cette idée pouvant constituer une suite aux « 5 000 F Monory », sous réserve d'exonérations fiscales dont le principe a été admis.

Voilà de quoi alimenter les conversations sous les colonnes, alors que les informations en provenance de Wall Street ne s'avèrent guère encourageantes. Le Dow Jones est retombé en deça du niveau de 800, paralysant une fois de plus les opérateurs qui attendent le feu vert de la place américaine.

A Paris, le marché est apparu assez équilibré. Michelin, qui a perdu mercredi près de 10 %, s'est un peu redressé, et Matra conduit le peloton des hausses avec un gain de 9,5 %, suivi par Usinor, D.M.C., Poclain, Métallurgique Dunkerque et SEB (+ 5 % à + 7 %).

A l'inverse, Fichet-Bauche, Alsacienne supermarchés, Galeries Lafayette, Alsthom perdent 2 % à 3 %.

Sur le marché de l'or, le lingot gagne 50 F à 65 900 F, le napoléon cédant 2 F à 593 F, tandis que le métal fin se négociait à 329 dollars à Londres.

NEW-YORK

Timide reprise

L'adoption par la Chambre des représentants, dans la soirée de jeudi, du projet de budget défendu depuis de nombreuses semaines par l'administration Reagan est intervenue trop tard pour avoir une influence sur Wall Steet, mais tous les observateurs sont unanimes à penser que la fin prochaine de cette interminable bataille budgétaire devrait mettre à présent un peu de baume au cœur des investisseurs.

Ceux-ci attendaient avec une impatience grandissante la levée de cette hypothèque qui pesait lourdement sur les marchés financiers, mais les analystes se gardaient bien de prévoir pour autant une décélération rapide des taux d'intérêt, compte tenu des restrictions monétaires que continuent à prôner les autorités de Washington.

Coïncidence ou pas, toujours est-il que la First National Bank of Boston vient de remonter son *prime rate* à 16 1/2 % contre 16 % précédemment.

L'accord sur le budget qui doit être entériné par le Sénat n'a pas constitué une surprise pour tout le monde, et quelques spécialistes bien informés anticipaient en fin de séance un accord en ce sens. L'indice Dow Jones a repris 3,14 points jeudi pour effleurer à nouveau le seuil des 800, à 798,71 exactement, les hausses et les replis étant beaucoup plus équilibrés que la veille, le volume des échanges se situant à 50,95 millions d'actions contre 55,77 millions mercredi.

VALEURS	Cours du 9 juin	Cours du 10 juin
Alcoa	22 3/4	23
A.T.T.	50 7/8	51 3/8
Boeing	16 1/8	16 1/4
Chase Manhattan Bank	41 1/2	41 1/4
Du Pont de Nemours	32	32
Eastman Kodak	69 1/8	69 5/8
Exxon	27 7/8	27 7/8
Ford	21 3/4	21 7/8
General Electric	60 5/8	60 7/8
General Foods	36	36 1/4
General Motors	43 3/4	44 1/2
Goodyear	22 1/2	23 1/8
I.B.M.	58 1/8	58 3/4
I.T.T.	23 1/4	22 3/4
Mobil Oil	24 1/8	24 3/8
Pfizer	52 3/4	53 3/4
Schlumberger	38 5/8	39 3/8
Texaco	28 3/4	29
U.A.L. Inc.	17 1/8	17 3/8
Union Carbide	41 3/4	41 1/8
U.S. Steel	20 7/8	20
Westinghouse	24 3/8	24 5/8
Xerox Corp.	30 3/4	31 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

VIA BANQUE. – Cette société, qui fait partie du groupe de la Compagnie de navigation mixte, a informé la Chambre syndicale des agents de change qu'elle avait porté à plus de 10 % la participation qu'elle détenait dans le capital de la Compagnie industrielle, société holding du groupe Suez, laquelle possédait une participation de plus de 49 % dans la compagnie financière du groupe Victoire.

JACQUES BOREL. – Une association de défense des intérêts de la société Jacques Borel International vient de se constituer (1) à l'initiative de M. François Pillot, actionnaire de J.B.I. depuis douze ans, afin de s'opposer à la fusion prévue avec Novotel. Cette association entend « *préserver l'unité et la personnalité de la société Jacques Borel International et s'opposer, dans l'immédiat, à une fusion dont la parité est sans aucune mesure avec les cours actuels de l'action J. Borel* », ajoutant, au passage, que le résultat de cette fusion serait « *de recentrer la société sur des activités hôtelières dont on sait qu'elles ont été à l'origine des difficultés rencontrées par J. Borel International dans un passé récent* ».

Le syndicat Force ouvrière du groupe Borel s'inquiète, dans un communiqué, des « *répercussions sur l'avenir économique et social des sociétés concernées* » après que le groupe Sodhexo eut annoncé le rachat en Bourse de 10 % du capital de J. Borel International.

Evoquant ce sujet à l'occasion d'une récente conférence de presse, M. Pierre Bellon, président de Sodhexo, avait fait état « *dans l'ensemble de conditions plus favorables* » dans sa société que chez J.B.I., écartant toute idée de suppression d'emplois, compte tenu des possibilités de développement qui s'ouvriraient au nouveau groupe.

(1) M. Valette. Tél. 227.37.43 ou 227.18.39.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	9 juin	10 juin
Valeurs françaises	107,9	–
Valeurs étrangères	104,9	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	106,8	107,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 juin .... 16 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 juin	11 juin
1 dollar (en yens)	249,50	247,50

BOURSE DE PARIS Comptant 10 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	23 30	2 079	De Dietrich	375	361	Nadella S.A.	9 60	8 o	Étrangères			Total C.F.N.	74	....
5 %	....	1 781	Degremont	104	102	Naval Worms	110	110				Ultimex	226	....
3 % amort. 45-54	71	2 581	Delalande S.A.	139	130 60 o	Navig. (Nat. de)	70	67 20	A.E.G.	125	....	Voyer S.A.	1 45	....
4 1/4 % 1963	98 70	3 292	Delmas-Vieljeux	461	482	Nicolas	381	390	Akzo	70	72	Rorento NV	458 20	464 40
Emp. N. Eq. 6 % 67	108	0 164	Dév. Rég. P.d.C (Li)	108 50	110 20	Nodet-Gougis	145	140	Alcan Alum	129	129	S.K.F. (Applic. méc.)	....	....
Emp. 7 % 1973	6495	..	Didot-Bottin	284	277	Occident. Part.	29 85	....	Algemeine Bank	864	850			
Emp. 8,80 % 77	98 90	0 458	Dist. Indochine	370	370	OPB Paribas	85	86	Am. Petrofina	440	443			
Emp. 9,80 % 78	78 05	8 868	Drag. Trav. Pub.	220	228	Optorg	65 10	65 50	Arbed	215	180	10/6	Émission Frais inclus	Rachat net
E.D.F. 7,8 % 61	128 40	5 818	Duc-Lamothe	226	231	Origny-Desvroise	126	125	Asturienne Mines	56	....			
E.D.F. 14,5 % 80-92	94 30	0 465	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Bco Pop Espanol	105	105			
Ch. France 3 %	218	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
Union Brasseries	40 90	40 10	Alser	132	135 50	Sogimer	681 08	650 20
Union Habit.	184	184	Cellulose du Pin	24 10	....	Soleil Investiss.	325	310 26
Un. Imm. France	175	170	Coparex	350	....	U.A.P. Investiss.	224 58	214 40
Un. Ind. Crédit	206 40	214	F.B.M. (Li)	70	29 o	Unifrance	181 76	173 52
Union Ind. Ouest	310	308	Iena Industries	13	....	Unifoncier	455 03	434 40
Unipol	158	160	La Mure	80	....	Unigestion	398 92	380 83
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....	M.M.B.	147	150	Uni-Japon	612 03	584 28
Virax	55	53	Océanic	45	....	Unirente	1384 38	1338 86
Waterman S.A.	180	173	Petrofigaz	336	336	Univer	11075 62	11075 62
Brass. du Maroc	180	....	Pronuptia	156	144 o	Valorem	257 07	245 41
Brass. Ouest-Afr.	20 30	20 10	Rater For. G.S.P.	7 50	....	Valrem	106438	106332
			Sabl. Morillon Corv.	120	120 d	Worms Investiss.	460 21	439 34

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1851	4,5 % 1973	1768	1750	1750	1730 20	1250	Fichet-Bauche	1176	1135	1135	1127
3040	C.N.E. 3 %	3039 50	3049	3040	3040	168	Finextel	146 10	147 20	147 20	147 20
485	Air Liquide	481	484	485	484	149	Fives-Lille	147 50	147	147	144 10
380	Als. Superm.	350	340	340	340	85	Fonderie (Gén.)	80 50	80 10	80 10	81 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]	– (obl.)	103 30	103 50	103 50	103 20	405	Hoechst Akt.	365	364	367	358 20
[illegible]	U.T.A.	150 90	151	151	153	45	Imp. Chemical	46 90	45 90	46	46
[illegible]	Valéo	202	210	209	207 10	81	Inco. Limited	71 50	72	72	70 60
[illegible]	– (obl. conv.)	375	377	377	377	485	IBM	473	465 60	467 c	463 60 c
[illegible]	Vallourec	133 10	132	132 50	130 10	28	Ito-Yokado	27 10	27 15	27 15	27 15
[illegible]	V. Clicquot-P.	1080	1080	1080	1070	200	ITT	189 50	188	189	188
[illegible]	Viniprix	850	851	852	836	38	Matsushita	34 20	33 75	33 70	34
[illegible]	Amax Inc.	170 10	168 10	169 90	167 90	580	Merck	591	581	586	581

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
480	Gen. Electr.	490	487	487	490	193	West Deep	162	162 40	163	162 40
345	Gen. Motors	354	348	351 c	345 c	280	West Hold.	236 40	235	238	237
52	Goldfields	48 40	48	48 10	47 10	275	Xerox Corp.	242	251	251 50	250
77	Harmony	72 70	72 50	72 80	71 10	2 32	Zambia Corp.	2 02	1 99	2	1 99
22	Hitachi	21 75	21 15	21 50	21 10						

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 301	6 296	6 150	6 460
Allemagne (100 DM)	260 890	260 920	254	267
Belgique (100 F)	13 798	13 808	12 300	13 300
Pays Bas (100 fl.)	235 670	236	229	240
Danemark (100 krd)	76 600	76 850	74	79
Norvège (100 k)	103 040	102 730	99	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 188	11 173	10 850	11 450
Grèce (100 drachmes)	9 520	9 490	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 730	4 724	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	307 100	306 340	298	314
Suède (100 krs)	105 770	105 620	101	107
Autriche (100 sch)	37 100	37 080	36 300	37 900
Espagne (100 pes.)	5 872	5 865	5 700	6 150
Portugal (100 esc.)	8 630	8 595	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5	5 005	4 900	5 140
Japon (100 yens)	2 540	2 530	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/6
Or fin (kilo en barre)	66500	65900
Or fin (en lingot)	66200	65900
Pièce française (20 fr)	597	593
Pièce française (10 fr)	465	465
Pièce suisse (20 fr)	524	515
Pièce latine (20 fr)	482	474
Souverain	587	589
Pièce de 20 dollars	2625	2625
Pièce de 10 dollars	1375	1380
Pièce de 5 dollars	705	705
Pièce de 50 pesos	2950	2900
Pièce de 10 florins	505	501

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1982 a été tiré à 550 830 exemplaires.

A B C D F G H

La mise en œuvre de la « deuxième phase » du changement

M. Pierre Mauroy va préparer le « sommet social » en concertation avec les dirigeants de la majorité

Les premières réactions des principaux partis de la majorité montraient, dès jeudi matin, que M. François Mitterrand avait réussi, au cours de sa conférence de presse, à dissiper les craintes d'une gestion « social-démocrate » de la crise, qui commençaient à poindre gestion « social-démocrate » de la crise qui commençaient à poindre public sur l'opportunité d'un infléchissement de la politique économique et sociale du gouvernement.

Confirmation en a été donnée par les appréciations positives que M. Georges Marchais a portées, jeudi soir à Antenne 2, sur la réaffirmation *de la continuité de la politique suivie* jusqu'à présent. Le secrétaire général du P.C.F. s'est plu à souligner qu'il avait trouvé dans les propos de M. Mitterrand « un écho » à ses propres préoccupations et que, d'une façon générale, les communistes *continuent* de se sentir « bien » dan. leur participation au gouvernement. Bien que M. Marchais n'ait *jamais exprimé les mêmes appréhensions* que certains socialistes à l'égard des orientations présidentielles, sa réaction n'en présente pas moins d'intérêt car *l'Humanité* n'avait pas manqué, ces derniers jours, de mettre en garde contre toute tentation de politique d'austérité sous prétexte de crise.

M. Chirac, en revacnhe, continue *de mobiliser contre le gouvernement* les catégories socio-professionnelles qui lui sont proches. Comme M. Mitterrand, le président du R.P.R. a appelé au « redressement national », jeudi après-midi, devant près de quatre cents dirigeants de petites et moyennes entreprises, mais il l'a fait évidemment dans une perspective toute différente puisqu'il s'agit, pour *lui, de prévenir une « crise de l'ordre républicain »* et de préparer l'après-socialisme. Le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, a répliqué immédiatement en reprochant au maire de Paris de dire « *toujours une chose et son contraire* », mais la riposte du gouvernement à la stratégie de tension entretenue par l'opposition passe surtout, désormais, par les réponses que la majorité apportera aux questions posées depuis les déclarations de M. Mitterrand. *Quel sera, dans le détail, le* contenu de la « deuxième phase » du changement ? Quelles seront, en particulier, les finalités du sommet social annoncé ?

On confirme à l'htöel Matignon que la « table ronde » souhaitée par le président de la République aura pour objet d'examiner avec les syndicats ouvriers et patronaux les *moyens de mener des actions concertées* contre l'inflation et le chômage dans le cadre d'une politique des *revenus — pardon, d'une politique de « répartition »*, selon l'expression de M. Mitterrand. On précise que cette réunion ne supprimera pas le endez-vous pris, en juillet denier, avc les dirigeants du C.N.P.F. pour dresser le bilan, à la fin de l'année, des résultats des aides à l'investissement sur la situation de l'emploi.

Dans *l'Unité* du 11 juin, Claude *Estier, directeur de l'hebdomadaire* du P.S., soulignc que la réussite de cette relance de la concertation sociale « *suppose sans doute un effort des uns et des autres, de la part du patronat, qui doit renoncer à l'espoir de bloquer les projets sociaux, de la part des syndicats, pour qui le temps est venu de donner une plus large place à l'intérêt général des travailleurs qu'à celui, particulier, de telle ou telle catégorie, de la part, enfin, du gouvernement lui-même, tirant l'enseignement d'une année d'exercice, doit consolider à la fois son action et ses structures* ». Plus qu'un simple « *effort* », le succès de cette démarche impliquerait un véritable changement de mentalités chez les partenaires sociaux.

Malgré son naturel confiant, le premier ministre ne verse pas, à ce sujet, dans un optimisme excessif. Mais le pouvoir exécutif n'avait guère le choix : demeurer dans l'expectative aléatoire d'un tel renversement d'attitude l'eût cantonné sur la défensive et contraint à gérer la crise au détriment de ses ambitions rénovatrices.

« Pour passer de la plaine à la montagne »

En prenant l'initiative sur la base des objectifs prioritaires fixés par le président de la République, le *chef du gouvernement peut espérer* vaincre les inerties et susciter enfin, par son volontarisme, l'émergence de ce mouvement social de soutien qui fait tant défaut à la majorité. Il est significatif, à cet égard, que M. Pierre Mauroy ait décidé, vendredi matin, de réserver aux congressistes de la C.G.T., qu'il doit recevoir dimanche soir 13 juin à l'hôtel de *ville de Lille, la primeur de ses* intentions relatives à la mise en œuvre de la « *deuxième phase* » de *l'action gouvernementale ouverte par* M. Mitterrand. Le premier ministre devrait préciser, à cette occasion, le calendrier qu'il aura retenu.

M. Mauroy veut préparer ces nouveaux contacts sociaux en étroite concertation avec la direction du parti socialiste et les groupes parlementaires de la majorité. Il doit participer, notamment, le mercredi *23 juin, à une réunion du bureau* exécutif du P.S. Il recevra ensuite les membres des bureaux des groupes parlementaires socialiste et communiste, sans exclure de s'entretenir avec les représentants de l'opposition. Par la même occasion, le premier ministre et les dirigeants socialistes peaufineront le programme du travail parlementaire. Il est vraisemblable que la session actuelle ne s'achèvera pas avant la fin juillet et que les députés seront *invités à regagner le Palais-Bourbon* dès le 21 septembre.

Après ces préliminaires politiques *visant à compléter la préparation du* sommet social, il restera à M. Mauroy à proposer à M. Mitterrand le remaniement ministériel prévu de longue date, mais dont la réalisation demeure liée à la fin de la session parlementaire et à l'élaboration du projet de budget pour 1983. Reprenant l'image du « *tour de France* » utilisée par M. Mitterrand pour justifier le passage à la « *deuxième phase* » du changement, on explique, à l'hôtel Matignon, que pour passer *de la « plaine » à la « montagne »*, il convient généralement de modifier un peu la composition des équipes. Place aux « grimpeurs » ?

ALAIN ROLLAT.

M. JEAN-PIERRE FOURCADE INVITÉ DE R.T.L.-« LE MONDE »

M. Jean-Pierre Fourcade, président des Clubs Perspectives et Réalités, sera l'invité de l'émission « Le grand jury » organisée par R.T.L. et *le Monde* et diffusée dimanche 13 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

La nouvelle mission de M. Nucci

LA PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONTESTE LA THÈSE DE L'ÉLYSÉE

La présidence de l'Assemblée nationale a contesté, jeudi 10 juin, l'interprétation de l'Elysée selon laquelle la nouvelle mission confiée à M. Christian Nucci, député socialiste de l'Isère — confirmé par le conseil des ministres du 9 juin dans ses fonctions de haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie — n'implique pas que celui-ci se démette de son mandat législatif (*le Monde* du 11 juin).

Le cabinet de M. Louis Mermaz a indiqué, en effet, dans un communiqué diffusé au nom du président de l'Assemblée nationale : « *M. Christian Nucci a été chargé par le gouvernement d'une première mission temporaire par décret du 8 décembre 1981. Le premier ministre y a mis fin par lettre du 2 juin 1982 soit, six jours avant l'expiration du délai de six mois prévu par les articles LO-144 et 176 du code électoral. Par décret du 8 juin 1982, M. Nucci a été, à nouveau, chargé d'une mission auprès du premier ministre. L'Assemblée nationale en a été informée jeudi après-midi. Le délai de six mois expirera donc le 15 juin, date à laquelle M. Nucci sera, conformément à la loi organique, remplacé dans ses fonctions de député par son suppléant.* »

Au cours de la séance de jeudi après-midi, à l'Assemblée nationale, l'interprétation de l'Elysée avait également été contestée par certains députés de l'opposition.

LA FRANCE DEVRAIT FINANCER LA PLUS GRANDE PARTIE DE L'ALLÉGEMENT DE LA CONTRIBUTION BRITANNIQUE estime la Commission européenne.

(De notre correspondant.)

La France serait l'Etat membre qui *contribuerait le plus — et de beaucoup —* à l'allégement de la contribution britannique au budget de la C.E.E. pour 1982. Selon la commission, elle devrait verser 370 millions d'ECUS (2,3 milliards de francs).

Alors que les ministres des affaires étrangères des Dix ont consenti, le 15 mai, une diminution de 850 millions d'ECUS (5,3 milliards de francs) de la charge du Royaume-Uni aux finances communautaires.

La commission européenne a sur cette base mis au point, le 9 juin, une méthode de répartition entre les neuf autres Etats membres. Bruxelles ne dit pas ce que seront les contributions de chacun. Mais les données contenues dans ces propositions (critères retenus pour calculer la part de chaque Etat membre : réduction de 50 % de la part que l'Allemagne fédérale devrait normalement acquitter ; allègement de la contribution pour les pays les moins prospères (Italie, Irlande, Grèce) font apparaître que la France devrait régler 43,5 %, soit 370 millions d'ECUS (2,3 milliards de francs) du chèque à Londres, contre 17,2 % (145 millions d'ECUS) à la R.F.A., et 20 % (170 millions d'ECUS) à l'Italie.

En 1981, l'Allemagne avait acquitté 36 + *de la compensation consentie* à la Grande-Bretagne, mais pour 1982, la R.F.A. a obtenu de ses partenaires que sa charge soit réduite de moitié en raison du déficit élevé (2 milliards d'ECUS) entre ce qu'elle reçoit et ce qu'elle verse au budget de la Communauté. L'année dernière, la France avait participé pour 30 % (2,6 milliards de francs) à la réduction du déficit britannique qui s'élevait à 1,4 milliard d'ECUS.

MARCEL SCOTTO.

APRÈS LA MANIFESTATION DE LA C.S.L.

Poursuite de la grève et des négociations chez Talbot

Pas d'incident vendredi matin vers 6 heures, à l'usine Talbot de Poissy, au lendemain de la manifestation organisée par la C.S.L. contre les « atteintes à la liberté du travail ». Les portes de l'entreprise sont restées ouvertes et les salariés — grévistes ou non-grévistes — ont pu y pénétrer librement.

Bien que les cadres et les agents de maîtrise soient en nombre suffisant pour faire tourner l'usine, le travail n'a cependant repris que dans l'atelier B 2, avec deux cent cinquante agents de maîtrise, ainsi que sur une chaîne d'assemblage au B 3, où un demi-millier d'autres agents de maîtrise ont également été mobilisés pour remplacer les O.S. Ailleurs, c'était toujours la grève avec occupation des lieux dans un grand nombre d'ateliers.

La direction, au cours d'une huitième réunion, jeudi 10 juin, a remis aux syndicats ses propositions, jugées insuffisantes par la C.G.T. Autre léger repli de la direction : le projet de commission de contrôle présenté par la C.F.D.T. au ministère du travail — il s'agirait d'une commission d'une vingtaine de personnes présidée par un magistrat — n'a pas été formellement repoussé par M. Pecqueux, directeur de Talbot.

Polémique sur la liberté du travail

Au nom du respect de la liberté du travail et de la liberté de grève, M. Pecqueux laisse chaque jour les portes de l'usine ouvertes et chaque jour, à plusieurs reprises, aux arrivées d'équipes, tout se rejoue. Chaque camp compte ses cartes. Les grévistes se regroupent au B 3 — l'atelier de montage des voitures — cœur de l'usine, où le personnel de production est en majorité immigré. Les non-grévistes restent entre uex, à leur poste ou à l'entrée de certains bâtiments. La circulation dans l'usine reste libre sauf au moment où l'on s'affronte. Alors, tout se bloque.

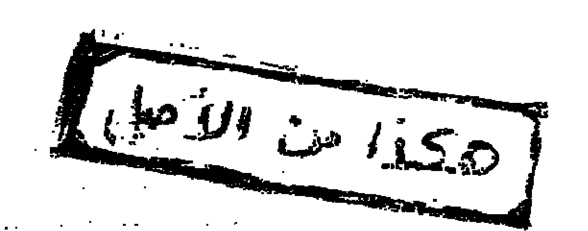
Libre accès, libre circulation, mais y a-t-il liberté du travail ? *Des milliers de manifestants* venus à l'appel de la C.S.L. le 9 juin ont crié : « *Nous voulons travailler* ». M. Pecqueux a constaté, à diverses reprises : « *Il n'y a pas liberté réelle du travail* ». Et de différer au soir des réunions de négociations prévues dans la journée. Un défilé de grévistes ne fait pas entrave, admet la direction, mais que les grévistes soient massés dans un atelier, comme au B. 3, alors, là, précise M. Pecqueux, il y a entrave. Mais, pour ce dirigeant pragmatique, l'heure *n'est* pas pour le moment, à la rigueur juridique. « *Pas question de négocier tant que l'usine est occupée* » affirme-t-il. Y a-t-il vraiment occupation ? En dehors des moments d'affrontement, la maîtrise est à son poste, au B. 3, comme dans d'autres ateliers, et il n'y a pas de piquets de grève (comme ce fut le cas à l'entrée des usines Citroën récemment).

Ainsi, la grève, la première dans l'histoire de l'usine, tient-elle d'un happening permanent. On fait de la corde raide. Sur la violence, *en jouant sur* les nerfs des uns et des autres. Exercice dangereux dont l'enjeu est la remise en cause permanente du rapport de force. Négocier *en position de force* : comme toute direction, celle de Talbot-Peugeot a sa stratégie.

Faire redémarrer la production au B 3, par exemple, devient alors un symbole plus qu'un programme de sortie de voitures. Tel est l'enjeu de la négociation menée par la direction. Pour elle et pour la C.S.L., conserver la maîtrise du jeu vaut bien quelques risques. Vis-à-vis du personnel de chaîne, en majorité immigré, on avait, c'est évident, pris quelques habitudes. *Les multiples réactions* racistes de ces derniers jours le montrent. Même si *la* réalité de la révolte immigrée est difficile à nier, il faudra du temps pour reconnaître à ces grévistes le droit à la pleine responsabilité et à la liberté syndicale.

DANIELLE ROUARD.

● *Le ballet de l'Opéra* n'a pas dansé au Palais Garnier, le 10 juin, ni au Théâtre des Champs-Elysées. Il conteste la composition du jury des examens de contrôle prévus le 29 juin. M. Paul Puaux devait recevoir les danseurs ce vendredi 11 juin. On ignore si la grève va se poursuivre.



DU 20 JUIN AU 5 SEPTEMBRE

L'ÉTÉ DU MONDE DIMANCHE

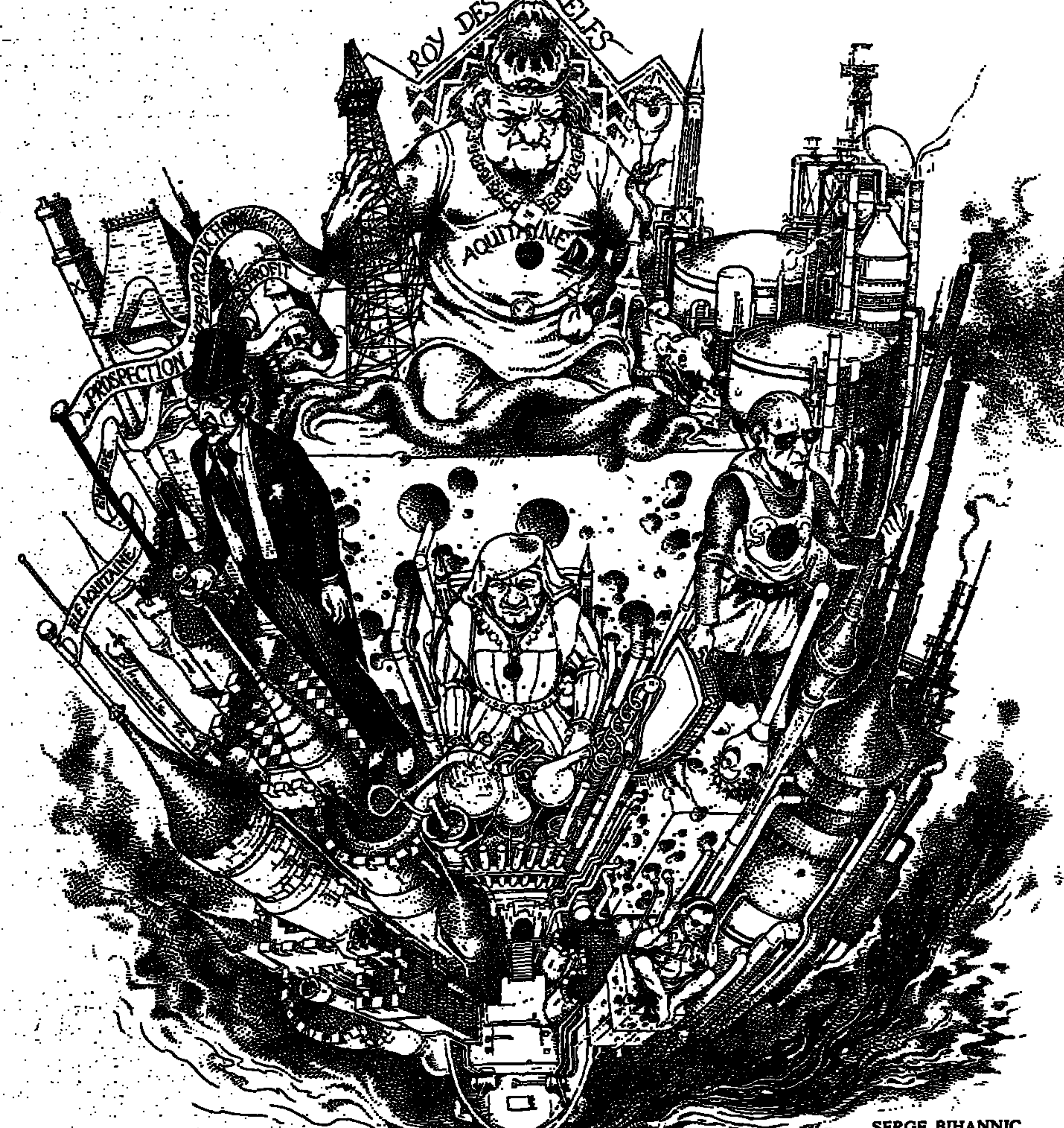
- **ET SI J'ÉTAIS...** Chronique du fantasme et de la mégalomanie, par des romanciers et des humoristes.
- **LA FRANCE A TABLE.** La gastronomie traditionnelle des provinces.
- **LES PETITS BONHEURS.** Portraits de Français qui n'ont pas peur d'être heureux.
- **TRANCHES DE DRAMES.** Des faits divers à la loupe.
- **DOUZE LEÇONS DE PHILOSOPHIE.** Où les philosophes sortent des amphithéâtres pour s'adresser au grand public.
- **JEUX.** En vedette : le portrait chinois proposé par une personnalité du monde politique ou littéraire.
- **CARTE BLANCHE A UN DESSINATEUR.** Les illustrateurs du « Monde Dimanche » en toute liberté.
- **FEUILLETON INÉDIT DE PIERRE-JEAN RÉMY :** Dix Petits Nains.

SUPPLÉMENT AU N° 11 624 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 13 JUIN 1982

Le Monde

DIMANCHE



SERGE BIHANNIC

L'empire d'Elf-Aquitaine

De la Norvège au Gabon, un empire jaloux de son indépendance, avec ses barons, ses gouverneurs et son monarque. L'État peine à contrôler le premier groupe français.

DANIEL SCHNEIDER

UNE multinationale, et pétrolière de surcroît ! Deux mots, et déjà les fantasmes se bousculent. Voici un poulpe sans âme ni loi, manipulant dans l'ombre des gouvernements fantoches en pillant les ressources de leurs peuples, accumulant à chaque hausse du super d'inavouables profits, prêt à nous prendre à la gorge à notre point sensible : les réservoirs.

S'agissant plus précisément d'Elf-Aquitaine, voici un État dans l'État, avec sa diplomatie, ses préfets, ses espions, ses finances occultes. Une redoutable puissance qui se moque du gouvernement de la République et, de fait, régente la politique pétrolière de la France par-dessus la tête des ministres.

L'État ? Il nous persécute, répond Elf. A les en croire, les pétroliers seraient harcelés de demandes d'explications, de justifications saugrenues, par un gouvernement qui n'aurait de cesse de les réduire à l'état d'appendice comparable, hantise suprême, aux P.T.T. *« Si l'on gérait cette boîte en bon capitaliste, on aurait 20 % de personnel en moins ! »*, s'exclame Jean Chapon, président d'Elf-France.

Et de diffuser, à grand renfort de films vidéo, de dépliants en quadrichromie et de placards de publicité, l'image d'un groupe dynamique, technologique, compétitif, infiniment soucieux du bonheur du tiers-monde. Une admirable pompe à produire du pétrole tricolore, un David victorieux des Goliath yankees.

L'avouera-t-on ? Un voyage dans les entrailles d'Elf-Aquitaine ne dissipe pas toutes les ambiguïtés. Le groupe, ainsi, s'autoproclame « ouvert ». Une maison de verre. *« Rien ne vous a jamais été caché »*, peut lancer son président, Albin Chalandon, aux syndicalistes, sans s'attirer de réplique. Mais on murmure qu'Elf voit d'un très mauvais œil les journalistes qui s'intéressent de trop près à une certaine porosité entre les cadres d'Elf et les barbouzes de la République, notamment en Afrique.

(Lire la suite page IV.)

La rage de voir

par BRUNO FRAPPAT

C'EST le trimestre des cadences infernales. Il y en a qui, à l'approche de l'été, dans la torpeur, se mettent en roue libre, comptant sur la seule force d'inertie pour les mener sans encombres jusqu'à la plage des congés désirés. Il y en a qui, dès le début du mois de juin, ouvrent le dossier *« A faire à mon retour »*, accumulent les instances, anticipent le farniente, mettent le zèle en panne.

Mais il y en a d'autres qui sont surmenés, harassés, dont le carnet de rendez-vous est surencombré jusqu'à la mi-juillet. Ceux-là n'ont plus une minute à vous consacrer. Ils sont invisibles, esclaves d'un emploi du temps démentiel et mystérieux, rivés à une tâche obscure, coupés du monde. Ils ont des obligations secrètes.

Les deux derniers mois de l'année scolaire sont, à les en croire, un cauchemar, un marathon épuisant. Injoignables : rappelez à la rentrée. Ils sont des dizaines, des centaines de milliers, des millions même : ce sont les forçats du sport en chambre, les fanatiques du combiné canapé-télé couleur, les dévoreurs de compétition.

Fin mai, début juin ; ils ont une balle de tennis à la place du cœur. A partir de ce dimanche et jusqu'au 11 juillet, leur cerveau sera gonflé à la pression d'un ballon de football. A la mi-juillet, les yeux exorbités, le souffle court, la gorge lassée des cris de victoire et des rauquements de dépit, amaigris, avachis, vidés d'avoir transpiré par procuration, ils iront se refaire une santé.

La guerre des Malouines ? Éclipsée par Roland-Garros. Le sommet de Versailles ? Parlez-nous de Wilander. La guerre au Sud-Liban ? Vivement le *Mundial*. Iran contre Irak ? Allez France ! Vive l'inflation des buts, pas de crise au fond des filets ! Platini, missile français.

Et tout cela servi à domicile. La contemplation du sport à la télévision est devenue une des principales activités du début de l'été. Il y a des années plus riches que d'autres : les années olympiques (1980) ou celles de la coupe du monde de football (1982). Après la finale du championnat de France de rugby, celle de la Coupe de France de football, les championnats de tennis à Roland-Garros (quatre-vingts heures sur TF 1 en deux semaines !), nous voici — bien mis en jambes — au seuil de l'épreuve la plus rude : la Coupe du monde de football. Pour le premier tour, du 13 au 25 juin, les fanatiques pourront assister à... plus de trente matches. Certains jours, ils en suivront trois de suite, passant ainsi plus de cinq heures devant leur téléviseur. Bientôt, la journée du supporter sera aussi longue que celle du travailleur.

On estime que, dimanche dernier, de six à sept millions de Français ont suivi, pendant quatre heures quarante-cinq minutes, en direct, la finale du tournoi de Roland-Garros. Nos concitoyens auront ainsi consacré, à eux tous, plus de trente millions d'heures à la victoire d'un tennisman suédois sur un Argentin.

Pour le Mundial, la passion sera naturellement proportionnelle à la tenue de l'équipe de France. Si elle accède à la phase finale, nous irons vers de belles mobilisations devant le petit écran, prolongées le lendemain par des millions de conférences de presse de bistrot où la parole du supporter Lambda ressassera les hauts faits de la veille, chacun ayant son mot à dire sur chaque tir, son jugement sur toute attaque, son diagnostic et son pronostic. Le ciel pourra nous tomber sur la tête, ce ne sera jamais pire qu'une défaite du onze de France. L'avenir dira si sera battu le fabuleux record d'audience obtenu en 1976, à la télévision, lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs. Cette année-là, un Français sur deux avait regardé le match entre Saint-Étienne et le Bayern de Munich.

Il y a deux sortes de passionnés : le passionné actif et le passionné conjoncturel. Les militants permanents du sport et le marais intermittent qui, comme en politique, ne se mobilise que pour les grandes occasions. Les militants ne se contentent pas de piaffer dans leur salon, verre en main. Un million cinq cent mille Français ont une licence de football (sans compter les dirigeants). Ce sont les vrais connaisseurs, ceux que les béotiens énervent par leurs questions incessantes et leurs remarques naïves.

Mais les autres ? Ceux qui ne font pas partie des vingt-cinq millions de footballeurs officiels que compte la planète — contre vingt-deux millions de soldats (1), — ceux qui, en 1981, n'ont pas figuré au nombre des acheteurs de raquettes de tennis (un million vendues en France cette année-là...) ? De quel droit se passionnent-ils ? Parmi les causes de cette passion abstraite et épisodique — le « marais » hors grands moments se démobilise facilement — il en est qui tiennent au jeu lui-même. L'objectif de la partie est simple et clair. Surtout, la télévision permet une « projection » du spectateur, une identification illusoire. Au tennis, ce n'est pas un homme seul qui tente le coup d'un ace (service direct gagnant), ce sont les millions de bras qui se crispent au même instant du Nord au Midi. Sa réussite est la nôtre, son échec aussi. Nous sommes face à l'écran comme le joueur du flipper, à cette différence près que nous n'avons pas, en principe, la maîtrise des événements. On le sait bien, mais qu'importe : l'identification est forte et rend sur le moment l'illusion complète. Ce fabuleux « passing shot croisé de revers coupé », c'est nous ! Ce penalty imparable, c'est nous aussi. Nous jouons. Et c'est de là que naît le plaisir, ce plaisir inavouable qui explique le succès de ce spectacle où l'acteur est porté par nos tics et nos soubresauts, soutenu par nos cris inaudibles, nos gestes lointains sans effet apparent.

Nous jouons et n'avons rien à perdre. La déception ne dure pas plus longtemps que le plaisir de vaincre. Nous sommes après comme avant. « A quoi ça sert ? ». A rien. C'est honteux et merveilleux. La rage de voir, c'est la rage de se divertir, au sens pascalien. Laissons les grands de ce monde - ceux qui joue à la guerre - régler sans arbitrage leur compétition perpétuelle, leur match de sang. La parenthèse du plaisir se refermera, de toute façon.

(1) Selon le *Quid* (édition 1982) qui consacre au sport quatre-vingt-douze pages.

COURRIER



JEAN-PAUL AUSSEL

Mort à Tours

Nous revenions d'un congrès avec une amie. Nous avions prévu de faire escale à Tours dans un restaurant étoilé. C'était notre amie qui nous invitait. Nous avions déjà dégusté l'entrée. Etaient arrivés, maintenant, sur la table trois filets d'agneau aux blinis, à l'estragon et à la purée d'ail. Soudain, des serveurs en smoking passèrent près de nous en tirant à toute vitesse un fauteuil sur lequel un jeune homme, aux yeux révulsés, émettait des râles pour l'évacuer de la belle salle à manger, pleine de fleurs et de clients attablés, vers une pièce adjacente à l'abri des regards. Notre amie bondit : *« Je suis médecin ! »* Une fois dans ce lieu plus discret, elle commença à tenter de ranimer le mourant tout en demandant au personnel d'appeler le SAMU. On appela les pompiers qui, eux, firent venir le SAMU. Pendant ce temps-là, dans la belle salle à manger, le carrousel des plats, des vins et des desserts continuait. Avec un bel ensemble, les convives firent « comme si de rien n'était ». Certains, qui avaient terminé, s'en allèrent chercher leur voiture, guidés par le maître d'hôtel, en passant par la pièce où un jeune homme était en train de mourir, et où une jeune femme s'acharnait à essayer de le maintenir en vie.

Puis notre amie revint. Le jeune homme était mort. Elle s'était lavée. Ses vêtements avaient été salis, sa veste, roulée en boule, allait devoir être nettoyée : le patient avait vomi.

L'assiette de « filet-d'agneau-aux-blinis-à-l'estragon-et-à-la-purée-d'ail » de notre amie était là depuis une bonne heure. Nous avions attendu notre amie, bien que, par deux fois, on soit venu nous proposer *« la suite »*. Nous n'avons pas continué notre repas. Nous demandâmes tous trois un café. Les serveurs ôtèrent les assiettes et le vin à demi-entamé. Entre-temps, la salle s'était vidée. Il était bien plus de 16 heures. Le personnel était pressé. Le jeune homme avait trente-deux ans. C'était un habitué. On présenta l'addition à notre amie : 957 francs et des centimes. Elle fit un chèque. Nous reprîmes la route.

Mme S.
(Paris).

Mutilés

Il vient de m'arriver une mésaventure qui m'a stupéfié, et vivement peiné. Embarquant dans un Airbus d'une compagnie grecque, je pensais qu'une aimable hôtesse allait me conduire incontinent jusqu'à une place compatible avec mon infirmité : j'ai une jambe raide. Et pas du tout ! Chaque hôtesse *« refilant le paquet »* à une collègue, je finis par tomber sur une panthère qui m'intima l'ordre de m'asseoir sur l'un de ces sièges normaux où les heureux ingambes ont déjà bien de la peine à caSer leurs abattis pliants ; après le décollage, elle aviserait. Inutile de dire que je protestai vigoureusement, engageant la dame à raidir une jambe et à faire un essai. Sur quoi elle appela un steward.

Quand il arriva, je venais de trouver une place magnifique. Hélas ! Il m'informa, fort poliment, que, située près d'une porte de secours, elle était interdite à toute personne handicapée.

Finalement, on me trouva une place acceptable, sinon parfaite : mon pied dépassait légèrement dans le couloir, accrochant, dirait M. Prudhomme, tout ce qui lui tombait sous la main ! Encore fallut-il trouver une personne qui voulût bien me céder son siège...

Et voici quelques questions :

– Pourquoi, quand un handicapé monte à bord, n'est-il pas conduit aussitôt vers une place compatible avec son infirmité ?

– Pourquoi n'y a-t-il pas dans les avions des places officiellement réservées aux handicapés ?

– Que faut-il penser d'un règlement aussi draconien ? En quoi un manchot, un borgne, seraient-ils gênés pour emprunter le toboggan ?

– Pourquoi ne pas mettre tout au contraire les handicapés près de la porte de secours, d'où il sera facile de les expédier vers l'extérieur ? En les éloignant de cette porte, ne crée-t-on pas une source de désordre ? Ainsi, moi, incapable de filer au petit trot dans le couloir quand l'ordre en sera donné à ma rangée, j'y serai beaucoup plus nocif que si j'avais été placé près de la porte. Quant à l'aspect « humain » du problème... Jadis, on disait « les femmes et les enfants d'abord ». *Aurions-nous à ce point régressé ?*

J'ai parlé de places réservées. Encore faudrait-il qu'elles soient plus accessibles aux mutilés que dans le train, le bus ou le métro. Et puis, nous sommes en général trop fiers pour les demander. Alors nous restons debout, nous accrochant ici ou là pour ne pas nous casser la g... dans les virages. C'est ce qui m'arrive souvent, aux heures d'affluence, dans le train reliant Fontainebleau à Paris.

Le public est-il à ce point distrait ? Pas nécessairement. L'autre jour, un monsieur confortablement *assis sur son siège* m'a fort obligeamment rattrapé par le bras quand il m'a vu vaciller. Son regard *était plein de* bienveillance et de compassion, mais il est resté assis. Alors, au retour, quand une jeune femme m'a donné son strapontin, comme j'aurais aimé la serrer dans mes bras !

Dans *le Monde Dimanche* du 16 mai, un lecteur a relevé l'attitude fort déplaisante d'un invalide dans l'autobus 85. Il a raison. Mais si le public avait pour les mutilés le respect qu'ils ont tant mérité, de tels incidents n'arriveraient pas. Certes, je comprends l'« hilarité » subséquente. Toutefois, dans ce « rideau » qui tombe à la fin de la lettre, je perçois comme un grincement.

LOUIS COURTECUISSE
(Fontainebleau).

Protège-slip

Cette publicité a envahi nos petits écrans. On y voit une jeune *femme*, à la robe d'un vert très écologique, tenter de nous faire partager son bonheur : elle vient *de découvrir et d'utiliser* (autrement dit : d'acheter) le protège-slip V.

Il y a bien longtemps déjà, l'humanité, en protégeant ses effets par le port généralisé de la petite culotte et du tricot de peau, émergeait de la barbarie. Aujourd'hui, avec l'invention du protège-slip, c'est un pas nouveau dans sa marche vers le progrès que la civilisation vient d'accomplir.

Reste à inventer le protège-protège-slip. Mais, connaissant le dynamisme de nos entreprises, gageons que d'ores et déjà la fine fleur de nos chercheurs planche d'arrache-pied sur le problème, s'efforce d'en maîtriser les données technologiques, sera bientôt à même de proposer un produit *commercialisable*.

J'ignore si l'invention est française. France, pays où l'on a des idées, Mère des arts et du protège-slip.

J'ignore, si au-delà du « ciblage » publicitaire apparemment féminin, je pourrai bientôt partager la joie de la jeune femme en vert, en achetant la nouveauté par paquets de dix, à ma superette.

Je vois, entre deux appels pathétiques nous rappelant une fois encore que N (combien déjà ?) millions d'enfants meurent de *faim* chaque année aux quatre coins du monde, se glisser ce joyau de l'ingéniosité des pays s'appelant les plus développés, le protège-slip, qui libère la femme occidentale en occupant son sous-vêtement du bas, comme dirait Myriam.

Le protège-slip, cette inflation, cette surenchère dans la *protection*, se prête à toutes les paraboles. Parabole sur la sécurité et la liberté dans nos vieilles démocraties européennes. Parabole sur le protectionnisme économique des pays les plus anciennement industrialisés. Parabole sur la course aux armements à laquelle se livrent sans désemparer les deux géants à l'âge déjà certain.

Et quand, dans le Grand Trianon rénové avec faste par le gouvernement de la République, sont entrés Ronald, François, Margie et les autres, je n'ai pu m'empêcher de penser : A Versailles, les 5 et 6 juin 1982, se sont rencontrés, pour leur énième sommet, les dirigeants des pays du protège-slip.

HERVÉ LE ROUX
(Paris).

Marelle

Après les orages, le soleil est revenu.
Une petite fille sur le trottoir joue à la marelle, toute seule. Jeu suranné.
Une voiture arrive, monte sur le trottoir, s'arrête.
La petite fille ne jouera plus, elle s'éloigne, triste... résignée.
Je ne sais pas.

C.O.
(Paris).

Solidarités

Maintenant que le principe de la retraite à soixante ans a été décidé et qu'il s'agit de trouver le *financement*, je veux vous faire part de quelques réflexions.

Je pense qu'à l'époque où l'on se dirige vers la semaine de trente-cinq heures, il ne faut pas oublier que ceux qui vont partir à la retraite ont travaillé dans des conditions très difficiles pour reconstruire le pays : ils ont retroussé les manches après la guerre, et c'est quarante-huit heures – et quelquefois plus – par semaine, avec quatorze jours de congés payés par an. Il serait intéressant de calculer le nombre d'heures de travail que cela représente, en cent cinquante trimestres, pour les actifs de demain.

Par ailleurs, je vois une grande différence de traitement entre les agents de l'Etat (75 % du traitement) et ceux du secteur privé. Pourquoi renforcer les privilèges des fonctionnaires, au détriment de ceux qui ont travaillé sans sécurité d'emploi, avec une *référence à la productivité* qui n'existe pas dans le secteur d'Etat ?

Ceux qui ont fréquenté les services de l'emploi à la recherche du travail savent que, pour les quarante-cinquante ans lorsque le travailleur a été pressé comme un citron, il est très difficile de quitter la position de chômeur, alors qu'en vertu du statut de la fonction publique il n'est pas question de remercier un fonctionnaire si le poste est supprimé ou inutilisé : on est toujours recasé. En cas de faute professionnelle, *le maximum de la sanction* est la mutation, alors que, dans le privé, on se trouve sur la paille sans possibilité de retrouver un emploi similaire. Je ne doute pas que les services de Mme Questiaux ont pensé à tous ces problèmes.

B. LEBOVITS
(Sarcelles).

Croissanterie

Nous avons reçu la lettre suivante :

Les commentaires exprimés par votre collaborateur, Monsieur Jacques Cellard, sur le problème de la marque La Croissanterie (*le Monde* du 29 mars 1982) appellent une nécessaire mise au point.

1) Les tribunaux ne jugent pas la validité d'une marque dans l'abstrait mais pèsent à juste titre l'ancienneté et la notoriété nationale et internationale attachée à l'exploitation importante de la marque ;

2) Il n'est pas aussi facile de s'acquérir des *« rentes pour la fin de ses jours »* en déposant des marques et en les revendant : parce que les taxes de dépôt sont élevées ; parce qu'une marque non *exploitée* n'a qu'une faible valeur sur le marché, au-delà d'un certain prix l'acquéreur préférera un autre nom ; et enfin parce que, après cinq ans de non-exploitation, l'enregistrement peut être déclaré déchu par le juge ;

3) La marque La Croissanterie a été jugée protégeable et enregistrée par l'Institut national de la propriété industrielle après une procédure d'examen dont tous les praticiens connaissent la sévérité ;

4) Il et incorrect de comparer des termes du dictionnaire *(fruiterie, chemiserie)* faisant partie du langage courant, avec un néologisme comme *croissanterie*, qui a été *inventé* (selon l'expression de votre collaborateur) ;

5) Le précédent de la marque La Bagagerie, retenu par votre commentateur, est précisément instructif ; contrairement à ce qu'a cru ce dernier, la marque

La Bagagerie a bien été validée et a fait condamner les usurpations de son enseigne (jugements du tribunal de Paris des 23 octobre 1974 et 24 octobre 1980, arrêt de la cour d'appel de Paris du 24 novembre 1976).

[Contrairement à ce que nous avions successivement écrit d'abord à propos de *croissanterie*, employé pour désigner un établissement où se fabriquent et se vendent des croissants de toutes sortes (fourrés farcis, etc), puis à propos de *bagagerie* employé pour désigner un établissement où se fabriquent (éventuellement) et se vendent des bagages, les deux appellations n'appartiennent pas au vocabulaire « banalisé » qui est le bien commun et indivis de tous.

Il s'agit bien de deux marques déposées, enregistrées par l'Institut national de la propriété industrielle ; c'est-à-dire de deux appellations protégées par la loi au bénéfice des sociétés commerciales qui exploitent les fonds de commerce, et éventuellement les articles, portant le nom de *La croissanterie* et *La bagagerie*.

Dans le cas de *La bagagerie* en particulier, un jugement de la cour d'appel de Paris (4e chambre, 24-11-1976) étend le bénéfice de la protection, non seulement aux bagages et sacs de cuir fabriqués et vendus sous cette marque, mais encore aux « boutiques » vendant des bagages.

La jurisprudence est donc bien établie au profit de *La bagagerie*, et par extension au profit de *La croissanterie* : ces deux mots doivent être considérés comme des noms propres, lesquels, on le sait, sont la propriété de ceux qui les portent.

Le malentendu vient de ce que l'idée d'une « appropriation » par un particulier de termes aussi génériques que *jardinerie, juperie, disquerie, sandwicherie, croissanterie, chemiserie,* ou *bagagerie*, étonnera toujours un linguiste. Mais, si étonné qu'il soit par cette vente au détail de mots français, le linguiste n'en est pas moins tenu à rapporter sans autre commentaire les faits ou les décisions de justice qui lui donnent tort.

JACQUES CELLARD.]

PARTI PRIS

L'enveloppe

Un de nos lecteurs s'étonne – en toute cordialité – que nous ayons publié, dans le Monde Dimanche *du 30 mai, une lettre que nous avons intitulée « l'Enveloppe ». Une correspondante d'Aix-en-Provence y contait avec amertume la mésaventure de ce jeune professeur, fervent écologiste, qui, ayant dans un moment de distraction jeté une vieille enveloppe sur un gros tas d'ordures clandestin, avait été condamné à 120 francs d'amende, la gendarmerie ayant facilement relevé ses nom et adresse.*

Notre lecteur, après avoir adressé aux gendarmes d'Apt des félicitations méritées et souhaité qu'ils viennent exercer leur flair à Paris, ajoute : « Vraiment le Monde *n'était pas inspiré par l'Esprit Saint pour publier ce genre de lettres ! A quand une campagne en faveur de la propreté ? »*

L'Esprit Saint ne saurait être mis en cause, même si le Monde Dimanche *porte la date de la Pentecôte, qui commémore sa descente sur les apôtres. Mais plutôt l'idée, assurément diabolique, que la mésaventure survenue au professeur distrait était hautement significative :*

1° Elle met en valeur, comme l'écrit notre lecteur, l'indéniable subtilité de la gendarmerie ;

2° Elle montre qu'un coupable sommeille dans les cœurs les plus purs, un pollueur dans l'âme du plus candide des défenseurs de la nature.

Non sans plaindre le condamné, le Monde Dimanche, *ayant excité à la fois une salutaire crainte de la loi et un sens de la culpabilité trop peu répandu parmi les honnêtes gens, peut, à ce double titre, s'enorgueillir d'avoir apporté un renfort non négligeable aux partisans d'une nature impolluée.*

Ajoutons, en toute franchise, qu'un goût un peu dévoyé, peut-être pour le paradoxe, peut avoir joué un rôle dans la publication de la lettre. Et du présent billet.

JEAN PLANCHAIS.

ACTUELLES

Les plaintes du travailleur

« Grâce au ciel [...] la tranquillité a reparu. Cependant, cette révélation soudaine d'une puissance dont on ne soupçonnait pas la force, ce mot d'ordre [...], cette excommunication industrielle lancée sur toute une ville, et à laquelle toute une ville se soumet par peur, voilà autant de symptômes d'un profond malaise social qui réclame de prompts remèdes.

» Que le mouvement des affaires se ralentisse, qu'il arrive une de ces mille crises commerciales qui forcent le fabricant à diminuer le prix de la main d'œuvre, et les même scènes se renouvelleront, si ce n'est pis. Certes, lorsque le travail manque, nous concevons les plaintes du travailleur car, avant tout, il faut vivre ; mais quand la fabrication est active, lorsque la production suffit à peine aux besoins, lorsque tous les bras sont occupés, au milieu enfin d'une prospérité incontestable, venir crier tout à coup : nous ne travaillerons pas, et nous empêcherons les autres de travailler, voilà qui ne s'est jamais vu. »

Quel optimisme ! Le plein emploi, la prospérité... Parbleu : c'est signé P. Mauroy. Dans une brochure à vrai dire peu connue : *Céderons-nous ? Après l'émeute, l'anarchie, après l'anarchie, la guerre.* Publiée à Paris, imprimée à Lille. En 1834.

JEAN GUICHARD - MEILI.

VOUS ET MOI

La dernière cigarette

Pour Geneviève, trente-neuf ans, c'est aujourd'hui un double anniversaire : la naissance de son fils tombe le même jour que celui, *mémorable, où elle a décidé* de renoncer à la cigarette. Pure coïncidence ? Pas du tout. *« Depuis longtemps je voulais arrêter. Le jour de la naissance de mon enfant, avant de monter à la salle d'opération pour la césarienne, j'ai décidé : c'est pour aujourd'hui. Comme m'a dit le chirurgien : vous auriez mieux fait de vous arrêter neuf mois plus tôt ! ».*

Depuis, Geneviève n'a plus touché à l'une de ces gauloises qui lui *étaient si chères. Dans son entourage,* on l'admire, on l'envie. Elle ? Elle résiste. Mais trois ans après, elle ne s'y est toujours pas habituée.

Elle y a goûté pour la première fois en préparant son bac philo en compagnie de sa meilleure amie qui, elle, n'était pas une novice. A l'époque, on n'était pas précoce. Geneviève avait dix-huit ans. Elle a rattrapé le temps perdu : deux paquets par jour de vingt à trente ans. Elle décide alors que c'est trop : *« J'ai essayé de me limiter : une cigarette par heure ou un certain nombre pour la journée. Mais une fois que j'avais fini ma réserve, j'en demandais à tout le monde, je devenais kleptomane... »*

Seule solution : j'arrête complètement. Son record : deux ans sans fumer. Mais elle trouve un nouveau travail dans un journal et se remet au tabac : *« Je travaille tard et ça me permettait de me tenir éveillée. L'intérêt aussi c'est qu'on ne grossit pas... Je suis passée en cinq mois de deux à trois paquets, et là j'ai eu des troubles physiques : j'avais du mal à respirer ; tous les matins en me levant, j'avais une quinte de toux, et le soir, plus aucun plaisir à fumer. C'était vraiment pour le geste d'allumer une cigarette. Les aliments n'avaient plus de goût, je ne pouvais plus courir, monter les étages, j'étais fatiguée dès le matin au réveil. Et puis j'ai arrêté aussi pour des raisons esthétiques ; c'était pas très agréable pour mon mari de me voir le matin me lever pour cracher et tousser. »*

Après l'accouchement, Geneviève est restée une semaine en clinique pour se faire désintoxiquer. *« Ils m'ont donné un produit qui me faisait cracher, et on laissait le verre à côté de moi pour que je réalise ce que j'avais dans le corps. J'ai souffert parce qu'on venait de m'ouvrir le ventre et que je n'arrêtais pas de tousser. Là, ils ont été vaches ! J'ai souffert aussi de prendre du poids. Le lendemain de l'accouchement, j'avais perdu 9 kilos ; en sortant de clinique, j'en avais repris six. A ce moment-là tout profite. Arrêter de fumer, c'est un effort de volonté énorme et, comme on ne peut pas faire tous les efforts à la fois, on se laisse aller et on grossit. Je n'ai jamais pensé à aller dans un centre anti-tabac parce que, pour moi, c'est une question de volonté personnelle. Il faut avant tout décider. »*

Des changements ? Geneviève en a constaté beaucoup. *« Je dors mieux, j'ai récupéré ma mémoire, et il paraît que mon teint a complètement changé. On ne peut pas dire que ça m'ait modifié le caractère. Ah si... ce qui a changé, c'est que quand je suis énervée, au lieu de tirer sur la cigarette, je prends des colères. Je sais que l'acupuncture peut aider sur ce plan-là, qu'on n'est pas aussi énervé. Moi, j'ai attrapé des tics. Par exemple, au bureau, je prend un bout de scotch et je l'enroule autour de mes doigts... A un moment, j'ai compensé par des gâteaux ; et pendant plusieurs mois, j'ai pris un petit whisky en rentrant chez moi. Maintenant c'est fini, mais j'ai encore un énorme appétit ! Pourtant je commence à maigrir un peu, à souffrir un peu moins. Mais j'y pense tout le temps. Quand je suis seule à la maison, ça va, mais quand il y a du monde, j'ai très envie de fumer. Le plus dur, c'est au moment du petit déjeuner. Dans la journée, je sniffe les cigarettes des autres, je retrouve le goût et ça m'aide un peu. Il paraît que, au bout de quatre ans, ça commence à aller mieux... »*

Geneviève prévient qu'il n'est pas question pour elle de faire du prosélytisme : *« Mais j'ai envie de dire aux jeunes qui commençent à fumer : faites attention, parce que c'est tellement dur pour arrêter. Mais... « soupir » ... c'était tellement bien aussi... ».*

Elle s'est fait le serment de tenir bon jusqu'à la majorité de son fils. Plus que quinze ans.

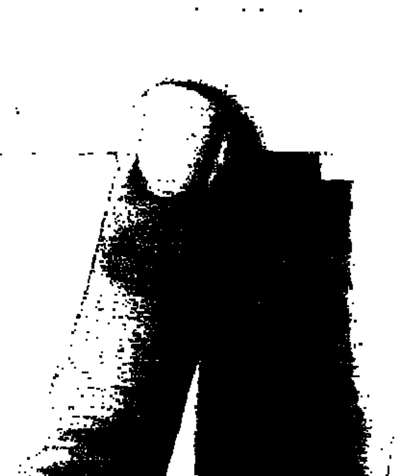
ANNE GALLOIS.

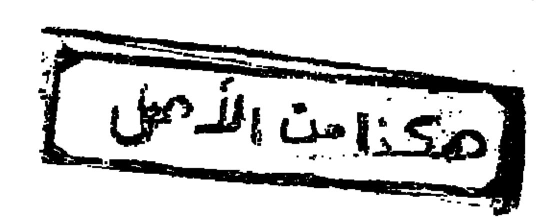
CONTE FROID

La taxe

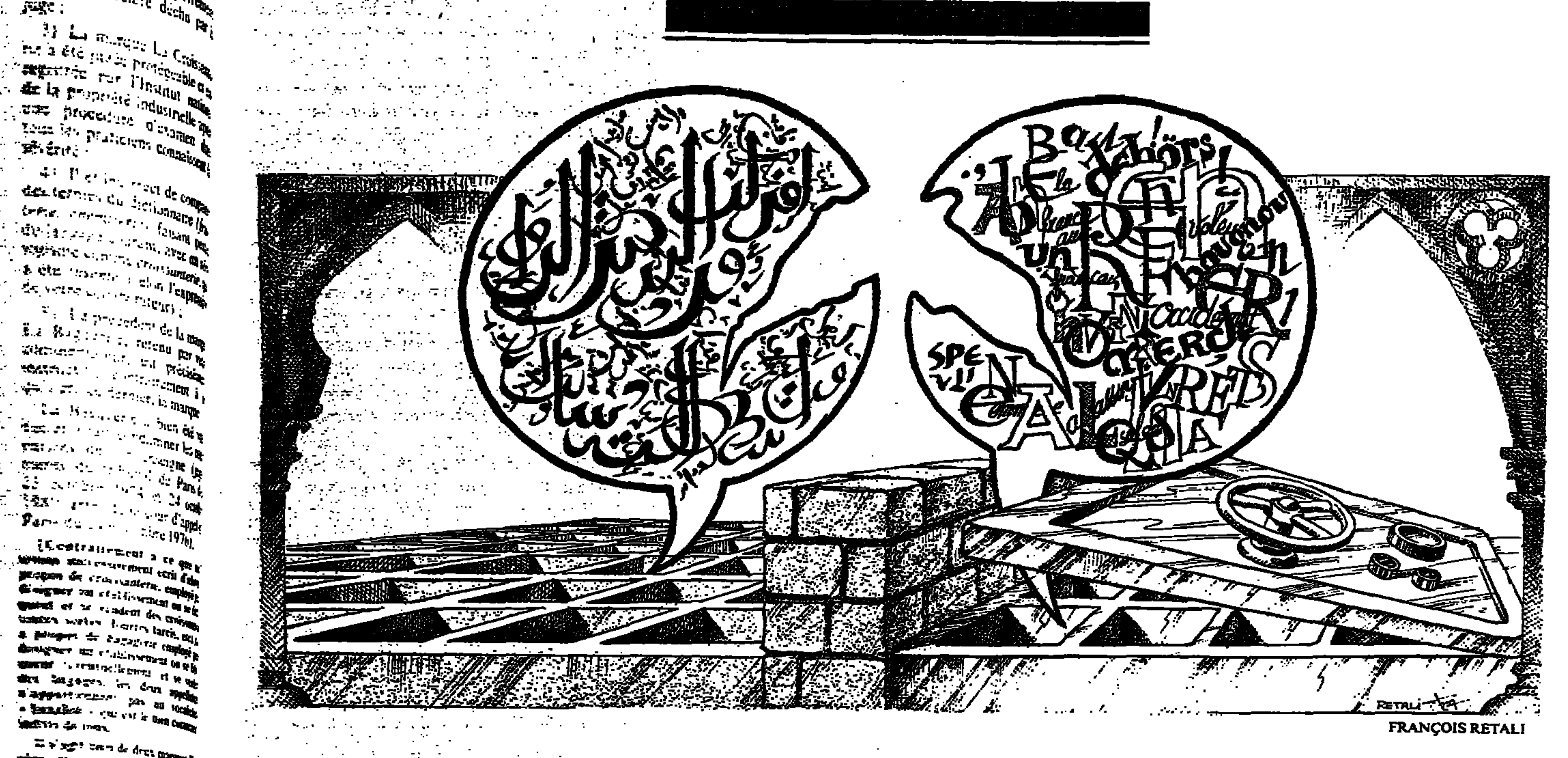
Ministre des finances, il eut l'idée assez simple, pour faire entrer un peu d'argent dans les caisses, d'exiger une taxe de 10 francs pour tout trajet en ascenseur.

JACQUES STERNBERG.





AUJOURD'HUI



FRANÇOIS RETALI

Scènes de western à Buzet-sur-Baïse

Un village du Lot-et-Garonne vit à l'heure de l'insécurité et du racisme latent. La population immigrée est rejetée. La tension est permanente.

MARYSE WOLINSKI

BRANLE-BAS de combat, le 20 avril dernier, à Buzet-sur-Baïse, commune du Lot-et-Garonne. Allées et venues de voitures clinquantes, traversant la rue principale, alignement de maisons crépies de gris, façades sans joie. Toutes les « huiles » d'alentour sont là, accueillies par le maire, René Mayerus, et réunies devant la cité H.L.M. de Lasplaces, nichée de l'autre côté du bois, à l'écart du village. Objectif de cette rencontre officielle dans ce lieu : inaugurer devant la presse locale un bâtiment réhabilité de la cité, véritable ghetto de Maghrebins et de harkis. Discours ampoulés et visite guidée, sous les regards noirs et perplexes des occupants. L'office public départemental des H.L.M. a consenti de gros efforts : isolement thermique, installation du chauffage central, réfection du bâtiment. On se félicite et on se congratule. Mais on oublie peut-être un peu vite que la situation l'exigeait. Et depuis fort longtemps.

Le village, baigné par la Baïse aux eaux lourdes et ocres, bordé par le canal du Midi, s'étirant au-delà de vignobles renommés, au pied du château de Noailles, n'en finit plus de s'émouvoir. Le charcutier a vu ses jambons s'envoler la nuit, à un rythme effréné. Le coffre-fort de l'ancien maire a été fracturé. On ne compte plus les voitures volées ni les maisons visitées. Et certaines nuits de l'hiver passé ont été plutôt agitées.

Méfaits, malveillances et règlements de compte sont devenus pratiquement monnaie courante dans cette bourgade de quelques 1 345 habitants. Sans parler des coups de feu, tirés ici et là, dans la nature. Car désormais, à Buzet, on ne s'endort plus sans son fusil à portée de la main et « *les cartouches prêtes à l'emploi.* »

La raison de ces scènes de western ? Le maire, un ancien commissaire de police d'Alger à la retraite, l'explique : « *Quatre jeunes délinquants d'origine maghrébine, aujourd'hui de nationalité française, chômeurs et complètement désœuvrés, sèment la terreur dans notre village.* »

Terreur, panique, psychose, les mots ne sont pas trop forts pour décrire l'ambiance. Et les actes délictueux de ces délinquants récidivistes ont provoqué des bouffées de racisme et une attitude hostile de la population autochtone envers « ceux de la cité » en général. Attitude latente, en fait, depuis quelque dix années, date à laquelle sont arrivées les premières familles immigrées, logées dans les H.L.M. Loin du cœur de Buzet, et de la vie. Erreur !

Licenciements

A la fin des années 50, l'usine Franbel, autrefois prospère, licencie son personnel et ferme. Reconversion. La « cellulose de Buzet » remplace les crayons. L'usine tourne et, afin de loger les ouvriers nouvellement embauchés, quarante-huit logements sont construits par l'office départemental des H.L.M. : deux barres de trois étages, sorties de terre au milieu des champs, insolites dans le paysage. En 1966, deuxième échec ; l'usine périclite et renvoie les locataires des H.L.M. Buzet vient de perdre sa principale source d'emplois, lorsqu'en 1970 débarquent les premières familles maghrébines, nombreuses et assistées, alors que, dans le même temps, la jeunesse buzéquaise, sans travail, s'expatrie. Restent les parents et grands-parents, retraités et futurs retraités. Un village qui vieillit dans un climat perturbé : les vignerons s'opposent à la relance de l'usine de cellulose pour protéger leurs vignobles de la pollution. Le château est pillé au vu et au su de la municipalité. Et les H.L.M. sont déjà dégradées.

René Mayerus est élu, dans ce contexte, aux municipales de 1971. Sitôt « au pouvoir », il informe la direction de l'office départemental de la situation préoccupante, causée par une trop grande concentration d'immigrés dans un village comme Buzet.

Pourtant, cinq ans plus tard, une cinquantaine de Maghrébins emménagent à la cité. Ce sont cette fois des familles de harkis, dispersées du camp de Bias – camp destiné à ces Français d'origine algérienne – sur une décision du préfet, afin d'éviter justement une trop grande concentration en un même lieu. Leur installation à Buzet coïncide avec l'arrivée de l'autoroute A-61, cicatrice au cœur du village, déroulant son long ruban d'acier à l'ombre du château, écartelant les domaines, morcelant les champs de tabac. Malgré les contestations. La colonie de harkis, c'est un peu la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Le recensement de 1975 révèle la présence de 227 Maghrébins dans la commune. Résultat : 70 % des écoliers viennent des H.L.M. et bon nombre d'entre eux ne parlent pas le français. Réaction immédiate des parents d'élèves : les jeunes Buzéquais vont apprendre à lire et à compter dans les écoles privées et religieuses des environs. 80 % des dossiers d'aide sociale concernent « ceux de la cité ». L'insalubrité des H.L.M. est de plus en plus flagrante. Le chômage et le désœuvrement aidant, commence une série d'actes délictueux. Du vol de poulets et de bicyclettes, on en arrive vite aux voitures et cambriolages de toutes sortes. Cette escalade crée un climat d'insécurité, entretenu par les ragots quotidiens, se propageant d'un commerce à l'autre. Des propos qui fleurent le racisme.

« *Ça me rappelle les années 20*, raconte un vieil Espagnol, le béret vissé sur son crâne chauve et le regard malin, *quand ma famille s'est installée aux abords du village. La population n'était pas tendre avec nous. Ni d'ailleurs avec les Italiens, arrivés par la suite. On les appelait les macaronis.* » Escalade de violence et de haine. « *Si, un soir, on avait flingué un de ces délinquants, il y aurait eu treize cents coupables ou presque* », affirme un commerçant. Et le médecin généraliste, Buzéquais depuis 1975, de prédire : « *Un jour, quelqu'un tirera.* »

En janvier, après une tentative de cambriolage la nuit chez une infirmière, suivie d'une véritable chasse au délinquant maghrébin, les esprits s'échauffent, dans le village comme à la cité. L'infirmière est injuriée et menacée par les délinquants. Le médecin de Buzet, ceux des communes avoisinantes, les infirmiers et leurs consœurs décident de signer une pétition, avertissant le maire qu' « *ils ne se déplaceront plus qu'accompagnés par les forces de police, pour répondre aux appels émanant des H.L.M., dès l'approche de la nuit* ».

Milice

Leur pétition ne manque pas de faire monter la tension. Pour inciter les autorités à prendre des mesures efficaces, un commerçant alerte « Fréquence 47 », la radio libre locale. Au micro, chacun incrimine à son tour les habitants des H.L.M., sauf la coiffeuse qui, pour avoir été trop sincère, a retrouvé le lendemain son salon sans vitrine. Un pavé lancé pendant la nuit et une agression, dont cette fois les responsables ne sont pas les quatre énergumènes. Cette fois comme d'autres peut-être, avance un Buzéquais. « *Les bons à rien ne se recrutent pas qu'à la cité. Et les coupables de certains vols et actes commis ne sont pas toujours ceux que l'on soupçonne et accuse.* »

Coupable d'avoir contredit les propos des autres Buzéquais, la coiffeuse a aussi perdu ses fidèles clientes et, de surcroît, ses proches voisins ne lui adressent plus la parole. Pourtant, elle n'est pas la seule à tenir des propos aussi tranquillisants. Près de la cité H.L.M., à quelques pas de l'école, s'alignent les maisons grises des enseignants. « *Un voisinage sans problème* », selon la directrice de l'école, qui rappelle : « *A l'époque des blousons noirs, on enregistrait déjà des vols et des actes de vandalisme. Mais on faisait moins d'histoires parce qu'il s'agissait des gosses du pays.* »

Pour ramener le calme, René Mayerus, réélu aux municipales de 1977, affirme avoir tout tenté et consulté les élus, le pouvoir judiciaire et, bien sûr, une fois de plus, l'office départemental des H.L.M. Et la gendarmerie ? Réduite à quatre gendarmes pour onze communes, elle ne peut être partout. Parfois arrêtés, mais pas en flagrant délit et n'avouant pas leurs méfaits, les délinquants sont relâchés ou s'enfuient du centre d'éducation surveillée. Une attitude du pouvoir judiciaire « trop laxiste » au goût de beaucoup d'habitants.

Par peur des représailles, plus personne n'a osé porter plainte. Et l'atmosphère est devenue empoisonnée, chacun s'attendant au pire. Au cours de réunions, à huis clos, à la mairie ou chez des particuliers, on s'est mis à échafauder des plans de défense. Certains proposent, lors d'une réunion dite secrète, la constitution d'une milice et le boycottage des élections cantonales, « *pour que la France entière s'émeuve de la situation du village et s'indigne de l'impuissance des autorités compétentes* ». Sans succès toutefois. La campagne électorale, avec un an d'avance, est déjà dans les esprits.

Seule action positive en dix ans, la construction d'une salle de sports où l'école de basket-ball a mené ses élèves jusqu'en Nationale 3. La directrice de l'école a bien tenté, malgré les critiques, voire les invectives, de mettre sur pied un cours d'alphabétisation destiné aux mères de ses élèves. Un cours sans lendemain, car personne n'a cherché à la seconder dans cette entreprise. Les Maghrébines sont retournées à la cité pour ne plus en sortir.

Une politique d'intégration aurait peut-être été impopulaire. Il suffit d'écouter les commerçants : « *Les intégrer ? Des idées de journalistes. Impossible. Chacun ses coutumes.* » Les intégrer, c'est pourtant le souhait, avec dix ans de retard, de l'office départemental, qui cherche, depuis la réhabilitation d'un bâtiment, à disperser la colonie maghrébine afin de « *mélanger harkis ou immigrés restants à la population rurale* ». Tentative réussie dans des communes voisines. Mais les événements de Buzet ont fait la « une » des journaux locaux tout l'hiver, et les maires ne s'empressent pas d'apporter leurs concours. Au grand regret des responsables de l'office, qui ne cachent pas leur pessimisme.

Au printemps, le calme est revenu après l'arrestation des quatre fauteurs de troubles – qui avaient provoqué une bagarre dans un bal, puis « fauché » la caisse avant de s'enfuir et d'être pris, cette fois, en flagrant délit. Calme précaire. ■

CROQUIS

Miss France profonde

Il sont deux mille sous le chapiteau enfumé dressé au milieu des pâturages d'une bourgade miniscule du Cotentin. Ils ont garé leurs voitures et leurs motos dans le champ du maire qui a sacrifié allégrement son herbe. Déjà excités par la bière qui coule à flots sous les pommiers, quelques coqs de village ne parviennent pas à semer le désordre. Massés derrière les barrières métalliques qui les séparent des corps constitués de l'arrondissement, les jeunes de la contrée attendent presque sagement l'apparition de Sabrina.

Depuis toujours, le comité des fêtes organise le bal du printemps et le couronnement de la plus belle fille du pays. A la suite d'un miraculeux concours de circonstances autour duquel il entretient le mystère, son dévoué président a réussi cette année à faire venir Miss France 82, l'authentique, celle qui porte l'estampille du comité de Geneviève de Fontenay.

L'événement est grandiose. Voilà trois ans, la visite présidentielle d'Anne-Aymone Giscard d'Estaing dans une ferme des environs n'avait mobilisé que le préfet et une brigade de gendarmerie.

Un ouragan de sifflets et de quolibets emporte le chapiteau lorsque la miss du cru, raide de peur, exhibe ses cuisses laiteuses. Autour du podium, les gorilles contractent leurs biceps. La malheureuse s'enfuit avant le cataclysme.

Soudain, le disco s'apaise. La sono change de siècle. Le *Te Deum* de Charpentier éclate dans la nef de toile. Enveloppée de taffetas de soie chatoyants, Sabrina s'avance dans l'éblouissement des projecteurs. Les loubards agrestes en ont le souffle coupé. Personne n'ose pousser le vieux cri de guerre des élections de miss provinciales : « A poil ! » Les plus éméchés ont compris qu'il serait sacrilège d'insulter à la beauté et à l'innocence. Du rêve passe dans les regards.

« *Qu'elle est jolie !* », s'exclame au premier rang l'épouse d'un conseiller municipal. « *Et comme elle n'a pas l'air sotte !* » lui fait écho le mari fasciné.

Remise de son envoûtement, la foule s'enflamme enfin pour crier son admiration. Sabrina salue, virevolte et tire sa révérence.

Les applaudissements se prolongent. Les serveurs reprennent leur service. Les muscles des gorilles se relâchent.

Mme de Fontenay a gagné la partie. Elle le proclame : « *Je préfère le tapis de l'herbe de vos champs aux moquettes de nos salons parisiens !* » On se pâme de plaisir. Autre vedette du salon champêtre, Miss Paris confesse qu'elle a l'impression de retrouver ses racines. Sabrina se dit ravie. « *Ah ! J'adore cette France profonde !* conclut Mme de Fontenay. *Nous avons percé dans le milieu rural.* »

JEAN-FRANÇOIS HAMEL.

Ciel anglais

L'émission que je préfère à la télévision anglaise, c'est la météorologie.

Toute en subtilités, nous apprenons si le temps sera « *mainly dry* » (plutôt sec), mais jamais beau quoi qu'il en soit, s'il y aura des « *sunny intervals* » (comme au théâtre, le temps de prendre un sandwich pendant l'entracte), si des « *showers* » vont nous tomber dessus (c'est mieux que nos « cordes » bien françaises), ou s'il sera « *blustery* »... Alors là, ça fait vingt bonnes minutes que j'essaie de comprendre, le nez derrière les carreaux. Ça y est ! En bref, c'est toujours de la pluie, mais avec une option : vent-grêle. Je pense à tous ceux qui attendent leurs bus en méditant sur cette petite dernière inconnue « puissance œuf de pigeon » sans doute !

Généralement, l'émission commence bien : une carte, quelques petits rayons de soleil, un commentateur au visage serein. Brusquement, le temps presse, c'est le cas de le dire, tout se remplace par de gros pâtés tout noirs, que le commentateur fixe rageusement ! « *heavy rain* ». Pas de doute possible, le suspense était là !

MICHELE VILLEMUR (Londres).

L'empire d'Elf-Aquitaine

(Suite de la première page.)

Autre ambiguïté : l'argent. Elf a dégagé en 1981 une marge brute d'autofinancement, véritable richesse des entreprises, de 14 milliards, soit autant que le budget de la Ville de Paris la même année. Son chiffre d'affaires pour 1982 pourrait frôler les 150 milliards. Mais « *ne nous mesurez pas à l'aune des autres industries* », supplient les pétroliers. Et Gilbert Rutman, le vice-président du groupe, d'expliquer que, « *pour comparer le pétrole aux autres activités, il faudrait prendre un télescope pour l'un et un microscope pour les autres* ». A la place de Texas Gulf, le groupe aurait pu, l'année dernière, se « payer » Rhône-Poulenc ou Pechiney, « *mais comme elles sont nationalisables, je n'en vois ni l'intérêt ni la possibilité* », précisait froidement Albin Chalandon. Un colosse financier. Mais son raffinage, sa pétrochimie, perdent beaucoup d'argent. Et Elf n'arrive qu'au quatorzième rang mondial des entreprises pétrolières. Les pétroliers, dont la fiscalité de faveur a été mise en évidence par le rapport Schvartz, ne cessent de se plaindre de la pression fiscale. Alors ?

D'abord, quelques mots d'histoire, pour comprendre. Loin d'être une « affaire » comme les autres, le pétrole d'Etat, historiquement, est un grand cocorico, un défi tricolore aux « sept sœurs » anglo-saxonnes, après la hantise du manque ressentie en 1918 quand, en pleine seconde bataille de la Marne, la compagnie Gulf décide de couper les approvisionnements français. L'indépendance, réalise-t-on alors, passe par le production de brut français.

Miracles

De longues années durant, les pétroliers d'Etat, sous l'égide d'un ingénieur des mines hors pair, Pierre Guillaumat, futur ministre des armées, seront soutenus à fonds perdus par l'Etat. Et en quelques années, de 1949 à 1956, c'est le miracle, trois miracles successifs avec les découvertes du gisement de gaz de Lacq et des pétroles d'Hassi-Messaoud, au Sahara, et de Pointe-Clairette, au Gabon. Aujourd'hui encore, après le retrait de l'Algérie, la richesse d'Elf-Aquitaine repose sur trois piliers : Lacq, l'Afrique (essentiellement le Gabon) et la mer du Nord (essentiellement Frigg).

Le sang de l'entreprise, sa raison d'être, c'est le pétrole quelle découvre et produit elle-même. Ses géologues, une cinquantaine environ, sillonnent le monde à la recherche de structures pouvant receler des hydrocarbures, source inépuisable de photos épiques pour le rapport annuel. On cherche partout. De France au Moyen-Orient, à terre et en mer. « *Les régions les plus prometteuses ne sont pas toujours les plus excitantes,* explique Jean-Claude Seguin, géologue. *C'est un peu comme chercher des truffes ou arracher des pommes de terre.* »

Réparti sur les cinq continents, le domaine minier d'Elf couvrirait actuellement deux fois la France. Il est vrai qu'une compagnie fait rarement cavalier seul sur un forage : la plupart des permis sont exploités conjointement par plusieurs compagnies, qui se répartissent ainsi les risques, et choisissent l'une d'elles comme « opérateur », c'est-à-dire pour conduire effectivement les travaux de forage.

La décision d'entrer ou non dans un permis dépend du subtil dosage de plusieurs critères : la faisabilité technique, les chances de trouver, mais aussi la fiscalité consentie par le pays (les taux varient de 70 à 85%, taux de l'OPEP) et sa stabilité politique, critère très sensible pour Elf depuis le traumatisme que fut la nationalisation de sa filiale algérienne. « *Si on fore à la Jamaïque*, explique André Tarallo, directeur étranger et grand maître des négociations, *on a une chance sur dix de trouver quelque chose, et ensuite une chance sur dix que ce soit exploitable. On acceptera des clauses adaptées à ce type d'espoir.* »

Pas de négociation-type. Un risque politique nul, comme en Norvège, peut équilibrer une lourde fiscalité ou des chances médiocres (comme en France). « *Tout est négociable* », explique André Tarallo. Dans leur compétition pour obtenir les zones les plus prometteuses, les compagnies font flèche de tout bois : promesse d'emploi de personnel local, coopération technique — le groupe vient de créer une direction spécialisée, — recours aux entreprises locales pour assurer la sous-traitance, comme en Norvège, ou, sous d'autres latitudes, le bon vieux bakchich : « *Il faut bien nous adapter aux mœurs locales* », soupire un cadre.

Un « Concorde rentable »

Dans la partie de bras de fer qui se joue entre les pétroliers et le gouvernement étranger, celui-ci sera d'autant plus fort qu'il aura su maintenir ouverte la compétition entre compagnies. Jouant ainsi d'une concurrence particulièrement vive, le gouvernement norvégien impose aux compagnies, en échange des concessions les plus « juteuses », de maintenir leurs efforts d'exploration dans d'autres zones moins prometteuses, « *ce qui n'est pas toujours facile à faire accepter par Paris* », explique Pierre Chouzenoux, directeur de la filiale Elf Norge, pris en tenaille entre les exigences du Storting, — le Parlement norvégien qui tient les pétroliers à l'œil — et la vigilance des financiers du groupe.

Elf, en Norvège, a néanmoins su s'imposer. Chaque année, la filiale est servie en concessions, « *et bien servie* », estime Pierre Chouzenoux. Troisième compagnie étrangère en production, première en domaine minier opéré, elle doit d'abord sa bonne santé à la chance, qui lui a fait découvrir davantage que ses concurrentes. Elle doit aussi sa crédibilité technique à l'exploit de la construction de Frigg, colossales plates-formes dans un secteur de la mer du Nord où la « vague centenaire », celle qui a une chance d'arriver une fois par siècle, peut atteindre 30 mètres. Frigg, « *un Concorde rentable* », selon le mot d'un ingénieur, est la réalisation de pointe du groupe.

Par ce brumeux jour de printemps, le jeune « public relation » norvégien de la compagnie nous la fait visiter sans enthousiasme excessif. Hier, il accompagnait le conseil régional des pays de la Loire au grand complet, et il revient demain avec tout l'état-major de Texas Gulf. Sa plus scintillante vitrine technologique, le groupe se plaît à l'exhiber.

Mais Elf Norge affirme devoir aussi son succès à sa politique de « norvégianisation » forcenée. Face au gigantisme financier des Anglo-Saxons, les Français ont joué avec bonheur la carte du charme, de l'intégration. La filiale a adopté des statuts norvégiens — geste qui ne coûte pas cher et fait bien voir des autorités locales — et tente au maximum, au prix d'un gros effort de formation, de recruter des cadres norvégiens. Le président de son conseil d'administration est l'ancien *ombudsman* du pays, les Français sont vivement encouragés à s'atteler à l'étude du norvégien. Pour le supplément d'âme, Elf subventionne, autour de son siège norvégien de Stavanger, un musée par-ci, un concert par-là, et la « Maison de la Norvège » à Paris. « *Les Américains sont arrivés ici comme au Far-West*, reconnaît un ouvrier norvégien rencontré sur la plate-forme de Frigg. *Les Français ont procédé différemment.* »

Adaptation parfois difficile pour les expatriés français, certains arrivés tout droit du Gabon. « *Ici, c'est comme en France,* soupire Jean-Yves Abatte, chef du champ de Frigg. *On a tout le temps l'administration sur le dos. Des contrôles incessants. Et les gars que je commande, ce n'est pas comme en Afrique : avant d'obéir, ils veulent comprendre. On est obligé de jouer le jeu de la concertation, de discuter à perte de vue. Avec les Africains, qui préfèrent les vrais chefs aux « petits Blancs », on se sentait tout de même autrement puissant !* »

Documentation extérieure

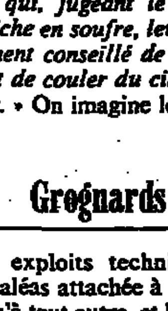
En son fief gabonais, Elf affiche effectivement d'autres mœurs. Tout-puissant ? Certes. Le pétrole représente la moitié du P.N.B. gabonais, et Elf Gabon produit les deux tiers de ce pétrole. Le poids économique, mais aussi politique, du groupe dans le pays est écrasant. Mais, en sens inverse, le Gabon représente près du tiers de la marge. Les intérêts des deux parties sont inextricablement liés. Trop, semble-t-il, au goût de certains cadres, qui reconnaissent que « *ce n'est pas sain d'être aussi monopolistique dans un pays* ». Et l'un des principaux dirigeants de raconter un voyage passé en Oman, « *quand ce n'était pas le gouvernement qui distribuait les visas, mais la Shell. Une telle situation est très dangereuse* ».

Un pays de rêve, tout de même, qui joint à sa richesse pétrolière une agréable compréhension fiscale. Ainsi, à prix du baril comparable, l'Etat indonésien, il y a trois ans, prélevait au rival d'Elf, Total (1), près du double de la somme dont se contentait l'Etat gabonais. Principale responsable de cette bienveillance, une judicieuse trouvaille des ingénieurs d'Elf : la provision pour investissements diversifiés (PID), part de profit exonérée d'impôts à condition d'être réinvestie au Gabon. C'est la PID qui a servi à financer, entre autres, la construction à Franceville, pays natal du président Bongo, d'un centre médical ultra-moderne d'étude des causes de la stérilité, qui emploie cent vingt personnes et compte, au sein de son conseil scientifique, des personnalités parmi les plus prestigieuses de la médecine.

Au Gabon comme ailleurs, pour éclairer ses choix stratégiques, Elf est gros consommateur d'informations et de renseignements de toutes sortes. Pour l'aider à se faire une opinion de la situation politique et économique d'un pays, le groupe dispose bien sûr des renseignements fournis par ses ministères de tutelle, eux-mêmes informés par le service de « documentation extérieure » français. Mais ces renseignements ne suffisant pas, chaque filiale fait parvenir au siège une note, en général trimestrielle, sur la situation du pays où elle est implantée.

Elf va-t-il plus loin, ainsi que l'affirme un ouvrage récent (2), qui parle « *d'écoutes téléphoniques; d'aides à des « opposants » méritants, de financement de journaux, voire de coups plus ambitieux* » ? « *Du roman !* », s'exclame Gilbert Rutman, vice-président du groupe, en nous tendant à l'appui le rapport « très confidentiel » envoyé par la filiale camerounaise : discours du chef de l'Etat, indices des prix, informations concernant la société elle-même (découvertes, nouveaux forages) : rien que de très anodin. « *Il est normal que l'on ouvre les oreilles. On ne va pas investir dans un pays où planent des risques de nationalisation. Mais ça ne va pas plus loin.* » Un temps de silence, et le vice-président du groupe lève les bras au plafond : « *D'ailleurs, croyez-vous que l'Etat français tolérerait des écoutes clandestines sur son territoire ?* »

Une certitude : le groupe, en son époque héroïque, a beaucoup recruté au sein des services spéciaux français, de même, c'est vrai, que dans plusieurs autres administrations, notamment au budget. Le noyau de ses effectifs, aujourd'hui, n'en est pas moins composé de « corpsards » (3), recrutés à l'aube des années 60. Un groupe de « techniciens », que l'on oppose souvent aux « financiers » que seraient les cadres de son ennemi intime, Total. « *Quand je suis entré dans le groupe*, se souvient René Sautier, actuel président de SANOFI, la filiale pharmaceutique d'Elf, *ses ingénieurs venaient de mettre Lacq en exploitation. Ils avaient triomphé de tous les scepticismes, et notamment des Américains, qui, jugeant le gisement trop riche en soufre, leur avaient gentiment conseillé de le reboucher et de couler du ciment par-dessus.* » On imagine leur triomphe !



Grognards

Ces exploits techniques, la part d'aléas attachée à ce métier plus qu'à tout autre, et le fait que les embauches se soient taries après le départ de l'Algérie, dans les années 70, ont forgé le groupe tel qu'il est aujourd'hui : une bande de « corpsards » quinquagénaires, fiers d'être partis de rien et qui, dans leurs bureaux de Paris ou de Pau, se remémorent leurs sueurs communes dans le désert ou dans la brousse.

En une trentaine d'années, le groupe a drainé vers le sommet de son organigramme cette poignée de barons rudes, plus habitués à fouler la glaise que la moquette, et qui manifestaient à leur chef, Pierre Guillaumat, un attachement de grognards. On démissionne très peu d'Elf-Aquitaine : l'entreprise a sécrété un irréductible « esprit maison ». « *Quand on a été expatrié*, explique Maurice Jeantet, *on sait avec ses tripes que le seul recours en cas de coup dur, c'est la direction générale. Le secours des syndicats est aléatoire et, quant au gouvernement, c'est du vent.* »

Des techniciens donc, habitués à ne ménager ni leurs efforts... ni l'argent. Car forer coûte cher. « *Pas de forage à moins de 20 millions aujourd'hui* », estime André Tarallo. Les 20 milliards qu'a coûté Frigg ne sont qu'un hors-d'œuvre, comparés à l'exploitation éventuelle de gisements dans l'extrême nord de la Norvège (Frigg est au sud), par 250 mètres de fond (100 mètres à Frigg), où sont localisés 80 % des réserves estimées de la Norvège. Dans un autre registre, le « coker », dont le groupe envisage de se doter pour raffiner les bruts très lourds, n'est pas estimé à moins de 10 milliards.

L'énormité des sommes que manipule le groupe ne laisse personne indifférent. Atterrés et incrédules, les ouvriers de la raffinerie de Valenciennes, promise à la fermeture dans les semaines qui viennent, se répètent que cette fermeture, présentée par la direction comme inéluctable, va lui permettre d'économiser chaque année... le huitième de son budget de publicité. On a promis le maintien de l'emploi à ceux qui accepteraient de partir. Objectent-ils leurs pavillons achetés à crédit ? Peccadille : le groupe rachète les pavillons. Dieu sait ce qu'il pourra en faire !

Elf-Aquitaine sue l'argent. Dans le Béarn, où elle puise ses forces vives, l'entreprise a toujours pratiqué la politique des « petits cadeaux » pour faire accepter en douceur aux populations locales les désagréments des forages. Une salle des fêtes ici, quelques camions de gravier là, un petit présent de mariage à la fille du maire, de généreuses subventions à tout ce qui porte short et maillot. Pour éviter à la région les secousses du déclin de Lacq, déjà entamé, Elf a créé sa propre DATAR, la Société de financement régional Elf-Aquitaine (SOFREA), dotée d'un budget annuel de 150 millions, qui aide les créateurs d'emplois potentiels, à raison d'un prêt de 50 000 F par emploi promis. « *Devoir moral envers cette région qui nous a beaucoup donné* », explique-t-on vertueusement. Mais aussi, plus crûment : « *C'est le seul moyen d'avoir la paix avec les préfets et les conseils généraux !* »

L'après-pétrole

Comment un tel magot n'enivrerait-il pas ? Les tentations fleurissent sous les pas de ce colosse financier. Qui n'y résiste pas. Ce fut, en 1973, la pharmacie, avec la création de SANOFI, une éclatante réussite financière, actuel numéro deux du marché. Les positions conquises en chimie, lourde et fine, viennent de le faire désigner comme un des supports de la toute nouvelle restructuration de la chimie décidée par le gouvernement. S'il a jusqu'ici dédaigné le charbon — diversification naturelle de plusieurs pétroliers, — il vient, avec l'acquisition l'année dernière de Texas Gulf, d'entrer en force dans les phosphates, puisqu'il produira aux Etats-Unis environ les deux tiers de la consommation française.

Plus nombreuses encore sont les prises de participation minoritaires, 10 % ici, 15 % là, « *sans autre logique apparente que financière* », se plaignent les syndicalistes. « *On est constamment sollicité. Et on ne donne suite qu'à un dossier étudié sur dix, environ* », estime la direction financière. Elf fabrique donc des cosmétiques en Bretagne (Yves Rocher), produit du nickel en Nouvelle-Calédonie (à la demande du gouvernement), et ses filiales détiennent des participations dans des secteurs aussi différents que... la surgélation des poissons ou les projecteurs de théâtre.

Trahison de sa raison d'être — approvisionner la France en pétrole français, — attrait immodéré du profit au détriment de l'intérêt public ? « *Il s'agit pour nous de trouver constamment des cibles qui nous rapportent de l'argent pour nous permettre d'atteindre, ailleurs, des cibles qui, elles, nous rapporteront du pétrole* », rétorque Albin Chalandon à ses nombreux détracteurs. Plus profondément, Elf, avec ses pétro-profits, achète sa survie dans le monde de l'après-pétrole. Si Gilbert Rutman estime que le pétrole représentera encore longtemps l'essentiel du chiffre d'affaires d'Elf (environ 85 % aujourd'hui), René Sautier, président de SANOFI, reconnaît que l'entrée dans la pharmacie, davantage que par la soif de profit, fut dictée par le souci de survivre, « *en tant qu'entité industrielle* ».

Se joue alors avec l'Etat un jeu ambigu : le gouvernement n'est certes pas mécontent de voir le groupe national créer des emplois, mais il s'est toujours sourdement efforcé de l'empêcher de trop « saupoudrer » ses investissements, faisant notamment barrage à son entrée en force dans l'agro-alimentaire ou l'électronique. L'actuelle construction par Elf d'un laboratoire de recherche en biotechnologies à Toulouse, malgré l'évidente « synergie » de cette activité avec la recherche pharmaceutique de SANOFI, fait grincer des dents du côté de son actionnaire majoritaire.

Elf joue en virtuose de cette ambiguïté, n'hésitant pas à déployer sa bannière nationale



SERGE BIHANNIC.

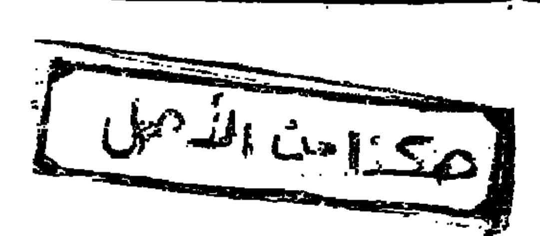
Le pouvoir d'un seul

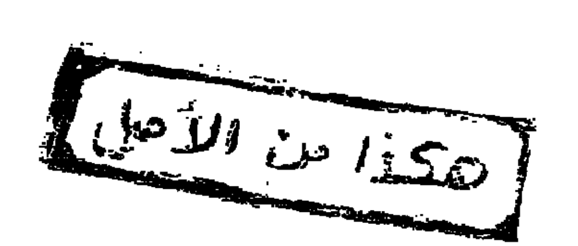
L'empire Elf-Aquitaine, comme la plupart des groupes industriels, est à la fois décentralisé et hiérarchisé à l'extrême. Décentralisée, la gestion quotidienne. *La société nationale* proprement dite ne compte qu'une quarantaine de personnes sur cinquante-huit mille employés, et SANOFI, par exemple, a poussé ce principe à l'extrême : le « holding » n'emploie que quatre personnes (dont le président et le vice-président) pour seize mille employés. Chaque filiale et, à l'intérieur de la filiale, chaque établissement décident des affaires courantes : gestion du personnel, petits investissements.

La stratégie, en revanche, est jalousement réservée à une très étroite direction générale. Deux matinées par semaine, un comité de direction réunit les sept dirigeants qui comptent dans la société. Ce véritable conseil des ministres décide des options stratégiques, et notamment des modifications de la politique d'approvisionnement. Le secret est soigneusement gardé sur leurs délibérations. Plus formel et moins fréquent (tous les quinze jours), un comité exécutif, qui regroupe les mêmes et six autres dirigeants, examine les principales mutations et nominations, ainsi que les projets d'investissement, dans toutes les filiales du groupe. Trois comités spécialisés dans les domaines de l'investissement, des relations sociales et de l'exploration « mâchent » les décisions des instances suprêmes en préparant les dossiers.

Voilà pour l'officiel. En fait, le groupe ne se pique pas de direction collégiale. Le seul véritable « patron » est son président, de qui dépend toute autorité. Albin Chalandon consulte, mais décide seul, et souvent hors des instances officielles. A la différence de son prédécesseur, il n'informe pas ses plus proches collaborateurs de son emploi du temps et des visites qu'il rend ou reçoit. Depuis 1980, il a remanié la direction générale. Alors que les deux vice-présidents, auparavant, étaient respectivement chargés de l'exploration-production et du raffinage-distribution, ses deux adjoints s'occupent à présent, pour Gilbert Rutman, de toutes les questions « techniques » et, pour Charles Everard de T'Serclaes, de tout le reste. Albin Chalandon a désormais les mains un peu plus libres.

Deux « hommes du président » ont été placés à des postes stratégiques : Jean Chapon, ancien haut fonctionnaire du ministère de l'équipement sous le ministre Chalandon, coiffe depuis quelques mois le raffinage et la distribution ; Charles Everard de T'Serclaes est grimpé en deux ans au troisième rang du groupe, avec pour tout bagage une expérience de patron de journaux féminins et une amitié de quarante ans avec Albin Chalandon. A l'inverse, d'autres leaders historiques ont été, soit évincés, comme Raymond Lévy, ancien patron du raffinage et actuel *président d'Usinor, soit neutralisés,* comme François Didier, aujourd'hui directeur de la prospective et du Plan, après avoir supervisé toute l'exploration du groupe.





quand les investissements qu'il convoite concernent des industries créatrices d'emplois (la pharmacie), avant de se récrier, navré, que « *le rôle d'une entreprise nationale n'est pas de rester dans une zone en déclin* », quand on lui reproche de déserter le Valenciennois, zone sinistrée.

Au cœur du problème se trouve, bien sûr, le contrôle de l'Etat sur l'entreprise nationale. L'Etat, qui possède la majorité des actions d'Elf-Aquitaine, approuve la nomination de ses administrateurs, nomme son président, en contrôle-t-il, de fait, la politique ?

Les milieux économico-politiques gardent encore en mémoire le spectaculaire pugilat entre Albin Chalandon et son ancien ministre de tutelle, André Giraud. Albin Chalandon y perdit la présidence de l'ERAP (Entreprise de recherches et d'activités pétrolières), l'établissement public qui gère les actions de l'Etat dans le groupe et ne joue plus, depuis, qu'un rôle limité. Il y perdit surtout l'occasion de lancer une O.P.A. (offre publique d'achat) sur la société américaine Keer Mac Gee, qu'Elf convoitait. Mais il conserva l'essentiel, son fauteuil de président d'Elf-Aquitaine, et sortit avec la conviction renforcée d'avoir, selon le diplomatique euphémisme de son second, Gilbert Rutman, un « *quart de seconde d'avance* » sur ces messieurs des ministères en matière de compréhension des phénomènes pétroliers.

Soutien de l'Élysée

Au lendemain du 10 mai, Albin Chalandon, ancien secrétaire général de l'U.D.R., ancien ministre de Georges Pompidou, et qui n'a jamais renié ses convictions, a spontanément offert sa démission au nouveau président de la République. Geste très apprécié à l'Elysée, dit-on. Toute la stratégie du président d'Elf, depuis, repose sur le soutien de l'Elysée, court-circuitant ses interlocuteurs naturels, les ministres de l'économie et de l'énergie.

C'est le « château », entre les élections présidentielles et législatives, qui a donné son accord « *en quelques minutes* », assura *le Canard enchaîné*, à l'achat de Texas Gulf, sans que la santé financière de la firme américaine fût jamais examinée, ce qui devait causer au ministre de l'économie des lendemains déchentants. Elf a su profiter au bon moment de la volonté du gouvernement de donner des gages de libéralisme à l'étranger. C'est encore lors d'un conseil tenu à l'Elysée qu'Albin Chalandon a plaidé, avec succès, la nécessité de réviser en baisse les contrats d'approvisionnement saoudiens, plus « sûrs » pour la France, mais jugés trop chers par Elf à une époque de pétrole abondant, et cela contre l'avis du ministre de l'énergie et de nombre de dirigeants d'Elf-Aquitaine.

Une certaine inexpérience des nouveaux responsables de l'Etat n'a pas été sans faciliter aux pétroliers la conquête de cette indépendance qu'eux-mêmes, depuis un an, jugent « *stupéfiante* ». « *Le pétrole, c'est un dossier inextricable*, se lamente un conseiller ministériel. *On croit posséder toutes les données techniques et économiques, et on s'aperçoit qu'un fait diplomatique vous a échappé. On l'intègre, et on découvre des intérêts politiques !* »

Le « style Chalandon » a sans doute compté aussi dans ces deux victoires successives. Joueur de clairon plutôt que de flûte (4), le président d'Elf passe en force, et n'a pas la victoire modeste, ce qui n'est pas toujours un atout dans le monde discret du pétrole. Ainsi, toutes les compagnies concernées, ces derniers mois, ont réduit leurs enlèvements de brut saoudien. Seul Elf l'a fait à grands sons de trompe, Albin Chalandon allant jusqu'à envoyer un « avertissement » aux Saoudiens. « *Comme un ministre !* », soupire-t-on dans les bureaux feutrés de la rue Nélaton, au siège d'Elf, où certains y auraient regardé à deux fois avant de rudoyer le pays qui détient le quart des réserves mondiales prouvées.

Mais ce fonceur sait aussi charmer, et il a su conquérir les chefs d'Etat africains, que rebutait la rudesse du « corpsard » Pierre Guillaumat. Son modernisme et son goût des mondanités lui ont d'abord valu un accueil glacial rue Nélaton lors de sa nomination, en 1977, par Valéry Giscard d'Estaing. Mais, paradoxalement, son corps-à-corps avec André Giraud — pourtant « corpsard » lui aussi, alors qu'Albin Chalandon appartient à la caste les inspecteurs des finances, — lui a gagné de nombreuses adhésions dans une maison jalouse avant tout de son indépendance.

« L'esprit-groupe »

Fierté d'Albin Chalandon : la politique sociale du groupe. Les salaires y sont élevés, ce qui ne lui coûte pas très cher, le prix d'une journée de plate-forme de forage équivalant à trois fois le salaire annuel d'un ingénieur. Le groupe est toujours en avance d'un accord d'intéressement ou d'une heure dans la course à la réduction du temps de travail, au grand dam de nombreux cadres d'Elf, dont la plupart, qui ont fait leurs classes en Afrique, sont plus formés à « faire suer le burnous » qu'à relever avec enthousiasme le grand défi du temps libre. Autre manifestation de ce décalage : la « base » de l'encadrement s'est élevée contre la communication aux syndicats des prévisions d'effectifs, alors que Frédéric Isoard, directeur du personnel, s'affirme « *prêt à tenter le coup* ».

Les syndicats, il est vrai, reçoivent davantage d'informations qu'ils ne peuvent en ingurgiter. Hors de toute obligation légale, Elf a institué un « comité des activités pétrolières », sorte de super-comité d'entreprise au niveau du groupe, où sont discutés tous les points de sa politique. Instance d'information, précise bien la direction, mais non de concertation, et encore moins de négociation.

L'un des buts avoués de ce comité est de fusionner les « esprits-maison » encore vivaces en un « esprit-groupe ». Les « strates » des différentes fusions qui ont engendré le groupe son encore très visibles, notamment entre les ingénieurs de Pau, dont chacun « *se sent un peu propriétaire du trésor de Lacq* », selon le mot de l'un d'eux et les « aventuriers » africains. Décalage encore plus flagrant entre les « gagne-petit » du raffinage, secteur malade, et les « seigneurs » de l'exploitation-production habitués à forer sans mégoter. Entre ces différents secteurs, les mouvements de personnel sont rares.

Pour tenter de renforcer l'esprit-groupe, les techniques les plus modernes sont mises à contribution. Le groupe parraine ainsi le catamaran de Marc Pajot, dont la photo toutes voiles au vent orne les bureaux des dirigeants, telle l'effigie présidentielle dans les mairies. La comparaison ne s'arrête pas là : chaque fin d'année, Albin Chalandon enregistre une allocution présidentielle, diffusée au même moment, grâce à la vidéo, à tous les salariés au travail le 31 décembre, d'Angola à la mer de Chine, des États-Unis à la mer du Nord. Qui disait qu'Elf n'est pas un petit État. ■

(1) Plus jeune que Total, Elf le dépasse en marge brute, en investissements et, en 1982, grâce à la chimie, en chiffre d'affaires. Total est plus intégré dans le raffinage, mais moins diversifié industriellement, ce qui fait juger sa gestion « plus prudente » par les pouvoirs publics. Le domaine minier de Total (moins de la moitié de celui d'Elf) est essentiellement situé au Moyen-Orient et en Indonésie, Elf ayant préféré l'Afrique, la Norvège et la France.

(2) Pierre Péan et Jean-Pierre Sereni : *les Emirs de la République* (Editions du Seuil, 1982).

(3) Ingénieurs des mines.

(4) Albin Chalandon est l'auteur d'un livre intitulé *les Joueurs de flûte* (Plon, 1977), qui dénonçait vivement le programme socialiste.

DEMAIN

Les pionniers de la vallée de l'avenir

A Meylan, près de Grenoble, se développe une « zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques ». Une vallée de l'avenir à la française.

CLAUDE FRANCILLON

L'UNE des zones vertes les plus proches du centre de Grenoble, accessible en quelques minutes grâce à une bretelle d'autoroute fréquentée chaque week-end par les adeptes du jogging, du vélo, de la pétanque ou du pique-nique, n'est autre que la « zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques de Meylan » (ZIRST).

Adossée aux premiers contreforts de la Chartreuse et dominée par la puissante chaîne de Belledonne, cette zone industrielle, noyée dans une forêt de bouleaux et plantée d'usines entourées de pelouses et de massifs de roses, vit sa septième année d'existence dans l'euphorie.

On ne rencontre, certes, à la ZIRST que des P.-D.G., des ingénieurs, des cadres et des techniciens apparemment heureux de vivre dans ce « parc de technologie avancée », où chaque entreprise est un pôle d'innovation et de créativité, un des rares endroits où à Grenoble on continue d'offrir régulièrement des emplois nouveaux.

L'idée de la ZIRST a germé en 1969 dans les bureaux de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise. Il fallait alors tirer parti du potentiel scientifique et technologique de la ville et donc donner à la recherche l'outil qui lui manquait pour féconder des industries. « *La région grenobloise, par l'intermédiaire de ses centres de recherche et de ses industries de pointe, offre un potentiel considérable de produits nouveaux ou de techniques nouvelles susceptibles d'être développés et amenés au stade industriel en s'implantant sur la ZIRST* », lançait en 1975 aux universitaires de sa ville le maire de Grenoble, Hubert Dubedoux.

Deux ans plus tard, une vingtaine de sociétés employant six cents personnes résidaient déjà sur la ZIRST. En 1982, on dénombre soixante-cinq implantations industrielles et deux mille six cents salariés. Certaines sociétés ne comptent que deux ou trois personnes, d'autres, comme Merlin-Gérin, rassemblent neuf cents salariés, et le Centre national d'études de télécommunications (CNET), trois cents personnes ; toutefois, les entreprises de la ZIRST emploient en moyenne entre quarante et soixante salariés. Enfin, 90 % d'entre elles sont spécialisées dans l'électronique, l'informatique, l'automatique et la robotique, toutes ces entreprises étant bien représentatives du savoir-faire grenoblois.

La vocation originale de la ZIRST a donc été parfaitement respectée. Elle reste orientée essentiellement vers l'innovation et la valorisation de la recherche. Cet objectif est assuré par une sélection rigoureuse des entreprises admises sur cette zone industrielle. Un comité d'agrément, composé de personnalités universitaires et d'industriels, veille au maintien d'un peuplement industriel de haut niveau technologique, propice aux synergies créatrices. Il analyse le degré d'innovation du candidat à l'implantation et décide d'accepter ou de refuser sa demande. Le comité de Meylan — qui a gelé 40 hectares de terres à moins de 5 kilomètres du centre de Grenoble pour y accueillir des industriels — n'a jamais hésité à écarter ceux qui n'avaient pas le « profil » souhaité.

Croquer « Apple »

L'un des exemples récents les plus caractéristiques d'implantation réussie sur la ZIRST est celui de la société Symag. En 1979, une équipe de sept universitaires et chercheurs grenoblois est réunie autour de Louis Balme, âgé alors de vingt-huit ans, maître-assistant à l'École nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité (l'un des établissements d'enseignement de l'Institut national polytechnique de Grenoble), et de Pierre Hernicot, membre du département informatique du centre hospitalier universitaire de Grenoble. Ils décident de monter leur propre entreprise de micro-informatique professionnelle.

Pendant un an, la société s'installe dans l'« hôtel technologique » de la ZIRST. Ce centre locatif est mis à la disposition aussi bien des grandes firmes internationales que des entreprises débutantes qui souhaitent investir au départ dans la recherche et dans des machines plutôt que dans la terre et dans la pierre. Aujourd'hui, Symag et ses trente-cinq salariés disposent sur la ZIRST d'un vaste bâtiment qui abrite ses bureaux de recherche et son atelier d'assemblage d'ordinateurs. Ses dirigeants font figure de jeunes loups de l'informatique, leur avenir s'annonce brillant sur les marchés français et étrangers. Ils ambitionnent de « croquer » certaines positions de la jeune et déjà puissante société américaine Apple, spécialisée comme eux dans la micro-informatique.

Le contexte scientifique grenoblois, d'une part, l'excellente synergie qui s'opère entre les différentes entreprises de la ZIRST, d'autre part, ont incontestablement favorisé l'effort de certaines entreprises récemment créées sur la zone industrielle de Meylan. Les animateurs de la ZIRST ont également su développer un état d'esprit « maison », assurant une réelle circulation de l'information entre les entreprises. L'idée d'installer au cœur de la ZIRST un restaurant interentreprises a largement contribué à favoriser les échanges entre les sociétés les plus novatrices.

« *Notre cantine est devenue une serre de fertilisation de la matière grise* », souligne un ingénieur travaillant pour une entreprise de dix salariés. Les contacts qu'il a noués récemment dans ce restaurant avec les techniciens d'une autre « boîte » lui ont permis de résoudre les problèmes qu'il rencontrait pour la mise au point d'un système nouveau de contrôle. Ici, le troc est pratique courante. Les machines se prêtent et s'échangent, les services réciproques sont monnaie courante. « *Les entreprises de la ZIRST sont à la fois complémentaires et concurrentes*, observe le directeur de la ZIRST, René Mézenc. *Mais c'est la complémentarité qui pour l'instant l'a emporté.* »

Dès l'origine, les promoteurs de la ZIRST eurent pour modèle la Route 128, qui, autour de Boston, rassemble plusieurs centaines de petites et grandes entreprises fortement novatrices. Les Grenoblois ont également lorgné vers la California Silicon Vallee, où quatre-vingt mille personnes conçoivent et réalisent les « puces » de demain. La ZIRST n'a la dimension ni de l'une ni de l'autre, mais elle s'est largement inspirée des principes qui ont assuré leur succès.

Il n'est pas étonnant alors de constater qu'à la ZIRST le « taux de mortalité » des entreprises est beaucoup plus faible que dans les autres zones industrielles françaises. La souplesse de la station, des équipes qui y travaillent, l'importance prise par la recherche et le développement de produits nouveaux ont largement contribué à asseoir la réussite de la ZIRST. « *La première génération de peuplement de notre zone industrielle a maintenant la quarantaine*, s'inquiète René Mezenc. *Il est nécessaire d'insuffler constamment du sang neuf dans la vallée de l'avenir.* » ■

CRIBLE — par Annie Batlle

REPÈRES

Sexcursion

Bangkok rivalise avec Manille pour le titre douteux de capitale orientale de la luxure : soixante mille prostituées (pour 5,3 millions d'habitants). « *Pratiquement tous les « tours » qui viennent ici sont des sextours, qu'ils fassent ou non de la publicité* », déclare Brigid Weeraboonchai, une « tour operator » qui refuse le système. Tous les ans, 60 % des deux millions de touristes qui se rendent en Thaïlande y viennent pour des sexcursions, et ce sont les femmes-objets de ce commerce qui en retirent le moins de profit matériel. Une coalition s'organise contre ce tourisme du sexe : « Group for religion in society », « Friends for women », « Union for people's rights and freedom », « Commitee for justice and peace »... Ils essaient de regrouper des supporters en Orient et en Occident. (*Time*, nº 19, 5 Ottho Heldringstaat, 1066 A2 Amsterdam.)

L'État journaliste

Le premier groupe de presse français par le nombre de titres publiés est... l'Etat. Du rapport annuel de la Cour des comptes à l'obscur bulletin d'information du Service des pensions, plus de deux mille cinq cents publications de toute nature sortent périodiquement des imprimeries de l'État. De M. Valéry Giscard d'Estaing à M. François Mitterrand, la boulimie de la publication reste aussi vive dans les ministères et les administrations.

En 1980, 182 millions de francs ont été consacrés à la réalisation des publications administratives. Face à ce chiffre, les recettes provenant des ventes au public ont été infimes, et c'est en définitive plus de 100 millions de francs qu'a dû supporter le budget de l'État.

Révélés pour la première fois, ces chiffres résultent d'une enquête menée par la très sérieuse commission de coordination de la documentation administrative. (*Le Nouvel Economiste*, 17, rue d'Uzes 75002 Paris, 233-44-35.)

BOITE A OUTILS

Systèmes électroniques et publicité

Dans le cadre d'une étude sur « les journaux canadiens dans les années 80, défis technologiques », l'Institut canadien de recherches publiques vient de publier un premier rapport de base : « Analyse de l'impact des systèmes électroniques sur les revenus publicitaires au Canada », par T.R. Bird. Dans la première partie, l'auteur analyse la structure des médias canadiens de 1950 à 1980, les revenus liés à la publicité et les modes d'achat d'espace pour la même période. Dans la seconde, une projection des revenus publicitaires des journaux est proposée. Dans la troisième, deux scénarios alternatifs sont décrits : un illustre le développement rapide de l'électronique, l'autre un développement lent (il s'agit essentiellement du développement des ordinateurs, des transmissions par satellite, du vidéotex interactif...).

L'étude conclut qu'aucun des deux scénarios décrits ne constitue une menace pour les revenus des journaux en matière de publicité avant les années 85, ce qui ne devrait pas les empêcher d'être vigilants car le processus de minage s'effectuera insidieusement et irrévocablement ; il implique à terme des profonds changements dans la répartition des investissements publicitaires. (I.R.P., C.P. 3670, Halifax Sud (Nouvelle-Ecosse), B3J 3K6 Canada.)

Afrique : informations pour les femmes

« *Renforcer et promouvoir l'échange d'idées, de données, d'expérience et d'information entre les femmes africaines* », tel est le but de *Manuel d'information pour la femme en Afrique*, paru début mai. Réalisé par le Centre de la tribune internationale de la femme (CTIF), dont le siège est à New-York, en collaboration avec le Centre africain de recherche et de formation pour la femme (CARFF) d'Addis-Abeba (Ethiopie), ce manuel offre des informations pratiques aux femmes africaines impliquées dans des projets de développement. Il fait d'abord l'inventaire des différentes sources de financement possibles (gouvernements, organismes privés, fondations, ONU) et couvre tous les domaines : agriculture, éducation, formation et qualifications, gestion et crédit, petites industries, planification, recherches sur la femme.

Gratuit pour les Africaines qui peuvent se le procurer auprès du CARFF (C.E.A., P.O. Box 3001, Addis-Abeba, Ethiopie), cet ouvrage est, pour les autres femmes, disponible sur commande au prix de 6 dollars U.S. S'adresser à l'international Women's Tribune Center, 305 East 46th Street, New-York, N.Y. 10017 U.S.A. (Agence Femmes informations, 104, bd Saint-Germain, Paris. Tél. : 523-49-96.)

La puce miracle

« *Modifiez la forme prise par l'information, ou sa qualité, sa direction, sa vitesse de circulation ou sa facilité d'accès, et certains monopoles seront brisés, certaines idéologies menacées, certaines formes d'autorité sans fondement. On peut dire que les révolutionnaires les plus puissants sont les individus qui inventent de nouveaux moyens de communication, bien qu'ils n'en aient, en général, pas conscience.* » Dans le revue *Harvard l'Expansion* du printemps 1982, un grand papier de Lynn M. Salerno sur la « puce miracle ». Spécialiste de l'informatique et de la gestion, l'auteur rassemble ici les points de vue des principaux experts américains sur les conséquences de l'utilisation extensive de l'informatique. Bon document de synthèse, avec les références des articles et études les plus récents dans le domaine. (Groupe Expansion, 67, avenue de Wagram, 75842 Paris Cedex 17. Tél. : 763-12-11.)

BLOC-NOTES

Information et organisation

L'AFCET (Association française pour la cybernétique économique et technique) et le CESTA (Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées) organisent les 23, 24, 25 et 26 novembre prochain des Assises de l'organisation dans les locaux du CESTA, 5, rue Descartes. Buts de ce colloque : « *Associer à une réflexion sur les choix technologiques les partenaires sociaux et mettre en présence les responsables économiques et gouvernementaux et la communauté scientifique de manière à analyser les changements organisationnels sociaux et techniques, en vue ou souhaitables. Contribuer à la création d'alternatives technico-organisationnelles qui dépassent même une réflexion sur les simples conséquences de la mise en œuvre des technologies existantes pour atteindre une vue plus prospective et globale sur les technologies appropriées aux besoins, aux moyens et à la culture des diverses organisations et acteurs.* » (AFCET, 156, bd Pereire, 766-24-19.)

VENTE

Haro sur les V.R.P. !

Dans les entreprises, le métier de vendeur a bien changé. Les vendeurs sont moins nombreux, plus contrôlés, plus sédentaires. Les « forces de vente » traditionnelles vont-elles lentement disparaître ?

DOMINIQUE XARDEL

ON ne peut guère s'étonner que les méthodes commerciales des entreprises prennent en compte les styles de vie du consommateur, les nouveaux outils de segmentation ou de contrôle que permet l'informatique. Elles transforment aujourd'hui la vie des quelque 550 000 vendeurs professionnels français. Qu'il ait été mercenaire, fantassin ou négociateur, le nouveau vendeur est-il sur le point de devenir un simple collecteur de données ?

Depuis 1973, les entreprises s'interrogent sur leurs forces de vente. La concentration de la distribution, l'émergence et le succès des méthodes de vente directe ont conduit beaucoup d'entre elles à réduire leur équipe de vendeurs. Un exemple : la société Lever comptait 480 vendeurs en 1956. Dix ans après, 184. En 1980, elle n'en avait plus que 93. Les forces de vente mobilisent encore des investissements considérables (1). En 1980, le total des dépenses annuelles affectées aux États-Unis aux forces de vente a atteint 100 milliards de dollars. En France, il dépasse 100 milliards de francs (2).

Face à de tels investissements, *comment pourrait-on* se désintéresser du vendeur et de son avenir ! Les spécialistes du marketing, accaparés par les autres composantes du « mix », plus stimulantes sur le plan intellectuel, ou plus spectaculaires dans leur développement, ont sous-estimé le rôle du vendeur et ne lui ont pas, au moins ces vingt dernières années, accordé l'attention qu'il méritait. Le balancier pourrait bien revenir dans le sens opposé. Le vendeur bénéficie désormais d'une grande attention. Trop grande peut-être puisque son existence est en jeu dans la lutte pour réduire les coûts de distribution.

Une force de vente est la plupart du temps composée de trois catégories d'individus : les enthousiastes, les déçus et les « pragmatiques », c'est-à-dire ceux qui décident d'accepter les contraintes ou les déceptions enregistrées dans leur travail. Déceptions qui ont pour origine les *promesses non tenues, la pression* trop élevée du travail, la déshumanisation ou l'infantilisme des rapports humains, l'ingratitude ou la défaillance de la hiérarchie. De façon habituelle, le nouveau vendeur traverse une première phase caractérisée par le plaisir de la nouveauté et du défi qui lui est proposé, puis une deuxième qui est celle de la lassitude avec deux réactions possibles : l'attente d'un changement (promotion ou départ) ou bien le modus vivendi, qui consiste à utiliser au mieux le système qui lui est imposé, voire à essayer de le pervertir.

Castration

Que se passerait-il si une entreprise décidait de supprimer la moitié de sa force de vente — ou les trois quarts — et d'allouer les ressources ainsi dégagées à d'autres actions commerciales en ne conservant que les vendeurs destinés aux clients les plus importants ? Question formulée aujourd'hui par de nombreux dirigeants, prisonniers de forces de vente parfois pléthoriques et difficiles à reconvertir, surtout dans des tâches ingrates, plus routinières mais certes plus sécurisantes, puisqu'elles maintiennent le vendeur à son bureau. Autrement dit : à quoi servira le vendeur de demain ?

Il est paradoxal que, malgré le chômage, le recrutement des vendeurs soit aujourd'hui une tâche si difficile et aléatoire. Devant une demande quasi nulle, l'offre n'a jamais été aussi importante. Lipzcyc (3) a noté que dans les offres d'emploi publiées par *l'Express, le Point, le Monde* et *le Figaro* l'espace publicitaire consacré au recrutement des vendeurs est quatre fois supérieur à celui concernant les autres emplois. Autrement dit, à une offre d'emploi pour un contrôleur de gestion ou un technicien correspondent quatre offres pour un vendeur. Pourquoi tant d'offres et si peu de réponses ? On a oublié ou perdu les plaisirs de la séduction, du risque ou de l'aventure, caractéristiques si longtemps attachées au métier de vendeur. Avec leurs méthodes de gestion, d'encadrement ou de contrôle toujours plus rigoureuses, les entreprises ont fini par « castrer » leurs vendeurs : plus d'initiative, d'autonomie ou d'imagination, mais la discipline des comportements et des outils imposés pour prospecter, traquer ou accaparer le client.

L'exemple saisissant du système Rank en est une preuve : dans l'armée Rank Xerox, il y a peu de place pour le lyrisme ou les artistes ; dès son entrée dans la société, il est demandé aujourd'hui au nouveau vendeur d'oublier toutes les méthodes de *vente qu'il a pu connaître ou pratiquer* et d'adopter la méthode Rank. En quatre semaines, le vendeur est soumis à l'éducation réflexe, à l'enseignement programmé et au magnétophone qui, inlassablement, lui répète les phrases qui doivent façonner son comportement, son vocabulaire, son image. *« Devient vendeur celui qui a assimilé la mécanique »*, précise le responsable de la formation.

S'il ne la pratique pas ou ne l'accepte pas, il ne peut pas rester dans la société. La mécanique est précise. Chaque vendeur reçoit un agenda « Panco », sur lequel il doit noter, pour chaque visite, *l'étape du cycle de vente* à laquelle se trouve son client (Prospect, Approche, Négociation, Conclusion, Ordre), la solution qu'il a proposée au client, le mois pour lequel il prévoit la commande, les causes de sa réussite ou de son échec. Chaque mois, il fait le bilan pour son chef de vente des affaires en cours pour chacune des cinq étapes du Panco. Le vendeur aura aussi noté soigneusement le nombre de minutes du temps de face-à-face avec chaque client. L'informatique calculera alors le nombre de visites nécessaires pour chaque type de commande (location ou vente) et par catégorie de matériel.

Etre vendeur chez Rank, c'est accepter d'être totalement contrôlé... et de réaliser les objectifs. Car, si ceux-ci ne sont pas atteints, se déclenche automatiquement le « plan d'assistance » (trois mois) pour identifier les faiblesses du vendeur, pris, si nécessaire, le « plan d'action » (trois mois), solution de la dernière chance. Si celle-ci n'est pas concluante, le vendeur est licencié. En 1980, le taux de rotation de la force de vente était de 22 %, mais correspondait pour 20 % à des licenciements pour objectifs non atteints. Dur métier ! Comme le note le responsable de la formation, *« cela crée une chaude ambiance, l'équipe doit réaliser un plan, mais, évidemment, le climat général est dur »*. Le cas de Rank Xerox n'est pas isolé. Avec moins de systématisme et à une époque où l'informatique n'était pas encore accessible, Olivetti, qui a été un précurseur dans ce domaine, a fait travailler ses vendeurs d'une façon similaire. Aujourd'hui, dans ce même secteur d'activité, Nashua, Canon ou I.B.M. appliquent les mêmes principes et les mêmes méthodes.

Le problème est que ce système écarte ou n'attire plus le bon vendeur, celui dont l'impulsion, l'appétence, le niveau d'énergie vitale, la capacité d'attention ou d'écoute sont supérieurs à la moyenne et qui constituait jadis le vendeur vedette. Il s'agit d'une race dont il reste bien quelques spécimens, mais ils *n'ont plus leur place dans les* grandes sociétés. *« Le vendeur que nous recrutons aujourd'hui n'est pas un génie, mais au moins il ne fait pas d'histoires*, reconnaît l'un des dirigeants de la Sopad. *Désormais, on recrute des individus qui se résignent au métier de vendeur parce qu'ils n'ont pu trouver autre chose. Il est donc normal qu'ils soient formés, poussés, assistés et surveillés de façon très attentive. »* Autrement dit, sans la structure des moyens qui l'entoure, le vendeur n'obtiendrait guère de résultats. Obéissance, discipline, automatisme, travail régulier, voilà les qualités majeures du nouveau professionnel de la vente.

L'origine de cette véritable mutilation date du moment où les entreprises ont commencé à douter de l'intérêt ou de l'efficacité des V.R.P. C'est-à-dire du début des années 1960, époque à laquelle beaucoup de dirigeants se persuadèrent que des voyageurs propriétaires de leur clientèle, réalisant parfois des montants de commission supérieurs à leur propre salaire, devenaient un problème. Il fallait alors maîtriser prévisions, budgets, et mieux contrôler leur activité, quitte à la réduire.

La chasse aux diplômes

Le diplôme va constituer, dans les prochaines années, une des caractéristiques du vendeur. Incohérence ou paradoxe ? Jamais les entreprises dans leurs politiques, leurs recherches ou leurs annonces de recrutement n'ont autant affirmé leur volonté de disposer de vendeurs diplômés. Au moment où les diplômés s'orientent d'abord vers les autres fonctions de l'entreprise et envisagent toujours une carrière dans la vente comme un pis-aller ou un passage obligé. Situation inextricable pour ceux qui ont pour objectif d'atteindre deux tiers ou trois quarts de diplômés dans leurs forces de vente (Lever, Procter, Xerox).

En fait, la composition de ces équipes de vente évolue différemment selon les secteurs d'activité. Les produits à forte technicité nécessitent des diplômés, d'autres ne les justifient pas. Dans deux cas aussi différents que le secteur de l'alimentation et celui de l'équipement de bureau, l'objectif 1985 de General Food, par exemple, est d'atteindre un tiers de diplômés, alors que celui de Rank Xerox est de deux tiers. Aux Etats-Unis, Xerox recrute déjà 72 % de ses nouveaux vendeurs sur les campus et essaie d'accroître de 15 à 20 % le nombre de ceux qui ont le niveau de la maîtrise. En France, les objectifs sont plus modestes parce que la situation est plus difficile. Pourtant, la tendance demeure, les entreprises veulent accroître *le nombre de leurs vendeurs* diplômés.

Et, pourtant, les écoles de commerce ou de management dans lesquelles ne figure au programme aucun enseignement propre à la force de vente ne sont *pas l'exception. Le palliatif* adopté consiste à répartir l'enseignement propre à la vente dans différentes disciplines (contrôle, informatique, systèmes d'informatique et de décision, sciences du comportement, etc.). On estime aujourd'hui aux Etats-Unis que moins d'un élève diplômé MBA *sur dix* accepte d'envisager une carrière dans la vente, pour s'en éloigner ensuite dès que possible. Il en est de même en France.

Que sera le vendeur de demain ? L'accès aux banques de données spécialisées donne au travail de prospection du vendeur une dimension nouvelle. Le nombre des contacts utiles effectués chaque jour se développe, mais l'oblige à travailler davantage depuis son bureau. Le *phoning* ou émission quantitative de messages commerciaux ou promotionnels et la gestion d'un réseau de clientèle par téléphone vont occuper une grande partie du temps des vendeurs. L'une des entreprises américaines les plus connues dans ce domaine dispose de 15 000 personnes, dont 1 000 pour le seul standard de New-York, qui effectuent pour le compte de ses clients quelque 15 millions d'appels par an.

A Schenectady, General Electric entretient déjà un service de 400 personnes dont le rôle est de promouvoir les produits de la firme pour le compte des quelque 25 divisions du groupe. En 1980, ces 400 personnes préparèrent 30 000 ventes. Les clients utilisent le numéro d'appel 800 pour s'informer gratuitement sur les produits, sur les services ou sur la nature des contrats de vente. Le télévendeur en profite pour compléter ou mettre à jour ses fichiers.

En France, le phénomène est plus récent, mais a pris une ampleur inattendue. Ainsi La Redoute, qui traitait moins de 30 % de son chiffre d'affaires par téléphone en 1975, a vu ce pourcentage passer à près de 40 % en 1980 et prévoit de dépasser 50 % en 1985. Sur les 1 900 vendeurs de la Compagnie de distribution de matériel électrique, on compte 300 voyageurs, 800 vendeurs-comptoir, mais aussi 800 vendeurs-téléphone qui ne se déplacent jamais pour rendre visite à leurs clients

Maigrir pour être résistant

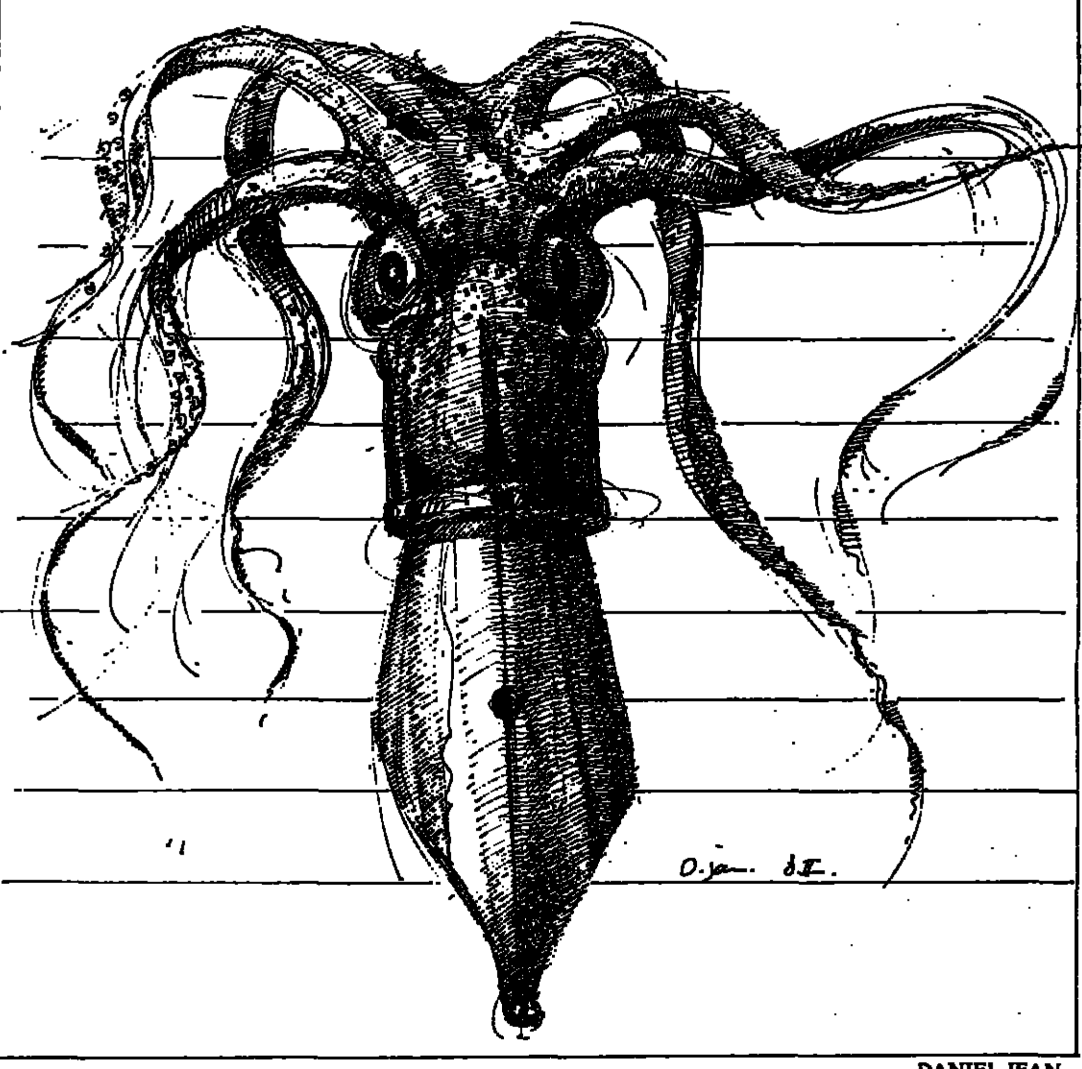
Pour le vendeur, les conséquences de ces changements se résument à l'affirmation récente de Mc Colough (4), chairman de Xerox aux Etats-Unis : *« Nous réfléchissons aux méthodes pour demain. Nous devons maigrir pour être plus résistants. »* Sans aucun doute, les forces de vente, déjà en réduction depuis plusieurs années, vont continuer à perdre du poids dans la plupart des sociétés. Les organisations professionnelles ou les plus grandes entreprises se rejoignent sur une réduction d'au moins 15 % d'ici à 1985. En contrepartie se développent les employés de commerce vendeurs sédentaires dont le rôle consiste, *à partir de leur bureau, soit à* maintenir le contact avec la clientèle acquise, soit à assurer une protection plus systématique à partir des bases de données.

D'un côté, on améliore à l'infini les méthodes de contrôle et d'organisation afin de maîtriser au mieux chaque mouvement du vendeur, dans un souci d'efficacité et de rentabilité. De l'autre, on veut satisfaire son besoin d'autonomie, de reprivatisation face à l'hédonisme grandissant de la génération actuelle. Pour affronter ce paradoxe, et essayer de retrouver ce qui faisait l'attrait du métier il y a vingt ans (liberté, aventure, mobilité, contact), on expérimente de nouvelles méthodes. Non seulement pour que le vendeur ne devienne pas cet intermédiaire *inutile* ou *inopportun*, mais pour lui faire jouer un rôle nouveau mieux adapté à la fin de ce siècle. Les techniques pour animer ou motiver les vendeurs à domicile auront probablement une influence sur les autres forces de vente. Il suffit de citer l'exemple de la société Amway, qui, en moins de vingt ans, est parvenue aux Etats-Unis à transformer chaque année 500 000 personnes en vendeurs de ses produits. Avec des méthodes qui ne peuvent laisser indifférent, étant donnés les résultats obtenus.

Si on commence en Europe à appliquer la philosophie « cercles *de qualité » japonais à la force de* vente (Lesieur) ou la théorie Z d'Ouchi (Xerox), ou encore l'approche et la concertation familiales dans le comportement du vendeur (Amway), c'est probablement pour répondre au danger d'isolement et de déshumanisation du métier face à la rigueur de méthodes de segmentation ou de contrôle.

Le succès des techniques de ventes directes, notamment celui des ventes par réunion, vient de ce qu'elles ne sont pas considérées comme un véritable moyen de vendre. Elles répondent au nouveau comportement du client : *« Je ne veux pas qu'on me vende, je veux acheter. »* La vente demeure un art complexe de relations interpersonnelles. Ce qui est complexe, ce n'est pas la vente, ce sont les hommes. Le métier du vendeur ne se réduit pas aux rôles, aux méthodes ou aux fonctions qu'il occupe, mais est d'abord tributaire de ceux qui l'exercent avec leurs motivations, leurs talents, leurs idées ou leurs convictions.

Dans un monde fait d'échecs, ceux qui prétendent que, à cause de la pression que l'acte de vente exerce sur un individu, celui qui reste longtemps vendeur devient un raté oublient peut-être que la résistance à l'échec n'est pas l'exclusive du vendeur, *mais l'une* des caractérisques du monde du travail. Si le vendeur ne veut ou ne peut plus accepter le risque d'échec, il ne peut courir le risque de gagner. ■

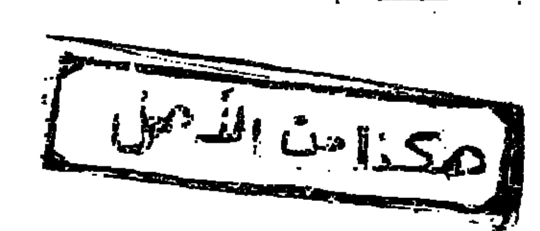

DANIEL JEAN

(1) La seule société Xerox a dépensé aux Etats-Unis, en 1980, 750 millions de dollars pour l'animation et le *fonctionnement de sa force de vente* (9 000 vendeurs), soit l'équivalent de 45 000 F par vendeur.

(2) Estimation qui résulte du produit du coût moyen annuel d'un vendeur en 1981 (200 000 F) par l'effectif global des forces de vente (560 000).

(3) Dans une étude conduite de juin 1979 à juin 1980 auprès de quatre journaux parisiens, S. Lipzcyc a calculé que les offres d'emploi de vendeurs concernaient une moyenne de six vendeurs par annonce.

(4) « The New Lean, mean Xerox », *Business Week*, 12 octobre 1981.



ETRANGER

La Baltique polonaise : une mer qui meurt

La Baltique est une des mers les plus polluées du globe. Le rivage polonais et ses approches deviennent progressivement un désert écologique, interdit au tourisme.

ZOFIA DRÉAN

LA côte polonaise de la Baltique a cinq cents kilomètres de long. Mais c'est un des pires lieux de vacances d'Europe. De Puck, au nord-ouest du golfe de Gdansk, à la frontière russe, la mer est interdite : « *Kapiel Surowo Wzbroniona* » disent des écriteaux plantés un peu partout. Sur un kilomètre et demi de large, les sports aquatiques ne sont pas autorisés. Pas de bains de soleil. Ni de plage.

La Baltique est une des mers les plus fréquentées mais aussi une des plus polluées du monde. Les sept pays riverains – U.R.S.S., Suède, Finlande, Pologne, Danemark et les deux Allemagnes – sont, à des degrés divers, responsables et victimes de cette situation. Détroits danois et Kattegat compris, la Baltique totalise 224 000 km3 d'eau. S'y déverse 1,5 million de tonnes de substances nuisibles. L'indice de pollution moyen est de 55 tonnes par kilomètre-cube. 66,5 tonnes dans les détroits danois, 99,5 tonnes dans le golfe de Botnie, et... 261 tonnes dans le golfe de Finlande. Par endroits, c'est le désert : la faune aquatique a complètement disparu.

Un « réservoir d'eaux usées »

A l'un des points où se creuse le plus cette mer peu profonde, le « gouffre » de Landsort (459 mètres) vers la côte finlandaise, la teneur en oxygène est passée, de 4 milligrammes par litre à la fin du siècle dernier à 1 milligramme dans les années 50. En 1973 : plus rien. Au-dessous de 250 mètres, l'hydrogène sulfuré a fait son apparition. Ailleurs – nous citons en vrac – on trouve de l'ammoniaque, des métaux lourds (mercure, plomb, cuivre, arsenic), des composants chimiques, des matières fécales, des résidus pétroliers, des détergents, du D.D.T. et du P.C.B. (polychlorure de biphényle) particulièrement toxique, sans parler de la pollution thermique. A un degré qui n'est atteint nulle part ailleurs.

En février 1979, le pétrolier soviétique *Antonio-Gramsci* s'est échoué au large des côtes de la Lettonie. Les Suédois ont obtenu d'être indemnisés. Mais pas plus qu'ailleurs, et moins probablement qu'ailleurs, le problème posé par les navires pétroliers n'est résolu. Selon A. Badkowski, de l'institut polonais de l'environnement dans un article publié en juin 1980 dans *Aura*, 80 millions de tonnes de pétrole ou de ses dérivés et 6 à 8 millions de tonnes de produits chimiques circulent chaque année sur la Baltique. Et 50 000 tonnes de produits liquides ainsi que plusieurs milliers de tonnes de substances chimiques sont rejetées à la mer.

« *Le plus grand réservoir d'eaux usées de la Terre* », dit un rapport présenté en 1969 à Copenhague par le Comité international de recherches maritimes qui, deux mois après ce cri d'alarme, a réclamé des mesures immédiates pour empêcher la mort accélérée de la Baltique.

Sur quoi, les pays riverains ont pris des mesures sévères, créé des organismes spécialisés tel le Kustbevakning suédois, ouvert, comme la R.D.A., une nouvelle station d'épuration, lancé des recherches. Les experts ont établi un plan de sauvetage de dix ans, mais l'information reste rare, incomplète et dans certains pays quasi secrète : la pollution est une maladie honteuse.

La Pologne est responsable à elle seule du quart de ce qu'il faut bien appeler une catastrophe en puissance. Dans les golfes de Gdansk et de Puck, son fleuve le plus aimé et le plus chanté, la Vistule, où l'on pêchait, au siècle dernier, saumons, esturgeons et silures, déverse 96 % des déchets (250 000 m³ d'eaux usées par jour).

Cause essentielle : le manque de stations d'épuration. les crédits sont depuis longtemps insuffisants et n'ont pas été augmentés au cours des années. En 1980-1981, les restrictions budgétaires ont même provoqué l'arrêt de la construction d'une nouvelle station d'épuration à Gdansk . Celles qui fonctionnent actuellement sont surchargées, ce qui revient à dire qu'elles sont inutiles et à l'exception des très gros déchets rejettent tout à la mer. Quelques exemples : la station Zaspa, à Gdansk. Zaspa, seule station mécanobiologique « traite » 60 000 m³ par jour alors que sa capacité maximale est de 46 000. La station Wschod, 120 000 m³ pour une capacité de 94 000. Debogorze, 64 000, m³ pour une capacité d'environ 30 000...

Une station d'épuration mécanobiologique coûtait à construire 1 milliard de zlotys. Le maire de Gdansk n'a pu y consacrer cette année-là que 10 millions de zlotys.

Dans les golfes de Puck et de Gdansk, la pollution pétrolière est particulièrement élevée. Au mépris des règlements, les navires y pratiquent, au risque – rare –, d'une maigre amende, sans rapport avec le coût d'une station spécialisée, lavage et dégazage de leurs citernes. Gdansk reçoit par an 7 millions de tonnes de pétrole. La pollution pétrolière a dépassé 95 mg par litre d'eau.

Un seuil franchi

Il y faut ajouter les rejets de l'industrie maritime : pêche et industrie poissonnière, chantiers navals. Vingt-deux entreprises déversent leurs déchets à la mer. Trois complexes chimiques – une raffinerie de pétrole, une usine de phosphates et une firme qui exporte du soufre – ont été construits en bordure du golfe de Gdansk. Sans parler des soixante-six entreprises du complexe portuaire.

Les cris d'alarme, les rapports pessimistes sont restés sans écho. Les scientifiques se sont découragés de s'entendre taxer d'exagération.

Pendant l'été 1981, le voïvode (préfet) de Gdansk s'écrie pourtant lors d'une conférence de presse : « *Aidez-nous à attirer l'attention de toute la société, et surtout des autorités d'Etat, sur la menace qui pèse sur nous.* » M. P. Legezensky, de l'Institut d'océanographie biologique de l'université de Gdansk, écrit (*Filipinka*, 28 juin 1981) : « *Le seuil d'auto-épuration est déjà franchi ; ce qui suppose sous peu la destruction irréversible de la Baltique. Quant au golfe de Puck, il est déjà mort biologiquement. Au cas où nous trouverions de l'argent et où nous commencerions immédiatement la construction de plusieurs stations d'épuration, il y aurait peut-être une chance que dans une quinzaine d'années les générations futures puissent à nouveau se baigner dans la mer.* »

En 1967, la première station balnéaire, Mechelinki, avait dû être fermée. En 1973, Puck et Rewa, suivies au cours des ans de Swibno, Orlowo, Brzeziny, Sobieszewo-Orlo. Et aujourd'hui, on l'a vu, toute la côte est interdite. On sait que le nombre des bactéries d'origine fécale y a largement dépassé toute norme acceptable. Aucune analyse n'a apparemment été publiée. Les laboratoires sont d'ailleurs insuffisamment équipés.

La fuite d'une partie des touristes qui se pressaient sur le seul littoral marin de la Pologne a provoqué la perte de quatorze mille emplois dans l'hôtellerie, les maisons de repos, les centres de vacances et de loisirs. Les locations privées ont également fortement diminué. Les conséquences en ont été rudes pour un grand nombre d'habitants de la côte, dans une conjoncture économique déjà lourde.

L'industrie de la pêche est, elle aussi, menacée. On est loin désormais des 130 000 tonnes annuelles de poisson fournies naguère par le golfe de Puck. Cette dégradation dramatique de l'environnement correspondant à celle de l'économie nationale a, sans nul doute, joué un rôle dans la montée du mécontentement. Le mouvement de grève aux chantiers navals de Gdansk, en avril 1980, avait d'autres motifs mais une nature empoisonnée y a joué un rôle.

La Pologne a certes signé en septembre 1973, à Gdansk, la convention sur la pêche et la protection des organismes vivants en mer Baltique. En mars 1974, la convention d'Helsinki a prévu la protection de la Baltique. Ce n'est que trois ans plus tard, en avril 1977, que le gouvernement entreprit de tenir ses engagements. Il décida de construire entre 1978 et 1983 quinze stations d'épuration urbaine et de six petites unités le long du littoral, une station de dégazage pour les pétroliers dans le port nord de Gdansk, des installations de lavage de citernes, des camions-citernes pour le transport des produits de vidange. Les chantiers de construction navale devaient être pourvus de dispositifs antipollution.

De ce magnifique programme, rien n'a encore été réalisé.

Le 28 juillet 1981, Solidarité avait créé une commission nationale pour la protection de l'environnement. Le syndicat indépendant soutint activement le club écologique polonais et les organismes de protection de la nature, fit connaître au public les problèmes de pollution. Les premiers résultats étaient encourageants.

Depuis décembre 1981, rien ne semble avoir été fait. Dans la revue *Politika* du 24 avril dernier, cependant, M. Ozdowsky, vice-premier ministre, a indiqué que le problème des eaux de la Baltique allait faire l'objet d'un sérieux effort, en même temps que celui de la protection de la population silésienne contre la pollution.

Mais ces déclarations d'intention n'ont, jusqu'à présent, été apparemment suivies d'aucune réalisation concrète. ■

REFLETS DU MONDE

GUARDIAN

Les habitudes ont la dent dure

Le Guardian rapporte que les « boutiquiers » de Rome ont reçu la permission de choisir jusqu'au 26 septembre les heures d'ouverture de leurs magasins pourvu qu'elles n'excèdent pas quarante-trois heures par semaine. Les décisions qu'ils prendront, si leurs clients les acceptent, pourraient signifier la fin de l'habitude de faire, pendant l'été, une sieste de trois heures. Jusqu'à présent, les heures d'ouverture obligatoires pour la plupart des magasins étaient de 9 à 13 heures et de 15 à 20 heures, ce qui permettait au personnel de déjeuner et de faire la sieste à la maison ou d'aller prendre un bain rapide. Du moins, en théorie. Car, dans la pratique, la circulation à Rome et la lenteur des transports publics obligent le personnel à passer au moins un tiers de la pause dans les bus bondés ou dans leurs voitures bloquées dans les rues surchauffées. Certains commerçants plaçaient donc un divan dans leur arrière-boutique ou commençaient un flirt avec quelqu'un qui était assez heureux pour loger dans le centre (...)

Il y avait aussi la nécessité de satisfaire la clientèle, dont les bureaux fermaient en même temps que les boutiques. Et aussi le million de touristes étrangers qui se retrouvaient pendant trois heures devant les portes closes des musées, des églises et des magasins. Pour l'instant, seulement 10 % des magasins ont diminué la longueur de la pause prévue pour la sieste.

KOMSOMOLSKAYA PRAVDA

Gai, gai, marions-nous !

Pour se marier en U.R.S.S., il suffit de « *se faire enregistrer* » (comme on dit) au Bureau des mariages. Il en coûte une taxe de 50 kopecks (environ 3,50 francs). Seulement, ce n'est pas toujours le cas. Pour éviter que ceux qui aiment les belles cérémonies n'aillent faire bénir leur union dans une église, on a construit de somptueux palais de mariage où un cérémonial laïque tente de remplacer tant bien que mal l'atmosphère solennelle et grandiose des messes de mariage orthodoxe. Mais les palais, il faut bien les rentabiliser. Et Mme Nastia Tziganova en a fait la triste expérience dans la ville d'Omsk.

On lui annonça que pour pouvoir faire « *enregistrer* » son mariage il lui faudrait commander « *obligatoirement* » une série de photos, deux portraits, un film de la cérémonie, deux bouteilles de champagne et des serveurs. Elle reçut donc une note à payer de 93 roubles (plus de 650 francs). « *ce qui représentait deux semaines de son salaire* », relève la *Komsomolskaya Pravda*. Et l'organe des Jeunesses communistes de rappeler à la municipalité d'Omsk, à qui elle reproche sa publicité (« *Il ne faut pas être avare* »), que les « *services* » ne peuvent être imposés, « *car leur appellation indique précisément qu'ils ne sont fournis que sur demande* ».

UNESCO

Les jeunes contre le formalisme

Rassemblé à Costinesti (Roumanie), un colloque mondial sur la jeunesse risquait d'aboutir à un festival de logomachie. Le surprenant est qu'il s'est passé aussi autre chose.

CLAIRE TRÉAN

GAGEURE que rassembler cinquante personnes d'horizons très divers pour un colloque sur le thème de la jeunesse, car on pourrait à propos d'elle parler de tout à l'infini. Gageure plus encore si ces cinquante personnes, venues du monde communiste, des pays en développement ou des pays occidentaux, représentant des gouvernements, des organisations de jeunesse non gouvernementales ou ne représentant qu'elles-mêmes, sont invitées à se mettre d'accord sur les problèmes de la paix, du développement et de la participation.

Pari tenté par la division de la jeunesse de l'UNESCO ; et pari finalement tenu puisque, à l'issue de cinq jours de débats, un consensus fut trouvé sur des recommandations – pas toutes irréalistes – et sur un message qui voulait rompre avec le style traditionnel des organisations internationales dans l'espoir de rencontrer plus d'écho auprès de ceux qu'il concerne : les jeunes. « *Les contradictions du monde nous interpellent* », déclare notamment ce message, « *et qu'on ne pense pas seulement à la guerre, mais à la violence sous toutes ses formes, à celle qui s'exerce sur les économies, sur les cultures, sur la liberté des peuples et des individus (...). Il y va de l'avenir de la jeunesse : il y va de l'avenir du monde. Osons dire qu'il y va de la jeunesse du monde* ». Une fois surmontés les derniers désarrois devant un langage si éloigné du sec classicisme généralement de rigueur, les derniers sursauts de prudence des représentants des pays de l'Est et le dernier scepticisme du participant américain sur l'aptitude des organisations internationales à s'émouvoir d'un texte aux accents « *romantiques* », le message fut finalement adopté.

Cela se passait à Costinesti, en Roumanie, le 4 juin, à l'issue d'un colloque qui voulait à la fois dresser le bilan de cinq réunions régionales précédemment organisées par la division jeunesse de l'UNESCO (à Venise, Katmandou, Nairobi, Bridgetown et Tunis) et approfondir les thèmes retenus par l'ONU pour l'année internationale de la jeunesse, en 1985.

Mis à part le représentant du ministère hongrois de la jeunesse qui, pour être ferme sur les principes, n'en faisait pas moins preuve d'une certaine souplesse dans l'argumentation, les représentants socialistes, comme on pouvait s'y attendre, ont donné constamment l'impression qu'il n'y avait pas de problème chez eux : modèle pour la paix que les manifestations de masse des jeunesses communistes d'Europe de l'Est ; modèle pour le développement que les politiques de plein emploi qui y sont mises en œuvre, que les « *volontaires enthousiastes pour la mise en valeur de la Sibérie* », ou les « *brigades de choc* » des Komsomols pour la construction ; modèle enfin, pour la participation, que les ministères, les lois pour la jeunesse et que ses organisations qui, tels les « faucons de la patrie » en Roumanie, l'accueillent dès l'âge de quatre ans et ne la quittent plus jusqu'à la trentaine.

Des conflits de générations dans les pays de l'Est ? « *Je travaille dans la recherche sociale ; nous n'avons aucun résultat mentionnant l'existence de tels conflits* », répond, en scientifique, le Hongrois. Promouvoir de nouveaux types de voyages et d'échanges favorisant la connaissance mutuelle entre les cultures ? « *Nous avons ce qu'il nous faut* », rétorque le Soviétique.

Rien de tout cela ne fut épargné, non plus que les manœuvres plus ou moins discrètes de la Roumanie pour apparaître comme pays leader de ces manifestations internationales pour la jeunesse, et la belle unanimité des autres participants – Est et Ouest confondus – pour calmer ses ardeurs. M. Nicu Ceaucescu, dirigeant des jeunesses communiste roumaines, président du comité consultatif de l'ONU pour la préparation de l'année internationale de la jeunesse – et aussi héritier présumé de son père – n'a pas hésité à lancer les idées d'une conférence mondiale sur la jeunesse avant 1985 et – une année étant trop vite passsée – d'une décennie de la jeunesse. Idées qu'aucun des participants n'a même jugé utile de relever.

Mais en dépit de ces écueils, ce colloque eut pour premier mérite de ne pas céder à la recherche du plus petit dénominateur commun et des généralités creuses, particulièrement rebutante pour les jeunes.

Une peur de nantis

C'est le débat sur la paix qui risquait de soulever les antagonismes les plus irréductibles, c'est lui qui fut sans doute le plus novateur et le plus osé dans ses conclusions. D'abord par une mise au point de taille : à limiter la problématique de la paix à celle de la paix nucléaire, on risque d'en détourner la partie la plus nombreuse de la jeunesse de ce monde, celle des pays en développement. Pour elle, le cauchemar de l'apocalypse nucléaire est une angoisse de nantis, un luxe des pays riches. « *Nous n'y pouvons rien* », lançait le représentant du mouvement pan-africain de la jeunesse. Contre une idéalisation très occidentale qui voudrait voir dans la jeunesse une classe d'âge dotée par nature d'un pacifisme évangélique, il fut souligné que, pour les jeunes de nombreux pays, la guerre est plus porteuse de sens qu'une paix qui contredit le développement économique et la justice sociale.

Un char, a-t-on rappelé, coûte à peu près l'équivalent de la construction de classes pour trente milles enfants. Dans l'éducation pour la paix, dans la mise en lumière des dangers de la course aux armements et de la stratégie nucléaire, phénomène historiquement nouveau, l'UNESCO a un rôle particulier à jouer et un certain nombre de recommandations concrètes furent formulées dans ce sens à son directeur général. Dans la mobilisation en faveur de la paix, les organisations non gouvernementales, trop peu encouragées et trop peu consultées, ont un rôle irremplaçable. Mais, relativisant l'idée de la paix, le message final évoque également pour les jeunes le « *droit au soulèvement* » et, allant plus loin dans ce sens, affirme qu'il n'y a pas de paix réelle sans justice et sans liberté.

En ce qui concerne le développement et la participation des jeunes à la société, trois exemples ont marqué l'essentiel des débats. Celui du participant hongrois présentant le plein emploi comme la priorité absolue, tout en reconnaissant qu'il soulève certains problèmes, mais de nature secondaire par rapport à l'accès de tous les jeunes au travail. Celui que présenta un participant péruvien, de certaines expériences de coopératives de production autogérées par des jeunes en Amérique latine. Celui du Suédois enfin, soulignant que dans les pays industrialisés, la jeunesse représente un temps d'attente sans exercice de responsabilité et hors des circuits de production qui, avant même le chômage, peut engendrer un processus de marginalisation.

Le problème du chômage ne peut être posé indépendamment de celui de la qualité du travail, souligne le message final, reprenant les thèmes du « *mal-emploi* » et du « *mal-développement* » largement débattus, ainsi que l'attachement abondamment exprimé par les participants à la réalisation d'un nouvel ordre économique international.

« *Pour être vraiment crédible*, dit le message final, *l'année internationale de la jeunesse se doit, dans chaque pays, d'être préparée dans un esprit qui coupe court à tout formalisme. Elle doit se concentrer sur des mesures concrètes (...) Il va de soi qu'elle ne pourra aboutir (...) que si elle rencontre l'accord et l'appui de la jeunesse.* » ■

CHRONOLOGIE

Mai 1982 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Édouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du « Monde » où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1-3 — POLOGNE : Des manifestations en faveur de Solidarité, organisées à Varsovie, à Gdansk, à Szczecin et dans plusieurs autres villes, rassemblent plusieurs dizaines de milliers de personnes pour la première fois depuis l'instauration de l'« état de guerre ». De violents affrontements opposent, le 3, les manifestants aux forces de l'ordre et 2269 personnes sont arrêtées (du 4 au 12).

3 — ALGÉRIE : Mort de Mohamed Seddik Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères : son avion est abattu alors qu'il volait vers Téhéran dans le cadre de sa mission de médiation entre l'Iran et l'Irak. Le Dr Ahmed Taleb Ibrahimi est désigné, le 8, pour lui succéder (5, 6, 9-10 et 11).

3 — SAINTE-LUCIE : Aux élections législatives, le parti conservateur de M. John Compton remporte 14 des 17 sièges. Le parti travailliste, au pouvoir depuis juillet 1979, n'obtient que deux députés (5 et 6).

4 — CHINE : Le nouveau gouvernement de M. Zhao Ziyang comporte quarante et un membres au lieu de cinquante-de x et vingt-trois nouveaux ministres. D'importantes mutations à la tête des services du comité central du parti sont d'autre part annoncées le 16. Toutes ces nominations semblent renforcer les positions des amis de M. Deng Xiaoping (5, 7 et 19).

4 — EL SALVADOR : Dans le nouveau gouvernement, formé après plus d'un mois de dures négociations, la démocratie-chrétienne conserve, grâce à l'appui de l'armée, une forte participation (6)

4 — INDONÉSIE : Le Golkar, parti gouvernemental, remporte plus de 60 % des voix aux élections législatives, comme en 1971 et en 1977 (2-3 et 7).

4-5 — GAMBIE : Sir Dawda Jawara est réélu chef de l'Etat avec 72,4 % des suffrages exprimés (8).

8 — TCHAD : Un Conseil d'État est créé. Sa présidence est confiée au colonel Abdelkader Kamougué, vice-président du gouvernement. Au poste de premier ministre, également créé, est nommé, le 19, M. Djidingar Dono Ngardoum. Cependant, les Forces armées du nord (FAN), de M. Hissène Habré, continuent leur progression vers N'Djamena (7, 11, 12, 21 et 29).

11 — O.M.S. : La trente-cinquième Assemblée mondiale de la santé, réunie du 3 au 14 à Genève, adopte un projet de résolution qui permettra à l'Organisation mondiale de la santé de déposer des brevets pharmaceutiques et de « *faire valoir sa propriété industrielle* » (6, 8, 13 et 18).

13 — POLOGNE : A l'appel de la direction clandestine de Solidarité, de brèves actions de protestation ont lieu dans tout le pays pour marquer le début du sixième mois d'« état de guerre ». Six cent soixante-dix-neuf personnes sont arrêtées et de nombreux ouvriers licenciés (du 14 au 17).

12-15 — VATICAN-PORTUGAL : Jean-Paul II, en visite au Portugal, lance plusieurs appels à la paix. Le 12, à Fatima, un prêtre intégriste espagnol est arrêté pour avoir tenté d'assassiner le pape (du 13 au 17).

14 — ISRAEL-ZAIRE : Le Zaïre rétablit ses relations diplomatiques avec Israël. Plusieurs pays arabes protestent en rompant avec Kinshasa (du 16 au 22, 25 et 29).

14 — YOUGOSLAVIE : M. Petar Stambolitch devient pour un an président de la direction collégiale. Mme Milka Planintz forme, le 16, le nouveau gouvernement fédéral (15 et 18).

16 — RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : Le Parti révolutionnaire (social démocrate), au pouvoir depuis 1978, remporte les élections générales. M. Salvador Jorge Blanco, élu chef de l'État, succédera à M. Antonio Guzman, le 16 août (15, 18 et 19).

21 — CORÉE DU SUD : Le président Chon accepte la démission de onze des vingt-deux ministres à la suite d'un scandale financier touchant les milieux dirigeants (du 20 au 24).

21 — ROUMANIE : M. Nicolas Ceausescu annonce un profond remaniement du gouvernement à la tête duquel M. Constantin Dascalescu remplace M. Elie Verdet (14, 22, 23 et 24).

23 — ESPAGNE : En Andalousie, le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) remporte soixante-six des cent neuf sièges du Parlement autonome. L'Union du centre démocratique (U.C.D.), le parti gouvernemental, n'obtient que quinze députés (22 et 25).

24 — IRAN-IRAK : Les troupes iraniennes reconquièrent Khorramchahr occupée depuis vingt mois par l'Irak, marquant un tournant important dans le déroulement du conflit (du 2 au 31).

24 — LIBAN : L'explosion d'une voiture piégée devant l'ambassade de France à Beyrouth provoque la mort de onze personnes dont cinq membres du personnel et le parachutiste de garde à l'entrée de la chancellerie. Le 26, M. Mauroy se rend à Beyrouth pour « *affirmer la présence de la France au Liban* » (25, 26, 27 et 28).

24 — U.R.S.S. : M. Youri Andropov, patron du K.G.B., devient secrétaire du comité central du parti. Cette nomination semble le mettre en concurrence avec M. Tchernienko pour la succession de M. Brejnev (26 et 28).

26 — BOLIVIE : Le général Celso Torrelio annonce une amnistie et la levée de toutes les interdictions concernant les partis et les syndicats, imposées après le coup d'Etat militaire du 17 juillet 1980 (28).

28 — PAYS-BAS : M. Andries Van Agt forme un cabinet intérimaire avec les chrétiens-démocrates et les libéraux de gauche après le départ, le 12, des socialistes de la coalition gouvernementale (13, 14, 27, 30-31).

28 — VATICAN-GRANDE-BRETAGNE : Le pape Jean-Paul II, dès son arrivée en Grande-Bretagne où il effectue un voyage de six jours, lance un appel pour la paix et la réconciliation, évoquant directement la guerre des Malouines (à partir du 25).

28-30 — FRANCE-ZIMBABWE : M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, est reçu à Paris comme un partenaire privilégié de l'« ouverture africaine » de la France (28 et 30-31/V, 2/VI).

COLOMBIE : M. Belisario Betancur, candidat conservateur, est élu président de la République. Il succédera le 7 août au président libéral Turbay Ayala (du 28 au 31/V, 2/VI).

30 — OTAN : L'Espagne devient officiellement le seizième membre de l'alliance atlantique (1/VI).

31 — ETATS-UNIS-U.R.S.S. : Washington et Moscou annoncent simultanément qu'ils ouvriront, le 29 juin, à Genève, des « *conversations officielles sur la limitation et la réduction des armements stratégiques* » (11, 12, 13, 19, 20 et 21/V, 2/VI).

C.E.E. : Londres et le continent

Le 17, à Luxembourg, Londres refuse les ultimes propositions de M. Thorn, président de la Commission, visant à réduire de 800 millions d'ECU la contribution au budget européen pour 1982.

Le 18, sept des dix ministres de l'agriculture de la C.E.E., réunis à Bruxelles, entérinent le compromis sur les prix agricoles adopté le 30 avril, passant outre le veto britannique. Les Grecs et les Danois, qui se sont abstenus pour rappeler leur attachement à la règle de l'unanimité, ne contestent pas la décision prise.

Le 19, M. Mitterrand, de passage à Alger, déclare que le « *problème posé* » est « *celui de la présence de la Grande-Bretagne dans la Communauté* ».

Cependant, Londres décide d'appliquer comme les autres pays de la C.E.E., à partir du 20, l'augmentation des prix agricoles décidée à Bruxelles, et Mme Thatcher affirme, le 20, que son pays entend « *rester membre à part entière* » de la C.E.E.

Les 24 et 25, les Britanniques acceptent un allégement pour 1982 de leur contribution budgétaire de 850 millions d'ECU, sensiblement inférieur à ce qu'ils réclamaient et à ce qu'ils avaient obtenu en 1980 et 1981, soit 1 175 et 1 400 millions d'ECU. La négociation concernant la compensation budgétaire à accorder à partir de 1983 doit reprendre en novembre (du 11 au 28).

La guerre des Malouines

Le 1er à l'aube, l'aviation britannique bombarbe l'aéroport de Port-Stanley, la capitale des îles Malouines « reconquises » depuis le 2 avril par les Argentins. Durant la journée du 1er, la chasse argentine attaque les navires de la Royal Navy qui pilonnent les côtes.

Le début des hostilités ouvertes suscite de nombreuses réactions diplomatiques, en particulier de la part de Cuba qui proclame sa volonté d'aider l'Argentine « *par tous les moyens* ». Plusieurs pays latino-américains expriment également leur soutien à Buenos-Aires et protestent contre le parti pris par Washington en faveur de Londres.

Le 2, le *Général-Belgrano*, seul croiseur de la flotte argentine, est torpillé par un sous-marin britannique à propulsion nucléaire en dehors de la zone de blocus établie par la Grande-Bretagne. Plus de trois cents des mille marins sont portés disparus.

Le 3, deux patrouilleurs argentins sont attaqués dans la zone d'exclusion de 200 milles : l'un est coulé, l'autre sérieusement endommagé.

Le 4, le destroyer britannique *Sheffield* est détruit par un missile de fabrication française Exocet, tiré à distance par un avion Super-Etendard argentin. Une vingtaine de marins sont tués.

Le 5, Buenos-Aires, puis, le 6, Londres acceptent que M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, tente une médiation. Londres se déclare cependant plutôt favorable au plan américano-péruvien rejeté, le 1er et le 6, par les Argentins.

Le 7, la Grande-Bretagne annonce que tout navire ou avion militaire de l'Argentine éloigné de plus de 12 milles de ses côtes sera considéré comme « *hostile* » et « *traité en conséquence* ».

Le 9 et les jours suivants, la flotte britannique recommence à bombarder des installations militaires argentines sur la côte en particulier autour de Port-Stanley et de Port-Darwin.

Le 17, les sanctions économiques prises par la C.E.E. un mois auparavant sont prorogées d'une semaine. L'Italie et l'Irlande décident de ne plus les appliquer.

Le 19, Buenos-Aires annonce le gel de tous les avoirs britanniques en Argentine.

Le 20, après deux semaines de consultations infructueuses, M. Perez de Cuellar reconnaît l'échec de ses efforts en faveur d'un règlement pacifique du conflit.

Le 21, les forces britanniques engagent une opération de débarquement sur l'île Malouine orientale, dans la baie de San-Carlos. Une violente bataille aéronavale s'ensuit, provoquant d'importantes pertes en hommes et en matériel, mais les Britanniques réussissent à établir une « *solide tête de pont* ».

Le 24, huit des dix membres de la C.E.E. reconduisent sans limitation de durée leur embargo sur les produits en provenance d'Argentine.

Le 25, l'aviation argentine, grâce à une attaque massive dans le détroit des Malouines, réussit à couler un nouveau destroyer, le *Coventry*. Puis le porte-conteneurs *Atlantic-Conveyor* est détruit par un missile Exocet. Ces affrontements porteraient à cent le nombre total des victimes britanniques et à quatre cents celui des tués argentins. Buenos-Aires aurait perdu plus de cinquante avions sur un total de cent trente.

Le 26, le Conseil de sécurité demande à M. Perez de Cuellar de reprendre sa mission de médiation pendant une semaine pour obtenir un cessez-le-feu.

Le 28, Londres annonce la prise de Port-Darwin et de Goose-Green, à 20 kilomètres au sud de San-Carlos. Mille quatre cents Argentins sont faits prisonniers. Les forces britanniques se dirigent, à la fois par le sud et par le nord, vers Port-Stanley, défendu par sept mille soldats argentins.

Le 29, dix-sept des vingt et un pays membres du traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR) demandent à Washington de suspendre son aide à la Grande-Bretagne et incitent les pays membres à porter assistance à Buenos-Aires.

Le 31, les troupes britanniques arrivent à une vingtaine de kilomètres de Port-Stanley. Des combats ont lieu pour le contrôle des hauteurs de la ville, qui est pratiquement encerclée (à partir du 2 mai).

FRANCE

4 — *M. Pierre Mauroy fait diffuser* une déclaration qui met en garde contre la « *dégradation du débat public* » et accuse l'opposition de multiplier les « *tentatives de déstabilisation* » (5 et 6).

4 — L'écrivain Jean-Edern Hallier, disparu depuis le 25 avril, est retrouvé à Paris. Il affirme avoir été victime d'un enlèvement (5, 6, 13 et 28).

6 — *M. Louis Richerot déclare* avoir repris le contrôle du *Dauphiné Libéré*, dont il était président-directeur général avant avril 1981. Le 28, l'assemblée générale des actionnaires révoque les représentants de M. Robert Hersant nommés en avril au directoire du journal (7, 13, 14, 20, 28 et 30-31).

8 — L'anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, redevenu jour férié et chômé pour la première fois depuis 1959, est célébré officiellement avec éclat (8, 9-10 et 11).

9 — Devant deux cent cinquante mille personnes réunies au Bourget pour fêter le centenaire de l'école laïque, M. Mauroy déclare devant un auditoire qui manifeste sa déception que « *la mise en œuvre progressive d'un véritable service public de l'éducation ne sera pas décrétée, mais négociée* » (4, 9-10 et 11).

10 — M. Jacques Chirac reproche implicitement à M. Mitterrand, dans un communiqué, de se comporter plus en « *chef de la majorité* » qu'en président de la République (11).

12 — Le conseil des ministres adopte la charte qui « fixe le cadre et les orientations d'une nouvelle politique de santé » (14).

13 — M. Valéry Giscard d'Estaing, souhaitant une « *nouvelle alternance* », exprime sa volonté « *d'aider à la préparation de l'après-socialisme* » (15).

15 — L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi sur la communication audiovisuelle. Le groupe communiste s'est abstenu (du 2 au 18).

22 — Mort de Georges Gosnat, député du Val-de-Marne, membre du comité central et trésorier du P.C.F. (25 et 28).

23 — En Polynésie française, le parti de M. Gaston Flosse (R.P.R.) enlève 13 (+ 3) des 30 sièges de l'Assemblée territoriale. Après avoir conclu, le 27, un accord avec une autre formation, il dispose de la majorité (16 voix), détenue jusqu'alors par les trois partis du Front uni, qui n'ont obtenu que 7 sièges (23-24 et 26/V, 3/VI).

23 — Les Français de l'étranger élisent leurs délégués pour la première fois au suffrage universel. Le liste A.D.F.E. (socialiste) obtient 35 des 129 sièges (25, 26 et 30-31).

26 — L'amiral Yves Leenhardt est *nommé chef d'état-major* de la marine nationale. Il succédera, le 1er août, à l'amiral Jean Lannuzel (27 et 28).

27 — L'assemblée générale extraordinaire de la S.A.R.L. Le Monde ratifie, par 960 parts sur 1 000, le choix de M. André Laurens pour succéder, le 1er juillet, à M. Jacques Fauvet, à la direction du journal (4, 8, 20 et 29).

28 — La première réunion de la commission sur la sécurité dans les villes, composée de maires et dirigée par M. Maurice Arreck, maire (U.D.F.-P.R.) de Toulon, est présidée par M. Mauroy (29 et 30-31).

29-31 — Le quatrième congrès du *Centre des démocrates sociaux* (C.D.S.), réuni à Versailles, élit M. Pierre Méhaignerie pour succéder à M. Jean Lecanuet à la présidence du parti (30-31/V, 1er et 2/VI).

Economie

1 — SYNDICATS : La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. célèbrent chacun *de leur côté à Paris la Fête du travail* (2-3 et 4).

5 — NATIONALISATIONS : Le Sénat adopte définitivement le projet de loi qui exclut de la loi de nationalisation les banques à statut mutualiste ou coopératif (7).

7 — AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Le nouveau régime des primes à la création *d'emplois est fixé par décret* : les zones prioritaires pour l'industrialisation sont situées dans l'Ouest, le Massif Central, les Pyrénées-Atlantiques, les Vosges, le Roussillon, la Corse et certaines parties du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine (8).

12 — BUDGET : Le conseil des ministres adopte la première loi de finances rectificative pour 1982. Malgré 11,9 milliards de francs de dépenses nouvelles, ce collectif n'accroît pas le déficit budgétaire. Il prévoit des allégements de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle, ainsi que 3 milliards de subvention à des groupes nationalisés. Le taux de la T.V.A. pour certains produits alimentaires passe de 7 % à 5,5 %, tandis que le taux normal est porté de 17,6 % à 18,6 %. Le 27, le projet est approuvé en première lecture par l'Assemblée nationale (du 12 au 17, 27 et 28).

12 — INDUSTRIE : M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, annonce la restructuration de la chimie autour de trois pôles de regroupement : les sociétés Elf-Aquitaine, C.d.F.-Chimie et Rhône-Poulenc (13).

14 — CHOMAGE : Le ministère du travail reconnaît que « *l'augmentation du chômage (+ 17,1 % en un an) se poursuit à un rythme à peu près constant depuis l'été 1981* » (16-17).

19 — DROITS DES TRAVAILLEURS : L'Assemblée nationale adopte en première lecture le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs, qui institue un droit d'expression dans l'entreprise. *Le 24*, les députés commencent la discussion du deuxième des quatre projets présentés par M. Auroux, relatif au développement des institutions représentatives du personnel (à partir du 12).

20 — POLITIQUE ÉCONOMIQUE : Après l'annonce d'une forte hausse de prix (1,2 %) en avril, M. Jacques Delors souligne que le gouvernement a « *opté pour une désinflation en douceur* ». Le 21, M. Mauroy estime qu'il faut « *modérer davantage l'évolution des revenus et des salaires* » et parle, le 28, de « *changer de vitesse* » (à partir du 20).

21 — COMMERCE EXTÉRIEUR : Brusque aggravation du déficit des échanges extérieurs qui atteint 8,24 milliards de francs en avril (23-24).

25-29 — SYNDICATS : Le trente-neuvième congrès de la C.F.D.T., réuni à Metz, approuve le langage de « rigueur et de vérité » tenu par M. Edmond Maire, réélu secrétaire général (du 25/V au 1/VI).

26 — AFFAIRES : M. Robert Lion est nommé directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (27 et 28).

26 — SOCIAL : La direction et les *syndicats* de Citroën accueillent favorablement les « recommandations » de M. Jean-Jacques Dupeyroux, médiateur désigné le 20 par le gouvernement, pour mettre fin au conflit commencé le 22 avril. Le travail reprend le 1er juin (à partir du 2).

Un choix d'enquêtes et de reportages

FRANCE : Un an après l'élection de M. Mitterrand (du 4 au 12 et le Monde de l'économie du 11).

FRANCE : L'enseignement technique attend la relance (4, 5 et 6).

OUGANDA : Scènes d'horreur à la prison de Makindye (5).

FRANCE : Les radios libres en province (du 6 au 13).

PROCHE-ORIENT : Qui menace les cheikhs du Golfe ? (11, 12, 13 et 14).

MAGHREB : Le Maghreb au bord de la guerre froide (15 et 16-17).

FRANCE : Quelle stratégie pour l'industrie ferroviaire ? (15).

FRANCE : Les modalités pratiques de l'impôt sur les grandes fortunes (15).

COTE-D'IVOIRE : Un modèle à l'épreuve (16-17).

NIGER : Le temps des incertitudes (18 et 19).

ÉCONOMIE : L'économie mondiale entre l'inflation et la déflation (19 et 20).

MÉDECINE : Les thérapeutiques « naturelles » (19).

FRANCE : Les congrès de la C.G.T. et de la C.F.D.T. vus de la base (21, 22 et 23-24).

SÉNÉGAL : Le Sénégal convalescent (23-24).

ÉCONOMIE : Chômage, croissance et inflation (27, 28, 29 et 30-31).

COLOMBIE : La démocratie en trompe-l'œil (28, 29 et 30-31).

ÉCONOMIE : Les banques françaises à l'étranger (28).

Les voyages de M. Mitterrand

Les 3 et 4, M. François Mitterrand effectue son second voyage officiel en province dans le Limousin. A Guéret comme à Limoges, le président de la République lance des appels à l'unité nationale (du 2 au 6).

Le 8, M. Mitterrand préside à Orléans les cérémonies commémorant la « délivrance » de la ville par Jeanne d'Arc (11).

Le 9, il participe, à Bordeaux, à la séance de clôture du trentième congrès de la mutualité française (11).

Les 14 et 15, M. Mitterrand se rend chez le chancelier Schmidt, dans la banlieue de Hambourg, pour une visite « informelle » (du 15 au 18).

Le 17, il est à Londres pour un déjeuner de travail avec Mme Thatcher. C'est la dernière des rencontres organisées par le président français avec les dirigeants des six grands pays industrialisés qui participeront avec lui au sommet de Versailles des 4 et 5 juin (18 et 19).

Du 19 au 26, M. Mitterrand effectue son premier voyage en Afrique noire : il se rend successivement au Niger, en Côte-d'Ivoire, et au Sénégal, avec une escale en Algérie à l'aller et en Mauritanie au retour. Chaleureusement accueilli, le chef de l'Etat réaffirme devant ses hôtes la volonté de la France de maintenir des relations privilégiées avec ses anciennes colonies, mais en refusant toute ingérence (*du 19 au 27*).

CULTURE

4 — La société d'économie mixte Musifrance est créée pour associer Radio-France à la production des disques Erato où Gaumont reste majoritaire (5).

7 — Ouverture au Grand Palais à Paris de l'exposition consacrée à la naissance de l'écriture (21).

7 — Mort de Jean Picart Le Doux, peintre et cartonnier (8 et 9-10).

10 — Mort de Peter Weiss, dramaturge suédois (12 et 13).

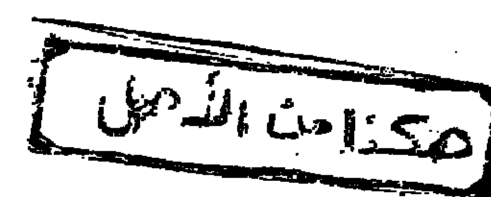
21 — Suicide de Piotr Rawicz, écrivain français d'origine polonaise (25).

26 — Au Festival de Cannes, *Missing* de Costa Gavras partage la palme d'or avec *Yol* du cinéaste turc Yilmaz Güney, dont Ankara a réclamé, le 19, l'extradition de France (du 13 au 28).

26 — Création française, à Lyon, de *Au grand soleil d'amour chargé*, opéra de Luigi Nono, dans une mise en scène de Jorge Lavelli (29).

28 — *Roméo et Juliette*, de Gounod, est monté à l'Opéra de Paris dans une mise en scène de Georges Lavaudant (1/VI).

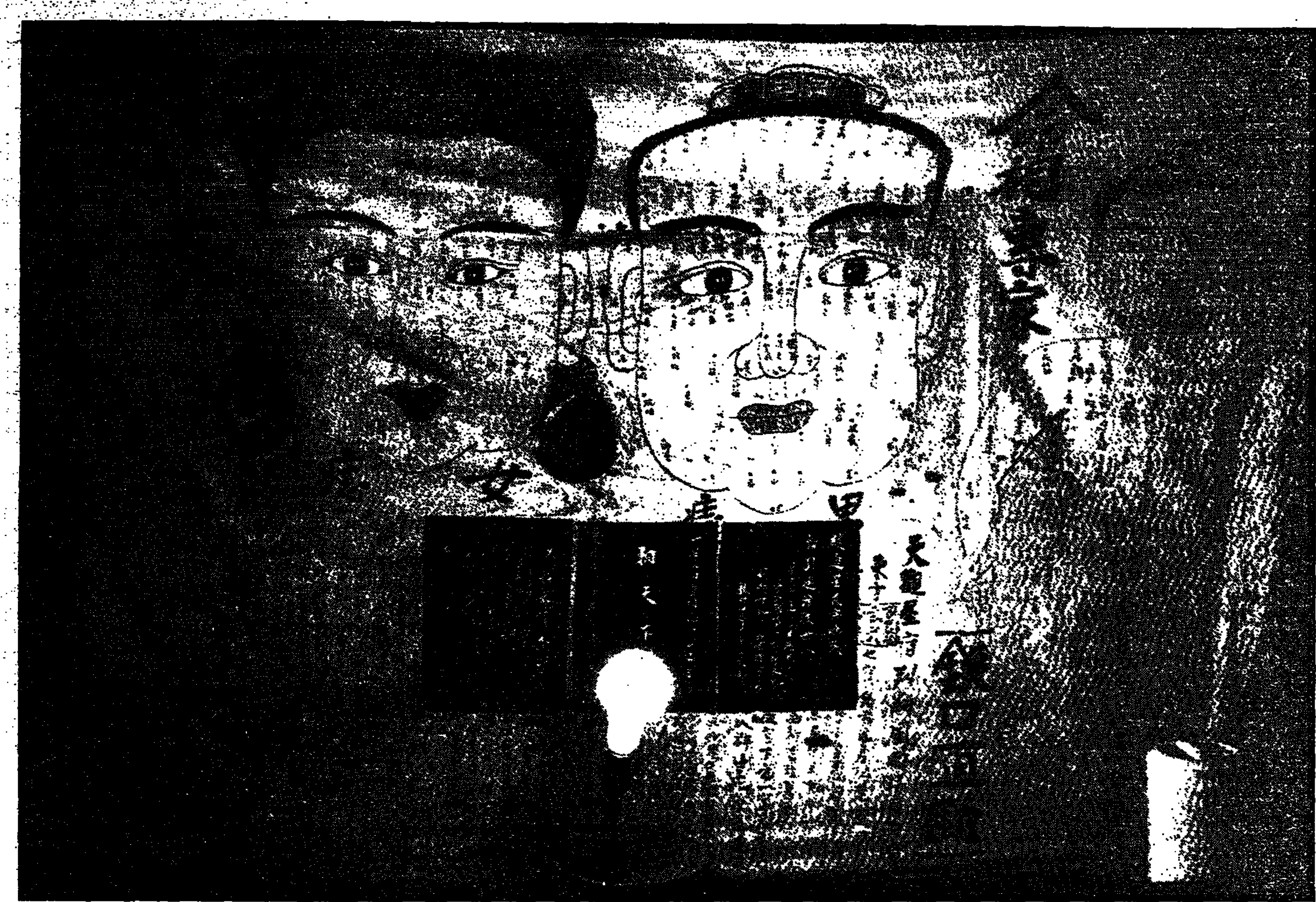
29 — Mort de Romy Schneider (30-31/V et 1/VI).



هكذا من الأصل

Les voyages de M. Mitterrand

CULTURE



D.-H. SEYLAN

Signes

Le goût du risque

Par FRÉDÉRIC GAUSSEN

L'HISTOIRE de l'homme est celle d'un inlassable combat contre le risque. Risques de maladie, de pénurie, de guerre, de dépossession... Si la médecine, la technique, la diplomatie, le droit, ont permis d'écarter quelques-unes des menaces qui pèsent sur nos têtes, la fragilité de notre monde montre combien de progrès restent à faire. Une partie de la planète est toujours soumise à la famine. Les conflits armés et le terrorisme se multiplient. L'insécurité progresse dans les villes. L'incertitude sur l'emploi pèse sur les individus. Sans parler des catastrophes naturelles — séismes, typhons, raz de marée et autres cataclysmes... — dont la sauvagerie semble un défi de la nature à notre univers sophistiqué.

Paradoxalement les progrès de l'esprit humain qui ont permis de faire disparaître certains risques majeurs — les épidémies en particulier — en ont créé d'autres non moins redoutables : ceux liés au développement technologique, dans les domaines de la chimie, de l'énergie et de la génétique. Risques à court terme en cas d'accident, mais aussi à long terme, sur l'équilibre écologique de la planète ou, dans le cas des manipulations génétiques, sur l'évolution de l'espèce.

Ces nouveaux risques, nous avons quelque difficulté à les prendre pleinement en considération, tant ils sont étranges et effrayants. Leur ampleur même est difficile à imaginer. Sans aller jusqu'à l'explosion nucléaire finale, qui anéantirait notre planète, il est des accidents possibles qui, s'ils survenaient, nécessiteraient des mesures d'urgence d'une extravagante importance — et dont rien ne prouve qu'elles seraient suffisantes. Les risques technologiques pèsent sur une étendue et une durée indéterminées. Les effets de certaines contaminations chimiques peuvent se faire sentir après plusieurs dizaines d'années — ou même à la génération suivante.

Le mystère qui plane autour de ces risques est d'autant plus grand qu'aucune expérimentation n'est possible. La prévision ne peut être qu'hypothétique, quelle que soit la sophistication des modèles mis au point pour tenter d'envisager toutes les hypothèses.

∴

Cette imprévisibilité de risques aussi massifs explique la difficulté qu'ont, bien souvent, les personnes les plus directement concernées à avoir à leur égard un comportement rationnel. M. Patrick Lagadec, ingénieur au laboratoire d'économétrie de l'École polytechnique, qui a particulièrement étudié cette question, a été frappé par l'incapacité de bien des responsables à prendre vraiment en charge cette notion de risque. Selon lui, la plupart des accidents intervenus jusqu'à présent auraient pu être évités, si on avait écouté les mises en garde des spécialistes. Mais, en fait, le risque est écarté parce que proprement « impensable ». L'accident est impossible, tant qu'il ne s'est pas produit.

Les responsables sont, en ce domaine, peu différents des individus ordinaires. La prise en compte du risque demande une aptitude à se projeter dans l'avenir, à anticiper l'événement et à imaginer une diversité de scénarios que peu de gens maîtrisent vraiment. C'est que la relation avec le futur est pour le moins ambiguë. Elle met en jeu la relation à la vie et à la mort, la capacité d'espérer, l'organisation de la personnalité, l'histoire individuelle. Certains, les yeux collés sur l'instant, semblent incapables d'évaluer les conséquences de leurs actes ; d'autres, obsédés par l'avenir, passent leur temps à en scruter les signes annonciateurs. Comme si le présent n'était qu'un système de présages chargés d'annoncer un avenir déjà écrit.

Pour les premiers le risque n'existe pas, puisque aucun lien n'est perceptible entre les gestes de maintenant et la réalité de tout à l'heure. La vie est une constante improvisation, dans laquelle tout — c'est-à-dire rien — peut arriver. Cette attitude est fréquement celle des jeunes délinquants, qui prennent avec d'autant plus d'insouciance des risques insensés qu'ils n'imaginent pas une seconde que leurs actes puissent avoir d'autre implication que la satisfaction immédiate qu'ils leur procurent.

Pour les seconds, à l'inverse, la vie n'est qu'une accumulation de risques et leur principale préoccupation est de tenter de déjouer en permanence les pièges tendus par le destin.

Attitudes extrêmes entre lesquelles bien des nuances sont possibles et qui peuvent d'ailleurs, selon les âges ou les circonstances, coexister dans le même individu. Qui peut prétendre être parfaitement au clair avec ce qui est par définition insaisissable ?

Il est vrai aussi qu'une distinction est à faire entre les risques *subis* — ceux qui, comme les catastrophes ou les maladies, surgissent à l'improviste, — et les risques *choisis*, qui font partie de l'ordinaire de la vie. Toute action humaine est un choix plus ou moins clair entre des risques possibles. Vivre est bien naviguer entre Charybde et Scylla.

Ce choix dépend des personnalités, mais aussi des contextes culturels. La hiérarchie des risques, en fonction de laquelle s'étalonnent les actes quotidiens, est une construction collective, comportant une grande part d'arbitraire. Elle évolue selon les époques et les civilisations. Il fut un temps où, dans les sociétés occidentales, le risque majeur, déterminant les décisions individuelles, était la damnation. L'enfer ayant disparu de notre paysage intérieur, bien des actions interdites sont devenues possibles.

Mais si le péché n'est plus ce qui fait reculer, la Loi demeure, et les valeurs morales qui rendent certains actes plus lourds que d'autres. Si le déshonneur n'est plus un risque qui vaille d'affronter la mort, comme le voulait le code des duellistes, celui de l'injustice sociale et du dommage causé à autrui — notamment aux femmes et aux enfants — a pris en revanche une rigueur plus grande.

La perception du risque, la peur qu'il engendre, dépendent beaucoup plus des idées régnantes que des leçons de la statistique — c'est-à-dire des chances réelles qu'il se réalise. Alors que les accidents de la route et d'alcoolisme sont les causes de décès les plus répandues, sortir quotidiennement en voiture ou prendre des apéritifs répétés ne sont pas perçus comme des rendez-vous avec la mort. En revanche la toxicomanie ou le terrorisme, qui font beaucoup moins de victimes, sont bien considérés comme des fléaux majeurs, engendrant toute une fantasmagorie macabre.

∴

Toute l'évolution de la société contemporaine conduit toutefois à limiter l'ampleur des risques encourus. La libération des mœurs a dédramatisé la vie quotidienne. En légitimant des conduites autrefois interdites, on les banalise, on les rend moins dangereuses. La recherche de la sécurité conduit, sinon à éliminer totalement les risques de la vie, du moins à trouver des compensations qui en atténuent la portée. Assurances contre le chômage, la maladie, le vol, l'incendie... en prévoyant les réparations des maux qui nous menacent, ceux-ci deviennent moins effrayants. Ils s'intègrent dans le cours attendu des choses. On peut plus facilement vivre avec.

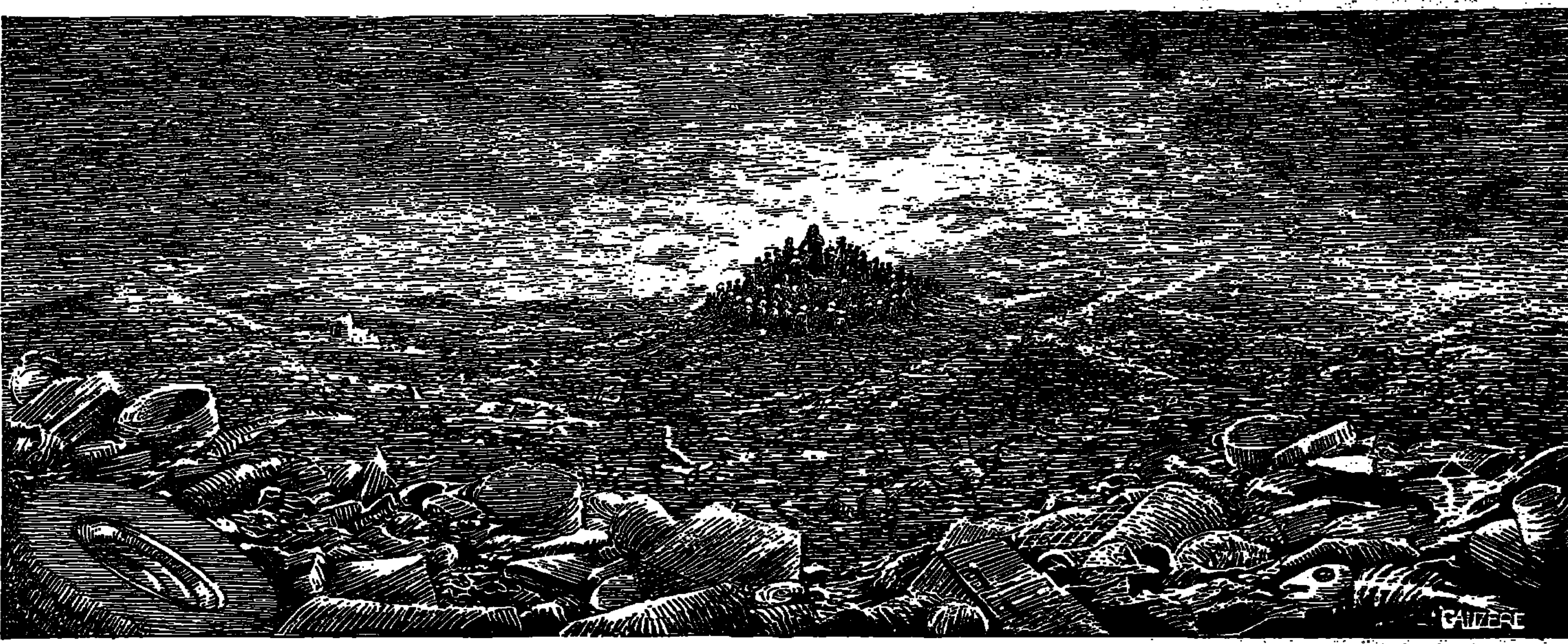
Ce désir d'en finir avec le risque n'est pourtant pas lui-même sans danger. Il conduit à abandonner à la collectivité la gestion des individus et à enfermer ces derniers dans une forteresse physique et symbolique, pouvant être, à la longue, fortement débilitante. La prise en charge par l'administration de la sécurité générale a des conséquences politiques évidentes, en réduisant peu à peu l'initiative individuelle et en fondant les différences dans le moule d'une société d'assistance. C'est ainsi que les déviants, les marginaux, désignés administrativement commes des individus, ou des groupes, « à risques », se voient pris en charge par un appareil socio-psychiatrique et sommés de rejoindre la troupe des gens normaux.

De même la recherche de la sécurité individuelle conduit à multiplier les systèmes d'alarme et de surveillance et à assimiler tous les passants à des rôdeurs. Qui veut éliminer tous les risques voit des risques partout. Pour se tranquilliser, il a une méfiance absolue.

Mais l'élimination des risques reste un objectif hors d'atteinte — et sans doute illusoire. En fait, l'homme cherche moins à faire disparaître tous les risques qu'à trier les bons et les mauvais. Les mauvais sont ceux que ses phobies personnelles et un certain consensus social désignent comme tels. Les bons, ceux qui stimulent l'imagination, font frissonner de plaisir et permettent d'avoir une meilleure image de soi. Les risques font les héros. Ils permettent les prouesses. Ils sont le sel de la vie.

Si les hommes cherchent à être rassurés, ils n'entendent pas pour autant qu'on leur enlève ce qui permet d'affirmer leur valeur. Il n'est d'ailleurs que d'écouter le discours dominant de notre société d'assistés : le risque, paradoxalement, ne cesse d'y être exalté. Celui du sportif, du soldat, de l'entrepreneur, du chercheur, de l'artiste... Le risque enivre. Et son goût épicé donne à la vie sa saveur. ■

* Cette chronique s'inspire en partie des réflexions échangées au cours d'un « séminaire » informel organisé par *le Monde Dimanche* et réunissant des journalistes et des chercheurs en sciences humaines, auquel ont notamment participé MM. Patrick Lagadec (auteur de *la Civilisation du risque*, le Seuil), Yves Pelicier, professeur de psychiatrie à l'hôpital Necker, et Henri-Pierre Jeudy (auteur de *la Peur et les Médias* (P.U.F.) et *la Panique* (Galilée). Voir également sur ce sujet le dossier sur le risque paru dans le n° 18 de la revue *Prospective et Santé* (9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris).



JEAN-PIERRE GAUZÈRE

JUDAÏSME

Le grand rabbin Sirat : priorité à l'éducation

Chef spirituel d'une communauté de sept cent mille personnes, le grand rabbin de France René-Samuel Sirat veut développer l'enseignement du judaïsme et redonner « foi et espérance » aux juifs de France.

VICTOR MALKA

M. RENÉ-SAMUEL SIRAT a succédé, en janvier 1980, à M. Jacob Kaplan comme grand rabbin de France. Originaire d'Algérie, M. Sirat est un linguiste et depuis 1965 il est professeur d'hébreu à l'Institut national des langues et civilisations orientales. Ce passé universitaire explique l'importance qu'il accorde à l'enseignement et la priorité qu'il entend donner au développement de l'éducation juive.

Pour lui le message du judaïsme, sur le plan religieux, mais aussi culturel, est d'une particulière actualité dans la période de doute moral et idéologique que nous traversons. C'est ce qui explique le renouveau juif, que l'on peut constater aussi bien dans les milieux intellectuels que parmi une partie de la jeunesse.

∴

« En prenant vos fonctions – il y a un peu plus d'un an – vous aviez déclaré que la priorité était pour vous l'éducation juive. Qu'entendez-vous par là ? Vous voulez ranimer le sentiment religieux au sein de la communauté juive de France ?

– Oui, bien entendu. Tout rabbin souhaite accroître le sentiment religieux au sein de sa communauté – comme chaque juif instruit et cultivé se doit de communiquer les contenus de sa foi.

» Le fait qu'en France le judaïsme soit traditionnellement perçu comme une « religion » et donc limité à son aspect culturel eut pour conséquence qu'au cours des dernières décennies l'éducation juive a été quelque peu négligée. C'est pourquoi j'ai voulu lui restituer sa place primordiale et encourager les rabbins à retrouver leur rôle fondamental qui est celui d'enseignant : la première exigence biblique consiste à connaître et à transmettre les valeurs essentielles du judaïsme. Par éducation juive, je n'entends pas seulement la dimension strictement rituelle ou liturgique, mais l'ensemble des valeurs traditionnelles du judaïsme : historiques, culturelles, intellectuelles, morales, sociales...

» Actuellement, seulement 7 % des enfants juifs fréquentent une école juive à plein temps. Il y en a encore 7 % environ qui fréquentent des cours d'instruction religieuse donnés dans le cadre des communautés le mercredi ou le dimanche. Il n'en reste pas moins que 86 % de nos enfants ne reçoivent actuellement aucune éducation juive et c'est ce qui explique la trop grande déjudaïsation de la communauté française.

» Je me suis donc fixé pour objectif d'augmenter sensiblement le nombre des élèves qui fréquentent l'école juive à plein temps et, d'autre part, de développer par tous les moyens l'enseignement complémentaire destiné aux enfants juifs qui fréquentent l'école publique. Ce programme dépendra bien évidemment des crédits très importants qui devront être mis à notre disposition. Pour ce faire, il faut sensibiliser les parents et former les cadres pédagogiques nécessaires pour porter la voix du judaïsme aux jeunes et aux étudiants.

– Il y a, au sein de la communauté juive française, une certaine inquiétude au sujet de la cinquantaine d'écoles privées juives qui existent en France. Partagez-vous ce sentiment ?

– Je ne dirai pas cela. Certes, il faut être vigilant et rester attentif à l'ensemble des problèmes qui se posent à l'heure actuelle en France au sujet des relations entre les pouvoirs publics et l'école libre. Mais l'école juive connaît aujourd'hui un très grand essor et je suis convaincu que notre réseau scolaire sera appelé à se développer considérablement au cours des prochaines années. J'ai été sensible à l'esprit dans lequel M. le président de la République appréhende le problème des écoles libres.

Maison communautaire

– Naguère, la synagogue était le centre de la vie juive. Aujourd'hui, le seul dénominateur commun de la communauté juive française est une certaine solidarité avec Israël. Le sentiment national prend la place du sentiment religieux. Cela ne vous inquiète-t-il pas sur l'avenir du sentiment religieux ?

– Je ne partage pas l'analyse qui se dégage de votre question. Autrefois, c'est vrai, la synagogue représentait bien plus que le lieu de la prière en commun : elle était le point de rencontre et de rassemblement pour toutes les activités communautaires – cultuelles, culturelles, mais surtout sociales. Pour illustrer la conception juive de l'édifice communautaire, je rappellerai que la tradition permet, compte tenu de leur importance réciproque, la promotion d'une synagogue en maison d'études alors que la transformation inverse n'est pas autorisée. La construction récente de centres communautaires s'en inspire et confère à la synagogue une vocation de véritable maison communautaire : elle prévoit des salles où pourront se dérouler les prières, mais aussi les cours, les conférences, les cercles d'études à travers lesquels s'exprime de plus en plus la participation active des fidèles à la *dimension cultuelle et culturelle* du judaïsme.

» Aux grandes constructions que nous a léguées le XIX[e] siècle, vouées uniquement au culte, les juifs préfèrent, de nouveau, des synagogues à échelle humaine. Sans doute la sensibilité religieuse a-t-elle évolué pour retrouver son caractère dynamique originel : aux édifices majestueux et froids, où les fidèles ne pouvaient qu'écouter passivement la prière des chœurs et des officiants, on préférera désormais des centres qui favorisent la manifestation chaleureuse de la spontanéité juive. L'émotion esthétique ne semble plus être la condition essentielle à la manifestation de l'émotion religieuse.

» Notre solidarité avec Israël, avec la communauté juive d'U.R.S.S. ou avec toute autre communauté juive s'y exprime bien entendu : elle fait partie intégrante du judaïsme dont l'une des valeurs fondamentales est précisément l'appartenance à la communauté d'Israël, expression prise dans la plénitude de son sens auquel s'attache une valeur mystique. En aucun cas on ne peut dire que le sentiment de solidarité avec Israël et le judaïsme constitue le seul dénominateur commun de la communauté juive française, d'autant moins que notre solidarité s'exprimera aussi vis-à-vis de toute communauté menacée, de tout homme en danger. Le devoir qui consiste à apporter notre soutien à tous les opprimés est un devoir religieux fondamental. C'est même une des bases sur lesquelles, selon la Tradition juive, repose le monde.

– Ne pensez-vous pas que lorsque certains parlent de renouveau juif, ils expriment essentiellement un sentiment de fierté politique, beaucoup plus qu'ils ne se réfèrent à une notion de renaissance religieuse ou spirituelle ?

– Tout en déplorant la distance que prennent encore certains de nos coreligionnaires par rapport au judaïsme, je suis heureux de constater un renouveau. Sans doute faut-il lui imprimer davantage une orientation culturelle, spirituelle et religieuse. Mais il y a en tout état de cause, une quête, un sentiment d'inquiétude. Et si cette recherche en est encore au stade des balbutiements, je veux n'y voir qu'un argument supplémentaire pour intensifier les efforts qui ont déjà été engagés dans ce sens.

Vigilance

– Certains juifs ne s'affirment tels que face à telle ou telle manifestation antisémite. Diriez-vous que le développement de l'antisémitisme est aujourd'hui inquiétant en France ?

– Considérer que ceux qui ont posé la bombe devant la synagogue de la rue Copernic sont devenus des agneaux serait naïf. Mais la magnifique réaction du peuple de France face à cet attentat m'a paru être un phénomène nouveau. Il ne faut pas oublier qu'avant guerre il suffisait de présenter un programme antisémite pour être élu député ou conseiller de Paris.

» Mais il convient d'être vigilant et de réagir chaque fois qu'il y a nécessité, même si nous ne devons pas nous laisser obnubiler par les problèmes de l'antisémitisme et nous enfermer dans une sorte de ghetto. Nous devons refuser la mentalité d'assiégés, mais au contraire participer pleinement à la vie et aux problèmes de la cité sans renoncer en rien à notre spécificité.

» La « commission du bilan » dirigée par M. Bloch-Lainé rapporte un nombre impressionnant d'agressions antisémites de 1975 à 1980, comptabilisant pour ces six années : 769 agressions dont 266 graves. Un phénomène des plus inquiétants étant une certaine banalisation du racisme par les tenants du « révisionnisme historique ». Les actions terroristes de ces dernières semaines, et en particulier l'ignoble attentat de la rue Marbeuf, montrent la volonté de ces criminels de déstabiliser la société démocratique dans son ensemble et ne font qu'aviver une certaine angoisse. Il convient de réaffirmer la nécessité urgente d'une vigilance sans faille de la nation tout entière.

– Il y a une telle susceptibilité à cet égard que la moindre critique contre le sionisme et parfois contre la politique d'Israël est reçue comme une agression antisémite. Quelle est votre position à cet égard ?

– Il y a eu, ces dernières années, une telle hypocrisie dans le langage, que, bien entendu, la réaction épidermique est parfaitement compréhensible. On a essayé de mettre sous l'étiquette antisioniste ce qu'on n'osait plus, après Auschwitz et Hitler, mettre sous l'étiquette antisémite. Il est arrivé que l'antisionisme ait véhiculé des sentiments impurs et indignes.

» Le rapport de la « commission du bilan » reconnaît que, à côté de l'antisémitisme traditionnel toujours latent qui resurgit périodiquement, *« il y a aussi un antisémitisme plus moderne qui est une conséquence de l'antisionisme. Celui-ci n'est certes pas toujours un masque de l'antisémitisme, mais il est souvent un facteur d'indifférence à la condition des juifs et risque d'alimenter l'antisémitisme auprès d'une opinion publique portée à confondre israélien et juif »*.

» Cela étant dit, les prophètes d'Israël ont déjà indiqué, il y a près de trois millénaires, que lorsque le croyant n'est pas d'accord en son âme et conscience avec la politique suivie, il est de son devoir de l'exprimer. Cependant, ce droit à la critique ne peut se comprendre que s'il part d'une volonté d'apporter une contribution positive et s'il est formulé sans arrière-pensées et sans volonté de dénigrement, et en ayant constamment à l'esprit la nécessité d'aimer *son* prochain comme soi-même.

Conversion

– Le terme même de juif a subi, depuis quelques années, des extensions de sens. Jusqu'au XIX[e] siècle, l'identité juive ne faisait pas problème. Aujour- d'hui, il n'y a pas de définition universellement acceptée du fait juif. Quelle est votre propre définition de l'être juif ?

– Il y a une définition parfaitement claire. C'est celle de la loi juive qui nous engage tous : est juif celui qui est né de mère juive et à condition bien évidemment qu'il n'ait pas abjuré la foi de ses ancêtres, ou encore celui qui a été converti selon la loi traditionnelle du judaïsme.

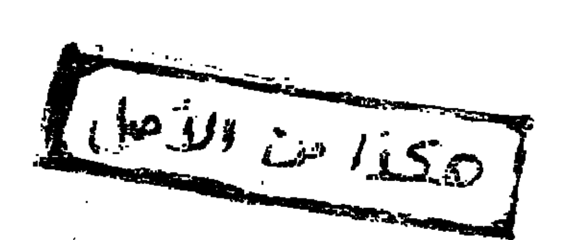
– Que faites-vous de ceux qui ne croient pas en Dieu ?

– Ils sont juifs à part entière.

– Dostoïevski disait qu'on ne saurait se représenter un juif sans Dieu ?

– La littérature rabbinique est certainement moins catégorique. La *Techouva* (retour) est toujours possible. Nous n'avons pas à juger notre prochain, et qui sommes-nous pour exclure qui que ce soit du patrimoine spirituel de ses ancêtres ? N'est exclu que celui qui s'exclut de lui-même de la communauté et tant qu'il *n'a* pas fait l'effort de revenir de lui-même vers le judaïsme.

» Toute conversion est un acte d'une gravité extrême, une véritable mutilation de l'être spirituel de la personne qui s'éloigne de la religion de ses pères. C'est la raison pour laquelle le rabbinat a toujours été réservé vis-à-vis des demandes de conversions de non-juifs au judaïsme. La Bible nous enseigne que tout homme est créé à l'image de Dieu et à ce titre il a droit, quelle que soit sa religion et à condition qu'il respecte les lois élémentaires de la morale, au monde futur. Cependant, si quelqu'un veut embrasser le judaïsme, uniquement mû par l'amour du judaïsme, en sachant parfaitement à quoi il s'engage et l'étendue de ses devoirs, alors il devient *« le fils spirituel du patriarche Abraham »*.



— Pourtant le Rabbinat traditionnel ne reconnaît pas les conversions faites par le judaïsme libéral. Pourquoi ?

— Le judaïsme libéral refuse de reconnaître le caractère sacré de la loi, principe immuable du judaïsme, ainsi que l'autorité du Tribunal rabbinique, détenteur de l'authenticité juive, notamment en matière de statut personnel, en particulier dans le domaine des conversions et du remariage de femmes divorcées civilement. En conséquence les conversions prononcées par cette communauté ne sauraient en aucune manière être reconnues conformes à la loi traditionnelle juive.

Dialogue avec les chrétiens

— On a l'impression que vous avez cherché à déchristianiser un certain nombre d'appellations qui ont cours dans la communauté juive : ainsi vous ne parlez plus de séminaire, mais d'école rabbinique. Votre prédécesseur, M. Kaplan, a été très actif dans l'approfondissement du dialogue judéo-chrétien. Vous êtes sensible à ce problème ?

— Nous voulons rejudaïser la communauté. Je n'oublie pas que je suis linguiste de formation. Bien des juifs continuent à parler de « baptême » et de « communion » pour dire « circoncision » et « bar-mitzva ». C'est là plus qu'une simple erreur de vocabulaire. Il convient d'attacher à cela une particulière importance. Cette question de terminologie recouvre, de fait, un problème beaucoup plus vaste, qui implique une remarque préalable d'ordre historique.

» Lorsque, à l'époque napoléonienne, l'émancipation a été accordée aux juifs, ces derniers ont éprouvé le besoin de témoigner leur gratitude à leurs concitoyens en adoptant leur façon de vivre, de penser et de parler. C'est à cette époque, en effet, qu'on a commencé à construire des synagogues en forme de cathédrales, et à considérer que le rôle des rabbins devait être équivalent à celui des prêtres dans leurs églises. Maintenant, le judaïsme s'affirme tel qu'il est depuis des millénaires et tel qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, c'est-à-dire comme un système global qu'on ne saurait limiter à sa dimension strictement liturgique.

» Pour ce qui est du dialogue judéo-chrétien, il convient effectivement de rendre un hommage particulièrement chaleureux à l'action de M. le grand rabbin Kaplan. Il a su, au lendemain de la tourmente, mener un combat, inlassable contre *« l'enseignement du mépris »* dont Jules Isaac, en particulier, a révélé les racines chrétiennes. Un dialogue constructif s'est instauré avec des dirigeants de l'Eglise, dialogue qui a conduit à la publication de la célèbre déclaration de Seelisberg et, plus récemment, à la déclaration de l'épiscopat français, en 1973. Le chemin ainsi parcouru par l'Eglise a abouti à la reconnaissance de la spécificité de chacune des parties en présence et à une meilleure compréhension mutuelle. En particulier, toute référence ou allusion à l'accusation de déicide a été supprimée.

» Des progrès considérables ont été faits dans les rencontres judéo-chrétiennes, qui ont permis de développer une fraternelle amitié entre les membres des deux confessions et de dégager un certain nombre de points de convergence. Des relations cordiales se sont établies au fil des années entre théologiens juifs et chrétiens et ces relations permettront de progresser dans une recherche et un approfondissement de nos croyances respectives. La vérité cependant m'oblige à dire que nous avons des idées divergentes sur les rôles respectifs du judaïsme et du christianisme dans l'« économie du salut ».

» J'ajoute que j'entretiens d'excellentes relations avec la présidence de la commission épiscopale et la présidence de la Fédération protestante de France et je tiens à réaffirmer ma volonté d'œuvrer sans relâche pour développer l'amitié entre juifs et chrétiens. Je crains cependant que, compte tenu de l'importance qu'occupe la terre d'Israël dans la Bible, et partant, dans le judaïsme, la non-reconnaissance de l'Etat d'Israël par le Vatican constitue une difficulté à un véritable dialogue sans arrière-pensées.

— N'y a-t-il pas nécessité aussi d'établir un dialogue avec les représentants de l'islam ? Le chemin théologique qui sépare le judaïsme de l'islam est moins long que celui qui le sépare du christianisme. Et, de plus, il n'y a pas le contentieux de l'enseignement du mépris.

— Notre loi nous apprend à aimer notre prochain. Nous n'avons pas à porter de jugement sur le fait de savoir qui est le plus proche. Ce qui est important, c'est que le christianisme comme l'islam ont pris leur source dans le judaïsme. La communauté juive entretient avec nombre de responsables de la communauté musulmane d'excellentes relations et, en ce qui me concerne, je ferai tout pour les maintenir et les développer dans toute la mesure du possible.

» Malheureusement, ce qui rend ce dialogue indispensable particulièrement délicat, c'est, d'une part, la situation au Proche-Orient et, d'autre part, le sort dramatique réservé à nos frères juifs dans certains pays arabes ou musulmans d'Orient, telle la Syrie. En effet, ils y sont parfois privés de leurs libertés élémentaires et soumis à de graves vexations. La communauté juive a appris avec indignation que M. Gérard Israël, membre du Parlement européen, n'a pu faire partie de la délégation qui devait se rendre au Pakistan en raison de *« son nom et de son appartenance »*.

La Terre promise

— Comment pourriez-vous définir vos rapports avec l'Etat d'Israël ?

— Toute l'histoire biblique, depuis le temps d'Abraham jusqu'à l'époque des derniers prophètes, est axée autour de la centralité de la terre d'Israël. Depuis des millénaires, la liturgie juive traduit, plusieurs fois par jour, la nostalgie de la terre et l'espérance d'un retour aux sources véritables du peuple juif dans son pays. Le retour des exilés est sans cesse présenté dans les promesses bibliques et dans la littérature rabbinique comme un phénomène eschatologique. La création de l'Etat d'Israël, le 15 mai 1948, au lendemain du plus grand génocide de l'histoire, constitue donc un phénomène de dimension à potentialité messianique. Nos liens privilégiés avec l'Etat d'Israël sont d'abord inspirés par notre solidarité avec la communauté juive qui, concrétisant les prophéties bibliques, a su faire ressusciter la Terre promise et faire refleurir le désert. Mais notre attitude à l'égard de l'Etat d'Israël est aussi déterminée par la dimension métaphysique que lui confère la Bible.

» Il me semble regrettable que, influencés par les médias qui ne parlent des problèmes du Proche-Orient que sous un aspect strictement politique et souvent critique, certains membres de notre communauté en viennent à oublier le lien transcendant qui unit Dieu, le peuple juif et la terre d'Israël. Notre rôle consiste donc à enseigner à nos élèves que l'histoire miraculeuse qui se déroule actuellement sous nos yeux est du domaine de la perspective messianique. A ce titre, la réunification de Jérusalem, permettant à tous les cultes le libre accès à leurs lieux saints, ce qui n'était certes pas le cas avant 1967, constitue une illustration supplémentaire de la signification universelle de Sion, symbole d'harmonie et de paix (Psaumes CXXII, 1-9).

» Je tiens à souligner ici la volonté d'Israël, sans cesse réaffirmée, de vivre en paix avec tous ses voisins. Les immenses concessions faites récemment encore en vue de voir sa légitimité définitivement reconnue par l'Egypte, comme elle l'a été par le concert des nations en 1948, le prouvent abondamment.

» J'ai toutefois l'impérieux devoir d'ajouter que, pour un croyant, chaque être tué ou blessé, en raison de l'escalade de la violence au Moyen-Orient, constitue une source de tristesse angoissée. Cependant, il ne faudrait pas confondre la cause et les conséquences. Les tragiques événements qui endeuillent à l'heure actuelle Israël et le Liban constituent une preuve, si elle était nécessaire, que les actions terroristes ne peuvent conduire qu'à l'escalade, c'est-à-dire encore plus de morts de part et d'autre, encore plus de souffrances, encore plus de deuils, de chagrin et de tristesse.

» Mon vœu le plus cher est que la paix s'instaure selon l'antique expression juive *« rapidement et de nos jours »* entre l'Etat d'Israël et tous les Etats arabes de la région, sans aucune exception, et qu'une solution humaine, digne de l'enseignement de la Tora puisse mettre fin à des décennies de souffrance, de déracinement et de débordement de haine.

— Vous allez, en principe, rendre visite aux communautés juives d'U.R.S.S. sur invitation du grand rabbin de Moscou, M. Fishmann. Que direz-vous aux juifs soviétiques ?

— Je leur exprimerai l'affection et le soutien du rabbinat français. Il est normal, en effet, que le judaïsme français, en la personne de ses chefs spirituels, sans interférer le moins du monde dans le domaine politique, rende visite à la plus grande communauté juive d'Europe et tisse avec elle, comme avec les autres communautés, des liens fraternels.

Témoignage de sainteté

— Quel est, en fait, le rôle d'un grand rabbin de France ?

— Je dirai que c'est tout d'abord le rôle d'un chef spirituel qui veut vivre avec ses fidèles, partager leurs préoccupations, essayer de les aider à trouver des solutions aux problèmes qui se posent à eux, stimuler les forces vives de la communauté et intensifier autant que faire se peut le sentiment de l'unité de la communauté. Il y a en effet en France environ sept cent mille juifs, répartis en deux cents communautés. La plupart d'entre elles se sont constituées au cours des deux dernières décennies dans des agglomérations dont toute vie juive avait souvent disparu depuis des siècles. Et, tandis que les rapatriés chrétiens ont pu trouver dans chaque village de France une église ou un temple, il a fallu créer pour nos coreligionnaires des structures communautaires partout où le besoin s'en est fait sentir. Cette action a été d'autant plus difficile que la communauté juive, en tant que telle, n'a reçu aucun dédommagement pour les institutions communautaires abandonnées en Algérie, toutes précieuses sur le plan sentimental, certaines aussi d'une grande valeur historique et esthétique.

» Par ailleurs, le grand rabbin de France est le grand rabbin de tous les juifs, et non pas seulement de ceux qui pratiquent les *mitsvot* (les commandements). En outre, si de multiples tâches m'obligent trop souvent à sacrifier l'essentiel sur l'autel de l'urgent, je ne perds pas de vue que les fonctions à la tête de la plus grande communauté juive d'Europe occidentale me confèrent des responsabilités vis-à-vis des autres communautés du monde juif.

— Dans la multiplicité de vos tâches, quelle est celle qui vous paraît aujourd'hui la plus importante ?

— Sans conteste, par la priorité donnée à l'éducation, je tiens à enseigner le vrai visage du judaïsme, qui porte un message d'harmonie. Les fondements révélés de la morale juive enseignent le respect de soi-même et le respect d'autrui. Cette exigence constitue la meilleure protection contre les terribles méfaits du monde moderne. Je pense par exemple à la drogue et aux sectes qui ne sont qu'aliénation et refuge illusoire dans des idéaux trompeurs et constituent une forme moderne d'idolâtrie. Les valeurs bibliques traditionnelles représentent aussi le meilleur garant qui permette l'épanouissement de l'individu au sein de sa cellule familiale, de sa communauté religieuse et culturelle et au sein de la société. Le rôle fondamental que j'assigne à la fonction de grand rabbin de France est de redonner à ma communauté foi et espérance.

» Le judaïsme, après Auschwitz, est dans la situation du grand prêtre Aharon après la mort de ses fils (Lévitique X, 3) : le culte est célébré, l'étude de la *Tora* se développe partout, la vie sociale est organisée selon le principe biblique de la *tsedaka* (justice et charité à la fois), mais la douleur est aussi vive qu'au premier jour. Quarante ans sont passés depuis la déportation et, en silence, notre communauté se souvient de ses disparus et continue d'agir selon le message ultime qu'ils nous ont laissé. La Bible nous enseigne aussi : *« Soyez saints car je suis saint, moi le Seigneur votre Dieu »*.

» En ces temps de troubles, d'altération des valeurs morales, de confusion, d'angoisse face à l'avenir, le rôle du judaïsme est de porter un témoignage de sainteté, de maintenir intacte notre espérance et d'affirmer notre foi dans la réalisation prochaine des prophéties bibliques : la paix universelle et l'harmonie, la justice et l'amour. » ■

GÉNÉALOGIE

Cercles d'amateurs

PIERRE CALLERY

VIEUX routier des recherches généalogiques, Christian Mazenc écrit sans ambages (1) : *« A l'origine, toute démarche généalogique est teintée d'une bonne dose d'égoïsme. On veut connaître ses ancêtres et rien qu'eux. »*

Depuis plusieurs dizaines d'années, plus d'un siècle dans un cas rarissime (la société de Boston fut fondée en 1845 mais resta la seule, semble-t-il, jusqu'au début du siècle), de nombreuses sociétés d'amateurs se sont constituées à travers le monde, de toutes les tailles et selon toutes les conceptions. Mais on ne voit pas comment elles pourraient subsister avec des membres tous égoïstes et ne songeant strictement qu'à leurs propres ancêtres.

Heureusement, et Christian Mazenc le reconnaît aussitôt, cela ne concerne que les seuls néophytes non encore rompus à la recherche, à l'ouverture vers les autres membres de la famille qu'elle entraîne, à la passion — peu compréhensible aux témoins extérieurs mais bien réelle — qu'elle engendre.

Personne ne sait quelle est la proportion de généalogistes qui n'adhèrent jamais à une association. Elle représente certainement une fraction importante. A titre indicatif, notons que ces chercheurs constituent la majorité des lecteurs qui écrivent à cette rubrique.

Si l'existence des cercles n'apparaît donc pas comme une nécessité absolue, les associations d'amateurs ne se multiplient pas moins à travers le monde (une cinquantaine ont été créées en France, une centaine au Royaume-Uni). Cela correspond donc à un besoin très général.

Que sont-elles ? Qu'offrent-elles et que leur demande-t-on ?

Les sociétés groupant le plus grand nombre de membres sont américaine, anglaise, et australienne. Nous connaissons dans l'ordre (2) : la New England Historic Genealogical Society, de Boston, qui réunit huit mille membres ; la Society of Genealogists, de Londres, et la Society of Australian Genealogists, de Sydney, qui comptent respectivement six mille et cinq mille neuf cents adhérents.

Or, même si en Angleterre les recherches peuvent mener fort loin (alors que les minutes y sont réservées à la consultation directe et que l'obtention des copies y revient fort cher) (3), les pays de ces sociétés gigantesques ne semblent pas dans l'ensemble favorables aux recherches, les sources sont rares, quand elles ne sont pas quasi inexistantes.

De là à conclure que les nombreux adhérents ne se sont inscrits que pour jouir de telle ou telle facilité accordée aux membres, comme par exemple la jouissance des services d'une bibliothèque spécialisée, il n'y aurait qu'un pas. Faut-il le franchir ?

L'Allemagne, la France, l'Espagne et surtout l'Italie possèdent de nombreuses possibilités de recherches, et des archives souvent très anciennes. Or les sociétés d'amateurs sont pratiquement inexistantes en Italie et en Espagne, les centres français groupant plus de mille membres se comptent sur les doigts de la main, tandis que les tout petits cercles, au dynamisme accru par leur faiblesse numérique, incitent les sociétés plus importantes à se scinder en petites sections locales.

Certains préfèrent les cercles très importants, car ils peuvent demeurer anonymes et en obtenir ce qu'ils croient être les principaux avantages. Or le véritable intérêt de la société d'amateurs réside dans le contact entre chercheurs, l'encouragement implicite ou explicite mutuel.

La recherche généalogique suppose une longue patience. Un cercle peut encourager de jeunes élèves, comme à Blois (4). Il réalise souvent le dépouillement et la mise sur fiches des minutes de communes aux archives très anciennes, il tient le plus souvent une bibliothèque spécialisée en généalogie et en histoire locale, mais, ce qui importe essentiellement pour une recherche, longue et pénible sans cela, il soutient le moral de chaque membre, qui peut juger des réussites et des échecs, apporter et recevoir des conseils.

L'un des plus petits cercles de France, la Société généalogique du Bas-Berry, est exemplaire à cet égard (5). Il ne compte pas plus d'une soixantaine de membres, dont plus de la moitié sont extérieurs au département. Néanmoins, les réunions mensuelles réunissent très régulièrement une quinzaine de passionnés qui commentent les dernières informations généalogiques, apportent leur commune entraide et étudient la paléographie sous la conduite de Mlle Nicole Patureau, directrice de service d'archives du département. ■

(1) Voir *Echos et nouvelles de l'Atelier de recherches généalogiques et onomastiques*, n° 18, mars 1982, page 3. Publication bimestrielle de Brive-Loisirs, 31, avenue Jean-Jaurès, 19100 Brive. Tél. : (55) 23-02-76.

(2) D'après *Descent* de mars 1981, repris par A.P.G. Newsletter, vol. 3, n° 12 de décembre 1981.

(3) Voir *le Monde Dimanche* du 30 mai 1982, « L'état civil en Grande-Bretagne ».

(4) Voir *le Monde Dimanche* du 18 janvier 1981 : « Initiation au lycée ».

(5) 32, rue de la Vieille-Prison, 36000 Châteauroux. Section parisienne : Joël Aubailly, 2, avenue Roger-Salengro, 93120 La Courneuve.

POESIE

JEAN-CLARENCE LAMBERT

Jean-Clarence Lambert, qui est né en 1930, fut l'ami de Bachelard, qui commenta ses vers. Traducteur d'Octavio Paz, familier des surréalistes, il a voyagé chez les Tarahumaras, sur les traces d'Artaud. Mais il s'est aussi intéressé à l'Europe nordique et a rassemblé une *Anthologie de la poésie suédoise* (UNESCO-Seuil). Il a publié une vingtaine de livres, dont le *Trésor de la poésie universelle*, où il tentait, en compagnie de Roger Caillois, de dresser l'inventaire de toutes les formes poétiques connues. Son *Noir de l'azur* (Galilée) est illustré conjointement de dessins de Karel Appel et de partitions musicales de Jean-Yves Bosseur. Une anthologie de son œuvre : *Poésie en jeu*, par Georges Raillard, est annoncée aux éditions Galilée. Pour ce cosmopolite, la poésie est fête, et son « féminaire » actuel creuse des nids qui délimitent de joyeuses apocalypses. Avec Wittgenstein, il avance que *« buter contre les limites du langage, c'est l'éthique »*.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Féminaire

d'après SCHOENDORFF

1

Noble ambition du sommeil
qui cherchera pour nos corps
enlacés angoissés
un visage un espace
dans l'abime où nous roulons
mésalliés

Il convient maintenant de meubler cette chute
cette mémoire cette forêt d'eau

Lit de cristal ou table d'émeraude
la chance y glissera comme une ballerine
comme une fleur de chair intouchée

Mais l'eau se trouble le labyrinthe se resserre
en sont chassés le sang le vent
les micas se referment les squelettes sarcophages

A grand peine s'en déprennent
les amants

Leur mort demeure.

2

Notre cérémonie patiente
pour la statue de toi qui naît
contre ton ventre et se drape
fausse aurore au fond du labyrinthe

Nacre ou muqueuse l'espace
glisse et se creuse et s'obscurcit
tu règnes
les seins dressés les jambes ouvertes
sans autre amour que celui de tes lèvres peintes
ta chevelure nouée sur elle-même
en tourbillon d'ammonite vivante

Nous montons nous descendons
à l'intérieur de ton corps immobile
nous ne sommes pas aveugles à la nuit
et tu n'es pas sans corolle ni caresse
nos épaules nous le disent
notre naissance dans l'écume
nostalgique des mers qui revêtent
la peau de l'azur.

3

La beauté
ses demeures souterraines
la lente circulation du sang et de la lymphe
pour dessiner des ogives dressées
la beauté
le quartz hyalin des rosaces
où se croisent tant de chemins perdus
paupières lèvres et flammes

Sainte amère cette fête
qui ne commence ni ne finit
d'abîme en abîme
d'appel en appel
sexuée secrète
du rouge au noir
forêt noyée

Dans l'immense insomnie du songe
notre cœur n'a pas besoin d'oubli
mais de beauté.

La révolution de 1848 vue de New-York

La révolution de 1848, largement « couverte » par la presse, provoqua à New-York un immense enthousiasme. Articles et discours exaltés, meetings, pétitions, manifestations... Les Américains s'enflammèrent pour cette victoire de la liberté sur le « despotisme ».

GUY DE BERTIER DE SAUVIGNY

DANS la foisonnante production du journalisme américain au milieu du dix-neuvième siècle – deux mille trois cents titres, en 1850, dont deux cent cinquante-quatre quotidiens – la presse de New-York montre une vigueur et une tonalité hors de pair. Toutes les factions politiques, tous les intérêts sont représentés par un ou plusieurs des quarante journaux publiés, quotidiens, hebdomadaires, bihebdomadaires. La bigarrure ethnique et culturelle du *melting-pot* qu'est New-York, point de chute de la plupart des immigrés, se traduit par l'existence de feuilles en langues étrangères, tel le *Courrier des Etats-Unis*, qui paraît trois fois par semaine.

Les intérêts économiques et les liaisons maritimes du grand port atlantique lui donnent plus de motifs et de moyens pour s'intéresser aux affaires de l'Europe. On attend donc avec impatience l'arrivée de chaque navire qui apporte les paquets de journaux de Londres et de Paris dont on distillera et commentera le contenu jusqu'au prochain arrivage. Trois des principaux journaux de New-York ont uni leurs efforts pour affréter un petit vapeur rapide, le *Telegraph*, chargé d'aller au-devant des bateaux venant d'Europe et en recevoir les paquets destinés aux commanditaires qui les recevront deux ou trois heures plus tôt que les concurrents.

C'est ainsi que dans la nuit du 17 au 18 mars 1848, le *Telegraph*, qui, depuis plusieurs *jours, croisait à l'entrée de la* baie de New-York, rencontra le vapeur *Cambria*, parti de Liverpool le 27 février ; moyennant un délicat accostage en mer, les paquets destinés aux trois associés leur étaient portés directement à Manhattan, tandis que les autres rédactions devaient attendre l'amarrage du *Cambria* à son quai de Jersey-City, sur l'autre rive de l'Hudson.

Déchaînés

Quelques heures plus tard, et tout au cours de la journée, sortaient des presses des éditions spéciales *(extra)* avec un déploiement de titres sensationnels. Le *New York Herald* de James Gordon Bennett se surpassait, comme d'habitude, remplissant de titres claironnants toute une colonne de sa première page généralement réservée aux petites annonces. Cela donne quelque chose comme ceci :

HIGHLY IMPORTANT
INTELLIGENCE

ARRIVAL
of the
CAMBRIA

REVOLUTION IN FRANCE !

ABDICATION
of
LOUIS-PHILIPPE

THE FLIGHT
of the
ROYAL FAMILY

Même avant que fussent distribuées dans les rues ces éditions spéciales hâtivement composées, la stupéfiante nouvelle s'était répandue de bouche à oreille à partir des bulletins à la main affichés à la porte des bureaux et des imprimeries. Le correspondant new-yorkais d'un journal de Philadelphie, *Pennsylvania Enquirer*, décrit l'effet produit : « *J'ai souvent vu la population de New-York en état d'excitation, mais je ne l'ai jamais vue aussi frénétique et déchainée. Les Français d'ici étaient véritablement hors d'eux-mêmes. Par un commun instinct, ils abandonnèrent leurs lieux de travail et se pressèrent dans les cafés français pour commenter les nouvelles et échanger des félicitations. Le drapeau tricolore fut immédiatement arboré sur tous les hôtels, restaurants et cafés français de la ville (...). Nos citoyens américains, eux aussi, étaient excités. En fait, la ville ressemblait à une chaudière en ébullition.* » (20 mars.)

Pour les Irlandais, si nombreux à New-York, la révolution parisienne devait être le signal d'une insurrection de leurs compatriotes contre le joug britannique ; quelques heures à peine après l'arrivée des nouvelles ils se réunissaient en grand nombre dans le lieu ordinaire de leurs assemblées, l'hôtel Shakespeare, et, sur-le-champ, décidaient de lancer une souscription de 100 000 dollars destinée à l'achat d'armes et de munitions pour leurs confédérés de Dublin.

Le ton des premières réactions de la presse est donné par le *Sun*, le plus populaire des journaux de la ville, avec le plus gros tirage (vingt mille) : « *Jamais la cause de la liberté et de la souveraineté du peuple n'a été plus triomphalement vengée. Jamais un oppresseur n'a été plus soudainement foulé sous les pieds des opprimés. La boule de la liberté a reçu une nouvelle impulsion et va rouler avec une force accrue jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de monarchies en Europe ni même en Angleterre.* » (18 mars.)

ROGER TWEEDT

Après la première avalanche d'éditions spéciales du samedi 18 mars, la presse new-yorkaise, au cours des dix jours suivants, allait s'évertuer à entretenir l'intérêt des lecteurs en publiant par morceaux des extraits des journaux qui lui étaient parvenus par le *Cambria* et en se livrant aussi à une foule de commentaires et de conjectures. Sur l'importance de l'événement, on est généralement d'accord avec l'opinion exprimée par Horace Greeley, rédacteur du *New York Daily Tribune* (21 mars) : « *La grande révolution qui vient de renverser le trône du plus capable des monarques vivants dépasse incomparablement en importance et en promesses tout autre événement des dix dernières années.* »

Avarice et despotisme

Ce que l'on sait jusqu'ici ne permet pas de comprendre parfaitement la soudaineté de l'effondrement d'un régime qui paraissait solidement assis. « *L'impression générale était que le vaste déploiement de force militaire rassemblée autour du roi, que l'importance du calme pour le commerce et les autres intérêts matériels du royaume, que le prestige de la sagacité du roi et même une sorte de respect ou d'indulgence pour son grand âge, se combineraient pour tenir en échec le mécontentement manifeste et grandissant à l'encontre de sa politique tant intérieure qu'extérieure.* » (*New York Commercial Advertisser*, 20 mars). En somme, Louis-Philippe a été justement puni : « *Depuis qu'il était devenu « roi-citoyen », sa politique a été une constante opposition contre ce principe de liberté populaire qui l'avait mis au pouvoir (...), l'avarice et le despotisme s'étaient emparés de son âme, et, au bout du compte, il était devenu un plus grand tyran que le monarque qu'il avait supplanté (...), il avait organisé le plus stupéfiant système de despotisme et de corruption que le monde ait jamais vu.* » (*New York Daily Globe*, 22 mars.)

Sa conduite dans la crise n'a pas été non plus digne d'un roi. S'il était monté à cheval et, entouré de ses fils et de sa maison militaire, avait confronté l'insurrection, il aurait du moins acquis le respect de l'opinion (*Morning Courier and New York Enquirer*, 20 mars). « *Sa chute a moins de grandeur que celle de Charles X, car elle a moins d'excuses ; appuyée sur plus de ressources, elle a été entourée de moins de résistance, justifiée par moins de nécessité. Charles X a jeté le gant à la France à propos d'un grand principe, celui du droit divin. Louis-Philippe est entré en lutte avec ce peuple à propos d'un dîner. A ce peuple auquel il avait reconnu le droit de disposer d'un trône, il n'a pas reconnu celui de se réunir à table. Tomber ainsi c'est tomber trop bas pour qu'on puisse jamais se relever.* » (*Courrier des Etats-Unis*, 21 mars).

Toutefois, dans la recherche des causes, certains ont su s'élever au-delà des incidents fortuits de la campagne des banquets. La révolution parisienne, disent-ils, n'est que le dernier épisode du vaste mouvement des esprits qui agite l'Europe depuis un demi-siècle et qui tire son origine de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis du 4 juillet 1776. (*New York Herald*, 20 mars – *Morning Courier*, 21 mars).

Et comment voit-on l'avenir immédiat ? Quelques journaux, et notamment le *Commercial Advertiser*, organe de la grande bourgeoisie d'affaires, considèrent encore comme possible et souhaitable le retour à une solution monarchique, celle d'une régence de la duchesse d'Orléans au nom du jeune comte de Paris. Mais la grande majorité des journalistes espèrent et souhaitent la consolidation d'un régime républicain sur le modèle de celui qui a fait ses preuves aux Etats-Unis. Mais est-ce aujourd'hui suffisant, se demande Arthur Brisbane, le promoteur en Amérique des doctrines de Fourier : « *La liberté ne nourrira pas ni ne vêtira le peuple, ne leur garantira pas le travail, ou le fruit de leur labeur s'ils trouvent à travailler. La France ne trouvera maintenant son repos que dans la prospérité de toute sa population (...). On peut crier au socialisme, mais le développement industriel de la France est tel qu'aucune République ni aucune autre forme de gouvernement ne peut être permanente à moins d'être fondée sur l'ORGANISATION DU TRAVAIL.* » (*Daily Tribune*, 20 mars.)

Neutralisme

L'avenir de la République en France dépend aussi des répercussions inévitables dans les autres pays d'Europe. Les monarchies conservatrices, menacées par la contagion révolutionnaire, ne vont-elles pas réagir ? Et au cas où elles feraient la guerre à la France républicaine, les Etats-Unis devraient-ils rester neutres comme un demi-siècle plus tôt ? James Gordon Bennett voudrait que l'on se mette en état d'intervenir : que le gouvernement fasse immédiatement construire douze ou vingt grands paquebots à vapeur, qui pourraient être utilisés comme transports de troupes. « *Si les Etats-Unis montrent suffisamment leur force morale et physique dans cette affaire, le progrès de la liberté en Europe peut être aidé au-delà de ce que l'esprit peut imaginer en ce moment. Eveille-toi Congrès !* »

Le fougueux Gordon Bennett ne devait pas trouver beaucoup d'échos à ses vélléités interventionnistes. Le *Sun* exprime l'opinion commune : « *Aide individuelle et engagement volontaire peuvent être encouragés, mais, pour un Etat, se mêler des affaires d'un autre pays ce n'est pas de bonne politique.* » (23 mars.) On n'a du reste pas à craindre d'être impliqué malgré soi. « *L'océan nous sépare heureusement du Vieux Monde et de ses conflits. Il peut, à vrai dire, pousser sur nos rivages les débris d'existences princières, nobles et fortunées. On viendra chercher dans la sécurité de notre République cette protection pour les personnes et les biens que l'Europe ne peut plus offrir.* » (*Morning Courier*, 20 mars.) L'économie américaine devrait en être bénéficiaire, même si elle devait être momentanément gênée par la rupture des circuits commerciaux et bancaires : « *Nous n'avons qu'à attendre patiemment le déroulement des choses pour réaliser le plus haut degré de prospérité. L'explosion récente devrait apporter millions sur millions à notre richesse nationale.* » (*New York Herald*, 19 mars.)

Les journalistes, après dix jours de fiévreuse activité, commençaient visiblement à s'essouffler, retournant aux préoccupations proprement nationales... lorsque, le 27 mars au soir, le télégraphe se mit à cliqueter dans la station terminale de la ligne de Boston. Il annonçait l'arrivée dans ce port du vapeur *Caledonia*, apportant des nouvelles d'Europe jusqu'à la date du 12 mars. Bientôt allaient suivre les courriers, chargés de paquets de journaux de Londres et de Paris : de quoi conforter les espoirs des uns et de dissiper les doutes des autres ; de quoi, en tout cas, nourrir une nouvelle vague d'éditions spéciales, d'informations développées et de commentaires.

Le Christ des nations

Puisqu'il est malheureusement impossible de suivre ici toutes ces intéressantes élucubrations, on se contentera d'évoquer brièvement les manifestations extérieures qui, dans le même temps, tenaient en haleine l'opinion des New-Yorkais. Les Irlandais, encore une fois, se plaçaient en pointe. Dès le 21 mars, ils tenaient dans leur local ordinaire un *meeting* auquel avaient été invités « *les amis de la liberté républicaine de toutes les nations et de tous les pays du monde* ». Après une série de discours enflammés, on adopta par acclamation le texte d'une adresse de sympathie aux insurgés parisiens. Le lendemain, c'était au tour des Français de New-York, auxquels s'étaient joints des éléments d'autres nationalités. Au fronton du lieu de réunion – St. John's Hall, Frankfort Street, – était déployé un « transparent » proclamant en trois langues :

HURRAH
FOR THE REVOLUTION
IN EUROPE
ES LEBE DIE REVOLUTION
VIVE LA RÉVOLUTION
D'EUROPE

Des nombreux discours prononcés, citons cette péroraison d'Arthur Brisbane, dans le plus pur style romantique : « *La France est le Christ des nations. Elle a versé son sang sur les champs de bataille pour la rédemption des nations. Elle a été crucifiée par la Sainte-Alliance. Elle est ressuscitée pour un moment en 1830, et, en 1848, pour toujours !* » (Grands applaudissements.)

Conformément aux résolutions annoncées et acclamées, des représentants de la colonie française se réunissaient à nouveau, le 24 mars, pour adopter le texte d'une adresse qui serait envoyée en France et aussi pour préparer une grande manifestation extérieure. Sous diverses formes, les autorités municipales allaient y apporter leur concours. D'abord, le 27 mars, un des membres du conseil de la ville (*Board of aldermen*) faisait adopter à l'unanimité – moins un seul *no*, mais fortement accentué – une motion de sympathie à la République française.

Le surlendemain, 29 mars, une batterie de l'Arsenal se rendait à la pointe de Manhattan, à Battery Park, et à l'heure de midi tirait cent coups de canon en l'honneur de la France ; elle était escortée en musique par les volontaires des « gardes de La Fayette » en brillant uniforme. Après quoi, on se dirigea, toujours en cortège, vers la maison du consul de France, Delaforest. Ce personnage, se présentant sur le perron de sa résidence, annonça que le gouvernement provisoire, par le courrier arrivé la veille, l'avait confirmé dans ses fonctions : acclamations, larmes d'attendrissement, embrassades, *Marseillaise*. Et la journée se termina, comme de juste, par un banquet, assaisonné de discours.

Vive la République !

Tout cela n'était qu'un prélude à la grande manifestation du 3 avril, organisée par les efforts concertés de différents comités nationaux et de la municipalité. Dans le parc, devant l'hôtel de ville, trois tribunes avaient été érigées, à une distance convenable l'une de l'autre : une pour les Français, Italiens, Suisses et Polonais, une pour les Allemands, la troisième pour les manifestants de langue anglaise. Sur celle-ci prirent place, à 5 heures du soir, Son Honneur M. le Maire, entouré de cinq adjoints.

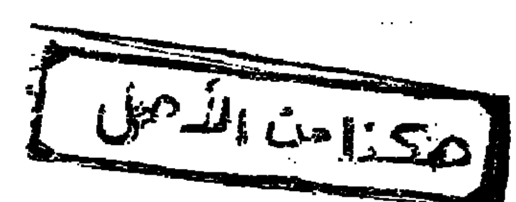
« *Une grande variété de discours furent prononcés par des hommes de toutes les nationalités (...). Les acclamations que provoquaient les propos des orateurs étaient répétées en écho par ceux qui se trouvaient devant les autres estrades. Plusieurs fois, les orchestres jouèrent* la Marseillaise, *et, à chaque fois, le noble hymne était chanté par des centaines de voix, avec une énergie et un feu qui donnaient aux cérémonies une étrange et intense excitation.* » Il y eut aussi des



odes chantées, des motions adoptées, une adresse votée. A 7 heures du soir, enfin, le président leva la séance. En même temps, la façade de l'hôtel de ville et celles de la plupart des édifices entourant la place commençaient de s'illuminer. Enfin, un feu d'artifice fut tiré du balcon de la maison de ville, où l'on pouvait voir écrits en lettres de feu les mots : VIVE LA RÉPUBLIQUE.

Combien y avait-il eu de participants ? Cent mille assurait le *Sun* ; quinze mille seulement rectifiait le *Commercial Advertiser*, vingt-cinq mille disait le *Daily Tribune*, en ajoutant : « *Notre ville n'avait jamais vu de pareil spectacle depuis cette génération, et peut-être depuis un siècle* » (4 avril). On peut ajouter que le retentissement de cette manifestation ne fut pas limité à New-York, car la presse des autres grandes villes du pays en donna des comptes rendus plus ou moins développés.

Cette apothéose était venue au bon moment : quatre jours après, le 7 avril, arrivait le steamer américain *Washington* ; les nouvelles qu'il apportait relataient le déroulement des événements jusqu'au 22 mars. Ce que l'on apprenait de la propagation rapide du mouvement révolutionnaire dans d'autres pays d'Europe allait affaiblir quelque peu l'intérêt jusque-là presque exclusif porté à la France. D'autre part, les informations sur les difficultés économiques et financières qui menaçaient la jeune République française étaient de nature à tempérer l'enthousiasme des jours précédents. D'autres préoccupations, d'autres drames viendraient trop tôt estomper le souvenir de ces jours où les deux grandes villes, New-York et Paris, avaient pu communier dans une même exaltation. ■



SERVICES

CONSOMMATION

Les instruments du culte solaire

Le culte du soleil a bien évolué depuis ses origines. Alors que les civilisations antiques vouaient une adoration craintive et respectueuse à Râ ou à Hélios, notre siècle fait preuve d'une familiarité exigeante à l'égard de son dieu estival : aujourd'hui, nous commandons presque au soleil d'être au rendez-vous des vacances, et nous attendons impatiemment qu'il nous prodigue ce hâle si désiré. Pour certains, la course à la performance commence dès avant l'été, grâce aux lampes à ultra-violets ou aux cures de carotène. Sur la plage, les séances de bronzage prennent l'aspect d'un rituel auquel on sacrifie dans une immobilité studieuse, sous l'action de crèmes *« accélérantes »*. Cette victoire éphémère sur la mauvaise mine disparaîtra en quelques mois d'automne, mais certains sont prêts à lui sacrifier *tout*. Sans penser que l'aventure est plus risquée qu'il n'y paraît.

Crèmes : médicaments ou cosmétiques ?

Le banal coup de soleil n'est qu'une manifestation bénigne — et vite oubliée — des dangers qui nous menacent à plus long terme. Sans complaisance, les médecins prédisent *« une peau ravagée et rabougrie »* aux fanatiques du bain de soleil. L'exposition prolongée et répétée provoque en effet un vieillissement accéléré de l'épiderme, elle peut favoriser l'apparition de taches définitives, sans parler d'éventuelles atteintes du système immunitaire. Certes, nous sécrétons nos propres défenses en face de cette agression : c'est, notamment, le bronzage, dont la fonction première n'est pas de nous apporter une satisfaction esthétique, mais bien de nous protéger des rayons ultra-violets (U.V.). Mais ces mécanismes naturels — de toute façon inefficaces chez les roux — sont lents à se mettre en place. Pour *« profiter »* tout de suite du soleil, pour bronzer sans brûler, les crèmes solaires apportent une sécurité supplémentaire : la plupart filtrent les rayons les plus nocifs (les U.V.B.), tout en laissant passer les U.V.A., qui déclenchent la réaction de bronzage.

On comprend que, dans certains pays (États-Unis, Allemagne fédérale), ces produits soient considérés comme des médicaments à part entière, destinés à préserver la structure normale de la peau. En France, les crèmes solaires entrent dans la catégorie des cosmétiques : leur fabrication bénéficie sans doute de la plus grande attention, mais elles restent de simples produits de beauté aux yeux du public et aux yeux de la loi. Certes, le tiers de ces produits, auréolés du prestige médical, sont vendus en pharmacie. Mais, bien souvent, le client ne trouvera pas là un meilleur conseil que dans les grandes surfaces ou les boutiques d'esthéticiennes. L'acquisition d'une crème solaire reste un acte « impulsif », que nous effectuons juste avant le départ, ou même parfois sur place, dans un débit de tabac, en même temps que les cartes postales.

C'est en fin de compte au fabricant qu'il incombe de nous conseiller sur l'utilisation de ses produits. Certains prennent cette tâche au sérieux et publient des *« tables de bronzage »* qui indiquent le degré de protection recommandé pour chaque type de peau en fonction de l'intensité du soleil. Beaucoup d'autres pèchent malheureusement par discrétion, et se contentent de mentionner des *« forces »* ou des *« indices »* laconiques, perdus dans des flots de promesses parfois abusives.

Quant à la signification de ces chiffres — donnée indispensable pour l'utilisateur, — elle n'apparaît que trop rarement. Le problème est grave, quand on sait qu'il n'existe pas de norme unique pour définir le calcul de ces indices. Résultat : non seulement les fabricants mesurent parfois des facteurs différents mais encore nombre d'entre eux se contentent de tester leurs produits en laboratoire. Or *« seule l'expérience sur le terrain peut être valable »*, commente un chercheur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) : *« Lorsqu'on les confronte à la réalité du vent, du sable ou de la transpiration cutanée, bien des produits solaires s'avèrent moins protecteurs que ne le proclament les notices. »* Pour des flacons qui peuvent coûter plus de 60 F (soit environ 500 F le litre !), on serait en droit d'espérer de plus pertinentes informations.

Lunettes : fantaisie ou protection ?

Mais le soleil n'attaque pas que les cellules de l'épiderme. Il éblouit aussi, et son intensité, la durée d'exposition, la réverbération de l'eau sur une plage, accroissent le danger : irritation de la cornée ou, dans les cas extrêmes, cataracte précoce. Plus simplement, le fervent du soleil, s'il n'aime guère la marque des lunettes sur le visage, préfère quand même éviter les picotements et les sensations de brûlure.

Reste à choisir. Les prix ne sont malheureusement pas plus sages pour les lunettes de soleil que pour les crèmes : si la paire moyenne coûte entre 100 F et 200 F, les « grandes marques » peuvent faire payer leur griffe près de 1 000 F. Sous l'impulsion de la haute couture, et avec la caution de vedettes sportives, certaines lunettes de soleil sont devenues des accessoires d'élégance. Aujourd'hui, bon nombre de fabricants présentent de véritables collections, créant des modes et des styles qui changent d'année en année.

Certes, on achète souvent une paire de lunettes pour de simples raisons esthétiques. Ou encore pour obtenir un meilleur confort de vision : il suffit alors de choisir des verres suffisamment sombres, qui réduisent la luminance de l'environnement et suppriment la pénible sensation d'éblouissement.

Pourtant, il existe des cas où l'assurance d'une réelle protection est nécessaire. Les personnes aux yeux rendus fragiles risquent plus que les autres les accidents dus aux ultra-violets. Plus généralement, tout vacancier qui se trouve sur un bateau, en montagne ou sous des latitudes tropicales expose ses yeux à des rayonnements plus intenses.

Dès lors, il devient extrêmement difficile de faire un choix parmi les centaines de marques offertes. Quand il n'est pas inexistant, l'étiquetage s'avère parfois insuffisant, voire fantaisiste : qu'est-ce qu'un *« verre filtrant »* (tout morceau de verre filtre une partie des rayonnements), que penser d'un *« bi-filtrant »* ou d'une *« qualité optique »* ? On ne peut même pas faire *a priori* plus confiance aux oculaires en verre qu'à ceux en plastique : il existe d'excellents modèles — et des moins bons — dans une qualité comme dans l'autre.

On comprend que les opticiens, qui vendent de moins en moins de lunettes solaires à cause de la concurrence des grandes surfaces, puissent reprocher à celles-ci de négliger l'aspect « médical » de ces produits et, en fin de compte, de mal conseiller le consommateur. En réponse, les responsables de ces magasins protestent de la qualité des lunettes qu'ils vendent. Il est vrai que celles-ci ont passé avec autant de succès que les autres le récent test comparatif auquel les a soumises l'Institut national de la consommation.

Ainsi, comme pour les crèmes solaires, ce n'est pas tant l'efficacité des lunettes qui est ici en cause, mais la qualité de l'information que l'on prodigue — ou que l'on ne prodigue pas — au consommateur. Celui-ci souhaite-t-il vraiment être renseigné, se demandent les spécialistes ? On peut leur retourner l'argument : l'acheteur ne poserait-il pas plus de questions s'il savait pouvoir trouver en face de lui un interlocuteur capable de lui répondre, et s'il était plus conscient des risques réels que lui fait courir son adoration excessive du dieu soleil ?

BÉATRICE D'ERCEVILLE.

Responsable de la rubrique : JOSÉE DOYÈRE

Le soleil sans risques

Crèmes solaires

Chacun de nous a un certain type de peau qui lui permet de résister plus ou moins bien — et plus ou moins longtemps — au soleil. Les temps d'exposition doivent être progressifs, qu'il s'agisse d'une personne de type 1 (le « roux-roux ») ou de type 6 (« brun-brun »).

Les indices inscrits sur les crèmes solaires représentent le chiffre par lequel on peut multiplier le temps de protection naturelle de chaque individu. Ainsi, une personne de type « roux » ne peut rester qu'un quart d'heure au soleil sans protection. Avec une crème d'indice 4, il pourra rester quatre fois un quart d'heure, soit une heure. Avec la même crème, un « brun » aura une protection de quatre fois soixante minutes. Mais mieux vaut rester prudemment en dessous de ces durées limites pour éviter le coup de soleil.

Méfiez-vous des « gélules » à bronzer : ces produits, à base de carotène, ne font que colorer l'épiderme, et le « bronzage » obtenu n'est absolument pas protecteur.

Lunettes de soleil

Il est difficile de définir le seuil critique à partir duquel le port de lunettes de soleil s'impose. En plaine — et même sur la plage — la plupart des gens peuvent se contenter de lunettes non filtrantes : il s'agit simplement d'éviter l'éblouissement.

Lorsqu'on a besoin de verres « filtrants » (à la montagne, en pleine mer), il faut s'assurer, dans toute la mesure du possible, des qualités réelles des lunettes qu'on achète. Les verres « photochromes », qui foncent à la lumière et éclaircissent à l'ombre, apportent une protection insuffisante en cas de rayonnement intense.

EN BREF

Caféine

La caféine est une substance présente dans certaines denrées alimentaires, comme le café, le thé ou le cacao. Elle est largement utilisée, pour ses vertus aromatiques, dans la préparation de boissons sans alcool (colas ou sodas) et d'entremets, ainsi que dans certains médicaments, pour ses effets stimulants. Le bulletin d'information du laboratoire coopératif ouvre, dans son numéro de mai-juin 82, le dossier de cet additif, qui fait l'objet d'une certaine méfiance de la part d'une partie du corps médical. Aux États-Unis, certains spécialistes se montrent notamment préoccupés par les éventuels effets néfastes que pourrait avoir cet additif sur le comportement des enfants, cela en raison des quantités de boissons sucrées contenant de la caféine que certains d'entre eux peuvent consommer, à une époque de leur vie où leur système nerveux est particulièrement sensible.

Le « labo coop » a analysé la teneur en caféine d'une cinquantaine de produits alimentaires : cafés, boissons, entremets, pâtisserie... A chacun de mesurer ensuite la quantité de caféine qu'il absorbe chaque jour, souvent à son insu.

Bulletin d'information du laboratoire coopératif, 16, rue Maignan-Larivière, 95390 Saint-Prix.

Téléphone

Nos voisins belges ne sont guère mieux lotis que nous en matière de factures téléphoniques, du moins si l'on en croit l'étude qu'a réalisée l'association de consommateurs Test-Achats. Sur quatre-vingts factures vérifiées, soixante-six présentaient des erreurs, le plus souvent au bénéfice de la Régie des télégraphes et téléphones (R.T.T.), mais parfois aussi en faveur des abonnés. Quant aux appareils de contrôle — qui servent de référence en cas de litige — ils se sont révélés défaillants dans bon nombre de cas. A noter que, pour prévenir les critiques, Test-Achats a effectué une partie de son enquête en collaboration avec la R.T.T. elle-même. L'association conclut en estimant que *« tout ceci plaide pour moins d'arrogance et plus d'ouverture dans les relations avec le public. Pourquoi l'abonné aurait-il nécessairement tort ? »*.

Accidents

Urgence. Que faire en attendant les secours ? : cette brochure, éditée par le Groupe des assurances Drouot, a pour premier objectif d'indiquer au consommateur un certain nombre d'adresses utiles : on y trouve le numéro de téléphone des centres antipoisons et antidrogues, celui des SAMU (Service d'aide médicale d'urgence) et celui des S.M.U.R. (Service mobile d'urgence et de réanimation) dans toute la France, ainsi que les coordonnées de divers organismes de S.O.S. Réalisée en collaboration avec l'École des SAMU de Paris, la brochure indique également les premiers gestes de secours à effectuer (et les erreurs à éviter) en attendant l'arrivée des services médicaux. Ce guide est diffusé par les agents généraux du Groupe Drouot.

ASSOCIATIONS

par Yves Agnès

ACTUALITES

Objectif « municipales »

L'Association femmes libertés (A.F.L.), qui rassemble des femmes de l'opposition sans étiquette partisane et sans attache à un parti politique, revendique, après cinq mois d'existence, sept cents adhérentes. Elle possède des antennes dans un certain nombre de villes, a mis sur pied quatorze commissions d'études et publié deux rapports (sur les mouvements pacifistes en Europe et sur l'audiovisuel). L'A.F.L. prépare un livre pour septembre et fourbit ses armes pour les prochaines élections municipales. Elle vient de s'installer dans de nouveaux locaux à Paris.

★ A.F.L., 48, avenue Marceau, 75008 Paris, tél. : 720-04-37.

Littérature africaine

Le Club des lecteurs d'expression française (CLEF) a pour vocation de promouvoir la lecture en Afrique et dans l'océan Indien et de faire connaître dans le monde les littératures de ces pays. Le CLEF édite notamment une revue, *Notre librairie*, et une collection de disques en collaboration avec Radio-France internationale, « Archives sonores de la littérature noire et de l'océan Indien ». L'association a réalisé une exposition destinée aux bibliothèques, associations, collectivités locales.

★ Club des lecteurs d'expression française, 69, quai d'Orsay, 75007 Paris, tél. : 555.95.12.

INITIATIVES

Stage de gestion

Le service de formation permanente de l'université de Paris-VIII à Saint-Denis organise un stage de huit cents heures pour la formation de cadres à la gestion et à l'administration des différents secteurs de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles). Ce stage s'adresse à des personnes niveau bac + 2, à la recherche d'un emploi et désireuses de s'orienter vers ces secteurs. Il aura lieu du 2 novembre 1982 au 28 mai 1983.

★ Service de la formation permanente, université de Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93256 Saint-Denis Cedex, tél. : 829-23-00 et 821-63-64, poste 15-97.

PUBLICATIONS

Jeunes en difficulté

Le Collectif réseau alternative (CRA) regroupe actuellement une quarantaine de « lieux de vie » accueillant des jeunes en difficulté. Il a édité un livre à partir de ces expériences : *Hé !... mouvances*, ainsi qu'un ouvrage de Claude Sigala, l'un des animateurs du CRA : *Visiblement, je vous aime* (80 francs de port pour ce dernier livre).

★ Communauté adultes-enfants « Le Coral », 30470 Aimargues, tél. (66) 88-00-12. Et CRA, c/o A.A.E.A. Blanque, 09160 Betchat, tél. (61) 66-40-99.

6 heures pour le désarmement nucléaire

Le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (Codene) vient de publier le compte rendu des débats qui ont eu lieu lors des « 6 heures pour le désarmement nucléaire en Europe », à la Mutualité, le 1er février 1982. Le Codene fédère vingt-cinq comités départementaux. Son appel a été signé par de nombreux mouvements et personnalités.

★ Codene, 23, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris, tél. 281-48-92.

Les associations en Amérique du Nord

Chantal Malenfant, chercheur au Centre d'études des techniques économiques modernes du C.N.R.S., a publié en avril 1982 une étude sur *« le secteur non marchand demain, un exemple : les associations bénévoles en Amérique du Nord »* (1). Elle est aussi l'auteur d'un article, « Etats-Unis : temps libre, sport et bénévolat », dans la revue *Temps libres - Equipements* (nº 2, juin-juillet-août 1982).

(1) Cette étude est disponible auprès de l'Association pour la diffusion de la recherche sur l'action culturelle (ADRAC), 3, rue Paul-Dupuy, 75016 Paris.

La presse associative

Les publications associatives représentent environ cinq cent mille titres. Pourtant, la presse associative n'a aucun statut officiel. Elle est soumise aux mêmes contraintes administratives et fiscales que la grande presse, sans bénéficier de certains de ses avantages. Il est très difficile, pour une association, d'obtenir ou de conserver un numéro de commission paritaire des publications et agences de presse.

La revue de l'Union française des centres de vacances (U.F.C.V.) vient de faire paraître un numéro spécial sur « La presse associative » (nº 191, mai 1982) dans le but d'aider les organismes à but non lucratif à se reconnaître dans le dédale des formalités administratives et fiscales en matière de presse.

Au sommaire : la presse associative, un enjeu pour la démocratie ; mesures pour favoriser la presse associative ; pour déclarer une publication ; pour obtenir la commission paritaire ; démarches postales ; démarches fiscales.

★ U.F.C.V., 54, rue du Théâtre, 75015 Paris, tél. 578-65-66.

CONSEILS

DONS ET LIBÉRALITÉS

En droit, une association déclarée ne peut recevoir de dons et de legs, même si dans la pratique des versements de particuliers ou d'organismes privés sont de plus en plus fréquemment pratiqués et tolérés. C'est ainsi que l'article 238 *bis* du code général des impôts autorise un certain nombre de déductions de caractère fiscal pour les versements effectués *« au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial ou culturel »*. Un arrêté du ministre du budget du 21 janvier 1982 rend obligatoire à partir du 30 juin 1982 l'établissement d'un reçu établi sur un imprimé diffusé par ses soins pour justifier des versements effectués. Reste que l'interprétation du critère d'intérêt général demeure subjective et revient à la seule administration fiscale.

Toutes ces dispositions ne remettent pas en cause le principe général que seules les associations reconnues d'utilité publique (article 2 de la loi du 1er juillet 1901) et les associations déclarées ayant pour but exclusif l'assistance ou la bienfaisance (article 35 de la loi du 14 janvier 1933) peuvent bénéficier de legs ou de donations consentis par un acte authentique. L'acceptation de ces libéralités est dans tous les cas soumise à une autorisation administrative en application de l'article 910 du code civil : *« Les dispositions entre vifs ou par testament, au profit des hospices de pauvres d'une commune ou d'établissements d'utilité publique, n'auront leur effet qu'autant qu'elles seront autorisées par un décret. »*

C'est le décret du 1er février 1896 qui, actuellement encore, définit la « tutelle légale en matière de libéralités » et la procédure à suivre en la matière. Les demandes d'autorisation doivent être adressées à la préfecture du siège social de l'association et comprendre un certain nombre de pièces permettant aux autorités administratives de connaître à la fois la situation du testateur ou donateur (famille, évolution des biens, du legs ou du don) et celle de l'association bénéficiaire.

L'autorisation administrative est donnée généralement par arrêté préfectoral ; toutefois un décret pris en Conseil d'Etat est indispensable lorsque le legs ou la donation donne lieu à une réclamation d'un héritier de sang (héritier réservataire, frère, sœur, neveu, nièce, cousin germain, collatéral au 5e ou 6e degré). Dans tous les cas la décision est transmise par le préfet au siège de l'association.

★ Cette rubrique est rédigée par *Service Associations*, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 PARIS, tél. : 380-34-09.

RENDEZ-VOUS

Rencontres « alternatives »

L'association BRAUD-Rencontres organise avec d'autres groupes « alternatifs » des journées de réflexion et d'animation à Saint-Aulaye (Dordogne) du 10 au 14 juillet. Parmi les thèmes : « Effets pervers de l'impasse industrielle », « Des productions locales qui redeviennent possibles », « Les projets alters locaux », etc. Des ateliers (danses, chants, repas végétariens...), des films, le bal du 14 juillet avec le concours du syndicat d'initiative !

★ S'adresser à Jean-Noël Fouchier, 12, rue Favre, 33530 Bassens, tél. (56) 06-06-48. BRAUD-Rencontres, chez Nicole Darriet, 9, rue Corot, 33150 Cenon.

Temps libre en Haute-Garonne

L'Association laïque pour l'éducation et la formation professionnelle des adolescents (ALEFPA) Temps libre met à la disposition des petits et des grands son centre culturel et de vacances Henri-Laborde à Boussan (Haute-Garonne) et l'agence du Temps libre de sa délégation régionale de Toulouse. Pendant les vacances d'été, le centre peut accueillir des enfants et des adolescents jusqu'à dix-huit ans. Il offre par ailleurs des possibilités de camping-caravaning et camping sous toile à des prix accessibles à tous. Le centre culturel et de vacances Henri-Laborde fonctionnant toute l'année, il peut encore accueillir des enfants en classes vertes ou en classes de neige.

★ Centre Henri-Laborde, domaine de la Barthète, Boussan 31420 Aurignac, tél. (61) 90-91-91 ou 90-91-48, ou agence ALEFPA Temps libre, 22, rue Croix-Baragnon, 33000 Toulouse, tél. (61) 53-17-57.

A NOS LECTEURS

Pendant la durée de la formule d'été du *Monde Dimanche* (20 juin - 5 septembre), les rubriques « Consommation », « Associations » et « Crible » sont interrompues. Elles reprendront dans notre numéro du 12 septembre. Les rubriques « Audiovisuel » et « Actualité du disque » continueront sans interruption.

Nous rappelons à nos correspondants que, en raison des délais de fabrication, ils doivent nous communiquer leurs informations un mois avant toute possibilité de publication.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

AUDIOVISUEL

Aäton : le futur de la vidéo

Tandis que Godard ne jure que par sa caméra 35 mm, que sa « paluche » vidéo équipe le cockpit des Airbus, Jean-Pierre Beauviala dépose son énième brevet et travaille à la révolution du vidéodisque. Pourtant, ce n'est ni un P.-D.G. prospère ni un savant fou. Il ne s'est pas plus laissé enfermer dans son rôle de chef d'une entreprise de cinquante personnes avec bureau à Broadway et agents dans une quinzaine de pays — dont le Japon et l'Inde — qu'il ne s'est complu dans la peau d'un professeur Tournesol solitaire au fond de son atelier de la rue Voltaire à Grenoble. Depuis dix ans qu'il a créé sa propre société, Aäton (avec deux *a* pour être le premier dans l'annuaire...), il a su éviter ces écueils. Quinze brevets sont là pour en témoigner, sa caméra 16 mm est partout, le marché américain est conquis.

En 1968, Jean-Pierre Beauviala bricolait sa caméra dans la grange de ses amis, le week-end. C'est l'anecdote, mais c'est aussi le secret de sa réussite. A la fois ingénieur et artisan, théoricien et bricoleur, il fait fonctionner aussi bien son œil, ses dix doigts que son cerveau. Voilà comment il explique, simplement, la naissance de la « paluche » : « *Je travaillais alors à un dispositif de marquage du temps sur la pellicule 16 mm. En cours de route, j'ai mis au point une caméra vidéo d'assistance, greffée sur la caméra 16 mm et qui permettait de contrôler immédiatement les prises de vues cinématographiques. Et là, révélation ! En tenant cette caméra vidéo dans la main, je me suis aperçu qu'elle devenait un instrument assez extraordinaire, très différent de la caméra à hauteur d'œil.* »

Jean-Pierre Beauviala met alors sur le marché un ensemble vidéo tout à fait original : dans la main, le tube et l'objectif de la caméra, pas plus grands qu'une lampe torche et qui se manient à peu près de la même façon ; à la ceinture, un boîtier groupant l'électronique de contrôle et un téléviseur miniature. La « paluche » est née, et, pour beaucoup, c'est une révélation. La caméra de Beauviala a quelque chose d'organique, elle est comme un prolongement naturel du corps, « un œil au bout des doigts ».

Pourtant, la « paluche » ne séduit pas tous les créateurs, car elle ne travaille qu'en noir et blanc à une époque où la couleur s'est imposée à la télévision. Pressé par l'industrie aéronautique, Jean-Pierre Beauviala s'est mis au travail pour produire la même caméra en couleurs. Mais, inventeur acharné, il ne peut concevoir de ne pas inventer encore au passage : « *Si c'est pour faire une caméra couleur normale, je rate l'invention. Ce n'est pas drôle. J'ai donc essayé d'analyser pourquoi la couleur au cinéma était si anecdotique. C'est qu'il y a saturation du cerveau devant cette multitude de signaux que sont les couleurs. Il faut donc trouver un système pour les raréfier à volonté, il faut intervenir sur les rapports des couleurs entre elles. Il faut pouvoir décider de la nature et de l'intensité des couleurs à la prise de vues, introduire le risque là, être inventif d'abord à ce moment. Cela répond probablement à des envies de peintre... Le traitement des couleurs à la post-production offre moins de possibilités, et puis il y a des choses qu'on ne peut plus rattraper à ce stade* ».

Le génie de Jean-Pierre Beauviala, c'est justement cela, cette façon de bousculer, à travers l'invention technologique, les habitudes de production et d'écriture et d'esquisser ainsi le futur de l'audiovisuel.

C'est dans cette même perspective qu'il envisage l'avènement du vidéodisque : « *Le support vidéo actuel, sur bande, est totalement transitoire. Dans cinq ans, tout le montage passera par le vidéodisque, qui sera également le support de diffusion, de même que l'original ne sera plus un film de 16 mm ou de 35 mm mais une bande à enregistrement optique. C'est une véritable révolution ! Il n'y a pas eu d'invention comme ça depuis Edison et Lumière !* »

La révolution dont parle Jean-Pierre Beauviala ne sera pas qu'un bouleversement technique, ne marquera pas seulement la fin du temps des ciseaux et de la colle. Car si ce progrès est capital pour la conservation de l'image (« *ça se conserve comme les Pyramides* »), il oblige également le réalisateur et le spectateur à modifier leur rapport à l'œuvre. Le vidéodisque permet en effet de stocker toute l'information, aussi bien l'ensemble des images tournées bout à bout (les *rushes*) que le film proprement dit tel que l'a monté le réalisateur.

Mais c'est aussi un support d'édition particulièrement bon marché. On peut donc concevoir que, demain, le spectateur pourra se procurer des vidéodisques stockant chacun une version différente, celle du réalisateur mais aussi celle de tout autre intervenant. Et pourquoi pas imaginer de véritables « kits » grâce auxquels le spectateur actif pourra monter sa propre version à partir du stock d'images tournées ? Si on ne peut conclure qu'un Fellini ou un Godard démonté et remonté par M. Dupont y gagnerait sur le plan artistique, on peut toutefois entrevoir là la perspective d'une création « ouverte » qui fera probablement naître des artistes nouveaux : les « vidéastes ».

Aujourd'hui, chez Aäton, rêver l'avenir, c'est inventer aussi le présent. Un petit télé-cinéma de montage permettant de traduire un négatif original en un signal vidéo est à l'étude. Il permettra de visionner avant tirage les séquences utiles au montage. Ainsi, peu à peu, la vidéo trouvera sa place. Elle ne sera ni « cinéma mou » ni avenir factice du septième art. Elle sera un irremplaçable instrument de travail, un outil de découverte qui devrait équiper ce que Jean-Pierre Beauviala appelle des « *centres de moyens* ». « *C'est comme cela*, dit-il, *qu'on fera du cinéma régional, en mettant à la disposition des gens ce type de matériel.* »

On ne fait pas le tour des inventions de Beauviala, pas plus qu'on n'arrive à suivre l'homme d'un bout de la planète à l'autre. Il est nécessaire toutefois de signaler sa machine à refaire les couleurs, qui permet de transférer les copies du dépôt légal (positives et périssables) sur un négatif « *bon pour mille ans* ». Actuellement à l'état de prototype, cette machine, qui combine des procédés optiques et vidéo, permettra de sauver bon nombre d'œuvres du patrimoine cinématographique. Elle accomplirait en une semaine la « recoloration » d'un film comme *le Baron de Münchhausen*, travail qui a demandé plusieurs années aux Américains.

Jean-Pierre Beauviala ne dit pas qu'il a dix ans d'avance. Mais les professionnels le savent qui apprennent lentement à le suivre.

CLAUDE-HENRI BUFFARD.

Vidéocassettes sélection

New look

Si cette cassette a connu l'un des relatifs succès de la jeune édition vidéo, c'est sans doute parce que *New Look* est — dans son principe au moins — un produit singulièrement excitant.

Comment imaginer en effet l'équivalent en images et en sons de ces magazines « pour hommes » qui ont fait les beaux jours de certains groupes de presse ? Le pari était de taille, d'autant que si *Playboy* a séduit son public en bousculant quelques tabous, *New Look* se devait, lui, de créer la surprise dans un sens diamétralement opposé pour rompre avec les lourds antécédents pornographiques de l'édition vidéo.

On connaît les éléments de la recette originale : des photos plus ou moins déshabillées encadrent quelques articles de prestige où d'éminentes personnalités exposent librement leur vision du monde. La version vidéo reprend fidèlement les mêmes ingrédients. Côté plaisir intellectuel, le pari est partiellement réussi : si les propos de Francis Ford Coppola dans sa cuisine manquent radicalement d'intérêt, la mise en scène par Bob Raphelson (*Five Easy Pieces, The Postman*) de sa propre interview est un sommet fort réjouissant de narcissisme délirant.

Les choses sont plus délicates lorsque l'on passe au plaisir de l'œil. Comment animer « ces filles qu'on épingle » et déshabiller sans tomber dans la trivialité du strip-tease ? A cette angoissante question, *New Look* apporte toute une série de réponses qui vont de l'enquête sociologique sur le maquillage pubien au reportage pseudo-ethnologique sur les massages thaïlandais en passant par les alibis plus classiques de la danse ou de la présentation de mode.

Malgré la diversité de ces variations sur la mise à nu, le tout n'est pas très convaincant. Peut-être manque-t-il à *New Look* cette abondante publicité qui fait l'épaisseur de ses confrères écrits et qui lui aurait permis de dépasser le cap du numéro un.

Un détail encore : cette vidéocassette est en version anglaise non sous-titrée. Sans doute pour conquérir plus facilement le marché international, mais certainement aussi pour ajouter à la sophistication nécessaire du produit.

★ *New Look*, 59 minutes, édité par International Videopresse et distribué par R.C.V. (disponible en VHS, Beta et V 2000).

Les pavés rouges de mai 68

On peut aussi, grâce à la vidéocassette, donner une seconde chance à toute une série de films qui, pour une raison quelconque, n'ont pu faire carrière dans les circuits de diffusion traditionnels. C'est sans doute à ce courageux parti pris que nous devons l'édition de cet étrange document qui mêle les images de mai 68 et l'histoire d'un monteur aux prises avec la grève de l'O.R.T.F., la censure du pouvoir et les états d'âme de sa petite amie.

Ce virulent pamphlet contre la mainmise du pouvoir sur l'audiovisuel reçut à l'époque un accueil très favorable de la critique. Avec le recul, le film semble pourtant pécher par une immaturité tant politique qu'esthétique. Le mariage entre la fausse décontraction de la Nouvelle Vague et le schématisme militant fait bien penser à Jean-Luc Godard, mais les manipulations de la télévision auraient mérité une analyse plus fine et plus documentée.

Pourtant, ces maladresses, ce dogmatisme sommaire ont quelque chose d'authentique et de singulièrement attachant pour tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont vécu mai 68 dans le même état de confusion des idées et des sentiments.

Peut-être le même éditeur nous permettra-t-il un jour de disposer sur cassettes de toutes les images de ce printemps, tournées par les États généraux du cinéma ou par d'autres, films qui, comme le rappelle justement le préambule des *Pavés rouges*, n'ont pour la plupart jamais obtenu de visa de censure.

★ *Les Pavés rouges de mai 68*. 1 h 35. Édité par Production Cassette Vidéo (P.C.V.) : 74, faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris.

Films

Au catalogue G.C.R., une collection « comédie musicale » nous offre six films de l'admirable duo Ginger Rogers et Fred Astaire. Ce sont *Amanda, Top Hat* et *Shall De Dance*, réalisés tous trois par Mark Sandrich, *Carioca*, de Thornton Freeland, *Gay Divorcee*, de Pandro Berman et *Swing time*, de George Stevens.

● **POUR LES AMATEURS DE WESTERN :**

Pendez-les haut et court, de Ted Post, avec Clint Eastwood, édité par Warner Filipacchi Video.

Jeremiah Johnson, de Sydney Pollak, avec Robert Redford, édité par Warner Filipacchi Video.

● **PARMI LES GRANDS CLASSIQUES :**

Les Amants, de Louis Malle, avec Jeanne Moreau, édité par R.C.A. et distribué par G.C.R.

La Vieille Dame indigne, de René Allio, édité par R.C.A. et distribué par G.C.R.

● **POUR LES ENFANTS :**

Laurel et Hardy conscrits, d'Edward Sutherland, édité par Cinéthèque et distribué par G.C.R.

Hirondelles et Amazones, d'après le livre d'Arthur Ransome, édité par Thorn Emi Video.

● **ET ENCORE :**

Hair, de Milos Forman, édité par Warner Filipacchi Video.

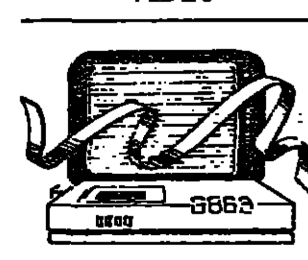
Network, de Sidney Lumet, avec Faye Dunaway et William Holden, édité par Warner Filipacchi Video.

La Vie de Brian, des Monthy Pythons, en version originale sous-titrée, édité par Thorn Emi Video.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRATIQUES

VIDÉO



Un Festival pour l'entreprise

La vidéo tient une place de plus en plus importante au sein de la communication d'entreprise, et les Journées audiovisuelles qui se déroulent à Biarritz du 22 au 26 juin à l'initiative du C.N.P.F. vont être l'occasion de faire le point sur les multiples initiatives dans ce domaine.

Cinquante vidéogrammes seront présentés en compétition au Festival national de l'audiovisuel d'entreprise à côté de cent vingt films et de soixante-dix diaporamas d'information. Parallèlement, les Journées de la formation organiseront des ateliers pratiques sur la vidéo et la micro-informatique. Enfin, deux vidéothèques seront ouvertes en permanence pour permettre aux participants de voir ou de revoir les réalisations de leur choix.

Documentation sur la production indépendante

Vidéo-Ciné-Troc a ouvert un centre de documentation et d'information sur l'audiovisuel destiné aux réseaux associatifs, aux organismes sociaux et aux collectivités. On peut y trouver une importante documentation technique sur la vidéo, le 16 mm ou le super-8, mais aussi un fichier de plus de mille titres permettant de retrouver les distributeurs des documents audiovisuels réalisés par des groupes indépendants.

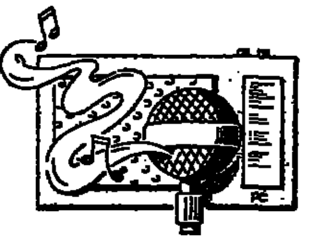
★ Vidéo-Ciné-Troc : 15, passage de la Main-d'Or, 75011 Paris (Tél. : 806-55-00).

J. F. L.

RADIO

Emplois pour les radios libres

Une radio libre, soucieuse de créer des emplois permanents, mais trop démunie pour pouvoir financer au départ des charges de personnel, peut espérer se placer dans l'un des cas possibles d'obtention d'emplois d'initiative locale et recevoir du ministère du travail, pour un an, une subvention par emploi de 36 000 F. Un dossier doit être déposé auprès de la direction départementale du travail et de l'emploi, justifiant notamment du caractère d'intérêt local du travail et de la capacité de l'association gestionnaire de la radio à le maintenir au bout d'un an.



Une circulaire du ministère du travail, datée du 23 décembre 1981, et adressée aux préfets et directeurs départementaux du travail et de l'emploi, précise l'esprit et les conditions d'examen des demandes. En voici les points principaux :

« *(...) Les demandes d'emplois d'initiative locale présentées par les radios privées locales doivent être examinées en fonction de leur champ d'activité, en particulier dans les secteurs prioritaires définis par la circulaire. Les radios locales privées sont actuellement tolérées. Une radio ne deviendra légale qu'après avoir obtenu une dérogation qui sera accordée par la commission mise en place courant décembre comme le prévoit la nouvelle loi.* (Journal officiel du 10.11.1981.)

» *Il importe d'éviter que des emplois d'initiative locale ne se trouvent en situation d'illégalité, mais également de ne pas retarder le démarrage et le développement de ces radios en cumulant les délais administratifs. Pour cela, nous vous demandons d'examiner les demandes d'emplois d'initiative locale dès qu'elles vous sont présentées et de prendre une décision de principe à leur égard dans les meilleurs délais. Le cas échéant, vous aviserez la radio que sa demande a été acceptée, sous réserve d'obtention de la dérogation, et lui demanderez de joindre l'attestation de dérogation aux pièces justificatives habituelles pour le premier versement. La radio pourra éventuellement faire état de la décision de principe favorable pour les emplois d'initiative locale dans le dossier qu'elle présentera à la commission de dérogation.* »

Confort d'écoute en voiture

Le parc croissant des douze millions d'auto-radios en France (la part des ventes annuelles d'appareils est de deux millions, le taux de renouvellement de six ans) incite les sociétés d'électronique à innover et à diversifier leurs produits. Ainsi, la société Sofare, spécialisée dans l'étude, la fabrication et la commercialisation de matériels « périphériques » de l'autoradio vient de créer le S-Tronic MK3, destiné à pallier les inconvénients des brusques changements de conditions d'écoute de la radio en voiture (passage sous un tunnel, route pavée, bruits extérieurs...).

Le S-Tronic MK3 se présente sous la forme d'une petite boîte noire (160 × 130 × 30 mm) qui conjugue les fonctions d'amplificateur de puissance stéréophonique, d'égalisateur et de régulateur automatique du niveau sonore, asservi au niveau des bruits environnants. Doté du Hifimatic système (correcteur permanent du volume de sortie) et relié à un minuscule micro collé au pavillon et enregistrant tous les sons, il prend en compte les bruits gênants et adapte le volume de l'appareil à ces contraintes.

L'intégralité d'un message sonore de forte amplitude est ainsi entendue sans qu'il soit nécessaire d'agir sur le bouton du volume, ce qui peut se révéler particulièrement intéressant pour écouter de la musique ou des débats, les participants n'ayant pas toujours la même force de voix. Compatible avec tous les auto-radios, son prix de vente élevé le situe dans la gamme des produits de haut standing (de 1 500 F à 1 800 F).

ANNICK COJEAN.

HI-FI

Des enceintes pour le son numérique

L'arrivée prochaine du son numérique risque de poser de délicats problèmes aux fabricants d'enceintes acoustiques. Il s'agit d'améliorer les performances du transdouceur électromagnétique pour répondre le plus finement et le plus rapidement possible aux injonctions du signal, un signal qui, lorsqu'il provient d'un disque compact numérique, est d'une précision redoutable ! Le début et la fin d'un son ne doivent pas être gommés par l'inertie du haut-parleur. Or les enceintes traditionnelles, composées d'une membrane et d'une bobine mobile, ont certaines faiblesses dans ce domaine.

Pour relever le défi, la société Audax, un fabricant français bien placé dans ce secteur de la compétition internationale, a porté ses efforts de recherche sur la composition de la membrane. Trois années ont été nécessaires pour améliorer le comportement vibratoire de la matière et trouver un produit, le polyméthyl pentène ou T.P.X., répondant aux exigences des ingénieurs mélomanes.

Le T.P.X. est léger, ce qui assure un bon rendement. Il propage les vibrations à 2 000 mètres par seconde, ce qui convient très bien aux hautes fréquences et il offre un amortissement interne excellent. Ce dernier point est capital dans la réduction du taux d'ondes stationnaires, le facteur le plus perturbant dans le fonctionnement d'un haut-parleur.

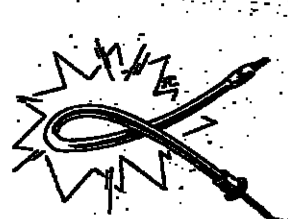
Toutes ces qualités sont acquises sans concessions puisque le rendement énergétique de l'ensemble bobine-membrane connaît une augmentation substantielle. Après la présentation d'un prototype, Audax compte sortir toute une gamme de matériel utilisant ces nouveaux ingrédients. On retrouvera ces haut-parleurs sur les enceintes de séries ou les kits de la marque. Ainsi, en s'alliant avec la chimie de synthèse, l'électro-acoustique relève le défi du son numérique.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

PHOTO

Travaux photo accélérés

Le marché du laboratoire d'amateur est en pleine mutation. Nous avons déjà indiqué (*le Monde* du 3 avril 1982), l'arrivée du « traitement express » en moins d'une heure et du traitement dans la journée, des photos en couleurs d'amateurs. L'implantation de petites unités de développement des films et de tirage des épreuves dans de nombreux points de vente, permet à des détaillants de livrer les photos dans des délais très courts.



La tendance s'est précisée ces derniers mois et l'on a vu de telles unités s'installer dans de grands magasins parisiens. l'une des vitrines des Galeries Lafayette, par exemple, abrite désormais une chaîne de traitement Noritsu. Des groupements de détaillants (c'est le cas de Phox, notamment) ont adopté le service du traitement dans la journée pour un certain nombre de magasins. Depuis mai, les magasins de la FNAC, à Paris, ont à leur tour réagi en créant quatre sortes de travaux photo : une série « standard » (travail de qualité en deux jours au prix de 2,20 F l'épreuve), série « rapide » (même travail en 24 heures avec un supplément de 8 F par commande), série « économique » (tirage en fin de semaine, lorsque les laboratoires ne sont plus encombrés, au prix de 1,60 F l'épreuve) et série « expert » (tirage grand format en trois jours au prix de 2,70 F).

Cette modulation des travaux proposés par la FNAC a été conçue à la fois pour permettre un fonctionnement constant du laboratoire, et garantir à l'amateur un délai et une certaine qualité de tirage. Il n'est pas rare, en effet, dans les nouveaux systèmes de traitement « express » ou « à la journée » que des travaux médiocres soient rendus. Non parce que les procédés employés ne sont pas satisfaisants, car, en fait, tous les laboratoires utilisent les mêmes, conçus par Kodak, mais parce que le processus de tirage et de traitement n'est pas suivi avec un soin suffisant. Au consommateur donc de surveiller la qualité des travaux qui lui sont remis afin de les refuser lorsqu'ils sont manifestement mauvais ou de changer de fournisseur s'il apparaît que le travail réalisé n'est pas de bonne qualité de façon permanente.

ROGER BELLONE.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Toscanini derrière sa légende

« Toscanini, the man behind the legend » : un beau titre, mais discutable. Il est impossible de résumer en peu de phrases l'impression que produit ce déluge de disques réédités pour le vingt-cinquième anniversaire de sa mort. Une impression parfois désagréable de prime abord, quand on tombe sur certaines gravures, pourtant « améliorées » par une stéréophonie artificielle, au son bruyant comme enfermé dans une boîte, qui les font paraître plus vieilles qu'elles ne sont ; c'est le cas de plusieurs symphonies de Beethoven, même *l'Héroïque* et la *Neuvième* (malgré un adagio profondément émouvant), de la *Symphonie inachevée* et de la *Symphonie en sol mineur* de Mozart, trop sèches et pourtant fascinantes dans leur interprétation sans concessions, parfois terrible.

Le danger est d'ancrer l'idée que Toscanini c'était surtout l'élan, la force de tempérament, alors que pour lui la qualité orchestrale était essentielle. Le disque réalisé avec l'Orchestre de la Scala en 1920 devrait donc n'être vendu qu'aux « collectionneurs avertis », comme certaines des ouvertures de Verdi et de Rossini, ou *la Moldau* de Smetana.

Mais il reste assez d'enregistrements pour restituer le vrai Toscanini, d'autant que l'oreille s'habitue ; le fantastique quatrième acte de *Rigoletto* (avec Leonard Warren et Zenka Milanov), lui, admirablement rajeuni, les interprétations wagnériennes (en particulier la troisième scène de *la Walkyrie*, avec Helen Traubel et Lauritz Melchior), qui révèlent une souplesse spirituelle, une luminosité, un lyrisme sublime tout différents de Furtwaengler ou de Knappertsbusch, mais non moins captivants, la *Première* et la *Cinquième Symphonie* de Beethoven, entre autres, et, bien entendu, le *Requiem* de Verdi (avec Nelli, Barbieri, Di Stefano, Siepi), la plus éblouissante et visionnaire des références. Mais quel dommage que Toscanini n'ait pas vécu dix ans de plus...

JACQUES LONCHAMPT.

Enregistrements R.C.A.

Avec l'Orchestre de la Scala : ouvertures et pages symphoniques de Donizetti, Mendelssohn, Berlioz, Bizet, Massenet, Wolf-Ferrari, Galilei, Pizzetti, Mozart, Beethoven (VL 46024 ; inédit, 1920).

Wagner : *la Walkyrie*, premier acte, scène 3, et *Chevauchée*, *Murmures de la forêt*, *Siegfried-Idyll* (VL 46008 ; 1941-1952) ; *Prélude* et *Mort d'Isolde* ; *Prélude* et *Enchantement du vendredi saint*, de *Parsifal* (VL 46009 ; 1949-1952).

Beethoven : intégrale des symphonies et ouvertures (7 disques VL 46020 ; 1944-1953).

Verdi et Rossini : *Ouvertures de Forza, Luisa Miller, Vêpres siciliennes, l'Italienne à Alger, le Siège de Corinthe* (VL 46006 ; 1942-1952).

Smetana : *la Moldau* ; Sibelius : *Finlandia* ; Suppé : *Poète et paysan* ; Saint-Saëns : *Danse macabre* (VL 46007 ; 1943-1950).

Verdi : *Rigoletto*, 4e acte ; *Hymme des nations* ; *Te Deum* (VL 46005 ; 1943-1954).

Rossini : six ouvertures (VL 46004 ; 1945-1953).

Mozart : *Symphonie n° 40* ; Schubert : *Symphonie inachevée*, VL 46003 ; 1950).

Respighi : *Fontaines, Fêtes et Pins de Rome* (VL 46000 ; 1949-1953).

Verdi : *Requiem* (2 disques VL 46010 ; 1951).

Chaque disque : 40 F. Notices en italien et en anglais.

La danse à Versailles

On sait la place que tenait la danse à Versailles et le culte quasi quotidien que lui rendait une cour pour qui le « petit lever du roi » était déjà, en soi, une manière de ballets.

Reste aujourd'hui pour les interprètes à retrouver, sinon les tempos d'origine de l'abondant répertoire chorégraphique laissé par les lullystes. Et d'abord le coup d'archet, ce fameux coup d'archet à l'ancienne qu'il faut donner *« pesant, quoique court et aigu, et plus détaché que coulé »*. Car c'est de lui que dépendent le style, la découpe, les phrasés propres à chaque type de danse, des courantes nobles et graves aux menuets enjoués et *« se battant vitement »*, en passant par cette contredanse qui, importée d'Angleterre, réussira si bien chez nous, tout au long du dix-huitième siècle...

Travail de musicologue donc, mais débouchant sur ce qui est la source de toute vie en musique ; le mouvement marié au rythme. C'est peu de dire que Pierre Séchet, à la tête des Musiciens (les biennommés !), y excelle ; il égale ici les meilleurs spécialistes « baroquisants » du moment : Gustav Leonhardt et son Consort, ou la Petite Bande des frères Kuijken, dépassant le simple exhumation pour arriver à cette re-création totale, qui est présence et intégration de l'œuvre du passé à notre temps, comme à nous-mêmes.

Un enregistrement qui est un bonheur constant du cœur et de l'oreille, et qui nous offre, glissée entre les pièces des chefs de file attitrés de la fête louis-quatorzième, la confirmation du singulier talent du Jean-Ferry Rebel, élève de Lully, beau-frère de Delalande, charmeur et insaisissable comme Purcell, son aîné de sept ans. (Œuvres de Rebel, Lully, Marin, Marais, Campra. Stil, 1405-S-81.)

La fête vivaldienne

La fête vivaldienne bat son plein, au long de cet enregistrement des *Solisti Veneti* que Claudio Scimone dirige avec sa passion et sa verve coutumières. D'excellents solistes (dont la trompette infaillible de Guy Touvron et le facétieux basson de Maurice Allard) contribuent à faire de ce disque une réussite totale, dans un climat de bonheur sonore et de vie rythmique qui échappe, de la première à la dernière note, au ronron du quotidien. (Cinq concertos pour deux trompettes, deux cors, luth, basson, deux violons, deux violoncelles. Erato, NUM 75009.)

ROGER TELLART.

Trente-cinq airs de concert de Mozart

A-t-on jamais mieux écrit pour la voix ? Utilisant ses possibilités extrêmes de prouesse pour étonner et séduire, son pouvoir de nostalgie pour émouvoir, ses variations chromatiques pour déranger l'auditeur et le faire rêver ? L'a-t-on jamais mieux alliée, imbriquée aux subtilités rythmiques des cordes et aux troubles coloris des vents ?

Trente-cinq arias écrites par un Mozart tour à tour amoureux des voix et des cantatrices, leur offrant ces joyaux pour briller en concert ; un Mozart provocateur, exigeant de ses chanteurs des exploits qu'il n'osera pas demander dans ses opéras (de redoutables sauts d'intervalles, des contre-sol); un Mozart pétri de culture musicale surtout, composant certains de ces airs pour être interpolés dans les œuvres des autres.

Cinq interprètes ayant des timbres et des tempéraments fort différents, mais toutes de technique transcendante et de style impeccable, chacune à son tour virtuose ou rêveuse, ingénue ou impérieuse : Kiri Te Kanawa, Edita Gruberova, Teresa Berganza, Elfriede Höbarth, Krizstina Laki.

Avec la sonorité raffinée et luxueuse de l'Orchestre de chambre de Vienne, dirigé par György Fischer. (Cinq disques Decca, 591.232-BA 327.)

ALAIN ARNAUD.

Rock Variétés

SQUEEZE « Sweets From A Stranger »

L'affaire est délicate. Que l'on en juge ; *East Side Story*, la précédente production de Squeeze, reste comme l'un des cinq meilleurs albums de l'année dernière. Pour on ne sait quelles raisons — autres que futiles, — cet album, produit par Elvis Costello, est passé inaperçu. L'humeur du moment étant sans doute ailleurs, la rumeur publique avait d'autres chats à fouetter, car, somme toute, *Squeeze* n'avait d'argument, si peu compatible avec la mode, que la perfection d'un disque qui, du premier au dernier morceau, ne souffrait d'aucune faiblesse. Des compositions savamment construites, des mélodies entêtantes, des arrangements subtils, des voix nuancées et de l'humour dans les textes... *Squeeze* brillait de cet éclat qui fait que les chansons se collent instantanément au coin des lèvres comme si on les avait toujours chantées. Cette magie universelle et populaire dont une poignée de groupes, les Beatles en tête, ont gardé jalousement le secret.

Si l'affaire est délicate, c'est que le nouvel album, *Sweets From A Stranger*, apparaît comme le remake un peu fade du précédent. Les compositions sont souvent mièvres là où elles étaient pétillantes, les mélodies sirupeuses là où elles étaient acidulées, l'inspiration banalisée bref, la flamme qui fait la différence ne brûle pas. Qu'à cela ne tienne, *East Side Story* n'ayant pas été consumé en son temps, autant lui rendre tardivement les honneurs qui lui reviennent. (*East Side Story* : A&M, distr. C.B.S., AMLH 64854 ; *Sweets From A Stranger* : A&M, distr. C.B.S., AMLH 64899).

THE CURE « Pornography »

Loin du clinquant et des pacotilles souvent prisés par la production du rock britannique, les trois Anglais de Cure se cachent derrière leur musique, usant de sobriété pour toucher à l'essentiel. Ils sont les héros anonymes, ce qui ne veut pas dire impersonnels, d'une expression urbaine dans les traumatismes de la ville et de la vie, chargée d'une violence sourde et engagée comme dans un face-à-face dont on ne saurait prévoir l'issue. Un face-à-face privilégié avec l'auditeur, sans détours et sans surenchère. Cure ne bluffe pas.

Il existe quelque chose d'inaltérable dans ce rock crispé où le cynisme des mots le dispute à l'acidité des interventions, où l'on dévisage la solitude des vies perdues dans un univers piégé par ses propres mécanismes qu'il ne maîtrise plus. Les mélodies sont belles dans leur simplicité, servies par une mise en place épurée, ici une guitare fluide et harmonieuse, là une autre cinglante et dissonante, plus loin une voix anxieuse qui implore et, toujours présente, une rythmique lancinante et lourde de sens. N'oublions pas qu'il s'agit de pornographie, c'est un univers en passe d'être déclaré zone sinistrée qui est mis à nu ici. L'écoute de ce disque est déconseillée les matins de pluie. (Polydor, 2383 639).

MOTELS « All Four One »

Les Motels sont le groupe de Martha Davis, qui chante, joue de la guitare, compose et écrit l'essentiel du matériel musical. L'un des seuls groupes originaires de Los Angeles qui aient échappé à la boulimie de la grande consommation. Un rock diversifié dans ses climats, sophistiqué sans perte d'énergie, emmené par une voix sensuelle et expressive. (Pathé Marconi, 400096).

ALAIN WAIS.

Dans l'autobus

(Suite de la page XVI.)

Le gros à bonnet de fourrure se débattait en vain. Il s'agrippa des deux mains au dossier d'un siège et tenta de se frayer un passage. Il ne réussit qu'à se déplacer de 1 mètre environ et resta coincé à côté du siège pour invalides. Il y en avait un d'assis là, justement, qui lui barra le chemin de sa jambe de bois.

On arrivait à un arrêt facultatif. La précipitation de la masse inerte des corps humains immobilisa le gros. Le conducteur pressa un bouton à son tableau de bord, celui qui commande l'ouverture des portes automatiques. La porte du milieu s'ouvrit la première. Le frêle jeune homme, qui se tenait déjà tout prêt sur le marche-pied, sauta agilement dehors.

Le gros essayait de descendre par la porte à l'avant du bus. Ça n'allait pas tout seul. Tout rouge, soufflant bruyamment, il ressemblait à un bouledogue enragé. Le conducteur l'observait avec une sorte d'attention froide. Courtois, il lui laissait le temps de sortir. L'autre réussit à quitter enfin l'autobus. Il jeta alentour un regard désemparé. Plus de trace du jeune homme. Il se borna à noter le numéro du bus qui s'éloignait déjà. ■

Traduit du polonais par Jean-Pierre Allard.

★ Né en 1935, diplômé d'études juridiques à l'université de Varsovie, Marek Nowakowski s'est imposé, dès 1957, comme auteur à succès de courtes nouvelles mettant en scène la vie des « marginaux » de la société polonaise. Souvent interdit de publication au cours de ces dix dernières années, Marek Nowakowski se promène aujourd'hui dans les rues de Varsovie pour noter ce qu'il voit et entend. Une série de ces instantanés vient de paraître dans *Kultura*, la revue polonaise de Paris, (avril 1982).



Jazz

ARC : « Soli solo... plus »

Daniel Humair a dit un jour, par plaisanterie : *« Le free jazz est une musique souvent plus facile à faire qu'à écouter... »* Il a tout de même accueilli, depuis quinze ans, au Musée d'art moderne, tous les coureurs d'aventures. Il sait seulement que sont rares ceux qui peuvent, sans être ennuyeux, s'éloigner des chemins que l'usage a rendu commodes et unis. En cet album l'esprit libre souffle alors même qu'il se plaît à se donner des règles. *Sherzoïd*, de François Jeanneau, ouvre la première face et livre le principe qui préside à l'accomplissement de toutes les plages : l'exigence de chacun à l'égard de soi et l'entente parfaite voulue lors des passages préparés, répétés, mis au point impeccablement.

Le recueil, où l'on entend aussi (outre Humair et Jeanneau) Texier, Kanny Clark, Drouet, Chautemps, ne saurait résumer l'action collective de l'ARC, mais il en donne une illustration remarquable. Chautemps, qui voit dans les disques des poisons mortels pour la musique, se résout ici à lui en administrer une goutte. Elle s'en remettra. A notre sens, elle ira même mieux : c'est l'eau de jouvence. Six des meilleurs protagonistes des soirées du Musée, enregistrés simplement, en stéréophonie « directe », offrent une fascinante image de ce qu'est un jazz de recherche, sans conduite de pure destruction, mais aussi sans le moindre soupçon de complaisanse. (ARC, 11, avenue Wilson, Paris-16e.)

MODULE : « Dans le geste du cachou »

Un témoignage de ce qui se fait dans l'Hexagone, et pas seulement à Paris. Alain Brunet (trompette) vit à Valence, André Jaume (saxophone) à Marseille. L'un comme l'autre militent pour la musique d'aujourd'hui. L'un et l'autre en jouent. Le groupe *Module*, avec Jean Bolcato (contrebasse) et Jacques Bonnardel (batterie, percussions), voyage, donne des concerts, se laisse enregistrer : dans la capitale — récemment, au Studio 105 — mais aussi dans la France profonde, — à Saint-Martin de Castillon, par exemple, au Studio de l'Oiseau musicien. Le volatile leur a porté bonheur, l'album le prouve. Prenons *Guinivre*. C'est un thème fondé sur un court motif répété que Brunet, très à l'aise, exploite avec une grande aisance, une grande légèreté, en degrés conjoints, à la Don Cherry. Et prenons *Mentouhetep* qui élit, à l'inverse, un tempo lent et qui dévide une mélodie modale dans le prolongement, cette fois, du geste de Miles Devis, avec un exposé au bugle et un soutien intelligent, sensible, de Jaume. Les rythmiciens, excellents, jettent des figures inspiratrices tout au long de ce disque qu'il faut écouter. Les régions bougent. (Disques Orphée, 74330 La Balme de Sillingy.)

LUCIEN MALSON.

CHARLIE PARKER : « Every bit of it, 1945 »

1945 : année charnière pour cet altiste qui révolutionne la musique afro-africaine. Bird a déjà quitté les machines dansantes de Jay Mc Shann, Earl Hines, Billy Eckstine, où il avait lancé ses premiers chants. De sideman, de musicien de pupitre — quoique soliste accompli, — il va devenir l'animateur de combos impétueux par quoi la modernité advient au jazz. Mais pour l'heure, Parker fréquente encore les grandes formations de Clyse Hart, Cootie Williams, Red Norvo, Sir Charles Thompson. Il y côtoie des intrumentistes de l'esthétique contestée : Slam Stewart, Cozy Cole, Big Sid Catlett, Buck Clayton, Flip Phillips, Trummy Young, Don Byas. Et s'il joue aussi dans le quintette de Dizzy Gillespie, il y rencontre bien peu de boppers.

Ce double album rassemble des échantillons. On découvre un autre visage musical de Parker. Sur du matériau usé jusqu'à la corde, les audaces du saxophoniste, ses acrobaties, ses foucades, paraissent littéralement incongrues dans ce contexte de classicisme pantouflard. A moins qu'elles ne le frappent d'obsolescence. (Spotlite SPJ 150 D. Distribué par DAM.)

ALAIN LEYGNIER.

Le Monde DIMANCHE

NOUVELLE

Une tête de mule

par MAREK NOWAKOWSKI

LAISSE *tomber, tu t'excites pour rien*, lui expliquai-je patiemment. *Ils vont te briser. C'est du despotisme oriental, on ne plaisante pas avec ça. Crois ton vieux père, j'ai assez vécu pour savoir de quoi je parle.* »

Et lui :

« *Tu t'es fait botter le derrière, alors maintenant tu préfères plier l'échine.* »

C'est comme s'il m'avait giflé ! Mon propre fils !

« *Espèce de merdeux !* »

Le sang me monte à la tête, j'étouffe. Heureusement, ma belle-fille a la présence d'esprit de remplir aussitôt nos verres. On est à table, rien que de la famille. Le cadet de mes petits-fils dort déjà. L'aîné joue par terre avec son train électrique. Un jouet étranger, astucieux, y a pas à dire ! Voilà la locomotive qui se met en marche, stoppe devant le sémaphore, repart. Cette scène me met du baume au cœur. Ils sont bien, ces gamins ! Mes petits-fils. Je change le fusil d'épaule et recommence.

« *Bien, admettons que tu aies raison. Il faut pas se laisser impressionner. Vous allez continuer, autrement dit vous passez dans la conspiration. Mais as-tu pensé à tes enfants, à tes devoirs de père de famille ? Tu as une lourde responsabilité...* »

Ma belle-fille me coupe la parole, elle a déjà une réponse toute prête :

« *Le cas échéant, je m'occuperai de tout. Je me débrouillerai, vous en faites pas, père.* »

Je la regarde. Facile à dire. Elle s'occupera de tout. Voyez-moi ça ! Depuis sa maladie, elle traîne la patte, elle a maigri, on dirait un copeau de bois sec. Et cette fièvre dont elle se plaint tous les matins. Où trouvera-t-elle l'argent pour faire marcher la maison. Où ? Mais voilà mon fils qui vient à la rescousse.

« *D'ailleurs, tu es là, papa. En cas de besoin, tu nous aiderais, non ?* »

Quel toupet quand même, ces jeunes ! Ils n'ont que faire de nous, mais, côté fric, attention, on doit être à leur service. Jolie éducation ! Il suffit que je déjeune avec eux et j'ai déjà les nerfs à bout. Un dimanche !

Je fais quand même un effort, et nous voilà en train de trinquer, d'homme à homme.

« *Je comprends tout*, dis-je. *Mais, vois-tu, il ne sert à rien de vouloir prendre la lune avec ses dents. Patientez, vous verrez bien...*

— *Tu m'ennuies, papa. Avant aussi tu disais : il faut céder, vous n'obtiendrez rien ; prenez ce qu'ils vous offrent, autrement ils vous passeront sur le corps. Le disais-tu ou non ? Ça n'a pas empêché dix millions de gens de se joindre à nous. C'est déjà une force, ça compte !* »

C'est qu'il est vraiment obtus ! J'use ma salive pour rien. Si au moins il voulait partir comme je lui ai déjà conseillé. J'ai même écrit à ce sujet à mon frère. Il les aiderait volontiers. Voilà presque deux ans qu'il est installé à Hambourg. Permis de séjour, de travail, sans parler de toutes les facilités qu'on offre aujourd'hui aux Polonais. Une vraie manne. Mon fils, l'autre jour, m'avait ri au nez.

« *Quitter le pays ? Maintenant, quand on a une chance ?* »

La voilà ta chance, imbécile !.

C'est fou d'être obstiné à ce point. Une vraie tête de mule. Pour ça, il est bien mon fils. Mon père avait beau me battre : tu ne recommenceras plus ? Si, je recommencerai ! Maudit sang, c'est la faute à la génétique, comme on dit.

Je me mobilise à nouveau pour faire appel à la logique.

« *Tu sais bien que je ne suis pas un lâche. Durant l'occupation, notre cuisine servait de dépôt de tracts. La caisse à charbon en était pleine ! Et sous le stalinisme, demande donc à Kwiatkowski ! La sécurité le cherchait partout alors qu'il était dans notre grenier. Il y a passé un mois ! Oui, monsieur ! Et pour un truc comme ça, on risquait la prison !*

— *Ça, ce sont les contes et légendes du passé* », me fait cet insolent, et le voilà qui cligne de l'œil à ma belle-fille. Je m'en sentis découragé. Et cette vodka qui ne passe pas. Une odeur repoussante ! Je regarde les têtes blondes de mes petits-fils, et mon cœur se serre de douleur. Le plus jeune dort tranquillement, on dirait un ange. Que deviendront-ils ? Qui seront-ils ?

Si, au moins, leur mère était plus sérieuse... Mais non, une tête brûlée, elle aussi. Aucune sagesse féminine. Pour ça, ils sont bien assortis ! Nous sommes toujours à table. Ils me regardent comme un vieux rat qui est sorti de son trou pour s'y enfuir de nouveau au moindre danger. Tout est anormal sous ce régime, même la vie familiale !

« *Je ne me suis jamais caché derrière le dos d'un autre*, dis-je encore. *Au bureau, la plupart de mes collègues étaient restés dans l'ancien syndicat, je fus parmi les premiers à rejoindre Solidarité. Même que le vieux, je veux dire le directeur, me mettait en garde :* « Soyez prudent, à la Centrale, ils voient ça du mauvais œil. » *Mais moi, je tenais bon.*

— *Il n'y a pas de quoi se vanter*, répliqua mon fils. *Ce qui compte, c'est résister aujourd'hui.*

— *Résister aujourd'hui ?*, m'étonnais-je en toute sincérité. *Et comment ça ?* »

Sans rien dire, il quitta la table et se mit à fureter dans un coin. Il déplaça le palmier, roula le tapis, puis, s'accroupissant, tira d'une cachette une grosse liasse de papiers. Il se mit à lire à mi-voix. Bulletins clandestins de Solidarité. Ça parlait de leurs grèves, de la répression, des arrestations. Il y avait aussi un appel. L'un de leurs dirigeants, qui ne s'est pas laissé prendre, le lançait à partir de sa cachette. Cette fois, c'en était trop. Je levai la voix.

« *Tu n'as pas le droit de garder ça à la maison ! Détruis-le immédiatement !* » Je tendis la main, mais il ne me laissa pas y toucher.

Charmant déjeuner ! Je n'arrête pas de m'énerver. Je suis venu me détendre, réjouir mon cœur au contact de toutes ces jeunes vies. Et je les vois qui dégringolent la pente à toute vitesse. Joli couple !

Je décidai d'arrêter là les frais.

« *Le déjeuner était fort bon*, dis-je à l'adresse de ma bru. *Tu réussis tes quenelles aussi bien que ta mère. Mais nous ne parlons pas la même langue.* »

Ils hochèrent la tête avec indifférence.

« *Je vais t'accompagner* », dit mon fils.

Je répondis à son offre par le silence. Il me suivit dans l'escalier. On ne se parlait toujours pas. A quoi bon ?

Ce n'est que dans la rue, quand je levai la tête pour le regarder en face, que j'eus les jambes coupées d'ahurissement. Au revers de sa veste, sa veste molletonnée de tous les jours, il portait toute une panoplie d'insignes : la Sainte-Vierge, comme celle de Walesa, Solidarité, puis un autre, un autre encore. Tous criants de couleurs à vous brûler les yeux ! Le voilà qui se redresse à présent et me lance en plein dans la figure :

« *C'est maintenant qu'ils ont tous les jetons qu'il faut jeter le défi !* »

Héros, va ! Hardi chevalier ! Des lances contre les tanks, on connaît ça. Mais je me gardai de rien laisser paraître de mon émotion, j'étouffai même un bâillement artificiel. Il n'y a pas d'arguments qui tiennent contre pareil entêtement. Je ne savais qu'une chose : il fallait qu'il regagne au plus vite la maison.

NICOLAS VIAL

Avec tout cet étalage sur sa poitrine, ils peuvent l'arrêter à tout moment, l'interner même si ça se trouve. Et s'ils perquisitionnent chez lui... Il valait mieux ne pas imaginer tout cela.

A cet instant, je vis une patrouille. Ils étaient quatre, à 100 mètres de nous à peine. Je me débarrassai de cet imbécile en criant : « *Voilà mon bus ! Salut ! A bientôt !* »

Je courus jusqu'à l'arrêt, et, une fois là, j'osai regarder en arrière. Ouf ! Il n'était plus là. J'étais enfin tranquille, débarrassé d'un grand poids. Lentement, tel un promeneur désœuvré, je me mis à marcher droit devant moi. Ils venaient à ma rencontre, avec leurs yeux attentifs qui semblent fouiller chacun au passage. Et je ne sais plus si c'est à cause de la vodka dont j'aurais ressenti enfin les effets, ou parce que mes nerfs s'étaient relâchés, que j'eus l'idée farfelue de leur crier :

« *Salut, les gars !* »

Ils s'arrêtèrent, je m'arrêtai moi aussi.

« *Qu'est-ce qui vous prend ?* fit l'un d'eux.

— *Rien, mais je me disais qu'on a beau être de nouveau en guerre, nous tiendrons le coup quand même.* »

Les voilà qui m'encerclent.

« *Qui ça, nous ?* » demanda celui qui portait des favoris. Ses yeux brillaient comme ceux d'un loup.

« *Notre peuple a supporté beaucoup de choses. Personnellement, je me sens endurci. J'ai bien vécu comme ça deux mille soixante-douze jours d'affilée et j'ai tenu bon quand même.*

— *Deux mille soixante-douze jours ?*

— *C'est ce qu'a duré l'occupation allemande chez nous.*

— *Tiens*, grimaça le milicien, celui à favoris. *Vous êtes un fort en maths ?* »

Et ils m'embarquèrent pour vingt-quatre heures. Dont dix passées dans une cave et le reste à déblayer les rues de la neige. Mais je sauvai mon gars. Parce que, s'il était venu avec moi, ils l'auraient arrêté comme deux et deux font quatre. ■

Dans l'autobus

C'ETAIT un bus de la ligne 122. Il descendait la rue Belwederska. Les passagers gardaient le silence. A présent, les gens se taisent, finies les plaisanteries et les disputes si caractéristiques de nos moyens de transport en commun. Même un arrêt imprévu à un croisement ne suscita aucun commentaire. L'arrêt était provoqué par une colonne de transporteurs et de camions militaires qui s'étirait à l'infini. A l'arrière des camions, on apercevait des canons recouverts de bâches. Une jeep fermait la colonne.

La voie fut dégagée enfin, et l'autobus repartit prudemment sur la chaussée verglacée. Il dépassait maintenant sur sa gauche une résidence réservée aux diplomates et aux conseillers soviétiques. Un groupe d'immeubles de différentes hauteurs, ceint d'un mur.

« *Les voilà qui s'entourent maintenant de remparts, les Popofs !*, fit soudain un jeune homme fluet, coiffé d'un bonnet de fourrure usé. *Pour le cas où on voudrait les prendre d'assaut !* » Sa voix était aiguë et étonnamment sonore. Il eut un petit rire, un peu à la manière d'un fou.

Quelques passagers regardèrent du côté en question. Mais ne firent pas de commentaires.

« *Qu'avez-vous dit ?* », s'écria tout à coup quelqu'un, placé à l'avant du bus. C'était un petit gros à la face luisante et aux joues soigneusement rasées. Lui aussi portait un bonnet de fourrure. Il se mit en devoir de jouer des coudes pour se rapprocher de l'autre.

Le jeune homme se troubla visiblement et regarda machinalement du côté de la sortie. Il se trouvait à hauteur de la porte du milieu.

A ce moment, le chauffeur, qui regardait la scène dans son rétroviseur, enfonça la pédale du frein puis accéléra brusquement. Tout le monde fut projeté vers l'avant, y compris le gros.

Celui-ci avait beau résister, la vague humaine, telle une coulée de lave, l'emporta pour le plaquer finalement contre la vitre de verre qui séparait la cabine du conducteur du reste de la voiture. Durant un instant, un sourire fugitif éclaira le visage fatigué et mal rasé du chauffeur. Mais bientôt la route dangereusement glissante accapara de nouveau toute son attention.

(Suite page XV.)

